antiquités découvertes se trouvent un fragment de plaque de ceinture de bronze de l'époque de Hallstatt, orné d'une croix gammée (*DHBS* IV, p. 562) et un poinçon de brique peu connu (*ASA* 1917, p. 172). Jusqu'en 1455, Triengen appartint à la seigneurie de Büron, puis au bailliage lucernois de Büron, dès 1803 au district de Sursee. Jusqu'en 1407, la haute juridiction releva de la seigneurie de Willisau, ensuite de Lucerne. Le château fut successivement la possession des familles Triengen, Iffental, Kienberg, Kilchen et Büttikon (1427-1457). A la famille v. Triengen, mentionnée vers 1261, appartint WERNER v. Triengen, chanoine de Zofingue 1255-1264 environ. Cette famille fonda l'église vers 1200. La collation appartint de 1444 à 1497 au chapitre des chanoines de Zofingue, puis à Lucerne et, dès 1870, à Triengen. L'église fut reconstruite en 1787-1788 par l'architecte Singer. En 1588, Lucerne autorisa les membres de la corporation de l'allmend à morceler les biens communs. Inondation du ruisseau du village 1690 ; incendie de 11 maisons et de 9 granges 1710. Registres de naissances d s 1584, de mariages dès 1596, de décès dès 1585. — *Gfr.* Reg. — Ph.-A. Segesser : *Rechtsgesch.* I. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern*, p. 203. — Jos.-L. Brandstetter : *Die Burgherren zu Triengen*, dans *Gfr.* 40. — *Schulblatt* 1902, p. 40. — *ZSR* II, p. 349. [P.-X. W.]

TRIENT (C. Valais, D. Martigny. V. *DGS*). Com. constituée en 1899 et formée des hameaux de Gillot, qui en est le chef-lieu, Litroz, les Jeurs, le Cretton, la Tâque, la Forclaz. Trient appartint d'abord à la châtellenie de Martigny, puis fit partie de la commune de Martigny-Combes après 1841. La chapelle relevait de Martigny ; elle fut transformée en rectorat en 1830 et devint église paroissiale en 1867. L'édifice actuel fut construit vers 1890. — L. Meyer : *Les recensements du Valais.* [Ta.]

TRIESEN. Localité de la principauté de Lichtenstein, qui fut une importante colonie de Walser. Les Confédérés y battirent en 1499 un détachement d'impériaux. — Voir C. Jecklin : *Festschrift zur Calvenfeier*, 1899. — J.-B. Büchel : *Gesch. des Fürstentums Lichtenstein.* [F. P.]

TRIMBACH (C. Soleure, D. Gösgen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial comprenant plusieurs hameaux. On y a trouvé des restes de l'âge du bronze, des monnaies romaines, les débris d'une mosaïque romaine et des tombeaux alémanniques avec des perles d'ambre, de verre et d'émail. Sur le territoire communal se dressait la Frobourg, siège d'une seigneurie à laquelle le village se rattachait avant de passer à Soleure en 1458. L'église fut probablement fondée au XII^e s. déjà par les comtes de Frobourg. Ils en donnèrent la collation au chapitre de chanoines de Zofingue en 1240. Lors de la suppression de ce dernier en 1528, cette collation passa à Berne qui chercha en vain à faire passer Trimbach à la Réforme. Le traité de Wyningen de 1539 assura de nouveau le échangeait avec Soleure les collations de Stüsslingen, Olten et Trimbach contre celles de Leutwil, Uerken service divin catholique dans l'église ; par cetraité, Berne et Seon en Argovie. Les trois premières furent rattachées au chapitre de chanoines de Schönenwerd jusqu'à sa suppression en 1874. L'ancienne église du village était sise ailleurs que la nouvelle et brûla en 1279 et 1630. L'actuelle date de 1747, la chapelle de la Trinité de 1600. Ifental se détacha en 1674 de Trimbach pour devenir paroisse indépendante. Une communauté catholique-chrétienne fut fondée en 1873 dans le village et utilisa l'église paroissiale, tandis que la minorité catholique-romaine, dont le curé Meinrad Hausheer avait été rappelé, fut provisoirement desservie à domicile. Elle forma en 1877 avec les coreligionnaires des villages voisins une association, qui construisit, en amont de Trimbach, une église catholique romaine. En 1888, elle se constitua en paroisse et émit des prétentions sur les anciens biens d'église, détenus par les catholiques-chrétiens. Après de longs procès, qui occupèrent même le Tribunal fédéral, le gouvernement soleurois partagea en 1896 entre les deux confessions les biens des églises. Registres de naissances dès 1790, de mariages et de décès des 1836. — *MHVSol.* II, p. 84 ; VIII, p. 147. — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze.* — L.-R. Schmidlin : *Kirchensätze.* [H. Tr.]

TRIMMIS (C. Grisons, D. Unterlandquart. V. *DGS*). Com. et Vge. Le nom provient des trois sommets dits *Sayser Köpfe*, qui dominent le village (voir art. TRIMONS). Vers 800, on mentionne une église, consacrée à saint Carpoforus. En 958, l'empereur Othon I^er en fit donation à l'évêque Hartbert, de Coire. En 966, Othon II ajouta à cette donation celle de vignobles à Trimmis, mais, en 998, l'église appartenait au couvent de Pfäfers. Plus tard, la collation fut la possession de la Neuburg, près d'Untervaz ; avec ce château, elle passa en 1496 à l'évêque de Coire. Au moyen âge, la plus grande partie des terres de Trimmis appartenait aux trois châteaux de Trimmis ou Castell Pedinat, Alt-Aspermont et Ruchenberg, situés dans les limites de la commune ; plus tard, ce territoire passa en majeure partie à l'évêché de Coire, qui y possédait déjà des biens à l'époque des donations d'Othon (Molinära). Le couvent de Pfäfers y était également propriétaire. Jusque vers la fin du moyen âge, les évêques de Coire firent de Trimmis et des villages voisins, une seigneurie ; mais les droits épiscopaux s'éteignirent en vertu des Articles d'Ilanz (1526) et Trimmis devint libre. Dès lors, la localité constitua avec les villages d'Igis, Zizers et Untervaz la haute juridiction des IV Dörfer, dans la Ligue des Dix-Juridictions. Depuis 1803, par l'adjonction de Haldenstein, ce fut la juridiction des V Dörfer. La Réformation ne fut introduite qu'en 1613, par une minorité ; après de vives querelles religieuses, les protestants obtinrent, en 1616, la petite église consacrée à sainte Emérite. Autrefois, Trimmis avait aussi une église consacrée à saint Sisinnius (*BM* 1925). Pendant la révolte du Prätigau en 1622, il y eut plusieurs combats près de Trimmis. L'obligation d'entretenir les digues du Rhin provoqua de nombreuses contestations avec les villages voisins ; il y eut également des conflits avec le village de Says, dont une partie seulement appartenait à la commune de Trimmis. De 1814 à 1880, Says fut entièrement incorporé à Trimmis. Depuis 1851, Trimmis fait partie du cercle des V Dörfer. Says continue à appartenir à la paroisse de Trimmis. Registres de paroisse dès 1705 (catholiques) et dès 1838 (protestants). Au XIX^e s. Trimmis fut à plusieurs reprises dévasté par des incendies. — Mohr : *Cod. dipl.* — J.-C. Muoth : *Ämterbücher*, dans *JHGG.* — J.-G. Mayer et F. Jecklin : *Katalog des Bischofs Flugi von 1645*, dans *JHGG.* — P.-C. Planta : *Die currät. Herrschaften.* — E. Camenisch: *Ref.-Gesch.* — A. Mooser dans *BM* 1917, 1919, 1926. — P.-A. Fürger : *Trimons, Heimatkunde...* 1872, 3^e partie. — Regestes des archives communales (aux Archives de l'État). — Bibl. de l'art. TRIMONS. [P. GILLARDON.]

TRIMONS (TREMUNE) (C. Grisons. D. Unterlandquart). Ruine de château, aujourd'hui complètement disparue, située sur une tête de rocher près de l'église protestante de Trimmis. Son nom lui vient des *Trimons* (lat. *tres montes*) qui dominent le village (Campell) et sont séparés par les vallées ou alpages de Talein, Valtanna et Unter-Says. Dans les registres épiscopaux établis en 1410 environ, on mentionne les fortifications nommées Castel Pedinat, dites aujourd'hui Trimmis. Au château se rattache la famille des nobles de Tremune. PAULUS de Tremune, chevalier cosignataire du testament de l'évêque Tello en 766, était vassal de l'évêque et habitait certainement une résidence fortifiée dans le village. Ses descendants construisirent après 1200 le château qui porte leur nom. Au commencement du IX^e s., OVILIO de vico Tremune fait donation d'une vigne à l'église de Saint-Carpoforus. Ce n'est que vers la fin du moyen âge qu'on retrouve mention de la famille Trimons. ANDREAS von Trimons, témoin sur un document du couvent de Pfäfers en 1209 ; BERNHARDUS de Trimus figure en la même qualité en 1321. Les biens des von Tremune étant identiques à ceux de la famille d'Aspermont, ministériaux de l'évêché de Coire, qui apparaît plus tard ; il est possible que les von Tremune soient les ancêtres des Aspermont. Le château appartenait à l'évêque avec ses dépendances.

Haintz von Sygberg ayant émis en 1364 des prétentions sur le fief, il y eut des contestations. En 1370, les Haldenstein et les Marmels reconnurent les droits de l'évêque ; la même année, Peter von Unterwegen reçut le château en gage d'une dette de l'évêque. En 1382, l'évêque Jean II racheta Trimons ; en 1395, le tenancier du fief est Hans von Ruchenberg. En 1405, l'évêque Hartmann remit Trimons en gage à Peter von Unterwegen ; la même année, ayant racheté son gage, il le donna à Johannes Wichsler. — Ant. Mooser : *Die verschwundene Burg Trimmis*, dans *BM* 1918. — Robert Durrer : *Ein Fund rätischer Privaturkunden aus karolingischer Zeit.* — Erwin Pöschel : *Burgenbuch.* — Theod. von Mohr : *Cod. diplom.* [L. J.]

TRIMSTEIN (C. Berne, D. Konolfingen, Com. Rubigen. V. *DGS*). Vge. Le nom provient de l'immense bloc erratique qui se trouve entre l'école et la fromagerie. On y a trouvé en 1893, une hache de l'âge du bronze et, dans le voisinage de l'établissement du Gottesgnad, à Beitiwil, trois bracelets en bronze et une épée en bronze. Au Lusbühl on a découvert plusieurs sépultures alémannes. Le domaine d'Eichi est mentionné pour la première fois en 894, Trimstein en 1148. Ce village est le berceau d'une famille considérée, qui entra en 1295 au Conseil de Berne et s'éteignit en 1367. Les droits de police sur Trimstein relevèrent de 1426 à 1798 de la seigneurie de Worb, le domaine d'Eichi de la chartreuse de Torberg. Les seigneurs Wilhelm et Ludwig von Diesbach, à Worb, barrèrent vers 1490, le ruisseau du Breitiwilmoos et vendirent l'étang de 2 km. ainsi formé, au Conseil de Berne, qui en tirait du poisson pour les hôpitaux en temps de carême. En 1492, les seigneurs de Worb indemnisèrent les paysans de Trimstein et les religieux de Torberg pour leurs champs immergés. En 1588, Berne revendit aux Diesbach l'étang, qui occasionnait des dégâts. Vers 1627, l'étang fut vidé. [J. Lüdi.]

TRINER. Vieille famille du canton de Schwyz, bourgeoise d'Arth, qui portait autrefois le nom de *Cathriner* ; elle perdit son droit de bourgeoisie faute de l'avoir renouvelé. Hans est encore bourgeois de Schwyz en 1614. Martin et Melchior, † à Marignan 1515. La famille est au nombre des simples habitants en 1671. Le rôle de 1749 leur donne le surnom de *Schlegel*. *Armoiries* : de gueules au tau d'argent accompagné de trois étoiles d'or. — 1. Felix, * 1743 à Arth, † en France, artiste-peintre, travailla aux tableaux des apôtres dans l'église de Steinen. — 2. Franz-Anton, artiste menuisier et fabricant d'autels, fit ceux du couvent de capucins d'Arth 1779 et de Schwyz 1792-1794. — 3. Karl-Meinrad, frère du n° 2, * 1735 à Arth, † 1805 à Bürglen (Uri), auteur des tableaux d'autel au couvent des capucins d'Arth, à Erstfeld, Andermatt, Gurtnellen, Unterschächen et de ceux des autels latéraux de l'église de Schwyz. — 4. Franz-Xaver, fils du n° 3, * 1767 à Arth, maître d'école et organiste à Bürglen, † 1824 ; dessinateur de talent et fécond, peintre, graveur. — 5. Heinrich, fils du n° 4, * 14 mars 1796 à Bürglen, peintre, maître de dessin dans divers instituts argoviens. — 6. Karl-Alois, fils du n° 3, secrétaire d'État 1802-1814, peintre amateur. — 7. Dominik, petit-fils du n° 6, 1833-1884, secrétaire communal de Schwyz 1856-1883, auteur d'une précieuse chronique de Schwyz 1848-1881 ; fondateur en 1858 de la *Wochenzeitung der Urschweiz*, qui parut deux fois par semaine à partir de 1859 sous le nom de *Bote der Urschweiz*. — 8. Kaspar, neveu du n° 7, 19 avril 1878 - 5 janv. 1929 conseiller communal de Schwyz 1910-1914, rédacteur et éditeur du *Bote der Urschweiz* depuis 1894. — *SKL*. — L. Birchler : *Kunstdenkmäler* II. — Dom. Styger : *Die Beisassen im Lande Schwyz.* — *Bote der Urschweiz*, janvier 1929. — *Vater, land* 1924 et 1927, n° 85. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1924-1925. — Collections généalogiques appartenant à l'auteur. [M. Styger.]

TRINKELSTIERENKRIEG. Tentative d'insurrection fomentée en 1549 par les habitants de Lötschen et de Bas-Châtillon (Valais), anciens serfs des la Tour, qui supportaient à contre-cœur le joug des Sept dizains, leurs nouveaux maîtres. Poussant devant eux des bœufs avec de grandes sonnettes, d'où le nom donné à cette équipée, les insurgés essayèrent par des bruits faux et mensongers, d'ameuter les habitants de la vallée de la Viège, où du sang fut répandu, ainsi que de quelques villages de la rive droite du Rhône, notamment Savièse. La diète de Viège, de mars 1550, suffit à apaiser ce soulèvement. — Furrer. [Ta.]

TRINKLER. Familles des cantons de Zoug et de Zurich.

A. **Canton de Zoug.** Vieille et nombreuse famille de Menzingen et Neuheim, où elle est connue depuis la fin du XV^e^ s. ; elle doit être originaire du canton de Zurich. Ulrich devint bourgeois de Zoug en 1541. — 1. Ulrich, † 1614, de Neuheim, capitaine et membre du Conseil, député à la Diète 1600-1613, ammann 1608-1610. — 2. Johann, † peu après 1637, frère présumé du n° 1, conseiller, bailli du Val Maggia 1598-1600 et de Sargans 1613-1615, ammann 1626-1628 et 1635-1637, souvent député à la Diète ; représentant des intérêts de Baar, Menzingen et Ægeri dans l'affaire des libelles entre la ville et le district de Zoug en 1604. — 3. Peter, † 10 janv. 1655, fils du n° 2, conseiller, trésorier, bailli du Freiamt 1629-1630, ammann 1644-1646 ; servit à l'étranger, capitaine ; fut de nouveau ammann 1653-1655. Il joua un certain rôle dans la guerre des paysans à titre de représentant des campagnards. — 4. Johann-Peter, 14 juil. 1634 - 15 janv. 1673, fils du n° 3, bailli du Freiamt 1657-1659, puis à Sargans 1669-1671, ammann 1662-1664 et 1671-1673. — 5. Severin, † 28 sept. 1707, frère du n° 4, conseiller et ammann du couvent 1681-1686, ammann de la ville et du district de Zoug 1690-1691. — 6. Klemens, 3 avril 1791 - 25 févr. 1866, landrat, conseiller d'État 1852-1855. — *LL*. — *LLH*. — *Zuger Kalender* 1922, p. 54-58. — E. Zumbach : *Die zuger. Ammänner u. Landammänner*, dans *Gfr.* 85, p. 147, 153, 160, 165, 177. [W.-J. Meyer.]

B. **Canton de Zurich.** Famille éteinte de conseillers de Zurich. *Armoiries* : de gueules à une marque de maison d'or accompagnée en pointe d'une clarine de sable, sceau du n° 2 (variantes diverses dans Dürsteler G.). Le nom est identique à Treichler ; il apparaît déjà dans le plus ancien registre d'impôts de 1357. Réceptions de bourgeois en 1385, en 1386 venant de Horgen, en 1404. — 1. Johannes, prévôt de la corporation zum Kämbel 1387. — 2. Rudolf, prévôt zum Kämbel 1388-1410, bailli de Höngg 1394-1406, député à la Diète 1395 et 1404, arbitre 1404 et 1405. — *AS* I. — *Gfr.* 55, p. 242. — 3. Johannes, prévôt zum Kämbel 1411-1439, bailli de Thalwil 1413-1415, de Rüschlikon et Horgen 1417-1419, de Wiedikon 1421, de Hottingen 1424-1429, de Pfäffikon 1432, de Meilen 1434, plusieurs fois arbitre et député. — *Gfr.* 5, p. 38 ; 28, p. 26. — *AS* I, vol. II, 69. — 4. Mathias, du Conseil 1424-1443, 1444-1446, testa en 1449 ; bailli d'Erlenbach 1424, 1426, 1435, de Thalwil 1433, Altstetten 1437, Schwamendingen 1439, Hottingen 1441, député à Lucerne 1428 au sujet du litige entre le comte de Toggenbourg et Appenzell. — 5. Ulmann, dit Ƶernli, du Conseil 1441-1444, député à Lucerne 1437, bailli de Hottingen 1442, l'un des chefs du parti confédéré ; envoyé à Baden pour négocier entre Zurich et les Confédérés au printemps de 1444 ; les intrigues de ses adversaires politiques le conduisirent à l'échafaud lors de son retour au foyer. — K. Dändliker : *Gesch. Zürich* II, p. 107. — 6. Konrad, du Conseil 1464-1467, bailli de Männedorf 1464, de Stäfa 1467. — 7. Ulrich, confesseur à Frauental, abbé de Cappel dès 1492 ; obligé de démissionner en 1509, il se pendit en 1511 dans le Kappelerhof à Zurich. Il fit construire la salle du chapitre à Cappel 1497. — *MAGZ* III, cahier I, p. 4. — K. Dändliker : *Gesch. Zürich* II, p. 285. — *Gfr.* 2, p. 90 ; 40, p. 21. — *Gesch. der Familie Ammann*, p. 171 et 379. — 8. Ulrich, prévôt de la corporation zur Meisen 1511-1518, du Conseil 1526-1535, bailli de Rümlang 1511-1517 ; orfèvre, sculpteur sur bois, maître mon-

nayeur 1500, auteur de coins monétaires 1503. Il fit en 1500 un précieux coffret pour les reliques de saint Gall. Conseiller de guerre lors de l'expédition de Milan 1515, ardent partisan de la Réforme, plusieurs fois administrateur de couvents supprimés. — *SKL.* — *Chronik von Bernhard Wyss.* — E. Egli : *Reformationsakten.* — *Zw.* III, p. 236, 239. — *ZT* 1858, p. 196. — *Rapp. du Musée national* 1915. — H. Zeller : *Festgabe zur Eröffnung des Landesmuseums*, p. 209. — La famille disparaît de Zurich avec THOMAS, qui vivait vers 1580 et qui aurait émigré à Soleure. — Voir en général Dürsteler G. — *LL.* — Archives de l'État Zurich. — Dürsteler St., mns. E 96, p. 186. [H. HESS.]

TRINS (romanche TRIN) (C. Grisons, D. Imboden. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. Les hameaux de Digg, Mulins et Pintrun font partie de Trins. Le pont qui franchissait le Flembach, près de Pintrun, donnait passage à la route, mentionnée au moyen âge déjà qui conduisait, à travers la forêt de Flims, au hameaux de Tuora, où une église, consacrée à saint Pierre, existait en 1333. Au cours du moyen âge, déjà, cette route dut être supplantée par celle passant par Fidaz, Flims et Laax. Sur le Pankratiusstein se trouvait le château de Alt-Hohentrins (Pobiesch), avec une chapelle consacrée à saint Pancrace, lequel, selon la tradition était d'origine franque. Des fortifications sur la haute terrasse rocheuse, dominant les châteaux et les ponts du Rhin antérieur et du Rhin postérieur, peuvent être contemporaines des incursions des Huns du VII^e au X^e s. C'est par erreur que cette fortification a été désignée comme la résidence des nobles de Buwix ; elle formait le centre d'un domaine royal, dont faisaient partie plusieurs châteaux et villages, notamment Digg. Au-dessous de cette dernière localité se trouvait le domaine de Künigshof, qui changea fréquemment de main, appartint, à partir de 1350, au couvent de St. Luzi qui le vendit en 1661 à deux bourgeois de Trins. Au XVI^e s. Digg est souvent mentionné sous le nom de *Ux* ; de tout temps, ce village forma avec Trins une communauté foncière. Au pied du château de Hohentrins (Neuhohentrins), Trins est le centre de la commune et possède l'église paroissiale, consacrée à saint Jean-Baptiste, dont les trois cloches sont intéressantes. La Réformation fut introduite entre 1534 et 1539. L'histoire de la commune de Trins fait corps avec celle de la seigneurie de Hohentrins. La commune acheta sa pleine indépendance en 1614 et 1615. Registres de baptêmes dès 1666, de mariages dès 1681, de décès dès 1668. — *Regesten von Trins, Tamins und Flims.* — *LL.* — J.-U. v. Salis-Seewis : *Gesammelte Schriften*, p. 225. — P.-C. v. Planta : *Currât. Herrschaften.* — E. Camenisch : *Reformationsgesch.* — Hans Erni : *Hist. dil Signuradi de Trin.* — L. Joos : *Die Ruine Wakenau und die Strassen und Brücken am Vorder- u. Hinterrhein* (mns). [L. J.]

TRIPET. Famille neuchâteloise, de Chézard-Saint-Martin, citée aux Geneveys-sur-Saint-Martin en 1401.

Armoiries : I. d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe de 3 coupeaux du même, à une fasce ondée et abaissée d'argent brochant sur le chevron ; II. d'argent à un compas ouvert d'or surmonté d'une fleur de lys d'azur et accosté de deux étoiles à six rais du même. — 1. ÉMILE, * 1824, à Chézard, † 10 février 1880, à Neuchâtel, préfet de Neuchâtel 1858, caissier de l'État 1863, conseiller d'État, directeur des finances, dès 1871. — *Messager boit. de Neuch.* 1881. — 2. ÉMILE, * 13 mars 1835 à Prêles (Berne), † 12 juin 1918 à Pétrograde, professeur en Italie et en Russie, rédacteur au *Journal de Saint-Pétersbourg* dès 1867, directeur et rédacteur en chef 1890-1904. — *Livre d'Or de Belles-Lettres de Neuchâtel.* — 3. FRITZ, * 1^er juil. 1843 à Dombresson, † 1^er déc. 1907 à Neuchâtel, instituteur à Chézard, puis à Neuchâtel, et simultanément, dès 1883, professeur de botanique à l'académie. Rédacteur du *Bull. des sciences nat. de Neuch.*, dès 1874, du *Rameau de Sapin* dès 1889, collaborateur au *DGS.* — *Bull. sc. nat. Neuch.*, t. 35, p. 89 (avec liste de ses publications). — 4. MAURICE, fils du n° 1, 21 janv. 1863-16 juil. 1894, à Neuchâtel, héraldiste, préposé aux Archives de l'État dès 1888. Il lança en 1887 les *Archives héraldiques suisses* et fut un des fondateurs de la Société suisse d'héraldique, où il remplit les fonctions de secrétaire jusqu'à sa mort. A publié des calendriers héraldiques, des armoriaux neuchâtelois (avec Jules Colin), *Les exlibris neuchâtelois* (avec J. Grellet), de nombreux travaux sur des questions d'héraldique, notamment : *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, 1892 ; *Armorial de la noble Compagnie des mousquetaires de Neuchâtel*, 1898. — *AHS* 1894, p. 265. [L. M.]

Maurice Tripet.
D'après une photographie.

TRIPP, actuellement **TRIPPI.** Familles de Brusio et Samaden (Grisons). *Armoiries* : coupé d'argent à l'aigle couronnée de sable, et de gueules. — 1. MICHAEL, chancelier de la haute juridiction de Poschiavo 1764. — 2. PETER, de Samaden, bailli de la seigneurie de Maienfeld 1779 - 1780. — *LLH.* — Ant. Mooser : *Herrschaft Maienfeld.* [L. J.]

TRIPPEL. Famille florissante à Schaffhouse, du XV^e au commencement du XIX^e s. ; elle eut encore des représentants en Amérique jusque dans la seconde moitié du XIX^e s. Pendant deux siècles environ, nombre de ses membres furent conducteurs de bateaux sur le Rhin, d'autres furent des artistes remarquables. *Armoiries* : d'or à une chauve-souris éployée au naturel, accompagnée en pointe d'un tierce-feuille tigé au naturel (variante : de gueules à une pointe écimée d'or, portant une chauve-souris accostée d'une feuille de trèfle au naturel et d'un poisson au naturel). — 1. ULRICH, du Petit Conseil 1566-1577. † 23 févr. 1578. — H.-O. Huber : *Chronik.* — Du Petit Conseil furent également : — 2. HANS, 1586 et — 3. HANS-JAKOB, 1629. — 4. DAVID, 4 janv. 1610 - 29 janv. 1674, juge des bailliages 1657, prévôt de corporation 1673. — 5. Hans-GEORG, * 25 oct. 1666, sculpteur, devint architecte royal de la ville et des fortifications de Magdebourg, où il fonda une branche allemande de la famille. † 1719. — 6. JOHANN-HEINRICH, 1683 (8 ?) - 20 mars 1708, peintre, dont la meilleure œuvre fut acquise par la cour de Vienne. — 7. ALEXANDER, 23 janv. 1716 - 14 févr. 1783, verrier et peintre (?). — 8. JOHANN-KASPAR, 6 mai 1717 - 21 juil. 1803, capitaine, auteur d'un *Kurzer Auszug der Beschreibung Loblichen Statt Schaffhausen* (1745, Mns. aux Archives de l'État de Schaffhouse). — 9. JOHANN-JAKOB, pauvre et habile menuisier, émigra en Angleterre en 1754 avec sa famille. Son fils — 10. JOHANNES, * 4 févr. 1742, peintre de talent, vécut d'abord à Amsterdam, puis à Dresde, où il mourut en 1768. Un second fils — 11. ***Alexander,*** 23 sept. 1744 - 24 sept. 1793, sculpteur, vint de Londres à Copenhague, âgé de 17 ans environ et reçut de l'académie de cette ville trois de ses plus hautes distinctions ; plus tard, il travailla temporairement à Potsdam pour Frédéric II, puis retourna à Copenhague jusqu'en 1771, faisant des

Alexander Trippel.
D'après une gravure sur cuivre de Schulze.

séjours à Londres, à Paris 1772-1775. Dans cette dernière ville, il sculpta, à la gloire de la Suisse, un Hercule au repos, puis il se rendit à Rome en 1776 et y demeura jusqu'à sa mort. Très connu des Allemands voyageant en Italie et qui l'appréciaient fort, il fut peu à peu chargé d'importantes commandes : les bustes de Dorothea Schlözer, Gœthe, Herder, Frédéric II, les statues en pied de Salomon Gessner pour Zurich et du roi des Deux-Siciles pour Catane, le monument funéraire du général Czernichew pour Moscou, le monument commémoratif de la paix de Teschen pour l'empereur Joseph II, une tête de la Muse de la tragédie pour le pape Pie VI, etc. Ces ouvrages lui valurent la réputation du premier sculpteur de Suisse, d'un des représentants les plus marquants du classicisme ; sa célébrité devint européenne. En 1787, il fut nommé membre honoraire de l'Académie royale de Prusse des arts et des sciences mécaniques. Avait fondé à Rome une école d'art. — Voir *ADB* 38. — *Nbl. der Künstlerges. Zürich* 1808. — *Nbl. des Kunstvereins u. des Hist.-ant. Vereins Schaffhausen* 1892-1893. — *T.-Album des Kunstvereins Schaffhausen* 1893. — 12. LEONHARD, 20 avril 1745 - 18 avril 1783, peintre, habile dessinateur et graveur d'estampes coloriées, auteur de paysages de Schaffhouse et des environs. — 13. HANS-MARTIN, fils du n° 9, * 29 oct. 1752, tourneur d'art. † à Londres. — 14. ALBERT-LUDWIG, descendant du n° 5, 14 mars 1813 - 3 août 1854, de Berlin, peintre paysagiste. — *LL.* — *SKL.* — Reg. généal. de Schaffhouse. — *Nbl. des Hist.-ant. Vereins u. d. Kunstverein in Schaffh.* 1892-1893. [STIEFEL.]

TRIQUET, ALEXANDRE, 1860-1915, d'origine française, mais né à Carouge et naturalisé en 1885. Typographe, député au Grand Conseil 1887-1901, au Conseil national 1899-1902, juge de paix 1900-1910. [G. V.]

TRIUMVIRAT. On appela ainsi, dans le canton de Thurgovie, la commission judiciaire composée des trois éminents juristes Johann-Konrad Kern, Johann-Melchior Gräflein et Johann-Baptist von Streng. Voir article THURGOVIE (*DHBS* VI, p. 583).

TRIVULZI. Une famille de ce nom est citée à Carona et à Vico-Morcote dès le début du XVII[e] s. En 1796, le marquis GIORGIO - TEODORO, de Milan, descendant de la famille du célèbre condottière Jean-Jacques, obtint la bourgeoisie de Lugano. De ses enfants : GIACOMO-TEODORO, chambellan de Napoléon I[er] et GEROLAMO-TEODORO († 17 sept. 1812 à 32 ans), chevalier et chambellan d'Eugène de Beauharnais, furent reconnus en 1808 citoyens tessinois. — CRISTINA, fille de Gerolamo-Teodoro, 1808-1871, femme de lettres, épousa en 1824 le prince Belgioioso. On lui reconnut la nationalité tessinoise en 1830. Affiliée aux *Carbonari*, Cristina déploya une activité politique extraordinaire contre l'Autriche et pour l'unité italienne. En 1830 elle dut quitter l'Italie pour s'établir à Genève et ensuite à Lugano. Dès 1831 elle vécut à Paris, où elle tint un salon très fréquenté par les hommes politiques et les hommes de lettres de l'époque, comme La Fayette, Thiers, Mignet, Cousin, Augustin Thierry, Musset et Heine. Elle développa un système philosophique à elle dans son *Essai sur la formation du dogme catholique* et dans un *Essai sur Vico*. Elle fonda à Paris le journal de propagande *Gazzetta Italiana*. En 1848 elle organisa à ses frais un corps de volontaires qu'elle conduisit au roi Charles-Albert. Rentrée en Italie, elle y fonda un grand journal *L'Italie* et écrivit, entre autres, une *Histoire de la maison de Savoie*. — *BStor.* 1887. — R. Barbiera : *La Principessa Belgioioso*. — R. Manzoni : *Gli Esuli italiani nella Svizzera*. [C. T.]

TRIVULZIO. Famille comtale milanaise. — ***Gian-Giacomo*** (Jean-Jacques Trivulce), 1441-1518, acquit en 1480, à l'instigation de Ludovic-le-More probablement, le comté de Mesocco de Gian-Pietro de Sax et en 1493 Rheinwald et Safien de Georg von Werdenberg-Sargans. Étant, peu après, entré en conflit avec le duc Sforza, il adhéra le 4 août 1496 à la Ligue Grise avec le comté de Mesocco, pour se faire un rempart contre Sforza. De 1511 à 1516, les Confédérés et les Grisons prirent parti pour le duc de Milan et combattirent les Français, dont Trivulzio était le commandant. Les gens des Waldstätten pénétrèrent dans le Val Mesocco, incendièrent le palais de Trivulzio et d'autres maisons de Roveredo et ravagèrent tout le pays. Après la bataille de Novare, en 1513, le val Mesocco fut occupé par les III Ligues qui l'administrèrent pour le comte de Trivulzio jusqu'à la conclusion de la paix avec la France en 1516. Le seul fils légitime de Gian-Giacomo, NICOLO, mourut en 1512, laissant un fils mineur, GIAN-FRANCESCO. En 1513, Gian-Giacomo, acquit, pour lui et son petit-fils, les bourgeoisies de Lucerne et d'Altdorf. A la mort de son grand-père (1518), Gian-Francesco reçut le val Mesocco, Rheinwald et Safien. Il entra bientôt en conflit avec ses sujets. Le 2 oct. 1549, il céda ses droits sur la Mesolcina aux habitants de la vallée, moyennant 24 500 écus d'or d'Italie. Mais il y eut encore de nombreuses difficultés au sujet du paiement. Le 14 mai 1616 Rheinwald fut libéré de la domination des Trivulzio ; ce fut le cas de Safien en 1696. — Rosmini : *Della istoria intorno alle militari imprese ed alla vita di G. G. Trivulzio*, Milan 1815. — Litta : *Famiglie celebri italiane*, 1820. — E. Motta et E. Tagliabue : *La battaglia di Calven e Mals*. — B. Puorger : *Der Anschluss der Mesolcina an Graubünden*, dans *JHGG* 1918. — Savina Tagliabue : *La signoria dei Trivulzio in valle Mesolcina*, dans *Archivio stor. d. Svizzera Italiana* I. — *Gfr.* 77, p. 47. — *BStor.* 1881, 1883, 1882, 1887, 1891, 1926. — L. Brentani : *Miscellanea storica*. [B. P.]

TROCTIER, TROCTERII. Familles genevoises. A l'une, originaire de Chambéry, reçue bourgeoise gratis en 1517, en considération du prince-évêque, appartiennent — 1. FRANÇOIS, † av. 7 nov. 1522. Notaire, secrétaire de l'évêque Jean de Savoie, secrétaire du juge des excès. Il est cité dans les *RC* à partir de 1504. — 2. CLAUDE, frère du précédent, notaire, secrétaire épiscopal et ducal. — *RC.* — Galiffe : *Matériaux.* — Archives d'État Genève. — Covelle : *LB.* [H. G.]

TRŒNDLE, ARTHUR, d'Aarau, * 6 juil. 1881 à Möhlin (Argovie), D[r] phil., privat-docent de botanique à l'université de Fribourg-en-Brisgau 1911, à celle de Zurich 1915. † 26 févr. 1920. Liste de ses œuvres dans *VSNG* 1920. — *NZZ* 1920, n° 359. — OSKAR, frère du précédent, * 31 janv. 1883 à Möhlin, artiste peintre à Steingrube, Soleure. — *SKL.* — *DSC.* [H. TR.]

TRŒSCH. Nom de famille qui apparaît déjà aux XIV[e] et XV[e] s. dans divers cantons, particulièrement dans les cantons d'Argovie, Berne, Soleure et Uri. *Armoiries* : de gueules à une bande losangée de 8 pièces d'argent et d'azur.

A. **Canton de Berne.** — JOHANS Trösche, au Holzmüli près de Jegistorf est mentionné en 1310 (*FRB* IV). Plus tard le nom apparaît à Heimberg, Thoune, Zofingue, parmi les bourgeois externes de Berne (1390) et dès 1573 dans la bourgeoisie de Thunstetten. — 1. JOHANNES, 1767-1824, fut, bien qu'ayant perdu le bras droit dans sa jeunesse et simple autoditacte, un graveur estimé de gravures sur cuivre coloriées et d'aquatintes. — *Berner Adressbuch* 1795, p. 29. — *SKL.* — 2. HANS, 3 janv. 1836 - 22 oct. 1897, notaire, député au Grand Conseil ; intendant de district à Wimmis de 1867 à sa mort ; fondateur de l'Association des lutteurs oberlandais. — 3. HANS-ALFRED, D[r] phil., fils du n° 2, 31 oct. 1877 - 27 oct. 1928, instituteur à Biglen, Langenthal et Berne, directeur du séminaire de Thoune 1923-1928. — *Hst.* 48, p. 173. — 4. ERNST, D[r] phil., * 18 mai 1879, instituteur, puis dès 1919 directeur de l'école secondaire des garçons à Berne, fondateur de la société *Hellas* ; auteur entre autres de : *Die helvet. Revolution im Lichte der deutschweiz. Dichtung*, 1911. Collaborateur au *Cours intuitif de français* (4 vol.). — *DSC.* — Barth. [E. TRŒSCH.]

B. **Canton de Soleure.** — FRIEDLI était en 1499 capitaine des Soleurois à Seewen. — La famille est encore florissante à Dornach. [E. TRŒSCH.]

C. **Canton d'Uri.** Voir TRESCH.

TROG. Vieille famille de Thoune et d'Olten. Selon la tradition, une branche des Trog de Thoune se serait établie à Strasbourg, d'où elle aurait passé à Olten. Il est certain que la famille Trog, actuellement bourgeoise d'Olten y vint de Strasbourg en 1741. *Armoiries* : coupé

d'argent à un buste de femme, vêtu de gueules, tenant une rose de gueules à chaque main et fascé de gueules et d'argent de six pièces. — [M. von Arx.] — 1. Jakob-Gabriel, de Thoune, 15 mai 1781 - 7 janv. 1865, pharmacien, depuis 1802 à Yverdon, puis à Thoune jusqu'en 1834, s'occupa spécialement de la flore de Thoune et des environs. Auteur de *Die... Schwämme der Schweiz* (avec illustrations de J. Bergner, 1845) et de nombreuses études dans les *Mitteil. der bern. naturf. Gesellschaft*. Directeur de police à Thoune 1819-1830. Liste de ses œuvres dans *VSNG* 49. — *SBB* III. — [W. Rytz.] — 2. **Johann,** d'Olten, 1807-1867, président du tribunal d'Olten-Gösgen 1841, membre de la direction du chemin de fer Central suisse, à Bâle 1853, prit une part active au mouvement dit de la Régénération de 1830 et fut, avec Munzinger et Reinert, l'homme politique le plus populaire et le plus influent de cette époque dans le canton de Soleure ; député au Grand Conseil 1831-1853, présida ce corps tous les deux ans, à partir de 1841, député à la Diète 1832, 1840, 1848, au Conseil national 1848-1857, président 1852 ; juge fédéral 1852-1856, commissaire fédéral pour l'affaire des couvents argoviens 1841. Il s'employa activement à faire remettre leurs dettes aux cantons du Sonderbund et fut un des premiers à proposer une solution d'ensemble du problème ferroviaire. — 3. Franz, 1828-1904, député au Conseil national 1879-1882, au Conseil des États 1882-1887, président de la caisse hypothécaire de Soleure. — [Hugo Dietschi.] — 4. Eduard, neveu du n° 2, * 24 oct. 1838 à Olten, † 16 nov. 1906 à Dijon ; soldat dans la Légion étrangère de France dès 1856, il prit part à de nombreuses campagnes, fut créé capitaine au Mexique en 1867, fait prisonnier par les Allemands à Weissembourg et Wörth en 1870. Officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel à Tunis 1881-1890. Son Journal se trouve au Musée historique d'Olten. — *Bund* 1906, n° 553. — *Soc. Suisse de la Côte d'Or*, Rapport 1907. — *Oltner Tagblatt* 1906, n° 207. — *Basler Ztg.* 1906, n° 321. — [M. von Arx.] — 5. Hans, Dr phil. petit-fils du n° 2, d'une famille d'Olten, bourgeois de Bâle, * 20 janv. 1864 à Bâle, élève de Jakob Burckhardt, rédacteur de l'*Allgemeine Schweizerzeitung* à Bâle 1887-1901, rédacteur littéraire de la *Neue Zürcher Zeitung* dès 1901. Auteur de *Jakob Burckhardt*, dans *BJ* 1897 ; *C. F. Meyer*, 1897 ; *Hans Sandreuter*, 1904 ; *Max Buri*, 1916 et *Ferd. Hodler*, 1917 ; *Künstlergut, Künstlerhaus, Kunsthaus*, 1910 ; publia *Beitr. zur Kunstgesch. von Italien*, de Jakob Burckhardt, 1897 et *Briefe an einen Architekten*, 1913. Traducteur des *Colloquia familiaria* d'Erasme 1907. † 10 juil. 1928. — *NZZ* 1928, nos 1264, 1266, 1267, 1275, 1283, 1293. — Fr. Widmann : *Hans Trog*, dans *Nbl. der Zürcher Kunstges.* 1929. — *ZT* 1929, p. 210. — *Lesezirkel* 15, n° 11-12. [E. D. et C. Ro.]

Johann Trog. D'après une photographie.

TROGEN (C. Appenzell Rh.-Ext., D. Mittelland. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. Le *sceau* armorié le plus ancien (apposé sur l'acte d'alliance avec la ville de Saint-Gall, du 17 janv. 1401), porte d'argent à un ours de sable issant d'une auge d'or et la légende : S. VNIVERSITATIS TERRE DE TROGEN. *Armoiries* actuelles : d'argent à un ours de sable issant d'une auge d'or. L'origine du nom de la localité est controversée (selon von Arx, il proviendrait de *Trog* = gorge profonde ; selon C. Zellweger de l'ahd. *Trogo* : nom de famille). Trogen est mentionné pour la première fois dans un acte du 23 oct. 1331, par lequel l'empereur Louis de Bavière donne en gage au comte Ulrich von Königseck, la basse juridiction sur Trogen et autres lieux. Il est question pour la première fois en 1351 d'un bailliage de Trogen ; en même temps, on mentionne un administrateur de l'abbé de Saint-Gall, ainsi qu'un tribunal de haute justice. En 1381, l'abbé Cuno de Saint-Gall rachète du comte de Königseck son gage sur Trogen ; en 1401, Trogen adhère à l'alliance d'Appenzell, Hundwil, Urnäsch, Teufen, Speicher, Gais et Herisau avec Saint-Gall. La localité prit une part active aux guerres d'indépendance (Vögelinsegg 1403, Stoss 1405) et devint une des rhodes appenzelloises les plus importantes. Les guerres terminées, plusieurs droits fonciers de l'abbé durent être successivement rachetés. L'église Notre-Dame des Neiges de Trogen fut construite en 1451 ; elle devint paroissiale en 1467 et fut agrandie en 1619. Auparavant, les habitants de Trogen étaient paroissiens soit d'Altstätten, soit de Goldach, soit surtout de l'église Saint-Laurent à Saint-Gall. De 1523 à 1528, la Réformation fut introduite à Trogen, favorisée par le curé de la localité, Pelagius Amstein. Lors de la division du canton en 1597, Trogen fut du côté des protestants des Rh.-Ext., dont il devint le chef-lieu. En cette qualité, Trogen eut l'hôtel de ville, l'arsenal, la haute juridiction, les archives, la caisse cantonale, la maladrerie et la poudrière. Quant à la landsgemeinde, elle devait se tenir alternativement à Trogen et à Hundwil. A cette époque, la rhode de Trogen était la plus importante et la plus peuplée du canton ; elle englobait la plus grande partie de Speicher, la région à l'Est de la Goldach, ainsi que l'actuel Vorderland (Kurzenberg et Hirschberg). Au cours du XVIIe s., Speicher, Rehetobel, Wald, Grub, Heiden, Wolfhalden, Lutzenberg, Walzenhausen et Reute se séparèrent de Trogen pour former des paroisses autonomes et construisirent leurs propres églises, à l'exception de Lutzenberg. Aux XVIIe et XVIIIe s., l'industrie de la toile fut florissante à Trogen. En 1668 fut fondé un marché hebdomadaire spécial pour la toile et une exposition d'échantillons. Des maisons de toile de Trogen établirent des succursales et des

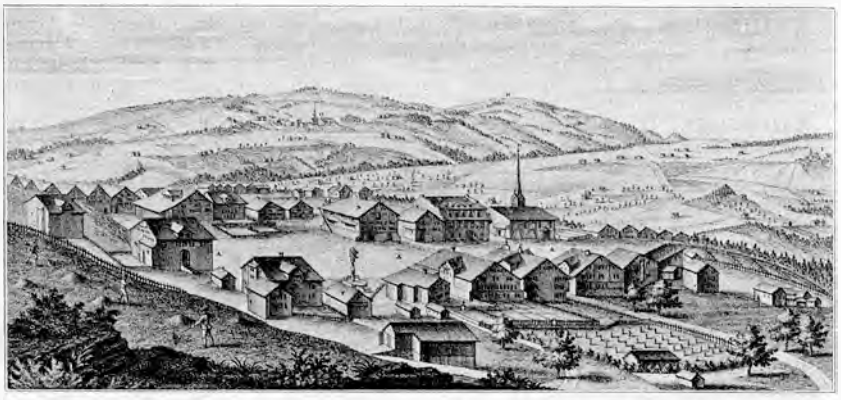

Trogen en 1757. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

comptoirs à Lyon, Marseille, Gênes et Barcelone. Les édifices qui entourent la place du village, datent de la grande période de l'industrie de la toile ; la plupart furent construits dans le style italien aux XVIIIe et XIXe s. par des membres de la famille Zellweger. L'église paroissiale actuelle, décorée de fresques, fut édifiée de 1779 à 1782 ; la cure, qui possède de remarquables stucatures, fut achetée en 1825 par le lieutenant-colonel Honnerlag qui en fit cadeau à la commune ; elle abrite la Bibliothèque cantonale, contenant 30 000 volumes.

Après la division du canton, Trogen prit une grande importance politique comme chef-lieu des Rh.-Ext. d'Appenzell. Il devint le siège du tribunal cantonal, d'un tribunal matrimonial et du Petit Conseil d'en deçà de la Sitter ; le landrat y tint ses séances à intervalles réguliers. Trogen dut, du XVIIe au XIXe s. sa situation prépondérante à la famille Zellweger surtout. La localité joua également un rôle important dans les luttes qui s'engagèrent au XVIIe et au XVIIIe s. autour du régime oligarchique. En 1732-1734, lors de l'affaire dite Landhandel, Trogen, patrie de la famille Zellweger, fut le siège du parti dit des Doux. La révolution de 1798 s'y heurta à une résistance énergique, mais infructueuse. La présence du ministre russe Capo d'Istria donna un éclat particulier à la landsgemeinde de 1814. Les années suivantes, Trogen fut fortement éprouvé par la déconfiture de plusieurs maisons de commerce. Les habitants prirent une part active à la guerre du Sonderbund. En 1863, eut lieu la dernière exécution capitale. Actuellement, Trogen est le siège du tribunal cantonal et du tribunal criminel. Les années paires, la landsgemeinde se tient, le dernier dimanche d'avril, sur la place du village ; les années impaires, elle se réunit à Hundwil.

A Trogen s'imprime et s'édite depuis 1722 l'*Appenzeller Kalender* ; en 1828 fut fondée, par le médecin Joh. Meyer, l'*Appenzeller Zeitung*. Des bourgeois considérés de Trogen fondèrent au XIXe s. d'importantes œuvres de philanthropie ; en 1821, l'historien Johann-Caspar Zellweger, le lieutenant-colonel Honnerlag et trois autres Appenzellois créèrent un établissement d'éducation pour les classes supérieures du pays, qui fut l'origine de l'actuelle école cantonale des Rh.-Ext. d'Appenzell. En 1824, J.-C. Zellweger fonda aussi la maison d'éducation zur Schurtanne (l'actuel orphelinat). En 1874, fut ouvert l'hôpital du district du Mittelland. En 1903, on inaugura le chemin de fer Saint-Gall-Speicher-Trogen. *Population* : 1751, 1955 habitants ; 1860, 2942 ; 1900, 2498 ; 1930, 1966. — *AU.* — G. Walser : *Appenzeller Chronik.* — K. Ritter : *Die Teilung des Landes Appenzell.* — J.-C. Zellweger : *Der Kanton Appenzell.* — G. Rüesch : *Der Kanton Appenzell.* — J. Signer : *Die Wappen der Gemeinden des Kts. Appenzell A.-Rh.* [E. Sch.]

TROGER. Familles de Fribourg, Uri et Zurich.

A. **Canton de Fribourg.** Famille éteinte, originaire de Zoug, qui vécut à Fribourg aux XVIIe et XVIIIe s. et y fut reçue dans la bourgeoisie. Plusieurs de ses membres furent orfèvres : OSWALD, bourgeois de Fribourg 1603. † avant 1620 ; ADAM, son frère, bourgeois 1620. † avant 1647 ; PIERRE-IGNACE, fils du précédent, 1626-1698. — *SKL.* — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

B. **Canton d'Uri.** Famille éteinte au XIXe s. Ce nom passe pour avoir été adopté au XIVe s. par les von Silenen. *Armoiries* : de gueules à deux sapins de sinople passés en sautoir ; à partir de 1522, augmentation de deux étoiles d'or et de deux fleurs de lys du même. JAKOB, † 1443 au siège de Rapperswil ; JOHANN, † à Saint-Jacques sur la Birse 1444 ; KASPAR et WALTER, ce dernier secrétaire d'État, † en 1515 à Marignan. — 1. ***Heinrich,*** selon *LL* « Heinrich von Silenen, dit Troger », est peut-être originaire de Silenen, mais habitait Schattdorf. Capitaine général du pays, chef des Uranais à Giornico 1478, bailli de la Léventine 1484-1487, bailli du Rheintal 1494-1495, député à la Diète 1492-1517, landammann 1499, 1500, 1507 et 1508. Son fils —

2. ***Jakob,*** à Schattdorf, du Conseil, député à la Diète 1519-1534, bailli fédéral à Neuchâtel 1517, landammann 1523-1526 et 1531-1534, conduisit en 1526, en qualité de colonel, 8000 volontaires au pape Clément VII, mais fut surpris et défait à Carran par un ennemi supérieur en nombre. Il était du parti de la France, fut délégué avec d'autres en 1522 aux cérémonies du baptême du prince Charles, fils de François Ier ; c'est à cette occasion que lui fut accordée l'augmentation d'armoiries mentionnée ci-dessus et le rang de chevalier français. Il fut un des commandants des troupes dans la bataille de Cappel en 1531 ; envoyé en mission auprès de l'empereur Charles-Quint et de la Diète de Ratisbonne en 1532. † 7 juin 1534. — 3. HEINRICH, fils du n° 2, du Conseil, chevalier de Saint-Michel, bailli de Mendrisio 1546-1548, député à la Diète 1551-1579, capitaine au service de France dans le Piémont 1556, membre du Conseil de guerre dès 1554 ; administrateur d'église de Schattdorf 1561. Fut en relations amicales avec le cardinal Borromée, qui lui fit présent de sa croix cardinalice en or. La ville de Zoug lui conféra la bourgeoisie d'honneur en 1552. † vers 1582. — 4. MARTIN-ADAM, orfèvre, vécut à Altdorf dans la seconde moitié du XVIe s., y mourut avant 1602. Plusieurs de ses ouvrages sont conservés au Musée national suisse, au Musée historique de Bâle et à l'église paroissiale d'Altdorf. — 5. ***Johann-Jakob,*** fils du n° 3, à Altdorf, secrétaire d'État 1565, du Conseil, bailli de Mendrisio 1570-1572, député à la Diète 1570-1606, capitaine, chevalier de Saint-Michel 1587, bailli local d'Altdorf, hospitalier et administrateur d'église d'Altdorf, vice-landammann 1586-1588, landammann 1588, 1589, 1601 et 1602. Envoyé en mission en France par les cantons catholiques 1576 ; un des fondateurs de la Ligue d'or, à Lucerne, le 5 oct. 1586. Envoyé en mission auprès du pape Grégoire XIV en 1591 pour le féliciter de son accession ; député à Milan en 1604 pour prêter serment à l'alliance. † 1607. Ses fils sont les nos 6 à 8 : — 6. ***Kaspar-Roman,*** hospitalier à Altdorf 1600-1602, du Conseil, bailli de Mendrisio 1618-1620 et 1642-1644, vice-landammann 1623-1626, capitaine général 1625, landammann 1627 et 1628, député à la Diète 1626-1651 ; envoyé à Turin en 1634 pour y jurer l'alliance des VI cantons catholiques avec le duc Victor-Amédée. Capitaine et chevalier des SS. Maurice et Lazare 1621. † 2 juin 1651. — 7. JOHANN-HEINRICH, * 1569, du Conseil, administrateur d'église à Altdorf 1596-1598, chevalier, capitaine au service de France, député à la Diète 1598-1611, intendant de l'arsenal 1599 et membre du gouvernement jusqu'à sa mort, en juin 1611. Organiste à Altdorf 1601-1602. — 8. JOHANN-WILHELM, du Conseil, chevalier, administrateur d'église 1606-1608, constructeur de l'église paroissiale d'Altdorf, bailli de Locarno 1604-1606, intendant de l'arsenal 1610 et membre du gouvernement. † vers 1626. — 9. JOHANN-HEINRICH-EMANUEL, du Conseil, fit don à des œuvres de bienfaisance et d'église, de ses biens à Bellinzone. † 1647 à Rome. — 10. JOHANN-JAKOB, fils du n° 6, * 1602, secrétaire baillival à Mendrisio 1619-1653, capitaine au service de France, reçut en 1627 une chaîne d'or du roi ; il voulut, selon *LL*, consacrer 90 000 florins à la fondation d'un chapitre de chanoines à Altdorf. Cette offre n'ayant pas été acceptée, Troger fit don de cette somme, ainsi que de ses propriétés foncières à Mendrisio, à l'hôpital de Milan. † 11 janv. 1667. — 11. ***Hieronymus*** (Johann-Christoph), fils du n° 6, * 1623, conventuel de

Franz Troger (n° 12). D'après un portrait à l'huile. (Musée hist., Uri).

Muri, curé de Homburg 1652, puis préposé du château de Klingenberg, prieur de Muri 1658 ; fut élu abbé de Muri le 22 août 1674. Il fit prospérer cette maison religieuse, l'orna, ainsi que l'église, de tableaux et d'autels d'une grande valeur artistique, acquit cinq nouvelles cloches et défendit avec vigueur et prudence les droits de son abbaye. † 9 mars 1684. — 12. ***Franz*** (Johann-Karl-Hieronymus), * 27 oct. 1652, entra en 1670 au couvent de Fischingen, professeur de théologie 1677, archiviste et notaire apostolique 1680, nommé abbé le 10 mars 1688 ; en 1693, il fit l'acquisition de la moitié de la juridiction du Tannegger Amt, qui manquait au couvent ; constructeur de la chapelle Sainte-Idda 1704-1718, bienfaiteur de la chapelle de Bauen. Fit frapper en 1726 un ducat commémoratif du 50e anniversaire de sa prêtrise. † 30 avril 1728. La bibliothèque cantonale de Frauenfeld possède un manuscrit de sa main, le *Collectarium...* — 13. ***Meinrad,*** * 31 août 1696 à Rheinfelden, entra en 1717 au couvent de Saint-Blaise, professeur de théologie à Saint-Blaise, Gengenbach et à l'université de Salzbourg, prieur de Klingnau 1740-1746, puis de Guntwil, finalement prieur et doyen de Saint-Blaise et d'Oberriedt ; fut élu abbé de Saint-Blaise le 28 avril 1749 et y introduisit l'imprimerie. Protecteur de la science et de l'école conventuelle ; auteur de *Aculeata refutatio scabiosae cujusdam bibliopolae Norimbergensis epistolae contra P. Marquardi Herrgott genealogiam Habsburgicam.* † 14 oct. 1764. — *Freiburger Diözesanarchiv* 1874, p. 187. — *Scriptores Ordinis S. B. in Imperio Austriaco-Hungarico*, 484. — La famille s'éteignit avec — 14. KARL-ANTON, à Altdorf, * 8 janv. 1741, avocat général, du Conseil 1778, administrateur de l'église d'Altdorf 1789-1793, directeur des sels. † 1804. — *LL.* — *LLH.* — *AS* I. — F. Girard : *Nobil. Suisse* II, p. 92 ; III, p. 165. — E.-F. v. Mülinen : *Helvetia sacra* I, p. 91, 109. — K. Kuhn : *Thurgovia sacra*, p. 82. — M. Kiem : *Muri* II, p. 47. — C. Wirz : *Akten über die dipl. Beziehungen der röm. Kurie zur Schweiz 1512-1552.* — J. Strickler : *Aktensammlung zur schweiz. Reformationsgesch.* — *Festgabe zur Eröffnung des hist. Museums*, p. 33, 48, 121. — *KSB* 1867, p. 37. — *ZSK* 1912, p. 263 ; 1915, p. 140, 146. — *Gfr.* Reg. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *Nbl. von Uri*, notamment 1909, p. 59 ; 1910, p. 31 ; 1913, p. 52 ; 1914, p. 43 ; 1917, p. 50 ; 1920, p. 63 ; 1924, p. 17. — Généalogies uranaises (Mns. Arch. Uri). — E. Huber : *Armorial uranais.* [Fr. GISLER.]

Meinrad Troger (n° 13). D'après un portrait à l'huile (Musée hist., Uri).

C. **Canton de Zurich.** Famille éteinte de Zurich. — HANS, tailleur de pierre, de Saint-Gall, bourgeois 1426. — JOHANNES, prévôt de corporation de 1444 à 1459, bailli de Hottingen de 1451 à 1458. — *LL.* — Livre des bourgeois. — Dürsteler G. [† F. HEGI et P. KLÆUI.]

TROILLET, TROLLIET. Familles des cantons de Genève, Valais, Vaud.

A. **Canton de Genève.** TROLLIET, TROILLET. Familles genevoises. I. — JEAN, secrétaire et maître des requêtes du duc de Savoie, vidomne de Genève 1506-1509, fut reçu bourgeois gratis en 1506. Il se fit détester et fut remplacé comme vidomne par Amé Conseil. Il fut aussi auditeur des comptes du prince-évêque de Genève 1515, 1520. † avant 1521. *Armoiries* : d'azur à l'épée d'argent en pal, accompagnée de deux losanges du même. — *RC.* — Covelle : *LB.* — Galiffe et Mandrot : *Armorial genevois.* — Sordet : *Dict.* — J.-A. Gautier : *Hist. de Genève.* — F. Bonivard : *Chroniques.* — Archives d'État Genève : Mns. Dufour ; Galiffe : Matériaux généalogiques.

II. — PIERRE, accusé d'avoir voulu livrer la ville au duc Emmanuel-Philibert, avec Taravel, Lambert et J. Balard, eut un procès en 1582, qui, repris en 1585, aboutit à sa condamnation à mort le 8 mars. — J.-A. Gautier : *Hist. de Genève.* — *RC.* [H. G.]

III. — JEAN, * à Genève, ermite en Bourgogne, sollicita du Conseil (1545) une place de ministre dans l'Église, mais fut écarté par Calvin qui le jugeait indésirable. Devint notaire. Il joua un rôle important, aux côtés d'Ami Perrin, dans le parti de l'opposition au réformateur. Il reprit en 1552 les attaques de Bolsec contre Calvin, accusant celui-ci de faire Dieu « auteur du péché », signalant les « contrariétés » de l'*Institution* et opposant la doctrine de Melanchton à celle de Calvin. Vu la gravité de l'affaire, Calvin appela à son aide Farel et Viret. Au bout de cinq mois de discussion, le Conseil se prononça en faveur de la doctrine de Calvin. — J.-A. Gautier : *Hist. de Genève* III, 223, 454. — Ami Roget : *Hist. du peuple de Genève* II, 171 ; III, 235. — Eug. Choisy : *La théocratie à Genève au temps de Calvin* 72, 121. — E. Doumergue : *Jean Calvin* VI, 162. [Eug. Ch.]

B. **Canton du Valais.** TROILLET. Famille de Bagnes dès le XIVe s. — 1. PIERRE, notaire, 1404. — 2. PIERRE, curial de la vallée de Bagnes 1481, charge qui devint héréditaire dans la famille. — 3. PIERRE-ANTOINE, fils du n° 2, notaire, major de Monthey 1524, acquit des Montheolo la métralie de la vallée de Bagnes 1519. Anobli par le duc de Savoie. — 4. FRANÇOIS, 1853-1916, avocat, juge d'appel, député au Grand Conseil. — 5. MAURICE, membre du Conseil d'État dès 1913, président 1916, 1921, 1926, 1930, député au Conseil national dès 1920. Il présida à la fondation de l'école d'agriculture de Châteauneuf en 1923. — 6. FRANÇOIS, chanoine, prieur de l'abbaye de Saint-Maurice en 1920. — Archives de Bagnes et de Monthey. — Notes de la famille. [Ta.]

C. **Canton de Vaud.** TROILLET. Familles à Seigneux 1311, Lausanne 1500, Martherenges 1536, Rolle 1548, Henniez 1565, Daillens 1667. — 1. PIERRE, de Bagnes (Valais), à Rolle en 1548 ; cette famille, qui s'éteignit au XVIIIe s. portait l'alias d'Allinges. — 2. CHRISTOPHE, de Bagnes, régent à Lausanne en 1604. — 3. CHRISTOPHE, fils du n° 2, † 1664, pasteur à Daillens (Vaud) dont il devint bourgeois. — 4. Marie, dite MARIO, 1831-1895, descendante du n° 3, femme de lettres, auteur de : *Un vieux pays*, *Croquis valaisans*, *Silhouettes romandes*, *Nouvelles silhouettes* ; un monument lui a été érigé à Vérossaz (Valais) en 1921. — *PS* 1921. [M. R.]

TROINEX (C. Genève, Rive gauche. V. *DGS*). Com. et Vge. Anciennes formes : *Triuniacum* ; vers 1100, *Tronacum* ; *Trosnay* ; 1200, *Troisnacum. Armoiries* : d'azur au château fascé de trois ceintures en relief de pierres non équarries et sommé de trois tours crénelées, celle du milieu carrée et plus élevée, le tout d'argent. Villa romaine au lieu dit Troinex-la-Ville. Près de Troinex, sur la route de Bossey, s'élevait jusqu'en 1877 un tumulus surmonté d'une pierre sculptée avec 4 femmes, appelée la Pierre aux dames, probablement des *matres* de l'époque gallo-romaine. Dans le tumulus il y avait quatre tombeaux de l'âge du bronze ou du début de l'époque halstattienne, et, au-dessus, à côté de la pierre, un menhir couché. Non loin de là, à Pierre-Grand, il y avait un menhir haut de huit mètres qui a disparu. En 1302, Troinex dépendait du prieuré de Saint-Victor qui y possédait une tour ou maison-forte, située près de Troinex-école. Il formait une paroisse ; l'église s'élevait à Marsillon et relevait de Saint-Victor. Troinex, annexé au territoire genevois en 1816, fut réuni à la commune de Veyrier et forme une commune depuis 1817. La famille des chevaliers de Troinex, citée dès 1201, eut des démêlés avec le prieuré. — *Regeste genevois.* — Salverte : *Notice sur quelques monuments anciens situés dans les environs de Genève.* — A. Favre : *Description géol. du C. de Genève.* — *Genava* IV, 256 ; VII, 38. — *Armorial des Com. genevoises.* [L. B.]

TROISTORRENTS (C. Valais, D. Monthey. V. *DGS*). Com. et Vge qui faisait partie de la châtellenie de Monthey. La basse justice était rendue par le métral. Au militaire, Troistorrents et son castel Perrayaz devaient au château vieux à Monthey, sous la Savoie, un

soldat armé pour le gué. Il releva de la grande bannière de Monthey sous la domination des Haut-Valaisans. Un juge lui fut accordé en 1786. Sous le nouveau régime, Troistorrents forma une commune ; elle fut occupée en 1847 par un contingent fédéral. Au spirituel, le village releva d'abord de Collombey et fut érigé en paroisse en 1268. La chapelle primitive, agrandie, brûla vers 1605 ; une deuxième église fut utilisée jusqu'en 1702 et remplacée par l'édifice actuel. — Gremaud I-VIII. — Rivaz. — Hyacinthe Carraux : Mns. — Arch. locales et de l'abbaye de Saint-Maurice. [Ta.]

TROLL. Famille de Winterthour connue depuis 1400 environ. *Armoiries* : d'azur à une clarine d'or surmontée de deux étoiles du même et accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. HANS, directeur de l'hôpital 1583. † 1590. — 2. JAKOB, fils du n° 1, 1557-1622, directeur du sel, juge de la ville 1591. — 3. HEINRICH, fils du n° 2, * 1615, juge de la ville 1654, vice-bourgmestre et trésorier 1672, avoyer 1673-1682. † 1682. — *LL.* — *LLH.* — *Nbl. der Stadtbibliothek Winterthur* 1919. — 4. JOHANN-HEINRICH, 1er juil. 1756 - 9 mai 1824, dessinateur, peintre de fleurs et paysagiste, graveur à Dresde, en Italie et à Paris d'où la Révolution le chassa ; à Winterthour dès 1793, puis en Italie et à Paris. † à Winterthour. Son œuvre principale est une série de sept vues suisses en aquatinte (lacs suisses). — *SKL.* — *Nbl. der Künstlerges. Zürich* 1825. — 5. ***Johann-Konrad,*** neveu du n° 4, * 23 mai 1783 à Gottlieben, † 7 mars 1858, instituteur à Winterthour 1806. Il est l'auteur de la réorganisation scolaire de la ville 1819 ; maître de langues classiques au gymnase 1820, recteur 1820 - 1856. Auteur de publications pédagogiques et historiques : *Leben unser. Schule,* 1817 ; *Gesch. der Bürgerbibl.zu Winterthur,* dans *Winterthurer Nbl.* 1835 ; *Joh.Jak. Sulzer,* dans *Nbl.* 1836 ; *Gesch. der Stadtkirche Winterthur,* dans *Nbl.* 1837-1854 et 1858. Principal ouvrage : *Gesch. v. Winterthur,* 8 vol., 1840-1850. — *ADB.* — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — *Sonntagspost des Landboten* 1886. — A. Isler : *Winterthur in Wort und Bild.* — *Neues Winterthurer Tagblatt,* 27 oct. 1928. — K. Dändliker : *Zürich* III. — A. Künzli : *Winterthurer Bürgerbuch.* [P. KLÆUI.]

Johann-Konrad Troll.
D'après une lithographie de D. Stäbli.

TROLLER. Familles de Lucerne, de Knutwil et des environs, originaires de Starrkirch, d'où elles se fixèrent à Aarau et à Rorschach. — VIKTOR, 19 déc. 1856 - 1 juin 1926, copropriétaire des usines électriques fondées en mai 1886 à Thorenberg (Com. Littau). Lucerne ayant racheté l'entreprise, Viktor devint chef des services électriques de la ville. — *Vaterland* 1926, nos 134, 136. — JOSEF, de Triengen, député au Grand Conseil dès 1911, président 1927. [P.-X. W.]

TROMBERT (TURUMBERT). Nom porté par une famille notable de Genève, originaire de Faucigny, probablement de Ville-la-Grand, et par plusieurs personnages isolés. — 1. TROMBERT, prieur à Satigny 1257. — 2. VINCENT Trombert, ou Turumbert, cité parmi les six notables qui repoussèrent, le 6 juin 1307, le comte de Genevois et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. — 3. GIRODET, de Villette, tua Miet, fils de Gui Tavel à Moillesulaz en 1317. A l'occasion des troubles que ce meurtre amena, Hugues de la Rochette, bailli du Chablais et châtelain de Chillon, et le châtelain de Versoix, firent garder la ville par leurs hommes. — 4. JACQUES, seigneur des Terreaux et des Bois. — 5. PIERRE, fils du n° 4, seigneur des Terreaux et des Bois en 1480. Avec son frère — 6. FRANÇOIS, seigneur de Plagnies, Pierre devint en 1486, seigneur d'Ambilly-Gaillard, Juvigny, Romagny, avec des terres à Vandœuvres, etc. — 7. BERTRAND, fils du n° 5, seigneur des Terreaux 1488, lieutenant du vidomne et châtelain de l'Ile dès 1521. [G. V.]

TROMPETTA. Famille fribourgeoise éteinte, dont le nom, formé d'un surnom provenant d'un instrument de musique, est cité en 1447 dans la personne de Pierro Trompetta dit Fisti, bourgeois de Fribourg. — 1. JACOBUS, son fils, connu aussi sous le nom de *Tubicen,* reçu bourgeois de Fribourg 1478, curé de Courtion 1454-1478, de Marly 1480-1491, recteur de l'église Notre-Dame à Fribourg 1500. Calligraphe de talent, il a laissé une copie du manuscrit : *Passionale sanctorum,* actuellement à la Bibliothèque cantonale de Fribourg. Le couvent de Hauterive fut l'héritier de ses biens. † 1503. — 2. PETERMANNUS, parent du n° 1, moine cistercien de Hauterive 1503, prieur du couvent 1535-1559. — Paul Æbischer : *Sur l'origine et la formation des noms de famille,* p. 85. — Alex. Daguet : *Notes sur le mouvement intellectuel de Fribourg au XVe s.,* dans *ASHF* II. — Fuchs-Raemy : *Chron. frib.* — A. Dellion : *Dict.* IV, 401 ; VI, 416 ; VIII, 318, 332. — Alb. Büchi : *Freiburgs Bruch mit Œsterreich,* dans *Collectanea frib.* — *FG* VI, 188. — F. Brulhart : *Étude historique sur la littérature fribourgeoise.* — Alf. Raemy : *Livre d'or.* — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

TRONCHET. Famille bourgeoise de Lausanne, originaire d'Égli en Faucigny. — PIERRE, banneret et propriétaire de l'hôtel de l'Ange, compromis dans la conjuration du bourgmestre Isbrand Daux, qui voulait livrer la ville de Lausanne au duc de Savoie, fut condamné à mort et exécuté à Berne le 11 février 1589. — M. Reymond : *La conjuration d'Isbrand Daux,* dans *RHV.* [M. R.]

TRONCHIN. Famille de Champagne dont deux membres s'établirent à Genève et firent souche. Filiation ininterrompue à partir d'Edme vivant dans la seconde moitié du XVe s. à Troyes. *Armoiries* : d'azur à l'aigle d'or, les pattes accostées de deux fleurs de lys d'or. — 1. RÉMI, petit-fils d'Edme, capitaine au service d'Henri IV, marchand chaudronnier, venant de Troyes, habitant 1572, bourgeois de Genève 1579. Commandant du fort du pont d'Arve 1589. † 26 ou 27 nov. 1609 à 70 ans. — 2. THÉODORE, fils du n° 1, 1582 - 19 nov. 1657, pasteur à Genève dès 1608, doyen de la Compagnie 1649-1657. Auprès du duc de Rohan aux Grisons 1632, député avec Diodati au synode de Dordrecht 1618-1619, député aux conférences tenues avec Duraeus 1655. Professeur d'hébreu à l'académie 1608 - 1618, de théologie 1615 - 1656, recteur 1610-1615. A publié *Cotton plagiaire.* Héritier des papiers et portraits de Th. de Béze et d'Agrippa d'Aubigné. — Aug. Bouvier dans *Genava* 29. — Plattard : *Introd. au suppl. à l'Hist. univ. d'A. d'Aubigné.* — 3. NICOLAS, frère du n° 2, 1602-1651, capitaine au service de Suède, chirurgien à Genève ; banni pour apostasie 1635. — L. Gautier : *Médecine.* — 4. JEAN-ANTOINE, neveu du n° 3, professeur extraordinaire de langue française à l'académie de Franeker (Frise) de 1667 à sa mort 1688. — Bœles : *Frieslands Hoogeschool, en het R. Athenaeum te Franeker.* — Arch. d'État Genève : Mns. Th. Dufour 20. — Bibl. Soc. hist. Gen. : Mns. Eug. Ritter II, L. Dufour-Vernes IV. — 5. LOUIS, fils du n° 2, 1629-1705,

Théodore Tronchin (n° 2).
D'après un portrait à l'huile (Coll. Maillart).

pasteur à Lyon 1654-1661, à Genève 1662-1705, doyen de la Compagnie 1698 - 1705. Professeur de théologie à l'académie 1662-1705, recteur 1663-1668. — *Nouvelles de la république des lettres*, mai 1706. — 6. JEAN Tronchin du Breuil, 1640 ou 1641-1721, arrière-petit-neveu du n° 1. Se fixa en Hollande où il obtint le privilège de la *Gazette françoise*, continuée par ses fils (Amsterdam 1691-1762). Branche éteinte à la fin du XVIII[e] s. Éditeur des *Lettres sur les matières du temps*, dont on lui donne la paternité ; auteur de *Relation sur la campagne de Flandre* et autres ouvrages dont la liste est dans Quérard : *La France littéraire*. — *Journal des savants*, éd. de Hollande, 1721. — 7. ANTOINE, fils du n° 5, 1664-1730, D[r] en droit, auditeur 1697, conseiller 1704, syndic 1715, 1719, premier syndic 1723, 1727, lieutenant 1722, 1726-1729. Envoyé deux fois à Turin avec Trembley 1715. Auteur de : *L'état du gouvernement présent de la Rép. de Genève*, 1721, inséré par Leu dans son éd. allemande du *De Republica Helvetiorum* de Simler et réimprimé dans *MDG* XXV. — Ed. Favre : *La collaboration d'Ant. T. aux travaux hist. de J.-J. Leu* dans *MDG* XXV. — 8. JEAN, frère du n° 7, 1672 - 5 mars 1761, auditeur 1708, châtelain de Jussy 1713, procureur général 1718-1723, conseiller 1730-1734, destitué par le parti populaire. — 9. PIERRE, fils du n° 7, * 1694, auditeur 1731, bourgeois de Lavigny 1739. — *Livre d'or des familles vaudoises*. — *DHV*. — 10. LOUIS, frère du n° 9, 3 sept. 1697-1756, pasteur à Satigny 1725, à Saconnex 1729, à Genève 1731 ; professeur de théologie à l'académie 1737. — 11. Jean-ROBERT, frère du n° 10, 1702-1788, banquier, fermier général à Paris 1762. Il acheta en 1755 une propriété à Saint-Jean pour Voltaire, les Délices, que ce dernier lui rendit en 1765. — 12. FRANÇOIS, frère du n° 11, 1704-1798, auditeur 1751, conseiller 1754-1768 et 1782-1790. Il réunit une collection de tableaux, dont 200 furent achetés en 1771 par l'impératrice Catherine. Une seconde collection, de 256 numéros, fut vendue en 1801, sauf 30 tableaux. Ami de Voltaire, Diderot, Grimm, etc. Auteur de : *Marie Stuart*, tragédie ; *Mes récréations dramatiques*, 5 vol. — Quérard : *France littéraire*. — E. Rivoire : *Bibl.* 991, 2896, 3402. — H. Tronchin : *Le conseiller François T.* — 13. ***Théodore***, arrière-petit-fils du n° 2, * 24 mai 1709 à Genève, † 30 nov. 1781 à Paris. Célèbre médecin, bourgeois d'Amsterdam 1730, membre des nobles patriciens de Parme 1764. D[r] med. à Leyde 1730. La même année, il se fixa à Amsterdam et devint président du collège des médecins. Revenu à Genève en 1754, il fut nommé professeur honoraire en médecine 1755. Il donna des cours d'anatomie, puis il alla s'établir à Paris comme premier médecin du duc d'Orléans 1766. C'est à Amsterdam qu'il posa les fondements de sa grande notoriété. Propagateur de l'inoculation sur le continent dès 1748, hygiéniste, pharmacologue aussi. Il eut dans sa clientèle des personnes de tout rang, souverains, nobles, hommes du monde, hommes de lettres, fut en correspondance avec des médecins célèbres et devint membre de plusieurs corps savants : Académie de chirurgie de Paris 1765, Société royale de Londres, etc. — L. Gautier : *Médecine*. — Quérard : *France littéraire*. — H. Tronchin : *Un médecin du XVIII[e] s. Th. T.* — *Nieuw Nederlandsch biogr. woordenboek*, 4[e] éd. V. — A. v. Haller : *Bibliotheca anatom.* II. — Condorcet : *Éloge*, dans *Hist. de l'Acad. roy. des sciences* 1782. — Grimm : *Corresp. litt.* janv. et mai 1782. — 14. JEAN-ROBERT, fils du n° 8, 1710-1793 à Rolle, fut envoyé à Turin avec Mussard 1739 et 1740, procureur général 1760. Il requit contre l'*Émile* et le *Contrat social* 1762 (*RC* 1762 ; — *Annales J.-J. Rousseau* III et XV ; conclusions dans *Doc. off. sur la condamnation de l'Émile et le Contrat social*). Ami de Montesquieu. Auteur de *Lettres écrites de la campagne*. — Voir E. Rivoire : *Bibl.* — Quérard : *France litt.* — 15. JEAN-ARMAND, fils du n° 9, 9 avr. 1732 - 6 févr. 1813, ministre de la République à Paris 1785-1792. — 16. Charles-RICHARD, 1763 - 19 juil. 1835, à Évian, conseiller d'État 1814-1821. Il fonda et dota la Caisse d'Épargne 1816, créa des institutions de bienfaisance, fit des dons et des legs. — J. Cougnard : *La Caisse d'épargne*. — L. Gautier : *L'Hôpital général de Genève*. — 17. AUGUSTE, petit-fils du n° 13, colonel au service de Prusse, chambellan, sénéchal de Beurath. Souche d'une branche allemande qui doit encore exister. — 18. Armand-HENRI-Louis, petit-fils du n° 15, 1794-1865, capitaine au service des Pays-Bas, lieutenant-colonel fédéral d'artillerie. — 19. HENRY, petit-fils du n° 18, 1853-1924, auteur des biographies des n[os] 12 et 13. Son fils — 20. ROBERT, * 1883, est le dernier représentant mâle en Suisse. — Cette famille possède des archives contenant de précieux manuscrits. — Galiffe : *Not. gén.* II, 2[e] éd. et mns. — Sordet : *Dict.* — *AGS* III. — *France protestante*. — de Montet : *Dict.* — *LL.* — *LLH.* — Ch. Borgeaud : *Académie de Genève*. — H. Heyer : *Église de Genève*. — J. Senebier : *Hist. litt.* — V. Rossel : *Hist. litt.* — Sayous : *XVIII[e] s. à l'étranger*. — F.-T.-L. de Grenus : *Fragm. biogr. et hist.* — J. Picot : *Hist. de Genève*. — Archinard : *Les théol. du nom de T.*, dans *Bull. hist. du protest. français* 1864. — Gaberel : *Voltaire et les Genevois*. — Desnoiresterres : *Voltaire aux Délices*. — J. Crosnier dans *Nos anciens* VIII. — Archives d'État Genève. [André DUCKERT.]

Antoine Tronchin (n° 7). D'après un portrait à l'huile de Robert Gardelle.

Théodore Tronchin (n° 13). D'après un portrait à l'huile.

TROSSI, TROSSEN. Famille uranaise, établie d'abord à Wassen, puis à Altdorf et Attinghausen, éteinte au XVIII[e] s. — MARTIN, construisit le pont de la Reuss près du Pfaffensprung et reçut en 1471 de la landsgemeinde la bourgeoisie cantonale ; d'autres l'obtinrent en 1496, 1501, 1546. — JAKOB, † à Marignan 1515. — La famille, qui compta plusieurs conseillers, fit de fréquentes donations à l'église paroissiale de Wassen. — Voir *Landleutenbuch*, aux Archives d'État. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 25, 76. — *Gfr.* 27, p. 268. — *Nbl. von Uri* 1898, p. 8 ; 1911, p. 70. [Fr. GISLER.]

TROSTBERG, de. Famille noble du canton d'Argovie, éteinte au XV[e] s., apparentée aux seigneurs de Liebegg, avec lesquels elle eut longtemps des propriétés communes. *Armoiries* : de gueules à trois (plus tard deux) pals échiquetés d'azur et d'argent, à un chef d'or. — RUDOLF cité de 1360 à sa mort, 1420, chanoine de Coire 1377, doyen 1387, chanoine de Zofingue et Werd. — Plusieurs membres de la famille furent chevaliers. Le minnesinger von Trostberg (*ADB* 38) était originaire du Tyrol et n'appartenait pas à cette famille. — La famille argovienne avait le nom de son château ancestral (Trostburg), qui, au milieu du XIV[e] s. déjà, passa aux mains des seigneurs de Reinach. Hans-Rudolf von Reinach le remit, le 18 avril 1415, aux Bernois, auxquels il devait demeurer ouvert. Les droits seigneuriaux attachés au château comprenaient, entre autres, la basse juridiction des villages de Teufental, Dürrenäsch, Boniswil, Leutwil et Zezwil. En 1486, la seigneurie passa aux Hallwyl, qui fondèrent au château une chapelle ; en 1616, le château de Trostburg fut acheté par la ville de Brugg, mais Berne se fit donner la préférence, en vertu de ses droits souverains et revendit, la même an-

née, le château à plusieurs particuliers. Depuis lors, Trostburg est resté propriété particulière ; il tomba en ruines, tandis que des bâtiments nouveaux s'élevaient sur ses avancées. — W. Merz : *Burganlagen und Wehrbauten* II-III. — *LL.* — *AHS* 16. — *MGS* III. — *Gfr.* Reg. — *Aargauer Tagblatt* 1922, n° 54. [H. Tr.]

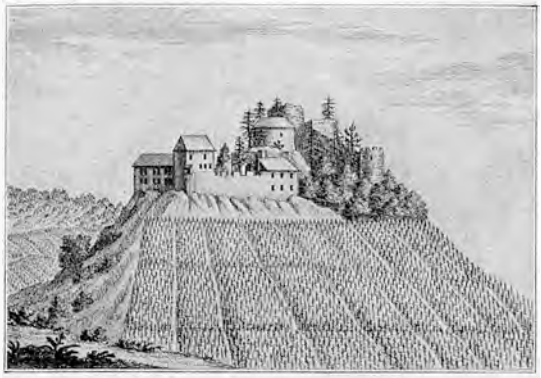

Le château de Trostburg en 1754. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

TROTTER. Famille éteinte de Zurich. — Hans, bourgeois 1401. — Rudolf, tonnelier, prévôt de corporation 1420-1430, bailli de Wollishofen 1423-1430. — *LL.* — Archives d'État Zurich. — *Dok. Waldmann.* — *Gfr.* 43, p. 17, 94. [† F. Hegi et P. Klæui.]

TROTTET. Familles des cantons du Valais et de Vaud.

A. **Canton du Valais.** Famille venue d'Arbusigny (Savoie) à Monthey en 1826 avec Jean. Son petit-fils — Maurice, 1877-1930, avocat, président de Monthey 1914, député au Grand Conseil, président 1922. [Ta.]

B. **Canton de Vaud.** Famille d'Écoteaux 1425, Oron, La Tour-de-Peilz. — Jean-Philippe, 1818-1862, théologien, pasteur à Stockholm, puis à La Haye, auteur d'études religieuses et d'un volume sur le *Génie des civilisations.* — de Montet : *Dictionnaire.* [M. R.]

TROUILLAT. Famille de Porrentruy. — Joseph, 1815-1863, professeur au collège de Porrentruy 1836-1861, bibliothécaire 1837-1861 et conservateur des archives de la principauté épiscopale de Bâle 1841-1863 ; maire de Porrentruy 1847-1861, rédacteur de la *Gazette jurassienne*, député au Grand Conseil. A publié plusieurs ouvrages d'histoire jurassienne, entre autres : *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, 5 vol., 1852-1867 (le dernier vol. a paru par les soins de Vautrey). — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* [A. Sch.]

TROVAMALE, TROVAMALLIS, Lorenzo, cité en 1447 comme vicaire du Val Lugano pour les Sanseverino. — Thomaynus, D^r^ en droit, cité en 1444, 1458 et 1464 comme vicaire du Val Lugano pour les Sanseverino. — *BStor.* 1895. — *Monitore di Lugano* 1922. — L. Brentani : *Miscellanea Storica.* [C. T.]

TROVINO. Ancienne famille de Lugano, appelée primitivement Gamardi. — 1. Anna Gamardi, supérieure des humiliées de Sant'Antonio de Lugano 1329. — 2. Andreolo Gamardi, dit Trovino, cité de 1444 à 1445 comme maître horloger à Lugano. — 3. Antonio, cité comme *maestro da muro* de 1458 à 1480, portait tantôt le nom Gamardi, tantôt celui de Trovino. — 4. Giovanni-Antonio, prêtre, maître d'école et maître horloger cité de 1531 à 1560 ; il enseignait depuis 1551. Il portait exclusivement le nom Trovino. — L. Brentani : *Miscellanea Storica.* [C. T.]

TROXLER (Trochsler, Trechsler, Drechsler). Familles bourgeoises du canton de Lucerne, représentées en particulier à Münster, Willisau et Hildisrieden, depuis le XIV^e^ s. — Bircher : *Liber vitae*, 1640. — *Gfr.* 10 et 34. — M. Estermann : *Stiftsschule*, p. 165. — *Münsterer Zeitung* 1912, n° 14 ; 1914, n° 35 ; 1921, n° 12. — *Vaterland* 1914, n° 92. — *Armoiries* : d'azur à une flèche d'argent accostée de deux étoiles d'or, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1 et 1*a.* Adam (père et fils), ammanns de Münster, † 1641 et 1685. — *Gfr.* 34. — 2. Ildefons, 1741-1810, ammann de Münster, portraitiste et peintre verrier ; auteur d'environ 150 portraits de la galerie des Lucernois célèbres de la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne. — J.-F. v. Balthasar: *Aufschriften.* — M. Estermann : *Stiftsschule*, p. 183.— *SKL.* — 3. ***Ignaz-Paul-Vital,*** de Münster, D^r^ med., * 17 août 1780 ; étudiant à Vienne, il se lia d'amitié avec Beethoven ; médecin à Münster 1806, professeur au lycée de Lucerne 1819-1821, président de la Société helvétique 1822, professeur au gymnase d'Aarau 1823, à l'université de Bâle 1830-1831, révoqué, puis de nouveau professeur à Aarau, professeur à l'université de Berne 1834-1853. S'occupa beaucoup de la revision de la constitution fédérale ; ardent radical, bien qu'adversaire des articles de la Conférence de Baden et de la suppression des couvents. † à Aarau, 6 mars 1866. Auteur de 76 ouvrages de médecine, de pédagogie, de philosophie, de théologie, d'histoire et de politique, notamment *Ueber das Leben und sein Problem*, 1806, réédité par Kern et Bernoulli 1925 ; *Blicke in das Wesen des Menschen*, 1812, réédité par Lauer 1921 ; *Luzerns Gymnasium und Lyceum*, 1823 ; *Die Gesamthochschule d. Schweiz*, 1830 ; *Logik...*, 1829-1830. — Voir nécrologie de J.-L. Æbi, 1866. — J. Gamper : *Troxlers Leben und Philosophie.* — A. Götz : *Troxler als Politiker.* — G. Tobler, dans *ASG* 1915, p. 190. — Dierauer V. — H. Dommann, dans *Gfr.* 81, p. 163. — W. Æppli : *P. V. Troxler.* — Ed. Korrodi : *Geisteserbe der Schweiz.* — 4. Jost, 1827-1893, portraitiste et peintre religieux élève de Deschwanden et de Kaulbach. — *Vaterland* 1893, n° 106. — *SKL.* — 5. Vital, 1829-1898, dessinateur et lithographe. — *SKL.* — 6. Johann-Baptist, bénédictin à Mariastein, 1834-1904, professeur et confesseur à Sarnen, administrateur à Disentis, curé à Saint-Urbain, missionnaire en Amérique. Auteur de *Die Regel des hl. Benedikt*, dans *Gfr.* 39 ; *Exil und Asyl der Klöster Mariastein und Rathausen*, 1879 ; *Trauerrede auf Bischof Lachat*, 1886. — *Album Engelbergense.* — 7. Paul, 1841-1904, administrateur postal à Münster, auteur de *Bourbaki und der Übertritt der französ. Ostarmee in die Schweiz.* — *Luzerner Tagblatt* 1904, n^os^ 73 et 76. — 8. Theodat, fils cadet du n° 3, 1819-1911, D^r^ med., médecin à Saint-Imier, député au Grand Conseil, puis médecin à San Carlos en Argentine. — *NZZ* 1911, n° 337. — *Münsterer Zeitung* 1911, n° 50. — *Luz. Tagblatt* 1911, n° 287. — A. Götz : *Ign. P. V. Troxler*, p. 20. — 9. Georg, * 1867, peintre, auteur de nombreux tableaux d'église, de fresques et de tableaux d'autel. — *SKL.* — *DSC.* — 10. Jost, * 1872, professeur à l'école cantonale de Lucerne, rédacteur de la *Schweizer Schule* ; auteur de *Schweizer Geschichte für Sekundar und Mittelschulen*, 1920. — *DSC.* — 11. Marie, * 1876, institutrice à Lucerne, auteur de pièces de théâtre pour enfants, de jeux de Noël, de *Jeremias* (histoire biblique), 1924. — *Schwyzerstübli* 1931, p. 125. — 12. Joseph, * 1877, professeur et recteur de l'école secondaire de Münster, auteur de *Die neuere Entwicklung des Altkatholizismus*, 1908 ; *Die Mittelschule Münster*, 1866-1916 ; a publié, avec une introduction, les adaptations

Ignaz-Paul-Vital Troxler. D'après une lithographie de Bernard Eglin (Bibl. Nat., Berne).

latines de *La cloche* de Schiller ; collaborateur au *DHBS*. — *DSC*. [J. T.]

TROYON. Famille vaudoise à Cheseaux dès le XVI[e] s. — 1. Frédéric-Louis, 1815-1866, archéologue ; il se destinait à la théologie, lorsque la découverte de tombeaux burgondes dans le domaine paternel de Bel-Air, à Cheseaux, orienta tout autrement sa carrière. Il étudia, l'un des premiers, l'ensemble des monuments de l'antiquité préhistorique en Europe, et publia, entre autres : *Description des tombeaux de Bel-Air*, 1841 ; *Habitations lacustres de la Suisse*, 1857 ; *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, 1860 ; l'*Homme fossile* ; enfin, après sa mort, on édita ses *Monuments de l'antiquité dans l'Europe barbare*. Nommé en 1852 conservateur du Musée cantonal d'antiquités, à Lausanne, il lui a légué ses riches collections. — 2. Charles, * 1[er] juil. 1867, professeur de chant à l'École normale 1896-1927, directeur du Conservatoire de Lausanne depuis 1927 ; président de la Société cantonale des chanteurs vaudois ; l'un des principaux artistes de la Fête des vignerons de 1905. Artiste très apprécié, ainsi que Mme Troyon, sa femme, née Bläsi. [M. R.]

Frédéric-Louis Troyon.
D'après une photographie.

TRUB (C. Berne, D. Signau. V. *DGS*). Paroisse, ancien couvent. *Armoiries* : d'azur à une croix latine d'or. Vers 1125, Thüring von Lützelflüh fonda à Trub un couvent des bénédictins de la Sainte-Croix qui dépendit pendant quelques années de celui de Saint-Blaise. Cette maison religieuse obtint des privilèges des empereurs Lothaire (1130-1131) et Conrad III (1139), ainsi que des papes Innocent II (1139) et Célestin III (1195). Doté de propriétés foncières dès sa fondation par les familles nobles du pays, ce couvent possédait des biens nombreux dans l'Emmental, dans l'Entlebuch, aux environs de Willisau, en Haute-Argovie et même dans la région supérieure du lac de Bienne ; il avait en outre la collation des églises d'Oberburg (depuis 1256), Langnau (1276), Lauperswil (avant 1294), Hasli près Berthoud (1427) et Luthern ; en 1524, il fonda en outre une paroisse à Marbach. En 1152, des religieux de Trub furent envoyés à Alt-St. Johann en Toggenbourg. Le monastère de Trub, enfin, avait la surveillance du prieuré de Wangen et du couvent de religieuses de Rüegsau. La basse juridiction du couvent s'étendait au Trubertal, à Gol, Rämisgummen et Marbach. Au cours des temps, l'avouerie passa de la famille du fondateur à la ville de Berne, qui fit sentir toujours plus fortement son influence. La limite entre la juridiction de Rahnflüh et la seigneurie de Wolhusen n'était pas précise ; Berne attribua à sa juridiction de Rahnflüh l'exercice de ses droits de souveraineté sur le couvent ; Lucerne revendiqua ces droits pour sa seigneurie de Wolhusen. Il en résulta, au XV[e] s., un long et pénible conflit, terminé en 1468 par un accord fixant définitivement la frontière. En 1414, le couvent, construit en bois, brûla ; il fut rebâti en pierre, mais devint une seconde fois la proie des flammes en 1501. En 1528, il fut sécularisé par Berne ; ses terres sur territoire bernois furent annexées au bailliage de Trachselwald. Le dernier abbé fut Thüring Rust, plus tard pasteur de Lauperswil dont il avait gratifié, en 1520, l'église de quatre vitraux qui s'y trouvent encore aujourd'hui. A partir de 1803, Trub fit partie du district de Signau. En 1642, l'église de Trub fut restaurée ; la dernière restauration eut lieu en 1923-1926. Le bâtiment conventuel est encore en partie conservé. En 1594, la paroisse de Schangnau fut séparée de Trub ; jusqu'en 1726, le pasteur de Trub était encore chargé de la cure d'âmes du quartier dit de Lauperswil intérieur, comprenant une partie de la commune actuelle de Trubschachen. Ce quartier fit partie de la juridiction consistoriale de Trub jusqu'à la suppression de celle-ci. En 1890, il y eut, avec Langnau, un règlement de la frontière communale, en 1923 avec Trubschachen. Le pont naturel,

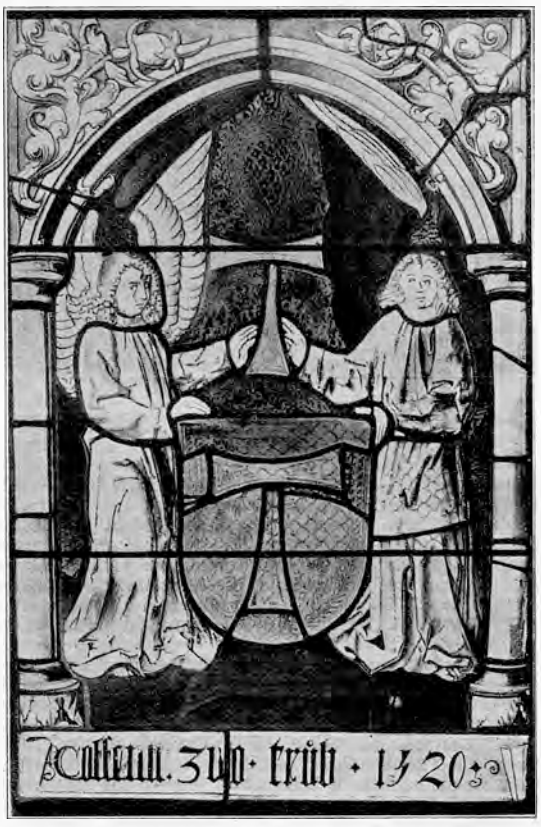

Vitrail du couvent de Trub, dans l'église de Lauperswil, donné en 1520 par Thüring Rust.

mentionné dans le *DGS*, s'est effondré en 1918. Registres de naissances dès 1619, de mariages dès 1629, de décès dès 1732. — J.-J. Schweizer : *Topogr. der Allgem. T.*, 1830. — *ASA* N. S. 16, p. 133. — C.-F.-L. Lohner : *Kirchen*. — Ph.-A. v. Segesser : *Rechtsgesch.* I, p. 598. — J. Imobersteg : *Emmental*, p. 128. — *BT* 1877. — *AHVB* VIII, p. 25, 114. — *BBG* XI, p. 54. — Jos. Suter : *Heimatkunde von Marbach*. — W. Läderach : *Das Kloster Trub und die Hoheit über das Trubertal* (avec bibliogr.). [W. N.]

TRÜB. I. Famille éteinte de Zurich, rameau de la branche principale, originaire de Binz-Ebmatingen (Com. Maur). Elle est mentionnée à Zurich depuis la fin du XIV[e] s. et s'éteignit du côté masculin en 1739, et en 1760 du côté féminin. *Armoiries* : coupé de sable et d'or chargé d'un soc de charrue d'argent, posé en bande (vitrail de 1511). Variantes dans K. Meyer : *Wappenbuch* (1674) et dans Edlibach : *Wappenbuch* (1488). — 1. Konrad, prévôt de la corporation des cordonniers 1511-1514, 1519-1524. — 2. Heinrich, fils du n° 1, prévôt des cordonniers 1526-1531, du Conseil 1533-1575. † 1575. — 3. Fridli, fils du n° 1, du Conseil 1528-1535, du Conseil de guerre après la bataille de Cappel. † 1536. — 4. Heinrich, le puiné, 1497-1587, avoyer au tribunal de ville 1566-1569, hospitalier 1569-1574 du Conseil 1576-1587. —

5. FELIX, 1543-1594, fils du n° 4, diacre au Grossmünster 1571, professeur d'hébreu au Karolinum, archidiacre 1586. — 6. HANS-FELIX, fils du n° 5, orfèvre, du Conseil 1614-1616 et 1637-1640, hospitalier 1624-1634. † 1641. — 7. HANS-HEINRICH, 1597-1675, tanneur, prévôt des tanneurs 1663-1674. — 8. MELCHIOR, 1609-1655, fils du n° 6, orfèvre, du Conseil 1646-1655, administrateur de la monnaie 1652. — 9. HANS-JAKOB, 1636-1703, fils du n° 7, bailli de Knonau 1694-1700. — *LL.* — *SKL.* — Dürsteler G. — Tabelles de Hofmeister. —Archives d'État Zurich.

II. La famille Trüb, de Maur, s'établit dans de nombreuses communes des districts d'Uster, Bülach, Meilen, Horgen et Zurich, ainsi qu'à Aarau et Bâle. Celle d'Ebmatingen administra de 1493 à 1607 le bailliage d'Ebmatingen et de Dickenau, reçu en fief de la ville de Zurich. De nombreux membres de la famille furent sous-baillis. Le nom de la famille est mentionné pour la première fois en 1360 avec MARGARETA, veuve de JOHANNES. — JOHANNES, 1849-1907, pasteur à Ennenda (Glaris), personnalité remarquable dans les domaines de l'école et de l'utilité publique. — JOSUA, de Horgen, chirurgien, un des chefs du soulèvement de 1804, qui aboutit au *Bockenkrieg.* — Du rameau de Wiedikon fixé en Hollande dans la seconde moitié du XVIII^e s. avec HANS-JAKOB, cordonnier, au régiment Lochmann, et qui prit le nom de Treub, descend, entre autres — MARIE-WILLEM-FRÉDÉRIC, 1858-1931, prof. à Amsterdam, ministre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, puis ministre des finances pendant la guerre ; depuis 1921 président du Conseil des chefs d'entreprises des Indes Hollandaises. — G. Kuhn : *Gesch. des Schulwesens der Gem. Maur.* — Renseign. de la famille et du ministre Treub. — Archives d'État Zurich. [Werner SCHNYDER.]

TRÜBER. Familles des cantons de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton de Lucerne.** Nom de famille du canton. — 1. HEINRICH, chanoine à Lucerne 1479, custode 1479-1505, fondateur de la chapellenie St. Heinrich au Hof 1500. † 1509. — *Gfr.* 79. — 2. HANS, le tailleur, bourgeois de Lucerne 1468, tenancier du bailliage d'Ebikon 1470 ; bailli de Kriens 1481, de Malters 1485, 1497, de Wiggen et Büron 1489, de Büron 1493, 1495. Envoyé en mission en Hongrie 1493. — Segesser : *Mathias Corvinus.* — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

B. **Canton de Zurich.** Famille éteinte de Zurich. *Armoiries* : *a)* de sable à la channe d'argent ou d'or ; *b)* d'argent au vol de sable. Elle fut représentée aux Conseils à partir de 1252. — 1. HEINRICH, † avant 1369, changeur, trésorier 1352-1353, 1356-1357, 1359-1361, du *Baptistalrat*, des constables 1352-1367 ; fut chargé de battre monnaie pour l'abbesse Beatrix en 1364. — *Gfr.* 29, p. 296. — 2. FELIX, fils du n° 1, acquit en 1388 le château et la basse juridiction de Hedingen, fief de Pfäfers, que son fils FELIX semble avoir perdus au cours de la guerre de Zurich. — *UZ.* — *Zürcher Stadtbücher.* — *ZStB.* — *AS I.* — *MAGZ.* — Walter Frey : *Beitr. zur Finanzgesch. Zürichs im Mittelalter.* — Notes laissées par F. Hegi. — *Gfr.* 8, p. 168. — Dürsteler G. [Werner SCHNYDER.]

TRÜBLER. Familles des districts d'Entlebuch, Willisau et Lucerne. — KONRAD, d'Entlebuch, dut prêter serment en 1393 à la suite d'une trahison.— BEAT, avoyer de Willisau 1554-1559, 1561-1563. † 1565. — Voir *Gfr.* Reg. — Th. v. Liebenau : *Geschichte v. Willisau.* [P.-X. W.]

TRUBSCHACHEN (C. Berne, D. Signau. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial qui faisait autrefois partie de Lauperswil, d'où son nom ancien de Lauperswilviertel. En 1531, les habitants reçurent l'autorisation de fréquenter les églises plus rapprochées de Trub et de Langnau. En 1666, cette décision fut précisée en ce sens que les six domaines les plus rapprochés de Trub furent incorporés à cette paroisse et que les six domaines situés dans la direction de Langnau appartinrent désormais à cette dernière paroisse. Les premiers formèrent depuis lors le quartier de Lauperswil-intérieur, les autres le quartier de Lauperswil-extérieur. En 1671, un décret gouvernemental régla les redevances aux paroisses de Langnau et de Trub. La localité continua à payer une contribution paroissiale à Lauperswil. En 1710, le Lauperswilviertel obtint une place de tir ; en 1727 fut fondé un vicariat de Trubschachen, comprenant une partie du territoire des juridictions de Langnau, Trub et Schangnau. En 1727, également, la bourgeoisie et l'assistance furent organisées. Depuis lors, le Lauperswilviertel délivra des actes d'origine. Après de longs pourparlers, Trubschachen se sépara complètement, le 15 mars 1777, de la commune mère de Lauperswil. Depuis lors, le village devint peu à peu indépendant : la première assemblée de commune se tint vers 1841 ; en 1852, fut fondée la commune bourgeoise, qui renonça en 1867 à l'ancien nom de la localité et adopta l'actuel ; en 1874, se constitua la paroisse. Le 30 oct. 1892, Trubschachen inaugura sa nouvelle église. *Armoiries* (de 1920) : coupé d'or à deux étoiles à six rais d'azur et d'azur à une croix de Saint-Antoine d'or. En 1922, des parcelles du territoire communal de Langnau et de Trub furent réunies à Trubschachen. En 1925 et 1928, les habitants de plusieurs fermes de la paroisse de Trub demandèrent à être rattachés à Trubschachen ; cette requête fut accordée le 27 janv. 1929. Inondations en juin 1891, en été 1910, en juin 1927 ; incendie dans le village en 1899. — Bibliogr. voir art. TRUB. — Kurz : *Geschichtliches ü ber die Entwicklung der Gemeinde Trubschachen.* — Anliker : *Werden und Wachsen der Kirchgem. Trubschachen.* — Archives d'État Berne et archives locales. [W. N.]

TRUCHSESS (ÉCUYER-TRANCHANT). Imitant l'empereur et les princes du haut moyen âge, les comtes et les prélats avaient aussi leurs charges de cour ; dans les cérémonies, certains ministériaux fonctionnaient en qualité d'écuyers, de maréchaux, de chambriers et d'échansons. Ces charges étaient héréditaires ; les titres devinrent souvent des noms de famille. Le Truchsess, en latin *dapifer*, en français sénéchal ou écuyer-tranchant, présentait à son seigneur les mets *(truht)* dans les repas de cérémonie. [LEISI.]

TRUCHSESS. Voir DIESSENHOFEN et HOMBRECHTIKON.

TRUCHSESSEN VON RAPPERSWIL. Famille éteinte de ministériaux des comtes de Homberg et Habsbourg-Laufenbourg à Rapperswil, bourgeoise de cette ville. — KONRAD, cité de 1288 à 1310, du Conseil 1303-1310. — RUDOLF, chevalier, châtelain 1335-1336, du Conseil 1339-1345. — *UZ.* — *ULB.* — Arch. de Rapperswil. — *Gfr.* Reg. — M. Schnellmann : *Entstehung und Anfänge v. Rapperswil*, p. 128, 138. [M. Schn.]

TRUCHSESSEN VON WALDBURG. Famille à l'origine de ministériaux guelfes, de Waldburg, près de Ravensburg ; elle a donné plusieurs évêques de Constance et des dignitaires des pays antérieurs de l'Autriche. La famille existe encore en Wurtemberg. *Armoiries* : d'or à trois léopards de sable couronnés et lampassés de gueules. — 1. EBERHARD II, évêque de Constance 1248-1274 ; fit la guerre 1249-1254 à l'abbé de Saint-Gall, Berchtold von Falkenstein ; entra à Herisau à la tête de ses troupes ; acheta et restaura en 1251 le château de Gottlieben et construisit à cet endroit un pont sur le Rhin pour détourner le trafic de Constance, mais échoua dans cette entreprise. Il fit en outre, pour le chapitre cathédral, l'acquisition de Klingnau et Tegerfelden, des bailliages de Rheinheim, Neunkirch, Stein a. Rh. et Bischofszell. — 2. JOHANN, bailli d'Argovie et de Thurgovie, fit subir aux Lucernois des pertes importantes dans le combat de Meienberg, en janv. 1386. — 3. OTTO IV, évêque de Constance 1474-1491, fut soutenu par les Confédérés dans sa lutte contre l'anti-évêque Ludwig von Freiberg ; excommunia en 1475 Hans Lanz von Liebenfels, ce qui provoqua une expédition de corps-francs des cantons forestiers à Liebenfels. Otto octroya en 1485 des droits de haute juridiction à la ville de Bischofszell. — 4. JOHANNES VII, évêque de Constance 1626-1644, réclama en 1629, en vertu de l'édit impérial de restitution, la juridiction matrimoniale en Thurgovie et fut appuyé par les V cantons ; toutefois, la surveillance des mariages protestants

fut accordée par la Diète aux Zuricois en 1632. — *MVG* VIII, p. 26. — *Klingenberger Chronik.* — *Konstanzer Bistumschronik*, dans *Freiburger Diözesanarchiv* VIII. — Pup. Th. — Dierauer I et III. — Karl Schönenberger : *Bistum Konstanz.* — J. Vochezer : *Gesch. des Hauses Waldburg.* — *OBG.* [Leisi.]

TRÜCKLIBUND ou **DRUCKLIBUND.** Alliance conclue avec la France à Soleure, le 9 mai 1715, par les cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug, Glaris-catholique, Fribourg et Soleure, ainsi que le pays allié du Valais. Elle continuait la série des alliances séparées conclues depuis la Réformation, soit avec l'étranger, soit entre eux, par les cantons des deux confessions religieuses de la Suisse. Le point de départ du Trücklibund fut l'issue de la seconde guerre de Villmergen et les dispositions de la paix d'Aarau de 1712, qui avait établi en faveur des vainqueurs une prédominance politique à laquelle les cantons de la Suisse centrale, surtout, cherchèrent à échapper. L'ambassadeur de France, Du Luc, qui avait joué double jeu pendant la guerre, saisit cette occasion pour engager les cantons catholiques à renouveler leur alliance avec la France. Celle-ci ne pouvait, vu les circonstances, conclure une alliance avec l'ensemble des cantons confédérés. Le traité qui fut mis sur pied contenait des clauses secrètes aux termes desquelles la France viendrait, en cas de guerre, au secours des cantons catholiques et du Valais, s'ils lui en faisaient la demande. Le roi de France s'engageait à ne pas conserver ses conquêtes mais à les rétrocéder gratuitement aux cantons. Le traité avait pour objet de rétablir le culte catholique dans tous les domaines perdus par les cantons de cette confession. Jusqu'à la restitution complète de ces territoires, le roi renoncerait à s'allier avec les cantons de Zurich et de Berne. Cette dernière clause avait été négociée par Du Luc sans l'assentiment de son souverain. Le traité fut enfermé dans une cassette *(Trückli)* de plomb, scellée par un ruban de soie rouge et déposé aux Archives de l'État de Lucerne. Mais cette convention secrète s'ébruita et donna lieu à toutes sortes de rumeurs fantaisistes, qui fournirent un aliment nouveau aux méfiances et aux soupçons entre Confédérés. Toutefois, la crainte inspirée par les articles secrets empêcha les cantons protestants d'abuser de leur victoire. Il était prévu que la cassette ne pourrait être ouverte qu'en présence des représentants de tous les cantons qui avaient conclu l'alliance ; cette ouverture n'eut jamais lieu. Mais en 1798, l'acte fut retiré de la cassette, dont on évita d'endommager les sceaux. Le tout est encore conservé aux Archives de l'État de Lucerne. — *AS* I, vol. VII, 1, p. 1361. — *PJ* XII, p. 202. — Th. v. Liebenau dans *ASG* 1896. — Ph.-A. Segesser : *Rechtsgesch.* III, p. 48. — J.-J. Schollenberger : *Gesch. der schweiz. Politik* I, p. 433. — Selma von Lengefeld : *Graf D. Passionei.* — Dierauer. [Fr. Segmüller.]

TRUDEL. I. Vieille famille de Männedorf (Zurich), où elle était déjà établie en 1454 ; elle se fixa aussi à Uetikon au commencement du XVIII[e] s. Le nom, à l'origine Truder, apparaît encore auparavant à Wädenswil, en 1402. — *ZStB.* — [J. Frick.] — Hans, juge de Wädenswil 1454. *Sceau* : une croix surmontant un anneau. — Arch. d'État Zurich. — [H. Hess.] — II. Famille de Hombrechtikon. — Dorothea, * 27 oct. 1813, † 20 sept. 1862 à Männedorf, fondatrice de l'établissement Elim à Männedorf. Elle fréquenta jusqu'en 1840 les réunions moraves, puis celles des darbistes. Elle fait dater sa conversion de 1850. Gratuitement ou moyennant une faible redevance, elle accueillit dans ses maisons des malades et aussi des aliénés, et obtint de belles guérisons par la prière et l'imposition des mains. Le tribunal cantonal l'acquitta de l'inculpation d'exercice illégal de la médecine en 1861. En 1860, elle avait trouvé en Samuel Zeller un collaborateur et un continuateur de son œuvre.— *Zwölf Hausandachten*, prononcées par D. Trudel, 1863. — S. Zeller : *Aus dem Leben... D. Trudel.* — *D. Trudel, ein Lebensbild.* — Ed. Rayroux : *D. Trudel.* — M[me] Vinet : *D. Trudel.* — *Le Chrétien évangél.* 5. [Hildebrandt.]

TRUFFAULT. Famille originaire d'Aulnay-les-Joinville (Champagne), reçue à la bourgeoisie genevoise en 1663. Elle compte plusieurs architectes, notamment Charles, * vers 1616, † 1688, maître maçon de la seigneurie de Genève. — *SKL.* — Covelle : *LB.* — Archives d'État Genève. [H. G.]

TRUFFER. Famille répandue dans la vallée de Saint-Nicolas (Valais), citée aussi à Mund aux XVII[e] et XVIII[e] s. — 1. Christian, châtelain 1553, banneret de Brigue 1560-1571. — 2. Johann, châtelain de Brigue 1635. — 3. Christian, de Täsch, chanoine de Sion 1626, grand-chantre 1633, doyen de Valère 1638. † 1639. — *BWG* VII. — Archives de Valère. [D. I.]

TRUFFIN. Vieille famille fribourgeoise d'Estavayer-le-Lac, citée dès 1408, éteinte en 1809. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. Elle a donné de nombreux magistrats locaux, conseillers, gouverneurs, lieutenants d'avoyer, et — Baptiste, 1638-1698, prieure du couvent des dominicaines d'Estavayer 1692-1695. — Ph. Grangier : *Annales.* — H. de Vevey : Généalogie mns. [H. V.]

TRÜLLEREY (Trüllerei, Trilleroi). Vieille famille noble d'Aarau et de Schaffhouse, qui posséda de grands biens en Argovie, dans le Zürichgau et la région de Schaffhouse et qui s'éteignit au milieu du XVI[e] s.

Armoiries : de gueules chaussé ployé d'argent à un bâton fleurdelisé d'argent en pal sur gueules. — 1. Kunzmann, propriétaire du château de Rore à Aarau 1259, premier avoyer d'Aarau (?). — 2. Ulman (Ulrich), cité la première fois en 1299 comme bourgeois de Schaffhouse. — 3. Johannes, fils du n° 2 (?), avoyer d'Aarau 1309, paraît avoir habité Schaffhouse vers 1317. — 4. Verena et — 5. Katharina, étaient prieures du couvent de St. Agnes à Schaffhouse vers le milieu du XIV[e] s. — 6. Johannes (Hans), dit « de Schaffhouse » 1360, posséda de 1361 à 1383 le château de Widen près d'Ossingen ; il prit de cette seigneurie les armoiries (feuille de tilleul). — *Zürcher Wappenrolle*, nouv. éd. — 7. Johannes (Hans), fils du n° 6, seigneur de Widen 1389-1394. — 8. Ulmann (Ulrich), à Aarau 1398-1412, doit être rentré à Schaffhouse par Rheinau en 1426 après la mort de son père ; il y fit souche d'une branche et s'éleva à une situation en vue. — 9. ***Ulrich,*** fils du n° 8, trésorier 1455, bourgmestre 1471, chef du contingent schaffhousois à Grandson 1476 ; déposé pendant quelque temps pour abus de confiance, puis réélu à la tête de la ville. Homme fort considéré dans toute la Confédération, il fut souvent chargé de mission et représenta Schaffhouse dans les procès contre Bilgeri de Heudorf, Stoffeln, l'Empire et Lupfen, lors du soulèvement contre Waldmann, et aux Diètes ; copropriétaire de la tour de Rore à Aarau et héritier de Rossberg. † 1501. — 10. ***Hans,*** fils du n° 8, juge de la ville 1473, trésorier 1483, bourgmestre 1489 (?), 1493 et administrateur de l'hôpital jusqu'en 1513 ; souvent député à la Diète. Il commanda probablement les Schaffhousois dans la troisième campagne du Hegau 1499 ; copropriétaire de la tour de Rore à Aarau, seigneur justicier de Rüdlingen-Buchberg, Benken, Löhningen et Niederbargen. † 1516. — 11. ***Gangolf,*** fils du n° 9, avoyer d'Aarau et propriétaire de la tour de Rore qu'il vendit, en 1515, à la ville ; bailli de Neunkirch pour l'évêque de Constance 1502, l'un des plus riches habitants de Schaffhouse. Directeur de l'arsenal 1507, président de la Herrenstube ; chef, avec Alex. Stokar, des Schaffhousois lors de l'expédition de Pavie 1512, du Conseil 1513. Il fut plus tard déposé et renonça, pour raison religieuse, à la bourgeoisie et à son domicile à Schaffhouse ; devint vers 1544 landammann de Schwyz (?), puis se rendit à Lucerne où il acquit la bourgeoisie en 1546 et mourut en 1547 dernier rejeton mâle de la famille. — 12. Clarenna, abbesse des dominicaines de la petite Brunngasse à Zurich 1523. — *US.* — *LL.* — J.-J. Rüeger : *Chronik.*— *Schaffh. Festschriften*, 1901. — G. Schmidt-Hagnauer : *Adelsgeschlechter aus Aaraus Vorzeit*, dans *Arg.* XII. — W. Merz : *Burganlagen u. Wehrbauten* I, p. 12. — Le même : *Wappenbuch Aarau.* [Stiefel.]

TRÜLLIKON (C. Zurich, D. Andelfingen. V. *DGS*). Vge et Com. En 858, *Trullinchova. Armoiries* (depuis 1928) : parti, au 1 barré d'argent et de gueules de six pièces, au 2 d'or (*Zürcher Gemeindewappen*, n° 64). Trouvailles isolées de l'âge de la pierre ; refuge celtique au Risibuck. Plusieurs tumulis de l'époque de Hallstatt se trouvent dans le Mühlehölzli (Hatlebuck). Par un acte de 858, Wolvene, restaurateur du couvent de Rheinau, fit don à ce monastère de ses biens à Trüllikon. La basse juridiction fut administrée par les comtes de Kibourg et plus tard par la maison de Habsbourg-Autriche comme avoués du couvent. Le chapitre des chanoines augustins de Kreuzlingen possédait également, vers 1125, des biens avec droits de basse justice à Trüllikon ; en 1556, il acquit encore la basse justice de Rheinau ; en 1662, la seigneurie fut acquise en fief du chapitre par Heinrich Bürkli. Son fils, le feld-maréchal Heinrich Bürkli, la posséda jusqu'à sa mort en 1730. En 1695, il construisit le « Schloss ». Jusqu'en 1798, la haute juridiction appartint au comté de Kibourg. Sous la République helvétique, Trüllikon fit partie du district de Benken ; sous l'Acte de médiation, du district de Winterthour, puis fut attribué à celui d'Andelfingen. Par une loi du 28 avril 1878, Truttikon fut séparé de Trüllikon et forma une commune autonome. La chapelle de la Sainte-Croix, mentionnée au moyen âge, dépendait de l'église de Laufen. En 1528, un bénéfice paroissial fut fondé. Reconstruction de l'église 1886-1887. *Population* : 1638, 204 hab. ; 1836, 508 ; 1930, 823. Registres de baptêmes et de mariages dès 1566, de décès dès 1686 (aux archives d'État de Zurich). — *UZ.* — A. Nüscheler : *Gotteshäuser.* — H. Keller : *Aus der Gesch. der Pfarrei Trüllikon*, 1928. — E. Egli : *Aktensammlung.* — F. Keller, dans *MAGZ* III, 2e partie, p. 13. —*JSGU* XVI, p. 68. — *NZZ* 1928, n° 1336. — *Ill. Zürch. Chronik* 1925, nos 35-36. — *Zürcher Volkszeitung* 1920, n° 8.

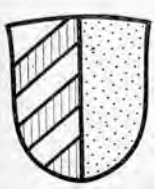

La famille éteinte des von Trüllikon, vassaux des Kibourg, a laissé des traces dans la première moitié du XIIIe s. HUGO, chevalier 1227. — CHONRADUS, chevalier 1239, fut donné comme otage au couvent de Rheinau en 1234 par Heinrich von Krenkingen. [HILDEBRANDT.]

TRÜLLINGER, HARTMANN, bourgeois de Sursee (Lucerne), acquit en 1394 la grande maison des ducs d'Autriche à Sursee ; avoyer de Willisau 1398, sous-bailli du St. Michelsamt 1412, avoyer de Sursee 1413. — *Gfr.* Reg. — Th. v. Liebenau : *Gesch. v. Willisau.* — Heinr.-L. Attenhofer : *Geschichtliche Denkwürdigkeiten von Sursee.* [P.-X. W.]

TRÜMPI. Familles des cantons de Glaris et de Zurich.

A. **Canton de Glaris.** Famille d'Ennetbühls-Ennenda, Glaris, Mitlödi, Schwanden (éteinte au XIXe s.), autrefois aussi d'Obstalden-Filzbach d'où un rameau émigra en Hollande où il est encore florissant. — 1. SALOMON, d'Ennenda, 1570-1620 ; bailli de Werdenberg 1619. — 2. RUDOLF, d'Ennetbühls et Glaris, 1574-1666, bailli de Werdenberg 1637. — 3. KASPAR, d'Ennenda, 1667-1745, bailli de Werdenberg 1703. — 4. HEINRICH, de Schwanden, 1570 à environ 1638, bailli de Sargans 1615, de Lugano 1622, d'Uznach 1628, landammann 1636-1638. — 5. JOHANN-RUDOLF, 1653-1734, directeur des postes glaronnaises pour le trafic avec Zurich 1683-1734. — 6. FRIDOLIN, fils du n° 5, 1698-1737, reprit la charge de son père 1734-1737. — 7. EGIDIUS, 21 mars 1768 - 12 févr. 1839, fondateur de la fabrique d'indiennes de Mettlen près de Netstal. — 8. CHRISTOPH, 12 déc. 1739 - 31 août 1781, pasteur à Schwanden, auteur d'une chronique glaronnaise appréciée. — 9. JOHANNES, 13 mai 1798 - 18 janv. 1861, Dr med., rédacteur de l'*Œffentl. Anzeiger* 1829-1831 ; président de la cour d'assises, commissaire fédéral dans le canton d'Uri 1847, député au Conseil national 1851-1857. — 10. GABRIEL, 29 mars 1824 - 20 sept. 1890, propriétaire d'une filature, président des écoles de Glaris, colonel fédéral. — *LL.* — *LLH.* — Ad. Jenny-Trümpy : *Handel u. Industrie des Kts. Glarus.* — Christ. Trümpy : *Neuere Glarner Chronik* 1774. — Spälti : *Gesch. d. Gem. Glarus.* — P. Thürer : *Gesch. d. Gem. Netstal.* — Travaux généalogiques de J.-J. Kubly-Müller, mns. [† NZ.]

B. **Canton de Zurich.** Famille éteinte de Zurich. *Sceau* : une ramure de cerf, ou un instrument en forme de clef (n° 1). PETER, de Höngg, boucher 1351 ; FRIEDLI, de Glaris, bourgeois 1434. — 1. JOHANNES, bailli de Grüningen 1353, 1357. — 2. JOHANNES, sous-bailli pour les seigneurs d'Aarburg à Grüningen vers 1370. — *LL.* — Livre de bourgeoisie ; livres de la ville, reg. d'impôt. — *Dok. Waldmann.* [† F. HEGI et P. KLÆUI.]

TRÜMPLER. Vieille famille de Rüschlikon (Zurich) ; KONRAD, † 1318, bourgeois de Zurich. D'autres Trümpler de Rüschlikon devinrent également bourgeois de la ville en 1379. HEINRICH se fixa en 1591 à Heslibach près de Küsnacht. Sa descendance a donné les membres les plus représentatifs de la famille. — HANS-JAKOB, 1768-1845, grossiste à Gênes, Marseille et Zurich, propriétaire de la filature et tisseranderie d'Oberuster après l'incendie d'Uster, maison que possèdent encore ses descendants ; bourgeois de Zurich 1812. *Armoiries* : d'argent au croissant d'or surmonté de trois étoiles du même. — *UZ.* — [H. BÜHLER.] — ROBERT, arrière-petit-fils du précédent, * 2 oct. 1886 à Zurich, Dr phil., ingénieur de la commission géodésique suisse 1911-1915, astronome à l'observatoire de Pittsburg (U. S. A.) 1915, à celui de Mount Hamilton près de San Francisco depuis 1920. — Liste de ses œuvres dans Poggendorff V. — GOTTFRIED, de Küsnacht, * 1889, chimiste, Dr phil., privat-docent à l'École polytechnique à Zurich, auteur d'une série de mémoires de chimie. [E. D.]

TRUNGEN (C. Saint-Gall, D. Wil, Com. Bronschhofen. V. *DGS*). Vge. En 779, *Druangum* ; 1337, *Truongen.* Au XVe s. la basse justice était exercée par les d'Andwil. En 1435, Walter von Andwil octroya un coutumier à Trungen. En 1465, Hans von Andwil, bailli de Bischofszell, vendit au couvent de Saint-Gall la basse justice, avec les dîmes et le domaine de Trungen. Voir pour la suite, art. SCHNECKENBUND. — M. Gmür : *Rechtsquellen* I, p. 608. — *MStG* I, p. 82 ; IV, p. 1070. — Art. BROMSHOFEN. — Archives du couvent. [J. M.]

TRUNS ou **TRONS** (romanche TRUN) (C. Grisons, D. Vorderrhein. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse comprenant divers hameaux et des fermes isolées. Le nom romanche de la localité provient de sa situation près d'un torrent = *drun.* Dans le testament de Tello, 766,

Maison appartenant au couvent de Disentis, à Truns, où se trouve la salle du Conseil de l'ancienne Ligue Grise. D'après un dessin à la plume.

Truns est désigné sous la forme *Taurento, Tauronto. Armoiries* : saint Martin (patron de l'église) à cheval ; variante : un pentagramme. En 1911, 1914 et 1922 on a

mis à découvert dix-huit tombes d'un cimetière de l'âge du fer (*ASA* 1916). De même que les autres communes du district de Vorderrhein (à l'exception de Schlans), Truns fut, au moyen âge, une des sept agglomérations

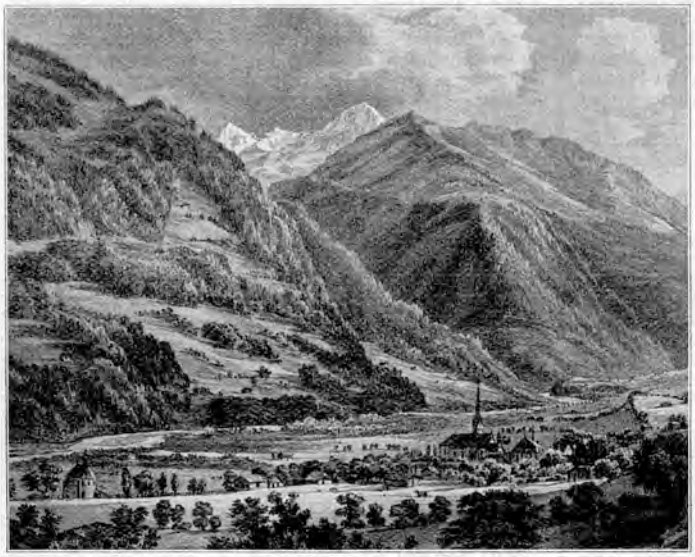

Truns au commencement du XIX^e^ s. D'après une aquatinte de Ludw. Bleuler (Bibliothèque cantonale, Coire).

(vischnauncas) du domaine de l'abbaye et de la grande corporation rurale de Disentis ; lors du partage de la communauté foncière, ces agglomérations formèrent des communes autonomes, tout en restant circonscriptions judiciaires. Sur le territoire communal de Truns se trouvent les ruines des châteaux abbatiaux de Cartatscha, Fryberg, Phiesel (Passel) et Ringgenberg. Truns est le berceau de la Ligue Grise, qui fut jurée en 1424 sous l'érable du village. Dans l'acte de l'alliance, Truns était désigné comme siège de la Ligue ; c'est là que chaque année, à la Saint-Georges, se réunissaient les délégués des juridictions pour élire les magistrats de la Ligue, liquider les affaires et juger les contestations civiles. A cet effet, les délégués constituaient un tribunal, composé d'abord de quinze membres, plus tard de dix-huit. A l'origine, l'acte d'alliance était juré tous les dix ans ; plus tard, ce fut à intervalles plus espacés ; le dernier serment fut prêté en 1778, sous le vieil érable, qui a été déraciné par un orage, le 28 juin 1870. Un autre érable, né d'une graine de l'ancien, fut planté en 1867 à côté de l'arbre historique qu'il remplace aujourd'hui. La chapelle Sainte-Anne qui se trouve à côté de l'érable, fut construite en 1500 et rebâtie en 1701 avec un porche destiné à recevoir des tableaux historiques. Lors des fêtes centenaires de 1824 et tout particulièrement lors de la commémoration du 500^e^ anniversaire de la fondation de la Ligue Grise en 1924, la chapelle et le porche furent restaurés, avec leurs tableaux historiques (planche *DHBS* III, p. 590). Les assemblées générales de la vieille Ligue Grise se tinrent de 1424 à 1798 à Truns, dans la maison abbatiale de Disentis, dont la grande salle est ornée de tableaux historiques, ainsi que des noms et armoiries (incomplètes) des juges de la Ligue. Une dernière assemblée des délégués de la Ligue Grise se tint à la Saint-Georges, le 2 mai 1814, après l'abrogation de l'Acte de médiation et la démission obligée du gouvernement cantonal des Grisons ; elle nomma, selon l'ancien usage, les fonctionnaires de la Ligue, mais demeura sans effet, à la suite de l'adoption, la même année, de la constitution cantonale. En 1849, Truns devint le siège du tribunal du district de Vorderrhein. — Actes et procès-verbaux de la Ligue Grise (Archives d'État, Coire). — P.-A. Vincenz : *Der Graue Bund, Festschrift 1424-1924.* — Karl Fry : *Der Trunser Ahorn*, dans *BM* 1928.

A la fin du moyen âge, le droit de collation de la paroisse de Truns appartenait à l'abbaye de Disentis. La plus ancienne lettre d'indulgence de l'église paroissiale, dédiée à saint Martin de Tours, date de 1272, mais l'église est bien antérieure. C'est de 1272 que date la partie inférieure du clocher actuel ; l'église fut démolie et reconstruite en 1659. En 1664, fut édifiée l'église du pèlerinage de la Madone sur la montagne d'Acladira, au Nord de Truns, qui fut, dans la suite, très visitée. Une imprimerie rhéto-romanche y fut fondée en 1690. En 1678, Ringgenberg, qui dépendait de la paroisse, engagea un prêtre, sans renoncer à ses devoirs vis-à-vis de l'église paroissiale de Truns. — Archives épiscopales de Coire. — Archives et registres d'église de Truns.

L'exploitation de mines, dont l'origine est fort ancienne, dura, avec des interruptions, de la fin du XV^e^ à la fin du XIX^e^ s. Il existe sur l'alpe de Ponteglias des établissements pour l'extraction du fer et du cuivre, sur l'alpe de Nadels des établissements pour le traitement du plomb argentifère. Lorsque cessa l'exploitation minière, on fonda à Truns en 1864, une filature et une tisserande de laine, plus tard une fabrique de pâte de papier ; en 1911, une fabrique de drap. — Archives de Truns. — *P. Placidus a Spescha ; Sein Leben und seine Schriften. — Neuer Sammler* II et IV. — A. Bodmer-Beder : *Die Erzlagerstätten von Ponteglias*, dans *Neues Jahrbuch f. Mineralogie, Geologie* ; suppl. du vol. XI, 1897. [P.-A. Vincenz.]

TRUOG (Truck, Trueck, Truogg). Familles du Prätigau (Grisons), bourgeoises de Fideris, Jenaz, Schiers et Grüsch, mais éteintes dans les deux premiers villages, bourgeoises de Coire depuis 1810. Ses membres font leur apparition dans le Prätigau au commencement du XV^e^ s., dans la suite des comtes de Matsch qui les avaient amenés du Vintschgau. — 1. Lienhard, de Jenaz, acquit en 1406 un vaste fief héréditaire du comte Ulrich von Matsch le cadet. — 2. Lienhard, ammann de la juridiction de Castels 1462. — 3. Peter, ammann de la même juridiction 1466-1492, apposa son sceau pour Castels à l'acte d'alliance entre la Ligue Grise et celle de la Maison-Dieu 1471. Il servit de caution à Gaudenz von Matsch en 1492 pour un emprunt de 300 fl. auprès du comte Jörg von Werdenberg, service qui lui valut des Matsch l'octroi des *armoiries* suivantes : d'or au vol d'azur. — 4. Jakob, 1588-1678, de Schiers, combattit le dimanche des Rameaux 1622 à la tête des gens de Schiers contre les Autrichiens. — 5. Christen, 1589-1669, frère du n° 4, capitaine des gens de Schiers aux combats qui suivirent. — 6. Jakob, de Schiers et Grüsch, 1726-1787, capitaine au service de France. — 7. Lienhard, 18 mai 1760 - 24 avril 1848, pasteur de Thusis 1785-1848, dernier doyen de la Ligue Grise. Il entretint un établissement d'instruction très fréquenté destiné aux étudiants en théologie et à d'autres élèves, collabora activement au *Neuer Sammler* et à d'autres revues, écrivit pour la fête de la Réformation de 1819 une *Gesch. der Reformation in Graubünden* et en 1826 une *Neue Geographie von Graubünden*. — 8. Jakob-Rudolf, de Schiers, Grüsch et Coire, * 15 juil. 1865, pasteur de Tamins, Luzein et Jenaz, doyen du synode 1909-1924, collaborateur au *Bündn. Monatsblatt* et au *DHBS*, auteur de *Die Bündner Prädikanten von 1555-1901*, dans *JHGG* 1902, et de *Die Dekane und Assessoren der Evang.-rät. Synode 1571-1930*, dans *JHGG* 1930. — 9. Martin, 1875-1928, neveu du n° 8, introduisit l'élevage du mouton dans la province Chubut de l'Argentine. — 10. Tina Truog-Saluz, épouse de Werner Truog, négociant, de Schiers, Grüsch et Coire, * 10 déc. 1882, auteur de *Peider Andry* ; *Das Erbe* ; *Der rote Rock* ;

Das Lied ; *Im Winkel* ; *Die vom Turm*, etc. — Mohr : *Dok.-Sammlung.* — *Dekan. Leonh. Truogs Leben, von ihm selbst beschrieben*, publié par J.-R. Truog. — Reinhardt : *30 Jahre Verlag*, 1930. — Papiers de famille appartenant à l'auteur. — Arch. du Prätigau. [J.-R. Truog.]

TRÜSSEL. Famille de Sumiswald (Berne). — Friedrich, Dr jur., * 1873, avocat, procureur général du Mittelland 1903, juge cantonal 1908-1918, président du tribunal de commerce 1915, rédacteur du projet de code de procédure civile du canton de Berne de 1918, président du Conseil de ville de Berne 1918-1919, grand juge de la IIe division 1915-1921, auditeur en chef de l'armée suisse 1921. Auteur d'ouvrages juridiques. — Voir *DSC*. [L. S.]

TRUTMANN. Voir Truttmann.

TRUTTIKON (C. Zurich, D. Andelfingen. V. *DGS*). Vge et Com. de la paroisse de Trüllikon. En 858, *Truttaninchova*. Tumulus de la période de Hallstatt ; quelques trouvailles romaines. *Armoiries* : de gueules à une grappe d'or *(Zürcher Gemeindewappen*, n° 118). Selon un acte de 858, le grand Wolvene alémanne fit donation au couvent de Rheinau de ses biens à Truttikon. D'après le cadastre de Habsbourg, la basse juridiction appartenait à la maison de Habsbourg-Autriche comme fief de Rheinau ; plus tard, de 1556 à 1798, elle releva du couvent de Kreuzlingen. Une loi du 28 avril 1878 érigea en commune politique la commune civile de Truttikon. En 1300 déjà, une chapelle, consacrée à saint Oswald, est mentionnée comme dépendante de l'église de Trüllikon. Cette dépendance s'est maintenue jusqu'à nos jours. Population : 1638, 143 hab. ; 1836, 326 ; 1930, 296. — Bibliographie voir art. Trüllikon. [Hildebrandt.]

TRUTTMANN (originairement Trutmann). Nom de famille des cantons de Schwyz, Argovie, Bâle, Lucerne, Uri et Zurich. Le nom provient de l'ahd. *trût* = *Traut* (cher). — *Gfr.* 84, p. 122.

A. **Canton de Schwyz.** Truttmann, Trutmann. Une des plus répandues parmi les familles bourgeoises de Küssnacht. *Armoiries* : de sable au chevron et un demi-chevron renversé accompagné d'une étoile en abîme, le tout d'or (variantes). La centurie des Trutmann « in Dorf und Berg » faisait partie de l'antique association des propriétaires fonciers, mais il est possible qu'elle soit d'origine lucernoise. La filiation est établie sans interruption à partir de Heini, qui apparaît à Immensee vers 1300, jusqu'à nos jours. Le petit-fils de Heini, Hans est également bourgeois de Lucerne en 1385 ; son fils — 1. Heini est mentionné en 1444, 1448 et 1451 en qualité d'ammann. Son petit-fils — 2. Hans, ammann, 1505-1508, avait neuf fils, dont Heini, Marti et Klaus furent tués à Pavie en 1525 et Hans à Cappel en 1531 (obituaire des Trutmann). Cinq branches, dont l'une est éteinte, descendent des fils Kaspar, Hans, Melchior, Balthasar et Gilgy. De la ligne de Hans descend son petit-fils — 3. Johann-Melchior, † 1655, *Landshauptmann*, ainsi que le petit-fils de ce dernier — 4. Barthol.-Klemenz-Anton, † 1724. — 5. Jakob-Christoph (l'aîné), 1718-1763, fils du n° 4, fut ammann. Parmi ses fils — 6. Johann-Peter, fut *Landshauptmann* 1747-1817 ; — 7. Klemenz-Anton, 1746-1769, secrétaire de district ; — 8. Jakob-Christoph (le cadet), ammann 1743-1793, et — 9. Josef-Franz-***Ignaz***, 1752-1821, secrétaire d'État. Ce fut le représentant le plus important de la famille. Il prit la tête du mouvement qui aboutit en 1802 à la renonciation contractuelle de Küssnacht aux « dîmes de faucille » dues à la maison religieuse de St. Andreas à Sarnen. Le 2 mai 1798, les secours demandés avec insistance par Schwyz n'arrivant pas, il conclut avec les Français qui envahissaient le pays, une capitulation ; une patrouille française, qui faisait son entrée à Küssnacht, reçut un coup de feu dans le dos ; un soldat fut tué ; les Français voulaient incendier le village. Ils en furent dissuadés par les instantes prières d'Ignaz Trutmann, qui fit d'importants sacrifices personnels pour éviter la destruction de son village natal ; les représailles se réduisirent à un pillage d'une heure. Par sa mère, Klara Hautt, et sa femme, Cæcilia-Elisab.-Verena Meyer von Schauensee, il entretenait des relations suivies avec Lucerne et les partisans de la révolution helvétique. Sous-préfet du district d'Arth ; en novembre 1798, il fut envoyé en Nidwald comme commissaire helvétique. Dans ses *Denkwürdigkeiten*, Zschokke le qualifie d'un des meilleurs fils des Waldstätten. Préfet du canton des Waldstätten en 1800, sénateur helvétique en 1801, élu en 1802 dans l'Assemblée des notables, il quitta la Suisse lors de l'effondrement du régime helvétique et ouvrit une maison de commerce en gros à Vienne où il mourut en 1821. Il eut pour successeur au poste de secrétaire de district son neveu : — 10. Jakob-Christoph, 1810 - 1830, puis, à la mort de celui-ci — 11. Peter-Anton, fils du n° 8, 1830-1850, et ensuite le fils de ce dernier — 12. Josef-Peter-Anton, 1850-1880, et finalement le fils de ce dernier — 13. Friedr.-Alois, 1880-1907, depuis 1920 chef de l'administration cantonale des impôts à Lucerne, bourgeois de Lucerne également. — Obituaire des Truttmann. — Documents de famille. — [Fried.-Al. Truttmann.] — De la branche de Balthasar : — 14. Alois, * 2 mai 1835, † 24 août 1919 à Sarnen, ammann du district de Küssnacht 1866-1867, 1870-1872, 1874-1876 et 1878-1880. — 15. Alois, fils du n° 14, * 10 juin 1863, ammann du district de Küssnacht 1892-1894, partit en 1900 avec son père pour Sarnen. Archiviste d'État d'Obwald 1908-1912, conservateur du Musée historique. Collectionneur d'antiquités et bibliophile, historien local estimé, collaborateur au *MHVS*, *OG*, *AHS*, *DHBS*, etc. † 6 juil. 1928. — *Gfr.* 83. — *OG* 1928. — *Monatrosen* 1929, n° 5. — *Vaterland* 1928, n° 159. — *Luzerner Tagblatt* 1928, n° 162. [E. W. et R. D.]

Ignaz Trutmann.
D'après un portrait à l'huile.

B. **Canton d'Argovie.** Truttmann, autrefois Trautmann. Une branche de la famille Truttmann, de Münster, vivait à Aarau au XIVe s. *Armoiries* : de sable à la croix tréflée d'or. — Ulrich, bourgeois d'Aarau 1312, avoyer entre 1329 et 1340. † avant 1350. — *LL.* — *Arg.* V, p. 69, 345. — *Gfr.* Reg. — W. Merz : *Wappenbuch... Aarau.* — Le même : *Schultheissen von Aarau.* [H. Tr.]

C. **Canton de Bâle.** Famille originaire de Rufach (Alsace), bourgeoise de Bâle 1425. — Hans, † 1518, *Gewandmann*, conseiller et *Oberstzunftmeister*, beau-père d'Adelberg Meyer zum Pfeil, bourgmestre lors de la Réformation bâloise. — *LL.* — *WB.* [C. Ro.]

D. **Canton de Lucerne.** Famille de Münster et Lucerne. — 1. Arnold, de Münster, official du chapitre 1289-1312, puis à Lucerne. † 1316. — 2. Marquard, fils du n° 1, du Petit Conseil 1318. † 1352. Une branche s'établit à Aarau. — *Gfr.* Reg. — W. Merz : *Wappenbuch von Aarau.* — J.-E. Kopp : *Urkunden* I et II. — *ASG* 1918. — *Arch. SG* XX. [P.-X. W.]

E. **Canton d'Uri.** Vieille famille indigène, déjà citée au Schächental au XIIIe s., d'où elle émit des rameaux à Bürglen, Schattdorf, Altdorf et Seelisberg. *Armoiries* : d'argent au tau de gueules surmonté d'une étoile du même à six rais (variante : à la grappe de raisin d'azur pamprée de deux feuilles de vigne de sinople). — 1. Jost, de Bürglen, du Conseil ; revêtit d'importantes fonctions communales et cantonales ; juge au tribunal des Quinze 1561. — 2. Johann, de Bürglen, frère du n° 1, du Conseil, bailli de la Léventine 1535-1538. — 3. Johann-Anton,

d'Altdorf, 12 juil. 1655 - 10 févr. 1716, du Conseil, député dans les bailliages tessinois 1690 et 1691, bailli du Rheintal 1702-1705. — 4. ANDREAS, de Seelisberg, du Conseil, député à la Diète de Lucerne 1501-1507. — 5. NIKOLAUS, de Seelisberg, 1600 - 9 mai 1675, du Conseil, député à la Diète 1670, donna à la jeunesse de Seelisberg la place de danse du Kalcherli et fit exécuter à ses frais la belle grille du chœur de la chapelle Maria Sonnenberg. — 6. MICHAEL, de Seelisberg, 13 mai 1833 - 28 févr. 1905, hôtelier, bâtit en 1855 l'hôtel du Sonnenberg, puis en 1875 le Grand Hôtel Sonnenberg, qu'il dirigea jusqu'en 1900. Son énergie fit de Seelisberg une station d'étrangers et de pèlerinage bien connue. Membre et président des autorités communales à partir de 1856, il dota Seelisberg de la route Treib-Seelisberg-Emmetten ; député au landrat durant trente-sept ans jusqu'en 1904, président 1892, membre du gouvernement 1858-1878. — 7. ALOIS, de Seelisberg, 19 mai 1876 - 5 nov. 1903, prêtre 1900, rédacteur de l'*Urner Wochenblatt* 1901-1903, auteur de *Wilhelm Tell und die Gotthardstrasse* dans *Pädagogische Blätter* 1900. La famille a donné quatre prêtres séculiers et nombre de conseillers et juges. — *LL.* — *LLH.* — F.-V. Schmid : *Gesch.* II, p. 172. — *AS* I. — *Gfr.* Reg. — A. Gisler : *Die Tellfrage.* — *MHVS* IV. — *Urner Wochenblatt* 1903, nos 45, 46 ; 1905, nos 9, 10. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1901, p. 24 ; 1908, p. 22 ; 1909, p. 63 ; 1912, p. 41, 49 ; 1914, p. 44, 56 ; 1917, p. 52 ; 1919, p. 71 ; 1924, p. 27 ; 1926, p. 86 ; 1927, p. 70. [Fr. GISLER.]

F. **Canton de Zurich.** Famille bourgeoise éteinte de Zurich. Un moine Truttmann, de Zurich, vivait vers 1120 au couvent de Saint-Blaise. HANS, le chirurgien, de Worms, bourgeois 1433, fut le beau-père de Hans Waldmann. Son fils — HENSLY, bourgeois 1452, sous-prieur au couvent de Saint-Gall. † 14 oct. 1519. — Voir *Schweiz. Museum* VI, p. 746. — *Dok. Waldmann* I, II. [† F. HEGI et H. SCHULTHESS.]

TRYPHIUS, JOHANNES, forme latinisée de *Dreifuss*, 1555-1617, pasteur de Waldenbourg 1573-1583, doyen 1582-1583, pasteur de Gelterkinden 1583-1587, vicaire de St. Leonhard à Bâle 1587-1588, pasteur de cette église 1588-1617. Il est connu par ses extraits de l'important journal du pasteur de St. Martin à Bâle, Johannes Gast († 1552), dont l'original est perdu. — K. Gauss : *Basilea reformata*, 1929. — *LL.* — *LLH.* [C. Ro.]

TSCHACHTLAN. Famille de Berne aux XIVe et XVe s. — JENNI Schachtelan de Burgistein était bourgeois de Berne en 1371. PETER, sautier de Frutigen 1374. — *FRB.* — NIKLAUS, du Petit Conseil 1411 et HEINZ en 1422. — ***Bendicht,*** du Petit Conseil 1455, 1464-1467, 1468-1491 et 1493, avoyer de Berthoud 1458, bailli du couvent de Fraubrunnen 1465-1483, intendant des bâtiments 1475, banneret 1469-1471, 1473, député à la Diète 1469-1474. † de la peste 1493. Composa en collaboration avec Heinrich Dittlinger, une chronique illustrée, dont l'original se trouve à la Bibliothèque centrale de Zurich ; il en dessina les illustrations. Cette chronique reproduit Justinger jusqu'en 1421, puis le récit de la guerre de Zurich, de Hans Fründ jusqu'en 1470 et la petite chronique de Diebold Schilling pour le reste. — *ADB.* — *SBB* II. — *SKL.* — G. Tobler : *Chronisten*, dans *Festschrift Bern* 1891. — *AHVB* IV, 4, p. 5 ; VI, p. 672 ; VII, p. 63. — G. Studer dans *QSG* I. — *ASG* 1895, p. 189. [H. Tr.]

TSCHACHTLI (TSCHACHTI, TSCHATIS). Familles éteintes de Fribourg et de Morat, issues probablement de la famille Chastel, citée dans la seconde moitié du XIVe s. et anoblie par l'empereur Sigismond, en 1434, sous le nom de *Zschatis. Armoiries* : d'azur au château sommé de trois tourelles d'argent (variante : d'azur à une tour crénelée d'or).

I. A la famille de Fribourg appartient : — 1. WILHELM, reçu dans la bourgeoisie privilégiée de Fribourg 1525, ohmgeltner 1525, des Soixante 1530-1544, du Conseil secret 1538. † 1544. — 2. UMBERT, fils du n° 1, reçu dans la bourgeoisie privilégiée 1556, des Soixante 1555, bailli de Montagny 1556-1562, du Conseil secret 1562 - 1563, conseiller 1563-1577, banneret du quartier de l'Auge 1563-1566, maître de l'artillerie 1567-1573, capitaine au service de France 1576, membre de la Confrérie de Saint-Luc. † 1577. — 3. UMBERT, fils présumé du n° 2, ohmgeltner 1589, bailli de Surpierre 1591-1596. — Cette famille existait encore à Fribourg vers la fin du XVIIe s.

II. Celle de Morat a donné plusieurs membres des Conseils de la ville, aux XVe et XVIe s. Elle posséda la seigneurie de Bibern qu'elle revendit à la ville de Berne en 1501 et 1502, en réservant pour elle et ses descendants la franchise de péage du pont de Güminen.

III. La famille Tschachtli, originaire de Chiètres, que l'on trouve encore établie dans cette commune, au XVIIIe s., sous le nom de Tschatis, a donné plusieurs notaires dont — PIERRE, notaire 1837, juge au tribunal cantonal 1848-1855. † 1857. — *LL.* — *LLH.* — A. Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — P. de Zurich : *Catalogue*, dans *AF* 1919. — Alfred d'Amman : *Lettres d'armoiries et de noblesse* dans *AHS* 1919. — Chronique Blanc et d'Amman : *Extraits des Besatzungsbücher* aux Arch. d'État, Fribourg. — Voir art. CHATEL, DU. [G. Cx.]

TSCHÆPPERLI (C. Bâle-Campagne, D. Arlesheim, Com. Æsch. V. *DGS*). Ruine de château. Le nom provient probablement de *Tschäpper*, expression dialectale signifiant petit chapeau. On ne sait rien de ce château, si ce n'est qu'il gardait l'ancien passage du Jura, nommé la Platte, connu déjà au temps du moustérien, à l'âge du bronze et à l'époque romaine et qui passait dans le voisinage de Walenweg et du Walenbrunnen. Le château fut construit au XIIIe s. par l'évêque de Bâle ou ses ministériaux et servait, ainsi que les châteaux voisins sur le Schalberg, le Münchsberg et le Fürstenstein, à fortifier le Blauen et garder le passage de cette montagne. Il s'est probablement écroulé lors du tremblement de terre de Bâle en 1356. Ses occupants n'ont laissé aucune trace. — Emil Vogt : *Die spätbronzezeitliche Keramik der Schweiz und ihre Chronologie*, p. 6. — W. Merz : *Burgen des Sisgaus* III, p. 284. [K. GAUSS.]

TSCHAGGENY. Famille de Thoune, devenue bourgeoise en 1607 avec PETER, de Walliswil, graveur, du gouvernement. GOTTLIEB, fonda une branche neuchâteloise bourgeoise depuis 1731. — SAMUEL, 1657-1733, fabricant de peignes, du gouvernement 1694, du Conseil 1701, capitaine, trésorier 1716, banneret 1722. — SAMUEL, fils du précédent, 1686-1757, capitaine, banneret 1750. [C. HUBER.]

Une branche devenue bourgeoise de Neuchâtel en 1731 a donné trois peintres qui ont fait carrière en Belgique : — EDMOND, * 27 mars 1818, † 5 sept. 1873 à Bruxelles ; CHARLES-Philogène, son frère, * 16 mai 1825, à Bruxelles, † 12 juin 1894, à St. Josse-ten-Noode et FRÉDÉRIC-Pierre, fils du précédent, 8 mai 1851-1893 à Bruxelles. Des tableaux de ces trois peintres se trouvent au Musée de Neuchâtel. — *SKL.* — M. Boy de la Tour : *La gravure neuchâteloise.* [L. M.]

TSCHAMPEN. Vieille famille éteinte de Nieder-Ernen (Valais). — 1. THOMAS, est cité en 1377 et 1381 comme représentant de la comtesse Isabella Blandrate ob Deisch. † avant 1415. — 2. THOMAS, major de Conches 1446. — 3. MICHAEL, major de Conches 1464 et 1488, capitaine de dixain 1469, grand bailli 1471 et 1472. — Gremaud. — Furrer III. [D. I.]

TSCHAN. Nom de famille des cantons de Berne et de Soleure. Il dérive du français *Jean.* — Voir aussi TSCHANN.

A. **Canton de Berne.** Les Tschan sont encore actuellement bourgeois de Zuzwil, Horrenbach-Buchen et Sigriswil ; les Tschann sont de Beurnevésin et Montmelon, les Tschanen, d'Ægerten et Rümlingen, les Tschannen, de Radelfingen, Wohlen et Obertal. — I. A une famille Tschan de Berne, éteinte au commencement du XVIIe s., appartiennent : — HANS, bailli de Schwarzenbourg 1565, de Landshut 1571 et — BARTHOLOME, bailli d'Aarberg 1602. † 1605 ou 1607. — *LL.* — Gr. — II. RUDOLF, * 1848 à Hilterfingen, maître d'école, plus tard peintre à Munich, puis à Gunten. † 1er mars 1919 à Sigriswil. — *SKL.* — *Bund* 1919, n° 100. — *Berner Woche* 1919. [H. Tr.]

A. **Canton de Soleure.** Famille éteinte bourgeoise

de Soleure. JOHANNES, de Clus, cordonnier, devint bourgeois 1588. *Armoiries* : de gueules à la marque de maison d'or mouvant de trois coupeaux de sinople, accompagnée de deux étoiles d'or en pointe. — 1. URS-NIKLAUS, 1664-1747, bailli de Gilgenberg 1737, notaire et secrétaire de la ville. — 2. URS-JOSEF, 1719-1763, fils du n° 1, secrétaire d'État à Dornach, du Grand Conseil 1753, capitaine 1743, capitaine de grenadiers 1747, ingénieur. — 3. FRANZ-GEORG-NIKLAUS, 1755-1805, fils du n° 2, secrétaire d'État à Dornach 1778, reçut en 1782 des lettres de noblesse de Joseph II, avec le titre « von Sternenberg » ; député à la cour de France 1791, bailli de Gösgen 1792-1798. — *LL.* — *LLH.* — Prot. Wirz : *Bürgergeschlechter.* — G. v. Vivis : *Bestallungsbuch.* — Arch. d'État Soleure. — [† v. V.] — NIKLAUS-GEORG-KARL, * 1777, secrétaire de légation, puis ministre de Suisse à Paris, sous l'Acte de médiation, chargé d'affaires suisse à Paris de 1814 à sa mort 28 nov. 1847. — *Neuer Nekrolog der Deutschen* 1847, p. 725. [L. S.]

TSCHANN, CHRISTOPH, * 1er janv. 1786 à Balsthal (Soleure), prêtre 1809, directeur de l'orphelinat de Soleure jusqu'en 1815, puis chapelain à Olten, où il créa l'école supérieure, curé de Berne 1824, où il fonda l'école catholique de jeunes filles ; chanoine de Soleure 1829. † 3 nov. 1854. — *KKZ* 1854. — P.-A. Schmid : *Kirchensätze.* [H. Tr.]

TSCHANUFF. Voir REMÜS.

TSCHANZ. Nom de famille répandu dans les districts de Konolfingen, Signau et Thoune (Berne). De même que Tschan, Tschann et Tschannen, il doit dériver du prénom Jean. Un Tschanz, bourgeois de Berne 1412, portait les *armoiries* suivantes : d'azur au fer à cheval d'argent surmonté d'un croissant d'or. — Arch. de la bourgeoisie, Thoune. — FRIEDRICH, de Sigriswil, 11 déc. 1834 - 11 déc. 1903, notaire à Thoune, président du tribunal 1869-1873, puis préfet à Thoune jusqu'à sa mort ; député au Grand Conseil 1878, à la constituante 1883-1885. — *SBB* V. — OTTO, de Sigriswil, 31 janv. 1869 - 18 févr. 1919, ingénieur en chef pour les machines à la direction générale des C. F. F. à Berne, de 1906 à sa mort. — *52. Bulletin der Ges. ehem. Polytechniker.* — *SB* 1919. [H. Tr.]

TSCHAPPINA (CEPINA) (C. Grisons, D. Heinzenberg, Cercle Thusis. V. *DGS*). Com. Ainsi que l'indique son nom d'origine romanche, Tschappina fut colonisé et germanisé par des Walser, venus au XIVe s. de Safien. De même que le reste du Heinzenberg, Tschappina passa des barons de Vaz aux comtes de Werdenberg-Sargans (1338), desquels il fut acheté par les seigneurs de Rhäzüns. A l'extinction de ces derniers, il revint aux comtes de Werdenberg-Sargans (1458), dont le dernier, Georg, vendit ses droits à l'évêque de Coire (1475). A cette époque déjà, Tschappina constituait une petite juridiction, possédant le droit d'intervenir dans la nomination de l'ammann et du tribunal. Avec les juridictions de Thusis, Heinzenberg et Safien, Tschappina faisait partie de la haute juridiction de Thusis ou Heinzenberg, appartenant à la Ligue Grise. Le village était représenté au tribunal de la haute juridiction par 3 jurés. En 1526, Tschappina refusa, avec les autres juridictions, l'obéissance à l'évêque, mais en 1528 déjà, ces juridictions se soumirent de nouveau à la souveraineté épiscopale. En 1662, l'évêque remit ses droits en gage aux juridictions ; en 1709, il consentit au rachat complet de ses droits. La juridiction de Tschappina fut remplacée, en 1851, par l'arrondissement de Thusis, dont Tschappina devint une commune. Le village dépendait originairement, au spirituel, de l'église St. Gallus à Portein ; mais en 1509, la chapelle Saint-Théodore devint une église autonome ; en 1523 furent rachetées les dernières obligations à l'égard de Portein. Peu après, Tschappina accepta la Réformation. Registres de naissances et décès dès 1632, de mariages dès 1653. Depuis le commencement du XIXe s., Tschappina est sans cesse exposé aux éboulements provoqués par la Nolla. — P.-C. Planta : *Die currät. Herrschaften.* — E. Camenisch : *Ref.-Gesch.* — J.-C. Muoth : *Ämterbücher*, dans *JHGG* 1897. — P. Liver : *Vom Feudalismus zur Demokratie*, dans *JHGG* 1929. — J.-P. Bener : *Beiträge zur bündn. Volkswirtschaft* I. — Reg. archives communales aux Arch. d'État. [P. GILLARDON.]

TSCHARANDI. Famille éteinte de vieux bourgeois de Soleure. CLAUDIUS, du val d'Aoste, mercier, devint bourgeois en 1550. Le dernier fut JOSEF-FELIX, franciscain, † 1799. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'argent. — 1. LUDWIG, 1591-1636, Dr et physicien de la ville. † de la peste. — 2. CHRISTOF, 1611-1691, bourgmestre 1651, bailli du Lebern 1653, intendant des bâtiments 1666, bailli de Buchegg 1672, bienfaiteur de l'église des capucins, médecin. — 3. LUDWIG, 1631-1659, capitaine en France. — 4. CHRISTOFFEL, 1693-1759, bailli de Gösgen 1730, bourgmestre 1737, bailli du Lebern 1740. — *LL.* — G. v. Vivis : *Bestallungsbuch.* — Prot. Wirz : *Bürgergeschlechter.* — Arch. d'État Soleure. [† v. V.]

TSCHARNER, von TSCHARNER. Famille de hauts fonctionnaires grisons à Coire et de conseillers bernois, originaire du Domleschg où elle est encore très représentée. Le nom apparaît dans cette région et à Coire à la fin du XVe s. La filiation certaine ne remonte cependant qu'au commencement du XVIe s., lorsque les Tscharner sont au nombre des bourgeois de Coire. La branche restée au Domleschg y revêtit souvent des charges de la haute juridiction à partir du XVIIe s. SAYN-RAGETT, ammann de celle d'Ortenstein 1765, provoqua l'affaire de Tomils.

Armoiries : I. armes utilisées par la branche de Coire jusqu'en 1558 et par celle de Berne jusque vers 1684 : d'azur à une marque de maison d'or. Les lettres de noblesse octroyées en 1558 au n° 1, § I, ci-dessous, portent : de gueules au griffon d'azur ailé et armé d'or, colleté du même. La branche bernoise adopta ces armoiries à partir de 1684. Pour celles des Tscharner de Coire à partir de 1629, voir n° 5, § I, ci-dessous.

L'ancêtre commun des deux branches avec lequel commence l'arbre généalogique, est LUZIUS, 1481 environ-1562, conseiller 1529, trésorier et directeur des finances de Coire 1530. La branche de cette ville descend de son premier mariage, probablement avec Emeritha von Salis. Ardent partisan de la Réforme, il était en relations avec Zwingli. De sa seconde femme, Margaretha, fille de l'avoyer bernois Jakob von Wattenwyl, ex-nonne à Königsfelden, descend la branche bernoise. Luzius s'établit définitivement à Berne entre 1530 et 1535, après avoir acquis la seigneurie de Reichenbach en 1530.

Johann-Baptista Tscharner (n° 3).
D'après un portrait à l'huile.

I. *Branche de Coire.* — 1. JOHANN, 1510-1569, fils du prénommé, souche de cette branche, trésorier 1532, prévôt et assesseur au tribunal de la ville 1542, bailli de la ville 1554, bourgmestre 1556. L'un des plus riches habitants de Coire à son époque ; comme son père, ardent partisan de la Réforme. Il reçut en 1558 des lettres de noblesse de l'empereur Ferdinand I. — 2. SIMEON, 1547-1584, fils du n° 1, trésorier 1569, capitaine épiscopal à Fürstenburg en Vintschgau 1575, camérier de l'évêque Beat a Porta de Coire 1576. — 3. JOHANN-BAPTISTA, 1550-1609, frère

du n° 2, conseiller 1574, secrétaire de ville 1579, podestat de Tirano 1587, juge de ville 1592, bailli et banneret 1593 ; plusieurs fois député auprès des Confédérés et des gouvernements étrangers, auprès du duc de Savoie 1590, à Venise 1591, à Milan 1594 et 1604, à Lyon 1595, auprès de Henri IV à Paris 1599. Quoique partisan de la foi nouvelle, il était ami de l'évêque a Porta et membre du parti espagnol ; le tribunal révolutionnaire d'Ilanz le condamna de ce fait en 1607 à une lourde amende. — 4. HANS, 1554-1602, frère du n° 3, trésorier 1575, entra au service de France, chef d'une compagnie au régiment Gallati 1593-1596 ; plus tard colonel. — 5. ***Johann***, 1593-1659, fils du n° 3, secrétaire de ville 1622, capitaine 1625, plus tard lieutenant - colonel sous le marquis de Cœuvres en Valteline ; conseiller 1637, lieutenant-colonel au régiment Jenatsch 1638, commandant de la forteresse de Chiavenna 1639. Bailli de Coire 1640, bourgmestre 1643 ; chargé de nombreuses ambassades, entre autres auprès de l'empereur Ferdinand II, qui lui accorda en 1629, de même qu'à son frère David, la confirmation de ses lettres de noblesse et une augmentation d'armoiries : écartelé, au 1 d'or à l'aigle couronnée de sable portant sur la poitrine une étoile d'or à six rais, aux 2 et 3 de Tscharner ancien, mais le griffon couronné ; au 4 d'azur à un chevron de gueules surmonté d'un chevron d'argent, accompagnés de trois anneaux d'or. Ami et partisan de Jenatsch, il partagea sa double position entre Rohan et les Autrichiens dans l'année critique de 1637. —U. v. Salis : *Denkwürdigkeiten*, éd. 1858, p. 272, 276, 294. — 6. DAVID, 1604-1651, fils du n° 3, devint bourgeois de Maienfeld, † lieutenant-colonel en Crète au service vénitien. Il échappa en 1620 au massacre de la Valteline par la fuite dans les montagnes avec Jenatsch et d'autres. — F. Sprecher : *Unruhen*, éd. Moor, 1856, p. 150. — 7. ***Johann-Baptista***, 1670 - 1734, arrière-petit-fils du n° 5, fut au service de France jusqu'en 1696 ; podestat de Tirano 1703, bailli de Maienfeld 1711, ammann de Coire 1719, juge 1720, bourgmestre 1721, président de la Ligue de la Maison-Dieu 1721, 1723, 1724 et 1726 ; l'un des envoyés à Milan au renouvellement de la capitulation 1726 et l'un des chefs du parti autrichien, adversaire acharné du parti français dirigé par la maison Salis. Au cours de son opposition à l'admission de celle-ci à la bourgeoisie de Coire, dont il était alors bourgmestre, ses ennemis parvinrent à le discréditer, à le faire tomber en défaveur auprès des corporations, de sorte qu'on lui enleva ses charges et honneurs ; il fut réhabilité peu avant sa mort. — 8. RUDOLF, 1705-1743, fils du n° 7, au service français, puis autrichien. † lieutenant-colonel impérial à la bataille de Campo-Santo. — 9. JOHANN-BAPTISTA, 1722-1806, petit-fils du n° 7, conseiller 1756, bourgmestre 1765, vice-landammann 1768, président de la Ligue 1769, 1770, 1771, 1778, 1779 et 1784. — *LLH.* — 10. ***Johann-Baptista***, 1751-1835, fils du n° 9, prévôt de corporation 1772, podestat de Tirano 1775, *Oberstzunftmeister* 1782, bailli de Maienfeld 1783, juge de Coire 1787, bailli 1788, bourgmestre 1793, président de la Ligue 1795 ; durant quelque temps préfet helvétique du canton de Berne 1799. Il fonda en 1786, à défaut d'établissements supérieurs d'instruction aux Grisons, une école privée à Jenins dirigée par le célèbre professeur Nesemann, et la transféra en 1793 au château de Reichenau pour lui donner davantage d'extension. C'est là qu'il reçut Louis-Philippe, duc de Chartres et futur roi de France, lequel fut maître de langues sous le nom de M. Chabot. L'institut fut supprimé en automne 1798. Dans les violentes luttes que se livrèrent le parti autrichien et celui de la France, dans les dernières années du XVIII[e] s., Tscharner se rattacha à ce dernier, sur lequel il eut une grande influence. Il s'opposa énergiquement, mais inutilement, à la perte de la Valteline et intervint avec décision en faveur du rattachement de son canton à la Confédération. Le parti autrichien l'emporta durant quelque temps, aussi les chefs des patriotes, ainsi que Tscharner, quittèrent-ils le pays pour se réfugier en Suisse qui leur accorda la bourgeoisie en 1798. Après son retour à Coire en 1800, il s'adonna aux études historiques. — *ADB* 38. — 11. JOHANN - BAPTISTA, 1779-1857, fils du n° 10, directeur de la chancellerie de Coire, président du tribunal pénal cantonal, bailli de la ville, bourgmestre et président de la Ligue. — 12. ***Johann-Friedrich***, 1780-1844, frère du n° 11, *Oberstzunftmeister* 1811, juge de ville et bailli 1812, bourgmestre et président de la Ligue 1816, 1819 et 1821, député à la Diète 1814, 1820 et 1831 ; membre de la Commission de partage pour Bâle 1833, membre de la Chambre de commerce 1808. Après la chute de Napoléon, un fort parti réactionnaire voulait, en 1813, rétablir l'ancien ordre de choses ; il intervint avec ses amis en faveur d'une organisation adaptée aux conditions nouvelles. Il est le plus actif promoteur de la construction des routes du Bernardin et du Splügen. On doit aussi à ses efforts une solution satisfaisante du partage des deux Bâle ; l'université de cette ville lui décerna le titre de D[r] jur. h. c. On doit à son activité parmi les autorités de Coire toute une série d'innovations et d'améliorations, surtout en matières judiciaires et policières, d'école et d'assistance publique. Durant bien des années, il enseigna, outre la langue allemande, la philosophie et la rhétorique, plus tard le droit public et privé à l'école cantonale. Auteur d'une série de publications, dont la liste se trouve dans *ADB* 38, et d'une série de mémoires sur la religion, la philosophie, le droit, la politique et l'histoire du pays, dont liste partielle dans V. v. Planta : *Joh. Friedrich v. Tscharners Leben u. Wirken.* — 13. PETER-CONRADIN, 1786-1841, frère du n° 11, lieutenant-colonel fédéral, auteur de *Wanderungen durch die Rhät. Alpen*, 1829-1830, publiées sans nom d'auteur ; collaborateur à *Der Kt. Graubünden*, dans *Gemälde der Schweiz*, 1838. — 14. JOHANN-KARL, 1812-1879, petit-fils du n° 10, officier au régiment suisse à Naples, puis avocat et journaliste, revêtit diverses fonctions municipales ; rédacteur en chef du *Bund* 1850-1875. — *ADB* 38. — 15. JOHANN-BAPTISTA, 1815-1879, fils du n° 11, directeur de la chancellerie cantonale grisonne, député au Conseil des États. — 16. EMANUEL, 1848-1918, petit-fils du n° 12, architecte, d'abord à Vienne, à Coire depuis

Johann Tscharner (n° 5).
D'après un portrait à l'huile.

Johann-Baptista von Tscharner (n° 10).
D'après un portrait à l'huile.

Johann-Friedrich Tscharner (n° 12).
D'après une lithographie.

1879 où il exécuta de nombreux édifices ; revêtit diverses fonctions municipales. — 17. JOHANN-FRIEDRICH, 1852-1918, frère du n° 16, instructeur d'artillerie 1877, membre de missions officielles lors de tirs en France, Angleterre et Allemagne, colonel d'artillerie 1895, chef d'artillerie de la garnison du Gothard et remplaçant du commandant 1895-1907, chef de section pour le service territorial à l'état-major de 1907 à sa mort. — *Bund* 1918, n° 234. — Livre généalogique de la famille von Tscharner, mns., complété depuis 1784. — *LL.* — *LLH.* — *Sammlung rhät. Geschlechter.* — *AGS* I et IV. — Conr. v. Moor : *Gesch. von Currätien.* — J.-A. v. Sprecher : *Gesch. der Republik der drei Bünde im 18. Jahrh.*

A une branche du Domleschg se rattache — JOHANN, * 1886, artiste peintre, à Zurich depuis 1915. Ses œuvres se trouvent dans les musées de Zurich, Coire, Bâle et Berne. — G. Charensol : *Tscharner*, éditions Le Triangle, Paris. [H. v. A.]

II. *Branche bernoise.* A Berne, la famille porte le titre de gentilhomme depuis le XVI^e^ s., et la particule nobiliaire *von* depuis 1844. Elle possédait les seigneuries de Reichenbach, Schönegg, Bremgarten et Kehrsatz, et de nombreuses terres. Elle fut représentée sans interruption au Conseil des Deux-Cents de Berne à partir de 1564 et au Petit Conseil presque continuellement depuis 1583 ; bon nombre de ses membres servirent à l'étranger. — 1. DAVID, 1536-1611, fils de Luzius prénommé, bailli d'Échallens 1570, de Baden 1583, d'Yverdon 1585, du Petit Conseil 1583 et 1592, député de Berne au renouvellement de l'alliance à Soleure 1576-1577, député à la Diète 1591-1601, seigneur de Schönegg. — Tillier : *Gesch. Bern* III et IV. — *SBB* II. — 2. DAVID, 1563-1612, fils du n° 1, grand sautier 1603, bailli de Morges 1606, fut décapité en 1612, devant l'hôtel de ville de Berne, pour concussion et haute trahison. — *SBB* II. — 3. HANS-RUDOLF, 1572-1642, fils du n° 1, administrateur de l'ordre des chevaliers teutoniques à Köniz 1602, souche des deux branches encore florissantes de la famille :

a) Branche de Samuel (rameaux d'Amsoldingen, sous-rameaux de Burier et du Rothaus).— 4. SAMUEL, 1606-1670, fils du n° 3, administrateur de l'ordre des chevaliers teutoniques à Köniz 1642. — 5. SAMUEL, 1642-1705, fils du n° 4, grand sautier 1680, bailli d'Aarwangen 1683. — 6. ABRAHAM, 1649-1714, frère du n° 5, grand sautier 1687, administrateur de Königsfelden 1692, du Petit Conseil 1706, directeur du sel 1713 ; membre d'importantes ambassades, représentant de Berne dans l'affaire du Toggenbourg 1712, directeur du blé, membre du Conseil de guerre et de la direction des travaux de correction de la Kander. — 7. HANS-RUDOLF, 1671-1758, petit-fils du n° 4, officier en France, percepteur de l'ohmgeld 1717, bailli de Sumiswald 1719, d'Oberhofen 1733, colonel bernois. — 8. SIGMUND, 1675 - 1744, frère du n° 7, officier en France 1701-1726, bailli de Köniz 1738. — 9. SAMUEL, 1675-1752, fils du n° 5, avoyer de l'État extérieur, économe de la maison d'Interlaken 1728, colonel de la milice du pays. — 10. SAMUEL, 1670-1740, fils du n° 6, officier en France, commissaire en Angleterre pour l'administration des fonds d'État bernois qui y étaient déposés 1722, bailli de Lenzbourg 1733, acquit le domaine du Lohn à Kehrsatz. — 11. ABRAHAM, 1671-1714, fils du n° 6, officier en France, puis en Hollande, colonel 1712. — 12. DANIEL, 1675 - 1712, fils du n° 6, colonel quartier-maître bernois 1712. † à la bataille de Villmergen. — 13. SAMUEL, 1716-1800, fils du n° 7, officier au Piémont, général d'infanterie 1786 et bailli de Romainmôtier ; laissa de nombreux manuscrits sur la tactique, l'administration militaire, etc. — 14. LUDWIG-VINCENZ, 1722-1793, frère du n° 13, officier en Sardaigne jusqu'en 1761, bailli de Lausanne 1769, lieutenant-colonel des troupes bernoises. — 15. SAMUEL, 1707-1765, fils du n° 10, bailli de Wangen 1756. — 16. ABRAHAM, 1710-1776, fils du n° 10, officier en Hollande, lieutenant-colonel 1768. — 17. JOHANN-RUDOLF, 1717-1789, frère du n° 16, bailli d'Interlaken 1762, du Petit Conseil 1773, banneret 1776, 1780 et 1788. — 18. ABRAHAM-AHASVERUS, 1711-1767, fils du n° 11, bailli de Trachselwald 1751, colonel du régiment emmenthalois 1763. — 19. LUDWIG-SAMUEL, 1740-1798, fils du n° 15, bailli de Buchsee 1780. — 20. BEAT-EMANUEL, 1743-1805, frère du n° 19, bailli de Signau 1794. — 21. BEAT-EMANUEL-RUDOLF, 1752-1806, fils du n° 17, bailli de Vevey 1794. — 22. ABRAHAM-ALBRECHT-LUDWIG, 1742-1822, fils du n° 18, bailli d'Avenches 1782, châtelain de Frutigen 1795, du Grand Conseil 1803, préfet de Frutigen, juge à la cour d'appel 1805-1808, trésorier de la ville de Berne 1810-1814. — 23. BEAT-JAKOB, 1743-1816, frère du n° 22, bailli de Saint-Jean 1786, membre du Conseil de guerre 1796 ; membre de la députation chargée de négocier avec le général Brune en 1798 et membre du gouvernement provisoire. — 24. RUDOLF, 1744-1811, frère du n° 23, officier de la garde suisse en Hollande 1761, propriétaire du château de Bremgarten près de Berne. — 25. BERNHARD-FRIEDRICH, 1754-1827, frère du n° 24, directeur de la Bibliothèque 1788. — 26. BEAT-GABRIEL, 1758-1842, fils du n° 13, se distingua à Neuenegg le 5 mars 1798, du Grand Conseil 1803-1831. — 27. BEAT-LUDWIG, 1801-1873, petit-fils du n° 13, officier en Prusse, député au Grand Conseil 1850-1854 ; acquit en 1842 l'ancien prieuré d'Amsoldingen. — 28. BEAT-FRIEDRICH, 1791-1854, fils du n° 20, professeur de physique, enseigna en Allemagne (Bade) 1824-1835 ; député au Grand Conseil 1831, professeur de physique à l'université de Berne 1836-1841. Auteur d'un *Handbuch der Experimentalphysik.* — 29. Samuel-Moriz-Albert-LUDWIG, 1853-1927, fils du n° 27, D^r^ jur. publ. 1873, député au Grand Conseil 1878-1890, colonel du génie 1898, également maître aux écoles centrales et d'état-major 1883. Président de la Commission bernoise pour la protection de la nature 1906-1927, auteur de mémoires militaires. — 30. KARL-BEAT-RUDOLF, 1810-1896, petit-fils du n° 21, avocat, député au Grand Conseil 1846-1849 et 1858-1870, juge cantonal 1850-1857, juge de district 1863-1870. — 31. LUDWIG-Samuel-Eduard-Friedrich, 1879-1917, fils du n° 29, D^r^ jur., juge d'instruction de la III^e^ division, auteur de *Die obersimmental. Herrschaft Mannenberg*, dans *Nbl. des Hist. Vereins Bern*, 1907 ; *Rechtsgesch. des Ober Simmentals* ; *La grande Société de Berne 1759-1901*, 1909 ; *Das Statutarrecht des Simmentals*, 2 vol., 1912 - 1914 ; *Volk und Regierung beim Abschluss von Staatsverträgen in der alten Eidgenossenschaft in Bern*, 1914 ; *Das Bürgerhaus in der Schweiz*, vol. V. — 32. Ludwig - Kârl - ALBERT, 1849-1903, arrière - petit - fils du n° 21, ingénieur, colonel d'état - major fédéral 1886 ; il développa les services de la signalisation militaire et travailla à une plus grande utilisation des ballons.

Samuel Tscharner (n° 13). D'après un portrait à l'huile.

Niklaus Tscharner (n° 35). D'après une gravure sur cuivre (Bibl. Nat., Berne).

b) Branche de Bernhard, dont le rameau d'Aubonne est encore florissant. — 33. BERNHARD, 1612-1695, fils du n° 3, grand sautier 1648, bailli de Romainmôtier 1651, conseiller de guerre 1660, bailli de Lausanne 1662. — Tillier IV, p. 240. — 34. LUCIUS, 1644-1690, fils du n° 33, bailli de Grandson 1685. — 35. NI-

KLAUS, 1650-1737, fils du n° 33, officier en France jusqu'en 1690, finalement lieut.-colonel, colonel d'un régiment bernois en Hollande 1693-1694, bailli de Lausanne 1698; de nouveau au service hollandais 1701, major général 1705. Du Conseil de guerre bernois et commandant de la forteresse d'Aarbourg 1706, du Petit Conseil, colonel lors de la seconde guerre de Villmergen 1712, banneret 1715. Il renonça à toutes ses charges en 1735.— Fr. Thormann: *Schultheissenbilder*, n° 41. — 36. VINCENZ, 1652-1740, fils du n° 33, officier en Hollande, colonel bernois et commandant d'Aarbourg 1719. — 37. HANS-PETER, 1663-1746, frère du n° 36, bailli de Saint-Jean 1715, châtelain de Frutigen 1728. — 38. BERNHARD, 1692 - 1752, fils du n° 35, bailli de Frienisberg 1738. — 39. EMANUEL, 1699-1777, fils du n° 35, avoyer de l'État extérieur 1727, bailli de Thurgovie 1748, gouverneur de Königsfelden 1752. — 40. DANIEL, 1710-1774, fils du n° 37, avoyer de l'État extérieur 1735, bailli de Nyon 1754. — 41. NIKLAUS - EMANUEL, 1727-1794, fils du n° 39, bailli de Schenkenberg 1767, membre fondateur et longtemps président de la Société économique et de la Société helvétique ; du Petit Conseil 1789, trésorier allemand 1792. Fut en relations avec Pestalozzi. — *ADB*.— *SBB*.— *LLH*. — *BT* 1852. — Otto Hunziker : *Gesch. der schweiz. Volksschule* I. — 42. ***Vinzenz-Bernhard***, 1728 - 1778, fils du n° 39, bailli d'Aubonne 1769, l'un des Bernois les plus cultivés de son temps, voyagea beaucoup, entretint des relations personnelles avec Albert de Haller, Bodmer, Breitinger et Gessner de Zurich, avec I. Iselin, Balthasar, Tschiffeli, Rousseau, Klopstock, Wieland, Young, etc. ; traduisit en français, l'ouvrage de Haller : *Die Alpen* ; écrivit *Historie der Eidgenossen 1308-1586*, 3 vol., 1756-1758. Membre fondateur de la Société économique, fondateur et directeur de la Société typographique de Berne et d'Yverdon ; édita en collaboration avec l'Italien De Felice : *Excerptum totius italicae nec non helveticae litteraturae*, 16 vol., 1758-1762, et *Estratto delle letteratura Europea*, 36 vol., 1758-1768, toutes deux d'importance internationale. — *Tscharners Korrespondenz*, mns. à la Bibl. de Berne. — *ADB* 38. — *SBB* II. — *Rousseau in der Schweiz*, publié par Hamel, Rostock 1881. — *Nbl. der Lit. Ges. Bern* 1896. — 43. BEAT-RUDOLF, 1733-1799, fils du n° 39, avoyer de l'État extérieur 1764, bailli de Nidau 1776, directeur du sel 1790, auteur de *Gesch. der Stadt Bern*, 1765-1766.— 44. ***Karl-Ludwig-Salomon***, 1754-1841, fils du n° 40, professeur de droit à l'académie de Berne 1774, travailla à un projet d'organisation de l'institut politique ; auteur d'un mémoire contre la torture : *Beleidigt die Peinigung die Gerechtigkeit*, suivi en 1791 de *Entwurf einer Peinlichen Prozessordnung*. Envoyé au congrès de Rastatt 1797, retenu prisonnier en 1799, à titre d'otage français, à Bitsch en Lorraine. Du Grand Conseil 1803, juge à la cour d'appel 1807, préfet à Frutigen 1816. — 45. BEAT-EMANUEL, 1753-1825, fils du n° 41, gouverneur d'Aigle 1793, du Petit Conseil 1803-1806 et 1814, seigneur de Kehrsatz. — 46. KARL-LUDWIG, 1787-1856, fils du n° 44, conseiller technique bernois pour la construction de la route du Susten 1810-1817, préfet de Berthoud 1818-1825, juge à la cour d'appel 1826, recteur de l'académie de Berne, président de la faculté de philosophie. Colonel fédéral d'artillerie 1830, fut impliqué dans la conjuration de l'Erlacherhof. — 47. ALBRECHT-FRIEDRICH, 1779-1862, fils du n° 45, du Grand Conseil 1814-1830 et 1849-1858, de la constituante 1831, conseiller d'État et chef du département de l'Intérieur 1831-1846 ; propriétaire du château de Kehrsatz, a légué sa fortune à l'hôpital de l'Ile. — 48. KARL - EMANUEL, 1791 - 1873, dit « vom Lohn », frère du n° 47, peintre et sculpteur, officier de la garde suisse à Paris 1815-1821, propriétaire du domaine du Lohn à Kehrsatz ; député au Grand Conseil 1822-1831, préfet de Signau 1827. Auteur du monument du duc Berchtold V de Zähringen placé sur la plateforme de la collégiale en 1842, et de la Pietà de la collégiale 1871. — *Jahresbericht des Kant. Kunstvereins* 1874. — *ADB* 38. — *SBB* I. — *SKL*.— Son épouse, HENRIETTE - ÉLISA - KATHARINA, fille du n° 26, 1797-1897, fut une grande bienfaitrice. † le 10 nov. 1897, âgée de cent ans et cinq mois. — 49. KARL-LUDWIG-EMANUEL, 1798-1854, petit-fils du n° 42, officier en Hollande 1815-1827, du Grand Conseil 1828-1831. — 50. KARL-EMANUEL-FRIEDRICH, 1828-1895, fils du n° 49, officier au service d'Autriche lors de la campagne d'Italie 1848-1849 ; publia ses souvenirs dans le *Berner Tagblatt* 1891. — 51. LUDWIG-FRIEDRICH-HEINRICH, 1829-1902, frère du n° 50, chef d'escadron et chambellan royal et impérial, acheva ses jours à Aubonne. — 52. ALBERT - Charles - Frédéric - Henri, * 1875, fils du n° 51, instructeur de cavalerie, major à l'état-major général, à la Légion étrangère française 1916, lieutenant-colonel au service colonial français depuis 1930. — 53. GUSTAVE-GEORGES-VICTOR, * 1879, frère du n° 52, artiste peintre à Munich. — 54. JOHANN-JAKOB, fils du n° 1 (David), seigneur de Schönegg, avoyer de l'État extérieur, des Deux-Cents 1619. — 55. FRIEDRICH, 1642-1717, petit-fils du n° 54, bailli d'Oron 1687, de Laupen 1703. — 56. FRIEDRICH, 1695 - 1765, fils du n° 55, officier en Hollande, colonel 1750. — 57. ALBRECHT, 1700-1771, fils du n° 55, bailli de Lausanne 1755. — 58. BEAT-ALBRECHT, 1735-1799, colonel 1779, bailli de Lausanne 1781, du Petit Conseil 1796 ; déporté comme otage par les Français 1798 et retenu prisonnier à Strasbourg.— 59. FRANZ-LUDWIG, 1768-1805, fils du n° 56, officier d'artillerie, commissaire des guerres et lieutenant-colonel 1798, trésorier de la Chambre d'administration 1799-1809, membre du comité des contributions ; fut chargé en 1800 de la liquidation des dîmes et cens fonciers, trésorier cantonal 1803 et

Niklaus-Emanuel Tscharner (n° 41).
D'après un portrait à l'huile.

Vinzenz-Bernhard Tscharner (n° 42).
D'après un portrait à l'huile.

Karl-Emanuel von Tscharner (n° 48).
D'après un portrait à l'huile de Dietler.

Carl-Friedrich Tscharner (n° 60).
D'après une miniature sur ivoire.

membre du Grand Conseil. — E. Schwarz : *Die bern. Kriegskontribution von 1798.* — 60. ***Carl-Friedrich,*** fils du n° 58, 1772-1844, officier en France, du Grand Conseil 1803, juge à la cour d'appel 1807, du Petit Conseil 1817, chancelier de l'académie de Berne ; membre de nombreuses commissions et député à la Diète 1819-1830, président de la constituante 1831. Conseiller d'État 1831-1844, avoyer de la République bernoise 1831-1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843 et comme tel président de la Diète fédérale 1836 et 1842. — *ADB* 38. — *SBB* II. — *BT* 1855. — A. v. Tillier : *Gesch. der Eidg. während des sog. Fortschritts.* — E. Blösch : *Dreissig Jahre bern. Geschichte.* — 61. Rudolf, 1774-1855, frère du n° 60, officier en Hollande, puis négociant à Hambourg, caissier de la ville de Berne 1803, du Grand Conseil 1816-1831. — 62. Albrecht, 1799-1852, fils du n° 59, avocat, historien, a laissé des œuvres manuscrites et une table des matières du *Solothurner Wochenblatt* 1810-1834. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — 63. Rudolf-August, 1804-1882, fils du n° 59, député au Grand Conseil 1833-1846 et 1850-1858, président du Conseil de bourgeoisie 1853-1865. — 64. Albrecht-Friedrich, 1799-1852, fils du n° 61, député au Grand Conseil 1829-1840, juge de district à Berne 1834-1839. — 65. Samuel, 1591-1630, fils du n° 1, bailli de Chillon 1626 où il mourut de la peste. — 66. Beat-Jakob, 1656-1740, fils du n° 65, des Deux-Cents 1680, s'établit à Fribourg 1688 et s'y fit catholique. — 67. Beat-Jakob, 1679-1770, fils du n° 66, gouverneur de Payerne 1726, du Petit Conseil 1741, banneret 1746 et 1758 ; construisit les maisons Tscharner sur la place de la collégiale à Berne. — *Maison bourgeoise* XI. — Archives de famille. [B. Schmid.]

TSCHATIS, TSCHATTI. Voir Chatel et Tschachtli.

TSCHECKENBÜRLIN. Voir Zschekenbürlin.

TSCHEER. Famille éteinte de Berne. *Armoiries* : d'azur au cœur de gueules percé de deux flèches tombantes d'argent ferrées d'azur, trois coupeaux de sinople en pointe (variantes). — Johannes, pasteur d'Unterseen 1588, de Wichtrach 1612 où il mourut 1636, bourgeois de Berne 1622. — Ulrich, 1637-1685, petit-fils du précédent, secrétaire du Conseil 1678, avoyer de Berthoud 1682. — *LL.* — Gr. — Armoriaux mns. de la Bibl. de Berne. [H. Tr.]

TSCHEINEN. Vieille famille d'Oberwald (Conches, Valais). — Moriz, * 1808 à Naters, curé de divers lieux du Haut-Valais de 1837 à sa mort, 9 juil. 1889, en dernier lieu à Grächen (Viège) durant 33 ans ; littérateur, collaborateur au *SI* ; publia en 1872 avec Ruppen : *Walliser Sagen.* — *Walliser Sagen*, éd. 1907, vol. II. [D. I.]

TSCHEPPACH (C. Soleure, D. Bucheggberg. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse d'Ætingen-Mühledorf. En 1368, *Schepach.* L'endroit dépendit toujours au spirituel d'Ætingen et son histoire est celle du Bucheggberg. — *FRB* IX, p. 81. [H. Tr.]

TSCHERLACH (C. Saint-Gall, D. Sargans, Com. Walenstadt. V. *DGS*). Vge. Au commencement du XV^e^ s. cette petite seigneurie était la propriété des seigneurs de Sax Mesocco. En 1422, ils la donnèrent en flef à Gaudenz von Hofstetten, auquel le comte Heinrich von Sax la remit en gage pour 130 florins. En 1447, le propriétaire du fief était Rudolf v. Castelmur, mais peu après, les Hofstetten en redevinrent possesseurs. En 1450, Tcherlach devint, par héritage, propriété de Caspar von Wartensee de Kempten ; en 1513, la seigneurie fut vendue à Ludwig Tschudi, de Glaris. Le fils de celui-ci, Ludwig, réunit Tscherlach à la seigneurie de Gräplang. Une chapelle fut construite à Tscherlach en 1641. En 1779, la commune se libéra, au prix de 8000 florins, de ses charges féodales. Tscherlach devint une commune d'habitants et fut attribué à la commune politique de Walenstadt en 1833. — *Gesch. von Tscherlach*, dans *Bote am Wallensee* 1895, n^os^ 26-32. — A. Müller : *Gesch. der Herrschaft u. Gem. Flums.* — Ulrich Reich-Langhans : *Beitr. zur Chronik der Bez. Werdenberg u. Sargans.* — *Sarganserländ. Volkszeitung* 1914, n° 79. [A. Mü.]

TSCHERNEMELL, Jakob, baron **de,** 1619-1674, Hessois, parent du prince-abbé de Fulda, Johann-Bernhard Schenk von Schweinsberg ; il s'enfuit avec lui devant les Suédois, en 1632, à Saint-Gall, y devint profès 1637, maître à l'école conventuelle de Saint-Gall, puis à celle de Rorschach 1645-1659, auteur de poèmes de circonstance et de drames scolaires. Gouverneur de Rorschach 1666. Le musée historique de Saint-Gall conserve un vitrail de lui de 1669. — Voir R. Henggeler : *Professbuch*, n° 289. — *St. Gall. Nbl.* 1927, n° 132. [J. M.]

TSCHERRIG (Cerig, Zgergiens), à l'origine Cerico de Trasquera (Italie). Famille valaisanne à Zwischbergen au milieu du XVI^e^ s., à Brigue au XVII^e^ s., plus tard à Randa, Täsch et Ems. — 1. Johann-Kaspar, D^r^ theol., de Brigue, curé de Mund 1708, de Naters 1727, chanoine titulaire de Sion 1712. † 1750. — 2. Johann-Franz-Michael, de Brigue, 1716-1772, notaire et châtelain, créateur du fonds Tscherrig en faveur des bourgeois pauvres. — Musée hist. de Brigue, notice Joller. [D. I.]

TSCHIERTSCHEN (C. Grisons, D. Plessur, Cercle Churwalden. V. *DGS*). Com. et Vge. Dans les documents du XII^e^ s., *Zivrine* ; 1222, *Scirscenas* ; 1277, *Cerens* ; au XV^e^ s., *Zerzen, Zerschis, Zertschen, Zscherschen* et *Scherschen.* Sur une colline près du village se trouvait autrefois une tour fortifiée, aujourd'hui disparue et dont on ignore tout des possesseurs. L'église est mentionnée pour la première fois en 1438, puis en 1488, année où les habitants fondèrent une messe perpétuelle. Peu après, ils acceptèrent la Réformation. Depuis quelques dizaines d'années, Tschiertschen est un lieu de villégiature fréquenté. Registres de naissances et de décès dès 1646 (avec lacunes), de mariages dès 1697. — A. Mooser : *Die Burgen u. Türme u. der Feudaladel im Schanfigg*, dans *BM* 1926. — J. Frölich : *Tschiertschen*, dans *Neue Bündner Ztg.* 1922, n^os^ 294-296. [F. P.]

TSCHIFFELI. Famille éteinte de Berne, venue, à l'origine, de Bienne. *Armoiries* : d'azur à la bande d'or chargée d'un fer de lance d'azur et accostée de deux étoiles à six rais d'or. La famille est citée à Berne depuis — 1. Hans-Jakob, reçu bourgeois en 1598. Ses quatre fils devinrent membres des Deux-Cents. Les deux aînés firent souche de deux branches de la famille qui s'éteignirent dans les mâles à la fin du XIX^e^ s. — 2. Niklaus, 1598-1638, second fils du n° 1, bailli de Grandson 1635. — 3. Samuel, 1626-1679, neveu du n° 2, avoyer de Büren 1660, bailli de Grandson 1675. —4. Petermann, 1629-1679, frère du n° 2, bailli d'Aarberg 1676, acquit la même année, du gouvernement, l'ancien domaine du couvent de Frienisberg, à Oberwerdt, dit le Werdthof, qu'il mit en valeur. — 5. Hans-Heinrich, 1620-1677, petit-fils du n° 1, châtelain de Frutigen 1661. — 6. Gabriel, * 1661, fils du n° 3, directeur du grand hôpital 1709, intendant des bâtiments 1725. — 7. Daniel, 1664-1730, frère du n° 6, libraire, d'abord à Amsterdam, depuis 1693 propriétaire de l'imprimerie officielle à Berne. — 8. David, 1658-1730, arrière-petit-fils du n° 1, bailli de Romainmôtier 1699, de Chillon 1721. † à Vevey. — 9. Gottlieb, 1658-1730, fils du n° 4, gouverneur de Bonmont 1701, bailli d'Oberhofen 1715. — 10. Johann-Ludwig, 1660-1718, fils du n° 4, bailli de Frienisberg 1718. — 11. Balthasar, 1672-1717, fils du n° 4, bailli de Gottstatt 1714. — 12. Johann-Rudolf, 1680-1740, petit-fils du n° 2, châtelain de Wimmis 1735. — 13. Daniel, 1699-1759, fils du n° 7, bailli d'Aarberg 1743, du Petit Conseil 1748, intendant de l'arsenal 1749, des bâtiments 1755 ; acquit en 1738 la seigneurie de Bümpliz près de Berne et y fit construire le nouveau château. — 14. Johann-Rudolf, 1688-1747, fils du n° 8, secrétaire baillival à Baden 1721, à Altstätten pour le Rheintal 1724, bailli de Wangen sur l'Aar 1734. — 15. Johann-Ludwig, 1703-1775, fils du n° 8, administrateur des magasins du sel à Roche 1742, économe de l'hôpital externe de Berne (actuellement la Waldau) 1759. — 16. David-Gottlieb, 1700-1761, fils du n° 11, juge à la Cour d'appel 1737, bailli de Brandis 1746, propriétaire du Werdthof. — 17. ***Johann-Rudolf,*** 1716-1780, 2^e^ fils du n° 14,

greffier de la haute-cour 1755, s'occupa du sort des heimatloses du territoire bernois et de leur admission au nombre des simples habitants par l'entremise de la Chambre des habitants 1779 ; fit divers efforts en vue de réformes agricoles et économiques. Fondateur de la Société économique de Berne ; auteur de nombreux mémoires publiés par la Société économique. — *SBB* I. — Sigm. Wagner : *Lebensgeschichte J. R. Tschiffeli*, 1808. — *ADB* 38. — *BT* 1853.—C. Bäschlin : *Gesch. der Œkonom. Gesellschaft.* — 18. David-Friedrich, 1725-1787, fils du n° 14, capitaine au service du Piémont 1748, major 1765, colonel 1775, major général 1787. — 19. Achilles-Herkules-Emanuel, 1737-1802, fils du n° 14, officier comme son frère, finalement colonel au service du Piémont ; administrateur de l'hôpital externe 1795. — 20. Gabriel, 1732-1775, arrière-petit-fils du n° 3, officier en France, bailli d'Oron 1776, de Biberstein 1791, soutint de 1763 à 1781 un long procès contre la commission de tutelle et des orphelins de la corporation des marchands à Berne afin de se faire restituer la fortune paternelle administrée par cette fondation (affaire Tschiffeli). — *BT* 1918, p. 85. — 21. Gottlieb-(Amadeus)-Rudolf, 1746-1795, fils du n° 17, procureur 1772, avocat 1775, directeur des salines de Roche 1788-1793, commissaire fédéral au Val Maggia de 1794 à sa mort. † 23 juil. 1795 à Cevio. — *BStor.* II, p. 46. — 22. Franz-Anton, 1759-1834, fils du n° 17, officier en Hollande, préfet d'Aarberg 1816-1821. — 23. Friedrich-Ludwig-Rudolf, 1775-1811, petit-fils du n° 15, sculpteur, vécut à Lyon et Paris depuis 1803. † à Paris.— *SKL.*— 24. Rosalie Tschiffeli-Christen, 1810-1880, peintre de fleurs et paysagiste à Berne, épousa en 1845 Friedrich-Adolf Tschiffeli, fabricant de tabacs à Berne, fils du n° 22. — *SKL.* — Voir en général *LL.* — *LLH.* — Gr. — v. Werdt : *Stammtafeln*, mns. à la Bibl. de Berne. — Registres des bourgeois. — J. Lüthi : *Feuerwehr Bern.* [B. Schmid.]

Johann-Rudolf Tschiffeli (n° 17). D'après une gravure sur cuivre d'Abr.-Ls. Girardet (Biblioth. Nationale, Berne).

La famille Tschiffeli, bourgeoise de La Neuveville et, depuis 1816 aussi de Berne, s'appelait avant 1816 *Chiffelle.* Elle a donné aux XVII^e et XVIII^e s. nombre de notaires et de pasteurs. Au XV^e s. le nom se trouve écrit, sur la montagne de Diesse, sous la forme de *Chiffellier*, d'où Tschiffeli. — J. Germiquet : *La Neuveville.* — *LLH.* — *BT* 1918, 85. [H. T.]

TSCHIRCH, Wilhelm-Oswald-***Alexander,*** * 17 oct. 1856 à Guben (Prusse), pharmacien, D^r phil., professeur extraordinaire 1890, professeur ordinaire de pharmacognosie, de chimie pharmaceutique et légale à l'université de Berne 1891, où il fonda l'institut pharmaceutique. Représentant de la Suisse à la conférence internationale pour les médicaments héroïques 1902 et au congrès pharmaceutique de La Haye 1913 ; collaborateur à la *Pharmacopea helvetica* III, dirigea la rédaction des 4^e et 5^e éditions. Ouvrages principaux : en collaboration avec Flückiger : *Grundlagen der Pharmakognosie*, 1885 ; *Angewandte Pflanzenanatomie*, 1889 ; *95 Wandtafeln für den Unterricht in der Pflanzenphysiologie*, en collaboration avec Frank, 1889-1895 ; *Indische Heil- und Nutzpflanzen*, 1891 ; *Anatomischer Atlas der Pharmakognosie und Nahrungsmittelkunde*, en collaboration avec Œsterle, 2 vol., 1893-1900 ; *Die Harze und die Harzbehälter*, 2 vol., 1899, 2^e éd. 1906, 3^e 1931 ; *Handbuch der Pharmakognosie*, 6 vol., 1908-1926. Liste des publications de Tschirch et de son école parues par l'entremise de son institut, dans *50 Jahre im Dienste der Pharmacie und Naturforschung*, publié par la Société suisse de pharmacie 1922. — Autobiographie, dans *Erlebtes u. Erstrebtes*, 1921. — *Vorträge und Reden*, 1915. — *Festschr. zum 70. Geburtstag*, 1926. [L. S.]

TSCHOPP (autrefois Tschupp). Familles du canton de Lucerne, connues depuis le XV^e s. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable. — 1. Christof, du Conseil de Sursee 1547, avoyer 1550, *Amtmann* d'Einsiedeln. † avant 1573. — 2. Jakob, de Sursee, avoyer 1586. † 1593. — 3. Zacharias, avoyer de Sursee 1615, économe d'Einsiedeln 1593. — 4. Hans, avoyer 1589. — 5. Ambros, *Amtmann* d'Einsiedeln, avoyer 1631-1651. — 6. Heinrich, de Sursee, peintre verrier, cité de 1625 à environ 1660, membre de la confrérie de Saint-Luc, de Lucerne 1641. — *ASA* 1880. — 7. Hans-Jost, fils du n° 6, peintre verrier, économe de la confrérie de Saint-Luc 1665, exécuta vers 1663 un vitrail encore existant. — 8. Hans-Jost, avoyer de 1676 à 1696 environ. — 9. Irene, de Knutwil, sculpteur, membre de la confrérie de Saint-Luc 1698. — 10. Josef, de Mauensee, conseiller d'État 1844-1848. — *Gfr.* Reg. — Ph.-A. v. Segesser : *Rechtsgesch.* I. — Th. v. Liebenau : *Schlacht von Sempach.* — Attenhofer : *Denkwürdigkeiten v. Sursee.* — Kas. Pfyffer : *Geschichte* II. — [P.-X. W.]

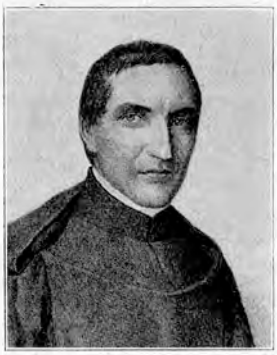

Athanas Tschopp. D'après une lithographie de F. Irminger (Biblioth. Nationale, Berne).

— 11. ***Athanas,*** de Knutwil, 13 avril 1803 - 1^er oct. 1882, profès à Einsiedeln 1820, doyen du couvent 1846-1855, prieur en 1855 de St. Meinrad nouvellement fondé dans l'Indiana (États-Unis) ; il revint au pays très malade en 1856. Il est l'auteur d'une histoire de la Suisse et de divers ouvrages religieux. A l'âge de 20 ans, il inventa la sirène, indépendamment de Stölzl, quoique en même temps que lui, la fit exécuter par le mécanicien Theiler ; elle servit à un fabricant étranger. On lui doit le « konotomographe » pour le tracé d'ellipses, paraboles et hyperboles, le « typotelegraph » transmettant en sa forme exacte un télégramme écrit ; exécuté à Londres par Theiler, il y fut employé longtemps pour la bourse. — Kol. Brugger : *Erinnerungen an P. Ath. Tschopp.* — [F. S.]— 12. Joseph-Aloys, de Willisau, * 14 sept. 1842 à Guschelmuth, prêtre 1868, professeur au collège Saint-Michel 1868-1877, chanoine de Saint-Nicolas 1877, doyen du chapitre de Saint-Nicolas et du décanat de la ville de Fribourg 1891-1902, inspecteur d'écoles dès 1877. Il prit une part prépondérante à la fondation de la Société allemande d'histoire du canton de Fribourg en 1893 et à celle des instituteurs catholiques de la Suisse, dont il fut le président pendant dix ans. Collabora à la *Freib. Zeitung.* † à Fribourg 15 avril 1902. — A. Dellion : *Dict.* VI, 355. — *Catal. du clergé* 1886. — G. Brasey : *Le chap. de Saint-Nicolas*, p. 189. — *Sem. cathol.* 1902. — *Liberté* 1902, n^os 88, 90-92. — *Freib. Ztg.* 1902, n° 45-49. — *Monat-Rosen* 1901-1902. — *Étr. frib.* 1904. [G. Cx.]

TSCHOPPENHOF. Voir Liedertswil.

TSCHUDI, TSCHUDY. Famille originaire de Glaris, répandue dans les cantons d'Argovie, Bâle, Saint-Gall et Uri.

A. **Canton de Glaris.** Tschudi, Tschudy, von Tschudi. Famille très ancienne et considérée, appelée à l'origine *Schudin, Schudi, Schude*, mentionnée pour la première fois en 1289 à Linthal et devenue plus tard bourgeoise de Schwanden, Ennenda, Glaris et Näfels. Une branche posséda de 1528 à 1767 le château et la seigneurie de Gräpplang, près de Flums ; une autre, à partir de 1590, le château et la juridiction de Schwarz-Wasserstelz, près de Kaiserstuhl. Des membres de la

famille s'établirent à Coire, Rapperswil, dans le canton d'Uri ; un rameau fut au service de l'abbaye de Saint-Gall à Wil. A la Réformation, la famille se divisa en une branche catholique à Glaris et Näfels et en une branche protestante à Glaris et Schwanden. *Armoiries* : d'or à un sapin arraché de sinople, portant neuf pommes de pin de gueules. — Hermann Hermanni : *Pinus Tschudiana*, mns. — Ouvrages du camérier Joh.-Jak. Tschudi. — J.-J. Kubly-Müller : *Genealogien*, mns. — *LL.* — Joh.-Heinr. Tschudi : *Beschreibung... Glarus*, 1714. — Christoph Trümpi : *Neuere Glarner-Chronik*, 1774. — Melchior Schuler : *Gesch. des Landes Glarus.* — Heer et Blumer : *Der Kt. Glarus* dans *Gemälde der Schweiz.* — J.-J. Kubly-Müller: *Die Tschudi, Freiherren von Flums u. Schloss Gräpplang*, dans *JHVG* 42. — J.-J. Kubly-Müller et Ida Tschudi-Schümperlin : *Die Glarner Landvögte zu Baden und ihre Wappenzeichen*, dans *AHS* 1928. — Les mêmes : *Wappen und Siegel der Landammänner des Kts. Glarus* dans *AHS* 1930 et 1931. — 1. ***Jost***, d'Ennenda, * vers 1380, appelé aussi *Schiesser* jusque vers 1428, parce qu'il fut élevé par son demi-frère Walter Schiesser ; landammann 1419-1444 et probablement 1447 - 1456, homme d'État remarquable, député à de nombreuses Diètes, commandant des Glaronnais dans les expéditions contre Milan 1422, 1425-1426 et dans la guerre de Zurich ; en 1436, avec Ital Reding, il décida les gens du Toggenbourg, d'Uznach et de Gaster à conclure une combourgeoisie perpétuelle avec Schwyz et Glaris ; en 1440, il fit campagne, avec Reding, dans le pays de Sargans ; en 1443, il se distingua à Saint-Jacques sur la Sihl comme capitaine des Glaronnais et en 1446 au combat de Ragaz. Il passe aussi pour avoir contribué, en 1450, à améliorer l'alliance de Glaris avec les trois Waldstätten et Zurich, dite « mauvaise alliance » de 1352, et pour avoir assuré à Glaris l'égalité de traitement. † vers 1456. — 2. HANS, fils du n° 1, habile politique et homme de guerre, à plusieurs reprises bailli du Gaster, député et médiateur aux Diètes fédérales, participa, en 1468, à l'expédition de Mulhouse, fut commandant des Glaronnais dans les guerres de Bourgogne. Délégué au congrès de la paix à Fribourg ; en 1478, il passa le Gothard à la tête de 400 Glaronnais ; landammann 1483-1487, médiateur glaronnais dans le conflit entre l'abbé de Saint-Gall et ses sujets de Saint-Gall et d'Appenzell 1490. † 1510. — Æg. Tschudi : *Chron. Helv.* — *UG.* — *QSG* 10. — A. Müller : *Gesch. der Herrschaft und Gem. Flums* I. — 3. HEINRICH, de Schwanden, à Glaris, landammann 1509-1515, à plusieurs reprises député à la Diète, envoyé en mission à Rome, en octobre 1512, auprès du pape Jules II ; prit part, comme capitaine de la bannière cantonale, à l'expédition envoyée au secours de Milan et se battit à Marignan 1515. † 26 févr. 1525. — 4. MARQUARD, fils du n° 2, capitaine au service de France de 1480 à 1490 environ, participa à l'expédition des cantons protecteurs de l'abbé de Saint-Gall après l'affaire du couvent de Rorschach 1490 ; bailli du Gaster 1494, capitaine dans la guerre de Souabe 1499 ; à maintes reprises député à la Diète, bailli de Thurgovie 1502. † 1512. — 5. ULRICH, fils du n° 2, trésorier cantonal, député à Fribourg en 1516 à l'occasion de la conclusion de la paix perpétuelle avec la France. † 1519. — 6. JOST, de Schwanden, à Glaris, trésorier cantonal 1517, souvent député à la Diète, landammann 1522-1524 ; envoyé à Werdenberg pour le jugement des rebelles 1525, violent adversaire de la Réformation. † 14 mai 1527 à Schwanden. — 7. PETER, fils du n° 5, bailli du Gaster 1518, conseiller 1525, trésorier cantonal, capitaine d'une compagnie glaronnaise au service de France 1530. † 1549. — 8. ***Ludwig***, fils du n° 2, servit jeune en France, porta la bannière glaronnaise pendant la guerre de Souabe de 1499 et se distingua près de Schwaderloh ; à plusieurs reprises député à la Diète à partir de 1507. Bailli dans le Freiamt 1509, vice-landammann 1511, envoyé en mission à Venise 1512 ; capitaine du deuxième contingent qui, en 1513, arriva trop tard pour prendre part à la bataille de Novare ; capitaine à Marignan 1515 ; partisan de la France à partir de 1516, envoyé en mission à Werdenberg en 1527 pour l'acte de renonciation et de grâce des gens de ce lieu. Adversaire décidé de la Réformation, représentant des Glaronnais catholiques à la journée d'Einsiedeln en novembre 1528 ; réussit à faire proclamer la neutralité glaronnaise dans les guerres de Cappel. Commanda en 1529 le contingent envoyé au siège d'Uznach ; médiateur en 1531 après l'expédition des Schwyzois contre Gaster et Weesen. † 1534. — Frid. Bäldi : *Chronik*, dans *ZSK* I. — Valentin Tschudi : *Chronik der Reformationsjahre*, dans *JHVG* 24. — 9. JOST, fils du n° 4, partisan de Zwingli, bailli de Werdenberg 1526, où il travailla à l'introduction du protestantisme. † 1532. — 10. ***Valentin***, fils du n° 4, * 14 févr. 1499 ; fut nommé avant d'avoir achevé ses études, à la fin en 1518, au poste occupé à Glaris par Zwingli et installé par ce dernier en 1522. Mais, à la grande déception de Zwingli, Valentin Tschudi, qui était surtout humaniste, ne travailla que mollement en faveur de la Réforme, prêchant pour les nouveaux convertis et lisant la messe pour ceux de l'ancienne observance. Devenu, par son mariage, en 1530, inapte à dire la messe, il prêcha cependant encore les deux confessions et assista à la messe. † 8 déc. 1555 de la peste. Il est l'auteur d'une chronique des années 1521-1533, qui a été publiée par J.-J. Blumer dans *Arch. SG* IX et par J. Strickler dans *JHVG* 24. — *Zwingli Werke* VII-XI. — Th. v. Liebenau : *Zur Reformationsgesch. von Glarus* dans *KSB* 5. — *ADB* 38. — *Zw.* II, 5. — *Vadianische Briefsammlung* dans *MVG* 24, 25, 27, 29-30*a*. — G. Heer : *Glarn. Reformationsgesch.* — Le même : *Fridolin Brunner.* — A. Büchi : *Glareans Schüler in Paris*, dans *Jubiläumsschrift Robert Durrer.* — 11. ***Ludwig***, fils du n° 8, fit partie de la garnison de Novare assiégée en 1513 et prit part à la bataille de Marignan. Sous les ordres de Trivulzio, capitaine d'une bande de reîtres cuirassés à Milan ; il fit en 1519 le voyage en Palestine et fut créé chevalier du Saint-Sépulcre à Jérusalem ; ses notes de voyage rédigées par son frère Gilg, furent imprimées en abrégé à Rorschach en 1606. Bailli de Werdenberg 1520. Agent de la France pour les Grisons et la Confédération à partir de 1522, il travailla, en févr. 1522, à l'alliance des III Ligues avec la France; en avril, il combattit pour François Ier à la Bicoque. Vers 1523, il acheta le château et la seigneurie d'Ortenstein avec la haute juridiction, qui lui fut donnée en fief par Charles-Quint, en 1524. Capitaine au service de François Ier en 1524, il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525 et dut se racheter pour une grosse somme. En 1527, il vendit Ortenstein à la commune de Tomils et acquit, en 1528, de la Ligue de la Maison-Dieu, le château et la seigneurie de Gräpplang, propriété de l'évêché de Coire ; il réunit cette seigneurie à la juridiction de Tscherlach, achetée par son père en 1513. D'abord lié d'amitié avec Zwingli et inclinant vers la Réformation, il s'en éloigna pendant les dernières années de sa vie. † 12 janv. 1530. — 12. ***Ægidius*** ou ***Gilg***, fils du n° 8, * 5 févr. 1505, homme politique et historien. Adversaire de la Réformation, il représenta Glaris catholique aux journées de Baden et d'Einsiedeln en 1528 ; il collabora, en 1529, au rétablissement temporaire de la paix religieuse à Glaris et fut nommé bailli de Sargans 1530-1532. Bailli de

Ægidius Tschudi (n° 12).
D'après une ancienne gravure.

Rorschach pour l'abbé de Saint-Gall, puis, peu après, bailli de Baden 1533. Il entra en 1536 au service de France et partit pour la Provence. La même année, il s'établit à Glaris, d'où il entreprit des voyages scientifiques, notamment à Rome en 1540 et en France. Membre du Conseil et député à la Diète. A cette époque, sa réputation de savant et son autorité en matière d'histoire du droit étaient solidement fondées. Il fut souvent employé comme jurisconsulte, médiateur ou arbitre dans des litiges difficiles. Bailli de Baden 1549-1551, médiateur dans l'affaire de Locarno 1554-1555, les articles de l'accord du 9 nov. 1554 passent pour être en grande partie son œuvre. Vice-landammann 1554, landammann 1558. Député en 1559 par la Confédération à la Diète d'empire à Augsbourg, où il obtint de Ferdinand Ier un diplôme de noblesse pour lui et sa famille. A partir de 1556, il chercha à faire revenir son canton tout entier à l'ancienne foi, en recourant à la force et même à l'assistance des V cantons. La guerre dite de Tschudi *(Tschudikrieg)* 1559-1564, n'eut pas le résultat espéré et lui aliéna à tel point les sympathies du parti de la majorité protestante qu'il ne fut pas réélu landammann en 1560. Il quitta le canton à la suite des attaques dont il était l'objet et s'établit à Rapperswil en 1562, mais revint à Glaris en 1565, où il fonctionna encore comme juge et médiateur dans des affaires fédérales. Jusqu'à sa mort, le 28 février 1572, il continua sans relâche ses travaux scientifiques. Au cours de ses voyages et lors de ses séjours à Sargans et à Baden, Tschudi s'est livré à des recherches historiques ; il a relevé de nombreuses inscriptions romaines et dépouillé et copié une grande quantité de documents. A l'aide de ces matériaux, il a écrit notamment une *Schweizerchronik*, de l'an 1000 à 1470, qui a été imprimée de 1734 à 1736, 2 vol. Cet ouvrage lui a valu le surnom d'Hérodote de la Suisse et a joui longtemps d'une grande considération. Mais il est aujourd'hui avéré que Tschudi, poussé quelquefois par l'esprit de parti, a dénaturé les faits, que le souci d'être complet ou le zèle patriotique l'incita à inventer toutes sortes de fables, que ses sentiments personnels le conduisirent à imaginer des faits ; il est bien établi qu'il inventa des documents et en falsifia d'autres pour rehausser le prestige de sa famille. Le seul ouvrage qui ait été publié de son vivant est *Die urallt warhafftig Alpisch Rhetia*, 1538. La *Gallia comata*, publiée en 1758, peut être considérée comme une introduction à la chronique. Presque tous ses autres travaux sont demeurés inachevés. Ce sont notamment la suite de la chronique suisse depuis 1470, une description de la guerre de Cappel, des matériaux devant servir à l'histoire du couvent d'Einsiedeln, des études juridiques et d'histoire religieuse, des mémoires généalogiques et héraldiques, des polémiques de théologie, etc. — Voir I. Fuchs : *Egidius Tschudi's von Glarus Leben und Schriften*, 1805. — J. Vogel : *Egidius Tschudi als Staatsmann und Geschichtschreiber*, 1856. — J.-J. Blumer : *Ægidius Tschudi*, dans *JHVG* 7. — Le même : *Ægidius Tschudi als Geschichtschreiber*, dans *JHVG* 10. — Th. Mommsen dans *MAGZ* 10. — G. v. Wyss : *Ueber die Antiquitates Monasterii Einsidlensis und den Liber Heremi des Ægidius Tschudi*, dans *JSG* 10. — Le même : *Die eigenhändige Handschrift der Eidg. Chronik des Æg. Tschudi*, dans *Nbl. Stadtbibliothek Zürich*, 1889.— R. Wolf : *Gesch. d. Vermessungen in der Schweiz.* — J.-H. Graf : *Beitrag zur Kenntnis der ältesten Schweizerkarte von Æg. Tschudi* dans *Mitteilungen der Naturforsch. Gesellschaft Bern*, 1886.— S. Vögelin : *Wer hat zuerst die römischen Inschriften in der Schweiz gesammelt und erklärt ?* dans *JSG* 11. — Le même, dans *ASA* 6. — Le même : *Æg. Tschudis epigraphische Studien in Südfrankreich und Italien*, dans *MAGZ* 23. — Le même : *Gilg Tschudis Bemühungen um eine urkundliche Grundlage für die Schweizergesch.*, dans *JSG* 14 et 15. — H. Herzog : *Die Beziehungen des Chronisten Æg. Tschudi zum Aargau*, dans *Arg.* 19. — Le même : *Die Romreise des Æg. Tschudi*, dans *ASG* 6. — F. Fäh : *Die Glaubensbewegung in der Landvogtei Sargans*, dans *JSG* 19, 20. — Al. Schulte : *Gilg Tschudi, Glarus und Säckingen*, dans *JSG* 18. — G. v. Wyss : *Zu den Forschungen von Schulte über Æg. Tschudi*, dans *JHVG* 30. — *ADB* 38. — P.-C. v. Planta : *Schulte und Tschudi.* — M. Gubser dans *MVG* 27. — A. Cartellieri : *Zu Gilg Tschudis Leben*, dans *ASG* 8. — H. Herzog : *Die Bemühungen der Nachwelt um die beiden Hauptwerke des Chronisten Æg. Tschudi*, dans *TA* 1906. — E. Dürr : *Die Quellen des Æg. Tschudi in der Darstellung des alten Zürichkrieges.* — D. Aufdermaur : *Der Glarnerhandel od. « Tschudikrieg »*, dans *MHVS* 31. — E. Bernoulli : *Joh. Fries der Ältere, Petrus Dasypodius und Æg. Tschudi*, dans *Zw.* 1924. — J. Müller, dans *Schweiz. Rundschau* 25. — E. Mayer dans *ZSG* 1928. — T. Schiess : *Tschudis Meieramtsurk.* dans *ZSG* 1929. — K. Fry : *Giov. Ant. Volpe.* — *UG.* — J. Vogel : *Einige Bruchstücke aus der ungedr. Fortsetz. v. Tschudis Schweizerchronik*, dans *Arch. SG* 10. — Wattelet : *Die Jahre 1298-1308 aus Eg. Tschudis Chronik aus dem Entwurf auf der Stadtbibl. Zürich*, dans *Arch. SG* 19. — Th. v. Liebenau : *Zu Tschudis Cappelerkriege*, dans *ASG* 3. — Le même : *Gilg Tschudis Beschreibung des Kappelerkrieges*, dans *KSB* et *Arch. f. Schweiz Reformationsgesch.* N. S. I. — Is.-A. Knowles : *Vom Fegfür by Æg. Tschudi.* — *Arch. SG* 4, 6, 8. — *Gfr.* 16. — *ASGA* 1864, 1865. — *Arg.* 9. — *ASG* 4. — *Zwingli Werke* VII. — 13. JOST, fils du n° 8, * 1511, capitaine au service de France, conduisit à la fin de 1556, à Henri II, un régiment de 8000 Suisses, qui participa au siège de Calais et fut licencié en 1559 ; fervent catholique, un des chefs dans le *Tschudikrieg*. † 1566. — 14. GEORG, fils du n° 4, doyen, puis abbé de Kreuzlingen. † 1566. — 15. KASPAR, fils du n° 4, adopta le protestantisme, trésorier, fréquemment député à la Diète à partir de 1549, médiateur aux conférences d'Einsiedeln pendant le *Tschudikrieg*, landammann 1565-1567. † 1571.

Branche catholique. — 16. LUDWIG, fils du n° 13, bailli de Thurgovie 1572, de Kaiserstuhl vers 1575, conseiller intime de l'archiduc Ferdinand et du cardinal Andreas d'Autriche, acquit vers 1590 l'hypothèque de l'évêque de Constance sur Schwarz-Wasserstelz avec droit de succession en ligne masculine. † 1601. — 17. MEINRAD, fils du n° 13, capitaine au service de France, bailli d'Uznach 1580, conseiller 1583, vice-landammann vers 1584, landammann 1591-1593. † 1593. — 18. MELCHIOR, petit-fils du n° 8, * vers 1540, chancelier du couvent de Saint-Gall à Wyl. † 1604 (?). — 19. FRIDOLIN, arrière-petit-fils du n° 8, * 1532, prêtre 1558, abbé de Pfäfers 1565, placé sous le contrôle des cantons protecteurs à cause de sa mauvaise administration. † 29 nov. 1567. — 20. Balthasar, en religion DOMINIK, fils du n° 18, * 1596, entra en 1612 dans l'ordre des bénédictins ; licencié en droit canon, abbé de Muri 1644. A laissé un nom comme restaurateur des droits du couvent ; acheta en 1651 la seigneurie thurgovienne de Klingenberg et la collation de Homburg. Auteur de *Origo et Genealogia Comitum de Habsburg, Monasterii Muriensis Fundatorum* (imprimé 1651, 1702, 1712) et de plusieurs ouvrages manuscrits sur l'ordre des bénédictins en Suisse et sur le couvent de Muri. † 6 juin 1654. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — G. v. Wyss : *Historiographie.* — M. Kiem : *Muri.* — 21. MELCHIOR, fils du n° 18, * 15 avril 1577, conseiller et commissaire des fiefs de l'abbaye de Saint-Gall, chancelier et ammann pour le couvent à Wil, enfin, capitaine au service d'Espagne en Italie ; éditeur du voyage en Palestine de Ludwig Tschudi. — 22. CHRISTOF, fils du n° 16, * 1572, entra vers 1590 dans l'ordre de Saint-Jean, se battit à Malte contre les Turcs, chevalier de Saint-Jean vers 1599 ; au service d'Espagne en Hollande 1600-1604, commandeur à Schwäbisch-Hall en 1608. † 3 oct. 1616. — *AHS* 1921. — 23. FRIDOLIN, arrière-petit-fils du n° 8, conseiller 1626, vice-landammann 1631, landammann 1634-1636 ; représentant des Glaronnais catholiques dans le litige au sujet de l'occupation du bailliage de Werdenberg. Seigneur de Gräpplang 1651, où il installa les documents laissés par Æg. Tschudi ; capitaine baillival de Sargans. † 18 oct. 1660. — 24. ULRICH, * 3 juil. 1601, capitaine à Wil 1642, conseiller 1650, vice-landammann 1656, député à la Diète, landammann 1659-1661. † 1666. — 25. JOH.-LUDWIG, fils du n° 24, * 7 oct. 1636, bailli d'Uznach 1680, vice-landammann 1686 et 1706, envoyé

en mission à Turin pour jurer l'alliance savoyarde 1686, chevalier de l'Éperon d'Or ; représenta fréquemment Glaris-catholique aux Diètes et aux conférences des Confédérés, landammann 1689-1691 et 1694-1696. † 8 nov. 1708. — 26. PETER, * 30 déc. 1644 à Rapperswil, renouvela en 1659 sa combourgeoisie glaronnaise ; banneret dès 1675, hôpitalier 1679, bailli du Gaster 1698, réunit, en sa qualité de préposé aux archives catholiques et générales, une collection de manuscrits en plusieurs volumes. † 14 déc. 1712. — F.-J. Müller : *Zur Gesch. des jus reformandi in der Schweiz*, dans *ZSK* 1931. — 27. PETER, fils du n° 26, * 24 janv. 1683, capitaine au service de France 1709, chevalier de Saint-Louis 1721, lieutenant-colonel 1723, colonel 1734 ; reçut, à la fin de 1737, le commandement du régiment Bürki. † 12 avril 1740 à Paris. — 28. KASPAR-FRIDOLIN, * 1669 à Näfels, conseiller, juge au tribunal des Cinq, député à Locarno et Lugano 1699 ; s'établit à Glaris en 1737 ; orfèvre remarquable. † 1743. — E. Buss : *Die Kunst im Glarnerland.* — *SKL.* — 29. JOSEF-ULRICH, fils du n° 25, * 11 déc. 1675, bailli de Mendrisio 1698, conseiller 1706, vice-landammann dès 1708, landammann 1719-1721, bailli du Rheintal 1726, puis de nouveau vice-landammann et landammann 1734 - 1735, chevalier de Saint - Michel. † 6 déc. 1735. — 30. ***Leonhard-Ludwig***, fils du n° 29, * 17 avril 1701, capitaine au service d'Espagne 1728, régiment Nideröst, avec lequel il prit part en 1733-1734 aux campagnes de Naples et de Sicile. Colonel au service du roi Charles de Naples à la fin de 1734, il se distingua dans les campagnes de 1742 et de 1744-1746 dans le centre et le Nord de l'Italie contre les Autrichiens et tout spécialement, le 17 juin 1744, au Monte Artemisio et à Fayola, ainsi que comme brigadier, le 11 août, à Velletri, en juin et juillet 1745 à la Bocchetta, enfin, à l'assaut de Novi et de Pavie. En 1747, il entra comme lieutenant - colonel dans le régiment de son frère (n° 31). Maréchal de camp 1759, commandant des troupes napolitaines de la frontière 1761-1763, commandant général des Présides de Toscane 1763, il obtint en 1770 le régiment suisse de la garde ; lieutenant-général 1772. † 16 janv. 1779. Célibataire — 31. ***Josef-Anton***, fils du n° 29, * 5 juin 1703, dit *Klein-Tschudi*, capitaine au service d'Espagne 1729 ; il se battit en Afrique contre les Maures, prit part aux sièges de Ceuta et Mazalquivir en 1731 ; comme lieutenant-colonel il participa en 1733 avec le régiment Nideröst à la conquête de Naples et de la Sicile. En 1734, au nom du canton de Glaris, il conclut une capitulation avec le roi Charles de Naples-Sicile pour un bataillon de la garde, dont il fut propriétaire et colonel, et pour un régiment d'infanterie commandé par son frère (n° 30), brigadier 1737, maréchal de camp 1738, ministre du roi Charles auprès des cantons catholiques 1736-1740. En 1742, il fit, avec une partie de son régiment, la campagne de l'armée hispano-napolitaine contre les Autrichiens ; en 1744, il négocia en Suisse une nouvelle capitulation ; à son retour, il se distingua, les 10 et 11 août 1744, à Velletri contre les Autrichiens et ramena en déc. le roi Charles à Naples. En 1747, il obtint le régiment d'infanterie de son frère ; lieutenant-général 1759 ; membre du Conseil supérieur de la guerre 1770. † 21 juin 1770 à Naples. Il publia en 1743, en collaboration avec son frère : *Ordnung des peinlichen Gerichts Kaiser Karls V. in den Kriegsrechten der schweiz. Truppen ausgeübt.* — Voir O. Erismann : *Die Schweizer in neapolit. Diensten*, dans *BBG* 1918. — 32. JOSEF-ANTON, fils du n° 26, * 7 avril 1688, chancelier d'État 1709-1713, conseiller 1718, vice-landammann 1726, landammann 1729-1731, juge au tribunal des Neuf 1742, bailli du Gaster 1750, chevalier de Saint-Michel. † 3 févr. 1754. — 33. ***Jos.-Leodegar***, * 23 août 1708, conseiller aulique de l'abbaye de Saint-Gall 1740, entra en 1743 au service d'Espagne et créa une compagnie dans le nouveau régiment suisse Dunant ; il fit en 1744 la campagne d'Italie ; se rendit acquéreur en 1743 des seigneuries de Hilfikon et Sarmenstorf, les revendit en 1756 pour pouvoir reprendre les seigneuries fortement obérées de Gräpplang, Greifensee et Tscherlach ; en 1766, il dut les céder pour payer ses dettes et se retira à Glaris. † 25 août 1772. En se servant des documents et manuscrits d'Æg. Tschudi conservés à Gräpplang, il écrivit : *Summarisch... Historische Nachricht von dem Sarganser-Land*, 1734 et dressa une généalogie des Tschudi ; il passe aussi pour avoir publié, en 1758, sous le nom de Joh.-Jak. Gallati, curé de Berschis, la *Gallia Comata* d'Æg. Tschudi. En 1767, dans l'intention de vendre les papiers d'Æg. Tschudi, il publia une liste des manuscrits encore existants. — F. v. Mülinen : *Prodromus.* — G. v. Wyss dans *Nbl. Stadtbibl. Zürich*, 1889. — 34. FRANZ, frère du n° 33, * 14 oct. 1713, capitaine au régiment palatino-bavarois Morawitzki, combattit les Turcs en Hongrie en 1737-1738 comme major d'infanterie au service d'Autriche. Lieutenant-colonel au régiment Morawitzki en 1741, il prit part à la campagne contre Marie-Thérèse en Bohême et en Autriche ; il resta prisonnier de guerre jusqu'en 1745, puis il fut chambellan du duc Théodore de Bavière, évêque de Liége, et lieutenant-colonel de son régiment de la garde à Liége ; commandant du régiment Morawitzki 1756, il fit les campagnes de 1757 et 1758 contre la Prusse en Bohême et en Saxe, se distingua à Lissa et Hochkirch ; major-général 1761. † 1768. — 35. FIDEL-DOMINIK, frère des n^{os} 33 et 34, * 4 juil. 1720, au service de France fit en Italie les campagnes de la guerre de Succession d'Autriche 1743-1747, se battit en Corse en 1748 ; chevalier de Saint-Louis 1758. Capitaine 1762. *Landeshauptmann* de Glaris 1768 ; en 1777, il s'établit dans sa propriété de Mandach, près de Zurzach. † 17 juin 1787. — 36. GEORG, fils du n° 33, * 13 janv. 1751, entra dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jean, à Malte en 1769, officier au service de France 1774, chevalier de Saint-Louis. † 8 avril 1781. — *AHS* 1926. — 37. Joh.-Bapt.-Ludwig-THEODOR, * 25 août 1734 à Metz, capitaine au service de France, grand bailli de la noblesse et membre de l'Académie des sciences et des arts à Metz, résidant à Paris. † 1784 à Paris. En 1765, il renouvela la combourgeoisie glaronnaise pour lui et ses frères, en présentant des documents destinés à établir qu'il descendait d'un frère du n° 11, mais Aug. Burckhardt dans : *Ein heraldisch interessanter Grabstein des alten Friedhofes in Chur* (*AHS* 1929) démontre que son bisaïeul Laurenz Tschudi (1588 - 30 juil. 1665) qui fut, de 1624 à 1627 et de 1635 à 1636, capitaine au service de France aux Grisons, interprète, agent français à Coire 1639-1663, appartenait à la famille Tschudi, de Bâle-Campagne. — 38. XAVER, * 18 mars 1737, seigneur de Wasserstelz 1755, capitaine 1765, puis colonel au service de Naples. † 3 févr. 1809. — 39. FRIDOLIN-JOSEF, fils du n° 31, * 20 juil. 1741 à Naples, reçut, en 1749 déjà, une compagnie du régiment napolitain Ludwig Tschudi et en 1752 une compagnie du régiment suisse de la garde. Conseiller à Glaris 1760, lieutenant-colonel 1765, vice-landammann 1766, landammann 1769-1771 ; major de la garde suisse à Naples 1770, brigadier 1772 ;

Leonhard-Ludwig Tschudi (n° 30). D'après une gravure sur acier.

Josef-Anton Tschudi (n° 31). D'après une gravure sur acier.

négocia avec succès, en 1775-1776, à Naples et en Suisse, de nouvelles capitulations pour les régiments suisses de Naples. Maréchal de camp 1776, colonel et propriétaire du régiment suisse de la garde 1789, lieutenant-général ; comme commandant et gouverneur de Gaète il se rendit en 1798 aux Français. † 30 nov. 1803 à Naples. — 40. CARL-Ludwig-Sebastian, fils du n° 31, * 30 juin 1743 à Naples, reçut en 1749 une compagnie du régiment Ludwig Tschudi et en 1754, une compagnie du régiment de la garde ; colonel-propriétaire du régiment Ludwig Tschudi 1770, du Conseil de Glaris 1770, brigadier 1776. Général au service de Naples. † 8 sept. 1815 à Naples. — 41. JOSEF-ANTON, fils du n° 31, * 24 déc. 1751 à Naples, lieutenant-colonel de la garde suisse 1778, du Conseil de Glaris 1779, bailli d'Uznach 1780 et 1788, du Gaster 1782, député à Lugano 1783, capitaine à Wil 1785. † 19 avril 1820 (?). — 42. PASQUAL, fils du n° 31, * 15 mai 1753 à Naples, capitaine de la garde suisse 1781, fut pendant sept ans prisonnier de guerre en France après la conquête de Naples en 1799, rentra au service de Naples au retour du roi Ferdinand IV (I) en 1815 ; colonel-propriétaire d'un régiment de la garde, commandant de la place de Naples. † 3 mai 1817. — *Schweiz. Monatschronik* 1817, p. 88. — 43. JOSEF-ANTON, fils du n° 39, * 14 oct. 1770, commandant de la brigade suisse nouvelle formée à Naples 1826, marquis de San Pasquale, maréchal, inspecteur général des troupes suisses

sident du Conseil d'hygiène 1832 ; vice-landammann depuis 1841, il refusa la charge de landammann. † 25 nov. 1851. — 64. ***Niklaus,*** * 7 avril 1814, Dr med., coopéra en 1836 à la revision de la constitution cantonale, juge pénal 1837-1841 ; du landrat 1839. Fondateur de l'asile bourgeoisial, président de la commune de Glaris 1854-1866 ; il s'employa activement à la reconstruction de la localité après le grand incendie de 1861. Co-fondateur de l'orphelinat et d'autres institutions d'utilité publique, promoteur de la législation cantonale sur les fabriques, député au Conseil national 1872-1884. † 17 déc. 1892. Auteur de plusieurs études d'histoire glaronnaise dans *JHVG* 5, 6, 16, 17, 20, de *Glarus vor, während und nach dem Brande des 10.-11. Mai 1861* et de *Festschrift auf das 25j. Jubiläum des Armenhauses des Tagwens Glarus*, 1880. — Voir W. Senn : *Chronicon Helveticum* II, p. 221. — A. Jenny : *Handel u. Industrie* II, p. 524. — H. Spälti : *Gesch. der Stadt Glarus.* — 65. ***Iwan,*** petit-fils du n° 60, * 17 juin 1816, reprit en 1848 avec son beau-frère Zollikofer la maison d'édition et d'imprimerie Scheitlin et Zollikofer à Saint-Gall, publia en 1855 le *Schweizerführer*, qui fut réédité ensuite avec de nombreux remaniements sous le titre : *Der Turist in der Schweiz.* Co-fondateur et membre honoraire du Club alpin suisse, président de la commission des guides, membre honoraire du Club alpin anglais. † 28 avril 1887. — Th. Borel dans *Schweiz. Alpenzeitung* 1887. — 66. ***Joh.-Jakob,*** frère du n° 65, * 25 juil. 1818, Dr phil. 1838, fit, de 1838 à 1843 et de 1857 à 1858, des voyages d'étude en Amérique du Sud ; travailla à Berlin, Würzbourg et Vienne, publia en 1844-1846 ses *Untersuchungen über die Fauna Peruana* (5 vol.) et *Peru. Reiseskizzen aus den Jahren 1838-1842* (2 vol.), et, en 1849, l'ouvrage anonyme : *Wiens Oktobertage.* En 1860, il se rendit au Brésil, comme envoyé extraordinaire de Suisse, pour faire une enquête sur la situation des colons suisses de ce pays. A son retour, en 1862, il rédigea son ouvrage en 5 vol. *Reisen durch Südamerika.* Chargé d'affaires de Suisse 1866, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Vienne 1872, il résilia ses fonctions en 1883. Membre des académies de Munich et de Vienne, titulaire de la médaille d'or pour les mérites scientifiques. † 8 oct. 1889. Auteur en outre de nombreuses études de sciences naturelles, de linguistique, de géographie, d'ethnographie et d'histoire. — *ADB* 38. — G. Heer : *Glarnerische Naturkundige* IV. — 67. ***Friedrich,*** frère des nos 65 et 66, * 1er mai 1820, pasteur à Lichtensteig 1843-1847, vécut ensuite au Melonenhof, près de Saint-Gall où il se voua à ses travaux scientifiques. A publié, sous le pseudonyme de Dr. C. Weber : *Der Sonderbund u. seine Auflösung*, 1848 ; *Das Tierleben d. Alpenwelt*, 1853, une histoire de la maison des orphelins de Saint-Gall (1861), ainsi qu'un certain nombre d'études d'agronomie. Membre fondateur et premier président de la Société d'histoire de Saint-Gall 1859-1863, Dr h. c. de l'université de Bâle 1860, député au Grand Conseil 1864, conseiller d'État et chef du Département de l'Instruction publique 1870, il travailla activement au développement de l'école. Député au Conseil des États 1877, membre du Conseil de l'École polytechnique 1880, représentant de la Suisse à l'Exposition universelle de Vienne 1883. † 24 janv. 1886. — *Landammann Dr. Friedrich v. Tschudi. Gedenkblatt für die Familie und Freunde*, 1886. — *SL* 31, p. 50, 57. — *ASG* 1887. — *ADB* 38. — G. Heer : *Glarnerische Naturkundige* VI. — 68. Joh.-Heinrich, * 23 avril 1820, pasteur à Linthal 1848, à Glaris 1848-1862, inspecteur scolaire cantonal ; excellent pédagogue, auteur de bons livres de lecture pour l'école primaire. Il quitta la cure de Glaris en 1862 à la suite de compétitions politiques et devint vicaire, puis pasteur de la communauté protestante de Lucerne, fondateur de la communauté protestante d'Alpnach. † 17 mai 1874. — G. Heer : *Gesch. des glarn. Volksschulwesens*, dans *JHVG* 19. — Frid. Heer : *Protestantische Gem. Luzern, 1827-1927.* — 69. Peter, * 14 août 1824, élève de Fellenberg à Hofwil et de Wehrli à Kreuzlingen 1843-1846 ; directeur de l'orphelinat à Wädenswil 1848-1857, maître à la colonie de la Linth 1857-1867, depuis 1867 directeur de la fondation Pestalozzi à Schlieren. Auteur de *Ueber das Verhältnis der staatlichen zur freiw. Tätigkeit im Werke der Armen-Erziehung*, 1871. † 23 août 1897. — *SL* 42, p. 288. — S.-J. Wichser : *Gesch. der Evang. Hülfsgesellschaft des Kts. Glarus*, p. 158. — 70. Hugo, fils du n° 66, * 7 févr. 1851, Dr jur., s'adonna à l'histoire de l'art ; au retour de voyages en Italie, en Angleterre et en France, travailla au Musée autrichien d'art et d'industrie. Assistant du directeur du futur Kaiser Friedrich Museum à Berlin 1884 ; directeur de la galerie nationale de Berlin 1896, directeur des galeries nationales à Munich 1907. Auteur de nombreuses études sur l'art et les artistes. † 23 nov. 1911. — *In Memoriam Hugo von Tschudi* 1912. — E. Buss : *Die Kunst im Glarnerland.*

Johann-Jakob v. Tschudi (n° 66). D'après une photographie.

Friedrich von Tschudi (n° 67). D'après une photographie.

b) à Schwanden : — 71. Jost, * 1540, capitaine au service de France, juge au tribunal des Cinq 1577, au tribunal des Neuf 1585, vice-landammann 1586 ; envoyé en mission à Mulhouse au sujet de l'affaire Finninger, 1587-1588 et 1607, landammann 1589-1591. Député à Constance comme médiateur entre l'évêque et les protestants d'Arbon et de Horn 1596. † 1622. — 72. Rudolf, * 1566, juge au tribunal des Cinq 1602, conseiller 1614, vice-landammann, landammann 1631-1634. † 1641. — 73. Heinrich, * 8 mai 1569, facteur d'orgues, passe pour avoir construit les orgues de l'église Saint-Pierre et de la cathédrale de Bâle. † 1660, à Saint-Pierre à Bâle. — 74. ***Johann-Heinrich,*** * 19 juin 1670, pasteur à Schwanden 1719, camérier 1720. †, 19 mai 1729. Auteur de la première chronique glaronnaise, imprimée en 1714 à Zurich sous le titre : *Beschreibung des Lobl. Orths und Lands-Glarus*, d'une histoire de Werdenberg, spécialement de la révolte de 1721. Il écrivit, en outre, nombre de petits ouvrages sur des sujets de religion, d'édification, de médecine populaire, d'histoire et de politique, notamment, en 1712, *Irenicum Helveticum oder wohlmeinliche Friedens-Erinnerung an sämtliche Herren Eidgenossen* et *Ein Gespräch zwüschen einem Züricher, Schweitzer, Glarner und Toggenburger Betreffend die diesmaligen... Kriegs Empörungen* ; de 1714 à 1725, il publia les *Monatliche Gespräche*, le plus ancien périodique suisse, dont le numéro de juillet 1723 fut brûlé publiquement par les Unterwaldiens, à cause

Johann-Heinrich Tschudi (n° 74). D'après un portrait à l'huile.

d'un article sur Nicolas de Flue. — *Kurzgefasster Lebens-Lauf J. H. Tschudis*, dans *Herren Camerers J. H. Tschudis... Gemeine Vorurtheile* 1749. — J. Strickler : *Die gemeinnützigen und polit. Zeitschriften der Schweiz*, dans *PJ* VI. — *ADB* 38. — G. Heer : *Dicta des Chronisten Joh. Heinrich Tschudi von Schwanden.* — R. Tschudy : *Zur Gesch. der Glarnerischen Presse.* — 75. JOHANN-THOMAS, fils du n° 74, * 12 oct. 1714, pasteur à Schwanden 1757, camérier 1778, doyen 1781. A laissé, outre une collection de minéraux, des ouvrages manuscrits sur la topographie et l'histoire de Glaris, entre autres, un *Lexikon Universale Glaronense.* † 27 sept. 1788. — F. v. Mülinen : *Prodromus.* — 76. BURKHARD, * 13 mars 1702, ébéniste et fabricant d'instruments de musique, se rendit en 1718 à Londres où il s'acquit la réputation d'un excellent facteur de clavecins. † 19 août 1773. — E. Buss : *Die Kunst im Glarnerland.* — 77. ANDREAS, * 1779, pasteur à Valzeina en Prätigau, puis à Mitlödi 1801-1808 ; travailla activement à améliorer l'instruction et l'assistance ; pasteur à Bilten 1808-1812. † 6 juin 1812. — G. Heer : *Zur Gesch. des Evang. Kirchengesanges im Kt. Glarus* III. — A.-G. Kind : *Die Kirchgem. Mitlödi.* — 78. FRIDOLIN, * 24 févr 1796, Dr med., conseiller, juge criminel, partisan de la revision de la constitution cantonale en 1832. † 11 avril 1851. — G. Heer : *Zur neuern Glarner- u. Schweizergesch.* I, p. 14. — 79. JOHANN-JAKOB, fils du n° 78, * 25 juil. 1826, s'établit en octobre 1846 dans la colonie de New-Glarus aux États-Unis, dont il fut le pasteur, l'instituteur, le médecin et finalement le président. † 3 janv. 1899 à Monroe. — *Der glar. Auswanderungsver. und die Colonie Neu-Glarus* 1874. — John Luchsinger et J.-J. Tschudy : *The Swiss Colony of New Glarus* 1879. — D. Dürst : *Die Gründung und Entwicklung der Kol. Neu-Glarus* 1894. — 80. RUDOLF, * 27 avril 1801, major-général au service de Russie. † 22 juin 1862 à Varsovie. — 81. GEORG, frère du n° 80, * 17 oct. 1810 à Cassel, brigadier et capitaine à l'état-major du duc de Nassau. † 27 nov. 1883 à Wiesbaden. — 82. AUGUST, frère des nos 80 et 81, * 4 juin 1815, major-général. † 12 févr. 1878 à Wiesbaden. — 83. THEODOR, fils du n° 81, * 17 févr. 1859, lieutenant-colonel et commandant d'arrondissement à Graudenz. † 13 août 1925 à Gotha. — 84. GEORG, fils du n° 81, * 29 janv. 1862, major, directeur de la place d'aviation Berlin-Johannistal 1910, auteur de : *Aus 34 Jahren Luftfahrt.* † 7 oct. 1928. — *Glarner Nachrichten* 1928, n° 237. — 85. RUDOLF, * 27 avril 1855, artiste peintre à Cincinnati. † 23 juil. 1923. — 86. KLARA, * 9 sept. 1856 à Tœnsberg en Norvège, écrivain, auteur de biographies de personnalités historiques, traduites dans nombre de langues. — 87. JOACHIM, * 1er avril 1822, fabricant, juge d'appel, président de commune. † 14 nov. 1893. — A. Jenny : *Handel u. Industrie* II, p. 347. — Peter Tschudi : *Hundert Jahre Türkischrotfärberei.* — 88. PETER, fils du n° 87, * 21 juin 1853, grand industriel, collabora depuis 1879 aux affaires paternelles et depuis 1889 à la filature Zopfi, à Ranica ; du Conseil d'administration du Crédit suisse et d'autres instituts financiers, président de la paroisse, député au landrat. † 28 août 1931. — 89. ALFRED, fils du n° 87, * 10 juil. 1860, collabora aux affaires paternelles, entra, en 1889, dans la maison Zopfi, à Ranica ; prés. de commune 1905, conseiller d'État 1908, vice-landammann 1927. — 90. DANIEL, * 22 oct. 1849, instituteur, éditeur et rédacteur du *Freier Glarner* 1882, des *Glarner Nachrich.* 1890 ; président du tribunal cantonal. † 10 févr. 1908.— 91. RUDOLF, fils du n° 90, * 27 août 1878, rédacteur en chef en 1905 et propriétaire en 1908 des *Glarner Nachrich.* ; président du tribunal pour les conflits immobiliers 1911, député au Conseil national 1925. Auteur de : *Zur Gesch. der glarn. Presse.* — 92. RUDOLF, * 2 mai 1884, orientaliste, professeur à Hambourg 1914-1919, professeur extraordinaire à Zurich 1919-1922 ; professeur à Bâle depuis 1922. — Voir en général, outre la bibliographie indiquée en tête de l'article, May : *Hist. mil.* V-VIII. — Zurlauben : *Histoire militaire* III, IV. [F. GALLATI.]

B. **Canton d'Argovie** (la parenté avec les Tschudi de Glaris n'est pas sûrement établie). — 1. Johann, en religion P. JOSEPH, * 27 nov. 1791 à Zeiningen, en Fricktal, bénédictin à Einsiedeln 1810 ; prêtre 1815, professeur 1815-1819, archiviste du couvent 1819-1832, économe à Pfäffikon 1832-1844. † 6 mars 1844. Auteur de *Einsiedlische Chronik* 1823 et de quelques ouvrages manuscrits sur l'histoire d'Einsiedeln. — F. v. Mülinen : *Prodromus.* — 2. EUGEN, * 1866, Dr med., chef de clinique chirurgicale au Theodosianum à Zurich 1897. [F. GALLATI.]

C. **Canton de Bâle.** I. Vieille famille bâloise venue de Metz au XVIIe s., éteinte au XVIIIe s. *Armoiries* : d'or au lion de sable passant ; après l'anoblissement de 1660 : le lion est couronné et accompagné en chef de 3 fleurs de lys. — 1. HANS, ancêtre, de Lausen (Bâle-Campagne), tanneur, bourgeois de Bâle 1502, conseiller 1513, combattit à Marignan. — 2. HANS-HEINRICH, * 1590, † après 1634, orfèvre, du Grand Conseil. — [C. Ro.] — 3. LAURENZ, frère du n° 2, * 1588, à Coire, officier au service de France, interprète et conseiller du duc Henri Rohan durant la guerre de Valteline, fut chargé en 1633, par les officiers grisons, d'une mission à la cour de France. Ambassadeur intérimaire de France aux Grisons 1637-1639, après le départ des Français du territoire des Ligues ; anobli 1660 par Louis XIV. † 1665 à Coire. — Éd. Rott : *Repr. dipl.* VI. — *AHS* 1929, p. 92. — 4. JOHANN-HEINRICH, 1619-1699, fils du n° 3, interprète français à Coire et représentant des intérêts français dans les III Ligues. — Ed. Rott : *Repr. dipl.* VI. — [F. P.] — 5. LUDWIG, fils du n° 3, 1628-1683, à Bâle, capitaine en France, puis en Espagne. — *WB.* — *AHS* 1929. — II. Famille originaire de Schwanden (Glaris), aussi bourgeoise de Bâle depuis 1913. — ROBERT, * 1876 à Dussnang (Thurgovie), Dr phil., maître secondaire à Bâle, auteur d'une dissertation de géologie 1904, de plusieurs mémoires pédagogiques. — *DSC.* [C. Ro.]

D. **Canton de Saint-Gall.** I. Pour les Tschudi, issus de la branche de Wil, voir sous A. — II. Famille éteinte de Rapperswil, venue du canton de Glaris. BALTHASAR, bailli de Lichtensteig 1571, reçut la bourgeoisie en don, ainsi que son fils : WOLFGANG-DIETRICH, de Glaris, bourgeois 1598 ; PETER, de Glaris, bourgeois 1599. — JOHANNES, avoyer de Rapperswil 1709-1712. — *LL.* — Reg. de bourgeoisie de Rapperswil. [M. Sch.]

E. **Canton d'Uri.** Familles diverses, aussi SCHUDI, GIUDICE et DE JUDICIBUS. I. Une branche des *Giudici* de Giornico s'établit dans le pays d'Uri et prit plus tard le nom de Tschudi. — Voir aussi l'art. GIUDICI. — *Armoiries* : d'or à une porte crénelée d'argent, d'où sort un scorpion, surmontée d'une aigle bicéphale de sable armée de gueules. — MAGNUS, de Giornico, gouverneur de la Léventine, reçut en 1564 de la landsgemeinde d'Uri la bourgeoisie cantonale pour lui et ses trois fils ; un autre (?) Magnus l'obtint en 1583 avec ses quatre fils. — 1. ANTON, fils du prénommé, s'établit à Altdorf au XVIe s., y devint bourgeois en 1568 ; administrateur de l'église d'Altdorf 1582-1584. — 2. WOLFGANG, à Bürglen, secrétaire d'État, du Conseil, député dans les bailliages tessinois 1649, bailli de la Riviera 1654-1656, commissaire de Bellinzone 1656-1658. † 1664. — 3. KARL-HIERONYMUS, cousin du n° 2, à Bürglen, secrétaire d'État, bailli de Mendrisio 1690-1693. † 27 juin 1717.

II. La landsgemeinde de 1558 accorda la bourgeoisie cantonale au landammann GILG Tschudi, de Glaris et à son frère BALTHASAR, bailli. On attribue diverses peintures d'églises à l'un de leurs descendants, HANS-PETER, peintre, † 10 juillet 1737 et venu à Altdorf vers la fin du XVIIe s. Cette famille a quitté le canton à la fin du XVIIIe s.

III. EMIL Tschudy, de Petit-Huningue, * 24 août 1875 à Göschenen, prêtre 1900, missionnaire à Pfungen 1901, curé de Sisikon 1907-1929 ; organisateur des pèlerinages uranais à Einsiedeln et Sachseln, bourgeois 1909. — *LL.* — *LLH.* — *Landleutenbuch* aux Arch. d'État. — Bucelin IV, p. 218. — *AS* I. — *ZSK* IV, p. 283. — *Gfr.* Reg. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *Hist. Nbl. v. Uri* 1906, p. 61 ; 1912, p. 51 ; 1913, p. 107 ; 1917, p. 48, 94 ; 1919, p. 80. [Fr. GISLER.]

TSCHUDIN (TSCHUDY et TSCHUDI), originairement SCHUDIN, SCHUDI et SCHUDE). Nom de famille du

canton de Bâle-Campagne, mentionné au XV^e s. déjà à Bubendorf, Diepflingen, etc. La famille est actuellement bourgeoise de Lausen, Sissach, Bennwil, Waldenburg et d'autres communes de la partie supérieure de la campagne bâloise. — WILHELM Tschudy, de Sissach, * 12 nov. 1831 à Sissach, commerçant, juge de district 1897-1906, député au landrat 1884-1912. † 26 avril 1912. — Archives d'État Bâle-Campagne. — *ULB.* — M. Bitterlin : *Bürgerfamilienbuch v. Sissach.* — *Landschäftler*, 1^er mai 1912. [O. G.]

TSCHUGG (C. Berne, D. Cerlier. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Cerlier. En 1221, *Shuc* ; 1420, *Shugg* ; 1578, *Dschuck.* On a trouvé dans la localité et aux environs un grand nombre de vestiges romains et préromains, surtout à Jolimont ; en 1851, environ 50 pièces de monnaie romaines furent tirées du Steinacker. Le village subit de tout temps le sort politique de Cerlier dont il dépendit aussi toujours au spirituel ; seul Entscherz se rattache à la paroisse de Champion. Dans le bailliage bernois de Cerlier, Tschugg faisait partie de l'Inselviertel ou juridiction d'Anet. Au XIV^e s. déjà, la plupart des terres appartenaient à la famille patricienne bernoise Berseth qui en est originaire. L'avoyer Samuel Frisching, l'aîné, vendit avant 1679 l'Inselhaus et ses dépendances à l'hôpital de l'Ile à Berne, qui avait déjà acquis en 1480 des vignes à Tschugg. La plus grande partie des biens des Berseth avec leur belle maison de campagne passa par mariage à l'avoyer Christoph Steiger (noir), dans la descendance de qui ils demeurèrent jusqu'en 1879 ; l'État de Berne les acquit alors avec le domaine de l'Ile. Il céda celui provenant des Steiger et la maison de maîtres, à la Bethesda, établissement pour épileptiques, qui s'y établit en 1893. La partie supérieure du village fut détruite par un incendie, le 16 mars 1853. Depuis la fin du XIX^e s., la culture de la vigne a beaucoup régressé. — Arch. d'État Berne. — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* VI. — A. Jahn : *Chronik.* — Le même : *Kt. Bern*, p. 14. — *AHVB* III, 2, p. 43. — *Maison bourgeoise* V. [H. Tr.]

TSCHULOK, SAMUEL (Sinai), * 17 avril 1875, originaire de Russie, bourgeois de Zurich 1911, D^r phil., maître de sciences naturelles, directeur d'institut et privat-docent de biologie générale à l'université de Zurich. Auteur de travaux scientifiques et collaborateur au *Handbuch der Morphologie*, publ. par Arn. Lang et au *Handwörterbuch für Naturwissenschaften.* — *DSC.* — État de la bourgeoisie. [P. WEGMANN.]

TSCHUMI. Une des trois plus anciennes familles de Wolfisberg, près d'Oberbipp (Berne). Elle est mentionnée à Spiez en 1398 ; elle est inscrite dans le registre des baptêmes d'Oberbipp en 1542. Le nom est surtout répandu dans les cantons de Berne et Soleure, ainsi que dans la Suisse occidentale.

Armoiries : d'argent à trois sapins de sinople mouvant de trois coupeaux du même, surmontés de deux étoiles d'or (renseignement de H. Türler). — 1. JAKOB, 1844-1912, d'abord instituteur, entra dans l'industrie hôtelière et fut, pendant vingt-cinq ans, collaborateur de J. Hauser au Gurnigel. Directeur de l'hôtel Beau Rivage à Ouchy 1888-1912, président de la Société suisse des hôteliers 1897-1903, fondateur de l'école hôtelière de Lausanne-Cour, administrateur des hôtels Seiler à Zermatt et des bains de Weissenbourg, co-fondateur de l'hôtel Bellevue Palace à Berne ; homme de confiance et personnalité dirigeante de l'hôtellerie suisse ; philanthrope. — 2. HANS, * 1858, D^r phil., maître secondaire, inspecteur cantonal de l'alimentation à Berne, député au Grand Conseil 1906, conseiller d'État 1912, député au Conseil national 1919, président de la Société suisse des arts et métiers 1915, président d'honneur 1930. — *DSC.* — *AAF* 1930. — 3. OTTO, * 1878, D^r phil., maître au gymnase de la ville de Berne depuis 1907, conservateur au Musée historique de Berne depuis 1911, professeur extraordinaire de préhistoire à l'université 1924. Auteur de nombreux ouvrages de préhistoire, publiés dans des périodiques suisses et étrangers, ainsi que de *Urgesch. der Schweiz* 1928. Coll. au *DHBS.* — Voir *DSC.* [O. T.]

A une branche devenue genevoise en 1865 appartient : — Charles-ADOLPHE, 7 juin 1856 - 3 déc. 1894, à Genève, maître de géométrie à l'École industrielle et commerciale 1882-1887, maître de pédagogie au collège 1888-1894, doyen de l'École professionnelle 1887-1894. En 1883, il publia : *Routine et progrès. Étude sur les écoles secondaires et primaires.* Cette étude provoqua une vive sensation et fut l'origine d'un mouvement qui aboutit à l'élaboration de la loi genevoise de 1886 sur l'enseignement. — Archives d'État Genève. [H. G.]

TSCHÜMPERLI. Deux familles d'habitants schwyzois. L'une d'origine inconnue, l'autre venue d'Appenzell au moment de la Réforme. Elle fut inscrite en 1806 dans le quartier de Nidwasser comme nouvelle bourgeoise.

Armoiries : de gueules à trois roues de char d'or. — 1. JOSEF, 1809-1868, maître de dessin et artiste peintre. — 2. MELCHIOR, * 1801, prêtre 1825, professeur à l'école latine de Schwyz, curé de Jona 1840-1844, inspecteur des écoles du district de Rapperswil, recteur des écoles populaires catholiques de Saint-Gall 1844 ; curé de Sargans 1854, inspecteur scolaire de Sargans-Werdenberg et commissaire épiscopal de Saint-Gall, curé d'Ingenbohl 1854, inspecteur scolaire cantonal et commissaire épiscopal du canton de Schwyz jusqu'en 1872 ; camérier secret du pape. † à Schwyz 1879. — *Dettlings Chronik.* — M. Styger : *Gesch. der Bürgergesellschaft in Schwyz*, mns. — Collections héraldiques et généalogiques de l'auteur. [M. STYGER.]

TSCHUMPERT, MARTIN, d'Igis (Grisons), 22 sept. 1830 - 11 juin 1911, pasteur de St. Antönien, Haldenstein, Valzeina, Silvaplana, Zernez, Bivio, Casaccia et Vicosoprano 1857-1903. A commencé la publication d'un *Versuch eines bündnerischen Idiotikons*, dont il ne parut que quatre fascicules de 1880 à 1892. [J.-R. T.]

TSCHUPP. Familles des cantons des Grisons et de Lucerne.

A. **Canton des Grisons.** Famille de Scheid, éteinte à Paspels. — 1. ULRICH, landammann de la haute juridiction d'Ortenstein 1543. — 2. LUZI, landammann de la juridiction d'Ortenstein lors de l'affaire Travers 1767 et 1768. — J.-A. v. Sprecher : *Kriege u. Unruhen.* [L. J.]

B. **Canton de Lucerne.** Voir TSCHOPP.

TSCHUPPAUER. Famille fribourgeoise éteinte, établie à Fribourg avec Thomas Schuechpauer, cordonnier, originaire d'Eybesbrun (Autriche), reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1672. Cette famille porta indifféremment les noms de Schuphauver et Tschuppauer au XVIII^e s. Elle compta plusieurs artistes sculpteurs qui exécutèrent, au cours du XVIII^e s., d'importants travaux à la collégiale de Saint-Nicolas au nom du gouvernement de Fribourg et des pièces intéressantes pour l'une ou l'autre de nos abbayes. — *SKL.* — Arch. d'État Fribourg. — Art. SCHUPPHAUER. [G. Cx.]

TSCHUPRU (C. Fribourg, D. Singine, Com. Saint-Sylvestre. V. *DGS*). Ancien village, aujourd'hui hameau. En 1278, *Chyelperon* ; 1373, *Chipron* ; 1434, *Tschipprun* ; 1443, *Chipperout.* Le couvent de Hauterive y avait des biens aux XIV^e et XV^e s. ; les comtes de Tierstein et l'hôpital de Fribourg des droits et des fiefs au XV^e s. Étienne de Senancour fit divers séjours dans ce château de 1789 à 1803 ; c'est là qu'il écrivit une partie de son *Oberman.* Les pères liguoriens en firent leur résidence dès 1824 et le revendirent en 1839 à Tobie-Nicolas Fivaz. Après avoir passé en diverses mains, le château fut acquis en 1906 par la commune de Saint-Sylvestre qui y installa ses écoles. — J. Gumy : *Regeste de Hauterive.* — F. Kuenlin : *Dict.* II. — Fuchs-Raemy : *Chronique frib.* — P. de Zurich : *Les fiefs Tierstein*, dans *ASHF* XII. — Alf. Raemy : *Dict.*, p. 41. — *Étr. frib.* 1924. — André Monglond : *Le mariage et la vieillesse de Senancour.* — Arch. d'État Frib. [G. Cx.]

TSCHURRIMURRI ou **VOGTHANDEL** (1700-1703) à Zoug. L'auteur de cette affaire fut le receveur ecclésiastique Heinrich Bütler, surnommé Tschurrimurri, de la Wart sur le Hünenberg. Il avait l'intention, en 1700, de se retirer dans la ville de Zoug et d'en acqué-

rir la bourgeoisie. Le bailli de Hünenberg, Wolfgang Vogt refusa de laisser partir Bütler, qui était sous le coup d'une plainte pour usure et refus de présenter un compte de tutelle. Bütler ne fut autorisé à quitter Hünenberg qu'après avoir donné la promesse de se présenter à toute réquisition et avoir payé une amende de 30 couronnes. Il s'établit en mars 1700 à Zoug où il fut reçu bourgeois. La même année, le 2 déc., il fut cité à Hünenberg par le bailli, pour déposer son compte de tutelle et répondre à d'autres plaintes. Bütler ne répondit pas à la sommation ; le 4 déc. il comparut devant le Conseil de bourgeoisie en demandant à pouvoir, en sa qualité de bourgeois, se justifier devant ce Conseil et non devant le bailli. L'ammann Johann-Heinrich Iten porta l'affaire devant le Conseil de ville qui décida que les litiges baillivaux devaient être évoqués devant lui. A peu de temps de là, la commune bourgeoise décida, de son côté, que Bütler avait à comparaître devant elle, sous peine de perdre son droit de bourgeoisie. Cette décision surexcita la colère des conseillers des bourgeoisies externes (Baar, Menzingen et Ægeri), qui réclamèrent l'annulation de l'arrêt de la commune bourgeoise. La contestation s'aviva pendant les années 1701 et 1702. La ville affirmait qu'on voulait porter atteinte à ses droits ; les bourgeoisies externes accusaient la commune bourgeoise de Zoug d'avoir violé les prérogatives du Conseil de ville. La division des esprits devint si forte que les conseillers des communes externes refusèrent de siéger avec ceux de la ville et qu'ils tinrent, dans la juridiction de Zoug, des assemblées séparées. La ville fit appel au droit fédéral, mais la sentence rendue par quelques cantons, après une conférence qui se tint en avril 1702 à Bremgarten, ne fut pas reconnue par les communes externes. Mais comme le délégué de ces dernières ne fut plus admis aux Diètes fédérales, elles estimèrent plus sage de se mettre en rapport avec les députés fédéraux et de les écouter. Le 12 déc. 1702, les arbitres fédéraux réunis à Baden décidèrent que l'immixtion des communes externes était injustifiée. Bütler dut se présenter à Hünenberg pour répondre des accusations portées contre lui ; il fut condamné à des amendes pour forfaiture ; on confirma à cette occasion les anciens droits et le « libelle » de 1604. — H.-A. Keiser : *Der Tschurrimurri- oder Vogthandel 1700-1703*, dans *Zug. Nbl.* 1892. [W.-J. Meyer.]

TÜBACH (C. Saint-Gall, D. Rorschach. V. *DGS*). Com. et paroisse, appelée autrefois *Tüfenbach*, *Tiuffenbach*, constituée principalement du village de Tübach et du hameau d'Ach. En 1207 les redevances de la mayorie étaient prélevées au profit de la cellérerie de Saint-Gall. Fréquemment, le couvent de Saint-Gall engagea ses biens et ses droits de Tübach lorsque les temps étaient difficiles. C'est ainsi que la haute juridiction passa à l'empire ; comme bailliage impérial, comprenant les droits baillivaux sur les domaines de Rorschach et Muolen, elle fut remise en 1331 par Louis de Bavière en fief à Eberhard von Bürglen, en 1351 par l'empereur Charles à Hermann von Breitenlandenberg, puis passa, par héritage, aux échansons de Castell. Le domaine abbatial de Tübach fut fréquemment hypothéqué aux nobles de Rorschach, qui possédaient aussi des biens dans la localité. En 1464-1466, l'abbé Ulrich racheta le bailliage impérial de Tübach pour le compte du couvent de Saint-Gall ; dès lors, la juridiction de Tübach fut administrée par le bailli de Rorschach. Pendant la guerre d'Appenzell (1403), les Appenzellois surprirent le village, brûlant et pillant les maisons et les étables. Le domaine du cellérier de l'abbaye, dévasté, ne put être accensé qu'en 1408. Au spirituel, les gens de Tübach faisaient partie de la paroisse de Steinach ; en janvier 1529, ils passèrent à la Réforme avec Steinach, pour revenir à l'ancienne foi après la deuxième guerre de Cappel. En 1649, l'abbé Puis autorisa la construction d'une chapelle du Bon Secours. En 1742, le village se sépara de Steinach pour se constituer en paroisse autonome. Pour remplacer la chapelle, on construisit en 1744, l'église de Tous-les-Saints, consacrée en 1746 par le nonce apostolique. En 1803, Tübach forma avec Berg et Steinach une commune politique ; en 1833, Steinach ayant été érigé en une commune indépendante, Tübach et Berg continuèrent à constituer une unité politique jusqu'en 1845 ; depuis lors, la commune ne comprend plus que le village de Tübach.

Depuis 1905, le couvent des franciscaines de Sainte-Scolastique est installé à Tübach ; il avait été édifié en 1616 sous l'abbé Bernhard à Rorschach. — *UStG.* — *MVG.* — A. Hardegger : *Hie hebt an ein Extractus.* — L. Cavelti : *Entwicklung der äbt. Landeshoheit.* [F. Willi.]

TUBENMANN. Voir Taubenmann.

TUBERCULOSE. Cette maladie redoutable était déjà connue dans l'antiquité, ainsi qu'en témoignent Hippocrate et Arétée. Tous deux ont décrit la symptomatologie d'une consomption spéciale liée à une suppuration des poumons, qu'ils appelèrent φθίσις. Leurs descriptions très précises ne laissent place à aucun doute quant à la nature tuberculeuse de la maladie qu'ils ont eu en vue.

Les premières contributions à l'étude anatomopathologique de la tuberculose — la pratique des autopsies a été introduite à l'époque de la Renaissance — sont dues à Fr. de Le Boë Sylvius (1614-1672) et à Félix Platter (1536-1614) dont les *Praxeos seu de cognoscendis*, etc. parurent à Bâle en 1602-1603. Les deux Genevois, Théophile Bonet (1620-1687), auteur de l'ouvrage *Sepulchretum sive anatomia practica*, etc. 1679, et Jean-Jacques Manget (1652-1742) furent au nombre des savants qui décrivirent, alors déjà nettement, le tubercule, qu'ils considérèrent comme un produit des humeurs scrofuleuses et comme point de départ de la phtisie. C'est à Manget qu'on doit la première description anatomique de la tuberculose miliaire. L'étude de la phtisie s'est cantonnée dès lors pendant près de deux siècles, dans le domaine de l'anatomie pathologique.

C'est au début du XIX^e^ s. que le grand clinicien Laënnec donna une impulsion nouvelle à la phtisiologie en publiant son *Traité de l'auscultation médiate et des maladies des poumons*, 2^e^ éd. 1826. Mais c'est à Villemin que revient le mérite d'avoir démontré, en 1865, que la matière tuberculeuse peut être inoculée à certains animaux et que la tuberculose est, par conséquent, transmissible.

Sanatorium des Alpes vaudoises à Leysin. D'après une photographie.

L'introduction, en 1840, du microscope comme instrument d'exploration devait permettre, quarante-deux ans plus tard, à Robert Koch d'immortaliser son nom par sa découverte du bacille de la tuberculose (24 mars 1882).

D'autre part, les études histologiques, dans lesquelles s'illustrèrent Virchow et beaucoup d'autres savants — parmi eux Klebs, à Berne, et Lebert, à Zurich — permirent de déceler, dès 1840, les lésions microscopiques imputables à la tuberculose.

Toute cette période remarquable d'activité intensive dans le domaine de l'étude scientifique de la tuberculose a été caractérisée par des controverses passionnées au sein des sociétés savantes et des associations médicales en particulier. Les médecins suisses suivirent ces luttes de près et plusieurs d'entre eux y furent mêlés. Le médecin genevois Henri-Clermont Lombard (1803-1895) dont l'*Essai sur les tubercules*, fut couronné, en 1829, par l'Académie de médecine, publia, en 1874, ses *Mémoires* dans le *Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande*, qui sont une contribution intéressante à l'histoire de la phtisiologie de cette époque. Il convient de rappeler que c'est un Suisse, W. Marcet, habitant Londres, qui paraît avoir conseillé le premier comme moyen de diagnostic de la tuberculose, en cas de doute, l'inoculation d'un crachat au cobaye, et que Marc Dufour, à Lausanne, recourut le premier également, en 1881, à l'inoculation, pour le diagnostic de la tuberculose de la conjonctive.

Le caractère endémique et particulièrement dangereux de la tuberculose devait pousser nécessairement les gens à rechercher les moyens propres à la combattre en tant que maladie sociale, en tenant compte des progrès réalisés par les sciences médicales. C'est à l'initiative privée que demeura longtemps réservé le privilège d'organiser cette lutte, à laquelle l'État ne devait participer que beaucoup plus tard.

Longtemps avant que la nature et l'origine de la tuberculose fussent connues, certains médecins utilisèrent les ressources balnéologiques de la Suisse pour combattre la tuberculose. C'est ainsi que de nombreux malades atteints de scrofulose ou de tuberculose osseuse et articulaire, furent soignés dès 1707 dans le Bain des pauvres de Schinznach. En 1833 fut créé l'hôpital des bains de Lavey, où furent également traités avec succès, depuis lors, de nombreux cas de scrofulose et de tuberculose chirurgicale. Des bains populaires furent également institués à Rheinfelden, en 1864.

Quelques dix ans plus tard, des voix autorisées devaient réclamer avec insistance la création des sanatoriums d'altitude. C'était la solution que devaient petit à petit imposer aux médecins suisses les guérisons remarquables de tuberculeux constatées par certains d'entre eux dans les hautes vallées des Grisons. J.-J. Scheuchzer, médecin de la ville de Zurich, avait en 1703 déjà, après un séjour à Saint-Moritz, signalé les vertus curatives du climat de montagne. En 1747, le médecin grison, Grassi, de Purtein, enregistra à Saint-Moritz et à Alvaneu des guérisons inespérées, qu'il attribua aux conditions atmosphériques de montagne. Albert de Haller insista sur l'heureux effet exercé par le climat alpestre sur le corps et sur l'esprit. J.-J. Rousseau l'a signalé à son tour, en 1761 (*Nouvelle Héloïse*, partie I, lettre 23). En 1841, le Dr Ruedi ouvrait à Davos une pension destinée à recevoir une vingtaine d'enfants atteints de scrofulose. Meier-Ahrens rapporte, en 1845, dans la *Revue suisse de médecine*, les observations du Dr Ruedi. Ce médecin n'avait jamais constaté des cas de scrofulose chez les enfants nés et élevés à Davos. En revanche, il avait maintes fois donné ses soins à des enfants de familles de Davos, nés à l'étranger et rentrés au pays atteints de scrofulose; or, ces enfants recouvraient la santé après un à trois ans de séjour à Davos.

C'est toutefois à Alexandre Spengler que revient le mérite d'avoir su attirer l'attention du monde médical avec toute l'autorité et la conviction nécessaires sur les vertus curatives des climats de montagne. Ses observations, publiées par Meier-Ahrens dans ses *Balneologische Wanderungen*, décidèrent les deux premiers malades venus du dehors à faire une cure d'hiver à Davos. Guéris, ils s'y établirent ; l'un d'eux, médecin, y décéda en 1893, l'autre, libraire, en 1921, à l'âge de 80 ans. Soixante-dix malades firent leur cure à Davos durant l'hiver 1869-1870 ; onze ans plus tard on en comptait un millier et leur chiffre atteignit 6000 en février 1914. C'est en 1869 que A. Spengler publia sa brochure : *Die Landschaft Davos als Kurort gegen Lungenschwindsucht.*

Pour pouvoir organiser méthodiquement la lutte contre une maladie, il est essentiel de connaître ses victimes. C'est à cette fin que la section médicale de la Société helvétique des sciences naturelles avait décidé, en 1863, de procéder à une enquête statistique, sur les décès attribués à la tuberculose pulmonaire. Les résultats de cette enquête, qui fut faite durant la période de 1865 à 1869, et à laquelle participèrent 200 médecins, ont été publiés en 1876 par Émile Müller, à Zurich. La mortalité de la tuberculose pulmonaire aurait été, pendant cette période quinquennale, de 18,6 pour 10 000 habitants, chiffre, sans doute, en dessous de la réalité, l'enquête n'ayant pas pu être étendue à l'ensemble du territoire de la Confédération.

L'enquête parut démontrer, d'autre part, une influence favorable de l'altitude sur la mortalité tuberculeuse, tandis que cette dernière se révéla sensiblement plus élevée dans les centres industriels que chez la population rurale.

C'est en 1876 que fut instituée la statistique fédérale des causes de décès. Dans l'espace de vingt-cinq ans, soit de 1901-1905 (moyenne quinquennale) à 1930, la mortalité par tuberculose sous toutes ses formes est tombée de 27,1 à 12,6 pour 10 000 habitants, ce qui représente une diminution de 53,5 % du taux de mortalité.

PÉRIODES QUINQUENNALES MOYENNES ANNUELLES

	Tuberculose pulmonaire		Autres tuberculoses		Total	
	Total	Mortalité pour 10 000 hab.	Total	Mortalité pour 10 000 hab.	Décès	Mortalité pour 10 000 hab.
1881-1885	6408	22,3	1958	6,8	8366	29,1
1886-1900	6303	19,5	2378	7,4	8681	26,9
1901-1905	6526	19,0	2778	8,1	9304	27,1
1906-1910	6303	17,1	2378	7,2	8681	24,3
1911-1915	5583	14,5	2309	6,0	7892	20,5
1916-1920	5549	14,3	2156	5,6	7705	19,9
1921-1925	4622	11,9	1596	4,0	6218	15,9
1930	3885	9,5	1264	3,1	5149	12,6

C'est le professeur Ad. Vogt, de Berne qui, après avoir proclamé, en 1876, devant le *Zentralverein* des médecins suisses, l'utilité des stations climatiques d'altitude, pour le traitement de la tuberculose, proposa en 1880, à Mayence, dans une conférence de l'Association internationale contre la pollution des eaux, du sol et de l'air, la création des sanatoriums populaires d'altitude. Quatre ans plus tard, Bâle-Ville créait à Langenbruck le premier sanatorium pour enfants. En 1885, Zurich inaugurait un sanatorium pour enfants rachitiques et scrofuleux, à Ægeri. Le premier sanatorium populaire fut celui de Heiligenschwendi, ouvert en 1895. Le peuple bernois avait accepté en 1891 avec enthousiasme la proposition de Glaser, médecin à Münchenbuchsee, de commémorer le 700e anniversaire de la fondation de la ville de Berne et le 600e anniversaire de la Confédération par la création d'un asile pour tuberculeux.

Puis, on vit s'ouvrir successivement les sanatoriums populaires suivants: En 1896, celui de Bâle, à Davos ; en 1897, celui de Zurich, à Wald et celui de Glaris, à Braunwald ; en 1899, celui de Neuchâtel, à Malvilliers, fondé par C. Russ-Suchard. En 1902, a eu lieu l'inauguration du sanatorium populaire vaudois à Leysin, l'année suivante celle du sanatorium genevois, à Montana. En 1909 s'ouvrait le sanatorium de Saint-Gall, à Walenstadterberg, l'année suivante, celui de Soleure, à Allerheiligenberg, dans le Jura. En 1912, le sanatorium argovien, à Barmelweid, dans le Jura également, et le sanatorium zougois d'Adelheid, fondé par Adelheid Page, à Ægeri. En 1916, s'ouvrait à Arosa, le sanatorium populaire des Grisons et la même année, le sanatorium catholique Sanitas, à Davos. En 1917, s'est ouvert à Leysin, le sanatorium pour tuberculoses chirurgicales. Puis, Zurich inaugura en 1918 son deuxième sanatorium populaire, celui de Clavadel, à Davos. Davos vit encore s'ouvrir en 1919 le sanatorium israélite Etania, puis en 1920, le sanatorium du Midi, fondé par les caisses-

maladie d'entreprises suisses. En 1921, ce fut le sanatorium neuchâtelois à Leysin et le sanatorium tessinois à Ambri-Piotta ; en 1922, on inaugura à Davos les sanatoriums populaires des cantons de Schaffhouse et Thurgovie, les sanatoriums d'enfants de Clavadel et de Pro Juventute ; à Leysin, le sanatorium universitaire. En 1925, enfin, le *Sanatorium Albula der christ.-soz. Krankenkassen* à Davos. Le canton de Vaud est doté, d'autre part, de trois pavillons : ceux de la Côte (1923), Mottex (1924) et Chamblon (1931), qui sont, en fait, des sanatoriums de plaine rendant de grands services.

Le sanatorium de Heiligenschwendi de 1897 à 1903 après le premier agrandissement.

En 1931, on comptait en Suisse 15 sanatoriums pour adultes, 11 sanatoriums pour adultes et enfants, 6 sanatoriums pour enfants, 4 colonies de travail et une clinique-manufacture, avec un total de 3662 lits, dont 1019 lits pour enfants. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les 2518 lits (dont 842 lits pour enfants), que renferment 9 hôpitaux et pavillons pour tuberculeux (324 lits) et 84 divisions hospitalières pour tuberculeux (2194 lits). Il y avait, en outre, 28 préventoriums, dont 5 pour adultes avec 241 lits, et 23 pour enfants avec 1306 lits.

Il convient de rappeler les noms de ceux qui, après Ad. Vogt et Glaser, ont contribué tout particulièrement, par leur parole et leurs écrits, à la création des premiers sanatoriums populaires. En 1889, Ad. Christen, médecin à Olten, demandait avec insistance à la Société suisse d'utilité publique de s'intéresser à la création de sanatoriums pour tuberculeux indigents, œuvre philanthropique par excellence s'inspirant de la solidarité humaine dans la souffrance. En 1890, Morin, médecin à Colombier, lança un appel qui fut suivi d'une collecte, dont le produit fut à l'origine du sanatorium populaire de Leysin. A Glaris, en 1891, Fritzsche et Heer, conseiller aux États, décidèrent par leur active propagande la section de Glaris de la Société suisse d'utilité publique, à construire le sanatorium populaire glaronnais.

En 1893, W. Bion, pasteur à Zurich, qui avait fondé en 1876 les premières colonies de vacances, s'efforça de créer une association suisse pour centraliser les efforts dispersés, construire des sanatoriums et lutter de toutes manières contre la tuberculose. Il développa son programme d'action devant l'Assemblée générale de la Société suisse d'utilité publique, en octobre, à Lugano. Bion déclara expressément que les sanatoriums n'auraient pas pour effet, à eux seuls, de faire disparaître la tuberculose, mais qu'ils n'en constituaient pas moins une partie fondamentale de l'armement antituberculeux. O. Wyss, collaborateur de Bion, fonda une commission de la tuberculose, dont fit partie entre autres Hägler, de Bâle, promoteur du mouvement en faveur de la création d'un sanatorium populaire bâlois. Sur l'initiative de la dite commission, Turban, de Davos, publia, en 1893, pour la Société suisse d'utilité publique ses : *Normalien für die Erstellung und Leitung von Heilstätten für Lungenkranke in der Schweiz.* En 1894, Siegrist, de Brugg, se fit le champion dans son canton, de la cause des sanatoriums populaires.

Parmi ceux qui contribuèrent par leurs écrits à provoquer une féconde émulation entre les divers cantons dans le domaine de la création de sanatoriums populaires, il y a lieu de nommer, à côté de Bion déjà cité, Sonderegger dont la brochure, *Tuberkulose und Heilstätten für Brustkranke in der Schweiz*, parue en 1894, fut traduite par Burnier en 1896. Son appel, qui s'inspirait des principes chers à cet hygiéniste aussi distingué qu'influent, fut repris en 1895 par Schmid, directeur du Service sanitaire fédéral, qui publia un article remarquable sur la valeur des sanatoriums populaires au double point de vue curatif et éducatif. Schmid et F. Egger, de Bâle, furent, au cours des années suivantes, parmi les plus ardents champions de la cause des sanatoriums populaires, à laquelle ils consacrèrent divers articles très remarqués.

On se rendit toutefois compte de bonne heure, dans les centres d'organisation de la lutte antituberculeuse, que la tuberculose, maladie populaire, ne pouvait pas être vaincue d'une façon décisive par le sanatorium seul. La confiance initiale, par trop absolue, fut ébranlée par les résultats obtenus et l'on ne tarda pas à rechercher d'autres moyens de lutte, s'inspirant d'une meilleure connaissance scientifique de la tuberculose. C'est O. Naegeli, à Zurich, qui traça la voie à suivre par la publication (*Virch. Archiv.* 1900, vol. 160) de ses recherches sur la fréquence, la localisation et la curabilité de la tuberculose, faites au cours de 500 autopsies. L'œuvre de Naegeli constitue un « tableau saisissant de l'histoire générale de la tuberculose de l'homme, de sa fréquence, de la distinction entre l'infection et la maladie, des efforts souvent victorieux de l'organisme pour prendre le dessus ». Il n'y avait plus, dès lors, qu'un pas à faire pour dégager des constatations méthodiques, scientifiques de Naegeli, des conclusions d'ordre pratique et pour établir un programme de lutte antituberculeuse autorisant des espoirs nouveaux. Établir ce programme fut l'œuvre de la Commission centrale suisse pour la lutte contre la tuberculose.

Créée en 1902, cette Commission qui comprenait des médecins, des membres des comités de sanatoriums populaires et des associations antituberculeuses, et des représentants des autorités fédérales et cantonales, fut présidée, dès 1903, par Schmid, directeur du service sanitaire fédéral. La Commission centrale publia en 1905 son *Programme d'action.* Ce guide adopté par toutes les associations cantonales et régionales faisait une large part aux mesures préventives. Devenue le centre et le foyer animateur de la lutte antituberculeuse en Suisse, la Commission s'efforça de susciter la création dans tous les cantons de ligues ou d'associations qui fussent en mesure de se conformer au dit programme d'action. Avant 1900, on comptait une vingtaine de sociétés. Celles-ci, à l'exclusion de cinq d'entre elles qui envoyaient des enfants scrofuleux aux bains de mer, se consacraient exclusivement à la fondation et à l'exploitation de sanatoriums.

Parmi ces cinq sociétés, il Comitato pro scrofolosi, à Bellinzone, fondé en 1879, et le Comité des bains de mer pour enfants scrofuleux, à Genève, fondé en 1881, sont les deux plus anciennes associations antituberculeuses de la Suisse. De 1904 à 1910, vingt nouvelles associations s'organisèrent en qualité de ligues et de dispensaires, pour s'occuper spécialement des foyers de tuberculose ; la première en date fut l'association des femmes soleuroises (1904). L'année 1906 vit la fon-

dation d'une douzaine d'associations nouvelles, parmi lesquelles se trouvaient les quatre premiers dispensaires antituberculeux : Berne, Genève, policlinique de Lausanne et Neuchâtel. Les associations féminines jouèrent un rôle de toute importance dans la lutte antituberculeuse, du jour où celle-ci fut portée au foyer même des tuberculeux.

Dès 1906, la Commission centrale publia des « Rapports annuels » rendant compte de son activité et de celle des Associations, ainsi que des résultats obtenus par les sanatoriums. A partir de 1910, parut également le périodique *Contre la tuberculose*, publié comme supplément du *Bulletin du Service sanitaire fédéral*, qualifié depuis : Service fédéral de l'hygiène publique.

En 1919, la Commission centrale se transforma en Association suisse contre la tuberculose. Cette association est présidée depuis 1925 par Bachmann, médecin à Zurich, qui a succédé à Morin, lequel était à la tête de l'Association depuis le décès de Schmid, en 1916. L'Association suisse sert de trait d'union entre les organisations et les organes officiels de la Confédération, en particulier. Elle représente la Suisse auprès de l'Union internationale contre la tuberculose. En 1930, chaque canton possédait une ligue cantonale contre la tuberculose ; on comptait à cette date 42 dispensaires avec consultations médicales, 69 services d'infirmières-visiteuses sans consultations médicales. Mais il faut ajouter à ces institutions, outre les sanatoriums déjà mentionnés, une série d'établissements et d'institutions auxiliaires de diverses natures tels que préventoriums, asiles d'été, asiles de convalescence, galeries de cure d'air, écoles en plein air, offices de placement, certaines colonies de vacances, etc.

Voici deux tableaux donnant une idée de l'activité déployée par les œuvres antituberculeuses en Suisse dans les années 1928 et 1929.

Œuvres antituberculeuses en Suisse	Nombre des personnes secourues ou traitées	Frais généraux en francs	Subvention fédérale en francs
1928 :			
106 ligues, dispensaires, commissions locales, etc.	29 664	3 4128 03	877 070
80 sanatoriums, préventoriums et établissements ouverts de jour seulement	17 259	8 158 099	797 184
76 hôpitaux pour tuberculeux et divisions hospitalières	5 674	2 643 818	221 765
Total : 262 institutions subventionnées par la Confédération	52 597	14 214 720	1 896 019
1929 :			
248 ligues, dispensaires, commissions locales, etc.	34 679	3 571 442	822 706
90 sanatoriums, préventoriums et établissements ouverts de jour seulement	15 752	8 175 430	979 873
80 hôpitaux pour tuberculeux et divisions hospitalières	5 978	2 781 519	278 117
Total : 418 institutions subventionnées par la Confédération	56 409	14 528 391	2 080 696

Bien qu'un cinquième environ des décès attribués à la tuberculose soit dû aux formes dites chirurgicales de la maladie, il n'existe en Suisse que deux sanatoriums, à Leysin, celui de Belmont, ouvert en 1917 et la clinique-manufacture internationale, inaugurée en 1930, recevant exclusivement cette catégorie de malades, dont le nombre a été évalué en 1920, à 15 000 à la suite d'une enquête faite à Bâle par de Quervain et H. Hunziker. La plupart des sanatoriums populaires reçoivent, il est vrai, des tuberculeux chirurgicaux à côté des tuberculeux pulmonaires.

La cure de soleil et la cure de travail sur une des galeries de la clinique-manufacture de Leysin.

C'est à Bernhard, à Samaden, puis à Saint-Moritz, et à Rollier, à Leysin, que revient le grand mérite d'avoir opposé aux traitements opératoires des tuberculoses chirurgicales la cure d'altitude combinée avec l'héliothérapie. C'est en 1899 que Wölfling, élève de Bernhard, publia sa thèse sur *Die Beeinflussung der chirurgischen Tuberkulose durch das Hochgebirge*. En 1900 à l'assemblée du *Zentralverein* des médecins suisses à Olten, Bernhard proclama que le séjour en plein air et au soleil s'était révélé chez ses malades, un facteur essentiel de guérison. En 1902, Bernhard faisait avec succès ses premières tentatives d'héliothérapie localisée. En 1903, de Quervain attira l'attention de Rollier, qui venait de s'établir à Leysin, sur les communications de Bernhard et de son élève. C'est ainsi que Bernhard et Rollier exposèrent tous deux, en 1904, devant le *Zentralverein* des médecins suisses, à Olten, leurs premiers succès dans le traitement des tuberculoses chirurgicales par l'héliothérapie.

C'est donc à Bernhard qu'il appartient d'avoir signalé, le premier, l'action curatrice du soleil de montagne sur les tuberculoses chirurgicales. Rollier, son disciple de la première heure, perfectionna la méthode au point que le traitement hélio-alpin des tuberculoses chirurgicales, associé à la cure de travail, tel que l'a réalisée ce médecin distingué, est une des conquêtes les plus remarquables de la médecine au début du XX^{e} s. C'est Rollier qui organisa la première école en plein air, à Cergniat, près du Sépey. C'est à Rollier également qu'est due la fondation, à Leysin, de la clinique-manufacture internationale pour tuberculeux chirurgicaux.

Le service de santé de l'armée avait créé déjà à Novaggio et à Tenero des établissements pour la cure par le travail chez les tuberculeux convalescents dépendant de l'assurance militaire. Il existe, d'autre part, à Leysin, une « colonie de travail » pour tuberculeux convalescents. A Davos, *Das Haus in der Sonne*, reçoit des malades dont l'état permet de les occuper à des travaux de lingerie et de broderie. A Männedorf s'ouvrira prochainement un sanatorium populaire pour malades légèrement atteints, où la cure de travail sera systématiquement appliquée.

Les contributions scientifiques de la Suisse dans le domaine de la tuberculose sont nombreuses : une bibliographie très détaillée se trouve dans *Die Tuberkulose und ihre Bekämpfung in der Schweiz*, 1917. Outre les

travaux cités plus haut, il y a lieu de mentionner les remarquables publications de Sahli sur l'emploi de la tuberculine — de Béraneck, de Neuchâtel, en particulier — dans le traitement de la tuberculose. L'institut de Davos pour l'étude de la physiologie à l'altitude et de la tuberculose, créé en 1923, placé sous la direction de Lœwy et l'observatoire météorologique et physique de Dorno ont valu également une certaine renommée à la Suisse par leurs publications dans le domaine des recherches scientifiques sur la tuberculose.

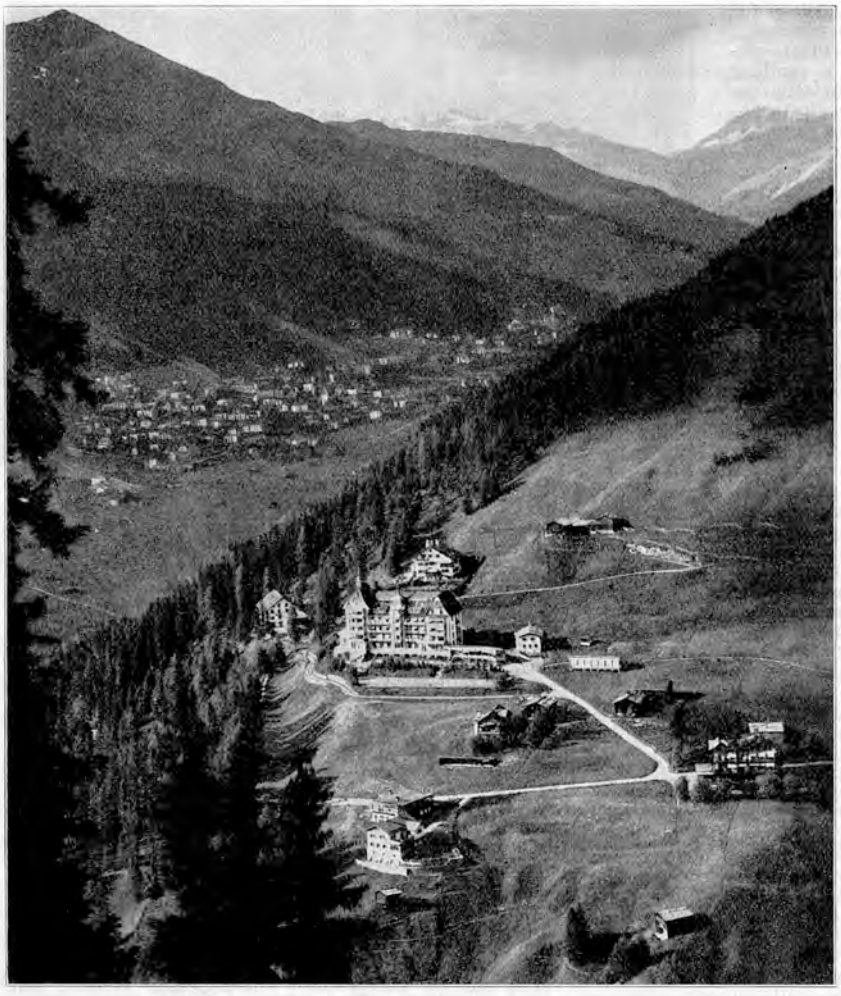

Le village et le sanatorium zuricois de Clavadel avec Davos à l'arrière-plan.

On ne peut s'empêcher d'opérer un rapprochement entre l'œuvre considérable accomplie dans le domaine de la lutte antituberculeuse par l'initiative privée, dont l'activité raisonnée et méthodique date de 1906, et la diminution considérable et progressive de la mortalité tuberculeuse qui débuta en 1906 également (v. tableau ci-dessus). C'est un gain de 60 000 vies humaines, au bas mot, arrachées à la tuberculose, en grande partie par l'intensification et la généralisation de la lutte au cours des vingt-cinq dernières années.

De bonne heure des voix s'étaient fait entendre, en Suisse, pour inviter les pouvoirs publics à réglementer la lutte contre la tuberculose et à venir en aide aux œuvres privées par l'octroi de subventions. C'est ainsi que les cantons des Grisons (en 1902), de Berne (en 1908), Thurgovie, Lucerne, Schaffhouse, Glaris, Vaud, Genève et Neuchâtel ont pris l'un après l'autre, par voie législative, certaines mesures de police sanitaire contre la tuberculose.

On se rendit compte toutefois, dans les milieux intéressés, que seule une loi fédérale serait susceptible de consolider et d'unifier, dans la mesure nécessaire, l'armature de l'organisation antituberculeuse en Suisse.

C'est dans ce but que Rikli présenta, en 1909, au Conseil national un postulat invitant le Conseil fédéral à étudier la possibilité de prendre à l'égard de la tuberculose des mesures semblables à celles qui ont été prises à l'égard des épidémies offrant un danger général. Le 4 mai 1913, le peuple suisse acceptait par 169 000 voix contre 110 000 la nouvelle rédaction de l'article 69 de la Constitution fédérale qui étend aux maladies très répandues et particulièrement dangereuses des hommes et des animaux, la compétence législative de la Confédération limitée auparavant aux maladies épidémiques. Le nouvel article constitutionnel a permis de doter la Suisse d'une législation antituberculeuse, dont l'élaboration a été l'œuvre du Service fédéral de l'hygiène publique, particulièrement de son directeur, H. Carrière.

La loi fédérale sur la lutte contre la tuberculose a été promulguée le 13 juin 1928. Ses diverses dispositions, qui ne peuvent être rappelées ici, ont été appliquées au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des ordonnances correspondantes des 4 janv. 1929, 20 juin 1930 et 31 mars 1931. La Confédération, les cantons, les communes sont chargées désormais d'appliquer à la lutte contre la tuberculose, avec le concours des œuvres privées, les mesures nécessaires.

La loi et ses ordonnances ne déploieront tous leurs effets que lorsque tous les cantons auront édicté les dispositions nécessaires à son exécution sur leur territoire. En fait, l'entrée en vigueur de la législation fédérale sur la tuberculose est de date trop récente pour qu'on puisse apprécier, dans l'ensemble déjà, l'importance de l'impulsion nouvelle que cette législation est appelée à donner à la lutte antituberculeuse en Suisse.

L'application de certaines dispositions de la loi a eu pour effet, déjà, en assurant aux œuvres et aux institutions antituberculeuses des subsides élevés, la mise en chantier d'importants projets de constructions nouvelles, ou d'agrandissements, qui augmentent le nombre des lits disponibles pour tuberculeux de 1331 lits, dont 500 environ pour enfants. Ces travaux sont devisés à fr. 12 119 201, pour lesquels le montant de la subvention fédérale s'élève à fr. 2 713 022.

En 1930, les dépenses d'exploitation des institutions et des œuvres antituberculeuses se sont élevées au total à fr. 18 243 331, soit à fr. 8 168 073 pour les sanatoriums, préventoriums, etc., fr. 2 781 619 pour les divisions d'hôpitaux pour tuberculeux, fr. 3 571 442 pour les ligues, dispensaires, etc., fr. 3 719 440 pour les cons-

tructions nouvelles, achats d'immeubles et agrandissements. Les dépenses des cantons et des communes, résultant de l'application des mesures que leur impose la loi se sont élevées à fr. 250 727. Ce dernier chiffre ne tient pas compte, cela va sans dire, des dépenses de l'assistance publique pour les soins aux tuberculeux indigents, et cas échéant, pour les secours à leurs familles.

La part contributive de la Confédération aux dépenses énumérées ci-dessus s'est élevée à fr. 2 891 135.

Bibliographie. Die Tuberkulose und ihre Bekämpfung in der Schweiz, 1917. — E. Olivier : *La lutte contre la tuberculose en Suisse*, 1924. [Ch. Fauconnet.]

TUCHSCHMID. Vieille famille de Thundorf (Thurgovie). — 1. Hans, administrateur d'église 1495. — 2. Karl, * 1847, privat-docent de chimie à l'École polytechnique fédérale, professeur honoraire 1871-1872, directeur d'une fabrique à Ennenda. † à Zurich 3 juil. 1883. — *SB* II, p. 11. — W. Œchsli : *Festschrift Polytechnikum* 1905. — 3. August, * 12 juin 1855, professeur de physique à l'école cantonale d'Aarau 1882-1929, recteur 1889-1919, bourgeois d'honneur d'Aarau 1918. — *DSC.* — *Jahresber. der Kantonsschule Aarau* 1914-1915, 1919-1920, 1921-1922. [Leisi.]

TUCHTLINGER. Vieille famille éteinte, bourgeoise de Stein am Rhein. *Armoiries* : de sable à une ramure de cerf d'or. — Hans, bourgmestre 1504 et 1516. — Voir *US.* — Is. Vetter : *Geschicht-Büchlein der Stadt Stein.* — *LL.* — *Wappentafel der Bürgermeister von Stein.* [Stiefel.]

TUFFÉ. Famille originaire de La Rochelle, reçue bourgeoise de Genève en 1575. Elle a donné les chirurgiens suivants : — Simon, * vers 1550, qui exerçait déjà ses fonctions à Genève en 1568. Chirurgien des pestiférés 1569, 1571, 1598, 1615, de l'Hôpital général 1594. † 10 déc.1615. — Jean, son fils, 1594-1662. — Pyramus, fils du précédent 1632-1688. — L. Gautier : *La médecine à Genève*, dans *MDG* XXX. — Mns. L. Dufour-Vernes (à la Soc. d'histoire de Genève). — Archives d'État Genève. [H. G.]

TÜGGELI (Düggeli). Famille de Zoug, éteinte en 1814, originaire probablement de Lachen. Ulrich, bourgeois 1508. — Ulrich, bailli de Steinhausen 1636. — *LL.* — *Gfr.* 23, p. 303. [W.-J. M.]

TUGGEN (C. Schwyz, D. March. V. *DGS*). Com. et paroisse. *Armoiries* (datant du XIX^e^ s.) : un canot monté par deux moines ramant (sensés représenter Colomban et Gall sur le lac de Tuggen). Trouvailles de monnaies romaines en 1856. Le nom dérive de *marca Tuccunia* (844), démarcation franco-alémanne. Vers la fin du VI^e^ s., les missionnaires irlandais Colomban et Gall auraient fait œuvre d'évangélisation à Tuggen. Parmi les donations faites au IX^e^ s. par le noble Wolfhart au couvent de Saint-Pierre, à Bobbio, se trouvait aussi le domaine de Tuggen, qui passa par voie d'achat au couvent de Pfäfers, en la possession duquel il se trouve à la fin du X^e^ s. déjà. Les sujets du couvent possédaient un droit rural particulier (coutumier de Tuggen). Au X^e^ s. déjà, les seigneurs de Rapperswil possédaient la basse justice du domaine de Tuggen, qu'ils tenaient en fief de Pfäfers. Le domaine abbatial était administré par un économe, portant le titre de cellérier. Les comtes Rodolphe et Gottfried de Habsbourg-Rapperswil vendirent Tuggen en 1336, au comte Frédéric de Toggenbourg, en même temps que le château de Grynau et d'autres propriétés dans la Marche supérieure. Après la guerre de Zurich, Tuggen passa au canton de Schwyz avec les autres propriétés des Toggenbourg dans la Marche, qui furent administrées comme pays sujet jusqu'en 1798. Le 27 mai 1659, le couvent de Pfäfers vendit ses droits à ses sujets de Tuggen. La première église du village, probablement construite par Pfäfers, est mentionnée pour la première fois en 1116. Firent partie de la paroisse de Tuggen : Reichenburg jusqu'en 1498, Schübelbach jusqu'en 1536 et Wägital jusqu'en 1568. L'église fut reconstruite de 1733 à 1743, restaurée en 1849. Le clocher actuel est encore celui de l'édifice primitif. Appartiennent à la paroisse de Tuggen la chapelle de Linthport, lieu de pèlerinage, construite en 1584, reconstruite en 1666-1667, la chapelle de Tous-les-Saints à Mülinen, construite en 1570, reconstruite en 1647, la chapelle du château de Grynau et la chapelle de Lorette à Kromen (construite de 1692 à 1693). — I. v. Arx : *Geschichten... St. Gallen.* — Keller : *Die Burgen Alt- und Neu-Rapperswil*, dans *MAGZ* VII. — *Chronik von Rapperswil*, dans *MAGZ* VII. — J.-J. Blumer : *Staats- u. Rechtsgesch.* — *Rechtsquellen der Bez. des Kts. Schwyz.* — M. Kothing : *Gesch. der Höfe.* — A. Spiess : *Das Schloss Grynau*, dans *MHVS.* — F.-A. Casutt : *Gesch. der Pfarrei Tuggen.* — Linus Birchler : *Kunstdenkmäler* I. — M. Styger : *Gesch. der Höfe Tuggen, Wangen und Reichenburg*, dans *Marchboten* 1930-1931. — *Gfr.* 25. [M. Styger.]

TUGGENER (Tugginer). Vieille famille de l'ancienne commune de Riesbach, actuellement de la ville de Zurich, déjà établie à Riesbach en 1401 et en 1330 à Trichtenhausen. Une branche devenue bourgeoise de Zurich au XV^e^ s., éteinte au XVII^e^ s., a émis un rameau à Soleure qui prit le nom de Tugginer. Voir cet article. [H. Hess.]

TUGGINER (Tuggener). Famille d'anciens bourgeois de Soleure. *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 d'or à la grappe de raisin d'azur tigée et feuillée de sinople ; aux 2 et 3 d'azur à une étoile d'or à six rais. — 1. Wilhelm, dit Fröhlich, d'une famille de Riesbach, bourgeoise de Zurich au XV^e^ s., 1526-1591, fils adoptif du colonel Wilhelm Fröhlich, renonça en 1554 à la bourgeoisie zuricoise. Capitaine en France 1556, anobli et créé gentilhomme de la chambre par Charles IX en 1563, lieutenant aux Cent-Suisses, chevalier et *Jungrat* 1570, colonel de la garde royale 1573-1576, col., commandant d'un régiment 1587. — 2. Wilhelm, 1580-1625, capitaine au régiment Grissach, anobli par Henri IV en 1595 ; *Jungrat* 1624. Héritier du n° 1. — 3. Josef-Benedikt, 1691-1743, secrétaire du Conseil 1711, *Jungrat* 1719, *Gemeinmann* 1723, *Altrat* et bailli de Buchegg 1727, de Kriegstetten 1732, banneret 1736, avoyer 1736. — 4. Ludwig-Josef-Benedikt-Urs, 1726-1793, lieutenant en Espagne, *Jungrat* 1750, bourgmestre 1756, bailli du Lebern 1758, de Kriegstetten 1766, trésorier et *Altrat* 1769, bailli de Buchegg 1772, banneret 1754, avoyer 1778. — 5. Franz-Josef, fils du n° 3, 1729-1804, avoyer d'Olten 1760, officier en France, major. — 6. Josef-Wilhelm-Timotheus, fils du n° 4, 1752-1821, trésorier 1777, bailli de Falkenstein 1779, *Jungrat* 1797, lieutenant en France, juge à la cour d'appel. — 7. Urs-Viktor-Josef-Franz, fils du n° 5, 1755-1831, bailli de Gilgenberg 1785, préfet de Dornach et de Tierstein. — 8. Friedrich-Josef, fils du n° 6, 1786-1857, capitaine au Royal-étranger en Angleterre, colonel fédéral, conseiller. — *LL.* — P. Alex. Schmid : *Kirchensätze.* — Prot. Wirz : *Bürgergeschlechter.* — E. May : *Hist. militaire.* — G. v. Vivis : *Bestallungsbuch.* — Arch. d'État Soleure. — *AGS* III. [† v. V.]

TUGINI (TOUGENI). Peuple énigmatique, qui n'est mentionné que par Strabon (4, 183 ; 7, 293), à deux reprises, au sujet de l'invasion des Cimbres. Plus tard, ce nom fut l'objet de toutes sortes de savantes hypothèses *(LL)* jusqu'à ce que Stähelin ait démontré qu'il était une déformation de *Toutoni = Teutoni.* — F. Stähelin dans *RHS* 1. — Le même : *Die Schweiz in römischer Zeit.* [Herdi.]

TUHR, Andreas **von,** * 14 févr. 1864 à Saint-Pétersbourg, † 16 déc. 1925 à Zurich, d'une famille de juristes allemands, D^r^ jur., privat-docent à Bâle 1888, professeur extraordinaire 1891, ordinaire 1893 ; professeur de droit romain et civil à Strasbourg 1898-1918, puis à Cologne ; professeur ordinaire de droit romain et de droit suisse des obligations à l'université de Zurich depuis 1920. Auteur de *Allgemeiner Teil des schweiz. Obligationenrechts*, 2 vol., 1924-1925, traduit en français par Maurice de Torrenté et Émile Thilo sous le titre de *Partie générale du Code féd. des obligations*, 1929 ; *Allgemeiner Teil des Deutschen Bürgerlichen Rechts*, dans *Bindings Handbuch* 1910 - 1918 ; *Bürgerliches Recht, allgem. Teil*, dans *Enzyklopädie der Rechts- und*

Staatswissenschaft de Kohlrausch et Kaskel, 1926. — F. Fleiner dans *Schweiz. Juristen-Ztg.* XXII. — *Jahresbericht d. Univ. Zürich* 1919-1920, 1925-1926. — *NZZ* 1924, n° 227 ; 1925, n°s 2015, 2070 et feuille 7 du 16 déc. ; 1928, n° 281. [HILDEBRANDT.]

TÜLLER. Famille de Gessenay (Berne). HEINY Tullere 1312. — PETER se rendit à Rome en 1518 pour obtenir du pape l'autorisation de construire l'église de Lauenen. — JOHANNES, capitaine, combattit à Laupen 1798. [R. M.-W.]

TUMARKIN, ANNA, Dr phil., * 1875 à Kichinev (Russie), bourgeoise de Berne 1921, privat-docent 1898, professeur extraordinaire de philosophie à l'université de Berne depuis 1909. Auteur de *Herder und Kant*, 1895 ; *Spinoza*, 1906 ; *Die romantische Weltanschauung*, 1920 ; *Prolegomena zu einer wissenschaftlichen Psychologie*, 1923 ; *Die Methoden der psychologischen Forschung*, 1929. [L. S.]

TUMEISEN, TUMMYSEN. Voir DUMEISEN et THUMYSEN.

TUMLESCHG (actuellement déformé en DOMLESCHG) (C. Grisons. V. *DGS*). Selon l'acte d'alliance du 29 sept. 1423, cette vallée, qui formait une haute juridiction, possédait les frontières suivantes : au Nord, de Punt Arsitscha, près de Nieder-Juvalta, à Feldis, puis la ligne de faîte de la chaîne du Stätzerhorn dans la direction du Sud au delà du Rhin postérieur jusqu'à Krogs (Crusch), près de Mutten ; de cet endroit à Skala, point où l'on descend à Schams, puis au Glasspass (Puntelia), de là, par le Heinzenberger Grat à Perfega (Parvesas), près de Sculms, de là à la Platten, près de Rotenbrunnen et le long du Rhin jusqu'à Punt Arsitscha. En 1456, le Traversinatobel et la Nolla sont indiqués comme frontière du côté de Schams. Les frontières furent délimitées à nouveau à la suite du conflit dit de Schams. Les frontières antérieures devaient être à peu près celles attribuées au *Ministerium Tumilasca* dans le cadastre impérial de 831, environ. Les « ministères » correspondaient à peu près aux anciennes centuries ; à cette époque, la Raetia Prima possédait déjà sa division en pays (Gau). Le Ministerium Tumilasca forma plus tard le vidomat épiscopal de Tumleschg, mais on ignore si l'évêque exerça jamais la haute juridiction sur tout le territoire de la vallée. Très anciennement déjà, le territoire de Tumleschg fut divisé par le Rhin. En 1383, le comte Johann von Werdenberg-Sargans vendit à son beau-frère Ulrich Brun von Rhäzüns tous les droits qu'il possédait à Tumleschg en-deçà du Rhin, du côté de Heinzenberg et qu'il avait hérités des barons de Vaz. Ainsi, les barons de Vaz ont exercé les droits de seigneurie et la haute juridiction sur le Heinzenberg, ainsi que sur les villages de Thusis et Kazis, situés au pied de cette montagne. De cette seigneurie était excepté le couvent de St. Peter, à Kazis, fondation médiate, dépendant comme telle de l'évêché et faisant partie du vidomat de Fürstenau. On ignore l'étendue des droits territoriaux dans la région du Rhin, c'est-à-dire dans le Tumleschg proprement dit. Au XVe s. un grand litige naquit à ce sujet entre l'évêque et le comte Jörg von Werdenberg-Sargans, successeur des barons de Vaz. Le landammann Hans Fries, d'Uri, président du tribunal arbitral, décida, le 16 mai 1472, que la haute juridiction de l'évêque se limitait à la localité de Fürstenau, en vertu des ordonnances impériales. Cette sentence inquiéta les populations ; la Ligue Grise se rangea du côté de l'évêque. Le comte Jörg dut faire des concessions ; aux termes d'une seconde sentence du landammann Fries, rendue le 13 nov. 1472, le Tumleschg fut divisé en juridiction d'Ortenstein, appartenant aux Werdenberg et en juridiction épiscopale de Fürstenau, séparées par le Riedbach. Le comte Jörg dut, en même temps, consentir à l'incorporation à la juridiction de Fürstenau de la commune de Sils, qui avait appartenu jusqu'alors au comté de Schams. La première décision du tribunal arbitral se fondait essentiellement sur un diplôme du roi Charles IV, de 1354, autorisant l'évêque à ériger un pilori et une potence dans la ville de Fürstenau et à y tenir deux foires annuelles.

L'évêché possédait dans le Tumleschg d'importantes propriétés et les droits seigneuriaux qui en découlaient, notamment les mayories de Scharans, à partir de 857, d'Almens, à partir de 926, et de Tomils ; cette dernière fut donnée en apanage au baron Walther von Vaz par l'évêque Konrad en 1275. Fürstenau était le centre de l'administration épiscopale ; le vidome y siégeait. L'évêque Henri de Montfort y fit construire, de 1251 à 1272, un château épiscopal.

Les offices les plus importants du Tumleschg étaient ceux de vidome et de bailli. Le vidome devait convoquer les *Meier* et les notables au plaid de mars et au plaid d'automne, se tenant à Kazis ou à Fürstenau ; il devait y siéger avec le bailli. Plus tard, l'office de vidome et celui de bailli furent réunis dans celui de bailli. Le bailli était châtelain de Fürstenau et président du tribunal de Kazis et de Fürstenau. Dans l'acte d'alliance de 1423, on énumère les propriétaires de seigneuries qui ne se trouvaient pas dans l'immédiateté épiscopale : Baldenstein, Süns, Tagstein, Campell, Ehrenfels, Niederjuvalt, etc. C'étaient, pour la plupart, des vassaux épiscopaux. Les ministériaux, mentionnés dans le même acte, étaient les fonctionnaires supérieurs, vidomes, baillis, *Meier* etc. ; leurs offices n'étaient pas héréditaires. L'acte d'alliance mentionne également des hommes libres et des sujets. Ces catégories sociales disparurent en même temps que le régime féodal des évêques. Les droits et les revenus des évêques ne prirent fin qu'en 1803, avec l'ordonnance principale de la députation d'empire (art. 41).

De tout temps, le trafic des cols alpestres a passé en bonne partie par le Tumleschg. Il y existait deux péages épiscopaux : l'un à Scharans pour la vieille route du Schyn conduisant au Septimer, l'autre à Fürstenau pour les ponts de l'Albula et du Rhin donnant accès à Thusis et pour les passages du Rheinwald. En 1473, déjà, avant l'ouverture de la Via Mala, les gens de Werdenberg avaient établi une route allant de Sils à Rongellen et Schams par St. Alban. En 1665, les gens de Tumleschg cherchèrent à construire une nouvelle route qui fut interdite par le tribunal des « Porten » de Thusis. Mais pour le Tumleschg, une route beaucoup plus importante était celle qui de Rothenbrunnen suivait le Rhin jusqu'au col de Vogelsang et continuait sur Coire par la plaine d'Ems ; elle était plus courte que la route passant par Reichenau et permettait d'éviter le péage de Reichenau. L'usage de cette route du Tumleschg donna lieu à une lutte de plus de trois siècles, qui dura de la fin du XVe au commencement du XIXe s. et ne prit fin que lors de la construction de la route inférieure de 1818 à 1822. Cette querelle s'éleva entre la Ligue Grise, dont Reichenau faisait partie, et la Ligue de la Maison-Dieu ; à plusieurs reprises, on craignit l'ouverture d'hostilités.

La haute juridiction de Tumleschg était partagée en deux juridictions : Fürstenau et Ortenstein. La première comprenait les communes d'Almens, Fürstenau, Pratval, Scharans et Sils ; depuis la Réformation, cette dernière juridiction forma deux demi-juridictions, celle d'Ortenstein im Boden, avec Paspels, Rodels, Rothenbrunnen et Tomils, à population en grande majorité catholique, et celle d'Ortenstein im Berg, avec Feldis, Scheid et Trans, à population en majorité protestante. Les deux demi-juridictions nommaient alternativement le landammann. En 1851, elles furent réunies et formèrent le cercle de Tumleschg. — Voir P.-C. Planta : *Die currätischen Herrschaften.* — J.-C. Muoth : *Zwei sog. Ämterbücher des Bistums Chur.* — J.-G. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur.* — E. Mayer : *Zur rätischen Verfassungsgesch.*, dans *ZSG* 1928. — P. Liver : *Vom Feudalismus zur Demokratie.* — Articles sur les localités citées. — Regestes des communes. — Codex C. von Wolfgang v. Juvalta aux Archives de l'État à Coire. [L. J.]

TÜNGER (THÜNGER). Famille éteinte de Zurich. *Armoiries* : coupé d'argent et de sable au lion de l'un en l'autre (Dürsteler G.), sceau des n°s 3 et 4. — 1. JOHANNES, pelletier, prévôt des tailleurs 1431. — 2. HEINRICH, oncle de Hans Waldmann, prévôt des tailleurs 1479, bailli d'Opfikon. — 3. JOHANNES, fils du n° 2, du tribunal de la ville 1468, du Conseil des Cornus 1489, prévôt de la corporation du Safran 1490-1497, bailli de Meilen 1493, de Küsnacht, Zollikon et Stadelhofen

1496 ; député à Schwyz au renouvellement de l'alliance 1492. — *AS* I, vol. II. — *LL.* — Reg. d'impôt. — *Dok. Waldmann.* — S. Vögelin : *Das alte Zürich* I. — F. Hegi : *Gesch. der Zunft zur Schmiden.* [H. Hess.]

TUNSEL, von, dit Silberberg. Vieille famille bâloise éteinte. — 1. Heinzmann, cité de 1422 à 1429, aubergiste au Silberberg. — 2. Henman, fils du n° 1, † avant 1436, drapier, du Conseil et *Oberstzunftmeister.* — 3. Johannes, arrière-neveu du n° 2, cité de 1481 à 1526, Dr med. et jur., professeur à la faculté de médecine puis à celle de droit de l'université de Bâle, recteur 1497 et 1502. — R. Thommen : *Die Rektoren der Univ. Basel von 1460-1910.* — *WB.* [C. Ro.]

TUOR. Familles d'origines diverses de la haute juridiction de Disentis (Grisons) qui existent aujourd'hui encore dans les communes de Somvix et Brigels et ailleurs. Le nom, inscrit sous la forme *de Tuor (de Thuor)* dans les plus anciens registres d'église de Somvix, indique que la famille originaire de ce village a pour berceau la ferme de Tuor, située au Nord-Est de Somvix, tandis que la famille Tuor de Brigels descend des habitants du château-fort *(tuor)* de Marmarola, situé près de ce village. *Armoiries* : de gueules à une tour crénelée d'argent, ajourée de sable, sur trois coupeaux de sinople.

I. *Famille de Somvix.* — 1. Johann-Anton, 1831-1904, président du cercle de Disentis 1869-1871 et 1883-1885, député au Grand Conseil pendant 24 ans, préfet 1875-1881, président du tribunal du district de Vorderrhein 1888-1891 ; écrivain et poète rhéto-romanche. — 2. Christian-Modest, 1834-1912, curé à Ruis 1861-1868, archiviste de l'évêché 1877, chanoine 1878, custode de la cathédrale de Coire 1893-1898, doyen de la cathédrale 1898-1912 ; un des principaux fondateurs et pendant de longues années directeur de l'orphelinat et maison d'éducation de Löwenberg à Schleuis. Auteur de *Reihenfolge der residierenden Domherren in Chur*, 1905. — 3. ***Alfons***-Eduard, fils du n° 1, 1871-1904, professeur de langues à Londres, Scarlborough et Stäfa (Zurich), écrivain rhéto-romanche. Auteur et traducteur de plusieurs œuvres dramatiques ; il fut un poète lyrique fécond. La plupart de ses œuvres furent publiées dans les *Annalas d. Societad Rätoromanscha*, dans *Ischi* et sous forme de volumes. On a apposé en son souvenir une inscription dans le portique d'honneur de la chapelle Sainte-Anne à Truns en 1924.— J.-C. Muoth dans *Annalas* XX.— 4. Alois, frère du n° 3, * 1873, Dr med., médecin de cercle à Ilanz, poète rhéto-romanche. — J.-J. Simonet : *Die Katholischen Weltgeistlichen Graubündens.* - Registres d'église de Somvix.

Alfons Tuor.
D'après une photographie.

II. *Famille de Brigels.* — Peter, * 19 juin 1876 à Aquila (Italie), Dr jur., professeur de droit romain à Fribourg 1905-1920, à Genève 1920-1922, à Berne depuis 1922 ; recteur de l'université de Fribourg 1918-1920. Auteur de : *Die Freien von Lax*, 1903 ; *Die mors litis im röm. Formularverfahren*, 1905 ; *Cudisch civil svizzer* (traduction romanche du Code civil suisse, en collaboration avec P.-A. Vincenz, de Truns) ; *Das neue Recht*, introduction au Code civil suisse, 1912 ; *Kommentar zum schweiz. Erbrecht*, 1912-1929 ; *Der Grundsatz der Universalsuccession im röm. Recht u. in der modernen Gesetzgebung*, 1922 ; rédacteur de *Igl Ischi, Organ della Romania*, 1907-1926. — Selon J.-C. Muoth dans *Annalas* VIII, p. 129, les de Latour et les Tuor de Brigels auraient appartenu originairement à la même famille. — Voir art. Latour. [P.-A. V.]

TUPPIN. Fam. bourg. d'Estavayer-le-Lac, à qui elle a donné quelques magistrats, éteinte au XVIIe s. [H. V.]

I. Des rameaux se fixèrent à Fribourg et furent reçus à la bourgeoisie avec — 1. Hans, bourgeois 1583, peintre-verrier, membre de la Confrérie de Saint-Luc ; exécuta en 1604 un vitrail aux armes du canton, qui fut placé dans l'église de Domdidier et que possède actuellement la famille de Max de Diesbach. † 1616. — 2. Jacob, bourgeois 1600, maître-artilleur, travailla pour le compte du gouvernement.

II. La famille patricienne a été reçue à la bourgeoisie privilégiée de Fribourg en 1626 et 1627. *Armoiries* : coupé d'azur à un fol issant, vêtu d'or et coiffé d'un bonnet de sinople et échiqueté d'or et d'azur. — Hans, chirurgien, ohmgeltner 1628, bailli d'Illens 1634-1639, des Soixante 1646-1656, du Conseil secret 1649-1654, banneret du quartier des Places 1654-1656, médecin-chirurgien de l'hôpital de Fribourg. † 1656. — *SKL.* — A. Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — Max de Diesbach : *Livre des ordonnances de St. Luc.* — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

TURBACH (C. Berne, D. et Com. Gessenay. V. *DGS*). Vallée latérale et commune scolaire dans la commune de Gessenay. En 1312, *Turupac* ; 1324, *Turisbac.* Il existe à Turbach une chapelle ruinée dans laquelle, bien après l'introduction de la Réformation, jusque vers la fin du XVIe s. on célébra secrètement le culte catholique. Depuis plusieurs années se tiennent à Turbach des cours pour la jeunesse, organisés par l'association des « amis des foyers de la culture populaire », des cours pour les éducateurs, des semaines du foyer et des cours de l'université populaire. [R. M.-W.]

TURBAN, Karl, Dr med., de Carlsruhe, * 1856, bourgeois d'honneur de Davos 1914, fondateur du premier sanatorium d'altitude pour la guérison de la tuberculose : le sanatorium qui porte son nom, à Davos, en 1889 ; ce sanatorium s'appelle aujourd'hui *Parksanotorium* (autrefois sanatorium Turban). Membre fondateur et premier président de la commission suisse de la tuberculose, auteur de nombreux mémoires sur cette maladie, de *Normalien für die Erstellung von Heilstätten für Lungenkranke* et de *Kavernendiagnose*, 1925. [L. J.]

TURBENTHAL (C. Zurich, D. Winterthour. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : de gueules à la bande d'argent chargée de trois annelets d'azur (*Zürch. Gemeindewappenkarten*, n° 67).

Vestiges de l'époque romaine ; tombes alémannes près de Hutzikon. En 829, *Turbatun* (formes celtiques *turba* = féroce, *dun* = montagne), autres formes *Turbattale*, *Turbatuntale.* Le couvent de Saint-Gall colonisa la région de la vallée de Bichelsee. L'église de Turbenthal, consacrée à saint Gall, est mentionnée en 858. Elle est sortie d'une chapelle fondée par le couvent. A la fin du IXe siècle, l'évêque Salomon de Constance et l'abbé de Saint-Gall, partisans de l'unité de l'empire, s'enfuirent à Turbenthal, devant les comtes alémannes Berchtold et Erchanger. Saint-Gall possédait de vastes propriétés à Turbenthal ; la collation de l'église lui appartenait aussi ; le couvent la remit en fief en 1495 à la famille de Landenberg, de laquelle elle passa à Zurich en 1837. Wila fut séparé de la paroisse en 1465 ; Sitzberg en 1838. L'église fut reconstruite en 1510-1512 ; lors de la dernière restauration, en 1928, on découvrit les tombes des Landenberg et d'anciennes peintures. Depuis la fin du XIe s. la souveraineté appartenait aux comtes de Kibourg. Turbenthal passa à Zurich en 1424 avec le comté de Kibourg et fit partie du bailliage supérieur jusqu'en 1798. La basse juridiction appartenait, comme fief du couvent de Saint-Gall, à la famille de Landenberg et passa au XVIIIe s. à diverses familles (Werdmüller, Wolff). Le château ancestral des Breiten-Landenberg (château supérieur), situé au Sud-Est du village, fut démoli en 1804. Le château inférieur, construit en 1665, fut légué en 1902 par le banquier H.-P

Herold-Wolff à la Société suisse d'utilité publique et transformé en 1905 en établissement pour sourds-muets. Turbenthal partagea les destinées du comté de Kibourg. La localité résista d'abord à la Réformation.

Turbenthal et le château de Breiten-Landenberg en 1642. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

Au XIXe s., plusieurs filatures de coton furent fondées à Turbenthal. *Population* : 1836, 2249 habitants ; 1930, 2324. Registres de baptêmes et de mariages dès 1526, de décès dès 1648 (Archives d'État, Zurich). — *UZ.* — K. Wirz : *Etat.* — F. Hegi dans *Festgabe für Paul Schweizer*, p. 197. — G. et F. Hegi : *Tösstal u. Tösstalbahn*, p. 154. — *Der Tösstaler*, n° spécial, 2 nov. 1928. — *NZZ* 1928, n° 918 et 1929, n° 2170. — P. Stärkle : *Rückblick auf die ersten 25 Jahre des Bestehens der schweiz. Anstalt für schwachbegabte taubstumme Kinder Turbenthal.* — J. Studer : *Die Edeln von Landenberg*, p. 169. — J.-J. Mötteli : *Turbenthals Vergangenheit*, 1904. [E. D.]

Une famille de Turbenthal, ministériaux de Saint-Gall, est citée à la fin du XIIe s. Ses membres sont probablement les ancêtres des seigneurs de Landenberg. — *UZ.* — E. Diener : *Das Haus Landenberg im Mittelalter.* — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1932. [H. Hess.]

TURBERG, Joseph, 1825-1895, de Porrentruy, prêtre, professeur au collège de Porrentruy 1856-1861, initiateur de la restauration de l'église des jésuites de cette ville ; aumônier à Berlin, Rome et Vienne, curé à Carouge, Porrentruy, Courtemaîche, puis à Buix après le Kulturkampf, lors duquel il joua un rôle. — *Le Pays*, Porrentruy 1895. [A. Sch.]

TURBINO. Vieille famille de Lugano, mentionnée déjà en 1286, année où Luganolo, Zanolo et Anrigino furent reçus bourgeois de Côme en récompense de services rendus à la guerre. — Castelano, † avant 1423, syndic et procureur de Lugano dans un conflit entre cette ville et Côme. — *BStor.* 1895. — *AS* I. — L. Brentani : *Codice diplomatico.* — E. Pometta : *Come il Ticino.* [C. T.]

TURC, TURCI. Plusieurs familles genevoises. — I. A l'une d'entre elles appartient — Jean, du Conseil des Cinquante 1483, trésorier général de la ville de 1496 à sa mort, 23 mai 1505. — *RC.* — II. A une autre, originaire de Saint-Hyppolite en Languedoc, reçue à l'habitation en 1725 et reconnue genevoise en 1792, appartient — François, * 1765, qui joua un certain rôle pendant la période révolutionnaire ; il fut secrétaire du Comité central des clubs insurgés en 1794, secrétaire au « Département des choses publiques » 1795, secrétaire du Comité des tutelles et curatelles 1796, 1797, † à l'étranger. — L. Sordet : *Dict.*, mns. — Archives d'État Genève. [H. G.]

TÜRCKE, John, 10 avril 1855 - 18 nov. 1917, * à Eisenach, bourgeois de Zurich 1878, ingénieur, travailla dans de grandes entreprises électriques d'Allemagne et d'Italie, directeur général de la Società Generale per l'Illuminazione elettrica, représentant général à Gênes de l'Allg. Elektrizitäts-Ges. ; vécut plus tard généralement à Oberstrelitz en Posnanie. [W. G.]

TURCONI. Famille noble de Côme, reçue à la bourgeoisie de Castel-San Pietro en 1588. *Armoiries* : coupé, au 1 d'or à une aigle de sable couronnée, au 2 d'azur à une fasce d'argent. — Alfonso, * 12 févr. 1738 à Côme, † 28 sept. 1805 à Paris, représenta Mendrisio, qui le reconnut comme bourgeois, vers 1796 auprès du gouvernement français. Il légua tous ses biens sis dans le Tessin et une certaine somme, pour la fondation de l'hôpital cantonal de Mendrisio. Celui-ci fut ouvert en 1860 et en 1868 un monument, dû au ciseau de V. Vela, y fut inauguré à la mémoire du fondateur. — *AHS* 1914. — *BStor.* 1879, 1898, 1899, 1905. — St. Franscini : *La Svizzera italiana.* — G. Curti : *Racconti ticinesi.* — E. Motta : *Nel Centenario.* — A. Baroffio : *Storia del C. Ticino.* — *AS* I. — E. Torriani : *Storia eccl. di Mendrisio.* [C. T.]

TURGI (C. Argovie, D. Baden. V. *DGS*). Com. de la paroisse de Gebensdorf. Le nom de Turgi est l'expression dialectale pour *Thurgau*, Thurgovie. Un établissement, nommé Thurgauhof, s'était constitué à cette extrême frontière de l'ancien pays de Thurgovie. A l'époque où Ægide Tschudi était bailli de Baden, on découvrit à Turgi une pierre milliaire romaine avec inscription ; elle fut amenée à Zurich en 1712. De toute ancienneté, Turgi fit partie de la commune de Gebensdorf ; la localité en fut séparée en 1883 et constituée en commune politique, restant attachée à la paroisse de Gebensdorf. La localité a grandi en importance, grâce aux industries qui s'y sont installées depuis le milieu du XIXe s. — *Argovia* 27, p. 79. [H. Tr.]

TURIN (TRAITÉS DE). Deux traités dits de Turin, l'un de 1754, l'autre de 1816, intéressent Genève et, le second surtout, la Confédération.

I. En 1536, la République de Genève avait pris, entre autres, les droits et les terres que le Chapitre de Saint-Pierre et le prieuré de Saint-Victor possédaient précédemment. Par suite de l'enchevêtrement des territoires et des droits, ce fut une cause de conflits incessants d'abord avec Berne, puis avec la France et la Savoie.

En 1749, un traité signé à Versailles entre la France et la « République de Genève » (c'est le premier acte international dans lequel ce titre est donné à Genève) délimitait nettement les territoires entre les deux États : la France cédait quelques terres en toute souveraineté ; en revanche, Genève renonçait aux droits qu'elle avait sur certaines terres.

Un traité analogue fut négocié à Turin par le syndic Pierre Mussard en 1753 et 1754. Il fut signé le 3 juin 1754, ratifié le 13 juin par le gouvernement genevois et le 15 du même mois par le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III. Outre les cessions de territoires et de droits, ce traité prévoyait que les habitants des régions cédées pourraient continuer à exercer librement leur religion pendant vingt-cinq ans. Les citoyens et bourgeois de Genève, propriétaires dans les territoires qui devenaient sardes, étaient exempts de tailles, contributions, etc. La liberté réciproque de commerce était prévue. De plus, le roi de Sardaigne faisait, le 15 juin, une déclaration pour l'exemption de la douane et du logement des gens de guerre en faveur des citoyens et bourgeois de Genève pour leurs maisons appelées « de l'ancien dénombrement », c'est-à-dire comprises dans les terres sur lesquelles Genève renonçait à tous ses

droits. Enfin, il faut y joindre un Acte de cession à Genève des droits de fiefs, dîmes, etc., que l'ordre des SS. Maurice et Lazare, soit la Commanderie de Saint-Jean, avait sur le territoire genevois. Ce dernier acte est du 18 juin de la même année. [H. G.]

II. Lorsque, par le protocole du 3 novembre 1815, signé à Paris, les puissances victorieuses eurent promis à la Suisse leurs bons offices pour faire obtenir à Genève un agrandissement de territoire de la part de la Sardaigne, le plénipotentiaire fédéral, Pictet de Rochemont, essaya de négocier immédiatement avec l'ambassadeur de Sardaigne à Paris, Thaon de Revel. Mais celui-ci n'ayant pas d'instructions, les conversations durent être reportées à une date ultérieure. Pictet de Rochemont fut désigné le 5 décembre par le directoire fédéral comme son représentant et il arriva à Turin le 3 janvier 1816. La négociation dont il était chargé, présentait plusieurs difficultés : 1° La Sardaigne considérait l'agrandissement de territoire qu'elle avait promis à Genève comme une contrepartie de la neutralisation de la Savoie du Nord et demandait à la Suisse de reconnaître qu'en cas de guerre, elle serait obligée d'occuper ce territoire pour le protéger, engagement que le directoire fédéral refusait de prendre. 2° Le protocole du 3 nov. 1815 prévoyait, contre l'agrandissement prévu dans la région de Jussy, le retour à la Sardaigne du littoral du lac, qu'elle avait déjà cédé à la Suisse au congrès de Vienne. Le directoire fédéral estimait qu'il ne lui était pas possible de renoncer à un territoire déjà incorporé à la Suisse. 3° Les instructions que Pictet reçut du Conseil d'État de Genève n'étaient pas identiques à celles que lui donnait le directoire fédéral. Le gouvernement genevois était prêt à céder le littoral, tandis que le directoire s'y refusait. 4° Bien que les gouvernements alliés eussent promis leurs bons offices, Pictet ne trouva pas chez les ministres alliés à Turin une aide sans réserve, précisément en raison du fait que ses instructions ne concordaient pas absolument avec les termes du protocole du 3 novembre. 5° La négociation fut encore compliquée par l'arrivée à Turin d'une délégation valaisanne, venue pour négocier sur l'entretien de la route du Simplon et dont l'action contraria parfois celle du plénipotentiaire fédéral.

Malgré toutes ces difficultés, Pictet de Rochemont obtint un arrondissement de territoire, sans renoncer au littoral, mais il dut rendre à la Sardaigne une partie des acquisitions de Genève au pied du Salève, ainsi que la ville de Saint-Julien. Pictet de Rochemont accepta, malgré les répugnances du gouvernement genevois, un régime particulier en faveur des populations catholiques cédées à Genève par la Savoie, régime qui constitue l'un des premiers exemples connus en droit international d'une protection internationale des minorités.

Enfin, il parvint à mettre le gouvernement sarde et le directoire fédéral d'accord sur un texte relatif à l'interprétation de la neutralisation de la Savoie du Nord. Le traité, signé le 16 mars 1816, a permis à la Suisse d'achever le dessin de ses frontières telles qu'elles sont demeurées depuis lors. — *Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont.* [W. M.]

TÜRLEN (TÜRLERSEE) (C. Zurich, D. Affoltern, Com. Hausen. V. *DGS*). Hameau où le couvent de Cappel possédait des biens au moyen âge. La basse justice en même temps que celle de Knonau, des Meyer von Knonau, parvint en 1542 à la ville de Zurich. En 1911, on a découvert sur la rive du lac des vestiges de palafittes. En 1531, après la bataille de Cappel, les fugitifs furent poursuivis jusqu'à Türlen par les gens des V Cantons. Au XIV^e^ s. la localité portait le nom de *Züllisee.— Festschrift A. Heim* 1919, p. 216. — *SSR.* — *Kt. Zürich* I, p. 52, 59. — E. Egli : *Aktensammlung*, p. 708. — *ZWChr.* 1911, p. 264 ; 1914, p. 231. — H. Bullinger : *Ref.-Gesch.* III, p. 134. — *Bossharts Chronik*, p. 334. [H. SCHULTHESS.]

TÜRLER. Familles des cantons de Berne et d'Unterwald, dont le nom dérive de lieux-dits (voir THURLER, THÉRAULAZ).

A. **Canton de Berne.** En 1328 on cite dans la paroisse d'Erlenbach (Simmental) un champ nommé *zem türli (FRB)*. Au même endroit on mentionne MARTIN zem Türli en 1396 et RUF Türler vers 1409, tous deux bourgeois externes de Berne. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ s., plusieurs Türler furent vachers dans le Jura. HANS-HEINRICH, d'une famille établie à Ringoldingen (Erlenbach) vint se fixer comme vigneron à Chavannes près de La Neuveville et y fut reçu en 1710 en qualité de communier. La famille conserva son droit de bourgeoisie d'Erlenbach et reçut en 1815 aussi celui de La Neuveville. — 1. JEAN-HENRI, 1837 - 8 mars 1900, s'établit à Bienne comme horloger et fabricant d'horlogerie ; conseiller général 1890-1900, du Conseil de paroisse 1879-1900, président dès 1891. — [H. T.] — 2. Eduard-***Heinrich***, fils du n° 1, * à Bienne 6 juil. 1861, étudia la philologie classique, l'histoire et la jurisprudence ; avocat 1889, archiviste d'État du canton de Berne 1891, D^r^ phil. h. c. de l'université de Berne 1898, privat-docent des sciences auxiliaires de l'histoire 1901, professeur extraordinaire 1904. Archiviste de la Confédération dès 1914, grand juge de la III^e^ division 1913-1919, bourgeois d'honneur de la ville de Berne (corporation du Singe) 1929. Collaborateur aux *FRB* dès 1884, à *AHVB, AHS, ASJ, ASG, ASA, BBG, Hst., HSVSV, JSG, Nbl. der lit. Ges. Bern* (J. Bäli 1893), *SBB, ZSStrafr., SKL, Bund, Berner Intelligenzblatt, Berner Schützenzeitung* 1896 et 1910, *Nbl. Biel, Bieler Jahrbuch, Maison bourgeoise* XI, aux *Festschriften W. Merz* et *Rob. Durrer*. Rédacteur dès 1896 du *BT*, un des directeurs du *DHBS*. Auteur de *Bern, Bilder aus Vergangenheit...* ; *Das alte Biel u. seine Umgebung* et de diverses publications. — Voir G. Amweg : *Bibliographie du Jura bernois. — Festgabe f. H. T.* 1931, dans *AHVB* XXXI.— [L. S.]— 3. JULES-CÉSAR, fils du n° 1, * 22 juil. 1862, négociant, caissier de la ville de Bienne 1892-1909, conseiller communal, vice-président, directeur des finances 1909-1925 ; du Conseil de paroisse 1902-1908. — *Ber. des Gemeinderat Biel* 1925. — 4. EMIL-AUGUST, 1850 - 10 janv. 1931, pendant quarante ans journaliste à Lucerne ; auteur de récits de voyages : *Luzerner Reiseonkel* ; *Das romant. Emmental*, etc. — Voir *Luzerner Tagblatt*, 12 janv. 1931 et suppl. 29 janv. 1931. — Des branches de la famille vivent à Berne, Bienne, Zurich, Bâle, Schaffhouse et Londres. — Une famille de ce nom est bourgeoise d'Erlenbach. [H. T.]

B. **Canton d'Unterwald.** Ancienne famille autochtone d'Unterwald, actuellement éteinte, peut-être originaire d'Alpnach. — JOHANNES, landammann d'Obwald 1503. [R. D.]

TURMANN, MAX, * à Bordeaux 25 févr. 1866, D^r^ en droit : professeur au collège libre des Sciences sociales à Paris, professeur d'économie commerciale à l'université de Fribourg dès 1906, d'économie politique et de science financière à l'École polytechnique fédérale à Zurich depuis 1918. Correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences morales et politiques) 1912. Auteur de très nombreux ouvrages, notamment : *Initiatives féminines* ; *Le développement du catholicisme social depuis l'Encyclique « Rerum Novarum »* ; *Problèmes économiques* ; *La Suisse pendant la guerre* ; *Problèmes sociaux du travail industriel* ; *Le syndicalisme chrétien en France*, etc. Collabore à de nombreux journaux, revues et publications de Suisse et de l'étranger. — *DSC.* — *Album biogr. des prof. de l'Université de Fribourg.* [G. Cx.]

TURNE, vom ou zem. Famille de chevaliers de la Suisse primitive. *Armoiries* : d'or à la tour de sable. Les historiens de la littérature qui se sont occupés du minnesinger Otto ont commis de nombreuses erreurs au sujet de cette famille dont ils font, sans aucune preuve, une branche de la famille des dynastes valaisans de la Tour-Châtillon. Son berceau n'est ni la tour (Turm) qui aurait existé à Rüeggeringen, près de Rotenburg, ni la Turmatt de Stans. Les vom Turne de la Suisse primitive appartiennent certainement à la famille de ministériaux des comtes de Rapperswil, dont le chevalier RUDOLF et ses frères HEINRICH et BURKHARD apparaissent de 1254 environ à 1267 environ dans les domaines patrimoniaux

des Rapperswil. Possédant des terres à Uri, la famille s'y établit avec — 1. Otto I, chevalier, témoin en 1275, lors de la liquidation du conflit frontalier entre Uri et le couvent d'Engelberg. — 2. Otto II, qui apparaît de 1312 à 1331, doit être considéré comme le fils du précédent. Il était déjà chevalier en 1312, vendit en 1322 des biens à Maggingen, près d'Altdorf, possédait à Moos, près de Lucerne, des terres qu'il tenait en fief héréditaire du couvent de Lucerne (1316) et la Turmatt, à Stans. En 1330, il habitait Lucerne, dont il était bourgeois, car il adhéra par un acte spécial, le 13 oct. 1330, à l'alliance secrète jurée par l'avoyer Johann von Bramberg et les membres anciens et nouveaux du Conseil pour la protection des droits, des libertés et des coutumes de la ville. † vers 1331. Sa sœur — 3. Berchta, veuve, vers 1312, de Konrad von Winterberg, ministérial des Habsbourg et qui vivait encore en 1331, possédait près de Ruswil des biens provenant de l'héritage du chevalier uranais Rudolf von Thun (1248-1298) et habitait évidemment Altdorf, où une tour nommée Winterberg, qui fut sans doute l'habitation de ce Rudolf von Thun, perpétua son nom.

Dans le recueil manuscrit de chansons de Manesse, certaines pièces proviennent d'un *Otto* zem Turne qu'on a identifié jusqu'ici généralement avec Otto II. Toutefois, le minnesinger de Gliers, dont la personnalité n'est pas sûrement établie, non plus que l'époque où il vivait, déplore la perte du poète « von Turn » en même temps que celle des grandes figures de Hartmann von Aue, Friedrich von Husen, Rugges, etc. Comme d'autre part, le recueil manuscrit de Manesse date d'avant la mort d'Otto II, les historiens de la littérature ont imaginé deux minnesinger « von Turne », ce qui leur a permis d'attribuer au plus ancien de ces deux Otto quelques strophes qui nous sont parvenues sous la signature de *Her Türner*. Ils prétendent que le titre de *Her* ne permet pas d'attribuer au même auteur les pièces du manuscrit Manesse qui portent le nom bourgeois et sans particule de *Dürner*. Il n'y a aucune raison valable pour ne pas admettre qu'il s'agit d'une seule et même personne. Les pièces qui nous sont parvenues sous le nom d'Otto zem Turne sont d'Otto Ier, qui vivait vers 1275 ; donc Otto II doit être dépouillé, en faveur de son père, de sa renommée poétique. — Lütolf : *Her Otte zem Turne*, dans *Gfr.* XXV. — K. Bartsch : *Die Schweiz. Minnesänger.* — Bächtold : *Gesch. der deutsch. Lit. in d. Schweiz.* — *Germania* XXXV, XXXVI. — Zangemeister : *Helmzierden und Standarten der grossen Heidelberger Liederhandschrift.* — v. Œchelhäuser : *Die Miniaturen der Universitätsbibl. Heidelberg.* — Zeller-Werdmüller : *Denkmäler aus der Feudalzeit Uris*, dans *MAGZ* XX, fasc. 5. — R. Durrer : *Kunstdenkm. Unterwaldens*, p. 941. — *Gfr.* Reg. — *UZ* II à IV. [R. D.]

TURQUET DE MAYERNE, Louis, historien et publiciste, * à Lyon, d'une famille originaire du Piémont, se réfugia à Genève après la Saint-Barthélemy et fut reçu habitant en 1573 ; il retourna plus tard en France, revint à Genève et mourut à Paris en 1618. Il a publié à Genève au moins deux de ses ouvrages : *Le mépris de la cour*, trad. de l'espagnol, d'Antoine de Guevara, pub. à Genève 1574 et *Traité des négoces et Trafiques ou contrats*, Genève 1599. — Théodore, fils du précédent, * à Genève 1573, médecin célèbre. Il fut médecin par quartier d'Henri IV, d'Henri de Rohan, soigna Louis XIII et aspira à être premier médecin de ce roi, mais sa qualité de protestant lui fit préférer un autre candidat ; il devint alors premier médecin du roi Jacques Ier d'Angleterre, puis de Charles Ier. † à Chelsea 1655. Il avait acquis en 1621 la seigneurie d'Aubonne. Le gouvernement de Genève lui demanda d'intervenir en faveur de la République auprès de Jacques Ier. Plusieurs inventions lui sont attribuées, notamment celle de « l'eau cordiale » dont le secret passa au médecin Colladon. Il légua 200 livres sterling aux pauvres de Genève. La Bibliothèque publique et universitaire de Genève possède un beau portrait de lui, attribué à Rubens. — Henri, frère du précédent, * vers 1587 (à Genève ?), fut un des Français qui vinrent mettre leur épée au service de la République menacée par Charles-Emmanuel après la mort d'Henri IV et fut tué d'un coup d'épée, le 14 avril 1611, par Samuel De la Chapelle, baron de la Rochegiffart. Ce dernier se réfugia chez Soubise, qui finit par le livrer au Conseil, lequel se décida à le gracier. — *France Prot.*, 1re éd. — L. Sordet : *Dict. mns.* — Baulacre : *Œuvres* I, p. 163. — L. Gautier : *La médecine à Genève*, dans *MDG* XXX. — *Lettres de Théodore Turquet de Mayerne au Petit Conseil de Genève*, dans *MDG* XV, p. 182. — Arch. d'État Genève. [H. G.]

TURQUIE. A partir de la fin du XIIIe s., on constate l'existence de relations commerciales assez importantes entre les régions de la Suisse actuelle et le Levant, portant sur les épices, les ouvrages textiles et autres objets. Les cols du Septimer pour Venise et du Gothard pour Gênes, faisaient au Brenner une concurrence toujours croissante. On ne peut pas établir si des négociants suisses se rendirent alors en Orient. Le concile de Bâle vit arriver de hauts visiteurs byzantins ; la réception des ambassadeurs de l'empereur Jean Paléologue donna beaucoup à faire à la conférence. Le problème de l'union des églises d'Orient, menacées par les Turcs, avec l'église latine fut l'un des principaux objets à l'ordre du jour. Une réunion des plus notables représentants des églises grecque et latine fut vainement prévue. Peu d'années auparavant, en 1421, Genève avait eu l'honneur de recevoir dans ses murs un patriarche de Constantinople, Jean, administrateur de son église.

Les pèlerinages de Suisse en Terre Sainte furent particulièrement nombreux aux XVe, XVIe et XVIIe s. La plupart des voyageurs appartenait aux hautes classes de la société et à l'état ecclésiastique ; c'étaient des hommes d'État comme Nicolas et Konrad von Scharnachtal, Adrien de Bubenberg, Nicolas de Diesbach, Hans Roth, Pierre Falk, Melchior Lussy, Hans Stokar, Peter Füssli. Les villes saintes n'étaient généralement atteintes qu'au prix de grands dangers. Les Turcs cherchaient à faire prisonniers les pèlerins pour en tirer une forte rançon. Beaucoup furent créés chevaliers du Saint-Sépulcre au cours de ce voyage à Jérusalem, ce qui leur valut une haute considération à leur retour dans leur patrie. D'autres laissèrent un récit de leur voyage : H. Wölfli, Hans et Peter Roth, Villiger, etc. Il existe sur ces pèlerinages une littérature abondante, intéressante pour la reconstitution de l'état des choses de l'époque en proche Orient.

Les premières rencontres entre Confédérés et Turcs doivent avoir eu lieu sur les champs de bataille de l'Europe orientale aux XVIe et XVIIe s. Lorsqu'au commencement du XVIe s., l'empire romain germanique résolut de chasser les Turcs de Hongrie, les Suisses s'intéressèrent aussi à ces campagnes contre l'ennemi de la chrétienté. La Turquie était alors une des plus grandes puissances de l'Europe ; ses frontières s'étendaient en Hongrie jusqu'à la Raab et jusqu'à la Pologne. La Diète ne souscrivit pas, il est vrai, à l'impôt général ordonné par l'empire et appelé impôt turc ; certains cantons se contentèrent de fournir à l'empereur de la poudre. La Suisse envoya aux empereurs Maximilien II en 1566, Rodolphe II en 1595 et 1601, à Léopold Ier en 1664 et 1684 des contingents de troupes relativement élevés. En Hongrie et en Serbie, on trouvait en permanence des soldats suisses, principalement sous le prince Eugène qui les appréciait vivement (régiments d'Erlach, Gradener, Tillier, Nideröst, etc.). Les mérites du général Doxat dans la construction de fortifications destinées à protéger la Hongrie du Sud et la Serbie des invasions turques ne sont pas encore oubliés. Nombre de mercenaires suisses prirent également part aux luttes engagées par le Saint-Siège (pape Léon X) et la république de Venise. En Grèce, à Négrepont et en Morée, les Zuricois et les Bernois étaient nombreux. Un régiment suisse de 3000 hommes, levé en 1688, composé surtout d'Uranais, Schwyzois, Zougois et Saint-Gallois, devait, en collaboration avec d'autres troupes, libérer Constantinople du joug des Turcs et reconquérir le Saint-Sépulcre. Des épidémies l'anéantirent dans le Péloponèse, de sorte que 178 hommes seulement rentrèrent dans leurs foyers. Parmi les chevaliers de Malte, qui avaient entrepris, de Rhodes et Malte, la lutte contre le croissant, se trouvaient bien des nobles d'origine suisse. Même dans les armées russes et polonaises en-

voyées contre les Turcs, il ne manqua pas de soldats suisses isolés. L'ambassadeur impérial Johann-Rudolf Schmid von Schwarzenhorn, de Stein a. Rh., 1590-1664, qui rendit de 1629 à 1645 de grands services à la politique européenne en Orient, était très considéré à Constantinople. Son principal mérite fut d'éloigner les Turcs de la guerre de Trente ans, succès dont l'Europe d'alors dut lui être particulièrement reconnaissante à cause de ses incalculables conséquences. Schmid s'efforça d'assurer la sécurité des routes de pèlerinage vers Jérusalem et de créer un patriarcat catholique à Constantinople.

Dans l'ensemble, la Turquie fut jusqu'à la fin du XVIII[e] s., le but préféré des voyageurs et des aventuriers suisses (H.-J. Ammann, Jean de Watteville, J.-V.-L. Arregger), ainsi que des négociants. Plusieurs Suisses entrèrent à Constantinople en compagnie de diplomates étrangers et parmi eux quelques artistes : Johann Simmler, Liotard.

Vers la fin du XVIII[e] s., les Suisses de Constantinople formaient une colonie dont les représentants de maisons genevoises d'horlogerie et de fabricants glaronnais de fez constituaient une partie importante. Elle s'était assez accrue en 1814 pour pouvoir solliciter du Directoire fédéral la création d'un consulat. Dès lors, les relations commerciales augmentèrent constamment. Les représentants de l'industrie textile suisse travaillèrent à étendre leur champ d'affaires et à acheter le coton provenant de Macédoine et d'Égypte. Notre exportation se développa de façon réjouissante. En 1860, Johann-Caspar Hirzel, négociant considéré, fonda la société suisse de secours de Constantinople, qui subsista jusqu'en 1926. Lors de l'ouverture du canal de Suez en 1869, la Suisse fut représentée par Heinrich-Peter Rieter, gros industriel, par les conseillers nationaux Henri Fierz et Karl Karrer, par l'archéologue Gustave Revilliod de Genève. Cette députation devait étudier en même temps sur place les possibilités de créer des consulats dans le Levant. C'est sous le règne du sultan Abdul Hamid II, dans le dernier quart du XIX[e] s., que la colonie suisse connut sa plus grande prospérité. Les chemins de fer turcs occupaient alors environ 200 employés suisses. Depuis, la colonie est en voie de diminution.

Des Suisses ont pris part aux campagnes dirigées contre les Turcs, à l'époque moderne, surtout en Égypte et en Syrie sous Napoléon et le général Jean de Reynier. Le colonel Fribourgeois Ferdinand Perrier, 1812-1882, adjudant de Soliman pacha, fit la guerre turco-égyptienne de 1839. Des volontaires suisses, incorporés dans l'armée du général Baker pacha, se distinguèrent à la bataille de Trinkikat le 4 févr. 1884.

Parmi les Suisses qui se rendirent en Turquie ou en Égypte, gouvernée jusqu'en 1914 par un vice-roi (khédive) turc, se trouvaient bon nombre de savants, dont l'activité scientifique fut reconnue et honorée, tels Édouard Naville, Gustave Jéquier, etc. Devinrent pachas : Cugny de La Sarraz, † 1686, Johann Schiess, 1837-1910 ; Edouard Huguenin, 1856-1926 ; Werner Munzinger, 1832-1875 ; Adolphe Haggenmacher, 1845-1875. Un Bâlois, Johann-Ludwig Burckhardt, 1784-1817, s'est fait une réputation sous le nom de scheik Ibrahim. Il ne faut pas oublier les mérites des missions protestantes en Orient et de la mission des capucins de Philippopoli. Dans le domaine technique, les Suisses collaborèrent avec Huguenin à la construction du chemin de fer de Bagdad. Louis Rambert, 1839-1919, fut directeur de la Banque ottomane et de la Régie turque des tabacs. Deux Tessinois, Gaspare et Giuseppe Fossati, restaurèrent en 1847 la basilique de Sainte-Sophie sur le point de tomber en ruines. Pyrame Naville, 1849-1921, travailla à relever les finances turques en sa qualité de directeur de la Banque impériale ottomane à Paris. Edmond Lardy, chirurgien en chef de l'hôpital français à Constantinople, acquit de la notoriété comme directeur d'un lazaret durant la guerre gréco-ottomane de 1897. Le professeur Wilhelm His a raconté dans son ouvrage *Die Front der Ærzte* ses souvenirs du front turc durant la guerre de 1914. Karl Burckhardt et Paul Schatzmann, délégués de la Croix-Rouge en Asie mineure, s'occupèrent du transfert de populations turques. Le premier publia ses impressions *(Kleinasiatische Reise)*. L'ouvrage du professeur genevois Pittard : *Le visage nouveau de la Turquie* eut un grand succès. A deux reprises des traités de paix intéressant la Turquie ont été signés en Suisse : à Lausanne, le 15 oct. 1912, traité qui mit fin à la guerre italo-turque ; et les 20 nov. 1922 et 16 avril au 14 juil. 1923, à Lausanne aussi, pour régler spécialement les rapports de la Turquie avec la Grèce ; l'Angleterre, la France, l'Italie, le Japon, la Roumanie, la Yougoslavie, les États-Unis et la Bulgarie y prirent part. Le fait que la Turquie n'entra pas dans la Société des Nations, ne donna que rarement aux autorités suisses l'occasion de prendre contact avec les représentants de son gouvernement. Beaucoup de ceux-ci ayant fait leurs études aux universités de Genève et de Lausanne, leur connaissance de la Suisse fut utile aux relations entre les deux États.

En mai 1917, le Conseil fédéral conclut un accord avec la Turquie définissant la situation juridique de nos compatriotes établis en ce pays, sur le modèle de celle faite aux Allemands. Il fut dénoncé par le Conseil fédéral en 1920. En même temps, celui-ci déclarait adhérer au protocole relatif à la loi turque, du 16 juin 1867, qui autorise les étrangers à acquérir des terres. Le 19 sept. 1925 fut signé à Genève un traité d'amitié avec la Turquie, suivi d'un échange de notes, et qui régla provisoirement les relations commerciales entre les deux États. Ce traité fut dénoncé également en février 1926. La situation fut provisoirement définie au point de vue commercial par un échange de notes du 17 avril 1926. Pour introduire les nouvelles négociations, le Conseil fédéral envoya en Turquie H. Martin. Le 4 mai 1927, fut conclu un accord commercial qui fut de peu de durée, puisqu'il prit fin le 30 sept. 1930. Un traité d'établissement lui succéda le 7 août 1927, lequel donnait aux Suisses des droits jusqu'alors refusés, basés sur la propriété foncière ; une autre réglementation le remplaça le 13 déc. 1930. Le traité d'arbitrage du 9 déc. 1928 prévoit la solution pacifique de tous les litiges. Enfin, le 13 déc. 1930, les représentants de la Suisse et de la Turquie signèrent à Ankara un traité de commerce, basé sur la clause de la nation la plus favorisée.

La colonie turque en Suisse compte environ 500 personnes, dont beaucoup d'étudiants d'universités. La Turquie est diplomatiquement représentée chez nous depuis 1900 ; son ministre résida de 1900 à 1908 à Bruxelles et Paris, une interruption eut lieu de 1908-1915 ; depuis lors il réside à Berne.

Liste des représentants turcs en Suisse :

Carathéodory, Étienne, 21 mars 1900-4 avril 1901.
Salih Munir Bey, 4 avril 1901-9 déc. 1908.
Fuad Sélim Bey, 24 déc. 1915-5 juil. 1919.
Réchad Haliss Bey, 5 juil. 1919-10 nov. 1919.
Djévad Bey, 28 avril 1921-5 juin 1923.
Ruchdy Bey, 5 juin 1923-16 juin 1924.
Refik Bey, 16 juin 1924-24 juin 1925.
Rifaat Nedjib Bey, 24 juin 1925-1[er] oct. 1925.
Mehmed Munir Bey, 1[er] oct. 1925-14 nov. 1930.
Cemal Hüsnü Bey, depuis le 14 nov. 1930.

La Turquie possède un consulat à Berne depuis 1929 et à Genève depuis 1898 ; le consulat général de Zurich n'eut qu'une éphémère existence, de 1917 à 1921, de même que le vice-consulat de Davos, 1923-1927.

Il était loisible aux Suisses établis en Turquie, avant 1926, de se placer sous la protection d'une puissance amie au bénéfice d'une capitulation. La plupart d'entre eux choisirent la protection de la France à laquelle avaient été confiés les intérêts suisses en Orient jusqu'aux guerres de Napoléon. Durant la guerre mondiale, le Conseil fédéral se vit obligé de confier quelque temps à la Hollande la sauvegarde des intérêts nationaux. Il exista à Constantinople, à partir de juillet 1919, une Commission officielle suisse de préavis qui eut à se prononcer sur les demandes d'immigration provenant de Turquie et qui exerça certaines fonctions consulaires. Elle était dirigée par le professeur Ernest Mamboury, qui fut longtemps président de l'Union Suisse, laquelle joua

toujours un rôle de premier plan au sein de la colonie suisse à Constantinople. Cette commission ne déposa ses pouvoirs qu'en juin 1926, lors de l'arrivée d'un chargé d'affaires suisse. La création d'une représentation diplomatique ou consulaire suisse en Turquie avait échoué jusque-là, parce que ce pays ne voulait pas accorder à la Confédération les avantages dont jouissaient les puissances capitulaires. Dans ces conditions, les Suisses établis en Turquie et, avec eux, les autorités supérieures du pays avaient cherché à confier la défense de nos intérêts aux grandes puissances les plus influentes. Une première tentative de créer à Constantinople un consulat de carrière en 1920, dut être abandonnée à cause de la situation critique. La colonie suisse intervint auprès du Conseil fédéral en août 1925 pour demander l'érection d'une légation à Constantinople. Le conseiller de légation Henri Martin, de Genève, fut envoyé le 17 avril 1926 comme chargé d'affaires afin de négocier sur place les traités dont il a été question. Le Conseil fédéral le nomma ensuite, le 16 oct. 1928, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de la République Turque, poste qu'il occupe encore (1931).

Le nombre des Suisses actuellement en Turquie est d'environ 600. Ce sont des négociants, des maîtres de langues et des techniciens. Il n'y a de grande colonie qu'à Stamboul ; de petits groupes habitent Smyrne, Samsun, Kerassourid, Trébizonde, Mersine et Angora. De tout temps, les Suisses ont joui d'une certaine considération en Turquie et ont occupé des postes influents. Les pédagogues suisses en Turquie n'ont pas peu contribué à maintenir et développer les bonnes relations entre les deux pays. La réorganisation de la nouvelle Turquie se fit surtout sur le modèle de la Suisse : code civil, organisation bancaire, etc. De 1925 à 1930, le professeur G. Sauser-Hall occupa auprès du ministère turc de la justice le poste de conseiller légiste. D'autres Suisses participèrent à la vie politique turque dans des organisations internationales : Tribunal arbitral turco-français ; Commission mixte pour l'échange des populations grecques et turques ; Tribunaux arbitraux gréco-turc, anglo-turc et italo-turc ; Office turc des réassurances obligatoires ; Monopoles des poudres, tabacs, allumettes, etc. [Bzr.]

TURRE, JOHANN **de,** de Truns, où il fut curé de 1637 à 1687, chanoine, doyen du chapitre, constructeur de l'église paroissiale de Truns (consacrée le 3 septembre 1662). † 11 avril 1687. — Voir J. Simonet : *Die Weltgeistlichen.* [J. S.]

TURREAU, LOUIS, général français, 1756-1816, reçut en octobre 1801 du Premier Consul l'ordre d'occuper militairement le Valais. L'année suivante, le Valais fut institué en république, par une proclamation du 3 septembre, que signa, entre autres, le général Turreau. — Rivaz : *Mémoires.* — Dierauer V. [Ta.]

TURRETTINI. Famille d'ancienne noblesse, originaire du château de Nozzano près de Lucques, dont une branche émigra à Genève au XVI^e^ s. Les branches italiennes se sont éteintes au XVII^e^ s. *Armoiries* : palé d'or et de gueules de six pièces. Elles ont été aussi portées dans un écu d'or, sur la poitrine d'une aigle éployée de sable, couronnées d'or, en vertu d'une concession impériale accordée en 1583 à Cristoforo Turrettini, d'une branche cadette.

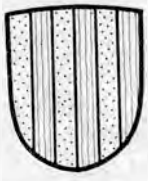

— 1. FRANCESCO, 1547-1628, quitta l'Italie pour cause de religion. Après avoir habité Anvers, Francfort, Bâle et Zurich, il se fixa à Genève en 1592. Associé avec les Micheli, Diodati et Burlamacchi, il fonda une maison de soieries et acquit une grosse fortune. Il légua 55 000 fl. aux œuvres philanthropiques et religieuses de Genève. Bourgeois 1627, du Conseil des Soixante 1628. Il construisit en 1620, rue de l'Hôtel de ville, une belle maison, encore existante, qu'on surnomma la « perle de Genève ». — W. Deonna : *Pierres sculptées de la vieille Genève.*

Branche aînée. — 2. BÉNÉDICT, 1588-1631, fils du n° 1, pasteur et professeur de théologie 1612. En 1616, il fut prêté pour six mois à l'église de Nîmes ; député au synode d'Alais 1620. Les Conseils le chargèrent, en 1621, de solliciter les secours nécessaires pour achever les fortifications de Genève auprès des États généraux et des villes hanséatiques. Sa mission fut couronnée de succès. Recteur de l'académie 1620-1625. Auteur de nombreuses dissertations latines et d'ouvrages théologiques. Son *Histoire de la Réformation* est restée à l'état de manuscrit. — 3. FRANÇOIS, 1623-1687, fils du n° 2, pasteur de l'église italienne 1648, à Lyon 1652, professeur de théologie à Genève 1653-1687 ; recteur 1654-1657, 1668 et 1670. Sur la demande du Conseil, il se rendit en 1661 en Hollande pour demander des secours pécuniaires destinés aux fortifications de la ville et réussit brillamment. Il repoussa les offres des églises de La Haye et de Leyde qui voulaient se l'attacher. Auteur de nombreux ouvrages de théologie. — E. de Budé : *Fr. Turrettini.* — 4. HORACE-BÉNÉDICT, 1651-1728, petit-fils du n° 2, seigneur de Bossey, auditeur 1684, conseiller 1696, trésorier 1702 et 1703, syndic 1704, 1708, 1712, 1716 et 1720, premier syndic 1724. Il ne fut pas réélu en 1728, le Conseil ayant mécontenté l'opinion publique en faisant octroyer gratis la bourgeoisie à ses deux gendres. — 5. JEAN-ALPHONSE, 1671-1737, fils du n° 3, professeur d'histoire ecclésiastique 1697-1705, de théologie 1705-1737, recteur de l'académie 1701-1711. Il se distingua par son opposition à l'orthodoxie étroite qui régnait dans l'église de Genève. Ses idées libérales triomphèrent et provoquèrent l'abolition du *Consensus* 1706, puis de la confession de foi obligatoire 1725. L'établissement à Genève d'une église luthérienne en 1700 et d'une église anglicane en 1712 fut son œuvre. En collaboration avec l'évêque de Cantorbery, Guillaume Wake, il travailla à la réconciliation de toutes les églises protestantes et essaya d'y rattacher les catholiques anglicans. — E. de Budé : *Vie de J.-A. T.*

François Turrettini (n° 3). D'après une gravure sur cuivre (Coll. Maillart).

Jean-Alphonse Turrettini (n° 5). D'après un portrait peint et gravé par R. Gardelle (Coll. Maillart).

Branche cadette, seigneurs de Turrettin. — 6. JEAN, 1600-1681, fils du n° 1, seigneur de Turrettin, Bossey, etc. Il obtint, en 1631, du Conseil, l'inféodation de terres seigneuriales au mandement de Peney, sous le nom de Turrettin et y construisit le château de ce nom, dit aussi château des Bois. En 1636, il s'associa avec Élie Gouret, seigneur de la Primaye, pour creuser un canal qui devait relier le lac de Neuchâtel au lac Léman, mais l'entreprise échoua. Des Soixante en 1638. — 7. MICHEL, 1646-1721, fils du n° 6, pasteur et professeur de langues orientales 1676-1718. Auteur de quelques ouvrages religieux, de *Mémoires* inédits et de matériaux pour une version de la Bible. — 8. SAMUEL, 1688-1727, fils du n° 7, pasteur à Genève 1716, puis à Lausanne ; professeur d'hébreu et de langues orientales 1718-1719, de théologie 1719-1728, bibliothécaire, recteur 1727. Auteur d'écrits religieux, de thèses latines et françaises et d'un ouvrage sur *Les prétendus inspirés des derniers siècles.* — *BSHG* III. — 9. FRANÇOIS-JEAN, 1690-1765, fils du n° 7, avocat, auditeur 1721,

conseiller 1729, secrétaire d'État 1731-1740, syndic 1741, 1745, 1749, 1753, premier syndic 1757, 1761, 1765, lieutenant 1744, 1748, 1756, 1764. — 10. ANTOINE, 1714-1759, fils du n° 8, auditeur 1747, châtelain de Peney 1751, des Soixante 1757. — 11. JEAN-JACQUES, 1727-1782, fils du n° 9, avocat, professeur de droit 1757-1782. — 12. ***Gédéon,*** 1723-1782, frère du n° 11, avocat, professeur de philosophie 1758-1765, conseiller 1765, trésorier 1768-1770, syndic 1771, 1775, premier syndic 1779. A vingt ans il accompagna son père à Chambéry, dans une mission auprès de l'Infant d'Espagne et termina seul la négociation. Adjoint au syndic Mussard, il prit une grande part à l'élaboration du traité de Turin en 1754 ; fut de nouveau envoyé, en 1770, à Turin, pour obtenir la libre sortie du blé de la Savoie. En 1776, Genève cherchant à être comprise dans l'alliance entre le roi de France et le Corps helvétique comme allié de ce dernier, Turrettini envoyé en Suisse, déploya beaucoup de zèle et d'habileté, mais ne put aboutir à cause de l'opposition de Vergennes. Dans les troubles politiques, il joua constamment un rôle conciliateur ; avec le procureur général Tronchin il fit aboutir l'édit de 1768. Il fonda le parti des neutres en 1780 et élabora un projet de constitution qui se heurta à l'intransigeance des deux partis. — 13. ALBERT, 1753-1826, fils du n° 12, avocat, accompagna son père à Turin en 1770 ; auditeur 1785, conseiller 1789, membre du gouvernement provisoire 1814, syndic 1815. — 14. CHARLES-PIERRE-RENÉ-LOUIS, 1782-1846, petit-fils du n° 10, conseiller, syndic 1835, 1837, 1839, 1841. Avec son fils s'éteignit le rameau aîné de la branche des seigneurs de Turrettin. — 15. ANNE-CHARLES-GASPARD, 1782-1857, fils du n° 13, banquier, maire de Cologny 1844, du Conseil représentatif, conseiller d'État, colonel dans les milices. — 16. Charles-Louis-***William,*** 1810-1876, fils du n° 15, avocat, auditeur et député au Conseil représentatif 1837, procureur général 1848. En cette qualité il entra en conflit avec le gouvernement radical de James Fazy. Il refusa de poursuivre d'office certaines conspirations imaginaires et, en 1850, de poursuivre également Schnepp, agent de la police française, dans lequel James Fazy voulait voir un agent de réaction envoyé pour comploter avec les conservateurs genevois. Le Conseil d'État procéda lui-même à une enquête judiciaire, sur quoi Turrettini demanda au Grand Conseil la mise en accusation du gouvernement pour usurpation du pouvoir judiciaire. Le Grand Conseil ayant passé à l'ordre du jour, il démissionna en 1851. Ses partisans lui remirent une médaille d'or à cette occasion. Il créa en 1852 *Le glaneur savoyard* et collabora à *La liberté chrétienne* 1870. Député au Grand Conseil 1854, procureur général 1864-1876. Refusa la présidence de la Cour de justice. Avec son frère Auguste, il donna à la ville de Genève la promenade du Bois de la Bâtie. — *Notice biographique*, 1877. — W. Turrettini : *Compte rendu des motifs de ma démission.* — 17. AUGUSTE-EMMANUEL, 1818-1881, fils du n° 15, professeur de grec à l'académie de Lausanne, maire de Cologny 1847-1862, député au Grand Conseil 1848-1850, 1864-1872, 1874-1880, conseiller d'État 1865, député au Conseil des États 1866. — 18. FRANÇOIS-AUGUSTE, 1845-1908, sinologue, fonda à Genève une imprimerie chinoise et entreprit la publication de deux revues : l'*Astuma Gusa* (herbes rassemblées) et le *Ban-Zai* (herbes cueillies sur le soir), relatives aux langues et littératures de l'Extrême-Orient. Pendant quelque temps une troisième revue : *L'Extrême-Orient*, parut aussi sous sa direction. A publié une biographie de *Bénédict Turrettini*, 1871, et avec l'archiviste Grivel en 1877, un *Inventaire* des documents contenus dans les portefeuilles historiques et les Reg. du Conseil de Genève de 1528 à 1541. — *BSHG* III. — 19. ***Théodore***-Édouard-Bénédict, 1845-1916, petit-fils du n° 15, ingénieur, directeur de l'atelier de la Société des instruments de physique à Genève. Son nom reste attaché aux cathétomètres, machines à froid, perforatrices du Gothard. Dirigea, en 1883, la première transmission de force à distance. Membre de la commission internationale du Niagara 1890, expert de la Société qui voulait employer ces chutes en 1891. Son œuvre capitale fut l'utilisation des forces motrices du Rhône, dont les travaux durèrent de 1883 à 1886, 1888 et 1896. Président du comité de l'Exposition nationale de 1896, président du comité de la Faucille, ingénieur-conseil de l'entreprise du Gothard 1873, conseiller administratif de la ville de Genève 1882-1902, député au Conseil national 1906-1911, colonel d'artillerie. A publié : *Utilisation des forces motrices du Rhône et régularisation du lac Léman*, 1890 ; *Usine de Chèvres, notice historique et descriptive des travaux*, 1900. — M^me^ Th. Turrettini : *Biographie de Th. T.* — Paul Pictet : *Th. T.* — Ed. Favre : *Th. T.* — 20. CHARLES-ÉMILE, 1849-1926, frère du n° 19, peintre paysagiste. — *SKL.* — 21. ALBERT-EMMANUEL, 1852-1927, frère des n^os^ 19 et 20, directeur de l'Union financière de Genève, directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas. — 22. EDMOND-WILLIAM, * 1874, fils du n° 19, ingénieur, directeur jusqu'en 1923 de la Société des instruments de physique, président de la Chambre de Commerce de Genève 1922-1926, député au Grand Conseil 1923, conseiller d'État dès 1926 ; colonel d'artillerie. — 23. MAURICE-ALBERT, * 1878, fils du n° 21, architecte, a construit ou restauré de nombreux châteaux, villas et bâtiments à Genève et dans les environs. — Galiffe : *Not. gén.* II. — *AGS* II. — Ch. Borgeaud : *Université de Genève.* — J. Senebier : *Hist. litt.* — de Montet : *Dict.* — J.-A. Gautier : *Hist. de Genève.* — Armoriaux genevois et vaudois. — G. Fatio : *Genève et les Pays-Bas.* [H. DA.]

Théodore Turrettini (n° 19). D'après une lithographie (Coll. Maillart).

TURRIAN. Famille vaudoise, originaire de Château-d'Œx 1436, bourgeoise de Chavannes-de-Bogis 1735. — 1. ÉMILE-DAVID, 1869-1906, artiste peintre, auteur de peintures de valeur sur les *Temples nationaux vaudois* et de croquis humoristiques : *A la Pinte.* — *PS* 1906. — *SKL.* [M. R.]

TÜRST, ***Konrad,*** * entre 1450 et 1460, † avant 1504, astrologue, médecin, bourgeois de Zurich depuis 1466, en même temps que son frère HEINRICH. Fils de Bernhard, chanoine du Fraumünster, de Zurich, il séjourna de 1482 à 1485 à Berne, où il fut tout d'abord « maître », puis médecin. Médecin de la ville à Zurich 1489, il était en 1499 auprès de l'empereur Maximilien à Meran et s'intitula la même année médecin de Sa Majesté impériale romaine. Son ouvrage le plus connu est *Descriptio Helvetiæ cum adjuncta tabula topographica* (publiée en latin et en allemand dans *QSG* VI). Il est aussi l'auteur d'études astronomiques, dédiées au duc de Milan. En 1498, Türst dédia à l'ancien avoyer d'Erlach, de Spiez, un petit livre contenant les règles de la vie et de la santé. Les seules études documentées sur la vie en partie obscure de Konrad Türst, sont celles de Friedrich Hegi dans *SKL* et dans *ASG* XI, p. 280, avec indications bibliographiques. [W. G.]

TÜSCHERZ (français DAUCHER) (C. Berne, D. Nidau. V. *DGS*). Vge, Com. avec Alfermee. Au XIII^e^ s., *Tuschers* ; XIV^e^ s., *Tuschiers*, *Tuscher*. Au moyen âge, ce petit village de vignerons appartenait au comté et seigneurie de Nidau ; depuis 1388, il fit partie du bailliage bernois de Nidau et ressortissait à la juridiction de la ville de Nidau. Parmi les propriétaires de vignobles figuraient de nombreux couvents, notamment Saint-Urbain (voir art. CONVALET), ainsi que les hôpitaux de Nidau et Soleure et plusieurs bourgeois de Bienne et de Berne. Le village était aussi habité par des sujets de l'évêque, qui devinrent libres en 1470. Au-dessus du village se trouvait, avant la Réformation, une chapelle ; jusqu'en 1879, Tüscherz appartint à la paroisse de Sutz, depuis lors à Douanne. Au Rusel, près de

Tüscherz eut lieu en 1798 un combat contre les Français, qui s'avançaient le long du lac. — v. Mülinen : *Beitr.* VI. — P. Æschbacher : *Stadt u. Landvogtei Nidau.* [Aeschbacher.]

TUT (Tuto). Famille de Zofingue, bourgeoise aux XIVe et XVe s., selon C. Schauenberg-Ott : *Stammregister von Zofingen* ; éteinte au XVe s. — Niklaus, avoyer de Zofingue 1375. † en banneret du contingent de Zofingue dans les rangs autrichiens à la bataille de Sempach 1386. La légende, rapportée par la chanson de Sempach de Halbsuter, veut qu'il ait sauvé entièrement ou en partie la bannière de sa ville l'ayant arrachée de la hampe au moment de mourir et se l'étant enfoncée dans la bouche. — *JHVG* 23, p. 81. — Th. v. Liebenau : *Schlacht bei Sempach*, p. 251, 448. — W. Merz : *Urk. des Stadtarchivs Zofingen.* — *AHS* 1916, p. 18 et planche 1. — F. Zimmerlin : *Zofingen... im Mittelalter*, p. 63, 121. [H. Tr.]

TUTILO (Tuotilo), moine de Saint-Gall, mentionné de 895 à 912. † un 27 avril après 912. C'est l'artiste de la grande période du couvent ; il est célèbre comme peintre, sculpteur sur bois et ferronnier. Ekkehard IV lui attribue l'ambon, le parement et la croix de l'autel de la cathédrale de Constance, un super-frontal à Mayence et une image de la Madone en métal repoussé à Metz. La critique d'art lui attribue aujourd'hui une planche en ivoire sculptée de Saint-Gall, la plus ancienne œuvre de ce genre connue dans l'histoire. Depuis quelque temps, la renommée de Tutilo a grandi comme inventeur de la forme littéraire dite la trope. Le *Troparium* de Saint-Gall, qui lui est attribué, contient une œuvre pascale : *Quem quaeritis in sepulchro, o Christicolæ*, considérée comme le type primitif d'une action théâtrale qui donna naissance au drame religieux médiéval. Les traits édifiants de la vie monastique de Tutilo, rapportés par Ekkehard IV, furent l'origine d'un culte de saint Tutilo, qui se développa à Saint-Gall depuis le XIIIe s. et se manifesta notamment par des offrandes sur sa tombe ; la chapelle Saint-Tutilo est mentionnée en 1333 ; elle fut démolie en 1671, lors de l'agrandissement du monastère. Ce culte, en faveur duquel l'approbation d'une autorité ecclésiastique ne fut jamais sollicitée, cessa avec le temps. Toutefois, le nom de Tutilo fut porté en religion à Saint-Gall jusqu'à la suppression du couvent. — *MVG* XV, XVI. — R. Henggeler : *Professbuch.* — Jos. Mantuani : *Tutilo und die Elfenbeinschnitzerei am Evangelium Longum zu St. Gallen* (avec bibliogr.). — *Realencyklopädie für prot. Theol.* XVIII, p. 637. — A. Nüscheler : *Gotteshäuser.* — *UStG* III. — Voir ill. *DHBS* V, p. 650. [J. M.]

TUTO (Thuto). Famille éteinte de conseillers zuricois au XIIIe s., branche collatérale des Marchwart. — Jakob Tuto, fils de Hugo dit Marchwart, reçut en fief de l'abbesse du Fraumünster, en 1241 ou 1244, le droit de battre monnaie ; du Conseil 1247-1268 sauf quelques interruptions. — *UZ.* — *Mon. Germ. Necrol.* I. — *ZT* 1928, p. 4. — A. Socin : *Namenbuch.* — F.-X. Wöber : *Die Miller...* I, 323. [† F. H.]

TUTTWIL (G. Thurgovie, D. Münchwilen, Com. Wängi. V. *DGS*). Com. civile, composée d'Obertuttwil, Untertuttwil et quelques fermes éparses. En 1155, *Tuotewilare* ; 1244, *Tuotwille*. Des trouvailles romaines près de la chapelle d'Obertuttwil et de Bommershäusli font supposer l'existence d'une route antique dans la région. Il est en tout cas certain que, du commencement du moyen âge à la moitié du XIXe s., la route commerciale reliant Saint-Gall à Zurich fit un détour de Münchwilen à Obertuttwil et Aadorf pour éviter les marais d'Eschlikon et fut, pour le village, une source de prospérité. Après l'ouverture, en 1855, du chemin de fer Winterthour-Saint-Gall, la route fut délaissée. *Armoiries :* d'argent à trois fleurs de gueules boutonnées d'or, pointées de sinople reliées en pointe par la tige.

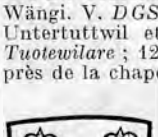

A l'époque des Hohenstaufen, on mentionne une famille noble von Tuttwil (Werner 1155 ; Heinrich 1240) dont le château est inconnu. La résidence du chevalier Heinrich von Holderberg citée en 1264 n'est probablement pas le domaine de Holderberg, près de Tuttwil, comme on l'a cru souvent, mais un château des environs de Frauenfeld. Au moyen âge, quatre domaines d'Obertuttwil appartenaient à des maisons religieuses ; c'étaient la ferme de Kreuzlingen, le domaine du chapitre de Constance, le domaine de la chapelle, incorporé en 1493 à la commanderie de Tobel, et le domaine appartenant aux religieuses de Wil. En outre, le couvent de Fischingen possédait depuis 1282 le cellier et, depuis 1450 environ, la dîme d'Obertuttwil. Lors de l'occupation de la Thurgovie par les Confédérés en 1460, Tuttwil se trouvait sous la domination immédiate de l'Autriche et passa, par conséquence, sous la haute et la basse juridiction du bailli fédéral. Celui-ci réunit la commune de Tuttwil aux hameaux de Weiern, Wilhof, Anetswil, Eggetsbühl, Heiterschen et Holzmannshaus pour en former la juridiction de Tuttwilerberg, qu'il fit administrer par un sous-bailli, nommé par lui et résidant à Hofen. En 1473, l'empereur Frédéric III fit don des droits de juridiction sur toutes ces localités à Heinrich et Hans von Wängi ; il délia, en conséquence, les justiciables de leur devoir d'obéissance aux Confédérés ; toutefois ni le bailli, ni les villageois ne tinrent compte des lettres de donation de l'empereur, de sorte que, jusqu'en 1798, Tuttwil continua à appartenir à la haute juridiction. La commune passa tout entière à la Réformation. La chapelle Saint-Étienne à Obertuttwil, qui avait été un lieu de pèlerinage et où un chapelain de Wängi célébrait la messe deux fois par semaine, fut vendue en 1529 et transformée en auberge. Plus tard, elle fut restituée au culte catholique ; chaque année, le lundi de Pâques, une procession s'y rendait d'Aadorf. Depuis 1876 la chapelle sert au culte anabaptiste. Un poste de signaux exista pendant la guerre de Trente ans près du tilleul situé entre Untertuttwil et Krillberg. C'est en 1767 seulement qu'une école est mentionnée pour la première fois à Untertuttwil. Sous la République helvétique, la localité fut le théâtre d'un intermède comique, le *Tuttwiler Krieg.* En 1798, on craignait que les gens du Toggenbourg et de Fischingen ne se soulevassent contre le nouveau régime. Une garde, postée près de Krillberg, signala l'approche d'une longue ligne ennemie ; le landsturm de Frauenfeld se mit en campagne, pour découvrir que les lignes de tirailleurs ennemis étaient simplement des haies. — Keller et Reinerth : *Urgeschichte des Thurgaus.* — *UZ.* — *TU.* — Pup. Th. — J. Nater : *Aadorf.* — J. Häberlin-Schaltegger : *Thurgau 1798-1849.* — H. Hasenfratz : *Landgrafschaft Thurgau.* — P. Geiger : *Eschlikon.* — J.-R. Rahn : *Architekturdenkmäler.* [Leisi.]

TUVERASCA. Dans le cadastre impérial de Louis-le-Pieux, datant de 831 environ selon Caro et Stutz, mais qui, selon Ernst Mayer, de Würzbourg, devrait être considéré comme un cadastre épiscopal du Xe s., le comté de la Rhétie était divisé en un certain nombre de centuries. La centurie de Tuverasca comprenait l'Oberland grison au-dessus de la forêt de Flims, avec Schams *(Sexamnes)*, le Rheinwald et le val Mesocco *(Mesanco)*. L'administrateur qui présidait le tribunal et était le premier fonctionnaire de la centurie, avait son siège à *Hillande* (Ilanz). Son territoire administratif comprenait un grand nombre de villages *(villæ)* et de terres seigneuriales *(curtis)*. — G. Caro : *Ein Urbar des Rechtsgutes in Currätien aus der Zeit Ludwig des Frommen.* — Ulrich Stutz : *Karl des Gr. Divisio von Bistum und Grafschaft Chur.* — Ernst Mayer : *Zur rätischen Verfassungsgesch.* — *RHS* VIII. — F. Purtscher : *Studien zur Geschichte des Vorderrheintales*, dans *JHGG* 1911. [L. J.]

TWERENBOLD. Familles des cantons de Lucerne et de Zoug.

A. **Canton de Lucerne.** I. Famille d'écuyers des von Rotenburg-Wolhusen. Arnold et Walter, frères, chevaliers 1237. — II. Famille bourgeoise de Lucerne. Diverses admissions dans la bourgeoisie se succèdent à partir de 1385. — Jakob, orfèvre, 1603. — *Gfr.* Reg. — Theod. v. Liebenau : *Gesch. der Freien von Rotenburg-Wolhusen.* [P.-X. Weber.]

B. **Canton de Zoug.** Aussi TWÆRENBOLD. Famille de Hünenberg et de Zoug. PETER, bourgeois de Zoug 1441. La famille s'éteignit dans cette ville au XVIII[e] s. Les Twerenbold de Hünenberg avaient leur droit d'admission à Zoug. KASPAR, bailli de Walchwil 1722. — *LL.* — *Gfr.* 23, p. 340. — [W.-J. MEYER.] — JAKOB, de Zoug, maître d'école à Altdorf 1599-1629, puis maître allemand à Zoug 1629, auteur remarquable de chorals 1633. — G. Abegg : *Beitr. z. Gesch. des urn. Schulwesens*, p. 12. [FR. GISLER.]

TWIEL, HEINRICH **von,** abbé de Saint-Gall. Élu par les moines du parti impérial, probablement à la nouvelle qu'Ulrich III von Eppenberg avait résigné ses fonctions abbatiales, il dut s'enfuir au château de Zeil (Wurtemberg), en sept. 1122, devant le duc Conrad de Zähringen et l'anti-abbé Manegold de Mammern, soutenu par le duc. Il réussit à demeurer en possession des biens du couvent dans le Nibelgau. Lorsque l'empereur Henri V, pour complaire au duc de Zähringen, confirma Manegold, Heinrich von Twiel se retira au couvent de Zwiefalten. A la mort de Manegold, le 1[er] mai 1133, l'abbé Werinher le rappela à Saint-Gall et le nomma prieur. † un 21 novembre. — *MVG* XVII, p. 92. — R. Henggeler : *Professbuch*, p. 96. — I. von Arx : *Gesch. des Kts. St. Gallen* I, p. 289. — T. Schiess dans G. Felder : *Die Stadt St. Gallen* I, p. 416. [J. M.]

TWING und BANN. Par cette expression (en latin *districtus et bannus*) on comprend le droit de surveillance policière du seigneur foncier sur ses sujets, notamment l'attribution qu'il possède de réglementer l'économie agricole de ses domaines (obligation de cultiver les champs, prescriptions sur les chemins, l'usage des forêts, des pâtures, etc). De ce droit fait également partie la surveillance des moulins, des boulangeries, des caves, etc., ainsi que, jusque vers la fin du moyen âge, le droit de juridiction sur les biens fonciers, les sujets et les dettes. Dès le X[e] s. l'expression *Twing u. Bann* désigna aussi la circonscription communale. Les attributions qui découlaient du dit droit dérivaient de la seigneurie foncière et de la souveraineté, ou faisaient partie du droit public seigneurial. Dans le premier cas, c'était le seigneur foncier ou son représentant, le juge; dans le second, c'était le seigneur justicier ou son bailli, qui exerçait, la plupart du temps, la basse juridiction pénale. Dans les villages, le Twing und Bann était parfois l'attribution exclusive d'un seul ayant droit ; d'autres fois, il était exercé par plusieurs. La consolidation de la propriété donnée à titre héréditaire eut pour effet de diminuer progressivement les pouvoirs du seigneur foncier. Mais les droits de banalité restèrent aux propriétaires des moulins, des boulangeries, des caves et des auberges, jadis exploités par le seigneur foncier. Le gouvernement helvétique abolit, comme vestiges de la féodalité, ces droits de banalité par sa loi du 4 mai 1798. Les principales sources juridiques de l'institution sont le cadastre des Habsbourg et les coutumiers. — Fr. v. Wyss : *Abhandlungen zur Gesch. des öffentl. Rechts.* — A. Heusler : *Institutionen des deutschen Privatrechts.* — E. Huber : *System u. Gesch. des schweiz. Privatrechts.* — H. Glitsch : *Untersuchungen zur mittelalterl. Vogtgerichtsbarkeit.* — Ed. Eichholzer : *Ueber Zwangs- u. Bannrechte.* — J. Winkler : *Beitr. zur Rechtsgesch. von Seebach.* — *Habsb. Urbar.* — Grimm : *Weistümer.* — Schauberg : *Rechtsquellen.* — *SSR.* — A. Gasser : *Entstehung der Landeshoheit.* [HILDEBRANDT.]

TWINGHERRENSTREIT (QUERELLE DES SEIGNEURS JUSTICIERS). En 1470 s'éleva à Berne un conflit entre la ville et un certain nombre de ses bourgeois nobles qui détenaient des droits de juridiction dans la campagne bernoise, causé par l'imprécision des rapports de droits entre eux. La population en fut violemment excitée. Berne était entré en possession du pouvoir du landgrave sur les deux rives de l'Aar depuis 1388-1389 et 1406, mais son autorité se heurtait dans les quatre *Landgerichte*, aux prétentions de seigneurs justiciers, dont quelques-uns étaient quasi souverains dans l'étendue de leurs domaines, où ils exerçaient une pleine souveraineté, avec haute et basse juridiction et le droit de lever des troupes. Par les « *5 Artikeln* », on avait déjà tenté au commencement du XV[e] s. d'arriver à un accord juridique entre la ville et les seigneurs, mais ceux-ci n'avaient rempli leurs engagements que selon leur bon plaisir. L'administration publique des *Landgerichte* était devenue de plus en plus compliquée, selon qu'il avait été accordé à Berne, dans certaines seigneuries, davantage, dans d'autres, moins ou point de droits. Les quatre bannerets de la ville et leurs sous-ordres, les sautiers, qui étaient chargés d'administrer les *Landgerichte*, risquaient constamment de dépasser la limite de leurs compétences et de se heurter aux privilèges des seigneurs fonciers. Le conflit latent éclata à l'occasion d'un mariage à Rychigen dans la seigneurie de Worb. Le sautier Gfeller, de Möschberg, peut-être avec l'assentiment de son supérieur, le banneret Kistler de la corporation des bouchers, se présenta en tenue officielle aux invités de la noce et leur défendit au nom de la ville toute querelle, ce que l'*Amtmann* de Nicolas de Diesbach, seigneur de Worb et Signau, considéra comme une atteinte à ses droits. De la batterie qui eut lieu et de ses suites naquit le grand conflit de principe qui fut porté devant le Conseil de Berne par tous les participants. Le secrétaire de ville d'alors, Thüring Fricker, a laissé de toute l'affaire une relation détaillée mais incomplète. La question de compétence qu'avait à examiner le Conseil de Berne, intéressait tous les Bernois possesseurs de seigneuries aussi bien que Nicolas de Diesbach. Le porte-parole de la bourgeoisie, jalouse des prérogatives des nobles, le banneret Kistler, proposa d'exclure tous les seigneurs justiciers du Conseil durant la durée des débats. Il fut alors décidé que la ville, titulaire de la haute juridiction à Worb, avait le droit d'interdire les querelles lors des mariages. A la suite de négociations ultérieures, il fut notifié aux autres seigneurs justiciers, qui s'étaient déclarés solidaires de Nicolas de Diesbach, que la décision prise serait applicable également aux autres seigneuries du territoire bernois, quoique les avocats des intéressés, plus particulièrement le trésorier Fränkli et Adrien de Bubenberg, eussent rappelé les grands services rendus à la ville par la noblesse et eussent donné un exposé complet, historique et juridique, de l'état de choses existant dans chaque seigneurie. Le parti de Kistler ne céda pas, et c'est ainsi que se fit la rupture entre la bourgeoisie et les seigneurs justiciers. Ces derniers quittèrent en grande partie la ville pour reprendre la lutte depuis leurs terres ; ils ne tinrent aucun compte des nouvelles décisions. A Pâques, Kistler fut nommé avoyer par le parti démocratique qui avait acquis la majorité, et il envenima le litige en renouvelant un ancien mandement relatif aux mœurs et aux vêtements, dirigé contre la noblesse. Les seigneurs et leurs épouses l'enfreignirent ostensiblement. L'année 1470 s'écoula ainsi. Des députés confédérés cherchèrent à intervenir. La population des campagnes prit le parti des nobles. Des troubles menacèrent d'éclater. Nombre de seigneurs furent mis à l'amende pour infraction à la loi somptuaire et bannis de la ville pour un mois, ce qui ne les préoccupait guère, la plupart d'entre eux habitant la campagne. L'industrie de la ville souffrit cependant de leur absence et les affaires d'État de celle des hommes politiques les plus capables. C'est alors qu'une nouvelle intervention des envoyés confédérés parvint à décider les seigneurs à rentrer en ville. Ils le firent au commencement de janvier 1471 à la satisfaction générale et, le 6 février 1471, un accord fut conclu, qui autorisait les habituelles distinctions vestimentaires. Mais dans l'ensemble, les seigneurs faisaient des concessions à Berne, sur la base des 5 Articles déjà mentionnés. La ville eut dès lors le droit incontesté de réclamer des corvées des gens des seigneurs pour des travaux d'utilité publique, de les astreindre à prendre part aux *Landtag*, de lever directement les hommes en vue d'expéditions de guerre, de faire des inspections d'armes et de prélever des impôts. Les amendes infligées par le tribunal de haute juridiction étaient acquises à la ville, celles qu'infligeaient les tribunaux de basse juridiction aux seigneurs. Plusieurs autres accords furent encore négociés par la suite avec ces derniers, dont les droits furent toujours plus restreints. — Studer : *Th. Frickers Beschreibung des Twingherrenstreits*, dans *QSG* I. — *Th. Frickards... Twingherrenstreit*, publié par

Em. v. Rodt. — A. Reichel : *Der bern. Twingherrenstreit.* — Ed. v. Wattenwyl : *Das öffentliche Recht der Landschaft Kleinburgund*, dans *ArchSG* 13.— Tillier II. — K. Geiser dans *Festschr. Bern* 1891. — *AHVB* 12, p. 19. — Hidber : *Adrian v. Bubenberg*, dans *Berner Nbl.* 1859.— Karl Stettler : *Ritter Nikl. v. Diesbach.* [H. Tr.]

TYNDALL, John, * 21 août 1820 à Leighlin Bridge (Irlande), appelé en 1853 à la Royal Institution de Londres, qu'il dirigea depuis 1867, l'un des principaux savants qui étudièrent les glaciers, séjourna en Suisse de 1860 à 1865, en 1887 et 1889, à Zermatt, dans la région de l'Aletsch, à Pontresina, fit la première ascension du Breithorn en 1861. Auteur de nombreux écrits sur les Alpes et leurs glaciers, membre de diverses sociétés scientifiques suisses, membre honoraire de la société d'histoire naturelle des Grisons 1869. † à Londres le 4 déc. 1893. L'arête Sud du Cervin porte son nom. Monument commémoratif près de l'hôtel Belalp. — *JNGG* 37. [L. J.]

TYRING (Tiring). Famille éteinte de l'Arthervierteil schwyzois. Werner était en 1286 l'un des ammanns du canton. — Tiring le cadet, témoin 1313. — Un Tiring, de Schwyz, était en 1331 ammann d'Arth, avant que celui-ci constituât un quartier de l'ancien canton 1354. [M. Styger.]

TYROL, Mechtild **von,** de la famille des comtes du Tyrol, abbesse du Fraumünster de Zurich 1145-1153, fondatrice de l'autel Sainte-Fides, sa patronne, dans l'église abbatiale ; fit probablement bâtir près du couvent un cloître, qui a été démoli en 1617, sauf un côté qui se voit encore. Elle entreprit aussi le chœur actuel du Fraumünster, achevé en 1170. C'est sous son administration que les Zähringen perdirent en 1146 l'avouerie impériale de Zurich, laquelle fut remise aux comtes de Lenzbourg. — G. v. Wyss : *Abtei Zürich.* [M. Spalinger.]

TYRON. Famille éteinte de Truns (Grisons). *Armoiries* : d'azur au croissant figuré d'or. La famille fait dériver son nom du domaine de Tiraun près du Fryberger Tobel. — 1. Mauritius, † 13 juin 1593, curé de Truns 1548, devint, la même année, prince-abbé de Disentis sous le nom de Nikolaus. Il ouvrit pour quelque temps le séminaire de prêtres, éleva en 1587 le nouveau bâtiment du domaine conventual de Truns. — 2. Nikolaus se fixa à Disentis et institua en 1668 une fondation en faveur des pauvres de Truns. — Th. v. Mohr : *Regesten von Disentis.* — P. Placidus a Spescha : *Sein Leben und seine Schriften.* — Adalgott Schuhmacher : *Album Desertinense.* — *AHS* 1919, p. 110. [P.-A. V.]

TZAUT. Famille de Langnau (Berne), bourgeoise de Bottens (Vaud) dès 1681. — 1. Pierre-Samuel, 1829-1887, professeur de mathématiques et de sciences naturelles à Lausanne, rédacteur de la *Semaine*, auteur de manuels de comptabilité et d'algèbre. — 2. Alfred, * 1869, fondateur de l'Association mutuelle vaudoise à Lausanne 1898, directeur de la Caisse nationale d'assurances-accidents, à Lucerne 1913. [M. R.]

U

UBERTO ou **UBERTINUS,** de Gnosca, mais établi à Claro, fut investi en 1370 par les chanoines de Milan de la *castaldia* de Claro avec juridiction semblable à celle d'un podestat. — Voir K. Meyer : *Blenio u. Leventina.* [C. T.]

UDEL. Terme de droit désignant l'une des conditions à l'admission dans la bourgeoisie d'une ville. Celui qui n'était pas propriétaire d'une maison dans la ville devait en obtenir une en tout ou partie, à titre d'arrière-gage et y assigner son droit de bourgeoisie afin d'en payer l'impôt annuel dit *Udelzins.* L'*Udelbuch* contenait la liste des bourgeois, qui étaient dans les conditions indiquées ci-dessus et le montant de la taxe annuelle, qu'ils devaient verser. — *SI* I, 98. [R. Th.]

UDLIGENSWIL (C. et D. Lucerne. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1036, *Udelgiswilare.* Vers 1300, l'Autriche possédait la haute et la basse juridiction. Cette dernière fut remise en gage, en 1370, à Walter von Tottikon et vendue en 1406 à Lucerne par Johanna von Hunwil. Udligenswil faisait partie de la paroisse de Küssnacht. En 1361, le duc Rodolphe IV fit don de la collation de l'église au couvent de religieuses d'Engelberg. En 1550, les IV États protecteurs d'Engelberg attribuèrent la collation au couvent de moines d'Engelberg, lequel, en 1551, aida Udligenswil à se constituer en paroisse autonome. Reconstructions de l'église : 1580, 1875. Peu après leur querelle avec le bailli, le chevalier Eppo von Küssnacht (1302), les habitants du village devinrent bourgeois externes de la ville de Lucerne (*Gfr.* 62). Les habitants d'Udligenswil ayant exécuté des travaux de corvée pour la construction de la Musegg, à Lucerne, furent libérés des contributions. En 1565, la peste fit mourir 112 personnes dans la paroisse. Lors de la guerre des Paysans, en 1653, le village refusa, le 22 févr., de jurer obéissance au bailli et se joignit aux paysans révoltés. Le 20 mai, le Conseil de la ville de Lucerne eut, à ce sujet, une conférence à Udligenswil avec les députés des trois communes fidèles et des trois communes rebelles du bailliage de Habsbourg. Une interdiction de danser, lancée le 16 août 1725, par le curé Christian-Leonz Andermatt, donna lieu à l'affaire d'Udligenswil, un litige entre le Conseil et la Curie, qui provoqua un transfert temporaire de la nonciature et le bannissement du curé. Cette affaire occupa les cantons catholiques, la Diète et même les gouvernements étrangers ; le recteur de l'université de Prague refusa de se charger d'un mémoire juridique sur ce conflit. — *Gfr.* Reg. — A.-P. v. Segesser : *Rechtsgesch.* I, IV. — *JSG* XX. — Kas. Pfyffer : *Gesch. des Kts. Luzern* I. — J. Görres : *Der Kampf der Kirchenfreiheit mit der Staatsgewalt, am Udligenswiler Handel dargestellt.* — Joh. Schwendimann : *Ein weltberühmtes Tanzverbot*, dans *Korrespondenzbl. der Beamten* 1925. — G. Loys de Bochat : *Mémoire pour servir à l'histoire du différend entre le pape et Lucerne*, 1727. [P.-X. W.]

UDRET. Famille de Sion, qui a donné des notaires et des magistrats. Éteinte au début du XIXe s. — 1. Jean, grand châtelain de Sion 1627, bourgmestre 1630, gouverneur de Monthey 1634, lieutenant du grand bailli 1627, 1637. — 2. Pierre, grand châtelain 1680, bourgmestre de Sion 1684. — 3. Antoine, bourgmestre 1676, grand châtelain 1710. — 4. François-Joseph, major de Nendaz 1718, grand châtelain 1722. 1736, bourgmestre 1726, 1733, 1740. — 5. Jean, châtelain de Bramois. [Ta.]

UDRIET. Famille neuchâteloise originaire de Boudry. Une autre famille était bourgeoise de Neuchâtel au XVIe s. Elle a donné — Louis, maire de Rochefort.

† avant avril 1536, tandis que dans la première on compte : — PIERRE, lieutenant du châtelain de Boudry en 1533. — Archives d'État Neuchâtel. [L. M.]

UDRY. Famille de Vétroz (Valais), connue dès le XV^e^ s. Elle a donné des représentants au clergé et des officiers à la bannière de Conthey : — 1. SÉVERIN, banneret 1499. — 2. PIERRE, châtelain. — 3. JEAN-PIERRE, châtelain 1675. — 4. HUMBERT, châtelain et capitaine 1712. — 5. JEAN-FRANÇOIS, châtelain et banneret 1718. — 6. PIERRE, châtelain et banneret 1753. — 7. FRANÇOIS, D^r^ theol., curé de Conthey et chanoine de Sion. † 1668. — 8. JOSEPH, curé de Conthey, chanoine honoraire de Saint-Maurice 1840. — 9. JOSEPH-MARIE, juge d'appel et préfet de Saint-Maurice 1848. [Ta.]

UEBEL, BRUNO, officier, * 14 oct. 1806 à Hoya près d'Eisleben, † 21 nov. 1840 à Belilah (Algérie), s'enfuit, pour des motifs politiques, de Strasbourg à Küsnacht (Zurich), s'établit à Herrliberg (Zurich) en 1834. En 1836, il devint bourgeois de cette commune, puis, la même année, instructeur de cavalerie, avec le grade de major. Lors du *Zürichputsch*, le 6 sept. 1839, il défendit avec succès le Münsterhof ; après la chute du gouvernement, il se rendit à Berne, puis devint, avec le grade de lieutenant-colonel, chef militaire du canton de Soleure ; à la fin de 1840, il fit une campagne en Algérie où il mourut. — Bibliographie dans Barth III. — Sa fille AUGUSTE, 1838-1864, devint en 1857 l'épouse d'Alfred Escher. — *Helvet. Militärzeitschrift* 1841, p. 20. — E. Gagliardi : *Alfred Escher*, p. 349. — *Zürichsee-Zeitung* 1929, n° 192, 195, 200. — P. Keller : *Die zürch. Staatsschreiber seit 1831*, p. 32. [E. D.]

UEBELIN. Famille de la ville de Bâle, dont elle devint bourgeoise en 1488 avec NIKLAUS, potier, d'Eltmann près de Bamberg. † 1508. *Armoiries* : coupé d'or et d'azur à un petit homme issant, le doigt posé sur la lèvre supérieure. Diverses branches, dont deux fleurissent encore à Bâle, remontent à — 1. SAMUEL, petit-fils du précédent, 1541-1609, du Conseil, bailli de Münchenstein. — 2. HANS-JAKOB, 1590-1648, bailli de Farnsburg. — 3. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 2, 1618-1686, membre des Treize, juge au tribunal suprême de la ville et à la cour matrimoniale, administrateur des biens ecclésiastiques de la campagne bâloise, banneret, prieur de St. Alban. — Une branche éteinte compta trois potiers d'étain. — Chronique de la famille. — *WB.* — *LL.* — *LLH.* — *SKL.* — Collection Lotz aux Archives d'État, Bâle. [W. UEBELIN.]

UEBERLINGEN, von. Divers bourgeois zuricois portèrent ce nom, au XIII^e^ s., puis — JOHANNES, prévôt de corporation 1339 (?), 1341, et — HERMANN, prévôt de corporation 1366-1369 et 1371-1373, suspendu en 1377 par le Conseil dans la charge d'avocat. — *Armoiries* : taillé ondé d'azur et d'argent. — *UZ.* — Reg. d'impôt de la ville de Zurich. [C. B.]

UEBERSTEIN. Voir SURPIERRE.

UEBERSDORF ou **UEBERSTORF** (C. Fribourg, D. Singine. V. *DGS*). Vge, Com. et paroisse. La terminaison *dorf* témoigne d'une origine alémannique. *Armoiries:* palé d'argent et d'azur de six pièces au lion rampant de gueules brochant. L'église paroissiale d'Uebersdorf a été remise en 1226, par l'empereur Henri VII, à l'ordre Teutonique. On peut conclure de ce don, que l'église était une fondation royale et qu'elle possédait des revenus d'une certaine importance. Ibristorf est signalé comme paroisse autonome en 1228, dans le cartulaire de Lausanne. Berne et Fribourg signèrent la paix en 1341, après la guerre de Laupen, dans l'auberge d'Uebersdorf. Après l'introduction de la Réforme dans le canton de Berne, la commune d'Alblingen fut détachée, en 1538, de la paroisse d'Uebersdorf. Le curé de celle-ci fut nommé par Berne, sur proposition du gouvernement fribourgeois, jusqu'à la fin du XIX^e^ s. L'église est dédiée à saint Jean-Baptiste. [R.]

UEBESCHI (C. Berne, D. Thoune. V. *DGS*). Com. et Vge avec plusieurs hameaux dans la paroisse de Thierachern. En 1233, *Ybensche. Armoiries* : d'azur à trois étoiles d'argent. Une colonisation préhistorique est attestée par des trouvailles de l'âge du bronze et par une pièce d'or préceltique, en 1826 et 1847. Plusieurs lieux-dits remontent à l'époque alémannique. Jahn prétend que le château d'Uebeschi, à l'extrémité du lac du même nom, est d'origine romaine. La famille von Uebeschi, dont ULRICH appartint au Conseil des Deux-Cents à Berne en 1294, possédait d'importantes terres et s'éteignit en 1490. Les seigneurs d'Uebeschi étaient les mêmes que ceux d'Amsoldingen et de Thierachern. En 1533, les communes actuelles de la seigneurie rachetèrent les droits de Glado May. Les communes se constituèrent à la suite de démêlés au sujet de droits communs, probablement à la fin du XVI^e^ s. Un ammann de celle d'Uebeschi est cité la première fois en 1581. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ s., le village dépendit de la juridiction d'Amsoldingen dans le bailliage de Thoune, mais se rattacha toujours à Thierachern au spirituel. — Arch. locales. — A. Jahn : *Kt. Bern*, p. 262. [F. I.]

UECHTLAND (C. Fribourg. V. *DGS*). La désignation territoriale de *Ohtlannden* apparaît pour la première fois en 1082, dans un acte daté de Rome, par lequel l'empereur Henri IV donne au comte Cono d'Oltigen le château d'Arconciel avec les villages de Farvagny et de Sales. Lorsque la ville de Fribourg fut fondée, on l'appela, dès le XIII^e^ s., afin de la distinguer de son homonyme du Brisgau, Friburg in *Ohtilandin*, avec diverses variantes. La forme Uchtland apparaît dès 1333, Uechtland au XV^e^ s. Cette désignation fut étendue, dès le XIII^e^ s., à Berne et à son territoire. Le nom, qui fut tout d'abord employé pour désigner une région de langue française voisine de l'*Ogoland* (Gruyère), doit probablement dériver de Ogo. On peut aussi songer à faire dériver Uechtland de l'allemand *Uohta (uhte)* = aube du jour, mais on a renoncé à lui donner la signification de pays à l'Est (du royaume de Bourgogne) : celle de pâturage de nuit ou du matin ne suffit pas. Les humanistes ont tiré de *Oe[ch]tland* : *Oedland* et ont appliqué ce terme au *Pagus Aventicus*, dévasté jadis par les Germains. Fribourg serait une ville de cette contrée. Une autre méprise a conduit à faire du lac de Morat (Murtensee) un *Uchtsee*. En transposant le *n* de Freiburg *in* Uechtland, on a obtenu le terme de Nüchtland, d'où l'on a fabriqué au XVI^e^ s. les désignations : *Nuitlandia, Nuithonia*, que l'on a cherché à rattacher à la tribu germanique des *Nuitones* citée par Tacite. — Gatschet : *Ortsetymolog. Forschungen* I, 6. — *SI* I, 84. — G. Schnürer dans *JSG* 45. — Art. OGO et NUITHONIE. [G. Schn.]

UEHLINGEN, von (UELINGEN, UILINGIN, VILINGEN). Famille noble, bourgeoise de Schaffhouse, florissante aux XIII^e^ et XIV^e^ s. ; elle tirait son nom du village d'Uehlingen dans le district badois de Bonndorf. Ses membres furent au nombre des ministériaux des Fürstenberg, Habsbourg-Autriche, Krenkingen et Regensberg, établis aussi à Endingen, Gurtweil, Klingnau, Neuregensberg et Thiengen. *Armoiries* : bandé d'azur et d'argent de 6 ou 8 pièces. — 1. HUGO de Vilingen (Uehlingen ou Villingen ?) abbé de Pfäfers 1233-1245. — 2. CONRAD, chevalier et bourgeois de Schaffhouse 1280, du Conseil (?) 1298. — 3. BERCHTOLD (de Uehlingen ?), prieur des chevaliers de Saint-Jean à Klingnau 1296, 1301. — 4. ADELHEID (de Uehlingen ?), abbesse de Säckingen 1319. — 5. JOHANS (Hans), avoyer de Thiengen 1397, 1413. — *US.* — *LL.* — J.-J. Rüeger : *Chronik.* — *Zürcher Wappenrolle* 1930. — *Schaffh. Festschriften* 1901. [STIEFEL.]

UEHLINGER. Famille bourgeoise de Neunkirch, venue peut-être d'Uehlingen, village de la Forêt-Noire, citée depuis 1467, établie par la suite aussi à Schaffhouse (bourgeoise 1837), Buchthalen et Bâle. *Armoiries* : de gueules au globe croisé et cintré sommé d'une croix de Lorraine, accompagné de deux étoiles à six rais, le tout d'or. — 1. ARTHUR, 6 févr. 1864-8 févr. 1925, ingénieur, directeur d'une filature de soieries à Zell (vallée de la Wiese), ingénieur en chef et plus tard directeur de la fabrique de machines de Rauschenbach à Schaffhouse jusqu'en 1916 ; dès lors privat-docent à la section agricole de l'École polytechni-

que fédérale. — 2. EUGEN, frère du n° 1, 8 juin 1868-29 mai 1905, artiste peintre paysagiste à Schaffhouse. — 3. ARTHUR, fils du n° 1, * 26 nov. 1896, forestier cantonal à Schaffhouse ; déploya une grande activité dans les domaines de la botanique forestière et de la protection de la nature. — Reg. généal. de Schaffhouse. — Armorial schaffhousois de 1852. — W. Wildberger : *Gesch. der Stadt Neunkirch.* [STIEFEL.]

UEKEN (C. Argovie, D. Laufenbourg. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Herznach. On a découvert sur la route d'Aarau un tombeau en dalles de pierre contenant un squelette (*Arg.* 27, p. 79). Ueken dépendit du bailliage habsbourgeois de Säckingen, puis de celui de Homberg, et partagea le sort du Fricktal, avec lequel il entra dans le canton d'Argovie. Une chapelle Saint-Antoine est citée en 1751. — *Arg.* 23, p. 192. [H. Tr.]

UERIKON, von. Famille de ministériaux des comtes de Rapperswil, citée de 1229 à 1321, sous-maréchaux des abbés d'Einsiedeln, bannerets de ce couvent selon la tradition, *Meier* d'Uerikon pour son compte, probablement apparentés par leur généalogie aux chevaliers zuricois Rümer. *Armoiries* : d'or à deux pals de gueules ; par autorisation du comte palatin, elles passèrent en 1492 aux Wirz, fonctionnaires d'Einsiedeln à Uerikon. ALBERTUS, 1229, est peut-être identique à Albertus, chevalier, cité de 1257 à 1299. — ALBRECHT, chevalier, cité de 1269 à 1315, fils du n° 1, dota, le 29 déc. 1315, la chapelle de Saint-Jean à Einsiedeln et demanda à être enseveli au couvent, où reposaient déjà son père et ses frères Beringer, Konrad et Rudolf, desquels le dernier au moins tomba au Morgarten 1315. — MARGARETHA fut mère du couvent de Münsterlingen vers 1285 et CÆCILIA vers 1340. — K. Kuhn : *Thurg. sacra* III, p. 314. — *UZ.* — *TU.* — O. Ringholz : *Einsiedeln.* — *Zürcher Wappenrolle* 1930. — *MAGZ* 1895 et XIII, sect. II, fasc. I. — Obituaire d'Ufenau. [H. Hess.]

UERKHEIM (C. Argovie, D. Zofingue. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. Outre Uerkheim, la commune comprend un certain nombre de hameaux. *Armoiries* : d'argent à une bande de gueules, accompagnée de deux étoiles du champ. Cette localité, d'origine très ancienne, est déjà mentionnée en 893, sous la forme *Urtihun*, dans le registre des redevances de l'abbaye de Zurich. En 1159, *Urtechun*. En 1362, le moulin est la propriété de l'écuyer Walter von Büttikon. De même que Safenwil, Uerkheim appartenait au château de Scherenberg ; au XIV^e^ s., la localité faisait partie des biens des seigneurs von Ifental, desquels elle passa, en 1395, aux Falkenstein qui la vendirent en 1458, avec la seigneurie de Gösgen, à la ville de Soleure. Par le traité de Wynigen, conclu en 1665, Soleure céda Uerkheim à Berne. Le village fut attribué à la juridiction de Safenwil du bailliage de Lenzbourg. Au XII^e^ s. l'église appartenait au couvent de Muri ; plus tard, les seigneurs d'Ifental et de Falkenstein furent collateurs ; à l'époque soleuroise, la collation appartint au chapitre de Schönenwerd ; en 1539, Berne acquit la collation d'Uerkheim, Seon et Leutwil par échange contre celles d'Olten, Trimbach et Stüsslingen, qui passèrent à Soleure. L'église fut reconstruite en 1520 ; elle possède des vitraux remarquables de cette époque. De notre temps, une filature mécanique a donné de l'essor au village. — *TA* 1861-1862, p. 54. — W. Merz : *Gemeindewappen.* — Le même : *Rechtsquellen Aargau* II. — *Arg.* 28, p. 13 ; 30, p. 20 ; 51, p. 216. — F.-X. Bronner : *Aargau* I, p. 264. [H. Tr.]

UERSCHHAUSEN (C. Thurgovie. D. Steckborn. Com. Hüttwilen. V. *DGS*). Vge et fraction de commune. On a trouvé au Kilchhölzli des tumulus qui peuvent correspondre aux palafittes de l'époque du bronze, récemment découvertes près de la presqu'île de Horn, sur la rive du Nussbaumersee. Il existe, en outre, sur le territoire communal, les traces d'une route antique, ainsi que les ruines du château médiéval de Helfenberg. En 1212, *Urreshusin* (demeure d'*Urro*). Le village faisait partie des hautes juridictions. Les couvents de Saint-Gall et de St. Katharinental y possédaient des biens. En 1317, le pape Jean XXII publia une bulle contre les gens d'Uerschhausen, qui s'étaient emparés des biens du couvent de St. Katharinental. Les habitants étaient primitivement paroissiens de Stammheim ; plus tard, les catholiques se rattachèrent à la paroisse d'Uesslingen ; les protestants furent réunis en 1829 à Nussbaumen. — K. Keller et H. Reinerth : *Urgesch. des Thurgaus.* — *TB* 68, p. 130. — *TU.* — H. Hasenfratz : *Landgrafschaft Thurgau.* — Pup. Th. — A. Farner : *Stammheim.* [HERDI.]

UERTE, UERTENEN. Voir TEILSAMEN.

UERZLIKON (C. Zurich, D. Affoltern, Com. Kappel. V. *DGS*). Vge ; en 1211, *Urtilicon*. Il relevait du bailliage impérial de Zurich et passa en 1173, à l'extinction des comtes de Lenzbourg, sous l'autorité des von Eschenbach. Les possessions du couvent de Kappel sont attestées depuis 1211. Les Brun de Zurich vendirent en 1221, à Kappel, une partie de leurs biens à Uerzlikon. Le couvent renouvela en 1493 le statut communal. Les droits de juridiction appartinrent durant quelque temps aux Habsbourg. Coutumier du XVI^e^ s. *Population* : 1836, 267 hab. ; 1920, 201. — *UZ.* — *Zürcher Wappenrolle* 1930. [HILDEBRANDT.]

UERZLIKON, von. Famille de ministériaux des barons d'Eschenbach-Schnabelburg et des seigneurs de Schwarzenberg, vassale des seigneurs de Heidegg, citée de 1232 à 1347. Son berceau se dressait au Riet, au Sud du village de ce nom. Edlibach, Tschudi et Stumpf appellent la famille : Böcke von Uerzikon. *Armoiries* : d'après le sceau de Georg, un bouquetin naissant ; selon les armoriaux d'Edlibach et Tschudi et la chronique de Stumpf, un bouquetin passant. L'ancêtre est H. (Heinrich), † avant 1279, chevalier. — On ne sait si la famille avait quelques relations de parenté avec une famille du même nom, bourgeoise de Lucerne, mentionnée aux XIV^e^ et XV^e^ s. — Voir *Zürcher Wappenrolle*, 1930. — *UZ.* — *Sigelabb. z. UZ* X, n° 34. — *MAGZ* III, 1. [HILDEBRANDT.]

UESIKON, von UESSIKON. Famille éteinte de Zurich, comptant au nombre des plus riches. — 1. ULRICH Uesinkon, cité à Zurich depuis 1328, l'un des premiers conseillers après la révolution de Brun de 1336. — 2. HEINRICH von Uessikon, du Conseil 1419-1431, bailli de Meilen 1422, de Rümlang 1424, de Maschwanden 1426, 1428, 1430, 1436, d'Andelfingen et d'Ossingen 1434, 1435, 1437, de Hottingen et Restelberg 1439 ; plusieurs fois député, banneret dans l'expédition en Lombardie 1431. — 3. RUDOLF von Uessikon, pelletier, bailli de Horgen et Rüschlikon 1435, de Maschwanden 1437-1439. — 4. HEINRICH von Uessikon, bailli de Maschwanden 1479. — *UZ.* — *LL.* — *Dok. Waldmann.* — H. Nabholz dans *Festgabe f. P. Schweizer.* — *Dürsteler G.* — Arch. d'État Zurich. [K.-G. M.]

UESSLINGEN (C. Thurgovie, D. Frauenfeld. V. *DGS*). Com. civile avec Widen, Dietingen, Iselisberg, Berlingen, Trüffelbach-Sonnenberg ; Com. politique avec Buch et Warth. Les vestiges préhistoriques sont fort rares. En 1094, *Uselinga*. L'église, dédiée aux saints Pierre et Paul, fut donnée en 1152 par le duc Welf VI au nouveau couvent d'Ittingen, duquel Uesslingen dépendit désormais. Coutumier de 1420. L'église fut desservie jusqu'en 1461 par un conventuel, puis les chartreux y placèrent un ecclésiastique spécial. Les images furent enlevées en 1525 ; la plus grande partie de la paroisse adopta la foi nouvelle. Grâce aux efforts des chartreux, les catholiques prirent cependant rapidement la majorité et obtinrent de nouveau un prêtre, tandis que, selon l'accord survenu en 1551, les protestants ne furent plus desservis que tous les quinze jours par le pasteur de Hüttwilen. La défaveur croissante des protestants provoqua en 1585 un violent conflit entre les chartreux et Zurich, à la suite duquel l'accord de 1551 fut remis en vigueur ; outre le pasteur de Hüttwilen, les vicaires de Gachnang et d'Ellikon durent venir prêcher. Aujourd'hui encore, les pasteurs de Hüttwilen et d'Ellikon célèbrent alternativement le culte. La paroisse catholique, fort étendue, et possédant depuis 1831 le droit de collation, comprend Uesslingen, Buch, Uerschhausen, Neunforn, Erzenholz et Horgenbach. Buch possède une très vieille chapelle dédiée à saint Sébastien, encore utilisée. L'ancienne annexe de Warth est autonome depuis 1833. Lorsque l'église paritaire de 1551 à Uesslingen fut démolie, en 1872, et remplacée

par un édifice nouveau, on découvrit des peintures murales datant de la Réformation (Jugement dernier). Registres de paroisse : catholiques dès 1618, protestants dès 1660. Des restes de murailles se voient en aval d'Iselisberg (autrefois Berg) ; ce serait l'emplacement du château des nobles d'Uesslingen, desquels on ne connaît que RICHWIN, cité en 1094. — K. Keller et H. Reinerth : *Urgesch. des Thurgaus.* — *TU.* — *TB* 2, p. 71 ; 3, p. 54 ; 12, p. 104 ; 14, p. 81 ; 24, p. 65 ; 29, p. 62. — K. Kuhn : *Thurg. sacra.* — Pup. Th. — J.-A. Pupikofer : *Gemälde der Schweiz.* — H.-G. Sulzberger : *Evang. Kirchgemeinden*, mns. à la Bibl. cantonale. — A. Nüscheler : *Gotteshäuser.* — Art. ITTINGEN. [HERDI.]

UETENDORF (C. Berne, D. Thoune. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Thierachern. La commune comprend aussi un certain nombre de hameaux. D'importants vestiges de constructions romaines ont été mis à découvert en 1929-1930 à Heidbühl et dans le champ voisin de Gauchheit ; à Heidbühl, ce sont des thermes, avec un vestiaire et différentes piscines ; à Gauchheit, une maison d'habitation, ornée de cordons sculptés aux angles. Près de la tour, il dut y avoir un établissement de l'époque germanique primitive, car on a trouvé, en 1910 et 1914, dans les vergers voisins, un assez grand nombre de sépultures, creusées dans la direction Est-Ouest. Il y a encore des traces romaines près du hameau de Bälliz et dans la prairie de Buchshalden, lieux situés l'un et l'autre dans le voisinage de la tour. — [O. T.] — Un certain nombre de noms de lieux datent de l'époque alémannique. En 994, l'empereur Othon III fit don au couvent alsacien de Sels, de son domaine particulier d'Uetendorf *(Oedendorf)*, ainsi que de Kirchberg et Wimmis. En 995, *Oudorf* ; 1271, *Uetendorf.* Une famille noble von Uetendorf, qui n'était pas très importante, possédait les droits seigneuriaux sur le village ; connue à partir de 1232, elle s'éteignit en 1437 et fut représentée au Conseil des Deux-Cents de Berne. YMERLA von Uetendorf était l'épouse du chevalier Anton Senn, qui vendit en 1380 à Johann von Zeiningen de Thoune sa part à la seigneurie d'Uetendorf et les grandes propriétés qu'il y possédait. A côté de lui les principaux propriétaires d'Uetendorf étaient le couvent d'Amsoldingen et les riches bourgeois de Berne, Münzer et Anna Seiler, la bienfaitrice bien connue. Peu à peu, une grande partie des biens d'Uetendorf passa à l'hôpital de Thoune ; la basse juridiction d'Uetendorf se forma progressivement par la réunion des trois localités, antérieurement distinctes, de Berg, Willenrüti et Dorf. A l'exception de Berg, qui fut rattaché en 1536 à la paroisse de Thierachern, Uetendorf fit partie jusqu'en 1706 de la paroisse d'Amsoldingen. Lorsque, en 1707, Uetendorf fut incorporé à la paroisse de Thierachern, l'église de cette dernière localité fut reconstruite. Au moyen âge, Uetendorf eut à souffrir des inondations de la Kander et de l'Aar. La Kander fut corrigée en 1712, l'Aar entre 1860 et 1870. La commune bourgeoise contribua par 75 000 fr. aux travaux de l'Aar et par un million au drainage des marais voisins, qui s'effectua au commencement du XX^e s. En 1903, le village devint une station du chemin de fer de la Gürbe. Un ornement du village est la maison de campagne d'Eichberg, construite vers 1790 par le colonel Karl von Fischer. — Archives communales. — A. Jahn : *Kt. Bern*, p. 361. — *AHVB* IV, p. 87. [F. I.]

UETIKON (C. Zurich, D. Meilen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. La commune englobe encore Langenbaum, Grossdorf, Kirchbühl, Kleindorf et un certain nombre de hameaux. Près du port, on a trouvé des vestiges de l'âge de la pierre permettant de conclure à l'existence de palafittes. Uetikon fut probablement vendu en 1287, avec d'autres territoires, par Rudolf v. Wädenswil aux chevaliers de Saint-Jean de Bubikon (*UZ* V, n° 1999). Toutefois Uetikon ne figure qu'au XIV^e s. parmi les biens de cette maison. La prévôté de Zurich éleva en 1348 des prétentions aux droits de juridiction sur Uetikon, où elle avait des biens fonciers. Le Conseil de la ville trancha en faveur de la maison des chevaliers de Saint-Jean de Rapperswil. Zurich acquit toute la seigneurie le 16 août 1549, Uetikon y compris, pour 20 000 florins. Au XV^e s., une chapelle existait sur la Rütihalde, le Kirchbühl actuel, desservie par Meilen. La paroisse date de 1680, et la construction de l'église de 1682. Le capitaine Heinrich Lochmann, de Zurich, qui éleva le Langenbaum en 1668, obtint la collation pour sa famille ; elle passa en 1760 au Conseil de Zurich. Réfections de l'église en 1833 et 1873, restauration complète en 1924 ; inauguration le 22 mars 1925. L'asile cantonal de vieillards, dit fondation Wäkerling, date de 1899. Importantes fabriques de produits chimiques auparavant Schnorf frères. *Population* : 1836, 1080 hab. ; 1930, 2036. Registres de paroisse dès 1682, aux Arch. d'État Zurich. — J. Heierli : *Archäolog. Karte des Kts. Zürich.* — *ASG* 1916, p. 8. — H. Bullinger : *Reformationsgesch.* III, p. 148. — E. Egli : *Actensammlung*, p. 216. — *Urbar u. Rechenbuch der Abtei Einsiedeln aus dem 14. Jahrh.*, p. 58. — Largiadèr dans *Festschrift für Paul Schweizer*, p. 29. — *Nbl. der Hülfsgesellschaft in Zürich* 1920, p. 31, 36. — *Zürichsee Zeitung* 1925, n° 67 ; 1929, n^os 144-146. [W. J.]

UETLIBERG (UTO) (C. Zurich. V. *DGS*). Extrémité Nord de la chaîne de l'Albis. Des trouvailles isolées et des tombes plates découvertes lors des fouilles du XIX^e s., surtout en 1835 et 1874, attestent que la montagne fut colonisée aux âges du bronze et du fer. Un grand refuge est surtout remarquable ; il se divise en deux parties, le refuge lui-même, au sommet, et un pâturage à l'Ouest, sur lequel a été construit l'ancien Kurhaus. Un grand rempart défendait le tout à l'Ouest ; les deux parties étaient séparées par trois remblais et deux fossés. Un poste de garde y est cité à l'époque romaine ; il devint, au moyen âge, le château d'Utelenburch, cité en 1210, probablement propriété des barons de Regensberg et détruit par les Zuricois en 1268. Une tour vigie subsista sur la montagne jusqu'au XIX^e s. Durant l'été 1799, entre les deux batailles de Zurich, la crête de la montagne fut occupée par les troupes de Masséna. Un hôtel a été élevé sur l'Uetliberg, en 1839, le chemin de fer date de 1875, électrifié en 1923. Le Grand Hôtel fut construit de 1874 à 1875, il appartient à la ville depuis 1927 et abrite des écoles de plein air. Au sujet des emplacements de châteaux qui se trouvent sur la montagne ou sur ses flancs, voir les art. BALDERN, FRIESENBERG, MANEGG, SCHNABELBURG et SELLENBÜREN. — *LL.* — *MAGZ* vol. I, XII, XVI, XXIII. — *Die Schweiz* 1903, n° 11. — *Globus* vol. 82, n° 15. — *NZZ* 1920, n° 1820, 1918 1924, n° 23. — *ZWChr.* 1906, n° 20 ; 1910, n° 8 ; 1911, n^os 24, 26 ; 1914, n° 46. — *JSAC* 1913. — *Orell-Füsslis Wanderbilder*, n^os 2 et 339-340. — J. Heierli : *Arch. Karte.* — F. Vogel : *Mem. Tig.* — *Züricher Kalender* 1843, 1874, 1876. — Art. ALBIS. [W. G.]

UEZWIL (C. Argovie, D. Bremgarten. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Sarmenstorf. En 1306, *Uezwile.* Près de la route de Sarmenstorf, on a trouvé des vestiges romains. Une famille noble a porté le nom du village ; un seul membre en est connu : le chevalier ARNOLD von Uezwil (obituaire de Bremgarten). A l'époque des Habsbourg, Uezwil fit partie du bailliage de Villmergen. Après la conquête de l'Argovie en 1415, la localité fut rattachée à la juridiction de Sarmenstorf, faisant partie du Freiamt. Une chapelle de la Nativité, qui relevait de l'église paroissiale de Sarmenstorf, fut reconstruite en 1776. — *Arg.* 26, p. 98. — W. Merz : *Burgen und Wehrbauten* II, p. 529. [H. Tr.]

UF DER EGGEN (lat. DE CRISTA). Famille de Münster (Valais). Trois frères furent chanoines de Sion : — EGID, cité de 1496 à 1497. † 1507 ; — JOHANNES, cité de 1476 à sa mort, 1501 ; — JOHANNES, le cadet, cité de 1460 à 1532 environ, chanoine 1487-1498 ; fut excommunié 1519 comme l'un des auteurs du soulèvement contre le cardinal Schiner. — Voir *BWG* VI, p. 62. [L. S.]

UF DER FLUE. Voir SUPERSAXO.

UFFIKON (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : de sinople à une fibule d'or accompagnée en chef de deux coquilles de saint Jacques d'argent. Dans la paroisse (à Buchs) et dans le voisinage, on a trouvé des traces romaines et, dans une tourbière, une aiguille de bronze (*Gfr.* 50 et 71). En 893, *Uffinchova* ; 1173, *Huffinchon* ; 1262, *Uffenken.* Le chapitre de Münster possédait en 1173 certains biens et

certains droits à Uffikon. Le 18 nov. 1323, Ulrich Truttmann, d'Aarau, vendit le droit de basse justice, ainsi que des propriétés, à Diethelm v. Wolhusen. En 1337, l'église, le domaine et la basse justice furent cédés par Walter von Grünenberg à Ulrich von Büttikon. H. von Grünenberg racheta ces biens en 1406 ; en 1416, ils étaient la possession de Peter Ottemann, de Zofingue ; avec son fils, Hans-Ulrich, Uffikon passa, avec tous ses droits, à Lucerne, le 2 mars 1450 et fut incorporé au comté de Willisau. Le premier curé est mentionné en 1275. — *Schweiz. Kirchenzeitung* 1834. — *KSB* 1904, p. 131. — Kas. Pfyffer : *Gesch.* I. — *Gfr.* Reg. — A.-Ph. v. Segesser : *Rechtsgesch.* I, p. 674. — J. Bölsterli : *Gesch. der Pfarrei*, dans *Gfr.* 28. — W. Merz : *Urkunden von Zofingen.* [P.-X.-W.]

UFFLEGER (AUFFLEGER). Famille originaire de Nuremberg, dont une branche s'établit à Fribourg vers la fin du XVI^e^ s. Elle a donné naissance à une famille patricienne qui s'éteignit dans la seconde moitié du XIX^e^ s., après avoir donné de nombreux prêtres et religieux, des magistrats et des officiers au service de France. *Armoiries* : d'azur au sauvage naissant au naturel couronné et ceint de feuillage de sinople tenant de la dextre un lièvre d'or et de la senestre une massue du même posée sur son épaule. — 1. GEORGES, de Nuremberg, apothicaire, renonça, le 13 mars 1591, à son droit de cité et fut reçu bourgeois de Fribourg le 30 avril suivant, puis dans la bourgeoisie privilégiée en 1598. † avril 1632. — 2. JEAN, fils du n° 1, 1601 - 1654, apothicaire, ohmgeltner 1632, bailli d'Illens 1639 - 1644, des Soixante 1645 - 1654, banneret du quartier des Places 1653-1654. — 3. JEAN-ULRICH, fils du n° 2, 1639-1701, D^r^ med., des Soixante 1679-1686, banneret des Places 1683-1686, médecin de l'hôpital des bourgeois. — 4. ANNE-ELISABETH, fille du n° 3, * 1652, † après 1711, dominicaine à Estavayer, sous-prieure dès 1704. — 5. LUDIVINE, fille du n° 3, abbesse de la Fille-Dieu de 1707 à sa mort, 24 nov. 1717. — 6. JEAN-ANTOINE, fils du n° 3, 1663-1729, maître de la Grande Confrérie 1690-1695, des Soixante 1698-1710, bailli de Bulle 1700-1707, conseiller 1710-1729, bourgmestre 1719-1723. — 7. FRANÇOIS-PIERRE, fils du n° 3, 1675-1723, des Soixante 1708-1723, banneret du quartier de la Neuveville 1708-1711, des Secrets 1714-1723. — 8. FRANÇOIS-PIERRE-Romain, fils du n° 6, 1693-1753, jésuite 1711, gouverneur pendant huit ans, à Munich, des enfants de Charles-Albert, prince-électeur de Bavière, prédicateur français à la cour. En 1753, il donna sa riche collection de livres à la bibliothèque du collège Saint-Michel à Fribourg. — 9. GEORGES-PIERRE-MAURICE, fils du n° 6, 1697-1778, chanoine de Saint-Nicolas 1722, grand-chantre 1734, archidiacre et promoteur fiscal du diocèse de Lausanne. Fit les enquêtes dans le procès de béatification du P. Canisius. — 10. JOSEPH-NICOLAS, fils du n° 6, 1700-1781, bailli de Mendrisio 1726-1727, de la Singine 1732-1737, d'Attalens 1737-1742, des Soixante 1748-1754, recteur de l'hôpital 1750-1754, conseiller 1754-1781, trésorier 1775-1780. — 11. JEAN-ANTOINE, fils du n° 10, * 8 avril 1726, † 1777 en France, officier au service de France, fit la campagne d'Italie 1744-1748, participa à la guerre de Sept ans, fut fait prisonnier à Rossbach 1757. Chevalier de Saint-Louis 1762, lieutenant-colonel 1770, colonel 1774. — 12. FRANÇOIS-PIERRE, fils du n° 10, * 1731 à Domdidier, † 3 nov. 1807 à Fribourg, officier au service de France, capitaine à Rossbach 1757, y fut fait prisonnier. Il se distingua au combat de Warbourg 1760 où il fut grièvement blessé. Chevalier de Saint-Louis 1762. Il rentra à Fribourg en 1766 et devint directeur de l'arsenal 1769-1782, bailli de Bulle 1782 - 1787, banneret de l'Auge 1787 - 1790, directeur de la fabrique de Saint-Nicolas 1792-1797, des Secrets 1795-1798. — 13. JEAN-FRANÇOIS, fils du n° 12, 1769-1845, du Grand Conseil 1789-1798, 1814-1831, sous-commissaire d'État 1791-1798, archiviste d'État 1800-1814, préfet de Fribourg 1814-1815, du Petit Conseil 1815-1831. Historien, a rédigé : *Histoire du rétablissement du gouvernement aristocratique*, publiée par G. Castella en 1922 ; *Histoire du bouleversement opéré à Fribourg en décembre 1830*, publiée dans *Étrennes fribourgeoises* 1890 ; *Essai historique, politique et ecclésiastique sur Fribourg*, 1830 (mns aux Archives d'État Fribourg). — 14. NICOLAS, dit Colin, fils du n° 12, 1774-1852, du Grand Conseil 1795-1798, 1814-1828, officier au service de France 1809, fit la campagne de Russie. Fait prisonnier par les Russes à Polotsk 1812, il resta deux ans en captivité à Arkangel. — 15. JOSEPH, fils du n° 12, 1775-1842, directeur de l'Hôpital des bourgeois 1808-1811, conseiller communal de Fribourg 1812-1831, député au Grand Conseil 1814-1831, du Conseil de police 1816-1819, du Conseil secret 1819-1822. A laissé une bibliothèque considérable. Un des fondateurs de la bibliothèque de la Société économique en 1832. Auteur d'un *Recueil de vers sur les événements de 1816 et 1817*, publié en 1819. — 16. LOUIS, fils du n° 13, * 22 avril 1800 à Fribourg, † 3 avril 1872 à Courtaney. Dernier enfant mâle de ce nom. Député au Grand Conseil 1827-1831. Hérita, en 1824, le domaine et la maison de campagne de Courtaney, ancienne résidence des évêques Duding, qu'il donna, en 1872 à son neveu Louis Bourgknecht, chancelier d'État. — *LL.* — *LLH.* — Fuchs-Raemy : *Chron. frib.* — *ASHF* III, 361 ; IV, 20, 221 ; VIII, 336. — A. Dellion : *Dict.* IV, 539 ; VI, 344, 350, 425, 557 ; VII, 271 ; VIII, 372. — E.-F. v. Mülinen : *Helvetia sacra.* — Le même : *Prodromus.* — *Le Narrateur frib.* 1842, n^os^ 88 et 92. — H. de Schaller : *Souv. d'un officier frib. 1798-1848.* — *Étr. frib.* 1890 et 1922. — Alf. Raemy : *Livre d'or.* — *FG* XXVII, p. 146. — A. Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — A. Daubigney : *Le monastère d'Estavayer.* — G. Brasey : *Le chapitre de S^t^ Nicolas.* — H. de Vevey : *Les anciens ex-libris frib.* 144. — J. Niquille : *Quelques lettres d'un off. frib. au service de France*, dans *AF* 1929. — Fr. Brülhart : *Étude hist. sur la litt. frib.* — G. Corpataux : *Les Duding, chevaliers de Malte*, dans *AF* 1918. — Archives d'État Fribourg (Chron. Blanc ; Rec. généal. par d'Amman ; Daguet : Généalogies ; collect. Gremaud, et J. Niquille : Notes manuscrites). [G. Cx.]

UFHUSEN (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : d'argent à un château donjonné de deux pièces de sable. Une famille noble de ce nom possédait, dans la première moitié du XIII^e^ s., des biens dans la région et figure parmi les bienfaiteurs du couvent de Saint-Urbain. Entre 1280 et 1467, les chevaliers et écuyers de Büttikon possédaient le château supérieur et le château inférieur de la Lochmühle, le patronage de l'église et la basse juridiction. A la suite d'un partage, ces propriétés passèrent aux mains des frères Hartmann et Mathias. Leurs familles conservèrent leurs droits jusqu'en 1409 ; à cette date, Hans acquit la moitié du château et la moitié des droits. Le dernier propriétaire, le chevalier Hans Thüring von Büttikon, transféra son domicile à Bienne et vendit ses droits en 1467 à Hans Kurz, d'Ufhusen, après avoir réglé avec les paysans les droits de police, le 2 mai 1448. En 1587, on a trouvé dans les ruines du château une pièce d'artillerie de gros calibre (R. Cysat : *Collect.*, p. 4). Avec les tours fortifiées de Schwertschwändi et Rufswil, le château protégeait la route, très fréquentée jusqu'au XIX^e^ s., reliant Huttwil-Ufhusen et Willisau. La basse justice passa ensuite à Klaus Meier, en 1516 au Conseil de Lucerne, en 1529 à l'avoyer Hans Wirtz, de Willisau, en 1543 à son beau-fils Leodegar Weidhas, du Petit Conseil de Lucerne, enfin, en 1550 à Lucerne. L'église fut reconstruite en 1780. — *Gfr.* Reg. spécial. vol. 61. — A.-Ph. v. Segesser : *Rechtsgesch.* I, p. 651. — Joh. Bürli : *Stammbaum-Chronik.* — W. Merz : *Die Herren von Büttikon*, dans *MGS* III. [P.-X. W.]

UFNAU ou **UFENAU** (C. Schwyz. V. *DGS*). Ile dans le lac de Zurich. Des fouilles ont révélé des établis-

sements celtiques, romains et alémanniques. Cette île est mentionnée la première fois en 741 et 744, dans des documents saint-gallois, sous le nom de *Hupinauia*. Elle appartint à l'abbaye de Säckingen jusqu'à ce qu'Otto I l'acquît par échange et en fît don, le 23 janv. 965, au couvent d'Einsiedeln en la possession duquel elle se trouve encore aujourd'hui. Sous la République helvétique (1798-1803), elle avait passé en d'autres mains. Dans la première moitié du X^e^ s., Adelrich, fils de Burkhard I de Souabe, y vécut comme ermite ; en 950, sa mère, la duchesse Reginlinde († 958), vint le rejoindre. Celle-ci construisit la chapelle Saint-Martin qui existe encore aujourd'hui et commença la construction de l'église des SS. Pierre et Paul. Adelrich, qui entra au couvent d'Einsiedeln, y fut curé jusqu'à sa mort en 973. Dans la suite, il fut vénéré comme saint. Son tombeau se trouve encore aujourd'hui dans l'église. Les deux églises subirent au XII^e^ s., et la plus grande encore au XVII^e^ s., des transformations. La paroisse d'Ufnau comprenait de vastes territoires sur les deux rives du lac. En 1308, Freienbach s'en détacha, plus tard Hombrechtikon. Hurden seul, anciennement relié à l'île par une passerelle, appartint jusqu'au XVII^e^ s. à cette paroisse, qui fut incorporée au couvent d'Einsiedeln en 1362. En août 1523, Ulrich von Hutten vint chercher la guérison auprès du curé Hans Klarer, connu comme médecin

L'île d'Ufenau au commencement du XIX^e^ s. D'après un dessin.

naturiste, mais y mourut et fut enterré dans le cimetière. Dans les guerres de Villmergen, l'île fut pillée par les Zuricois, et pendant l'invasion française par les Français. — Voir F. Keller : *Gesch. der Insel U. u. Lützelau*, 1843. — P.-O. Ringholz : *Gesch. der Insel U.* — R. Henggeler : *Die Insel U.* — L. Birchler : *Kunstdenkmäler* I, p. 311. — M. Ochsner : *Der Verkauf der Insel U.*, dans *MHVS* XXVIII. — A. Largiadèr, dans *Festgabe f. P. Schweizer*. [R-r.]

UGO DE MARCHO, de Sobrio, cité de 1292 à 1328. Membre du Conseil de la Léventine ; en 1292-1293, avec Marchiellus de Marcho de Sobrio, il fut à la tête des gens de la Léventine qui avaient pris fait et cause pour Guido Orelli, podestat-recteur de Blenio lorsque ce dernier envahit la vallée. Vers 1300 Ugo était vicaire du chapitre de Milan pour la Léventine. — K. Meyer : *Blenio u. Leventina*. [C. T.]

UHL (ULL). Famille originaire de Schaffhouse, bourgeoise de Bâle 1570, qui a donné plusieurs pasteurs, dont — EMANUEL, 1695-1743, historien de la Suisse, possesseur d'une belle bibliothèque d'*Helvetica*, achetée à sa mort par Gottlieb-E. Haller, puis cédée à la Bibl. de Berne. — *LL*. — *LLH*. — v. Mülinen : *Prodromus*. [C. Ro.]

UHLAND, LUDWIG, 26 avril 1787 - 13 nov. 1862, poète allemand et littérateur, visita à plusieurs reprises la Suisse dès 1806 ; il habita à Saint-Gall et Frauenfeld chez Mörikofer en 1841, Zurich lors du Sonderbund en 1847, passa dans la région du lac des IV cantons en 1856, et vit Berne en 1859. Dans ces occasions, il fit des recherches dans les bibliothèques de Schaffhouse, Saint-Gall, Zurich, Berne, etc. sur les anciens chants populaires. — *ADB*. — *NZZ* 1912, n^os^ 1594 et 1600 ; 1916, n^os^ 1709 et 1715. — *St. Galler Tagblatt* 1912, n° 268. — *Luzerner Tagblatt* 1866, n° 57. [E. D.]

UHLER. Famille de bateliers à Uttwil (Thurg.) qui, depuis 1600, conduit le sel et le blé à travers le Bodan. — KONRAD, écrivain populaire et pour la jeunesse, * 3 déc. 1851 à Uttwil, maître secondaire à Dussnang, Romanshorn, Kreuzlingen et Dozwil jusqu'en 1903. Écrivit entre autres les récits : *Morgenröte*, 1898 ; *Die Sägemühlen*, 1908 ; *Das steinerne Kreuz*, 1909 ; *Die beiden Freunde*, 1911 ; puis la *Festschrift zur Thurgauer Zentenarfeier*, 1898, et *Lebensbilder aus der deutschen Literaturgesch.*, 1905. Il rédigea de 1912 à sa mort, 25 avril 1919, la *Schweizerische Schülerzeitung*. Ses filles — MARIE Frei-Uhler, à Höngg, * 1881, et — ALICE, * 1882, institutrice à Zurich, écrivent aussi. — Voir *SL* 1919, p. 150. [LEISI.]

Konrad Uhler.
D'après une photographie.

JEAN-Ulrich, né à Genève 7 février 1875, originaire d'Uttwil (Thurgovie), naturalisé Genevois 1920, conseiller administratif de Genève dès 1926, président 1927-1928 et 1930-1931 ; député au Grand Conseil 1916-1919 et à partir de 1922. — Archives d'État Genève. — *JG*, 11 juin 1931. [H. G.]

UHLMANN. Familles des cantons de Bâle, Berne et Zurich. Ce nom a la même origine que Ullmann (voir ce nom).

A. **Canton de Bâle.** Famille originaire d'Andelfingen (canton de Zurich), bourgeoise de Bâle 1833. — WILHELM, 1839-1904, fabricant de produits chimiques, président du Conseil de bourgeoisie 1896-1904. [C. Ro.]

B. **Canton de Berne.** Famille de Jegenstorf, où elle était déjà établie au XV^e^ s. — JOHANN, 20 janvier 1820 - 11 décembre 1882, médecin à Münchenbuchsee à partir de 1847, éminent botaniste et entomologiste, mais surtout chercheur d'antiquités. Il entreprit de fructueuses fouilles aux environs de Münchenbuchsee et dans la presqu'île de l'Enge à Berne, découvrit, en partie avec Jahn, les palafittes de Moosseedorf, dont l'étude et la classification furent l'œuvre de sa vie. Ses vastes collections passèrent à sa mort au Musée historique de Berne et à la Bibl. de la ville ; bourgeois d'honneur de Berne 1882. — *KSA* 13, p. 77. — *ASG* 4, p. 100. — *Mitt. der naturf. Ges. Bern* 1924, p. 130, avec bibliogr. — Art. MOOSBÜHL et MOOSSEEDORF. [H. Tr.]

Johann Uhlmann.
D'après une photographie.

C. **Canton de Zurich.** I. Famille de Feuerthalen, où elle est citée depuis 1630 ; elle est originaire d'Uhwiesen où le nom apparaît la première fois en 1569. — [J. FRICK.]

— JOHANN-KASPAR, 1767 - 1er juil. 1827, du Grand Conseil 1798, commissaire du général Schauenbourg lors de l'écrasement des Waldstätten. — *ASHR.* — C. Hilty : *Helvetik.* — [P. KLÆUI.] — II. Famille de Zurich, bourgeoise en 1867 avec JOSEPH, pharmacien, de Bartenstein (Wurtemberg). Son petit-fils — OTTO, * 20 août 1891, compositeur et directeur de musique à Zurich, fut maître de chant à l'école cantonale de Winterthour 1921-1927. Liste de ses œuvres dans E. Refardt : *Musikerlexikon.* [H. HESS.]

UHR. Vieille famille de Menzingen (Zoug) et de Zoug où elle est éteinte ; HANS en était bourgeois en 1435 ; RUDOLF, d'Ægeri, renouvela la bourgeoisie en 1437. Beaucoup d'Uhr de Menzingen entrèrent dans l'état ecclésiastique, d'autres au service de l'étranger ; ils ont donné à la famille ses plus notables représentants: — 1. AMBROS, 31 mars 1708 - 8 déc. 1775, conseiller et ammann du couvent de Zoug 1756 - 1764, ammann de la ville et du district de Zoug 1752-1754 et 1762-1763. Lors des troubles de 1764, il prit le parti de l'ammann Kaspar Luthiger avec lequel il dut abandonner l'arène politique. — *Gfr.* 14. — [W.-J. MEYER.] — 2. FRANZ, de Menzingen, 30 juin 1816 - 6 février 1863, entra en 1834 à Einsiedeln, maître à l'école du monastère, archiviste et bibliothécaire, inspecteur des écoles cantonales. Auteur d'une excellente traduction du poème historique de Radegg : *Capella Heremitarum*, publiée par Leo Wirth : *Ein Vorspiel der Morgartenschlacht*, 1909. — *Gfr.* 10 et 46. — [F. S.] — 3. JOHANNES, 27 févr. 1824 - 17 févr. 1865, juriste, conseiller d'État 1850-1857, député au Conseil des États 1852-1853. — *LL.* — *LLH.* — *Gfr.* 23, p. 341. — E. Zumbach : *Die zug. Ammänner*, dans *Gfr.* 86, n° 113. — Le même dans *Zuger Kalender* 1930, p. 28. [W.-J. MEYER.]

UHWIESEN (C. Zurich, D. Andelfingen, Com. Laufen-Uhwiesen. V. *DGS*). Vge, dans la paroisse de Laufen. En 1290, *Uowisan. Armoiries* : d'azur au couteau de vigneron d'argent, emmanché d'or surmonté d'une croix pattée d'argent (*Zürcher Gemeindewappenkarten*, n° 25). On y a trouvé des objets romains isolés. Alors qu'Uhwiesen est cité la première fois en 1290, le hameau de Mörlen (*Morineswilaræ*) apparaît déjà en 858. Le chapitre de la cathédrale de Constance, de même que le couvent d'Allerheiligen à Schaffhouse y avaient d'importants domaines. La basse juridiction relevait de la seigneurie de Laufen. Uhwiesen était le siège d'un tribunal baillival. La haute juridiction appartint probablement au comté de Kibourg. Le coutumier date d'une époque inconnue. Une église, filiale de celle de Laufen, est citée depuis 1494 ; elle existe encore. *Population* : 1836, 649 hab. ; 1930, 583. Registres de paroisse dès 1652.

On appelait *Uhwieseramt* une partie du bailliage de Laufen, qui comprenait les villages d'Uhwiesen, Flurlingen, Feuerthalen et Langwiesen. Aux termes d'un accord de 1461, la ville de Zurich et l'évêché de Constance s'en partageaient la basse juridiction. A Uhwiesen se trouvait aussi la chancellerie. Les fonctions judiciaires furent attribuées, du côté zuricois, après l'acquisition de la seigneurie de Laufen en 1544, au bailli de celle-ci, du côté épiscopal à un *Amtmann*, qui devait appartenir à une famille bourgeoise de Schaffhouse. Le bailliage tomba lors de la révolution helvétique de 1798 ; les tentatives de l'évêque pour rétablir ses droits furent repoussées par le gouvernement intérimaire helvétique à Zurich 1799. — *UZ.* — J.-J. Pestaluz : *Statuten*, p. 141. — E. Stauber : *Schloss u. Herrschaft Laufen*, dans *Nbl. d. Stadtbibl. Winterthur* 1923. — A. Largiadèr dans *Festgabe f. Paul Schweizer.* — *ZT* 1925, p. 243. — Art. LAUFEN. [HILDEBRANDT.]

UITIKON (C. et D. Zurich. V. *DGS*). Vge paroissial. On y a trouvé des restes de murailles, des pierres de four et des monnaies de l'époque romaine. Colonisation alémannique. En 1270, *Uitinkon* ; 1284, *Utinkon* ; 1296, *Uetinchon. Armoiries* : de gueules à la bande d'or chargée d'un lion de gueules passant. Ancienne possession des Habsbourg, la seigneurie d'Uitikon appartint au comté de Baden. Le village fut soumis, à l'origine, à la juridiction de vassaux des Habsbourg, plus tard de familles zuricoises (Jakob Glenter 1365, Felix Schwend 1493 ; Konrad Escher 1541) ; il passa en 1610 au landammann Konr. Zurlauben, de Zoug, en 1614 à Hans Peter Steiner

dont les descendants bâtirent en 1650 le château, qui abrite actuellement une institution. Sous la République helvétique, la commune fut attribuée au district de Mettmenstetten, sous l'Acte de médiation à celui de Zurich. Autrefois rattaché à la paroisse d'Altstetten, Uitikon eut son église en 1525-1526, mais resta filiale d'Altstetten. La collation, durant deux siècles propriété de la famille Steiner, passa en 1827 à l'État de Zurich. La paroisse est autonome depuis 1873. *Population*, avec Ringlikon et Neuhaus : à la fin du XVIIIe s., 260 hab. ; vers 1830, 400 ; 1930, 539. Registres de baptêmes et de mariages dès 1627, de décès dès 1626. — *UZ.* — J. Heierli : *Archäol. Karte.* — E. Egli : *Actensammlung*, nos 440 et 1038. — Aug. Schwyzer : *Entwicklung der Kirchgem. Uitikon*, dans *Protokoll der Kirchensynode des Kts. Zürich* 1917. — *ZWChr* 1905, p. 188 ; 1906, p. 202 et 257. — *NZZ* 1925, n° 58 ; 1926, nos 367 et 539. [P. MEINTEL.]

ULDRY. Familles des cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud.

A. **Canton de Fribourg.** Familles ressortissantes de 17 communes. L'une d'elles apparaît dans la région de Romont, aux Glânes, dès 1403 ; une autre à Gumefens en 1534 ; une autre au Châtelard en 1563. Quelques-unes furent reçues comme sujettes dans les Anciennes Terres aux XVIe et XVIIe s., dans la bourgeoisie de Fribourg en 1656. *Armoiries* : d'argent à la barre d'azur chargée de 4 anneaux du premier et accompagnée de 2 flèches de sable posées en pal et de 4 billettes du second. — NICOLAS, * vers 1833, † 1916 à Fribourg, notaire et avocat, juge cantonal 1907. — Voir Archives d'État Fribourg. [RÆMY.]

B. **Canton de Neuchâtel.** Famille bourgeoise de Neuchâtel, éteinte. — PIERRE ou PERRENET, châtelain du Val-de-Travers pendant dix-neuf ans, fut aussi pendant cette période receveur du Val-de-Travers et des Verrières. Cité en 1429 et 1435. — JEAN, maire des Verrières 1468. — GUILLAUME, maire de Rochefort 1561, maître-bourgeois de Neuchâtel 1572. — Archives d'État Neuchâtel. [L. M.]

C. **Canton de Vaud.** Une famille Uldry est bourgeoise de Saubraz (Vaud) dès avant 1703. [M. R.]

ULIMAN. Famille éteinte de Zoug, dont QUIRIN, sellier, devint bourgeois 1529. † 1540. La famille a fourni quelques baillis de Cham et Steinhausen. HANS édifia en 1560 la chapelle Saint-Béat sur son domaine de Tschuoppis près de Zoug ; démolie en 1877, elle fut remplacée par une croix ; deux vitraux du chœur ont été transférés au musée historique de Zoug. — *LL.* — *Gfr.* 23, p. 341 ; 40, p. 67. [W.-J. MEYER.]

ULINGER (UELINGER, UHLINGER). Famille bourgeoise de Zurich, éteinte en 1768. *Armoiries* : de gueules à la marque de maison d'or, accompagnée en chef à senestre et en pointe à dextre d'une étoile d'or. Des habitants de Zurich, nommés von Uelingen, se rencontrent déjà en 1357. Le nom doit dériver du village d'Uehlingen (Bade). — 1. HANS, *Amtmann* de Rüti 1585 et 1606, du *Natalrat* 1592-1606 comme prévôt des charpentiers, *Oberstzunftmeister* et vice-bourgmestre 1602. † à Rüti 1612. — 2. HANS-HEINRICH, 1611-1676, petit-fils du n° 1, du *Baptistalrat* 1649-1656 et dès 1665 comme prévôt de corporation, bailli de Höngg 1649 et 1669, *Amtmann* de Rüti 1656. — 3. HANS-JAKOB, 1643-1711, fils du n° 2, bailli de Steinegg 1682, bailli de Sax 1703 ; dut démissionner en 1705. — 4. JOHANN-KASPAR, 1703 - 17 juil. 1768, dernier de la famille, peintre et graveur, auteur de vues et paysages suisses. — *Zürcher Steuerbücher.* — *LL.* — *LLH.* — F. Hegi dans *AHS* 1906, p. 112. — Hans Kreis : *Die Freiherrschaft Sax-Forstegg*, dans *ZT* 1923, p. 11. — *Monatliche Nachrichten* 1768. — *SKL.* — F.-O. Pestalozzi : *Zürich. Bilder aus fünf Jahrhunderten.* [C. B.]

ULLMANN. Familles des cantons d'Appenzell, Saint-Gall, Thurgovie. Ce nom vient du ahd. *Uodalman* (876 à Romanshorn) = noble.

A. **Canton d'Appenzell.** ULLMANN, ULMANN. Vieille famille répandue spécialement dans les Rh.-Int., citée depuis 1502. — 1. JAKOB, d'Appenzell, † 1610, vice-landammann 1600-1606, député à la Diète 1600-1603. — 2. PAULUS, d'Appenzell, 1613-1680, Dr theol., curé d'Appenzell 1635-1658 ; il fit reconstruire, de 1656 à 1657, au pied de l'Ebenalp, le Wildkirchli puis érigea un ermitage et donna pour l'entretien de ce dernier un alpage. De 1658 à 1660, il vécut comme ermite au Wildkirchli. — 3. ANNA, fillette de dix ans, eut la tête tranchée à Trogen le 2 juin 1653 pour sorcellerie. — Voir Joh.-Kasp. Zellweger : *Gesch. des app. Volkes.* — *AU.* — *Appenz. Monatsbl.* 1840. — Emil Schiess : *Die Hexenprozesse in Appenzell.* — Koller et Signer : *Appenzell. Geschlechterbuch.* [A. M.]

B. **Canton de Saint-Gall.** Voir SCHORANT II.

C. **Canton de Thurgovie.** Famille d'Eschenz, citée en 1680. *Armoiries* : d'azur à un homme d'argent tenant une hallebarde d'or. — OSKAR, * 19 mai 1862, Dr med., propriétaire de l'établissement de Mammern, député au Grand Conseil dès 1908 et président 1912, au Conseil national dès 1911. — *AAF.* [LEISI.]

ULM, von. Famille patricienne, originaire de Constance, encore florissante avec le titre de baron en Allemagne et en Amérique. Elle posséda en Suisse les seigneuries de Teufen (Zurich) 1519-1599, Griessenberg 1529 - 1759, Wellenberg 1537 - 1669, Hüttlingen 1537-1674 et la Neuburg près de Mammern. Elle était aussi bourgeoise de Zurich et membre de la Constaffel. La branche zuricoise s'éteignit en 1774. *Armoiries* : coupé d'azur et de gueules, à une fasce vivrée d'argent brochant. — Armorial D. Meyer 1605. — 1. HEINRICH, † vers 1430, bourgmestre de Constance lors du concile, propriétaire de Neuburg près de Mammern 1420. — 2. HANS-JAKOB, arrière-petit-fils du n° 1, † avant 1528, acquit par son épouse Barbara zum Thor la seigneurie de Teufen avec Rorbas, Freienstein et Berg am Irchel en 1519. — *ZT* 1900, p. 232. — Par sa petite-fille DOROTHEA, les seigneuries de Teufen et Berg passèrent en 1600 aux Meiss. — *ZT* 1886, p. 192.

Branche de Griessenberg (Thurgovie). — 3. HEINRICH, frère du n° 2, † 1547, acquit en 1529 la seigneurie de Griessenberg, où il introduisit la Réforme. — 4. HEINRICH, fils du n° 3, 1537-1601, bourgeois de Zurich 1577, bailli de Stühlingen. — 5. MARX, fils du n° 4, † 1653, revint en 1607 au catholicisme qu'il réintroduisit dans la seigneurie de Griessenberg et à Liebburg près de Münsterlingen, possession qui lui venait de sa femme Anna-Barbara Reichlin de Meldegg. Zurich lui ayant retiré en 1612 le droit de bourgeoisie, il se fit recevoir de Lucerne. — 6. JAKOB-WERNER, fils du n° 5, † 1665, conseiller du prince-abbé de Saint-Gall et intendant général du couvent, *Landeshauptmann* en Thurgovie. — 7. FRANZ-RAFFAEL, fils du n° 5, † 1647, conseiller du prince-abbé de Saint-Gall, intendant général 1646. — 8. MARX-ANTON, fils du n° 6, 1642-1704, acquit par héritage le château de Langenrain près de Bodman, où ses descendants vécurent dès lors ; fut anobli en 1696 avec son frère CHRISTOPH-HEINRICH, avec le titre et avec les armes des Griessenberg. — *Geneal. Taschenbuch d. freiherrl. Häuser* 1853. — 9. FRANZ-WERNER-JOHANN, fils du n° 8, conseiller du prince-abbé de Saint-Gall et bailli de Rosenberg. — 10. JOHANN-FRANZ-JOSEF-IGNAZ, neveu du n° 9, vendit en 1759 Griessenberg à la ville de Lucerne. La branche s'éteignit en 1813 avec son frère Franz-Thaddäus.

Branche de Wellenberg et Hüttlingen (Thurgovie). — 11. GREGOR, † avant 1592, frère du n° 2, à Ravensburg, acquit en 1537, de son beau-frère Joachim Mötteli von Rappenstein, les seigneuries de Wellenberg et Hüttlingen. — *ZT* 1885 et 1886 (autobiogr. de Josua Maler). — 12. HANS-CONRAD, fils du n° 11, † 1592, possédait selon *LL* la seigneurie de Wagenhausen qu'il revendit en 1575, bailli du margrave de Bade à Röteln, bourgeois de Bâle 1588. — *ZT* 1885, p. 144. — W. Merz : *Burgen des Sisgaus* IV, p. 129. — 13. FRIEDRICH-LUDWIG, descendant du n° 11, 1668-1729, à Weerswilen, bailli zuricois de Wellenberg et Hüttlingen 1719. Son fils, FRIEDRICH-LUDWIG, 1701-1774, fut le dernier de la lignée suisse.

A la branche allemande qui posséda du XVe au XIXe s. le château de Marbach sur le lac Inférieur, se rattachent les prieures de Katharinental suivantes : ELISABETH, qui, alors qu'elle était économe, s'enfuit en 1529 à Schaffhouse avec les archives de la maison ; prieure vers 1530. — MARGARETHA, † 1583, prieure vers 1560, laissa des lettres et des notes ; sous sa direction furent exécutés d'importants travaux de construction. — ANNA, prieure vers 1571 ; ROSINA, vers 1628. — *TB* 1929. — Voir K. Keller-Escher : *Promptuar*, vol. VII (Bibl. centrale Zurich). — E. v. der Becke-Klüchtzner : *Stammtafeln des Adels des Grossherzogtums Baden.* — *LL.* — *LLH.* — Dürsteler G. — H. Zeller : *Gesch. der Herrschaft Griessenberg.* — J.-R. Rahn : *Architekturdenkmäler des Kts. Thurgau.* — Reg. de bourgeoisie, copie des Archives d'État Zurich. — Voir aussi l'article suivant. [H. HESS.]

ULMER. Familles des cantons de Schaffhouse et de Zurich.

A. **Canton de Schaffhouse.** ULMER (autrefois VON ULM). Famille bourgeoise de Schaffhouse, venue de Winterthour (?) (où de 1239 à 1467 existe une famille du même nom, ministériaux des Kibourg, puis de l'Autriche et qui portait des armoiries semblables) et citée à partir de la seconde moitié du XVe s. *Armoiries* : de gueules à une étoile à six rais accompagnée en chef d'un croissant figuré renversé, le tout d'or. — Armoriaux schaffhousois de 1819 et 1852.

— 1. PETER, du Conseil 1472. — 2. HANS-ULRICH, du Conseil, prévôt de corporation et administrateur de la léproserie. † 16 oct. 1549. — H.-O. Huber : *Chronik.* — 3. ***Johann - Konrad*** von Ulm, fils du n° 2, 31 mars 1519 - 7 août 1600, étudia la théologie à Bâle, Strasbourg (à l'époque de Calvin) et Wittenberg, d'où le comte Philipp von Rieneck l'appela pour réformer l'église de sa ville de Lohr, sur la recommandation de Luther et de Melanchton. Après vingt-deux ans d'activité, il répondit à l'appel de la ville de Schaffhouse en 1566 et devint en 1569, malgré une vive résistance, antistès ; doyen en 1570 et considéré comme un second réformateur pour la solide organisation qu'il introduisit dans l'église. Il transforma également l'enseignement ; scolarque depuis 1566. Auteur d'un catéchisme accompagné d'un recueil de chants religieux (le plus ancien recueil de chants schaffhousois) et de prières, d'une série d'autres ouvrages et traductions parmi lesquels deux remaniements dramatiques : *Maria-Magdalena* et *Lazarus* ; divers manuels pour étudiants ; les *Evangelia Dominicalia* en trois langues ; le *New Jesuwitspiegel*, son œuvre la plus étendue ; d'une *Geodaesia* et d'un mémoire sur les horloges solaires. Ses notices chronologiques se trouvent dans le mns. de J.-J. Spleiss : *Schaffhauser Chronik.* Une partie particulièrement précieuse des manuscrits qu'il laissa (Ulmeriana), est constituée par sa correspondance avec des théologiens de valeur, des professeurs et étudiants. — *LL.* — *ADB* 39. — *Festschriften der Stadt und des Kts. Schaffhausen* 1901. — C. Mägis : *Schaffhauser Schriftsteller.* — J.-J. Rüeger : *Chronik.* — Th. Pestalozzi - Kutter : *Kulturgeschichte des Kts. Schaffhausen* II, — 4. HANS-ULRICH, fils du

Johann-Konrad Ulmer
D'après une gravure sur cuivre
(Musée d'Allerheiligen, Schaffhouse).

n° 2, (?) prévôt de corporation 1600, bailli de Beringen 1607. † 6 avril 1629. — 5. JOHANNES, fils du n° 3, 31 déc. 1558 - 16 nov. 1625, recteur de l'école latine 1591, prévôt de Wagenhausen 1597, pasteur à la collégiale 1614, auteur d'une biographie de son père. — C. Mägis. — 6. KASPAR, fils présumé du n° 3, peintre, dont l'existence est fortement mise en doute. — *SKL.* — *US.* — *LL.* — Reg. généal. de Schaffhouse. [STIEFEL.]

B. **Canton de Zurich.** ULMER, ULLMER. Familles de la ville et du canton. — I. Famille de la ville, éteinte en 1846, qui a compté un certain nombre d'ecclésiastiques et d'orfèvres ; elle émit un rameau à Hettlingen au XVII^e s. *Armoiries* : celles des von Ulm, parfois aussi coupé de gueules et d'azur à une fasce vivrée d'argent brochant sur le trait du coupé, accompagnée en chef et en pointe d'une étoile d'or à six rais (Dürsteler G.). L'ancêtre est JOHANNES von Ulm (ab Ulmis) ou Ulmer, 1530-1580, celui que les von Ulm de Wellenberg appelaient leur cousin, rejeton probablement illégitime de la famille noble, mais reconnu par le père. Précepteur du duc Henri de Suffolk en Angleterre, pasteur de Hirzel 1553, de Müllheim (Thurgovie) 1555, d'Egg 1558. Deux de ses fils, HANS-RUDOLF 1555-1609, pasteur d'Egg et HEINRICH, orfèvre, devinrent bourgeois de Zurich, le premier en 1587, l'autre en 1607. HANS, maître en 1606, et HANS-KASPAR, 1617-1691, maître en 1641 se distinguèrent comme orfèvres. — K. Keller-Escher : *Promptuar* VII. — Tabelles de Hofmeister aux Arch. de la ville de Zurich. — *ZT* 1885, p. 145. — *SKL.* — H. Lehmann : *Trinkgefässe zürch. Goldschmiede*, dans *Die historischen Museen d. Schweiz* I. — K. Wirz : *Etat.* [H. HESS.]

II. L'ancêtre des Ulmer de Horgen et Thalwil est ULRICH, à Horgen à partir de 1573, probablement un fils du pasteur Johannes, de Hirzel. — [J. FRICK.] — EDUARD Ullmer, 1^er juin 1813 - 28 juil. 1886, président du tribunal du district de Zurich 1845 et du tribunal cantonal 1852-1868, député au Grand Conseil dès 1848, D^r jur. h. c. 1862. Il fut victime en 1868, un peu par sa faute, des intrigues de Friedrich Locher, auteur du pamphlet : *Othello, der Justizmoor von Venedig*, et de l'opinion publique. Il renonça à toutes ses charges. Auteur de *Auch ein Wort*, 1847 ; *Zivilprozess nach Gesetzen und Praxis*, 1861 ; *Staatsrechtliche Praxis der schweiz. Bundesbehörden*, 1862-1864 ; *Droit public suisse*, 1864 ; *Kommentar zum privatrechtlichen Gesetzbuch des Kts. Zürich*, 1870, avec supplément de 1878. — *NZZ* 1886, n^os 224-226. — E. Gagliardi : *Alfred Escher.* — Conrad Escher : *Chronik der ehem. Gem. Enge*, p. 70. [H. HESS.]

ULMIZ. Voir ORMEY.

ULRICH. Quelques abbés de Saint-Gall, dont une partie ne sont connus que sous leur prénom. — 1. ULRICH I, abbé depuis la fin de 984 au 27 janv. 990 ; construisit et embellit la chapelle du Saint-Sépulcre dans la crypte de laquelle il fit ériger un autel en l'honneur de l'évêque Ulrich d'Augsbourg (avant la canonisation de ce dernier qui eut lieu en 993) ; il termina aussi l'antependium d'or de l'autel de Gall. — 2. ULRICH II, fut désigné comme abbé après la démission de Nortpert en 1072. † 9 déc. 1076. C'est sur son ordre que fut exécuté le deuxième remaniement de la *Vita s. Wiboradae* par Hepidan. — *MVG* XVII, p. 12, 41. — *SKL* III, p. 346. — R. Henggeler : *Professbuch*, p. 90, 94. — 3. ULRICH III, voir EPPENSTEIN. — 4. ULRICH IV, voir TEGERFELD. — 5. ULRICH V, voir VERINGEN, VON. — 6. ULRICH VI, voir SAX, VON. — 7. ULRICH VII, voir GÜTTINGEN. — 8. ULRICH VIII, voir RŒSCH. [J. M.]

ULRICH. Nom de plusieurs évêques de Coire. — 1. ULRICH I^er fut en fonctions de 1000 environ-1024 ; lors de l'élection du roi Henri II, il soutint son adversaire, le duc Hermann de Souabe, puis se réconcilia avec Henri, qui lui fit don de biens en Brisgau ; il prit part aux synodes de Francfort 1007, Ravenne, Rome et Mayence. † 23 août 1024. — Jak.-Georg Mayer : *Gesch. des Bistums Chur.* — 2. ULRICH II, de la famille de Tarasp. Voir ce nom. — 3. ULRICH III, de la famille de Tegerfelden. Voir ce nom. — 4. ULRICH IV, de la famille des comtes de Kibourg. Voir ce nom. — 5. ULRICH V, de la famille Ribi de Lenzbourg. Voir ce nom. — 6. ULRICH VI, de la famille von Mont. Voir ce nom. — 7. ULRICH VII, de la famille von Federspiel. Voir ce nom. [L. J.]

ULRICH. Nom de famille (provenant du prénom) répandu dans les cantons de Berne, Lucerne, Schwyz et Zurich.

A. **Canton de Berne.** Famille patricienne éteinte de Berne. Établie dans la ville depuis le XVI^e s., elle n'entra au Grand Conseil qu'au milieu du XVIII^e s. Elle a compté plusieurs ecclésiastiques. *Armoiries* : de gueules à la croix d'argent mouvant de trois coupeaux de sinople, accompagnée en chef d'un croissant d'or. — 1. NIKLAUS, 1640-1708, pasteur de Leissigen 1665, d'Aarberg 1675, doyen de la classe de Büren 1705. — 2. SAMUEL, petit-fils du n° 1, 1721-1789, châtelain de Wimmis 1769, de Zweisimmen 1781-1786. — 3. JOH.-FRIEDRICH, 1720-1781, cand.-théol. 1743, découvrit en 1749 la conjuration dite *Burgerlärm*, reçut 50 000 livres de récompense. Pasteur de Biglen 1750, Kilchberg près Berthoud 1757, Signau 1763. — La famille s'éteignit au milieu du XIX^e s. — *LL.* — *LLH.* — Gr. — v. Werdt : Tables généal. (mns. à la Bibl. de Berne). — C.-F.-L. Lohner : *Kirchen.* — Tillier V, p. 189. — Art. HENZI (CONJURATION D') — Reg. des bourgeois. [B. SCHMID.]

B. **Canton de Lucerne.** Nom de plusieurs familles bourgeoises de Lucerne, connues du XIV^e s. au commencement du XVIII^e s. ; bourgeoises aussi de Sempach. — 1. HEINRICH, de Sempach, curé de Neuenkirch, Sempach 1365 - 1384, Schwyz et Ruswil 1389 - 1391 ; auteur d'un récit de la bataille de Sempach. — *Vaterland* 1930, n° 157. — J. Bölsterli : *Heimatkunde von Sempach.* — 2. FRIDLI, bailli de Weggis 1609, de Kriens 1613, Habsbourg 1619. † 2 sept. 1635. — 3. CHRISTIAN, directeur des travaux publics de la ville de Lucerne 1628. — 4. BALTHASAR, auteur du sceau de la corporation du Safran, chef des bourgeois externes dans le *Burgerhandel* 1653, directeur des travaux de la ville 1665-1671. — 5. JOHANN-MICHEL, fils du n° 3, succéda à son père 1683-1686. — *Gfr.* Reg. — A. am Rhyn : *Der Fritschikopf der Zunft zu Safran.* — P.-X. Weber : *Die Luzerner Bau- und Werkmeister bis zur Helvetik. AHS* 1927, p. 173. — *JSG* XX. [P.-X. W.]

C. **Canton de Schwyz.** I. Vieille famille indigène des quartiers de Stein et du Neuviertel, membre de l'Oberallmeind. *Armoiries* : primitivement, de gueules à la tour d'argent ; actuellement, écartelé, aux 1 et 4, d'azur à une étoile à six rais d'or (quartier de Stein), aux 2 et 3, de gueules à une tour d'argent, ou d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée en chef d'une croix d'argent ou de deux étoiles d'or (quartier du Neuviertel) (variantes). Cinq Ulrich tombèrent dans les guerres de Bourgogne, dix dans les guerres d'Italie, plusieurs dans les guerres de Villmergen et dans celles de 1798-1799. — 1. HANS, du Conseil et membre du Conseil des Sept du quartier de Stein, arbitre entre le couvent d'Einsiedeln et ses sujets de Pfäffikon 1520. — 2. MARTIN, vice-landammann 1578-1580, puis membre du Conseil des Sept du quartier de Stein jusqu'en 1608. — 3. JOST, colonel au service de la France, bailli de Blenio 1592, des Sept 1608, vice-landammann 1612, landammann 1614-1616. † 1621. — 4. HANS, bailli dans le Freiamt 1583. — 5. HIERONYMUS, bailli de Blenio 1584. — 6. HANS-LEONHARD, bailli du Gaster 1704. — 7. HANS-KASPAR, bailli de Bellinzone 1730. — 8. BERNARDIN, bailli d'Uznach 1776 et dernier bailli du Gaster 1796-1798. La famille compta encore plusieurs membres du Conseil des Sept des quartiers de Stein et du Neuviertel. — 9. DOMINIK-ANTON, secrétaire d'État 1785-1798 ; † 1814. Auteur de pensées et d'aphorismes 1790 et d'écrits politiques lors de la Révolution. — 10. ULRICH-BALTHASAR, du Muotatal, 1817-1876, secrétaire d'État 1843-1856 ; publia en 1841 deux recueils de poésies ; *Vaterländische Blütenlese*, recueil de poésies et récits, 1843 ; *Der Bürgerkrieg in der Schweiz* (Sonderbund), 1850 ; et plusieurs brochures politiques et autres.

Rédacteur de la *Luzerner Zeitung* 1841, de la *Staatszeitung der kathol. Schweiz* 1841-1846, du *Wächter der Ostschweiz* 1847. Publia de 1855 à 1856 le *Schweiz. Erzähler*. — 11. MARTIN, d'Arth, 1784-1868, curé de Bauen, chapelain de Goldau, au Gubel depuis 1848. Auteur d'un écrit sur l'éboulement de Goldau, 1836. Les Ulrich d'Arth dirigèrent jusqu'à une époque récente une fabrique connue de fourneaux de cuisine et de coffres-forts.

II. Famille de Küssnacht. *Armoiries* : une marque de maison (une fasce surmontée d'un V) ; plus tard de gueules à une étoile d'or et une marque de maison d'argent accompagnées en pointe de trois coupeaux d'or. — 1. WALTER, ammann de Küssnacht 1465. — 2. JOSEF, landammann du district de Küssnacht durant sept périodes de deux ans, de 1809 à 1828. — 3. GOTTFRIED, remplit les mêmes fonctions de 1852 à 1854 et de 1856 à 1858. — 4. PETER, établi au chemin creux, plusieurs fois ammann de district vers 1880. — Dettling : *Chronik*. — *Gfr*. Reg. — *ASG* II, p. 198. — v. Mülinen : *Prodr*. — Collect. généal. et hérald. personnelles. — *AHS* 1916, 118 et planche V. [M. STYGER.]

D. **Canton de Zurich**. Le nom apparaît dans la ville et la campagne de Zurich au XIV^e s.

I. Ancienne famille, très ramifiée, originaire de la vallée de Stammheim (D. Andelfingen), qui se rencontre sous ce nom (aussi *Uorich*) dès le milieu du XV^e s. Elle est surtout représentée dans les communes d'Unterstammheim (1460) et Waltalingen (1492), où ses membres revêtirent fréquemment des charges communales et seigneuriales. — A. Farner : *Gesch. der Kirchgem. Stammheim*. — 1. KLAUS, de Waltalingen, mentionné comme sous-bailli dès 1520, † entre 1531 et 1537. — *AS* I, vol. IV, 1*a*.— H. Bullinger : *Ref.-Gesch*. I, p. 191, 196, 201.— A. Waldburger : *Der Bez. Andelfingen zur Reformationszeit*, dans *ZT* 1912. — 2. ***Jakob***, * à Waltalingen 23 sept. 1856, † à Zurich 5 sept. 1906, romaniste, Dr. phil., privat-docent 1880, prof. extraordinaire à l'université de Zurich 1884, ordinaire dès 1901 ; en même temps maître au gymnase cantonal 1887-1898, bourgeois de Zurich 1899. Spécialisé dans la plupart des domaines de la philologie romane, de la linguistique et de la littérature ancienne, particulièrement dans les idiomes rhéto-romans. A publié et traduit de nombreux textes littéraires de différentes langues romanes. On lui doit entre autres : *Rätoromanische Chrestomathie*, 2 vol. 1882 ; *Oberengadiner Lesestücke*, 1898 ; *Italienische Bibliothek*, 2 vol. 1889-1891 ; *Robert von Blois*, 3 vol. ; *Romanische Meistererzähler*, 2 vol. Collaborateur à la *Zeitschrift f. roman. Philologie*. — A. Barth dans *Romanische Forschungen* XX (bibliogr.). — *NZZ* 1906, n° 329, 330. — 3. ALFRED, * 18 mai 1869 à Waltalingen, neurologue, D^r med., médecin en chef dès 1898, puis directeur médical de l'établissement suisse des épileptiques, bourgeois de Zurich 1907. — Rapp. annuels de l'établissement. — *Nbl. d. Hülfsges. Zürich* 1909.

II. Famille patricienne de Zurich (nommée aussi *Uorich*, *Huldricus*). L'ancêtre est : — 1. ULI, fils du n° 1 du § I, tanneur, bourgeois de Zurich 1528, du Grand Conseil 1548. † 1552. Les tanneurs, les orfèvres, les ecclésiastiques, les professeurs et les magistrats sont particulièrement nombreux dans la famille. *Armoiries* : parti de gueules et d'or à deux étoiles en chef de l'un en l'autre et une en pointe de l'un à l'autre, brochant sur le trait du parti. — Voir en général *AGS* IV. — *LL*. — *LLH*. — *ADB* 39. — *SKL*. — C. Wirz : *Etat*. — *Nbl. Waisenhaus* 1929. — Armorial de Dietrich Meyer de 1605. — 2. PETER, fils du n° 1, 1544-1611, tanneur en rouge, prévôt de la corporation des tanneurs 1588 et, en cette qualité, premier représentant de la famille au Petit Conseil ; *Amtmann* de Küsnacht 1594. — 3. HANS-THOMAS, fils du n° 2, 1580-1657, *Amtmann* de Küsnacht 1626. — 4. JAKOB, fils du n° 1, 1538 - 1605, pasteur à Schwamendingen et proviseur de l'école latine du Grossmünster 1563, professeur de philosophie et de latin au Collegium publicum. Ses quatre fils sont les auteurs des quatre branches principales *a*), *b*), *c*), *d*), dont la branche *c*) s'est éteinte dans les mâles en 1765.

Branche a). — 5. HANS-GEORG, fils du n° 4, 1566-1626, pasteur à Thalwil 1592, doyen du chapitre du lac 1625, auteur de *Theses theol. de potestate... ecclesiæ*, 1585. — 6. JOHANNES, petit-fils du n° 5, 1622-1682, théologien et hébraïsant, aumônier dans l'armée anglaise des parlementaires 1648, professeur au Collegium humanitatis 1653, *ludimoderator* (recteur) de l'école du Fraumünster 1655, pasteur au Fraumünster 1669 ; refusa, en 1677, sa nomination d'antistès. Auteur de nombreux ouvrages d'homilétique. — 7. HANS-RUDOLF, fils du n° 6, 1651-1734, seigneur justicier de Flaach 1694, prévôt des tanneurs 1712, bailli du lac et de Horgen 1713, intendant des bâtiments 1718, propriétaire du château de Schollenberg. — 8. HANS-RUDOLF, petit-fils du n° 7, 1707-1779, *Amtmann* de Schaffhouse 1758. — 9. HANS-HEINRICH, neveu du n° 7, 1683-1757, bailli de Sax 1736. — 10. JOHANNES, fils du n° 9, 1712-1784, bailli de Sax 1745, administrateur du chapitre du Grossmünster 1762. — *Der Zürch. Sammler* 1784, p. 137. — H. Kreis : *Die Freiherrschaft Sax*, dans *ZT* 1923.— 11. SIGMUND, fils du n° 6, 1660-1725, bailli de Steinegg 1694, représentant des Confédérés à Mulhouse 1709, capitaine de ville 1711. — *SKL*. — 12. HEINRICH, fils du n° 11, 1693-1761, bailli de Pfyn 1726. — 13. JOHANNES, fils du n° 11, 1695-1771, officier au service de Hollande, de Venise et d'Espagne, bailli de Steinegg 1750. — 14. SIGMUND, fils du n° 11, 1701-1758, servit dès 1721 au régiment Werdmüller-Hirzel-Escher au service de Hollande, lieutenant-colonel 1751, colonel 1755. — 15. ***Johann-Kaspar***, fils du n° 11, 9 sept. 1705 - 29 févr. 1768, théologien piétiste, pasteur à Uitikon 1730, pasteur au Fraumünster 1745, directeur des écoles 1749. Auteur d'ouvrages d'homilétique ; il exerça une forte influence sur la vie ecclésiastique zuricoise et sur le rituel, protégea les Moraves qui faisaient alors leur apparition, publia en trois éditions une grande Bible commentée et illustrée, 1755-1756 ; puis, en 1768 et 1770, la *Sammlung jüdischer Geschichten* (*Gesch. der Schweizer Juden*, rééditée à Berlin en 1920). La première rédaction de sa *Kurze Anleitung und Erklärung... der Offenbarung Johannis*, 1762, provoqua une grande sensation et fut censurée. Éditeur de la collection *Satura dissertationum*, 1741. — *ADB*. — *Monatl. Nachrichten* 1768, p. 14. — *Studienreise eines Zürcher Theologen*, dans *ZT* 1895. — G.-R. Zimmermann : *Die Zürcher Kirche*, p. 311. — P. Wernle : *Protestantismus* I et III. — 16. HANS-RUDOLF, frère du n° 6, 1629-1688, secrétaire de ville 1669, bailli de Kiburg 1676, prévôt des tanneurs 1684, bailli de Bülach 1686, capitaine de quartier. — 17. ***Hans-Jakob***, fils du n° 16, 14 avril 1665 - 26 févr. 1723, prévôt des tanneurs et bailli de Dübendorf 1700, député dans les bailliages tessinois 1702, vice - bourgmestre 1705, membre de la mission zuricoise et bernoise envoyée à Genève pour apaiser les troubles de 1707, premier curateur du chapitre 1708, bailli du Kelleramt 1718, bourgmestre 1719 ; à partir de 1701, il joua un rôle toujours plus important dans la politique zuricoise, participant activement à la solution des problèmes fédéraux, notamment aux troubles du Toggenbourg dès 1706, à la guerre de 1712 et au conflit avec l'abbé de Saint-Gall. Il contribua grandement aux traités de paix d'Aarau (1712) et de Baden (1718). — *AS* I, vol. VI et VII. — G.-E. v. Haller : *Bibliothek* V, p. 1692 ; VI, p. 1757, 1760. — *ADB*. — Dubois-Melly : *Chroniques, Pierre Fatio*. — *SStG* I, 3 ; IV, 1. —

Hans-Jakob Ulrich (n° 17). D'après une gravure sur cuivre de J.-G. Seiller.

Musa Gratulatoria... ad J. J. Huldricum, 1719. — 18. KASPAR, fils du n° 5, 1594-1660, pasteur à St. Peter 1645, auteur du catéchisme : *Verkürtzter Underricht*, 1640. — Joh. Müller : *Tuba Joëlis*. — S. Hess : *Gesch. d. Zürcher Katechismus*. — 19. HANS-JAKOB, fils du n° 18, 1633-1680, peintre portraitiste. — *SKL*. — 20. KASPAR, fils du n° 19, 1666-1748, portraitiste (non mentionné dans *SKL*). Ses œuvres sont connues surtout par la gravure. Bailli de Neunforn 1747. — 21. HANS-KASPAR, arrière-petit-fils du n° 18, 1703-1778, prévôt des tanneurs 1750, bailli de Dübendorf-Schwamendingen 1751, intendant des bâtiments 1753. — *Monatl. Nachrichten* 1778, p. 94. — *NZZ*, 23 sept. 1924. — Rieder : *Rebbau in Höngg*, dans *ZT* 1931. — 22. HANS-KASPAR, fils du n° 21, 1741-1817, juge permanent au tribunal de ville 1771, prévôt des tanneurs 1777, bailli du lac et de Wettswil-Bonstetten 1778, de Dübendorf 1785, dernier bailli de Kiburg 1795-1798. Il joua un rôle important dans la vie musicale zuricoise comme président de la Société de musique. — *Nbl. d. Musikgesellschaft* 1913. — 23. ***Johann-Kaspar***, petit-fils du n° 23, 6 sept. 1796 - 14 oct. 1883, professeur au Polit. Institut 1821, juge de district 1823, juge cantonal 1831-1837, rédacteur du premier code pénal zuricois de 1835, Dr jur. h. c. 1838, commissaire fédéral pour la division des biens domaniaux bâlois 1838-1839, du Grand Conseil 1830-1853 (président 1839, 1841, 1842). Un des premiers pionniers des chemins de fer zuricois, administrateur du chemin de fer du Nord-Est 1846-1877, chef de l'opposition libérale-conservatrice pendant l'époque dite de la Régénération après 1831. Depuis 1824, il dirigea la maison d'imprimerie et d'édition du *Berichthaus*, que son père, Johann-Jakob, avait achetée en 1814 et qui a été continuée par les descendants de ce dernier (maison J.-J. Ulrich). — *Zur Erinnerung*, 1883. — Wettstein : *Die Regeneration des Kts. Zürich*. — W. Zimmermann : *Gesch. des Kts. Zürich 1839-1845*. — *SStG* VIII, 3. — Pfenninger : *Das Strafrecht der Schweiz*, p. 242. — A. v. Orelli : *Rechtsschulen*. — *Hundert Jahre Gesch. der Stadt Zürich* I. — 24. KARL-HEINRICH, fils du n° 23, 1834-1899, éditeur au Berichthaus, président de l'Association suisse des imprimeurs 1873-1887. — 25. KASPAR-KONRAD, fils du n° 23, 1846-1899, architecte, conseiller municipal 1879-1892, directeur des constructions 1881, colonel du génie 1894. — 26. ***Joh.-Jakob***, frère du n° 23, 4 mars 1798 - 17 mars 1877, paysagiste, peintre de marines et animalier, séjourna dès 1816 à Paris, dès 1828 en Italie, en Hollande, en Angleterre, reçut la médaille d'or au salon de Paris de 1835. Fixé à Zurich depuis 1837, il y ouvrit, vers le milieu du siècle, une école d'art et fut, de 1855 à 1874, prof. de dessin artistique à l'École polytechnique ; auteur d'un ouvrage illustré sur acier : *Die Schweiz in Bildern*, 1850 et suiv. On trouve de ses œuvres au *Kunsthaus* et au cabinet fédéral des estampes de Zurich. — *Nbl. der Künstlerges.* 1878. — *ADB*. — *SKL*. — *Die Schweiz* 1923. — 27. HANS-RUDOLF, neveu du n° 21, 1736-1782, héritier de la seigneurie de Wetzikon 1773. — 28. JOHANNES, arrière-petit-fils du n° 18, 1698-1763, bailli de Laufen 1761, prévôt de la confrérie rhénane des mégisseurs. — *Nbl. d. Stadtbibl. Winterthur* 1923. — 29. ***Johann-Konrad***, descendant du n° 18, 7 déc. 1761 - 7 janv. 1828, pédagogue, éducateur des sourds-muets, mission à laquelle il se consacra avec un vif succès, notamment dans le canton de Zurich et, de 1786 à 1796, à Genève (médaille pour le mérite 1795). Partisan de l'unitarisme helvétique après les événements de 1798, il devint sous-préfet en 1799 et préfet du canton de Zurich du 10 févr. 1800 - au 2 sept. 1802 (avec des interruptions) ; il chercha vainement, par ses représentations pressantes au gouvernement central, à empêcher les mesures de rigueur de l'armée helvétique contre Zurich en 1802 ; il écrivit à ce propos *Einige aktenmässige Beyträge*, 1802. Membre de la Chambre administrative et du tribunal de ville 1803 (président 1804), du Grand Conseil et du Tribunal cantonal 1814. Président de l'institut des aveugles de la Société d'utilité publique, il obtint en 1826 que l'assistance aux sourds-muets fût organisée de même ; co-fondateur de la caisse d'épargne de Zurich 1805, auteur d'un certain nombre de brochures pédagogiques et politiques, rédacteur du *Nbl. der Hülfsges.* 1810. — *Schweiz. Monatschronik* 1828, p. 25. — *ASHR* II, IV-XI. — P. Rütsche : *Der Kt. Zürich 1798-1803*. — O. Hunziker : *Gesch. der schweiz. Volksschule* I, p. 288, 290. — 30. HANS-BERNHARD, frère du n° 18, *Amtmann* à l'Œtenbach 1643. *Branche b)*. — 31. JOHANN-JAKOB, fils du n° 4, 1569-1638, un des théologiens zuricois les plus influents de son temps ; maître ès arts à Marbourg 1590, précepteur de l'école latine 1592, professeur de grec 1611, de théologie 1625, directeur des écoles 1615 ; administrateur du chapitre du Grossmünster à partir de 1623, chantre du Grossmünster 1598. Auteur de nombreux écrits théologiques, philologiques et de polémique religieuse. — J.-A. Hottinger : *Schola Tigurina*, p. 138. — *ADB*. — *Miscellanea Tigurina* II. — E. Refardt : *Musikerlex.* — 32. HANS-HEINRICH, fils du n° 31, 1596-1623, diacre à la Predigerkirche 1620, savant polyglotte et éditeur d'œuvres de philologie. — J.-A. Hottinger : *Schola Tigurina*, p. 138. — 33. HANS-FRIEDRICH, fils du n° 31, 1598-1663, *Amtmann* de Töss 1634, du Fraumünster 1646, prévôt des tanneurs et bailli de Höngg 1662. — 34. HANS-KASPAR, 1788-1846, architecte de la ville 1818, exécuta en 1821-1828 un grand plan de la ville de Zurich. — 35. HANS-JAKOB, fils du n° 31, 1602-1659, pasteur à Dietikon 1626, à Küssnacht 1633, doyen du chapitre du lac 1645, aumônier des troupes zuricoises dans les Grisons et en Valteline 1624-1626. *Branche c)*. — 36. RUDOLF, fils du n° 4, 1571-1622, *Amtmann* de Töss 1610, conseiller par libre élection 1618. — *Nbl. d. Stadtbibl. Winterthur* 1926. — 37. KASPAR, fils du n° 36, 1600-1635, capitaine et officier d'état-major des troupes zuricoises au service de France dans les Grisons et en Valteline 1624-1626, officier au régiment d'Erlach au Piémont 1630, dès 1633 colonel et chef des troupes zuricoises de couverture de la frontière. Il exécuta en 1632-1635 plusieurs importantes missions de confiance pour le gouvernement zuricois et divers chefs militaires, notamment le maréchal de Horn et le duc de Rohan. — F. Gallati : *Eidg. Politik zur Zeit des 30j. Krieges*, dans *JSG* 44. — *Gesch. des Kts. Schaffhausen*, dans *Festschrift* 1901, p. 419. — A. Bachmann : *Ueber die militär-Massregeln Zürichs im 30j. Krieg*, p. 65. — K. Dändliker : *Gesch. Zürich* II,

Johann-Kaspar Ulrich (n° 23). D'après une photographie.

Joh.-Jakob Ulrich (n° 26). D'après une photographie.

Johann-Konrad Ulrich (n° 29). D'après un dessin de J. Œri.

p. 415, 488. — Ed. Rott : *Représ. diplom.* IV. — A. Laugel : *Henri de Rohan*, p. 308. — 38. ***Hans-Ulrich,*** fils du n° 36, 1607-1670, *Amtmann* de Winterthour 1638, prévôt des tanneurs 1646, conseiller 1657, bailli de Lugano 1658-1660, de Regensdorf 1663, colonel et président du tribunal militaire du Freiamt pendant la guerre des Paysans 1653 ; général-lieutenant dans la première guerre de Villmergen 1655-1656, fut chargé d'occuper la Thurgovie ; délégué aux négociations de paix. A partir de 1657, chef des troupes de l'Oberland zuricois ; co-fondateur de la Bibliothèque bourgeoise de Zurich 1629. — *AS* I, vol. VI, 1*ab*. — G.-J. Peter : *Zürichs Anteil am Bauernkrieg*, dans *JSG* 33. — Mantel : *Zürcher Wehranstalten*, dans *JSG* 36. — E. Walder : *Reiseberichte von R. Simmler*, dans *ZT* 1929. — *Nbl. der Stadtbibl.* 1844. — 39. HANS-ULRICH, petit-fils du n° 38, 1655-1725, bailli de Neunforn 1708. — 40. HANS-JAKOB, frère du n° 39, 1669-1741, commerçant, conseiller 1712, trésorier 1725, bailli de Männedorf 1714, d'Altstetten 1725. — *AS* I, vol. VII. — 41. HANS-KASPAR, neveu du n° 40, 1693-1766, fabricant de soieries au « Kropf », prévôt de la corporation du bouquetin et bailli d'Erlenbach 1743, président du directoire commercial 1752.

Branche d). — 42. HEINRICH, fils du n° 4, 1575-1630, pasteur à Dietlikon 1600, proviseur 1609, *ludimoderator* (recteur) de l'école du Grossmünster 1611, professeur de grec au Collegium publicum 1625, directeur des écoles 1628, patrona la Bibliothèque bourgeoise, fondée en 1629, et publia à ce sujet un opuscule de propagande : *Bibliotheca nova Tigurinorum* ; il publia également une nouvelle édition de Ceporinus : *Compendium grammat. Graecae.* — J.-H. Hottinger : *Schola Tigurina*, p. 137. — *Nbl. d. Stadtbibl.* 1844. — 43. ***Johann-Jakob,*** fils du n° 42, 8 avril 1602 - 22 février 1668, théologien, prédicateur allemand à Genève 1625, diacre au Fraumünster 1630, professeur au Collegium humanitatis 1631, pasteur à Zurich, antistès de l'église zuricoise 1649. Comme diacre déjà, il put maintenir les relations de l'église zuricoise avec l'étranger, nouées par son prédécesseur Breitinger ; comme antistès, il réussit à les développer encore, en entrant en rapports suivis et intimes avec des personnalités dirigeantes de la religion réformée, notamment avec l'Écossais Duräus, dont il soutint avec zèle les efforts pour l'union des protestants, et avec le duc Henri de Rohan. Il passe pour l'instigateur de la mission entreprise par le Schaffhousois J.-J. Stockar auprès de Cromwell et des États-Généraux en vue de préparer une union religieuse et politique plus étroite des États protestants. A maintes reprises, il s'éleva contre les traités d'alliance et les capitulations militaires avec la France ; il contribua à augmenter dans l'Église la discipline et l'autorité du Consistoire. Ses écrits sont mentionnés dans Hottinger : *Schola Tigurina*, p. 142. — Biographie de J.-B. Ott (mns.). — G.-R. Zimmermann : *Die Zürcher Kirche*, p. 194. — *ADB.* — Ed. Rott : *Représ. dipl.* IV, VI. — Ischer : *Die Gesandschaft der protestant. Schweiz bei Cromwell*, dans *AHVB* 23. — F. Gallati, dans *Festgabe fur P. Schweizer*, p. 255. — A. Stern : *Abhandlungen und Aktenstücke*, p. 92. — *Nbl. d. Stadtbibl.* 1844, 1845. — 44. JOHANN-JAKOB, fils du n° 43, 1632-1717, précepteur 1659, proviseur 1669, *ludimoderator* (recteur) de l'école du Grossmünster 1679. — 45. JOHANN-JAKOB, petit-fils du n° 44, 23 oct. 1683 - 25 mai 1731, théologien, professeur de morale dès 1710, professeur de droit naturel au Carolinum 1714 ; représentant principal de l'ancien piétisme de l'église nationale zuricoise, prédicateur connu au delà des frontières du pays. Ses sermons ont été publiés en deux recueils : *Zweiunddreissig Glaubenspredigten*, 1718 et 1733 (traduction hollandaise 1726) ; *Die auf den Höhen schreyende höchste Weisheit*, 3 vol. 1729-1730. Son discours *Balsam und Arzt in Gilead*, 1717, est une critique de l'église de Zurich ; *Asma kykneion* (chant du cygne) est une œuvre posthume, accompagnée d'une biographie par J.-J. Zimmermann ; édition allemande de Haug 1731, édition hollandaise 1736. Outre des écrits théologiques, il publia encore, sans nom d'auteur, la collection d'histoire ecclésiastique *Miscellanea Tigurina*, 1722-1724. Il refusa des appels des universités de Groningue et de Heidelberg. — *ADB.* — G.-R. Zimmermann : *Zürcher Kirche*, p. 267. — P. Wernle : *Protestantismus* I, p. 135. — 46. JOHANN-JAKOB, fils du n° 45, 1714-1788, professeur d'hébreu au Collegium humanitatis 1740 ; dès 1754 successivement professeur de droit naturel, d'histoire et de morale au Carolinum, professeur de théologie 1764. Publia, outre les sermons de son père, de nombreuses dissertations latines, notamment *De munere ecclesiastico*, 15 parties, 1768-1786 ; fut souvent confondu avec les n^{os} 15 et 53. — *Monatl. Nachrichten* 1788, p. 158 ; 1789, p. 1. — 47. HEINRICH, fils du n° 42, 1617-1669, aumônier au régiment Mollondin au service de France 1642, pasteur à Dietikon 1645, au Fraumünster 1666, aumônier de la bannière de la ville. — 48. HANS-HEINRICH, fils du n° 47, 1656-1730, pasteur à Grönenbach (Allgäu) 1691, pasteur au Fraumünster 1713, administrateur du fonds protestant de la paix pour les écoles, les prédicateurs, etc., 1715. Auteur de deux manifestes sur les galériens protestants 1708 et 1742 et sur un mouvement religieux dans le Bärental (Wurtemberg) 1720 et 1723. — 49. FRANZ-THEODOR, 1855-1910, D^{r} jur., juge de district 1880-1882, avocat, juge au tribunal cantonal 1890 (président 1902-1904) et juge au tribunal de commerce (président 1898-1900). Il refusa une candidature au Tribunal fédéral. — *NZZ* 1910, n° 193. — *ZWChr.* 1910, n° 37. — 50. PAUL-GUSTAV, frère du n° 49, * 7 juin 1856, architecte, président de la société zuricoise des beaux-arts 1904-1916, président de la Société suisse des beaux-arts 1911-1917, président de la commission de la *Maison bourgeoise* de la société suisse des ingénieurs et architectes 1905-1929, co-fondateur et premier président de la section zuricoise du *Heimatschutz* ; colonel du génie 1910. — *Jahresbericht d. Kunstges.* 1916. — *NZZ* 1926, n° 977. — 51. KARL-FERDINAND, frère du n° 49, 1859-1918, commerçant, joua un rôle dans la vie musicale de Zurich comme président et membre du comité de direction de la Tonhalle et du conservatoire. — *NZZ* 1918, n° 1373. — *ZWChr.* 1918, n° 43. — 52. ***Johann-Rudolf,*** petit-fils du n° 48, 12 sept. 1728 - 8 févr. 1795, un des plus éminents parmi les théologiens suisses de son temps ; professeur de rhétorique 1756, de droit naturel 1763, de morale 1764 au Carolinum, antistès de l'église zuricoise dès 1769 et pasteur au Grossmünster. Deux recueils de ses sermons ont paru sans nom d'auteur sous le titre : *Predigten zur Beförderung des tätigen Christentums*, 1769 et 1773. Partisan de l'orthodoxie rationaliste, il résolut habilement le conflit ecclésiastique intercantonal provoqué par le lexique de l'édition de la Bible de 1772, qu'il avait inspirée. Défenseur de l'école, surtout à la campagne (mémoire de 1776) ; il publia entre autres en 1766, le Nouveau Testament, avec les sommaires d'Ostervald, traduit du français. — *Nbl. d.*

Johann-Jakob Ulrich en 1655 (n° 43). D'après une gravure sur cuivre de Joh. Schwyzer.

Johann-Rudolf Ulrich (n° 52). D'après un portrait à l'huile (Bibl. centrale, Zurich).

Chorherren 1807. — G.-R. Zimmermann : *Die Zürcher Kirche*, p. 323. — *ADB*. — P. Wernle : *Protestantismus* I et II. — M. Hürlimann : *Aufklärung in Zürich*. — O. Hunziker : *Die Reform der zürch. Landschulen*. — *ZT* 1894, p. 222, 228. — 53. FRIEDRICH-SALOMON, fils du n° 52, 1771-1848, philologue, professeur de droit naturel, de morale et d'histoire ecclésiastique 1793, de rhétorique et d'histoire 1795, de grec 1819-1833. Auteur de dissertations latines sur les œuvres de Cicéron (1796), d'Horace (1808), de Properce (1809), du *Nbl. der Chorherren*, 1800-1801 et d'un discours commémoratif de la Réformation (1818). — 54. ***David***, fils du n° 53, 25 avril 1797 - 2 mars 1844, juriste et homme d'État, privat-docent à l'Institut politique 1821-1824, procureur général 1824-1831 et 1831-1839, du Grand Conseil 1830-1839 (président 1834), Dr jur. h. c. de Berne 1824. Il devint, vers 1830, un des chefs du parti radical-libéral de la ville de Zurich : lors du mouvement constitutionnel, il rédigea l'important résumé des nombreuses pétitions formulant les revendications populaires (1831). Avec F.-L. Keller, il prit jusqu'en 1839 une part éminente aux nombreuses réformes politiques et aux innovations de l'époque dite de la Régénération ; peu à peu, il éprouva, ainsi que Keller, l'hostilité des couches populaires dont l'esprit d'opposition croissait ; cette animosité s'accrût encore en août 1839 lorsque, en sa qualité de procureur général, il dut poursuivre et confisquer les manifestes du puissant comité central qui préparait la chute des radicaux. L'émeute du 6 sept. 1839 l'obligea à quitter temporairement le canton ; il perdit ses charges et se voua, à partir de 1840, au barreau. Ardent philhellène. — Biographie par L. Snell et Jakob Vogel dans les *Schweiz.-gesch. Studien*, publiées par Vogel, p. 221. — *ADB*. — W. Wettstein : *Die Regeneration des Kts. Zürich*. — A. v. Orelli : *Rechtsschulen*. — A. Stern : *Abhandlungen und Aktenstücke zur Gesch. der Schweiz*, p. 163, 165. — *Im neuen Reich* 1876, p. 421. — 55. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 52, 1773-1844, archidiacre du Grossmünster 1808-1833, administrateur du chapitre 1819-1833 ; auteur de discours et d'ouvrages sur le maintien du chapitre du Grossmünster. — W. Wettstein : *Regeneration*, p. 563. — 56. ***Melchior***, fils du n° 55, 24 avril 1802 - 22 juil. 1893, théologien et alpiniste, privat-docent 1833, professeur extraordinaire d'exégèse à l'université 1837-1856 ; joua un rôle actif dans le domaine de l'utilité publique, président de la Société d'utilité publique de Zurich 1842-1856 et 1861-1893 ; 1849-1854 et 1861-1893 président de la Caisse d'Épargne de la ville de Zurich. Un des premiers alpinistes suisses qui ait exploré systématiquement les Alpes ; co-fondateur en 1863 et président central 1867-1869 du C. A. S. L'Ulrichhorn, près de Saas (Valais) porte son nom. Ses publications d'alpiniste parurent dans les *Berg- und Gletscherfahrten*, 2 parties 1859 et 1863, publiées en collaboration avec Studer et Weilenmann ; dans les *Mitteilungen der Naturf. Ges. Zürich* 1849-1851, 1853-1854 ; dans les *Nbl.* de cette société 1860, dans *JSAC* I-IV ; dans *Drei Itinerarien für das Exkursionsgebiet des S. A. C.*, 1868-1870. Co-fondateur de la Société d'histoire de Zurich 1832. — *Nbl. d. Hülfsgesellschaft* 1895. — E. Walder, dans *JSAC* XXIX (bibliogr.). — G. v. Schulthess : *Die Zürcher Theologenschule*. — *Sparkasse der Stadt Zürich, Rückblicke*, 1905 et *125 Jahre*, 1930. — 57. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 56, 1837-1924, ingénieur, dirigea tout d'abord la filature de Glattfelden, puis se voua vers 1890 aux sciences ; fut conservateur de la Société d'histoire et du Musée national suisse (directeur de la section préhistorique, romaine et du haut moyen âge 1896-1903), demeura ensuite en fonctions comme collaborateur bénévole. A côté de ce travail, il dirigea diverses fouilles et publia, outre des communications dans *ASA*, le *Katalog der Sammlungen der Antiqu. Ges.* 1890 ; *Die Gräberfelder von Castione und Molinazzo* (*Landesmuseums-Festschrift* 1898) ; *Die Gräberfunde in der Umgebung v. Bellinzona*, 2 vol. 1914. Dr phil. h. c. 1914. — *Rapp. du Musée nat.*, particulièrement 1896 et 1902. — *NZZ* 1924, n° 396. — Au cours du XVIe s., deux frères et deux neveux du n° 1 devinrent bourgeois de Zurich. De — NIKLAUS, frère du n° 1, menuisier, bourgeois 1544, descend — 58. EUSTACH, 1675-1757, major dans la guerre du Toggenbourg 1712, contribua considérablement au succès des Zuricois. — *SStG* I, 3, p. 676 ; IV, 1, p. 35, 94. Cette branche s'éteignit dans les mâles en 1793. — 59. ANTON, 1627-1694, *Amtmann* de Stein am Rhein 1673, conseiller et bailli de Wollishofen-Enge 1691, tourneur d'art. Cette branche s'éteignit avec lui. [W. U.]

ULRICHEN (C. Valais, D. Conches. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. Le nom remonterait à un seigneur du nom d'Ulrich. *Armoiries* : d'or à l'aigle de sable. Ulrichen comprenait aussi le hameau, aujourd'hui abandonné, de Zum Loch, sis sur la vieille route du Grimsel. En 1545 fut fondée la première corporation de paysans d'Ulrichen et zum Loch ; en 1548, elle se compléta par le droit de bourgeoisie des gens du village ; une deuxième corporation fut fondée en 1610, une troisième en 1651 ; les statuts locaux datent de 1689. La vallée d'Eginen et ses riches alpages fut l'occasion d'accords et de traités entre Ulrichen et les communes voisines de Geschinen, Münster et Reckingen, le 5 mai 1395, avec Obergestelen au sujet de l'alpe de Blas 1435, 1444 et 1467 ; les arbitrages au sujet de droits d'alpage furent fréquents au XVIe s. et l'évêque finit par partager définitivement l'alpe d'Egina, le 11 nov. 1651, entre Reckingen, Münster, Geschinen et Ulrichen.

A Ulrichen se sont passé des événements décisifs pour l'histoire valaisanne. Berchtold V de Zähringen avait obtenu de l'empereur Henri VI la suzeraineté du Valais, mais ne parvenait pas à entrer en possession de sa terre. Les Valaisans, unis à Thomas de Savoie, le battirent en 1211 et 1212 près d'Ulrichen. En 1419, les Valaisans conduits par Thomas in den Bünden et le diacre Jakob Minichov, battirent à Ulrichen les Bernois venus par le Grimsel. En souvenir de ces faits d'armes avaient été élevés sur la route entre Obergestelen et Ulrichen deux monuments, croix de bois, portant les inscriptions : « Ici le duc Berchtold de Zähringen a perdu une bataille en 1211 » et « Ici les Bernois perdirent une bataille en 1419 ». Une croix de pierre les remplaça en 1904 avec cette inscription : « Aux héros d'Ulrichen 1211 et 1419, le district de Conches ». Au spirituel, Ulrichen se rattacha à Münster. La commune fonda le rectorat en 1720 et la paroisse, sous le vocable de saint Nicolas, le 2 déc. 1868. La première église, de 1878, dut être remplacée en 1894. *Population* : 1816, 241 hab. ; 1930, 203. — Arch. locales. [L. Mr.]

UMBERG. Famille de Flums (Saint-Gall). — JOSEPH-FRANZ, 1806-1886, prêtre 1832, maître aux écoles cantonales de Saint-Gall et de Thurgovie, curé à Flums, chanoine 1847 ; mis en prison préventive de novembre 1847 à février 1848 à cause de son adhésion au Sonderbund et révoqué. Curé à St. Margarethen 1851, Eggersriet 1854, Bernhardzell 1860, président du Conseil scolaire de district 1861. — *KKZ* 1886, p. 143. — G.-J. Baumgartner : *Gesch. des Kts. St. Gallen* III, p. 350, 361. — F. Gschwend : *Errichtung des Bist. St. Gallen*, p. 443. [J. M.]

UMBERTSSCHWENNI, d'. Nom de plusieurs personnages mentionnés à Fribourg du XIIIe au XVe s. et qui étaient probablement originaires du hameau d'Umbertsschwenni (Com. Alterswil). — RICHARD, dit Kuoni, acheta du gouvernement de Fribourg, en 1408, le domaine et l'ancien château de Maggenberg et se fit recevoir dans la bourgeoisie de Fribourg. Il fut appelé dès lors Richard de Maggenberg. C'est sous ce nom qu'il fut condamné, comme hérétique, dans le procès intenté aux Vaudois de Fribourg, en 1430. — A. Büchi : *Die Ritter von Maggenberg*, dans *FG* XV. — G.-F. Ochsenbein : *Der Inquisitionsprozess wider die Waldenser zu Freiburg*. [J. N.]

UMGELD, UNGELT. Voir OHMGELD.

UMGELDER (UMGELTER). Famille de Saint-Gall éteinte en 1755. *Armoiries* : coupé de sable et d'argent à une fasce brétessée de gueules brochant sur le trait du coupé. — 1. JAKOB, orfèvre, de Rottweil, bourgeois

1535. † 1555. — 2. Ernst, orfèvre, juge de la ville 1538. † 1565. — 3. Hans-Jakob, orfèvre, 1572-1603. — 4. Christoph, * 1646, petit-fils du n° 3, graveur de cachets et médailleur ; travailla à Anvers, Augsbourg et Berlin où il mourut en 1693 comme directeur de la monnaie et conseiller des mines de l'électeur de Brandebourg. — *SKL.* — *St. Galler Nbl.* 1930, p. 39. — Mns. de la Bibl. et des Arch. de la ville (C. Wegelin, Hartmann, Scherrer, Schlapparizzi). [D.-F. R.]

UMGELTER, Jakob, capitaine au service de France 1536, bailli de Weggis 1549, de Wykon 1563, 1565, 1567. † 1573. — *ASA* 1902-1903, p. 56. [P.-X. W.]

UMIKEN (C. Argovie, D. Brugg. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. A la paroisse se rattachent encore Riniken et Villnachern. *Armoiries* : écartelé, au 1 barré d'argent et de sinople de 8 pièces, au 2 d'or au bouquetin de gueules (?), au 3 d'or à la feuille de trèfle de sinople, au 4 de sinople au croissant d'argent, à un pal componé d'argent et de gueules brochant. La route romaine de Vindonissa à Augusta Raurica traversait probablement le territoire communal. La commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Leuggern possédait la collation et la basse juridiction, qu'elle tenait de Klingnau qui avait lui-même obtenu ces droits du chevalier Hermann von Rinach en 1399. La haute juridiction passa à Berne en 1460 avec le bailliage habsbourgeois du Bözberg et la seigneurie de Schenkenberg. Le curé est cité en 1256. Le chœur de l'église fut reconstruit en 1521. Lors de la restauration de 1850 environ, les anciennes fresques auraient été détruites. En 1807, la collation avait passé au canton d'Argovie. Un ossuaire exista jusqu'en 1840 sur l'emplacement de la maison d'école actuelle. — Voir W. Merz : *Gemeindewappen.* — Le même : *Rechtsquellen Aargau* II, 2, p. 224.— *Arg.* 23, p. 147, 196 ; 27, p. 79. [H. Tr.]

UNDERVELIER (all. Underswiler) (C. Berne, D. Delémont. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1179, *Undrewiller* ; 1296, *Undrinvilier.* Cette localité est mentionnée pour la première fois, en 1179, parmi les possessions de l'abbaye de Moutier-Grandval. La paroisse d'Undervelier est mentionnée au XI^e s. Soulce en faisait partie, mais il en fut distrait en 1802. L'église de Bâle y possédait des fiefs. Undervelier était un des treize francs villages de la vallée de Delémont. Une bonne partie du village fut détruite par un incendie en 1688. L'église est dédiée à saint Erard, évêque. On ne connaît pas la date de la construction de l'ancien édifice. L'église a été rebâtie de 1840 à 1844 et consacrée en 1846. *Population* : 1818, 516 hab. ; 1930, 501. — Trouillat. — L. Vautrey : *Notices* V. — A. Daucourt : *Dictionnaire* VII.

Afin d'employer utilement les vastes forêts qui existaient dans la région, l'évêque Christophe Blarer de Wartensee fit construire des forges et une fonderie à Undervelier. Elles furent ouvertes en 1599 et le premier directeur fut Jacques de Hertenstein, grand forestier. Pendant la guerre de Trente ans, ces forges furent fermées et rouvertes en 1653. L'exploitation continua jusqu'en 1793, année où elles furent vendues comme bien national. Mais, vers le milieu du XIX^e s., la concurrence des fers étrangers obligea la direction à les fermer. Elles furent rachetées par la Société L. de Roll. On y fabriqua pendant un certain nombre d'années des bois de fusil pour l'armée fédérale. Aujourd'hui, la force hydraulique est utilisée pour une usine électrique dont le courant est envoyé à Choindez. — Voir A. Quiquerez : *Notice sur les forêts.*

Une famille noble du nom d'Undervelier est mentionnée du XII^e au XIV^e s. ; ses membres occupèrent différentes fonctions dans la contrée : châtelain de Delémont, notaire de la cour de Bâle, etc. [G. A.]

UNGELT. Voir Ohmgeld.

UNION HÉRÉDITAIRE (Erbeinigung). On désigne sous ce nom ou sous celui d'alliances héréditaires, des traités passés par la Confédération ou quelques cantons avec l'Autriche ou l'empire.

I. Union héréditaire datée de Zurich le 13 oct. 1477, et passée entre l'archiduc Sigismond d'Autriche et les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri et Soleure. Schwyz, Unterwald, Zoug et Glaris y adhérèrent le 26 janv. 1478. Elle avait un caractère défensif et devait compléter aussi la Paix perpétuelle de 1474. Elle proclamait l'obligation, pour les contractants, de se porter secours mutuellement en cas d'attaque et précisait que le secours prêté par les Confédérés se limitait au Tyrol et à l'Arlberg. — *AS* I, vol. II. — Dierauer II. — F. Hegi : *Geächtete Räte.*

II. Union héréditaire conclue le 7 févr. 1511 à Baden, entre les XII cantons, la ville et le couvent de Saint-Gall, et Appenzell d'une part, et l'empereur Maximilien I, d'autre part. Elle était destinée à compléter la Paix perpétuelle de 1474. — Voir art. Autriche (*DHBS* I, p. 468).

III. Union héréditaire conclue entre les Ligues grisonnes et l'Autriche, le 15 déc. 1518. Les contractants étaient : l'empereur Maximilien I et la maison d'Autriche, d'une part ; l'évêque et le chapitre de Coire, ainsi que les III Ligues, de l'autre. Cette alliance rendait définitive celle conclue en 1500 pour une durée de vingt ans. Pendant un siècle, elle fut à la base des relations entre les deux pays. Le traité de Lindau la remplaça en 1622, puis un nouveau traité fut conclu en 1629. Enfin, le 20 mars 1642, l'empereur Ferdinand III et l'archiduchesse Claudia renouvelèrent à Vienne l'union héréditaire de 1518. Tous les traités signés depuis 1620 furent déclarés caducs. — *AS* I, vol. III, 2 ; V, 2. [L. S.]

UNION MONÉTAIRE LATINE. Elle a été fondée le 23 décembre 1865 (sous le nom d'Union monétaire, plus tard Union monétaire latine), par la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. Ces quatre pays avaient pour unité de monnaie le franc tel qu'il avait été créé par la loi française du 28 mars 1803. La Grèce adhéra à l'Union monétaire en 1875. Le traité de 1865 régla la circulation et la frappe entre les pays intéressés de monnaies d'or et d'écus au titre de 900/1000. Le titre des monnaies divisionnaires était fixé à 825/1000 et la frappe de celle-ci limitée ; celle des écus fut également limitée à partir de 1874. L'Union monétaire consacrait le bimétallisme en fixant le rapport de l'or à l'argent à 15 ½. Le traité de 1865 fut modifié en 1878, 1885 et 1921. L'Italie nationalisa sa monnaie divisionnaire d'une façon temporaire en 1878 et définitive en 1894, la Grèce en 1909. Les troubles économiques provoqués par la guerre mondiale entraînèrent un retrait des monnaies circulant hors du pays d'émission. En 1920, la France et la Suisse retirèrent chacune leurs monnaies divisionnaires, la Belgique fit de même en 1921 ; les écus étrangers cessèrent d'avoir cours légal en Suisse à partir du 31 mars 1921. Dès cette date, la convention monétaire n'existait plus que pour l'or, mais la Belgique ayant dénoncé l'Union monétaire pour le 1^er janvier 1927, le Conseil fédéral proposa à fin 1926, aux États signataires de considérer l'Union monétaire comme n'existant plus et de fixer un délai pour le rapatriement de la monnaie d'or. Dès le 1^er avril 1927, seule la monnaie nationale d'or et d'argent a cours légal en Suisse. — G. Paillard : *La Suisse et l'Union monétaire latine.* [L. M.]

UNION SUISSE DES ARTS ET MÉTIERS. Le premier essai d'organiser les arts et métiers en Suisse date de 1843. Les délégués de neuf cantons se réunirent à Zofingue et fondèrent une association qui comptait 3000 adhérents, mais l'intérêt qu'elle excitait s'éteignit bientôt ; la dernière assemblée se tint à Soleure en 1845. Le 26 sept. 1847 fut fondé, à Aarau, le *Eidg. Gewerbeverein.* Une nouvelle tentative fut entreprise en 1849 par les associations zuricoises. On comptait 19 sections à la fin de 1850. La tâche principale consistait à provoquer l'élaboration d'une ordonnance fédérale sur les métiers. L'exposition nationale de 1857 à Berne fut l'œuvre du *Gewerbeverein.* Ce groupement eut son Vorort en 1858 à Aarau, en 1860 à Bâle. Il se donna de nouveaux statuts en 1859 ; le Vorort passa plus tard à Berne, mais en 1864 déjà, l'association disparut.

En 1869 une commission invita 43 associations à cons-

tituer un groupement nouveau. L'assemblée des délégués, réunie le 11 sept. 1870, vota un ordre du jour demandant la revision de la constitution fédérale. L'organe de ce groupement parut jusqu'en 1876, mais l'association elle-même cessa longtemps avant, de faire parler d'elle.

L'idée de l'Union suisse des arts et métiers actuellement existante fut suggérée pendant l'exposition centrale des arts et métiers suisses à Lucerne en 1879 ; le 16 sept. de cette année, l'Union fut fondée dans cette ville par 70 délégués. Jusqu'en 1885 on adopta le système d'un comité central changeant tous les deux ans. Le siège central fut successivement à Winterthour, Bâle, Lucerne, Zurich en 1885, Berne en 1897 où il est demeuré depuis lors. Une revision statutaire du 1er janv. 1924 mit fin à cette rotation. Peuvent faire partie de l'Union comme sections ou membres individuels les associations d'arts et métiers des cantons et des demi-cantons ; les sociétés locales et régionales d'artisans ; les groupements professionnels centralisés de l'artisanat, de l'industrie nationale et des détaillants ; d'autres sociétés pour l'encouragement des intérêts professionnels, les établissements à buts professionnels, les personnes qui soutiennent les intérêts des arts et métiers. Les organisations professionnelles qui ont la possibilité de s'affilier à un groupement professionnel centralisé doivent y adhérer pour pouvoir faire partie de l'Union. En 1880, l'Union suisse des arts et métiers comptait 36 sections et 1750 adhérents ; en 1900, 132 sections et 25 704 adhérents ; en 1910, 176 sections et 54 005 adhérents ; en 1924, 142 sections et 114 266 adhérents. La liste des organisations professionnelles, des sections et des établissements affiliés à l'Union, ainsi que celle des périodiques d'arts et métiers est publiée dans les rapports annuels du comité central, dont le président est depuis 1915 H. Tschumi, conseiller d'État, à Berne.

L'Union s'occupe notamment des affaires suivantes : préparation d'une législation fédérale des arts et métiers, application de la loi sur les fabriques, durée du travail ; assurance chômage, vieillesse, survivants et invalidité ; tarif douanier, encouragement de l'organisation professionnelle des classes moyennes groupées dans l'artisanat et le commerce ; organisation des examens de maîtrise ; documentation sur les conditions de travail et de salaire, mesures pour prévenir et combattre les grèves, etc. — Les principales publications périodiques de l'Union sont la *Schweizer. Gewerbezeitung*, l'*Artisan et Commerçant*, la *Revue économique romande*. [H. Tschumi.]

UNION SYNDICALE SUISSE. Voir Syndicats.

UNION TÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONALE. L'acte constituant cette union est la Convention télégraphique internationale de Paris, du 17 mai 1865, entrée en vigueur le 1er janv. 1866. Depuis 1875, l'Union télégraphique est régie par la Convention télégraphique de Saint-Pétersbourg, du 10 au 22 juil. 1875 et par le Règlement de service y annexé, revisé par les conférences de : Londres, 1879 ; Berlin, 1885 ; Paris, 1890 ; Budapest, 1896 ; Londres, 1903 ; Lisbonne, 1908 ; Paris, 1925 ; Bruxelles, 1928.

Sont membres de l'union :

Europe : Tous les pays.

Afrique : Union de l'Afrique du Sud, Algérie, Colonies portugaises, Congo belge, Côte française des Somalis, Cyrénaïque, Égypte, Erythrée, Kenya, Madagascar, Maroc, Rhodésia du Sud, Sénégal, Somalie italienne, Tanganyika, Tripolitaine, Tunisie, Uganda.

Amérique : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Curaçao, Équateur, Guyane française, Surinam, Uruguay, Venezuela.

Asie : Afghanistan, Colonies portugaises, Ceylan, Chine, Indes britanniques, Indes néerlandaises, Indochine française, Iraq, Japon et possessions, République libanaise, Perse, Siam, Syrie, Turquie.

Australasie : Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande.

En outre, la plupart des compagnies de câbles et de télégraphie sans fil appliquent les dispositions de la convention et du règlement ou observent, tout au moins, les dispositions essentielles de ces actes.

L'organe central est le Bureau international de l'Union télégraphique, à Berne, qui est placé sous l'autorité du Conseil fédéral suisse. Créé par la conférence télégraphique de Vienne 1868, il a commencé à fonctionner le 22 déc. 1868. Le Bureau international publie les renseignements de toute nature relatifs à la télégraphie et à la téléphonie internationale, ainsi que les modifications à apporter aux tarifs et au règlement de service ; il prépare les travaux des conférences et en édite les documents. Les publications principales relatives au service télégraphique sont : nomenclatures des bureaux télégraphiques, des câbles, des communications par télégraphie sans fil ; cartes télégraphiques et téléphoniques, tarifs, notifications, statistiques.

La sphère d'activité du Bureau a été étendue à la radiotélégraphie par la Convention radiotélégraphique internationale de Berlin, 1906, revisée à Londres, en 1912 et à Washington, en 1927. Les pays ayant adhéré à la convention radiotélégraphique sont :

Europe : Tous les pays, sauf l'État de la Cité du Vatican, le Luxembourg et le Territoire de la Sarre.

Afrique : Union de l'Afrique du Sud, Afrique équatoriale française, Afrique occidentale française, Afrique occidentale portugaise, Afrique orientale portugaise, Algérie, Cameroun, Colonie espagnole du Golfe de Guinée, Congo belge, Côte française des Somalis, Cyrénaïque, Égypte, Erythrée, Kenya, Libéria, Madagascar, Maroc (à l'exception de la Zone espagnole), Réunion, Rhodésia du Sud, Somalie italienne, Togo, Tripolitaine, Tunisie, divers colonies et protectorats britanniques.

Amérique : Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Curaçao, Rép. Dominicaine, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique et possessions (Alaska, Porto-Rico, Zone du Canal de Panama), Guadeloupe, Guatémala, Guyane française, Haïti, Honduras, Martinique, Mexique, Nicaragua, Rép. de Panama, Paraguay, Pérou, Surinam, S. Pierre et Miquelon, Terre-Neuve, Uruguay, Venezuela.

Asie : Chine, Chosen, Taïwan, le Sakhalin japonais et le Territoire loué de Kwangtoung, Colonies portugaises, Hong-Kong, Indes britanniques, Indes néerlandaises, Indochine française, Japon, Perse, Siam, Straits Settlements, Territoires Syro-libanais, Turquie, divers colonies et protectorats britanniques.

Australasie : Fédération australienne, Établissements français de l'Océanie, Hawaï, Iles Philippines, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Zélande, Territoire des Iles des Mers du Sud sous mandat japonais, diverses colonies, protectorat et territoires britanniques sous mandat.

Le service radiotélégraphique du Bureau a les mêmes attributions que le service télégraphique. L'organe officiel du Bureau international est le *Journal télégraphique*, périodique mensuel.

Le Bureau a eu à sa tête, depuis sa fondation, les directeurs dont les noms suivent : Louis Curchod 1869-1870, Ch. Leudi 1872-1873, Louis Curchod 1873-1889, Aug. Frey 1890, Th. Rothen 1890-1897, Em. Frey 1897-1921, H.-L. Étienne 1921-1927, J. Räber dès 1928. [J.R.]

UNIONE DEL POPOLO (L'). Journal tessinois qui parut en 1854 et 1855 comme organe du parti dit des fusionnistes pour combattre le parti radical au pouvoir. Il disparut dans les désordres du Pronunciamento. — *Presse suisse.* — Voir art. Pronunciamento. [C. T.]

UNIVERSITÉS. 1. *Généralités.* L'histoire des universités suisses commence au XVe siècle avec la fondation de celle de Bâle. Toutes les autres, soit celles de Zurich, Berne, Genève, Fribourg, Lausanne et Neuchâtel, datent des XIXe et XXe s., mais la plupart d'entre elles ont vécu plusieurs siècles en qualité d'académie (voir cet art.) ou de collège. L'université de Bâle est une création du Concile qui siégea dans cette ville ; les origines des écoles supérieures de Zurich, Berne, Lausanne et Genève sont étroitement liées au mouvement de la Réformation, ce qui leur conféra pendant longtemps le caractère d'écoles de théologie. L'académie de Neuchâtel est un legs de la période prussienne de ce canton ; l'université catholique de Fribourg est, essentiellement, une création de la fin du XIXe s. L'université de Bâle répondait aux

besoins nouveaux qui se manifestaient au début de l'époque dite de la Renaissance ; la transformation des académies de Berne et de Zurich en universités fut une conséquence de la révolution de Juillet à Paris. Les académies de Lausanne et de Genève devinrent des universités dans la seconde moitié du XIX^e^ s. ; c'est à cette époque aussi que remonte la création de l'université de Fribourg, tandis que celle de Neuchâtel ne date que du commencement du siècle suivant. Les universités suisses sont des établissements cantonaux ; seule, l'École polytechnique de Zurich est fédérale. La Constitution fédérale prévoit la création d'une université fédérale, qui ne fut jamais fondée.

2. *Histoire sommaire des universités.* En vertu d'un privilège accordé le 12 nov. 1459 par le pape Pie II, le Conseil de Bâle ouvrit, le 4 avril 1460, l'université, organisée sur le modèle de celle d'Erfurt. Elle avait à sa tête le chancelier, qui fut jusqu'en 1792 l'évêque de Bâle. L'université était placée sous la protection du Conseil de ville et des *Deputaten*, un corps qui constitua plus tard la curatelle. L'université comprenait quatre facultés, l'inférieure, celle des arts ou de philosophie, celles de médecine, de droit et de théologie, ayant chacune leurs statuts. L'université et ses étudiants jouissaient de nombreux privilèges. Les relations de l'université avec la ville étaient réglementées par les actes dits *compacts*. Sous l'égide de la cité, une vie intellectuelle très intense ne tarda pas à se développer à l'université. Des maîtres éminents de la scolastique et des humanités, d'illustres juristes italiens et allemands attirèrent de loin les étudiants à Bâle et alimentèrent les premières presses d'imprimerie. Les officines d'Amerbach, de Petri, de Froben et d'autres devinrent rapidement un important complément de l'université, de sorte qu'au commencement du XVI^e^ s., Bâle était un des plus brillants foyers du jeune humanisme, dont Erasme formait le centre. L'université de Bâle contribua grandement à la propagation de la Renaissance intellectuelle en Suisse et en Alsace et à la formation spirituelle de maint protagoniste de la Réformation, comme Zwingli, Leo Jud, Hedio, Capito, Œcolampade, Myconius, etc. Sa physionomie se modifia avec la Réformation. Abandonnée par les partisans de l'ancienne foi et à demi-désertée par les étudiants après l'introduction de la Réforme à Bâle (1529), l'université fut reprise en mains par le Conseil de la ville. Par les statuts de 1532, complétés en 1539, elle devint communale. Son but fut désormais politique ; sa principale affaire était la formation du clergé réformé. Elle n'en conserva pas moins sa réputation ; les étudiants continuèrent à affluer grâce aux nombreux savants suisses et étrangers qui y trouvèrent protection et y enseignèrent pendant les années qui suivirent la Réformation.

Le mouvement religieux qui avait si fortement influé sur la transformation de l'enseignement supérieur à Bâle, provoqua à Zurich, Berne et Genève la formation d'académies. A *Zurich*, Zwingli, directeur des écoles, fonda en 1525, avec le concours de Leo Jud, le *Carolinum* qui était la transformation en Institut théologique de l'école médiévale attachée au Grossmünster.

Le 12 mars 1528, un établissement similaire fut fondé à *Berne* ; en 1537, se créa l'école de théologie de *Lausanne*, dont l'organisation fut réglée par la loi de 1550. Pour ces deux établissements, voir art. ACADÉMIE. L'académie de *Genève* fut créée en 1559 sur le modèle de celle de Lausanne et de l'école de Sturm, de Strasbourg. Mais en 1365 déjà, l'empereur Charles IV avait donné concession à Amédée VI de Savoie pour ouvrir une université à Genève. Ce projet ne fut pas suivi d'exécution. Les professeurs faisaient partie de la Vénérable Compagnie des pasteurs, qui fonctionnait comme autorité scolaire supérieure. L'école elle-même était subordonnée à l'église. Genève, comme métropole du protestantisme devint, grâce à son académie, un des centres intellectuels du XVI^e^ s.

Vers la fin du XVI^e^ s. et plus encore au commencement et au milieu du XVII^e^ s., le corps professoral avait une tendance à se recruter exclusivement dans la bourgeoisie autochtone et spécialement dans le patriciat des villes. La guerre de Trente ans, la séparation de la Suisse de l'empire allemand, l'isolement du pays qui en résulta, les nombreuses pestes et autres épidémies amenèrent un déclin des hautes écoles. La baisse de la valeur scientifique des études fut encore accrue par un esprit d'étroite orthodoxie, qui sévit non seulement à l'académie de Genève, mais aussi à Bâle, où maint professeur, absorbé par des querelles de doctrine, se détourna de la recherche scientifique. Il en fut de même à Berne, où le clergé, dont une ordonnance scolaire de 1616 chercha à restreindre l'influence, régnait souverainement au collège, à tel point que par une ordonnance de 1676, la haute école bernoise finit par se réduire à un établissement exclusivement théologique.

A Bâle, la décadence de l'université fut encore accentuée par la loi de 1718 qui instituait l'appel des professeurs par voie de tirage au sort. L'effet de cette mesure fut atténué parce qu'on en excepta toute une série de savants éminents qui professaient déjà à l'université et qu'on éluda la loi dans certains cas particuliers, où il s'agissait de faire appel à des professeurs particulièrement qualifiés. Ainsi, malgré tout, l'université prit un certain essor aux XVII^e^ et XVIII^e^ s., grâce au fait que la ville, riche en savants et même en dynasties de savants pouvait fournir elle-même des professeurs. De même à Genève. L'esprit scientifique nouveau, représenté à Bâle par la famille Bernoulli, pénétra à Genève en 1669 avec le professeur de philosophie Robert Chouet. Avec de brillants naturalistes, théologiens et juristes comme Calandrini, Saussure, J.-A. Turrettini, Burlamaqui, etc., l'académie connut une période prospère. L'académie de Lausanne, qui avait décliné au XVII^e^ s., put, grâce à l'ordonnance de 1700 se développer plus librement. Les velléités réformatrices de 1766 auraient dû insuffler un esprit nouveau à la haute école bernoise ; Albert de Haller, particulièrement, s'efforça d'en modifier l'organisation, mais ce fut tout d'abord la réaction qui triompha. Plus tard, grâce à Charles-Victor de Bonstetten et à Johann-Samuel Ith, l'académie, transformée, divisée en quatre facultés, fut ouverte le 2 nov. 1805. A Zurich, également, la fin du XVIII^e^ s. et l'époque de l'Acte de médiation amenèrent de sensibles progrès. En 1802, le Carolinum, qui avait été réformé en 1773, devint le gymnase. L'Institut médico-chirurgical, fondé en 1782 par J.-H. Rahn, devint cantonal en 1804. En 1807 fut fondé l'Institut politique pour la formation des juristes et des magistrats municipaux.

La Révolution française et la période suivante arrêtèrent l'université de Bâle dans sa lente décadence. Grâce aux longs efforts de la bourgeoisie et du corps professoral, on parvint finalement à mettre sur pied une réorganisation universitaire qui fut la base du développement pris par la haute école au XIX^e^ s. En mai 1813, l'ancienne charte de l'université fut supprimée et remplacée, le 17 juin, par les lois réorganisant l'université et le Conseil scolaire. La direction générale de l'instruction était confiée à l'État ; l'université restait maîtresse de son organisation interne, mais elle était soumise au Conseil scolaire et à la curatelle. Le nombre des facultés resta ce qu'il était, mais le corps professoral fut augmenté au cours du siècle. Grâce à cette réorganisation, et à d'heureux appels de professeurs, l'université de Bâle recouvra bientôt son ancienne renommée et la conserva, malgré les troubles politiques de 1833, qui faillirent amener sa suppression et malgré la concurrence des universités de Zurich et de Berne, à laquelle vint plus tard s'ajouter celle de Genève et de Lausanne. Cette période de 1830 à 1840, pendant laquelle l'université de Bâle risqua de sombrer et ne fut sauvée que grâce à l'esprit de sacrifice de la bourgeoisie fut décisive pour les académies de Zurich et de Berne, qui se transformèrent en universités, pour l'académie de Lausanne qui fut complètement réorganisée, pour Neuchâtel qui fonda son académie. La constitution zuricoise du 10 mars 1831 fut suivie, le 20 juin 1831, d'une loi sur l'organisation du Conseil scolaire. Cette autorité décida, le 16 juil. 1831, la création de l'université de *Zurich*, qui devait englober les diverses hautes écoles alors existantes et les compléter. L'université ouvrit ses portes le 29 avril 1833. Une phalange de professeurs distingués

lui valut, dès ses premières années, une excellente réputation. L'appel de David-Friedr. Strauss provoqua des troubles passagers.

La constitution de 1848 posa à nouveau le problème d'une université suisse, idée née à l'époque de l'Helvétique (voir ACADÉMIE SUISSE) et qui avait été fort discutée vers 1830. Zurich et Berne se disputaient ardemment le siège de ce nouvel établissement central des hautes études. On renonça à cette création, mais Zurich devint le siège de l'*École polytechnique fédérale* (voir cet article). Le voisinage des deux établissements d'instruction supérieure et les échanges intellectuels qui en résultèrent leur fut profitable. Nombre de savants étrangers, allemands surtout, ont professé à l'université de Zurich. La première période historique de l'université zuricoise a pris fin avec l'inauguration, le 18 avril 1914, du nouveau bâtiment universitaire.

Le 5 mars 1834, *Berne* décidait de fonder une université, qui fut inaugurée le 15 nov. suivant. Dès le début, on projeta de donner outre les cours en allemand, des cours en français aux quatre facultés. Une faculté de théologie vieille-catholique, destinée à la formation du clergé catholique chrétien du canton, fut ouverte le 11 déc. 1874. Pendant les vingt premières années de son existence, la jeune école vécut des temps difficiles, traversés de nombreuses crises. Entraînée dans les luttes politiques, elle vit sa considération décroître dans le peuple et souffrit des fausses économies pratiquées par l'État. Cette crise surmontée, l'université se développa normalement et prit une grande importance pour le canton. En 1900 fut ouverte la faculté de médecine vétérinaire ; en 1903 l'université, qui avait été installée dans l'ancien couvent, fut transférée dans sa nouvelle demeure des Grands Remparts ; en 1921, on y adjoignit une école dentaire.

En 1890, *Lausanne* transforma son académie en université, inaugurée les 18-20 mai. L'histoire de l'académie de *Neuchâtel*, ouverte le 18 nov. 1841 est relatée à l'art. ACADÉMIE. Elle fut transformée en université le 19 oct. 1909. Elle possède des facultés complètes de lettres, de théologie et de droit et la première section de la faculté de médecine, jusqu'au premier examen propédeutique.

A *Genève*, l'académie de Calvin avait survécu à l'époque napoléonienne ; sa transformation en université précéda celle de Lausanne. La loi de 1872 consacra le développement qui s'était produit depuis les transformations de 1809 et 1825. L'académie comprenait quatre facultés, celle de philosophie comportant les lettres et les sciences. La loi de 1872 les complétait par une école de médecine. En 1876, celle-ci fut incorporée à l'académie, à laquelle un arrêté du Grand Conseil du 13 sept. 1873 avait conféré le nom d'université. En 1914, fut créée une faculté des sciences économiques et sociales. Dirigée par des recteurs aux vues larges, soutenue par la bourgeoisie et le gouvernement, l'université de Genève est devenue une des plus importantes et des plus fréquentées de Suisse.

En 1889 fut réalisé un vœu longtemps caressé par une grande partie de la Suisse catholique : la fondation de l'université de *Fribourg*. Sa création fut décidée par le Grand Conseil le 4 oct. 1889 ; le 4 nov. de la même année déjà, on put inaugurer les facultés de philosophie et de droit. Cette dernière était, sous une forme plus complète, la succession de l'École de droit, existant depuis 1763 ; la faculté de philosophie était, par contre, une création entièrement nouvelle. A la fin de 1890, s'ouvrit la faculté de théologie, où l'enseignement est donné presque toujours par des dominicains ; la faculté des sciences suivit en 1895. Les premières difficultés surmontées, ainsi que la crise provoquée par le départ de plusieurs professeurs, l'université vit sa réputation se consolider progressivement ; elle est d'une importance toute particulière pour les régions catholiques de la Suisse, bien que fréquentée aussi par de nombreux étudiants étrangers.

Sept universités sont un chiffre élevé pour un aussi petit pays que le nôtre ; aussi apparaît-il comme probable que, pendant longtemps, nous ne verrons aucune création nouvelle. Tandis que Bâle, Genève et Fribourg eurent, dès le début, des universités à caractère fortement international, les universités de Berne, Zurich, Lausanne et Neuchâtel, issues d'académies, sont plutôt des établissements nationaux. Au XIX^e^ s., ces dernières eurent une tendance à s'isoler les unes des autres. On espérait qu'une université fédérale mettrait fin à la bigarrure existant dans les hautes études. Cette création ne s'étant pas réalisée, on cherche à mettre une certaine unité dans l'enseignement universitaire en créant des associations ou des fondations universitaires, en réunissant des conférences inter-universitaires pour discuter des questions d'intérêt commun, en prenant des mesures pour développer la vie universitaire. C'est à ce domaine qu'appartiennent la conférence des recteurs, qui se réunit périodiquement depuis 1903, l'Association nationale des universitaires suisses, fondée en 1915, l'office central des universités suisses, créé en 1920 à Berne, dont l'objet particulier est l'étude des relations entre les universités suisses et étrangères. A côté de ces organisations, les sociétés d'étudiants constituent un facteur important de groupement des forces universitaires en vue du travail intellectuel commun.

Bibliographie. Friedrich Paulsen : *Gesch. des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen bis zur Gegenwart.* — Barth III. — Hermann-Frölich-Zollinger : *Die Schweiz und ihre Erziehungs- und Bildungsanstalten.* — Gaston Castella : *Les universités suisses* (*Société des Nations, enquête sur la situation du travail intellectuel*, 1923). — Markus Lutz : *Gesch. der Universität Basel.* — Wilh. Vischer : *Gesch. der U. Basel bis 1529.* — K.-R. Hagenbach : *Die theolog. Schule Basels u. ihre Lehrer bis 1849.* — Fr. Miescher : *Die medizin. Fakultät in Basel u. ihr Aufschwung unter F. Plater und C. Bauhin.* — Alb. Teichmann : *Die Univ. Basel in den 50er Jahren*, dans *Programm... Basel* 1885. — Rud. Thommen : *Gesch. der U. Basel 1532-1632.* — M. Roth : *Aus den Anfängen der Basler mediz. Fakultät*, dans *KSA* 1896. — Burckhardt-Biedermann : *Die Erneuerung der U. zu Basel 1529-1539*, dans *BVBas.* 1896. — Albert Teichmann : *Die U. Basel in ihrer Entwicklung 1885-1895.* — *Statuten der jurist. Fakultät Basel*, publ. par C.-Chr. Bernoulli 1906. — *Statuten der philos. Fakultät Basel*, 1907.— *Statuten der theolog. Fak. Basel*, pub. par C.-Chr. Bernoulli 1910. — Rud. Thommen : *Die Rektoren der U. Basel*, dans *Festschrift* 1910. — Le même : *Die U. Basel in den Jahren 1884-1913.* — Eberhard Vischer : *Die Lehrstühle an der theolog. Fakultät Basels seit der Reformation*, dans *Festschrift* 1910. — Karl Nef : *Die Musik an der U. Basel, ibid.* — Wilhelm Vischer : *Die Basler U. seit ihrer Gründung*, dans *Nbl. Basel* 1911. — Ernst Stähelin : *Die Entstehung der evang.-theolog. Fakultät in Basel*, dans *Arch. f. Ref.-Gesch.*, vol. complémentaire V. Leipzig 1929. — V. Redlich : *Eine U. auf dem Konzil in Basel*, dans *Hist. Jahrbuch* 49, Munich 1929. — Jakob Wackernagel : *Stadt u. U. Basel.* — Erwin Ruck : *Die Rechtsstellung der Basler U.* — Le même : *Die U. Basel.* — Ernst Ulrich : *Gesch. des zürch. Schulwesens bis gegen Ende des 16. Jahrh.* — Georg v. Wyss : *Die Hochschule Zürich 1833-1883*, dans *Festschrift* 1883. — W. Œchsli : *Die Gründung des eidg. Polytechnikums 1855-1905*, *Festschrift* 1905. — Gerold Meyer von Knonau : *Die U. Zürich 1833-1913. Festschrift* 1914. — *Festschrift der medizin.-veterin. Fakultät* 1921. — Ed. Müller : *Die Hochschule Bern 1834-1884, Festschrift* 1884. — Friedrich Haag : *Die hohen Schulen zu Bern 1528-1834.* — Le même : *Die Sturm- und Drangperiode der bern. Hochschule 1834-1854.* — Le même : *Die bern. Hochschule von ihrer Gründung bis zur Zeit der Goldbacher Adresse*, dans *BT* 1912. — *Das neue U.-Gebäude in Bern*, 1908. — W. Herzog : *Die katnol.-theolog. Fak. Bern*, dans *Internat. kirchliche Zeitschrift* 1919. — Ulr. Dürst et Ernst Wyssmann : *Die wissenschaftl. Arbeit der vet.-med. Fakultät Bern 1909-1925.* — Bernard Bouvier : *Université de Genève, Faculté des lettres 1872-1896.* — Charles Borgeaud : *Hist. de l'univ. de Genève.* — Le même : *Pages d'hist. universit.* 1909. — *U. de Genève. Historiques des facultés 1896-1914.* — Fr. Heinemann : *Gesch. des Schul- und Bildungslebens im alten Freiburg bis zum 17. Jahrh.* — J. Niquille : *La faculté de médecine de Fribourg au XVIII^e^ s.*, dans *AF* 1923. — A. Büchi : *Zum Jubiläum der Univ. Freiburg* dans *Monat-Rosen* 59. — Univ. de Fribourg. Rapports des recteurs depuis

1901. — J. B[ondallaz] : *Les universités catholiques*, dans *Monat-Rosen* 67. — Paul Girardin, dans *La Suisse et les Français*. — H. Vuilleumier : *L'Académie de Lausanne 1537-1890*. — Alphonse Petitpierre : *La première Académie de Neuchâtel*. — Ed. Quartier-la-Tente : *Les communes neuchâteloises, district de Neuchâtel* II, p. 265. — M. de Tribolet : *L'Académie d'hier et l'académie d'aujourd'hui*. — Em. Junod : *De l'académie à l'université*. — Le même : *L'université de Neuchâtel*. — *Histoire de l'instruction publique dans le canton de Neuchâtel*. — *L'Université de Neuchâtel*, 1932. [A. Br.]

UNOT(H) (MUNOT). Tour de garde et fortification de la ville de Schaffhouse. *Annot* (= *âne Not*, c'est-à-dire lieu où la ville se défend contre l'attaque de l'ennemi) en 1379-1455, *Unot* ; 1460, aussi *Unnot(h)*. J.-J. Rüeger ayant fait à tort dériver ce nom de *munitio* (fortification, 1602-1603), la forme *Munot* devint toujours plus fréquente à partir du XVII^e^ s. (*Schaffh. Nbl.* 16). La vieille tour de garde fut munie au XV^e^ s. d'une enceinte fortifiée et de deux murailles s'allongeant en rayons vers la ville située à ses pieds. De 1563 à 1585, à l'époque de la Contre-Réformation, particulièrement redoutable pour une ville-frontière, elle fut remplacée, ainsi que l'enceinte, par un puissant bastion rond de trois étages, construit sur un soubassement hexagonal, entouré de fossés et dominé par une haute tour fortifiée, le tout édifié à grands frais par la population de la ville et de la campagne. Les trois étages du bastion sont constitués par : 1. le vaste couloir reliant trois boulevards circulaires ; 2. les casemates et 3. la plateforme crénelée, destinée à la grosse artillerie. A l'époque de la guerre de Trente ans, cette fortification ne répondait déjà plus aux conditions militaires ; de nombreux plans furent élaborés pour sa transformation ; aucun ne fut exécuté. Elle eut, une seule et unique fois, à affronter une attaque : celle de l'artillerie autrichienne qui tira, en 1799, sur la ville occupée par les Français. Elle essuya de graves dommages. A la suite de cette expérience malheureuse, l'Unot fut abandonné à son sort et serait tombé en ruines si Hs.-Jakob Beck ne s'était pas intéressé à la conservation de cet unique témoin de la fortification circulaire, édifiée en terre de langue allemande selon les plans de Dürer. Pour que sa ville natale pût conserver ce monument qui lui confère sa physionomie, Beck entreprit les travaux indispensables de préservation et fonda en 1839 le *Munotverein*. De 1864 à 1907, la ville entreprit d'importants travaux de restauration. — Voir ill. *DHBS* V, p. 773. — H.-W. Harder : *Hist. Beschreibung des Munots zu Schaffhausen*. — R. Lang : *Der Unot zu Schaffhausen, Nbl. des Hist.-antiq. Ver. und des Kunstver. Schaffhausen* 16. — W. Wettstein : *Gesch. des Munotvereins*. — Th. Pestalozzi-Kutter : *Kulturgesch. des Kts. Schaffh.* I. — *Schaffhauser Festschriften* 1901. — Sous le titre : *Der Unoth*, parut en 1868 à Schaffhouse le premier fascicule de la revue historique du canton de Schaffhouse, fondée par Joh. Meyer. [STIEFEL.]

UNSPUNNEN (C. Berne, D. Interlaken, Com. Wilderswil. Voir *DGS*). Anciennes formes : *Uspunnon, Uspunnun, Huspenon*, etc. Château ruiné, au pied du petit Rugen, jadis importante baronnie. *Armoiries* : d'azur à une pointe de lance renversée d'argent surmontée d'une étoile d'azur. La seigneurie d'Unspunnen comprenait Wilderswil, Gsteig, Mülinen, Grenchen, le Saxetental avec la juridiction dite de Burgistein, Isenfluh, Weissenau, Därligen et des parties des vallées de Grindelwald, Lauterbrunnen, Frutigen et Beatenberg. Les sources documentaires faisant défaut, on ne possède pas de renseignements certains sur la formation de cette seigneurie et ses rapports avec les possessions des familles voisines, notamment avec la seigneurie de Rothenfluh. On a émis l'hypothèse qu'une vaste baronnie de Thoune a existé primitivement sur le lac de Thoune ; les héritiers des barons de Thoune, les Oberhofen et les Unspunnen, se seraient partagés leurs possessions. Il est établi que les seigneurs d'Unspunnen héritèrent des seigneurs de Thoune ; en effet, Burkart von Thun, qui figure encore sous ce nom de 1222 à 1223, s'intitule en 1233 Burchardus miles de Uspunnen. C'est probablement à cette époque qu'il construisit le château d'Unspunnen et en fit sa résidence. Burkart et Lukardis eurent une fille unique, Ita, qui apporta tout l'héritage des Unspunnen à Rudolf von Wädiswyl, son époux. A partir de 1271, elle figure comme abbesse de la maison religieuse

Ruines d'Unspunnen en 1850 environ. D'après une lithographie de Hasler (Bibl. Nat., Berne).

de Frauenthal (Zoug). Trois fils, Walther, Conrad et Rudolf, étaient issus de ce mariage. Les deux aînés administrèrent pendant un certain temps, de concert, les possessions oberlandaises des Unspunnen, non sans avoir, avec le couvent d'Interlaken, de fréquentes querelles provoquées par l'enchevêtrement des droits de juridiction. Un des descendants de Walther fut prieur d'Amsoldingen. Pendant longtemps, la famille de Wädiswyl jouit d'une grande considération. Conrad, prénommé, fut un intime ami du roi Rodolphe de Habsbourg et devint gouverneur royal de la Bourgogne. Le déclin de sa famille commença à sa mort, survenue après 1282. Pressentant le déclin de leur seigneurie, les descendants des Wädiswyl firent don de beaucoup de leurs possessions au couvent d'Interlaken. D'autres propriétés passèrent aux Weissenburg. En 1332, Johann von Weissenburg fut assiégé sans succès dans le château d'Unspunnen par les gens du Hasli en révolte. Unspunnen finit par devenir la propriété des Kibourg de Thoune, des barons de Brandis et du comte de Zollern. Puis la majeure partie de la seigneurie, de nouveau réunie, devint la propriété des Scharnachthal et de la ville de Berne en 1479 et 1515. Berne en attribua certaines parties au bailliage d'Interlaken, d'autres à la juridiction de l'avoyer d'Unterseen. En 1762, tout le territoire de l'ancienne baronnie fut réuni à Interlaken.

Le 17 août des années 1805 et 1808 se célébrèrent, sur la prairie au Nord de la ruine d'Unspunnen, des fêtes de bergers, ordonnées par l'avoyer bernois N.-F. von Mülinen et qui eurent une célébrité européenne. On y accourut de tous les pays du continent. Ces deux fêtes donnèrent une puissante impulsion au mouvement des étrangers dans l'Oberland bernois. — *FRB*. — K.-L. Stettler, dans *Schweiz. Geschichtsforscher* VIII. — A. Jahn : *Chronik*. — Ernst Schweikert : *Die deutschen, edelfreien Geschlechter des Berner Oberlandes*. — T. v. Mohr : *Regesten*. — C. Burgener : *Unspunnen*. — Ed. von Wattenwyl-von Diesbach : *Stadt und Landschaft*

Bern. — Sammlung aller Lieder, Gedichte und Schriften auf das Alphirtenfest zu Unspunnen 1805 à la Bibl. de Berne. [H. Sp.]

UNTERBÆCH (C. Valais, D. Rarogne. V. *DGS*). Com. et paroisse. Le nom provient des trois torrents alpestres (Bergbächen) qui traversent le territoire communal et forment ses limites à l'Est et à l'Ouest. En 1235, des paysans figurent comme sujets des seigneurs de Rarogne. En 1308, les nobles de Viège possèdent à Unterbäch des droits et des terres, que Pierre de Viège vend à Peter Esperlin de Baltschieder. En 1307, Petrus dit Bushin (ancêtre de la famille Bitschin, qui existe encore actuellement), est qualifié de tenancier du fief à Unterbäch. Au XV^e s. encore, le vidomne de Sion possédait de nombreuses rentes foncières sur des terres d'Unterbäch. A partir du XIII^e s. le hameau d'Im Holz, situé au-dessus du village, prit une importance qui ne disparut qu'au temps de la République helvétique. En 1299, le seigneur Werner de Rarogne vendit aux gens d'Im Holz des droits de passage et de coupes de bois, en réservant les droits suzerains. Les frères Hiltprand et Petermann de Rarogne vendirent en 1434, aux habitants d'Im Holz, leurs fiefs et leurs droits seigneuriaux pour la somme de 290 livres. Ceux-ci réglèrent en 1435 l'administration des droits qu'ils avaient acquis ; ils constituèrent la châtellenie ou libre juridiction d'Im Holz, qui fut reconnue par la diète valaisanne, le 10 nov. 1441, et exerça sa juridiction jusqu'à la Révolution française. La commune se donna un coutumier en 1490, et le compléta en 1538. Unterbäch dépendait de Rarogne au spirituel, puis en 1554 il fut érigé en paroisse. En 1556, Unterbäch et Birchen s'entendirent pour construire leur église paroissiale, qui fut consacrée par l'évêque en 1558. En 1879, Birchen se détacha d'Unterbäch pour constituer une paroisse. *Population* : 1798, 238 hab. ; 1930, 392. — Archives locales. [L. Mr.]

UNTERENGADIN. Voir ENGADINE.

UNTER DER FLÜE, HANS. Voir FLÜE, UNTER DER.

UNTER DER HALDEN. Famille éteinte de Lucerne. GŒTSCHI, mercenaire lors de la guerre de Zurich 1442, 1444. — HANS, du Petit Conseil 1503, bailli de Malters 1507, de Münster 1511, 1513, député à la Diète de Beggenried 1514, envoyé à Willisau lors de troubles 20 janv. 1515. † à Marignan. — ULRICH, bailli de Habsbourg 1517. La famille s'éteignit au XVII^e s. — *Gfr.* Reg. — Th. v. Liebenau : *Gesch. v. Willisau.* [P.-X. W.]

UNTEREGGEN (C. Saint-Gall, D. Rorschach. V. *DGS*). Com. et Vge. On assimile la ferme d'Eppenwilen à l'*Eppilinwilare*, mentionné en 908. Les sujets relevaient de la juridiction de Goldach, les hommes libres formaient leur propre juridiction, celle d'Untereggen. En 1428, le comte Hugo von Werdenberg-Heiligenberg inféoda le droit de basse juridiction sur les terres libres à Egli Fisch, bourgeois de Saint-Gall ; en 1469, Ludwig et Balthasar Senn vendirent ce droit au prince-abbé de Saint-Gall. En 1560, les trois parties du village avec les domaines de Vogtleuten, d'Eggersriet, Hammershaus et Rüti, ainsi que les domaines d'Iltenriet, Burg, Egg et Bettleren, appartenant jusqu'alors à la juridiction de Goldach, furent réunis à la juridiction d'Untereggen et reçurent une organisation rurale et fiscale. En 1803, Untereggen, Eggersriet et Grub formèrent une commune politique, dont Untereggen se sépara en 1827. Depuis que Goldach était devenu une paroisse, la partie orientale d'Unterreggen était rattachée à Goldach, la partie orientale à la paroisse d'Arbon. En 1646, cette partie fut séparée d'Arbon et rattachée à Goldach. Une chapelle fut reconstruite en 1677, restaurée en 1685 probablement et agrandie en 1701. Untereggen fut séparé de Goldach et devint une paroisse en 1701. L'église paroissiale actuelle date de 1783. *Population* : 1860, 740 hab. ; 1930, 699. — M. Gmür : *Rechtsquellen* I. — A. Näf : *Chronik*, p. 919. — H. Riedener : *Untereggen.* [J. M.]

UNTERNÆHRER. Familles du district d'Entlebuch (Lucerne), connue depuis le XV^e s. — 1. PETER, député de l'Entlebuch à Lucerne après la guerre des oignons 1514. — 2. HANS, banneret du pays 1565. — 3. LUKAS tenta en 1647 d'exploiter les mines de fer de l'alpe de Stollen à Farnern sur Schüpfheim. — *Gfr.* 80, p. 162. — 4. KASPAR, l'un des trois « Tell » de la guerre des Paysans, chef de rebelles et assassin du grand-conseiller Kaspar Studer au Büggenschachen ; fut tué d'un coup de feu le 7 oct. 1653 comme on le cernait sur un toit de grange. — *JSG* XVIII-XX. — 5. ULRICH, de Hasle, également l'un des trois « Tell », partagea le sort du précédent. — 6. PETER, garde des sceaux du pays et juge 1690. — 7. ANTON, de Mettlen près Schüpfheim, 1759-1824, surnommé *Mettlentöneli*, valet de ferme, puis guérisseur et fanatique religieux ; il comparut devant le gouvernement bernois et fut enfermé en 1802 pour avoir fondé une secte à tendances communistes ; il fut chassé du canton en 1804. A la suite de son action secrète parmi ses partisans, il fut enfermé, dans le canton de Lucerne, de 1806 à 1811 et 1820 à 1824. — Voir art. ANTONIENS. — J. Bölsterli : *Gesch. der Pfarrei Schüpfheim*, dans *Gfr.* 31. — K. Pfyffer : *Gesch. des Kt. Luzern* II. — Le même : *Gemälde* II. — J. Ziegler : *Aktenmässige Nachrichten über die sog. Antonisekte (heute Antonianer geheissen) im Kt. Bern 1842.* — R. Pfyffer : *Ant. Unternährer u. seine Sekte*, dans *Vaterland*, 7 déc. 1929. — W. Hadorn : *Gesch. des Pietismus.* — 8. XAVER, de Romoos, 12 sept. 1829-11 mars 1906, maître d'école et publiciste. — *Schulblatt* 1905, p. 175. — 9. FRANZ-JOSEF, d'Escholzmatt, * 21 nov. 1860, D^r jur., avocat 1887, juge au tribunal cantonal depuis 1893, président 1925-1927. [P.-X. W.]

UNTEROYEN, von. Vieille famille considérée d'Uri, établie à Altdorf où elle s'éteignit au XV^e s. Elle tient son nom de terres sises aux confins d'Altdorf et Bürglen, « zu Unteroyen ». — KONRAD, témoin 1385, capitaine de la garnison fédérale de Weesen, perdit la vie avec son fils, du même nom, lors du massacre nocturne du 22 févr. 1388. — *LL.* — F.-V. Schmid : *Gesch. des Freistaates Uri.* — *Gfr.* Reg. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit v. Uri*, p. 6. [Fr. GISLER.]

UNTERPORTA. Voir PORTA.

UNTERSCHÆCHEN (C. Uri. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial, comprenant aussi les Friterberge, Schwandenberge, Urigen et Æsch avec le Stäubifall. *Armoiries* : de sinople à une cloche. Jusqu'en 1675, Unterschächen fit partie de Spiringen ; la séparation au spirituel date de 1687, au temporel de 1713. Il forma avec Spiringen et jusqu'en 1850 l'une des communes du canton d'Uri. L'ancienne chapelle fut remplacée en 1681 par l'église Saint-Théodule. Les lieux-dits et noms de famille sont d'origine alémannique et remontent au XII^e s. Une source minérale, à l'entrée du Brunital,

Église et chalets à Unterschächen dans le Schächenthal (Uri).

découverte probablement en 1414, utilisée pour des bains en 1495, fut plus tard abandonnée. Les chaudières de cuivre servirent à la frappe de pièces de monnaie en 1811. La chapelle Sainte-Anna à Schwanden, en 1291 *Swandon*, lieu de pèlerinage fréquenté, riche en tableaux votifs, a été restaurée en respectant son style. *Population* : 1834, 461 hab. ; 1930, 586. Registres de naissances dès 1766, de mariages et de décès dès 1761. — *LL.* — *Gfr.* 3, 24, 41, 43, 47. — *Urner Nbl.* 1897, 1900 et 1925. — *Pädagog. Blätter* 1895. — *ZSSt.* 1903. — K.-F. Lusser : *Der Kt. Uri.* — Ed. Osenbrüggen : *Wanderstudien* V. — A.-L. Lütolf : *Sagen.* — Ed. Wymann : *Schlachtjahrzeit Uri.* — K. Gisler : *Gesch. aus Uri.* — J. Müller : *Sagen aus Uri.* — *Maison bourgeoise. Uri.* — L. Burgener : *Wallfahrtsorte der Schweiz.* [K. Gisler.]

UNTERSCHLECHTEN (C. Lucerne, D. Willisau, Com. Menznau. V. *DGS*). Hameau. Une tour existait au moyen âge sur une colline au-dessus de Burgacker, sur le Tutersee. Une partie du pays était un fief héréditaire du couvent de Saint-Jean près Cerlier. Avant 1308, le bailli était Johann von Wolhusen. Lorsque la seigneurie de Wolhusen passa à Lucerne, Unterschlechten figura au nombre des fiefs masculins des Wolhusen. — Th. v. Liebenau : *Gesch. der Freiherren von Rotenburg und Wolhusen.* — N. Zimmermann : *Heimatkunde v. Wolhusen.* — Martin Hunkeler : *Menznau-Geiss-Menzberg* [P.-X. W.]

UNTERSEEN (C. Berne, D. Interlaken. V. *DGS*). Com. et petite ville. *Armoiries* : d'or à un bouquetin issant de sable. En 1923, on a mis à découvert à Baumgarten un cimetière romain. Le nom d'Unterseen est l'expression allemande du nom latin d'Interlaken *(inter lacus)*, *unter* = *zwischen* (entre) en ahd. Autrefois Unterseen portait le nom de Das Städtli ze Inderlappen genannt Undersewen, ou ze Hinderlappen in der statt, ou encore Civitatis Inderlapen. Unterseen est une fondation des barons d'Eschenbach-Oberhofen. En reconnaissance de l'aide qu'ils avaient apportée au roi Rodolphe de Habsbourg dans la guerre contre Ottokar de Bohême, Berchthold von Eschenbach et son père Walther reçurent à Vienne, le 13 juil. 1279, du roi Rodolphe, l'autorisation de construire, en une position favorable entre les lacs, une fortification ou un château. Les Eschenbach construisirent la ville d'Unterseen sur un terrain loué au couvent voisin des augustins d'Interlaken. Mais Unterseen ne demeura pas longtemps au pouvoir des Eschenbach. Un membre de cette famille, Walther IV, un des régicides de 1308, étant obéré, vendit en août 1306 ses seigneuries d'Unspunnen et d'Oberhofen, ainsi qu'Unterseen, aux Habsbourg-Autriche. Unterseen fut remis en gage à divers prêteurs, notamment au couvent d'Interlaken, aux barons de Weissenbourg, aux Hallwyl ; en 1370, Léopold d'Autriche remit la ville à sa cousine, l'épouse de Thüring von Brandis. A l'époque de la guerre de Sempach, en 1386, Unterseen fut pris par les Bernois ; en 1397, les héritiers de la dame von Brandis étant tombés en faillite, la ville devint un bailliage bernois. De tous les bailliages du canton de Berne, celui d'Unterseen, gouverné par un avoyer, était le plus pauvrement doté, car il ne comprenait, outre la petite cité, qu'une part minime de l'ancienne seigneurie d'Unspunnen. En 1762, les villages d'Interlaken, Habkern, Beatenberg et Sundlauenen furent réunis au bailliage d'Unterseen. En 1803, on réunit les districts d'Interlaken et d'Unterseen.

L'influent voisinage des puissants conventuels d'Interlaken nuisit au développement d'Unterseen. La petite ville ne put sortir du stade de *Städtli*, expression dépréciative par laquelle elle est désignée dans les anciens documents. La bienveillance particulière de Berne à l'égard de ses sujets d'Unterseen n'y put rien changer. Les moines gardèrent en mains, jusqu'à la suppression du couvent, le commerce qui seul aurait pu donner quelque importance à la localité. Le couvent sécularisé, c'est la ville de Berne qui s'attribua tous les privilèges commerciaux. Toutes les fois qu'un conflit surgissait, les moines produisaient leurs anciens traités par lesquels les seigneurs d'Eschenbach avaient pris l'engagement que

Unterseen au milieu du XVIII[e] s. D'après une gravure (Bibl. Nat., Berne).

les habitants de la ville ne porteraient aucun préjudice commercial et économique au couvent. Celui-ci s'était réservé le droit exclusif de construire des moulins et de fonder des métiers à Unterseen. De grandes querelles furent suscitées par les droits de pêche, originairement régaliens, tenus par des familles nobles du voisinage.

Unterseen commença par faire partie, avec Habkern et Ringgenberg, de la paroisse de Goldiwil. En 1471, la ville possédait une église, mais ce ne fut qu'après la Réformation qu'elle forma une paroisse. En reconnaissance de leur fidélité gouvernementale pendant les troubles religieux qui éclatèrent dans l'Oberland à l'époque de la Réformation, les gens d'Unterseen obtinrent l'alpage de Sevinen et le droit d'enlever de leur bannière un appendice infâmant.

A la fin du XVIII[e] s. Unterseen et son port de Neuhaus sur le lac de Thoune devinrent le centre du tourisme commençant dans l'Oberland bernois. La maison des marchands fut une des premières hôtelleries du pays. Ce ne fut qu'après 1830 qu'Interlaken commença à prendre une importance touristique qui dépassa rapidement celle d'Unterseen. — *JSGU* 1923. — *Heimatschutz* 1922. — Bibliographie de l'art. Interlaken. [H. Sp.]

UNTERSTRASS (C., D. et Com. Zurich. V. *DGS*). Une des neuf communes suburbaines qui furent incorporées à Zurich le 1[er] janv. 1893. *Armoiries* : depuis 1848, d'or à deux houes d'azur en sautoir, emmanchées de gueules accompagnées en pointe d'une charrue d'argent (d'azur plus exactement). Le nom provient de la route basse *(niedere Strasse)*, mentionnée en 1272, qui conduisait à Kloten-Bülach, tandis que la haute route *(obere Strasse)* conduisait à Winterthour. Les plus anciens propriétaires fonciers furent l'église St. Peter à Zurich, le couvent de St. Martin au Zürichberg, l'abbaye de Zurich, le couvent de Saint-Blaise et la prévôté de Zurich qui possédait des redevances. Les seigneurs de Beggenhof possédaient le Beckenhof. A partir de 1418, au plus tard, Unterstrass fit partie du grand bailliage des *Vier Wachten*. Le bailli impérial exerçait la haute juridiction, qui passa en 1400 à la ville de Zurich. Le tribunal dit *Stangengericht*, qui siégeait tous les lundis à Zurich, administrait la basse justice. Il existait déjà des biens communaux en 1441. L'église-mère d'Unterstrass était le Grossmünster de Zurich. La localité fut incorporée en 1614 à la paroisse des Predigern, qui venait d'être fondée ; depuis 1893, elle constitue une paroisse. Le lieu de culte fut jusqu'en 1884 la chapelle St. Moritz, qui faisait partie de l'ancien hospice et maladrerie. L'église actuelle fut inaugurée en 1884. Un sémi-

naire protestant d'instituteurs existe à Unterstrass depuis 1870. C'est à Unterstrass qu'eut lieu en 1845 la grande assemblée populaire zuricoise pour l'expulsion des jésuites de la Suisse. *Population* : 1634, 241 hab. ; 1800, 447 ; 1888, 4178. Registres de paroisse dès 1787. — S. Vögelin et Nüscheler : *Das alte Zürich.*— C. Escher : *Chronik der Gem. Ober- u. Unterstrass.* — F. Hegi et A. Largiadèr dans *Festgabe f. Paul Schweizer.* — Arn. Näf : *Unsere Kirchen.* — *ZWChr.* 1903, p. 172 ; 1905, p. 154, 321 ; 1906, p. 220 ; 1914, p. 75, 236.— *ASG* 1919, p. 357, 362. [E. H.]

UNTER-TASNA. Voir TASNA.

UNTERVAZ (C. Grisons, D. Unterlandquart, Cercle V Dörfer. V. *DGS*). Ce village, mentionné déjà dans le cadastre impérial de 831, appartenait pour la plus grande partie, avec sa chapelle, consacrée à saint Laurent, au couvent de Pfäfers, dont les droits de propriété furent confirmés vers 998 par le pape Grégoire V. Le couvent de Schännis et celui de St. Luzi, près de Coire, y avaient également des propriétés. Originairement, Untervaz faisait partie, comme les Quatre villages, de la centurie de Coire dont l'évêque s'était arrogé la judicature comtale ainsi que le bailliage impérial. La basse juridiction se partageait entre l'évêque de Coire et le couvent de Pfäfers. Il est, en outre, possible que les seigneurs Thumb de Neuburg aient exercé des droits de police sur les sujets du château de Neuburg. Celui-ci passa en 1496 à l'évêque, avec ses droits et ses possessions. Il n'existait pas moins de quatre châteaux et maisons fortes sur le territoire d'Untervaz : 1. la Neuburg des seigneurs de Thumb ; 2. le château de Friewies, aujourd'hui presque entièrement disparu, siège d'une famille seigneuriale de ce nom, mentionnée jusqu'au XIII^e^ s. ; plus tard, le château devint propriété des évêques et passa ensuite dans les mains de particuliers. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ s., on y exploita des bains réputés ; 3. Patnal, sur le flanc de la montagne, qui fut moins un château qu'une fortification peut-être préhistorique ; 4. Rappenstein, construit vers 1200, qui appartint à la fin du moyen âge à la famille Mötteli, de Rappenstein, près de Saint-Gall, qui lui donna vraisemblablement son nom. La population, formée en partie de Walser, devint complètement libre entre 1567 et 1577 ; en 1567, elle racheta les droits du couvent de Pfäfers ; en 1569, pour 3000 florins, ceux de l'évêché de Coire et acquit en 1577, de l'évêque de Coire également, la seigneurie de Neuburg. Depuis lors, Untervaz fit partie de la haute juridiction des IV Dörfer (V Dörfer depuis 1803), formant depuis 1851 le cercle du même nom. La Réformation ne pénétra à Untervaz qu'en 1611-1612, introduite par une minorité après de vives compétitions. Vers 1710, la minorité protestante construisit sa propre église. Registres de paroisse catholiques: naissances dès 1744, mariages dès 1698, décès dès 1779 ; protestants : naissances dès 1617 (jusqu'en 1645 à Igis), mariages et décès dès 1647. — C. et F. v. Mohr : *Cod. dipl.*— Muoth dans *JHGG* 1897.— P.-C. Planta : *Die currät. Herrschaften.* — E. Camenisch : *Ref. Gesch.* — J.-G. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur.* — J. Michel dans *BM* 1881. — Fr. Jecklin dans *BM* 1928. — Ant. Mooser dans *BM* 1930. — Pöschel : *Burgenbuch.* — Reg. des arch. com. (Arch. d'État). [P. GILLARDON.]

UNTERWALD (OB et NID DEM KERNWALD). Le troisième des cantons primitifs, le sixième de la série officielle des États de la Confédération et le prototype des demi-cantons. Voir aussi *DGS*. Les noms de OBWALD et NIDWALD sont employés dans le langage courant depuis le début du XVI^e^ s., mais ils n'ont été admis officiellement qu'à partir du milieu du XIX^e^ siècle. Auparavant on disait Unterwalden ob et nid dem Kernwald, ou bien Unterwalden ob et nid dem Wald.

I. **Nom ; colonisation ; population ; préhistoire jusqu'au commencement des luttes pour l'indépendance.** Le nom d'Unterwald ne signifie pas au-dessous *(sub, subtus)* de la forêt et n'est pas une extension de la désignation « nid dem Kernwald », *vallis inferioris*, qui aurait été donnée postérieurement à la partie supérieure de la vallée à la suite d'une fusion politique survenue plus tard. Au XII^e^ s. déjà, les *Acta Murensia* désignent sous le terme *Inter silvas* les propriétés que possédait le couvent de Muri dans les deux vallées ; un acte de 1257 parle d'un domaine à Alpnach, situé *in intramontanis*. Au XIII^e^ s., les habitants sont appelés *Waldlüte*, en latin *Intramontani*, le terme de *mons* (montagne boisée) ayant la même signification que *silva* (forêt). La forme allemande *Unterwalden* apparaît pour la première fois en 1304. Au préfixe « unter » doit être donnée la signification de « au milieu de », « parmi », « entre », « entouré de », comme on dit encore aujourd'hui « entre nous » *(unter uns)*, « parmi les gens » *(unter den Leuten)*. Le nom d'Unterwalden est le synonyme littéral du terme latin *intramontani* et n'est pas comme on l'a cru jusqu'ici une traduction inexacte. La même analyse s'applique au mot Interlaken = Unterseen et à l'ancien nom du district bernois de Schwarzenbourg, *Inter aquas* = Unterwassern.

Malgré les épaisses forêts qui, au moyen âge, valurent au pays son nom général et aux deux régions la désignation « ob und nid dem Kernwald » destinée à les distinguer l'une de l'autre, le pays était habité déjà à l'époque préhistorique. On a trouvé des vestiges de l'âge du bronze et d'autres, sporadiques, de l'âge de la pierre jusque dans la vallée d'Engelberg ; ils prouvent l'existence d'une population et même d'une exploitation des régions fertiles du territoire alpestre, lequel semble avoir été définitivement exploité à l'époque à laquelle remontent les premiers documents, c'est-à-dire au XII^e^ s. Les mots empruntés à la langue prégermanique pour désigner des ustensiles usuels permettent aussi de conclure à l'ancienneté de l'économie alpestre de l'Unterwald. Les noms de rivières et de montagnes remontent presque tous à l'époque prégermanique ; les noms des deux chefs-lieux du canton, Stans et Sarnen, ont une consonnance rhétique et l'on ne retrouve leurs analogues que dans les plus anciens territoires rhétiques. Le passage du Brünig était certainement praticable à l'époque romaine. Le nom de la *villa rustica*, mise au jour en 1913-1914 à Alpnach, *Alpiniacum*, villa d'Alpinius, permet de croire que son propriétaire était un helvéto-celte et les matériaux utilisés pour sa construction, les briques de la XXI^e^ et de la XI^e^ légion, démontrent l'existence de relations étroites avec le quartier général militaire de Vindonissa. Les briques de la XXI^e^ légion permettent de déterminer la date de sa construction qui remonterait au milieu du I^er^ s., tandis que les monnaies trouvées dans les ruines mêmes prouvent qu'elle a été habitée plus de deux cents ans jusqu'à l'époque d'Aurélien († 275). Sa situation sur un territoire qui appartint plus tard au seigneur foncier, permet de supposer que cet habitacle a été occupé sans interruption. Or, comme le propriétaire du domaine d'Alpnach, au IX^e^ s., était aussi seigneur de Küssnach *(Cossiniacum)* localité d'origine romaine, il n'est pas impossible que la famille du propriétaire se soit perpétuée jusqu'à l'époque franque. Divers autres emplacements de l'Obwald et du Nidwald dont le nom et la position permettent de croire à une origine romaine, n'ont pas encore été l'objet de fouilles scientifiques. Une tradition répandue au XV^e^ s. grâce à la chronique du Livre blanc, et qui faisait des Unterwaldiens les descendants de colons romains n'étaient peut-être pas aussi fantaisiste qu'on se l'est figuré ; si l'on en croit cette tradition, la germanisation du pays aurait même eu lieu assez tardivement. On n'a pas découvert jusqu'ici, dans l'Unterwald, des tombeaux ayant un caractère nettement alémannique. Ce n'est qu'au milieu du X^e^ s. que les landgraves du Zürichgau établirent leurs sujets sur les terres défrichées. Les petits villages portant des noms allemands, avec leurs terres contiguës, divisées en *Gewann* et cultivées d'après le système de l'assolement triennal, ont probablement peu à peu succédé au régime des fermes disséminées. C'est peut-être grâce à ce mode de colonisation que la population autochtone se germanisa peu à peu.

A l'époque carolingienne et après la disparition du duché d'Alémannie, Unterwald fut soumis à la domination directe des rois francs et fit partie du district appartenant au comte du Zürichgau. Ce n'était toutefois pas le lac qui, au XIII^e^ s. du moins, formait la frontière du côté de l'Argovie, mais bien la crête du

Burgenberg et du Lopperberg ; Hergiswil et Kirsiten appartenaient donc à l'Argovie. Au commencement du X^e s., lorsque le roi Rodolphe II de Bourgogne, après la chute de la dynastie carolingienne et de l'empire étendit, au cours de ses luttes avec le nouveau duché d'Alémannie, sa domination jusqu'à la Reuss, Unterwald échut un certain temps à la Bourgogne. C'est la raison pour laquelle le couvent d'Engelberg est encore désigné en 1124 comme situé « dans la province de Bourgogne, dans le pays du Zürichgau », alors que le royaume de Bourgogne avait pris fin depuis bientôt un siècle.

Au point de vue ecclésiastique, Unterwald dépendait de l'évêché de Constance et du décanat de Lucerne. La population semble s'être convertie de bonne heure au christianisme. L'église de Stans, qui est probablement l'église-mère de tout le pays, était placée sous le patronage de saint Pierre comme beaucoup d'autres églises des Alpes fondées à la dernière période de l'empire romain. A l'époque historique, on voit apparaître, à côté de celle de Stans, l'église de Sarnen dans la vallée supérieure. Toutes deux furent à l'origine des églises d'empire dont les droits de collation passèrent aux gaugraves par concession. Le patronage de Stans appartint plus tard aux descendants du comte Liuto, aux barons de Seldenbüren et de Regensberg, puis parvint par eux aux couvents de Muri et d'Engelberg. Celui de Sarnen échut aux comtes de Lenzbourg, dans la famille desquels la charge de comte du Zürichgau était devenue héréditaire, et il passa en 1036, au chapitre de Beromünster fondé par eux. La grande propriété foncière des couvents, avec ses immunités, ne participa que plus tard aux fondations d'églises, ce que démontrent la possession des droits de collation et souvent aussi le nom du patron de l'église. Les marches communes furent partagées en même temps que les anciens arrondissements paroissiaux ; un acte de Sachseln, de 1442, a conservé le souvenir de la procession qui, à l'occasion de la fondation de l'église au XIII^e s., fixait les frontières de l'allmend en promenant de saintes reliques. Le possesseur du patronage et des dîmes ecclésiastiques avait toujours l'obligation de garder le taureau et le verrat affectés à la reproduction de l'espèce. Toutefois le pouvoir issu de la fusion des droits ecclésiastiques et seigneuriaux avec leurs privilèges d'immunité n'a jamais donné naissance à une véritable seigneurie territoriale bien délimitée, sauf dans la vallée d'Engelberg. Cette circonstance empêcha une interpénétration des diverses propriétés foncières de l'église, tandis que, d'autre part, les couches supérieures de la population rurale autochtone surent par leur résistance opiniâtre et leur fermeté maintenir leurs terres libres et par là conserver leurs libertés personnelles et leurs tribunaux de plein air. Ils devinrent les seuls citoyens de l'État, lorsque la majeure partie du sol eut passé en main des couvents et qu'à la suite des immunités conférées à ces derniers, les serfs et habitants de leurs terres eurent été arrachés à la basse juridiction et en partie aussi à la haute juridiction de l'autorité comtale. Ces hommes libres formaient encore au XIII^e s. d'après mes recherches, un tiers environ de la population totale ; ils étaient organisés en une communauté particulière qui avait son centre au siège du tribunal du landgraviat, à Wisserlen dans le Kernwald. Ils jouaient le rôle d'échevins (*magistri*, maîtres) au tribunal comtal, et leur chef, l'ammann *(minister)*, était le représentant du comte à la cour criminelle. Lors du morcellement du territoire en seigneuries, cette communauté libre a maintenu l'unité du pays ; jusqu'au XV^e s. des landsgemeinde communes de l'Obwald et du Nidwald se réunirent, dans les occasions spéciales, sur la place de justice de Wisserlen, où se trouvait l'ancienne potence comtale.

II. L'affranchissement politique et ses conséquences. La division du pays et la notion persistante de l'unité de l'Unterwald. L'histoire de la libération des Waldstätten a été récemment l'objet d'une nouvelle discussion. L'on ne peut aborder cette question en détail ici, d'autant moins que les résultats obtenus diffèrent enfin peu de ceux auxquels était arrivée la critique historique du XIX^e s. La réaction qui (déjà bien avant Karl Meyer) s'est produite en faveur des récits traditionnels du XV^e s. et du XVI^e s. ne pourra jamais en tirer autre chose que des traits de détails et les introduire dans le cadre des événements, dont la chronologie est établie par les documents. Ces relations postérieures résument à leur façon les étapes de la libération, en dehors de toute chronologie, conformément au caractère de la tradition populaire, qui conserve le souvenir des faits sans se soucier de leur assigner une date ou d'en rechercher les causes.

On a reconnu depuis longtemps que le passage du Saint-Gothard, dont le rôle devint si important au XIII^e s. dans les luttes entre le pape et l'empereur, avait contribué à favoriser le mouvement d'émancipation. A vrai dire, le Gothard était connu bien auparavant et son utilisation remontait probablement aux Romains. Les vallées centrales de la Suisse se trouvèrent alors placées au milieu du théâtre de la politique mondiale. Par les relations commerciales et de transit qui utilisaient le Gothard, les idées de liberté des villes et des communes de la Lombardie pénétrèrent au Nord des Alpes, de sorte qu'on a cru pouvoir leur attribuer une influence sur le développement démocratique des communautés rurales de la Suisse primitive. Mais il semble qu'on doive aussi accorder à un autre événement contemporain, jusqu'alors négligé, une certaine importance dans le mouvement d'émancipation. En 1173, à la suite de l'extinction de la maison des comtes de Lenzbourg, qui étaient comtes du Zürichgau et de l'Argovie, la plus haute autorité de ces contrées devint vacante. Cet événement semble avoir eu les mêmes conséquences que plus tard l'extinction de la puissante maison des Zähringen et plus particulièrement celle de la famille ducale des Babenberg en Autriche. Il en résulta non seulement l'élévation prétendue des ministériaux des Lenzbourg au rang de dynastes, mais surtout l'émancipation de la classe des paysans et même des non libres. Dès cette époque, l'on voit dans l'Unterwald les paysans libres, même ceux qui habitent les terres non libres des monastères, maintenir leur liberté ; on les voit contracter alliance dans la chevalerie, s'élever au rang de chevalier par le service mercenaire et, de même que les nobles, se construire de puissantes tours d'habitation. La pratique adoucissait la sévérité théorique du droit auquel les serfs étaient soumis. Les paroisses avaient une telle autonomie que, vers 1225, les gens de Stans prirent les armes pour s'opposer à l'incorporation complète de leur église au couvent d'Engelberg. Lorsque les Habsbourg reçurent de l'empereur les droits comtaux dans la Suisse centrale, probablement sous la forme d'une avouerie impériale, il est manifeste que c'est l'insubordination de leurs sujets qui poussa, en 1210, Rodolphe l'Ancien, à élever la forteresse de Landenberg au-dessus de Sarnen et son fils Rodolphe-le-Taciturne à construire en 1232-1238, la Loppburg au-dessus de Stansstad, qui commandait l'entrée du Nidwald. Le gros château du Rotzberg remonte aussi à l'époque du Taciturne, à moins qu'il ne soit une fondation des seigneurs de Wolhusen. Au déclin de la branche des Habsbourg-Laufenbourg, ceux-ci cherchèrent, pendant l'interrègne, à transformer les droits d'avouerie sur les domaines du couvent de Murbach-Lucerne dans l'Unterwald en une véritable seigneurie. Les Uranais parvinrent, en 1231, avec le concours du vicaire de l'empire, le roi Henri VII, à se racheter de l'avouerie des Habsbourg. L'empereur Frédéric II affranchit les Schwyzois, le 20 déc. 1240, de l'autorité du comte Rodolphe-le-Taciturne et les prit sous la protection directe de l'empire, à cause de la fidélité et du dévouement à l'empire qu'ils avaient montré « par le succès de leur exploit ». En 1239, profitant de ce que le conflit entre le pape et l'empereur s'était rallumé, dans lequel les passages des Alpes jouaient un rôle important, ils s'étaient soulevés contre leur bailli, qui était à la tête des guelfes. C'est alors qu'Unterwald rejeta aussi l'autorité du comte. L'incertitude de la situation décida, en 1241, l'abbé d'Engelberg à placer son couvent et les terres qui en dépendaient, sous la protection de l'évêque Henri de Constance, qui était gibelin, tandis que, d'autre part, le comte accor-

dait sa faveur toute spéciale au couvent et que les comtes de Frobourg, guelfes, lui donnaient des terres que, peut-être, ils n'étaient plus certains de pouvoir conserver. Cette même année 1241, des hommes libres établis sur les terres du couvent, et que le comte abandonnait à la domination abbatiale firent sceller leur acte de soumission par la ville de Lucerne. Ce même sceau est appendu au pied d'une lettre envoyée par les principaux du Nidwald à Zurich, dans laquelle ils souhaitent à cette ville gibeline, la victoire sur ses ennemis, et déclarent expressément que le sceau est celui de leurs alliés de Lucerne. Unterwald était donc allié à Lucerne, qui s'était rattaché au parti gibelin et avait rejeté par la force l'autorité de l'abbé de Murbach.

Le pacte de 1291 (voir art. PACTE) fait allusion à une ancienne alliance, dont le contenu ressort en partie clairement du texte du traité. Je place cette première confédération vers 1241 et présume qu'elle englobait aussi Lucerne ; c'est en vertu de celle-ci que les Unterwaldiens devaient être les alliés de Lucerne. Le comte de Habsbourg, avec l'aide du comte Ludwig von Froburg et des barons de Wolhusen et de Rotenbourg, fit une guerre de longue durée à Lucerne ; elle se termina, le 4 juil. 1244, par une paix de dix ans qui ne fut pas défavorable à la ville. C'est probablement à cette occasion que les Unterwaldiens et les Schwyzois des bailliages habsbourgeois furent de nouveau soumis. Mais trois ans plus tard, une bulle d'Innocent IV, du 28 août 1247, nous apprend que les gens de Schwyz et de Sarnen, qui, après leur premier soulèvement, avaient prêté serment de fidélité au comte Rodolphe, à qui ils appartenaient de droit héréditaire, s'étaient de nouveau soustraits à son autorité et avaient pris le parti de l'empereur Frédéric. Elle leur laissait un délai pour rentrer sous l'obéissance de l'église et de leur seigneur, passé lequel ils seraient mis au ban et à l'interdit. Les bourgeois de Lucerne étaient menacés de la même peine s'ils prenaient le parti des rebelles et de l'empereur banni. Le parti guelfe avait la haute main à Lucerne. C'est en vain que les Zuricois et autres partisans de l'empire, parmi lesquels il faut compter les gens des Waldstätten, tentèrent de l'assiéger. La paix du 16 mai 1251, qui mit fin à la guerre avec la confédération des villes gibelines en Bourgogne, à la tête desquelles se trouvait Berne, ne provoqua pas davantage un revirement à Lucerne. Mais, cependant, la ville était en proie à de graves dissensions intestines. La preuve en est donnée par la lettre jurée du 4 mai 1252, rendue par le seigneur justicier, le baron de Rotenbourg, qui défendait sous des peines sévères la formation de partis et d'alliances particulières. Mais, tandis qu'elle interdisait aux bourgeois de prendre part à des combats à l'étranger, une exception était réservée, qui stipulait que si des guerres éclataient dans les Waldstätten, ils devaient s'y rendre et offrir leur médiation ; en cas d'insuccès ils avaient à soutenir leurs amis de leurs armes et de leurs conseils, mais sans participer personnellement à la guerre. L'alliance de Lucerne avec les vallées unterwaldiennes était de ce fait reconnue. Il est certain toutefois que dans l'Unterwald l'opinion ne fut plus si exclusivement gibeline, lorsque l'empereur Frédéric II étant mort le 13 déc. 1250, son fils le roi Conrad IV, quitta l'Allemagne à fin 1251, pour prendre possession de l'héritage d'Apulie, et abandonna la direction des gibelins allemands. En 1252, le comte Gottfried de Habsbourg-Laufenbourg, héritier du Taciturne, séjourna paisiblement à Sarnen. Unterwald était donc rentré sous son autorité. Les fruits du premier soulèvement et de l'émancipation politique momentanée ne furent cependant pas perdus ; ils déployèrent leurs conséquences pendant l'interrègne. Mais ce fut toutefois sous une forme particulariste, dans le cercle restreint de la paroisse, et non sous l'action de la communauté des hommes libres, qui était l'élément représentatif de l'unité du pays. Les paroissiens de Stans possédaient tout d'abord un sceau portant la légende : SIGILLUM UNIVERSITATIS HOMINUM DE STANNES. En 1261, Stans et Buochs formaient déjà l'*Universitas hominum intramontanorum vallis inferioris*, qui comprenait tout le Nidwald. Son importance au point de vue du droit public ressort de sa prétention à exercer la souveraineté sur le régime des eaux. Les comtes de Habsbourg-Laufenbourg, faibles et personnellement insignifiants, ne pouvaient empêcher ce développement. Les tentatives, déjà mentionnées, des barons de Wolhusen qui consistaient à transformer leurs droits d'avouerie sur le domaine de Murbach, à Stans, en une solide seigneurie, échouèrent définitivement en 1279. Mais ils réussirent à Giswil, où ils parvinrent à placer la haute justice sous leur autorité immédiate. En 1273, le comte Eberhard de Habsbourg céda à son cousin, le nouveau roi des Romains, ses droits dans les Waldstätten et son alleu à Stans et à Buochs. Rodolphe de Habsbourg ne fit, de son côté aucune tentative pour arrêter le mouvement centralisateur du Nidwald, lequel s'accordait avec ses méthodes administratives et sa politique fiscale. Sous son règne, Walter von Wolfenschiessen apparaît comme ammann. A la mort du roi, les velléités d'indépendance qu'il avait réprimées d'une main ferme, agitèrent de nouveau Schwyz et Uri. La communauté du Nidwald participa comme contractante, avec des droits équivalents, à la conclusion de l'alliance du 1er août 1291. Par contre, elle ne fut pas représentée dans celle du 16 octobre de la même année avec Zurich, par laquelle Uri et Schwyz se rattachaient à la grande coalition antiautrichienne.

Sceau du Nidwald au milieu du XIIIe s., depuis 1291, par complément de l'inscription, devenu sceau du pays entier et après la séparation au XIVe s., utilisé aussi comme sceau particulier d'Obwald.

Obwald, qui n'était pas organisé et où le duc conserva longtemps encore des partisans, se tint, au début, éloigné du mouvement d'émancipation. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1291 que le parti de la liberté fit preuve d'existence en s'emparant de la maison forte de Sarnen, événement que la tradition place à la nuit de Noël, d'après un souvenir resté sûrement vivace dans la mémoire du peuple. Cette même année éclata un soulèvement à Lucerne, que le roi défunt avait acquis pour ses fils de l'abbé de Murbach. L'entrée d'Obwald dans l'alliance primitive eut lieu par sa réunion à la communauté du Nidwald, sans formalité, par l'adjonction, à la légende du sceau de Stans, des mots suivants : ET VALLIS SUPERIORIS (et la vallée supérieure). Mais le texte du pacte, qui désigne expressément parmi les contractants les Unterwaldiens de la vallée inférieure *(communitas hominum intramontanorum vallis inferioris)* ne fut pas modifié.

Toutefois, la grande coalition antiautrichienne ne tarda pas à se dissoudre. Le 31 mai 1292 déjà, Lucerne prêta hommage au duc Albert, et Zurich qui, au mois de juin, avait tenu bon, grâce au concours des petits cantons, dut faire la paix, le 26 août, de sorte que les Waldstätten se trouvèrent seuls en opposition au duc. En octobre 1292, ce dernier fit avancer une armée jusqu'à Baar, dans le dessein de les attaquer, mais des événements importants le rappelèrent en Autriche. La lutte avec Lucerne dura encore un certain temps, jusqu'à ce que les nécessités du marché eurent exigé le rétablissement des relations économiques. Le nouveau roi, Adolphe de Nassau, dut confirmer les droits héréditaires de son concurrent Albert d'Autriche, après avoir reçu les insignes de la royauté, mais ces deux princes étant entrés en guerre, le roi reconnut, en décembre 1297, l'autonomie des Confédérés. Il n'est pas certain

qu'Unterwald reçut déjà à cette occasion l'immédiateté impériale, comme Uri et Schwyz, mais cela n'est pas impossible à cause de l'égalité de situation. Huit mois plus tard, Albert d'Autriche ceignit la couronne royale à la suite du décès d'Adolphe de Nassau, tombé dans une bataille ; les petits cantons rentrèrent sous son autorité. Lorsque Albert parut dans ses terres patrimoniales, au printemps de 1299, la soumission des trois vallées s'accomplit automatiquement. Il fit preuve de modération et ne porta aucune entrave au développement des communautés de l'Unterwald. Sous son règne, Unterwald apparaît comme un pays uni, qui avait pour landammann, en 1304, Rudolf von Œdisried, un Obwaldien libre de Sachseln. Il est probable que par la réunion d'Obwald et grâce à la faveur du roi, la corporation des hommes libres recouvra son ancienne situation privilégiée. Au landammann était adjoint un collège d'ammanns, composé d'anciens *magistri* ou échevins, de paysans libres et de chevaliers libres habiles à être échevins. En 1315, nous trouvons à la tête des deux vallées réunies deux ammanns : Heinrich von Zuben et Nikolaus von Wisserlen, tous deux libres et Obwaldiens. La communauté autonome du Nidwald semble s'être fondue complètement dans le canton unifié, mais elle reparut lorsqu'en 1308, après l'assassinat du roi Albert, les petits cantons rejetèrent à nouveau l'autorité des Habsbourg. Le nouveau roi Henri de Luxembourg ne tarda pas, le 3 juin 1309, à accorder aux Unterwaldiens un acte d'immédiateté impériale. Au mois de juin déjà, les trois cantons prêtèrent serment à Stans au bailli impérial, le comte Wernher de Homberg. Les ducs d'Autriche ne renoncèrent cependant pas à leurs prétentions sur Unterwald et Schwyz. Durant des années, régna un état de guerre latent, coupé de courts armistices, avec la ville autrichienne de Lucerne et avec les baillis de Rotenbourg. Un témoignage contemporain, transmis par le chroniqueur Russ, raconte les expéditions et les batailles que se livrèrent sur le lac les flottilles des deux adversaires. C'est alors que les Schwyzois élevèrent leurs letzi et que furent construites celles du Rengg et du Brünig, ainsi que la palissade du port de Nidwald, dont les débuts remontent au XIII^e^ s. C'était un remarquable système de défense du pays. En 1315, le projet du duc Léopold de soumettre les Waldstätten en les attaquant simultanément par le pays de Schwyz et l'Unterwald échoua au Morgarten. Le comte Otto de Strassberg, qui avait passé le Brünig, réussit, après avoir brûlé Lungern et avec le concours des partisans de l'Autriche (le pays étant sans défense par suite des secours envoyés à Schwyz), à conquérir la vallée supérieure jusqu'à Alpnach. Là, il apprit le désastre de Morgarten ; étant attaqué près de la « Böse Rübi » par les 300 hommes d'Unterwald qui rentraient de Morgarten, il prit la fuite par le Rengg et gagna Lucerne. Un débarquement des Lucernois, le même jour, au Bürgenstad, fut repoussé. Unterwald fut, dès lors, en fait, indépendant. Le danger d'une réaction autrichienne, qui avait menacé de se produire peu avant la mort d'Henri VII et de nouveau lors de la réconciliation passagère de Louis de Bavière avec les Habsbourg en 1330, fut évité, grâce à la tournure favorable de la politique générale. En vertu d'une sentence du tribunal de Nuremberg, le roi Louis confisqua en 1316, au profit de l'empire, tous les biens, droits et gens que les ducs d'Autriche et autres de ses adversaires possédaient dans les petits cantons ; en 1324, il interpréta cette sentence sous la forme d'une obligation pour ses successeurs de considérer les sujets et les serfs de ses ennemis comme libres, c'est-à-dire sujets libres de l'empire. La conséquence pour Unterwald fut que, à l'instar de ce qui existait à Uri et Schwyz, les différentes classes de la population furent mises sur un pied d'égalité de droits et de condition, base juridique de la démocratie. Il en résulta aussi que les anciens hommes libres perdirent leur situation prépondérante, notamment les Obwaldiens. En 1315, deux Obwaldiens libres étaient encore à la tête des gens de l'Obwald et du Nidwald, mais à partir de 1325, la plus haute charge du pays, celle de landammann ou juge (il représentait l'avouerie impériale avec droit de condamner à mort), était confiée alternativement à des personnes des deux parties du pays : en 1325, le Nidwaldien Johann von Waltersberg ; en 1328, l'Obwaldien Peter v. Hunwil ; en 1332, Rudolf v. Œdisried, le landammann de 1304 ; en 1336, Hartmann le *Meier* de Stans. Mais dans ces mêmes années, Waltersberg, Niklaus von Niderwil, Ulrich von Wolfenschiessen et Hartmann le *Meier* de Stans, apparaissent en outre comme ammanns du Nidwald. La vieille autonomie interne de cette vallée renaissait donc ; elle se développa rapidement. Déjà dans la paix conclue le 30 sept. 1333 avec le couvent d'Interlaken, et dont les préliminaires ont été rédigés le 22 août 1332 par Rudolf von Œdisried comme représentant de tout le pays, l'acte mentionne, les « landammanns ». Un document de 1343 émane des ammanns et habitants de l'Unterwald ; en 1348, il est expressément question d'un landammann pour les vallées de l'un et de l'autre côté du Kernwald. La même année, des gens de l'Obwald fonctionnent avec des Uranais et des Schwyzois comme arbitres, pour le partage du marché commun de Buochs. Quatre années plus tôt, en 1344, la landsgemeinde du Nidwald prétendit à la pleine souveraineté en statuant une défense de vendre ou d'engager des biens fonds sis dans la vallée aux couvents et à des étrangers ; sous ce terme d'étrangers, étaient, d'après un renouvellement de cette loi en 1363, compris tous ceux qui habitaient hors du territoire des paroisses de Stans et de Buochs, donc aussi les Obwaldiens. Nidwald faisait de nouveau usage d'un sceau, dont la légende était : SIGILLUM UNIVERSITATIS HOMINUM DE STANS ET IN BUOCHS. La dernière mention, douteuse d'ailleurs, d'un landammann commun, date de 1350 ; elle se trouve dans une lettre adressée par l'évêque de Constance à Ulrich v. Wolfenschiessen comme représentant de tout le pays, mais son auteur, qui était étranger, peut fort bien s'être trompé. Le 31 mars 1361, l'empereur Charles IV accorda aux Unterwaldiens une confirmation de leurs privilèges et autres libertés, de leurs droits et coutumes judiciaires. La haute juridiction leur avait été déjà sûrement accordée. Au pied d'une condamnation à mort, le landammann Georg von Hunwil, d'Obwald, apposa en 1362 son sceau portant la légende : MINISTER IN UNTERWALDEN OB DEM KERNWALD. La division du pays en deux États indépendants suivait son cours naturel lorsqu'elle fut arrêtée près de son achèvement. L'intérêt des Confédérés ne pouvait admettre cette scission en deux parties de l'un des co-alliés, ce qui aurait entraîné une modification du nombre des voix dans les procédures d'arbitrage et dans les votations. Ainsi, ces deux frères qui tendaient à se séparer furent contraints de vivre ensemble et, du point de vue extérieur, formèrent un tout.

Sceau du Nidwald 1363 (1344 ?).

Jusqu'au XV^e^ s., la division d'Unterwald apparaît à peine en matière fédérale et de traités, de sorte que l'unité théorique du pays restait acquise. Aux conflits d'alpages avec l'Entlebuch, qui n'intéressaient que l'Obwald, les Nidwaldiens prirent part en 1381, et, d'un autre côté, un différend de frontière avec Lucerne pour le Bürgenberg, qui touche au territoire du Nidwald, fut discuté au nom de tout l'Unterwald en 1370. Les tentatives faites en 1348 et 1381 d'étendre la frontière du côté de l'Oberland bernois ont encore été entreprises en commun. En raison de l'unité des frontières, un droit de bourgeoisie cantonal a subsisté jusqu'à aujourd'hui pour les familles autochtones. Il faut comprendre sous ce terme les familles dont un membre pouvait jadis

être reconnu bourgeois dans l'autre partie du pays dès l'instant où il s'y établissait. Jusqu'en 1432, la landsgemeinde des deux vallées se réunissait sur l'ancienne place de justice de Wisserlen pour discuter des affaires politiques communes. Du reste, les gens de l'Obwald reconnaissaient le Nidwald, non comme une moitié du pays, mais pour un tiers seulement. Cette situation, qui n'a jamais correspondu à l'effectif de la population, devait reposer sur l'ancien chiffre de la représentation dans la commune libre. Elle peut s'expliquer aussi parce qu'Obwald comptait six paroisses et Nidwald deux seulement. En 1350, lors de la conclusion de la paix avec Einsiedeln, les députés d'Obwald étaient en nombre double de ceux du Nidwald, et en 1398 et 1412, il est expressément question du Nidwald comme du tiers de l'Unterwald. Mais les Nidwaldiens revendiquèrent l'égalité de situation dès 1417, quand ils reçurent de l'empereur Sigismond des confirmations particulières de leurs libertés et de leurs droits de justice. En 1424, Obwald et Nidwald soumirent la question aux Confédérés ; le premier aux VIII cantons, le second, en vertu du *Waldstätterbund*, à Lucerne, Uri et Schwyz. Mais ils ne purent se mettre d'accord sur le choix des arbitres, et dans la suite, Obwald prétendit maintenir sa situation prépondérante dans toutes les affaires fédérales et dans celles qui intéressaient le pays entier. Toutefois, si la délégation des deux vallées à la Diète était divisée d'opinion, le vote d'Obwald n'était pas reconnu pour celui du canton entier. Par contre, Obwald envoyait deux années de suite et Nidwald une fois sur trois seulement, des députés à la Diète de reddition des comptes, à Baden, et il désignait deux fois consécutivement lorsque c'était le tour d'Unterwald, les baillis des bailliages communs. L'ancien sceau de Stans qui était conservé par Obwald devint celui du canton entier et fut seul appendu aux traités et alliances fédérales. Les Nidwaldiens obtinrent après plusieurs réclamations, de pouvoir quelquefois apposer leur propre sceau à des traités d'alliances avec des princes étrangers.

La bannière d'Obwald était considérée comme celle du pays entier et celle du Nidwald devait être enlevée lorsque la première flottait. Dans les expéditions faites en commun, Obwald fournissait deux tiers et Nidwald un tiers des troupes. En se basant sur cette proportion admise, Nidwald demanda, en 1556, de pouvoir désigner le banneret une fois sur trois et, qu'alors, la bannière cantonale lui fut confiée. Ce fut en vain, car la bannière commune était aussi l'emblème particulier d'Obwald, et, d'autre part, chacune des vallées prétendait à posséder son autorité militaire particulière. A partir de la Réformation, les cantons catholiques formèrent un État particulier, qui avait sa politique intérieure et extérieure propre. Des hommes d'État du Nidwald y jouèrent un rôle plus important que ceux d'Obwald, ce qui engagea le premier à revendiquer une situation égale à celle d'Obwald. Un traité amiable de 1548 sur les vacations, les ambassades auprès de princes étrangers, les places d'arbitres dans les affaires fédérales et étrangères fut cependant encore basé sur la proportion de deux tiers et un tiers. Dès lors, les conflits ne cessèrent pas et prirent de plus en plus un caractère financier, du fait que leurs fonctions valaient aux magistrats des pensions de l'étranger. En 1562, Nidwald parvint à obtenir au moins le même nombre de places de capitaine qu'Obwald. Les protestations de principe soulevées par Obwald demeurèrent sans effet sur une personnalité telle que Melchior Lussy, landammann du Nidwald, qui avait reçu des cantons catholiques les missions les plus importantes. C'est à cet homme que Nidwald doit que son différend avec Obwald fut enfin soumis à l'arbitrage des quatre cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwyz et Zoug. La sentence du 9 août 1589 vint améliorer sa situation. Obwald ne la ratifia qu'en 1593. Elle stipulait, entre autres, qu'Obwald continuerait à désigner le banneret du pays, tandis que Nidwald nommerait le *Landeshauptmann* des deux vallées. Cette nouvelle charge fut la source de conflits sans cesse renouvelés. Obwald exigeait dans la formule du serment prêté par cet officier la reconnaissance de sa situation prépondérante sur Nidwald, lequel refusa, ayant pris depuis la sentence de 1589 les allures d'un demi-canton. A toute occasion Obwald reprit la discussion au sujet de sa situation privilégiée. Un projet d'accommodement, élaboré par les quatre cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, et Zoug échoua en 1616 ; la tentative de conciliation d'un pieux capucin, en 1618, n'eut qu'un effet mystique illusoire. Nidwald obtint un grand succès en 1691, lorsque les landrat de Schwyz et Uri, indignés des refus successifs des Obwaldiens, appliquèrent la procédure juridique prévue par l'alliance des III cantons primitifs et décidèrent, dans un jugement contumacial, que dans tous les cas non expressément réglés en 1548, 1589 et 1618, Nidwald serait considéré comme un demi-canton. La sentence ne fut pas expédiée, car Obwald se déclara prêt, dans les formes prévues par l'alliance, à porter la question devant des arbitres compétents. La nouvelle décision des arbitres schwyzois confirma la précédente sentence. Mais l'insertion d'une clause faite ultérieurement engagea le Nidwald à en refuser l'expédition et à se contenter du dépôt de la sentence. Les Obwaldiens considérèrent que la sentence demeurait sans effet.

Armoiries communes aux XVII[e] et XVIII[e] s.

En 1740, on chercha à fixer une année limite, au delà de laquelle les familles reçues à la bourgeoisie dans un canton ne seraient plus reconnues comme telles dans les deux vallées. Mais on ne parvint pas à se mettre d'accord. Obwald proposait l'année 1570, tandis que Nidwald voulait remonter jusqu'à 1563, afin de pouvoir écarter la puissante famille de magistrats obwaldiens Stockmann, qui avait été reçue bourgeoise

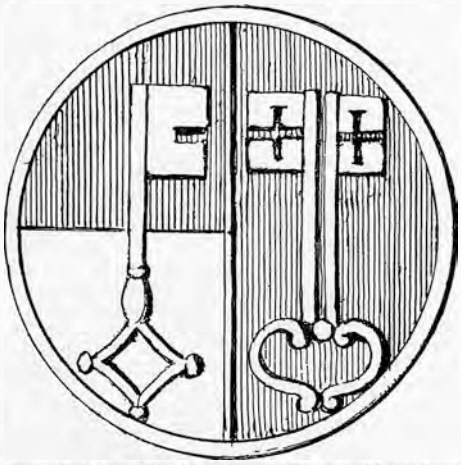

Les nouvelles armoiries du canton d'Unterwald sur le sceau fédéral de 1815.

en 1564. La Diète catholique eut à s'occuper pour la dernière fois, de 1755 à 1757, des rapports entre les deux vallées à l'occasion de la formule du serment du banneret et du *Landeshauptmann* communs. Cette fois encore on n'aboutit pas, parce que les parties ne purent se mettre d'accord sur la question du tribunal arbitral. Là-dessus, Nidwald rompit l'unité militaire du pays, toute de surface, et décida de ne plus occuper la charge de *Landeshauptmann* commun. En fait, Obwald conserva jusqu'à la chute de l'ancienne Confédération sa situation prépondérante dans le canton. L'Acte de médiation de 1803 mit les deux vallées sur un pied d'égalité complète. Aussi, lorsqu'en 1815 Obwald voulut revendiquer le bénéfice de son ancienne situation, fut-il débouté à l'unanimité par la Diète, qui consacra l'existence des deux demi-cantons par la con-

fection de nouvelles armoiries. Ces *armoiries* se blasonnent : parti, au 1 coupé de gueules et d'argent à la clef de l'un en l'autre (qui représente Obwald), au 2 de gueules à la clef double d'argent (qui représente Nidwald). Primitivement, les armes du pays étaient identiques à celles d'Obwald, c'est-à-dire un écu évidé coupé de gueules et d'argent. La clef de l'ancien sceau ne figurait jamais ni dans l'écu, ni dans la bannière commune et celle d'Obwald ; seulement Nidwald qui portait dans le nouveau sceau l'effigie de saint Pierre, accepta pour son drapeau rouge, depuis la fin du XIV^e^ s. d'abord la clef simple du sceau primitif, mais au XV^e^ s., il la changea en une clef double. Puis dès le XVI^e^ s., on prit l'habitude de placer comme insigne commun cette double clef de Nidwald sur le champ coupé de gueules et d'argent d'Obwald. Il est regrettable que la Diète n'ait pas conservé cette heureuse disposition héraldique.

III. Histoire particulière des deux vallées depuis la séparation. 1. OBWALD. La situation d'Obwald à partir de la séparation, vers le milieu du XIV^e^ s., était essentiellement différente de celle du Nidwald. Il n'avait pas derrière lui, comme la vallée inférieure, un long passé d'évolution démocratique de plus d'un siècle. La population était manifestement plus homogène ; les hommes libres dominaient et jouissaient de la faveur des Habsbourg depuis l'échec du soulèvement gibelin. La grande propriété foncière que Beromünster possédait en vertu d'une donation du dernier rejeton

Drapeau *(Landesfahne)* d'Obwald, XVI^e^ et XVII^e^ s.

de l'ancienne dynastie des Lenzbourg, ne fut jamais constituée en seigneurie. Ses serfs apparaissent déjà au début du XIII^e^ s. dans des places en vue et alliés à des familles nobles. Le village de Sarnen, qui fut fondé comme ville, probablement vers 1210, au pied du château de Landenberg, construit par Rodolphe l'ancien, jouissait de franchises particulières, ainsi qu'en témoignent le nom *Freiteil*, et de grands privilèges fiscaux. D'autre part, les barons de Wolhusen parvinrent plus ou moins, pendant l'interrègne, à transformer leur avouerie du domaine du couvent de Murbach-Lucerne en une seigneurie temporelle. A Giswil, ils prétendirent même à l'exercice du droit de haute juridiction, dont un tiers seulement resta au landammann, détenteur du pouvoir royal de la justice criminelle. Des Wolhusen ou de leurs successeurs, les ducs d'Autriche, ces droits de juridiction passèrent en fief à des nobles étrangers, comme les v. Rudenz et von Halten de l'Oberland bernois, les Hunwil de Lucerne, qui s'établirent dans le pays. La seule famille de chevaliers véritablement autochtone, les Kellner von Sarnen, dont l'ancêtre joua jadis un rôle dans la communauté libre, émigra après les événements de 1291, tandis que la puissante famille des Hunwil, apparentée aux dynastes de Strättlingen et de Ringgenberg, s'établit, au début du XIV^e^ s., dans une maison forte à Giswil et prit la tête du mouvement de libération. Elle parvint à une situation identique à celle des Attinghausen dans le pays d'Uri ; ses membres revêtirent la charge de landammann à titre quasi héréditaire. En 1328 déjà, le chevalier Peter von Hunwil était landammann des deux vallées ; en 1348, Heinrich von Hunwil est cité comme landammann et en 1362-1367, c'est le tour de son fils Georg. La charge est occupée de 1368 à 1374 par son beau-père, Rudolf von Halten, qui a pour successeur, de 1375 à 1381, Walter von Hunwil, fils de Georg. Les Hunwil étaient en bons termes avec l'Autriche. En janvier 1361, Georg von Hunwil reçut solennellement du duc Rodolphe IV, à la cour que celui-ci tenait à Zofingue, l'inféodation de la mayorie de Giswil. A celle-ci appartenait la haute juridiction. Le même jour, les Rudenz reçurent du duc le domaine d'Alpnach. La paix de Brandebourg, du 14 sept. 1352, accorda à l'Autriche la jouissance des fiefs, dîmes et droits de juridiction qu'elle possédait dans le pays ; là-dessus, Rodolphe IV ajouta à ses 37 titres celui de seigneur de Schwyz et d'Unterwald. Les ducs croyaient, en accordant des fiefs à des chefs de familles, favoriser le recouvrement de prétentions devenues sans cela irréalisables. Le danger extérieur disparu, fut remplacé par un danger intérieur. Georg von Hunwil était devenu par son mariage avec Zäzilia von Moos, propriétaire de la seigneurie de Hergiswil, avec droits de haute et basse juridiction, et l'empereur Charles IV lui inféoda en 1365 tous les fiefs impériaux que son beau-frère, Heinrich von Moos, détenait dans le pays d'Uri, la vallée d'Urseren et le territoire lucernois. Un document quelque peu postérieur nous apprend que les Hunwil étaient devenus si puissants que la landsgemeinde craignait de prendre une décision sans leur assentiment. Mais un tel pouvoir, comme autrefois celui des Attinghausen dans Uri, suscita une opposition démocratique. L'affaire Ringgenberg n'allait pas tarder à provoquer la chute de la famille. Déjà en 1348 les Unterwaldiens avaient cherché inutilement à prendre pied de l'autre côté du Brunig en venant au secours des sujets d'Interlaken soulevés contre leur couvent. Mais les Bernois avaient considéré que l'Oberland était dans leur sphère d'influence et afin, pensaient-ils, de se mettre en sécurité de ce coté-là, ils entrèrent en 1353 dans la Confédération. En automne 1380, les Unterwaldiens renouvelèrent leur tentative et prirent pour objectif le bailliage impérial de Brienz, dont le bailli, Petermann von Ringgenberg, n'était pas directement placé sous la protection de Berne. Les sujets de Brienz furent incités à se soulever par les Unterwaldiens, qui vinrent à leur secours, brûlèrent le château de Ringgenberg, conduisirent le baron prisonnier dans leurs vallées et reçurent ses sujets dans la bourgeoisie unterwaldienne. Nous ne savons pas quelle fut, au début de ce mouvement, l'attitude du landammann en charge, Walter von Hunwil. Il était le bon cousin de Petermann von Ringgenberg qui, avant et après ces événements apparaît comme étant en bonnes relations de parenté avec la famille Hunwil. En tout cas sa conduite parut suspecte aux Unterwaldiens. Les Bernois adressèrent une plainte à la Diète, qui décida, le 22 avril 1381, de soumettre le cas à un tribunal arbitral, en vertu du pacte d'alliance, et nomma pour président de ce tribunal le Nidwaldien Walther von Tottikon, un des plus grands vassaux de l'Autriche dans la Suisse centrale et le beau-père du landammann de l'Obwald. Cette nouvelle provoqua un gros mécontentement dans l'Obwald, et l'on décida de ne pas se soumettre à l'arbitrage. En même temps Walter von Hunwil, qui fonctionnait encore comme landammann le 21 février, fut destitué de sa charge. Le 13 juin, lorsque la Diète prit directement l'affaire en main, Berchtold von Zuben était landammann d'Obwald. La sentence des députés des cantons, de juin 1381, arracha aux Unterwaldiens leur accroissement territorial. Le 13 février 1382, une landsgemeinde commune, réunie à Wisserlen, déclara que Walter von Hunwil, ses frères et ses descendants, ainsi que Joh. von Waltersberg, landammann du Nidwald qui avait été également déposé, étaient incapables à jamais de remplir une charge publique, à cause du grand préjudice, du tort et de la honte qu'ils avaient fait au pays. La même peine fut

infligée à Walther von Tottikon pour les mêmes raisons. Dix jours plus tard, le 23 février, la landsgemeinde d'Obwald vota une loi semblable à celle qu'avait adoptée Nidwald depuis bon nombre d'années, disant qu'aucune terre ne pouvait être vendue ou engagée à des étrangers ou à des couvents. Si, par héritage, une terre parvenait à un étranger, elle ne pouvait être acquise que par un bourgeois établi dans la vallée. Ainsi, sans prononcer une confiscation directe, la grande propriété foncière des Hunwil, qui s'étaient enfuis à Lucerne, fut assurée au pays. Les Hunwil eurent de la peine à réaliser leurs droits fonciers, droits de juridiction et revenus. Lorsque les paroissiens de Giswil acquirent la mayorie avec la haute juridiction, on pensa généralement que cette opération devenait inutile, puisque l'office de *Meier* et ses compétences allaient tomber d'eux-mêmes, comme d'autres revenus que les Hunwil possédaient sans droit dans le pays. Ceux-ci comptaient toutefois encore des partisans, contre lesquels la majorité démocratique prononça des sentences de bannissement et auxquels elle infligea des amendes. La perception de ces amendes fut l'occasion d'un conflit dans les deux vallées. L'agitation grandit dans de telles proportions que les Confédérés jugèrent bon d'intervenir. Une sentence rendue par Uri et Schwyz en vertu du pacte d'alliance n'ayant pas été exécutée, Lucerne s'en occupa aussi. Une Diète des IV cantons cassa, en 1385, tous les jugements particuliers rendus par les landsgemeinde spéciales, excepté les décisions prises par la landsgemeinde commune de Wisserlen ; elle interdit les groupements particuliers sous peine d'une amende de 1000 florins à payer aux trois cantons arbitres et menaça les Unterwaldiens, s'ils étaient « trop malades » pour maintenir l'ordre, de la tutelle des Confédérés. Cette menace eut son effet sur l'Obwald, où la tranquillité fut rétablie et où commença une évolution démocratique. Toutefois, d'après Justinger, il existait encore dans l'Obwald, vers 1420, des personnes qui pensaient avec amertume à la défaite infligée à l'Autriche au Morgarten. L'on établit un tour de roulement pour la charge de landammann, d'une durée de trois ans, puis de deux et enfin d'une année. Des personnages complètement nouveaux arrivèrent au landammannat, comme les Heinzli, à côté des représentants des vieilles et riches familles de paysans libres tels que les Einwil, les von Rüdli ou les Wirz. Un Conseil est mentionné à partir de 1352 ; il était issu de l'ancien collège d'ammanns et d'échevins et son importance s'accrut depuis l'affaire Ringgenberg. En 1387, le Conseil était composé de trente membres, nommés par les communes, à raison de six membres pour chacune des paroisses de Sarnen et de Kerns, et de quatre membres pour celle de Sachseln, Alpnach, Giswil et Lungern. L'effectif du Conseil était de moitié inférieur à celui des Conseils d'Uri et de Schwyz qui comptaient 60 membres à cette époque. L'on pourrait croire que le nombre des membres du Conseil avait été fixé à 30, parce qu'Obwald ne formait qu'un demi-canton, si l'on ne savait que cette vallée prétendait à l'importance des deux tiers du canton et que l'institution du Conseil était manifestement plus récente que la division administrative du pays. A la fin du XV^e^ s., le Conseil d'Obwald comptait effectivement 60 membres ; la représentation des communes avait été augmentée tout en conservant les mêmes proportions. Au XVI^e^ s., il y avait, en outre, un double landrat de 120 membres, où chaque membre du Conseil pouvait inviter un autre homme à venir siéger. Un Petit Conseil se détacha, probablement dès l'origine, du Grand Conseil ; il formait, à proprement parler, le gouvernement et se composait des anciens ammanns, du trésorier, de l'intendant des bâtiments, et d'autres membres désignés par la landsgemeinde. A côté de l'ancien tribunal de l'ammann, qui siégeait sur la place publique et dont les compétences furent limitées dans la suite, à prendre des auditions, à homologuer des testaments, etc., (il fut appelé, dans la suite, tribunal du sautier *(Weibelgerichte)* parce que le sautier de la commune le présidait à la place du landammann), l'on vit apparaître, après la suppression du tribunal seigneurial, le tribunal juré des XV. Il est mentionné pour la première fois en 1390 et fonctionnait comme instance générale pour les causes civiles. Le landammann en charge le présidait. Les jurés étaient désignés à raison de trois membres par chacune des deux grandes paroisses et de deux membres par chacune des quatre petites. Ils étaient changés chaque année. Au-dessus des Conseils et tribunaux, la landsgemeinde, instance suprême, conservait une souveraineté illimitée. La landsgemeinde s'assemblait régulièrement le 1^er^ mai ; dès 1506 environ, elle se réunissait le dernier dimanche d'avril, au Grund, à Sarnen, et, dès 1621, sur la colline du château de Landenberg. A certaines occasions, pendant l'année, des landsgemeinde étaient convoquées, dont le pouvoir était aussi illimité que celui des landsgemeinde régulières. Ce n'est que peu à peu que l'on adopta ce principe que les lois votées par la landsgemeinde du printemps « où l'on nomme l'ammann », ne devaient pas être modifiées durant l'année. L'existence d'un recueil de lois, un *Landeseinungsbuch* est attestée en 1423 ; la plus ancienne codification qui nous ait été conservée date de 1526 environ. L'exercice de la juridiction criminelle se présentait sous la forme d'une sorte de landsgemeinde à laquelle prenaient part tous les bourgeois âgés de 14 ans révolus. Depuis la suppression de la haute justice de la mayorie de Giswil, à la suite d'une sentence d'arbitres fédéraux rendue en 1432, elle centralisait complètement toute la haute juridiction. Le développement logique du régime républicain ne fut pas la conséquence de l'indépendance obtenue envers l'Autriche, il n'a été rendu possible que lorsque le but auquel tendait le mouvement d'émancipation des petits cantons eut été atteint : affranchir le territoire de tous droits fonciers et seigneuriaux étrangers. Ce résultat a été atteint déjà au XIV^e^ s. Beromünster vendit son domaine de Kerns en 1367 à Engelberg, sans réserver ses droits fonciers. Les paroissiens d'Alpnach rachetèrent, en 1368, de l'héritière des Wolhusen, tous les impôts, les terres et les droits de juridiction que possédait cette famille comme avouée du couvent de Murbach. La loi de 1382 avait en principe terminé ce développement. Ce qui restait encore aux couvents se réduisait à quelques cens en argent ; mais par suite de la diminution de la valeur de l'argent, ces cens n'étaient plus en rapport avec l'importance des terres et pouvaient facilement être rachetés. Avec l'unification du pouvoir de l'État se développa, parallèlement à celui-ci, une tendance au particularisme telle qu'on la rencontre dans toute démocratie. Elle consistait dans le fractionnement des unités économiques que représentaient les paroisses et la division des terres communes en corporations ou *Teilsamen*. Le nom et la chose sont mentionnés pour la première fois dans la paroisse de Sarnen en 1390. A cette date, les trois *Teilsamen* de Schwändi avec Ruckischwil, de Ramersberg et de Kägiswil apparaissent de concert avec la corporation dite *Freiteil* du village de Sarnen comme propriétaire de l'allmend. Nidwald avait déjà pris les devants depuis longtemps dans ce domaine. La formation des *Teilsamen* ne fut pas une innovation complète. Dans certains cas, ces organismes nouveaux furent créés pour répondre à des besoins pratiques ; dans d'autres, ils se constituèrent à l'intérieur des anciennes frontières de seigneureries foncières ou de circonscriptions fiscales. Ils ne se développèrent pas partout d'une façon identique. Celui de Kerns resta un organisme économique qui ne se détacha pas complètement de l'allmend de la paroisse ; ailleurs les *Teilsamen* devinrent des communes autonomes à l'intérieur de la communauté générale, avec leurs droits propres de bourgeoisie héréditaire. Les coparoissiens qui s'installaient dans les *Teilsamen* étaient exclus de la jouissance des terres et même plus tard on leur interdit d'acquérir la bourgeoisie. En vertu de la coutume, ces petites communes acquirent le droit d'être représentées dans les autorités cantonales, mais également la paroisse reste le cercle unique pour les élections au Conseil et au tribunal. Le partage des alpages et des allmend, qui permettait une utilisation intensive, le rachat des droits féodaux, l'expropriation des grandes propriétés étrangères furent les prémices de la solution du problème économique que le développement politique de la Confédération posait aux cantons alpestres. La guerre de Sempach valut à Lucerne l'acquisition

d'un grand territoire agricole, ce qui lui permettait d'assurer l'approvisionnement en blé des petits cantons. Ceux-ci purent se livrer à une culture rationnelle de leurs vallées, appropriée à leur situation dans les Alpes, c'est-à-dire s'adonner complètement à l'économie laitière. Il en résulta que de l'exploitation agricole la population en vint à se livrer au commerce, ce qui provoqua une nouvelle orientation de la politique. Il fallut de nouveaux débouchés pour le bétail et les produits du sol, ce qui était à rechercher au loin, car Unterwald, entouré de co-alliés, ne trouvait pas de moyens naturels d'expansion. Il est tout à fait remarquable de voir comment la landsgemeinde d'Obwald, composée de simples paysans, a compris les nécessités de son temps. Déjà en 1403 Obwald s'est associé à Uri pour l'occupation de la Léventine, quoique Nidwald n'ait pas voulu collaborer à ce mouvement, et qu'il fût parmi les cantons primitifs, le plus éloigné du Gothard. La tendance de cette époque n'était pas de faire de cette vallée un pays sujet mais un territoire de protectorat, doté d'une certaine autonomie intérieure, dans lequel Uri et Obwald aurait conservé la justice suprême et la direction politique. C'est ce que cherchaient à faire les Schwyzois à Zoug et dans l'Appenzell. En 1417, le roi Sigismond étendit le droit de juridiction criminelle des Obwaldiens au territoire de la Léventine. Bellinzone tomba aussi au pouvoir d'Uri et d'Obwald en 1419, mais ils la perdirent à la suite de la bataille d'Arbedo. Après l'échec de la campagne du val d'Ossola, les Confédérés renoncèrent également à la Léventine par la paix de 1426. Les Obwaldiens se refusèrent à admettre cette cession jusqu'à ce que le duc de Milan fît avec eux, quelques mois plus tard, une paix séparée. Dès lors ils renoncèrent à leur politique d'expansion au Sud des Alpes et laissèrent les Uranais reprendre seuls la Léventine en 1441, et en 1500 seulement le Nidwald entra avec Uri et Schwyz en possession de Bellinzone, du Val Blenio et de la Riviera. Dès 1512 toutefois ils prirent part à l'administration des bailliages du Sud du Tessin conquis en commun par les XII cantons. Les relations commerciales d'Obwald avec la Lombardie, qui n'étaient pas sans importance, se firent jusqu'à la fin du XVIII[e] s. par la voie directe du Brünig, du Grimsel et du val d'Ossola.

Dans la première moitié du XV[e] s. déjà, on trouve en Obwald un commencement d'activité industrielle : c'est alors que s'ouvrent les mines de fer de l'Erzegg, dans le Melchtal. Le landammann Isner, de Kerns, entré au gouvernement en 1426 ne devait pas seulement sa réputation mais aussi sa situation politique à cette industrie, qui ne put toutefois, à la longue, donner un rendement suffisant, parce qu'elle souffrit de la pénurie de bois produite par une exploitation dévastatrice des forêts ; après des interruptions périodiques, le travail des mines fut définitivement suspendu au XVII[e] s., sans avoir jamais exercé une influence déterminante sur l'économie de l'Obwald.

Partie supérieure de la bannière de Jules II donnée aux Unterwaldiens dans l'expédition de Pavie 1512 et depuis employée par Obwald.

Les deux Unterwald ne purent jamais arriver à jouer un rôle important en politique fédérale ; d'une part, à cause de leur situation mal définie dans la Confédération où leur jalousie mutuelle les empêchait la plupart du temps de marcher d'accord et paralysait leur voix en Diète ; d'autre part et surtout à cause de leur position géographique, entourée de tous côtés par les États confédérés, ce qui empêchait toute extension territoriale directe, telle que celles obtenues par Schwyz grâce à la guerre de Zurich, et par Uri, au delà du Gothard. L'idée du landammann d'Obwald, Heinrich Bürgler, d'enlever traitreusement l'Entlebuch aux Lucernois et de l'annexer au canton démocratique d'Unterwald comme quartier relevant du canton dans son ensemble (*Amstaldenhandel* 1478) échoua dans l'œuf. Les velléités d'annexer l'Oberland, qui n'étaient point oubliées depuis le XIV[e] s. et qu'alimentaient des relations de famille constantes, s'étendant jusque dans le pays de Gessenay, se heurtèrent à la puissance de Berne et à la consolidation du lien fédéral. Une nouvelle occasion de s'étendre dans cette direction fut offerte lors de la Réformation, imposée par la contrainte aux Oberlandais en 1528, mais les Unterwaldiens n'eurent pas le courage de s'en saisir ; dès lors, la différence des religions traça pour toujours une frontière entre les Oberlandais protestants et les Obwaldiens catholiques.

Dans l'histoire militaire de la Suisse, nombre d'Obwaldiens et de Nidwaldiens ont joué un rôle important. Le landammann Hans Müller, qui fut tué dans la guerre de Zurich lors de l'attaque du retranchement du Hirzel en 1443, avait été pendant de longues années capitaine des Appenzellois et les avait commandés dans leurs campagnes. La bravoure d'Oswald von Rotz, de Kerns, lors du combat de Schwaderloh en 1499, a été chantée par Simon Lemnius, dans sa *Rätеis* ; les actes d'héroïsme du sautier Jordi, de Sarnen, à la bataille de Novare en 1513, ont eu un retentissement dans l'histoire universelle, grâce à Paolo Giovio. Mais Obwald devint beaucoup plus célèbre encore grâce à son homme de paix, le frère Nicolas de Flüe (1417-1487), dont le renom de « saint vivant » se répandit au loin ; il ne fut pas seulement le sauveur de la Confédération lors de la Diète de Stans (1481), mais aussi le médiateur écouté dans toutes les complications politiques externes et internes. Cet ermite sage et expérimenté fut le premier représentant d'une conception de l'État fédéral dépassant les limites cantonales ; à l'époque de la Réformation sa mémoire fut saluée avec reconnaissance plus encore par les propagateurs de la foi nouvelle que par les catholiques, auxquels le souvenir de ses avertissements des dangers des services étrangers et des expéditions militaires était désagréable.

Depuis la seconde moitié du XV^e^ s. les expéditions militaires et les services mercenaires autorisés étaient devenus pour l'Obwald, un des principaux facteurs économiques et politiques. Des richesses inconnues jusqu'alors affluèrent dans le pays, faisant courir à la démocratie le danger de dégénérer en oligarchie, danger qu'accrurent, après la Réformation, les alliances politiques déterminées par la confession religieuse. Cette politique nouvelle dont l'essence était d'être secrète, tendait à se soustraire à la connaissance d'une landsgemeinde peu sûre pour se retirer dans le huis clos des assemblées des Conseils. Les Diètes catholiques exigèrent même l'institution de Conseils secrets. Dans l'Obwald, les efforts tentés pour restreindre la démocratie provoquèrent, au milieu du XVI^e^ s., des mouvements populaires ; formellement, la landsgemeinde conserva, illimité, le pouvoir suprême et se plut à l'occasion, à faire montre de sa puissance. Mais la direction des affaires d'État n'en fut pas moins remise, pour les temps normaux, à une petite oligarchie appelée par ses mérites, la tradition, et sa fortune à occuper les charges non rémunérées de l'État. Vers la fin du XVII^e^ s., les partisans de la France acquirent la haute main dans l'État, ce qui se manifesta tout particulièrement lors des luttes pour le Défensional. Les Imfeld et les von Flüe, familles d'officiers au service de France, supplantèrent complètement dans la direction des affaires de l'État, la plus ancienne des familles de l'oligarchie, celle des Wirz, qui parvint aux plus hautes situations militaires et diplomatiques à l'étranger, au service de l'empire, de l'Espagne et Naples. L'attitude du gouvernement d'Obwald à l'égard de la France survécut aux changements que la Révolution apporta dans les sympathies et les intérêts français. Obwald fut le premier des cantons primitifs à reconnaître sans résistances d'aucune sorte le nouveau régime helvétique. Sans en aviser les Nidwaldiens, le gouvernement envoya, le 9 mars 1798, immédiatement après la chute de Berne, une députation spéciale au général Schauenbourg pour lui présenter sa soumission ; le 1^er^ avril, une landsgemeinde acceptait la constitution unitaire. Le 22 avril toutefois, cette décision était révoquée à l'arrivée de troupes du Nidwald et de Schwyz ; elle ne fut confirmée que le 8 mai, après la défaite des Schwyzois. On projetait de faire de Sarnen le chef-lieu du canton unitaire et helvétique d'Unterwald ; pendant toute la durée de la République helvétique, Obwald forma le district de Sarnen du canton des Waldstätten. L'Acte de médiation, qui rétablit les anciens cantons souverains, refit d'Obwald en 1803, une partie de l'État d'Unterwald, mais en qualité de moitié seulement et sans faire droit à son ancienne prétention d'en être les deux tiers. Par contre, la résistance frénétique des Nidwaldiens réactionnaires au Pacte fédéral de 1815 valut à Obwald un important agrandissement territorial aux dépens de la vallée inférieure. Lors de la Révolution, l'ancienne seigneurie ecclésiastique et indépendante d'Engelberg avait été incorporée au territoire voisin du Nidwald. Par son obstruction au nouveau statut fédéral, Nidwald avait poussé la Diète à exécuter sa menace de reconnaître l'Obwald comme troisième canton primitif sous le nom d'Unterwald. Obwald sut utiliser habilement cette situation pour incorporer la vallée d'Engelberg par un traité du 7 juil. 1815. Ce fait accompli ne put plus être remis en question lorsque, le 24 août, Nidwald rentra dans la Confédération suisse et fut rétabli dans tous ses droits de moitié du troisième canton primitif, jouissant d'une complète égalité politique.

Au XIX^e^ s. Obwald se développa paisiblement sous un régime patriarcal. Les mouvements politiques des années 1830 et 1840 n'exercèrent pas plus d'influence sur la politique interne du canton que jadis la Réformation. Obwald, inspiré par son homme d'État dirigeant, le banneret Spichtig, fut des premiers à résister au mouvement dit de la Régénération. En nov. 1832 fut conclue à Sarnen la Ligue de Sarnen entre les États conservateurs de Bâle, Schwyz-Intérieur, Uri, Unterwald et Neuchâtel. Lors de la suppression des couvents argoviens, Obwald appela les moines expulsés de Muri et les chargea de développer le collège de Sarnen, fondé au XVII^e^ s. par l'ex-jésuite J.-B. Dillier, créant ainsi l'établissement scolaire supérieur du canton, qui devint un foyer de culture intellectuelle. Les principes de la constitution fédérale de 1848, votée après la défaite du Sonderbund, obligèrent le canton à modifier sa propre constitution. Une innovation renversant les idées admises fut l'institution, par la constitution du 28 avril 1850, de nouvelles communes politiques d'habitants, formant des unités pour l'élection du Conseil et des tribunaux. Jusqu'alors, les anciennes paroisses étaient en même temps communes politiques. Seuls les bourgeois établis y jouissaient de l'éligibilité et de l'électorat ; depuis le XVII^e^ s. aucun nouveau membre n'avait été admis dans les associations paroissiales et corporatives, tout le reste de la population résidente, originaire d'autres communes du canton, était considérée comme une classe de bourgeois mineurs, qui ne pouvait exercer ses droits politiques qu'à la landsgemeinde générale. La constitution fédérale accordait une entière égalité politique aux citoyens suisses établis. Une nouvelle constitution cantonale fut acceptée le 27 oct. 1867 ; l'actuelle est du 27 avril 1902. Elle a été modifiée par plusieurs revisions partielles ; la plus importante est celle du 5 mars 1922 qui enlève à la séculaire landsgemeinde son caractère d'autorité politique souveraine. Il ne lui reste plus que l'élection des autorités supérieures et la discussion préliminaire des projets de loi, qui sont soumis au vote secret du corps électoral. Cette indigne mutilation de l'institution historique ne peut s'expliquer et s'excuser que par l'éloignement de la commune d'Engelberg.

Obwald a toujours été et est demeuré un canton rural. On en trouve un signe extérieur dans le caractère uniforme de ses maisons de bois. Les vieilles maisons de l'aristocratie ne sont elles-mêmes que des types agrandis de la maison paysanne, dont elles reproduisent la structure générale. L'isolement géographique du pays qui ne communiquait par terre avec Lucerne, centre de la Suisse centrale, que par le mauvais sentier muletier franchissant le Renggpass, a préservé son originalité. Obwald ne fut ouvert au trafic qu'avec la construction de la route du Brünig en 1862, et avec l'extention de la navigation à vapeur sur le lac d'Alpnach en 1858 ; le mouvement se développa en 1888 avec l'ouverture du chemin de fer du Brünig. Dans la seconde moitié du XIX^e^ s., le tourisme devint un facteur économique, à côté de l'élevage et du commerce du bétail. Aujourd'hui encore, d'autres industries ne jouent qu'un rôle accessoire.

2. NIDWALD. Ayant, vers le milieu du XIV^e^ s., affirmé son indépendance vis-à-vis d'Obwald, le Nidwald développa son particularisme. Aux deux vieilles paroisses de Stans et de Buochs, qui constituaient les parties originaires de l'*Universitas* des habitants de la vallée inférieure, et prirent une influence toujours plus nette, vint s'ajouter,

comme troisième, Wolfenschiessen qui, à partir de 1279, posséda sa propre église, laquelle toutefois dépendit de Stans jusqu'en 1438 et fut desservie par cette dernière localité. Cette division du Nidwald en trois parties, qui fut maintenue jusqu'à notre époque pour l'organisation militaire et les tribunaux inférieurs, est attestée en 1370 déjà par les sceaux qu'apposèrent les représentants de Stans, Buochs et Wolfenschiessen, sur un acte judiciaire important ; elle s'exprima à partir de la fin du XIV^e^ s. par la désignation périodique et alternative du landammann. D'autre part, ces paroisses perdirent leurs droits politiques au profit de petites organisations formées sur leur territoire lors du partage des biens des associations de propriétaires fonciers. Ce processus qui s'accomplit aux XII^e^ et XIII^e^ s. déjà au Tessin, mais qui ne se produisit jamais dans les pays d'Uri et de Schwyz, avait débuté dans l'Unterwald en 1348 par un partage de l'allmend de la paroisse de Buochs, exécuté en vertu d'une sentence confédérale d'arbitrage. Avant la fin du XIV^e^ s. l'association des propriétaires fonciers de Stans se trouva divisée en une série de petits groupements autonomes d'usagers, portant le nom de *Genossamen* ou *Uerten* (*Uerte* qui signifie compte d'auberge prend ici la signification plus générale de compte commun ou d'usage). Ils s'étaient constitués sur la base des antiques droits d'usage de l'allmend communal, tels qu'ils découlaient de la coutume et de la situation topographique du territoire en communauté. Mais, contrairement à ce qui se passa dans les corporations purement économiques d'Obwald, ces groupements revendiquèrent également les droits politiques de l'ancienne association des propriétaires fonciers. Les onze *Uerten* de Nidwald continuèrent à élire le Conseil et les tribunaux. Chacun d'eux nomma un juge au tribunal de jurés présidé par le landammann, qui prit le nom de tribunal des Onze. Les *Uerten* de Stans, Buochs, Ennetbürgen, Beckenried-Emmetten, Wolfenschiessen, Ennetmoos et Hergiswil (qui fit partie du Nidwald depuis 1378) nommèrent chacun sept membres du landrat, ceux d'Oberdorf, Dallenwil, Blätzetürti et Stansstad chacun quatre ; le landrat était composé de 65 députés. En 1398, il est question d'un corps politique plus nombreux, composé de cent membres, qu'il faut peut-être considérer comme le double landrat, institué postérieurement, et dans lequel chaque député avait le droit de se faire assister d'un homme de son choix. Au XVII^e^ s. il y eut même un triple landrat, composé selon le même système. Les *Uerten* possédaient une juridiction spéciale pour les délits forestiers ; il en était de même, pour leur territoire, des corporations d'alpages dont les droits de consortage étaient héréditaires, ainsi que dans les *Uerten*. Vers le milieu du XIV^e^ s. déjà, les juridictions seigneuriales étaient restreintes au droit réel des terres ; elles disparurent tout naturellement au XV^e^ s. à la suite de l'extinction de toute seigneurie foncière.

L'autorité législative suprême était exercée par l'ensemble du peuple, dont les hommes, à partir de quatorze ans, s'assemblaient en landsgemeinde ; à partir du XIII^e^ s. probablement, depuis 1398 selon les documents, elle s'assemblait comme aujourd'hui dans l'enceinte murée de Wil an der Aa. Les landsgemeindes pouvaient être convoquées en tout temps pour les affaires extraordinaires ; la landsgemeinde ordinaire, celle qui élisait le landammann et l'autorité exécutive, les *vorsitzende Herren*, était fixée, de toute ancienneté, au dernier dimanche d'avril. Au début, le landammann fut — ainsi qu'en Obwald — nommé presque à vie, peut-être parce qu'il devait ou aurait dû recevoir du roi la juridiction criminelle. Au vieil Ulrich v. Wolfenschiessen, qui fut sans interruption pendant plus de trente ans landammann du Nidwald, succéda en 1370 Johann von Waltersberg, qui fut entraîné en 1381 dans la chute des Hunwil et déclaré déchu de tous ses emplois par la landsgemeinde commune de Wisserlen. Les troubles suscités en Nidwald par cette affaire ne furent pas moins violents qu'en Obwald ; ils ne se terminèrent pas, comme dans ce dernier pays, par une sentence fédérale, rendue le 20 nov. 1385, et cela bien que le successeur de Waltersberg, Hans Spillmatter, un partisan passionné, se fut démis de ses fonctions. La tranquillité intérieure fut momentanément rétablie grâce à la lutte décisive qui s'engageait avec l'Autriche, guerre dans laquelle le Nidwaldien Arnold Winkelried, par le sacrifice de sa vie, fit, selon une tradition digne de foi, pencher la victoire du côté des Confédérés à la bataille de Sempach, mais, le danger extérieur passé, les dissensions des partis reprirent de plus belle. En 1395, le landammann en charge, Hans zum Wissenbach, de Buochs, ayant été révoqué et des tribunaux chargés de prononcer des bannissements ayant été institués, les Confédérés de Zurich, Lucerne, Uri, Schwyz et Obwald intervinrent de nouveau et firent jurer à la landsgemeinde, spécialement convoquée, de s'abstenir de toute lutte de partis, de réconcilier les adversaires et de soumettre désormais tous les conflits nés de ces disputes à la décision sans appel de la Diète. Trois ans après, toutefois, la paix n'était pas encore rétablie. Le 1^er^ déc. 1398, les envoyés des quatre Waldstätten durent se présenter une fois de plus devant la landsgemeinde de Wil et lui faire promettre de se soumettre à leur décision. Sur cela la paix fut promise à l'ancien landammann zum Wissenbach et à ses frères, la condamnation prononcée contre trois des frères Winkelried fut révoquée et l'on convint qu'une amende de 300 florins serait payée aux cantons médiateurs pour toute violation de cette sentence arbitrale. En octobre 1399 encore, le gouvernement du Nidwald annonça au Conseil de Lucerne de nouvelles atteintes à la paix publique ; mais la tranquillité finit par se rétablir et l'évolution démocratique put s'effectuer paisiblement, ainsi qu'en témoigne, à partir de 1399, l'alternance annuelle des landammanns en fonctions. L'autonomie du pays, constamment combattue par Obwald, fut juridiquement consacrée en 1417 par le roi Sigismond qui octroya spécialement la juridiction criminelle au landammann et à la communauté du Nidwald.

C'est alors qu'on s'attacha avec conséquence à réaliser la libération du sol dès longtemps réclamée ; la loi de 1363 interdisant aux étrangers et aux couvents d'acquérir de la terre, fut complétée, le 5 déc. 1432, par une décision de la landsgemeinde ordonnant le rachat au cours des huit prochaines années, de tous les cens fonciers, redevances et fiefs héréditaires sur la base de vingt fois le revenu et interdisant la création de rentes nouvelles et de fiefs héréditaires. Il n'était permis d'instituer des redevances sur les biens immobiliers que pour la fourniture du trousseau des enfants placés dans les couvents et cela seulement pour la durée de leur existence. Le pays prenait à sa charge le gage dans les cas où le rachat ne pouvait être effectué. Cette mesure radicale, détruisant les dernières traces des vieilles seigneuries foncières, réalisa l'idéal poursuivi, celui d'un État de paysans libres. En 1457 tous les droits afférant à l'ancien domaine de l'abbaye de Murbach-Lucerne furent rachetés pour la somme minime de 500 livres à l'église du couvent de Lucerne. Le droit de désigner les titulaires des bénéfices des églises du pays passa, en fait, en 1454 et 1462, d'Engelberg aux paroisses ; des grandes possessions qu'avait autrefois Engelberg dans le pays,

Armoiries du Nidwald (fronton de l'église de Stans 1641).

seules quelques dîmes subsistèrent. Mais les visées expropriatrices des Nidwaldiens dépassaient déjà les limites du pays pour s'attaquer au domaine immunisé du couvent d'Engelberg. La politique d'expansion du Nidwald avait été jusqu'alors plus heureuse que celle d'Obwald, avec ses tentatives sur l'Oberland et l'Entlebuch. En 1378 déjà, Nidwald avait obtenu de Lucerne la reconnaissance de la frontière naturelle du lac, à l'exclusion seulement des forêts appartenant à cette ville sur le versant Nord du Bürgenberg, bien que les Lucernois revendiquassent comme frontière l'antique limite entre l'Argovie et le Zürichgau, passant par le faîte du Bürgenberg. La même année, Hergiswil, qui avait racheté les droits fonciers et seigneuriaux des von Moos, devint la onzième *Uerte* du Nidwald. Nidwald entreprit ensuite, avec une invincible obstination, la lutte pour la conquête des territoires touchant ses frontières du Sud, c'est-à-dire de la partie supérieure de sa vallée, la principauté ecclésiastique d'Engelberg, formant la limite naturelle et géographique du pays. Par des acquisitions territoriales systématiques et par un traité conclu vers 1210 avec le gaugrave de Habsbourg, l'abbaye, basée sur l'immunité qu'elle devait à ses privilèges, était parvenue à faire de son ancien domaine paroissial une seigneurie possédant tous les droits de juridiction, et dont les limites étaient expressément fixées par le diplôme accordé par Frédéric II, le 2 janv. 1213. En vain, les paysans libres, établis dans ce territoire, s'opposèrent alors déjà à la perte de leur liberté personnelle, soumise désormais au droit seigneurial unifié de la vallée, dont l'air seul rendait serfs ceux qui le respiraient ; en 1241, ils avaient dû se soumettre. Voyant leurs égaux, au Nidwald, jouir de l'indépendance politique qu'ils avaient su conquérir, les descendants des paysans libres de l'Engelberg sentirent renaître leur opposition au servage qui leur avait été imposé. D'autre part, des paysans libres de Stans et de Buochs possédaient de temps immémorial des droits d'usage sur les fertiles alpages du territoire relevant de l'abbaye ; bourgeois d'un État devenu indépendant, ils refusaient de se soumettre plus longtemps à la juridiction abbatiale. Il semble qu'un *modus vivendi* fut passagèrement établi : on créa une juridiction particulière d'alpage, dont les jugements ne pouvaient être portés en appel aux tribunaux d'Engelberg et du Nidwald. Ces alpages devenaient ainsi, en fait, un territoire neutre ; il ne pouvait être douteux qu'ils passeraient un jour à la jeune et active république, se détachant du couvent dont le déclin économique était accentué par une politique de souveraineté territoriale contraire à l'émancipation de la Suisse. Pour le moment, toutefois, les efforts des Nidwaldiens se portaient plus loin. En 1411, les gens de la vallée d'Engelberg, poussés à la révolte, furent admis dans la combourgeoisie du Nidwald. Les plaintes portées aux Confédérés par le couvent contre les incursions précédentes des Nidwaldiens étant restées sans effet, l'abbaye se servit de ses armes religieuses et fit excommunier Nidwald en 1412. Le moyen fut efficace. Les Nidwaldiens effrayés durent se soumettre à la médiation des cinq États de Zurich, Lucerne, Uri, Schwyz et Obwald, lesquels, s'appuyant sur les privilèges impériaux et pontificaux du couvent, déclarèrent, le 3 févr. 1413, que la combourgeoisie des gens d'Engelberg avec Nidwald était nulle. Ainsi échoua cette tentative précipitée de conquête. Toutefois, bien que l'abbaye se fût placée, en 1425, sous la protection des Waldstätten, ce qui limitait ses droits souverains, Nidwald parvint néanmoins à s'assurer, par un règlement de frontière du 20 déc. 1435, la possession des alpages convoités et des terres des anciens paysans libres sur la rive gauche de l'Aa, ce qui constituait un bon tiers du territoire immunisé possédé jusqu'alors par Engelberg.

Le plus ancien drapeau *(Landesfahne)* du Nidwald avec la clef unique, XIV^e^ s. (Bataille de Sempach 1386).

Lorsque commença la politique des conquêtes au Sud des Alpes, Nidwald se tint d'abord sur la réserve, laissant Obwald s'emparer de la Léventine avec Uri en 1402 et prendre pied, plus tard, à Bellinzone. Ce fut sans doute par opposition à Obwald, qui prétendait à représenter les deux tiers du canton. Nidwald ne commença à participer aux campagnes des Confédérés que lors de la conquête du val d'Ossola ; en 1416-1417, le pays désigna le premier bailli et le premier juge du val d'Ossola, Hans Spilmatter et Jenni von Füglisloh. A la bataille d'Arbedo, en 1422, Nidwald perdit trois de ses landammanns, Bartli ab Wisaberg, Heinrich et Thomas Zelger. Plus tard, en 1500, lorsque la politique de la conquête du Tessin fut reprise, Nidwald supplantant Obwald, acquit pour lui seul, à l'exclusion d'Obwald, une part dans les bailliages de Bellinzone, Blenio et Riviera qui, jusqu'en 1798, furent administrés alternativement, chaque année, par Schwyz, Uri et Nidwald. La possession de ces bailliages fortifia le sentiment qu'avait Nidwald de constituer un canton autonome.

Aux XIV^e^ et XV^e^ s., l'histoire externe du Nidwald se confond avec celle de la Suisse primitive dans le cadre de l'histoire suisse. Dans les questions de détail d'ordre interne, Nidwald et Obwald s'affrontèrent souvent dans la politique fédérale. Nidwald subit généralement l'influence de Lucerne. Les Nidwaldiens ont participé à toutes les guerres nationales, laissant des victimes sur les champs de bataille, ainsi qu'en attestent les obituaires militaires. La jeunesse se joignit à toutes les aventureuses expéditions, qui menacèrent souvent la paix, et chercha dans les services étrangers la satisfaction personnelle de son esprit belliqueux. Arnold Winkelried, de Stans († en 1522 à la Bicoque) est un des chefs de troupe les plus célèbres de son époque. La période de la Réformation vit Nidwald unanime du côté de l'ancienne foi, parce que les avantages matériels du mouvement religieux étaient acquis depuis l'expropriation des propriétés foncières ecclésiastiques et parce que le pays avait reçu du pape Jules II, en 1512, des privilèges religieux très étendus. Les serviées étrangers marquèrent une tendance systématiquement confessionnelle. Ils perdirent dès lors leur caractère individuel, leur allure d'aventure, et devinrent une affaire d'État dont les bénéfices permettaient aux chefs de se procurer les moyens nécessaires pour soutenir leur politique intérieure. Le chevalier Melchior Lussy (1529-1606), qui n'avait aucun talent militaire, ne dut qu'aux bénéfices tirés de sa *condotta* au service de Venise, de pouvoir régner en dictateur sur le Nidwald pendant une génération. Cette personnalité remarquable, prototype de l'homme d'État ultramontain, député au Concile de Trente, assura le triomphe de la Contre-Réformation en Suisse catholique et sut l'imposer, malgré la résistance du clergé indigène. Par la force de

sa personnalité, il assura la prépondérance politique du Nidwald sur Obwald et chercha en outre, avec quelque succès, à obtenir pour Nidwald l'égalité des droits, par la sentence fédérale de 1589. Avec sa clientèle et les pensionnaires de l'étranger, il gouverna le pays d'une manière qui ne se distinguait que par la forme du régime patricien de Lucerne.

Cet espèce de patriciat, à la tête duquel se plaça, à plusieurs reprises au XVII[e] s., la riche famille Leuw, sut si bien fortifier ses positions qu'il donna lieu à la plaisanterie populaire : « Si la peste et la mort ne nous en préservent pas, les Leuw seront nos maîtres ». L'histoire d'Obwald nous a déjà donné l'occasion de relever que la politique particulière des confédérés catholiques visait à soustraire les questions délicates aux indiscrétions de la landsgemeinde, délibérant publiquement, et de les réserver à des Conseils secrets. A la fin du XVII[e] s., le terrain semblait préparé pour l'achèvement

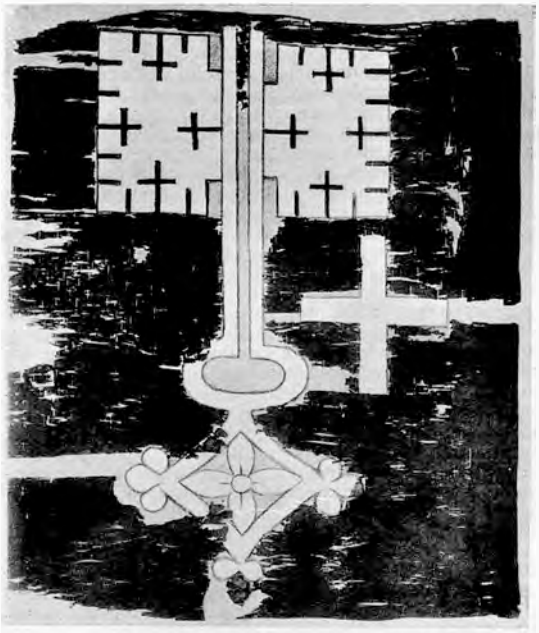

Bannière du Nidwald, XV[e] s. (ancienne guerre de Zurich).

de l'évolution qui tendait à réduire la landsgemeinde au rôle d'autorité purement élective et à remplacer la démocratie pure par un système représentatif. Au commencement du XVI[e] s. déjà, alors que l'acquisition des bailliages tessinois avait fortement augmenté les attributions électives de la landsgemeinde ordinaire, on avait institué une assemblée supplémentaire *(Nachgemeinde)*, continuation de la première, qui se réunissait régulièrement huit jours après celle-ci et à laquelle finirent par être renvoyées toutes les affaires législatives et politiques. Mais comme le peuple s'intéressait essentiellement aux nominations, on était obligé, en temps normaux, de lui rappeler expressément son devoir sacramentel de participer à la *Nachgemeinde*. Mais ces avertissements n'agissaient même pas sur les conseillers, car depuis la fin du XVI[e] s., toutes les affaires officielles étaient préalablement délibérées le 23 avril, au landrat dit de Saint-Georges, qui, habituellement, les tranchait. C'est pourquoi, en 1640, le gouvernement se risqua à proposer le remplacement de la *Nachgemeinde* par un triple landrat. Cette proposition fut repoussée, mais la landsgemeinde de 1645 décida le remplacement de la *Nachgemeinde* par l'assemblée des « Conseils et bourgeois » *(Räte und Landleute)*, curieuse institution intermédiaire, qui consistait en une séance du landrat, à laquelle tout citoyen majeur avait accès, avec le droit de discussion et de vote. Mais en 1654 déjà, la *Nachgemeinde* était rétablie dans sa forme ancienne. Toutefois, afin de réfréner l'humeur instable du peuple souverain, le landrat posa en principe, en 1688 et 1692, que toutes les propositions présentées à la *Nachgemeinde* devaient préalablement être soumises au landrat de la Saint-Georges qui ne retenait pour le vote de l'assemblée populaire que celles qu'il estimait admissibles. Par là, les autorités ne prétendaient à rien moins qu'à obtenir un droit de veto absolu, atteinte d'autant plus forte à la souveraineté populaire qu'un renouvellement général du Conseil devenait impossible parce que la coutume avait institué la durée à vie des charges de conseillers. Le peuple comprit les conséquences de la limitation du droit de proposition ; il ne fut pas tranquillisé par la transformation, en 1693, du landrat de la Saint-Georges en un Conseil double, où chaque conseiller était assisté d'un bourgeois de son choix. En 1700, un ancien landammann, le vieux Joh.-Ludwig Lussy osa, en dépit du règlement et sans avoir obtenu le préavis de ses collègues du Conseil, soutenir le rétablissement du droit illimité de proposition. Cette proposition fut acceptée par une majorité enthousiaste, de sorte que les autorités ne se hasardèrent ni à s'opposer à cette décision, ni à infliger l'amende prévue à l'auteur de la proposition.

Après la seconde guerre de Villmergen en 1712, la démagogie de la landsgemeinde du Nidwald contribua particulièrement à empêcher une paix acceptable qui déjà se préparait (ce qui incita les conférences catholiques à renouveler leurs protestations contre la démocratie sans frein, cause des malheurs de la patrie et de la religion). Ce ne fut qu'alors que le gouvernement nidwaldien osa reprendre ses tentatives pour limiter les libertés excessives. La reconstruction du bourg de Stans, incendié le 17 mars 1713, lui donna une première occasion de prendre des mesures dictatoriales. Mais son projet constitutionnel, adopté par le double landrat, fut rejeté, le 30 avril 1713, par la landsgemeinde presque unanime. Sur quoi, les magistrats, suivis de la majorité du landrat, quittèrent l'enceinte avec ostentation, dans l'idée que l'assemblée se dissoudrait d'elle-même. Celle-ci, restée sans direction, n'osa pas tirer les conséquences résultant de la prétendue suprématie de la landsgemeinde et poursuivre ses délibérations. Après des négociations entre le peuple et les autorités par l'entremise du clergé, une nouvelle landsgemeinde fut convoquée pour le 7 mai. Elle fut orageuse et se termina de nouveau par un départ ostentatoire des magistrats. Une troisième landsgemeinde, réunie le 14 mai, nomma, en guise de protestation contre les « messieurs », un simple paysan aux fonctions de landamann, mais cet acte oppositionnel manqua son effet, car l'élu, homme incapable, devint dans les mains de ses collègues un docile instrument et se tourna contre ses propres électeurs. La question constitutionnelle, ajournée à la prochaine landsgemeinde régulière, qui siègea le 29 avril 1714, fut complètement écartée. Mais l'autorité obtint une concession susceptible de diverses interprétations : le landammann en charge reçut la faculté de refuser de soumettre à la landsgemeinde des propositions « contraires à la gloire de Dieu et au bien de la patrie » ; les magistrats recevaient ainsi une arme leur permettant d'empêcher toute innovation révolutionnaire. Les tentatives faites pour introduire le système représentatif dans la constitution du pays en demeurèrent là, de sorte que Nidwald est resté, en fait, un canton démocratique à landsgemeinde, possédant une souveraineté populaire illimitée. On en eut un exemple en 1798, alors que Schwyz, abandonné à son sort, avait capitulé, la landsgemiende, cédant à la pression du clergé, décida, contrairement à l'avis unanime des hommes d'État dirigeants, de reprendre une lutte entièrement vaine contre la nouvelle constitution unitaire helvétique. L'héroïque défense du Nidwald contre les forces supérieures de l'armée française d'occupation, commandée par Schauenbourg, a inscrit une page éternellement glorieuse dans l'histoire militaire de la Suisse, mais elle fut payée par une cruelle dévastation de l'idyllique petit pays. Les forces démagogiques développées par cette résistance, se déchaînèrent à nouveau, attisées par l'in-

fluence réactionnaire de l'ancienne aristocratie bernoise, lors du rétablissement, en 1815, de l'antique souveraineté cantonale. Les choses allèrent si loin que Nidwald, poussant à l'extrême son aspiration au rétablissement intégral de son ancienne souveraineté, décida de quitter le giron fédéral ; le pays ne fut ramené à la raison que par une intervention militaire, qui ne rencontra pas de résistance. Le pays fut puni de son opposition par la perte de la vallée d'Engelberg, qui avait été réunie au Nidwald sous l'Acte de médiation. Mais la tranquillité n'était pas encore rétablie. En 1818, des dissensions intestines suscitées par une nouvelle incorporation épiscopale du pays ,rendue nécessaire par la suppression du diocèse de Constance, obligèrent le gouvernement à demander une occupation militaire par des troupes lucernoises.

Depuis lors, le développement normal du canton ne fut plus entravé par des commotions intérieures, malgré les troubles pendant l'époque de la régénération de la politique fédérale.

A partir du XIV^e^ s. les *Uerten* du Nidwald, comme on l'a dit ci-dessus, ne furent pas seulement des groupements économiques d'usagers, mais aussi des communes politiques, élisant le Conseil et les tribunaux. Depuis le XVI^e^ s. ces *Uerten* commencèrent à se fermer pour augmenter les droits des usagers et se mirent à interdire ou à refuser toute admission nouvelle. Ainsi, peu à peu, s'augmenta le nombre des gens résidant hors de leur commune d'origine ou habitants *(Beisässen)*, ils étaient considérés comme des citoyens de seconde classe ne pouvant exercer leur droit de vote que dans la landsgemeinde pour l'élection aux plus hautes magistratures de l'État et la nomination des fonctionnaires inférieurs du pays. En Nidwald, cette inégalité de traitement était, vu l'exiguité des communes, beaucoup plus sensibles qu'en Obwald, où le droit électoral existait au moins dans des paroisses importantes. Sous l'Acte de médiation, le premier landammann de la Suisse avait expressément exigé que l'éligibilité et l'électorat fussent accordés aux habitants ; mais tout était resté comme ci-devant. Il fallut la constitution du 1^er^ avril 1850 pour enlever leur caractère politique aux *Uerten* et les remplacer par des communes d'habitants ; celles-ci ne reçurent toutefois pas la moindre part des anciens fonds communaux, qui restèrent la propriété des bourgeois faisant partie des corporations. Pour ménager les sentiments populaires à l'égard de l'ordre ancien, on ne confia pas tout d'abord les attributions électorales aux nouvelles communes, imposées par la constitution fédérale, et qui avaient peine à se faire admettre ; l'électorat fut confié à la landsgemeinde où les anciennes *Uerten* possédaient une majorité qui, longtemps encore, persévéra dans l'exclusivisme d'autrefois. Ce fut la constitution cantonale du 2 avril 1877 qui remit aux assemblées de district l'élection du Conseil et au landrat la nomination des tribunaux. Cette même constitution remplaça l'ancien tribunal de jurés, choisis parmi les représentants des communes, par un tribunal cantonal jugeant en première instance, librement élu par le landrat et, pour seconde instance, une cour d'appel. Au lieu du système selon lequel plusieurs landammanns se succèdaient en fonctions, on institua l'alternance annuelle des charges du landammann et du vice-landammann. La constitution actuelle du 27 avril 1913 ne modifie aucune des dispositions essentielles de celle de 1877 et repose, comme la précédente, sur de très anciennes bases historiques.

Sceau du Nidwald en 1711.

Aujourd'hui encore, Unterwald est un canton essentiellement agricole. A côté de l'économie laitière, l'industrie ne joue qu'un rôle secondaire, bien que ses origines remontent partiellement à la fin du XVI^e^ s. (Rotzloch, Hergiswil). Vers le milieu du XIX^e^ s. les anciens services étrangers furent remplacés par le mouvement des voyageurs étrangers ; le petit pays, jadis difficilement accessible par voie de terre, s'ouvre de plus en plus au grand trafic depuis la construction du tronçon du Lopperberg de la route du Brünig (1862) l'établissement de service réguliers de navigation (1858), l'amélioration des routes et surtout depuis l'ouverture du chemin de fer d'Engelberg (1898).

Le grand collège des pères capucins à Stans s'occupe de l'instruction supérieure. Mais la population du Nidwald a toujours eu le sens de l'art, témoin le grand nombre de peintres et sculpteurs remarquables qu'elle a donné (voir articles CHRISTEN, WYRSCH, DESCHWANDEN, VON MATT et le *SKL*).

Monnaies. Les deux Unterwald n'ayant reçu de l'empereur aucun privilège monétaire, ne frappèrent pas monnaie avant la séparation effective de la Suisse d'avec l'empire en 1499. Nidwald commença le premier à battre monnaie, de concert avec Uri et Schwyz, à Bellinzone qu'ils avaient conquise en 1500. Ce fut sûrement avant 1509, puisque cette année-là, Jean-Jacques Trivulzio, seigneur de Mesocco, à qui un ancien droit de monnaie avait été confirmé, négocia avec les trois cantons pour l'utilisation de leur atelier de Bellinzone. Les pièces sorties de ce dernier portent généralement au-dessus des écussons d'Uri, de Schwyz et du Nidwald, l'aigle, qui, de symbole de l'appartenance à l'empire était devenue le symbole de l'affranchissement et de l'indépendance. En 1512-1513, à la suite des relations nouées avec le pape lors de la campagne de Pavie, les trois cantons ajoutèrent à l'aigle impériale les clefs du pape.

L'atelier de Bellinzone fut transféré en 1548 à Altdorf, mais la frappe de monnaies communes aux trois cantons cessa. On connaît encore des groschen frappés en 1600 au nom d'Uri et du Nidwald. En 1569, Nidwald avait tenté d'émettre une monnaie qui lui fût propre, mais il ne paraît pas avoir persisté dans son intention ; on n'a conservé que quelques pièces de cet essai. C'est en 1811 seulement qu'il a fait battre de la monnaie à son nom : pièces de cinq batz en argent, batz et demi-batz en cuivre.

Les émissions d'Obwald ne commencèrent qu'en 1725 ; elles sortirent de l'atelier de Lucerne. Au XVIII^e^ s., Obwald frappa, outre des monnaies d'argent et de cuivre, des ducats d'or qui étaient moins destinés à être remises en paiement qu'à être données en cadeau. L'activité monétaire d'Obwald cessa complètement en 1812, avec la frappe de pièces de cinq batz, un batz et demi-batz. L'image représentée généralement sur la monnaie est celle du patron du pays, Nicolas de Flue ; l'écu est toujours simplement coupé de gueules et d'argent, sans la clef, qui n'a été adoptée que plus tard (1815). Il y a lieu de remarquer qu'en 1732 encore, l'aigle impériale apparaît au revers de certaines pièces.

Liste des landammanns d'Obwald :

Rudolf v. Œdisried, landammann des deux vallées réunies 1304 et 1332.
Heinrich von Zuben et Nikolaus von Wisserlon (tous deux de l'Obwald), ammanns communs de l'Unterwald 1315.
Peter von Hunwil, chevalier, landammann commun de l'Unterwald 1328 (la même année, Johannes von Waltersberg apparaît comme ammann du Nidwald).
Heinrich von Hunwil, fils de Peter, représentant en 1348 des deux vallées, mais sans titre officiel.
Georg von Hunwil, fils de Peter, landammann de l'Obwald 1362, 1367.
Rudolf von Halten, de Lungern, 1373.
Walther v. Hunwil, beau-fils du précédent et fils de Georg, 1374-1380.

MONNAIES D'UNTERWALD.

OBWALD : 1. Ducat or, 1730. — 2. Ducat or 1743. — 3. Ducat or, 1774. — 4. Ducat or, 1787. — 5. Écu, 1732. — 6. Demi-écu, 1732.
NIDWALD : 8. Cinq batz, 1811. — 9. Batz, 1569.
URI, SCHWYZ ET UNTERWALD : 7. Écu, s. d. — 10. Teston, s. d.
URI ET UNTERWALD : 11. Demi-teston, s. d. — 12. Pistole or, s. d.

Berchtold von Zuben, de Kerns, 1381-1383.
Ulrich von Rüdli 1383 (?).
Walther Sigrist von Tiesselbach, de Lungern, 1386. † à Sempach.
Wernher Seili, de Sachseln, 1390-1392, 1395, 1396.
Klaus von Rüdli I, de Sarnen, 1398, 1399, 1401, 1417. † vers 1418.
Hans Wirz I, de Sarnen, 1403, 1404, 1407, 1408, 1423.
Walther Heinzli (Henzlin), de Sarnen, 1414, 1415, 1421, 1430.
Hans Zingg, de Giswil, 1419.
Nikolaus von Eywil (Einwil) I, de Sarnen, 1420, 1427, 1429, 1435, 1440, 1446, 1449.
Nikolaus von Rüdli II, fils de Nikolaus I, 1433, 1438 (?), 1443, 1445, 1448, 1451, 1453. † 25 mai 1454.
Jost Isner, de Kerns, 1426, 1428.
Heinrich an der Hirseren (Hirsimann), d'Alpnach, 1434, 1436, 1442, 1447, 1456.
Johannes Müller, de Sarnen, 1439, 1443. † 24 mai 1443 au combat de Hirzel.
Hans Heinzli, de Sarnen, fils de Walther, 1450, 1454, 1457, 1460, 1464, 1466, 1469, 1474, 1477.
Heinrich Furrer, de Giswil, 1452, 1458.
Nikolaus von Eywil, le jeune, fils de Nikolaus I, 1455, 1459, 1463, 1468, 1472, 1475, 1484. † 1485.
Hans Furrer, de Giswil, 1462.
Rudolf Zimmermann, de Sachseln, 1467, 1471, 1476, 1479.
Rudolf Heinzli, de Sarnen, frère de Hans, 1470.
Hans unter der Flue, de Kerns, 1473.
Heinrich Bürgler (de Bürglen), de Giswil, 1478, 1482, 1486.
Nikolaus von Zuben, Alpnach, 1480, 1488, 1494.
Andreas zun Hofen, de Kerns, 1481, 1482, 1487, 1490, 1496, 1499, 1502, 1507, 1510, 1514, 1518.
Hans von Flüe, de Sachseln, gendre de Nikolaus von Eywil, et fils du bienheureux frère Nicolas de Flüe, 1483, 1489, 1492, 1498, 1501, 1506.
Dionysius Heinzli, fils de Hans, 1485. † 1486.
Heinrich Fruonz (de Lungern ?), 1491.
Hans Wirz II, de Sarnen, 1495.
Rudolf Thomann, de Lungern, 1497, 1500, 1505.
Johannes Dürler (d'Alpnach ?), 1503.
Peter Wirz, de Sarnen, fils du landammann Hans II, 1504, 1508, 1511, 1515, 1519, 1524. † 1525.
Walther von Flüe, de Sachseln, frère de Hans, 1509, 1513, 1517, 1521.
Arnold Fruonz, de Sarnen, 1512, 1516, 1520, 1522, 1525. † 1529.
Nikolaus Halter, de Giswil, 1523, 1527, 1531, 1534, 1538, 1542.
Johannes am Stein, d'Alpnach, 1526, 1530, 1533, 1536, 1541, 1544.
Heinrich Wirz, de Sarnen, frère de Peter, 1529, 1532, 1535, 1539, 1543. † 1544.
Heinrich zum Wissenbach, de Kerns, 1537, 1540, 1546, 1549, 1553. † 1553.
Nikolaus Wirz, de Sarnen, fils de Peter, 1545, 1547, 1550. † 1556.
Nikolaus Imfeld, de Sarnen, 1548, 1551, 1556. † 1556.
Nikolaus von Flüe I, fils de Walther, de Sachseln, 1552, 1557, 1560, 1565, 1568, 1572, 1576, 1580, 1585, 1589.
Johann Sigrist, de Kerns, 1554.
Sebastian Omlin, de Sachseln, 1555, 1559, 1562.
Johannes Wirz III, de Sarnen, frère du landammann Nikolaus, 1558, 1561, 1566, 1569, 1573, 1577. † 1580.
Andreas Schönenbüel, d'Alpnach, 1563, 1567, 1571, 1574, 1578, 1582.
Balthasar Heinzli, de Sarnen, 1564.
Markward Imfeld I, fils de Nikolaus, 1571, 1575, 1579, 1583, 1587, 1592, 1596, 1600. † 1601.
Hans Rossacher, de Sachseln, 1581, 1586, 1590.
Kaspar Jakob, de Sarnen, 1584, 1588, 1593, 1597, 1601, 1605.
Wolfgang Schönenbüel, d'Alpnach, 1591, 1595, 1599, 1603.
Kaspar Jörgi, de Sarnen, 1594. † 19 mars 1596.
Konrad Wirz, fils du landammann Nikolaus, de Sarnen, 1598, 1602, 1607. † 1611.
Peter Imfeld, petit-fils de Nikolaus Imfeld, 1604, 1609, 1614, 1618, 1623. † 1628.
Nikolaus von Flüe II, fils de Nikolaus I, de Sachseln, 1606, 1610.
Melchior Imfeld, de Sarnen, fils de Markward, 1608, 1612, 1616, 1620. † 1622.
Anton von Zuben, de Kerns, 1611, 1615, 1619, 1625, 1629. † 1629.
Johann Wirz IV, de Sarnen, 1613, 1617, 1624. † 1625.
Sebastian Wirz, fils du landammann Konrad, de Sarnen, 1620, 1627, 1632, 1636, 1640, 1648, 1652. † 28 sept. 1653.
Hans Imfeld I, fils de Markward I, de Sarnen, 1622, 1628, 1633, 1637, 1641, 1645. † 28 mars 1649.
Wolfgang Stockmann, chevalier, de Sarnen, 1626, 1631, 1635, 1639, 1643. † 20 avril 1644.
Marquard Imfeld II, chevalier, fils de Melchior, 1630, 1634, 1638, 1642, 1646, 1650, 1654, 1658, 1662. † 16 nov. 1665.
Heinrich Bucher, de Kerns, 1647, 1651, 1655, 1659, 1663, 1668, 1672. † 18 févr. 1675.
Hans Imfeld II, fils de Hans, de Sarnen, 1649, 1653, 1657, 1661, 1667, 1671, 1675. † 1675.
Melchior Halter, de Giswil, 1656. † 1659.
Jakob Wirz, fils de Sebastian, de Sarnen, 1660, 1664. † 16 mars 1667.
Wolfgang Wirz, frère de Jakob, 1665, 1669, 1673, 1677.
Hans-Peter Imfeld, fils de Marquard II, de Sarnen, 1666, 1670, 1674, 1678. † 10 juin 1678.
Joh.-Melchior von Atzigen, d'Alpnach, 1676, 1680. † 1683.
Johann von Deschwanden, de Kerns, 1679, 1683, 1687, 1691.
Peter Entz, de Giswil, 1681, 1685, 1690, 1694.
Kaspar Imfeld, fils de Melchior, de Sarnen, 1682. † 1685.
Wolfgang Müller, de Sarnen-Schwändi, 1684, 1688, 1692. † 1694.
Joh.-Arnold Heymann, de Sarnen, 1686. † 1686.
Johann Wirz V, fils de Johann IV, de Sarnen, 1689, 1693, 1697, 1700, 1703. † 1704.
Jakob Burch, de Schwändi-Sarnen, 1695, 1699, 1702. † 1704.
Joh.-Sebastian Müller, de Kerns, 1696. † 1703.
Nikolaus Imfeld II, petit-fils de Kaspar, de Sarnen, 1698, 1701, 1706, 1710, 1714, 1717, 1725. † 1727.
Joh.-Konrad von Flüe, de Sachseln, 1704, 1708, 1712, 1716, 1720, 1724, 1728. † 15 févr. 1733.
Joh.-Franz Anderhalden, de Sachseln, 1705, 1709, 1713, 1718, 1722, 1726. † 1728.
Joh.-Jakob Bucher, de Kerns, 1707, 1711. † à la bataille de Sins 1712.
Wolfgang-Ignaz Wirz, fils du landammann Wolfgang, de Sarnen, 1715, 1719, 1723. † 18 févr. 1725.
Anton-Franz Bucher, de Kerns, à Sarnen, 1727, 1731, 1734, 1738, 1742, 1746, 1750, 1754. † 9 mai 1754.
Joh.-Melchior Stockmann, de Sarnen, 1729, 1732, 1736, 1740, 1743, 1747. † 1752.
Joh.-Wolfgang von Flüe, fils de Konrad, de Sachseln, 1730, 1733, 1737, 1741, 1745, 1749, 1753.
Marquard-Anton Stockmann, de Sarnen, frère de Joh.-Melchior, 1735, 1739, 1744, 1748, 1752, 1756, 1760, 1765. † 1766.
Justus-Ignaz Imfeld, petit-fils du landammann Kaspar, de Sarnen, 1751, 1755, 1759, 1763, 1764. † 1765.
Joh.-Peter von Flüe, petit-fils de Johann-Konrad, de Sachseln, 1754, 1758, 1762, 1767, 1771, 1775. † 1783.
Franz-Leonz Bucher, de Kerns, 1757, 1761, 1766, 1770, 1774, 1778, 1782. † 1783.
Bendikt-Nikolaus von Flüe, de Sachseln, fils de Wolfgang, 1768. †1772.
Joh.-Melchior Bucher, de Kerns, 1769, 1773, 1777, 1781, 1785, 1789, 1793, 1797.
Joh.-Nikodem von Flüe, chevalier, frère de Benedikt-Nikolaus, de Sachseln, 1772, 1776, 1780, 1784, 1788, 1792, 1796.
Joh.-Ignaz Stockmann, de Sarnen, fils de Joh.-Melchior, 1779, 1783, 1787. † 31 août 1788.
Franz-Ignaz Rohrer, de Sachseln, 1786, 1790.
Peter-Ignaz v. Flüe, fils de Johann-Peter, de Sachseln, 1791, 1795.
Felix-Josef Stockmann, de Sarnen, 1794. † 25 nov. 1834.
Simon von Flüe, de Kerns, 1803, 1805, 1807, 1809, 1813, 1817.
Michael von Flüe, fils de Bendikt-Nikolaus, de Sachseln, 1804, 1806, 1808, 1810, 1814, 1818, 1822, 1826, 1830.
Josef-Ignaz Stockmann, fils du landammann Joh.-Ignaz, de Sarnen, 1811, 1815, 1819, 1823, 1827, 1831.

Benedikt Käslin et sa fille, de Beckenried.

Felix Jahn et sa femme, de Stans.

Jos. Weisser et Dame Stutzer, d'Engelberg.

Josef Imfeld et Delle. Anna-Kath. Furrer.

Obwald et Nidwald

Infanterie

Soldat Officier Soldat Officier

(Occupation des frontières à Bâle, 1792) 1813

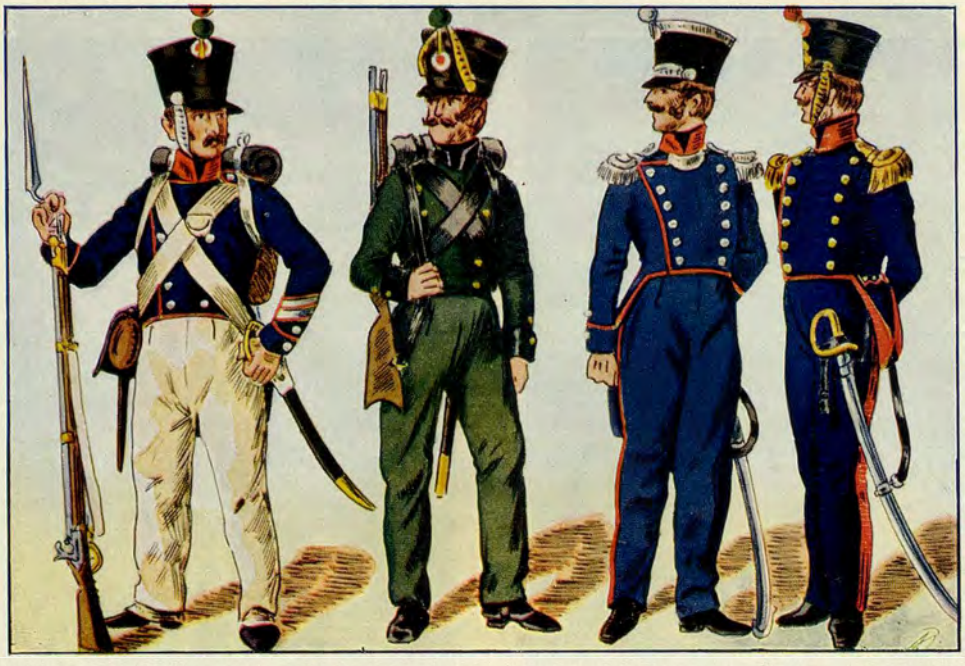

Nidwald Obwald

Chasseur Carabinier Major d'infanterie Officier du train

1845-1848

D'après des aquarelles de Franz Feyerabend à la Bibliothèque militaire à Berne.

(Collection A. Pochon-Demme, Berne.)

Nikolaus Imfeld III, de Sarnen, 1812, 1816, 1820, 1824, 1828.
Nikodem Spichtig, de Sachseln, 1821, 1825, 1829, 1832, 1834, 1836, 1840, 1843, 1846. † 11 oct. 1856.
Leonz Bucher, de Kerns, fils du landammann Franz-Leonz, 1833, 1835.
Ignaz Britschgi, de Lungern, à Kerns, 1837, 1839.
Franz-Josef Imfeld, de Lungern, 1838.
Franz Wirz, de Sarnen, 1841, 1844, 1847, 1851, 1854, 1857, 1860, 1863, 1866, 1868, 1870, 1872, 1874. † 29 nov. 1884.
Nikolaus Hermann, de Sachseln, 1842, 1845, 1848, 1878, 1881, 1884, 1887.
Johann Imfeld, de Lungern, 1849, 1852, 1855, 1858. † 6 janv. 1865.
Alois Michel, de Kerns, 1850, 1853, 1856, 1859, 1862, 1865. † 1872.
Simon Etlin, de Kerns, à Sarnen, 1861, 1864, 1867, 1869, 1871. † 7 mai 1871.
Nikolaus Durrer, de Kerns, 1871, 1873, 1875, 1877, 1880, 1883, 1886, 1889, 1891, 1893, 1895.
Theodor Wirz, fils du landammann Franz, 1876, 1879, 1882, 1885, 1888, 1890, 1892, 1894, 1896, 1898, 1900.
Ignaz Omlin, de Sarnen, 1897, 1899, 1901.
Adalbert Wirz, frère de Theodor, 1902, 1906, 1908.
Paul von Moos, de Sachseln, 1905, 1907, 1909.
Peter-Anton Ming, de Sarnen, 1910, 1912, 1914, 1916, 1918, 1920, 1922.
Josef Businger, de Sarnen, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929.
Maria Odermatt, d'Alpnach, 1924, 1927.
Karl Stockmann, de Sarnen, 1926, 1928, 1930.
Walter Amstalden, de Sarnen, 1931.

Liste des landammanns du Nidwald :

Walther von Wolfenschiessen, 1275-1279.
Johann von Waltersberg I, 1325, 1328. Probablement landammann commun de l'Unterwald 1325.
Nikolaus von Niderwil, avant 1327.
Johann von Wolfenschiessen, 1327-1329.
Ulrich v. Wolfenschiessen, ammann 1334, 1341, 1342, 1347 ; cité expressément comme landammann de Stans et du Nidwald en 1348, 1350, 1356 ; peut-être aussi landammann commun en 1350 et 1356.
Hartmann, *Meyer* von Stans, chevalier, *Amtmann* du Nidwald 8 avr. 1336, landammann de l'Unterwald 30 nov. 1336.
Johann von Waltersberg II, 1370-1381.
Johannes Spilmatter, de Stans, 1381-1385.
Nikolaus Sulzmatter, de Buochs (?) 1388, 1389, 1390, 1404.
Hans zem Wissenbach, de Buochs, 1395.
Wilhelm am Stein, de Stans, 1396, 1400, 1403.
Ulrich am Stein, de Wolfenschiessen, 1399, 1402, 1403.
Heinrich Zelger, de Stans, 1406, 1414, 1415, 1416. † à la bataille d'Arbedo, 30 mai 1422.
Johann an Endachers, de Wolfenschiessen, 1407.
Ulrich von Büren, de Stans, 1409, 1412.
Arnold von Winkelried, de Stans, 1417, 1418.
Bartolome ab Wisaberg (ze Nidrest dit Heintzen), 1418, 1419. † à la bataille d'Arbedo, 30 mai 1422.
Thomas Zelger, de Buochs, 1420. † à la bataille d'Arbedo.
Hans Mettler, de Stans, 1425, 1427, 1429, 1433, 1435.
Engelhard Enentachers, de Wolfenschiessen, 1426.
Markward Zelger I, de Buochs, fils de Thomas, 1430, 1432, 1438, 1443. † au combat de Hirzel, 24 mai 1443.
Ulrich zum Büel, de Wolfenschiessen, 1436, 1437, 1439; 1442.
Walther Zelger, de Stans, 1440, 1444-1447.
Heinrich ze Nidrest, de Buochs, fils du landammann Bartli ab Wisaberg, 1448, 1449, 1455, 1457, 1459, 1461, 1466.
Hans am Bül, de Stans, 1453, 1463, 1468, 1471, 1473, 1476.
Heinrich Sulzmatter, de Buochs, 1454, 1456, 1484, 1487.
Ulrich Mülimann, de Stans, 1460, 1464, 1465.
Paulus Endachers, de Buochs, 1467, 1469, 1472, 1481, 1482, 1483, 1489, 1491, 1493, 1496.
Ulrich von Büren II, de Stans, 1474, 1478, 1479, 1483.
Heinrich Zelger, de Stans, 1480.
Heinrich zum Büel, de Wolfenschiessen, fils d'Ulrich, 1485, 1486, 1488, 1490, 1494, 1497, 1500.
Markward Zelger II, de Buochs, fils de Markward I, 1492, 1495, 1498, 1501, 1506, 1508.
Melchior Endachers (Ennetacher), 1502, 1504, 1507.
Hans Kretz, de Beggenried, 1503, 1505, 1509, 1511, 1513, 1519.
Ulrich Ennetacher, frère de Melchior - Hans, 1510, 1515, 1517, 1519.
Bartlime Stulz, de Stans, 1512, 1514, 1516, 1518, 1520, 1522.
Markward Zelger III, fils de Markward II, de Buochs, 1521, 1524, 1528, 1531, 1534.
Hans Lussy, de Stans, 1523, 1525, 1526 (?), 1530, 1532, 1535, 1538, 1541.
Heinrich von Matt, de Stans, 1527, 1529, 1533, 1536.
Hans Bünti, de Stans, 1537, 1539, 1542, 1546, 1550, 1555, 1560. † 20 mars 1563.
Melchior Wildrich I, de Stans, 1540, 1545, 1549, 1552.
Konrad Scheuber, de Wolfenschiessen, 1543.
Arnold Lussy, de Stans, fils de Hans, 1544, 1547, 1551.
Ludwig Zelger, fils de Markward III, de Buochs, 1548.
Melchior Stulz, de Stans, 1553, 1557.
Thomas Zelger, de Stans, 1554, 1559, 1564, 1569.
Jörg Würsch, de Buochs, 1556, 1562, 1571.
Andreas Zrotz, de Wolfenschiessen, 1558, 1563, 1566, 1568.
Melchior Lussi, chevalier, de Stans, neveu d'Arnold, 1561, 1565, 1570, 1575, 1579, 1582, 1583, 1586, 1588, 1591, 1595.
Johannes Waser, chevalier, de Stans, 1567, 1572, 1576, 1580, 1584, 1587, 1590, 1594, 1597, 1601.
Heinrich von Uri, de Stans, 1573, 1577, 1581.
Wolfgang Zelger, chevalier, fils de Ludwig, de Buochs, 1574, 1578, 1585, 1589, 1592.
Wolfgang Lussy, chevalier, frère de Melchior, 1593, 1596.
Andreas Lussy, chevalier, fils de Melchior, 1598, 1603, 1604.
Niklaus Leuw, chevalier, de Stans, 1599, 1605, 1610.
Kaspar Lussy, chevalier, de Stans, 1600, 1606.
Ulrich Mettler, chevalier, de Buochs, 1602.
Johannes Lussy, chevalier, fils de Melchior, 1607, 1608, 1612, 1616, 1620, 1622, 1623, 1626, 1629, 1630.
Nikolaus Riser, chevalier, de Stans, 1609.
Sebastian von Büren, de Buochs, 1611.
Johann Leuw, de Stans, fils de Nikolaus, 1613, 1618.
Crispin Zelger, fils de Wolfgang, de Buochs, à Stans, 1614, 1619, 1624.
Melchior Wildrich II, de Stans, fils du landammann, 1617, 1621.
Johann Zelger, de Stans, 1625, 1628, 1632.
Kaspar Leuw, chevalier, de Stans, frère de Johann, 1627, 1631, 1635, 1638, 1641, 1646, 1650. † 5 avr. 1654.
Johann-Walter Lussy, de Stans, fils de Johann, 1633, 1634, 1637, 1640, 1642. † 30 mai 1643.
Konrad von Büren, de Buochs, fils de Sebastian, 1636.
Bartholomäus Odermatt, de Stans, 1639, 1644, 1648, 1655, 1660. † 15 janv. 1672.
Arnold Stulz, de Stans, 1643, 1647.
Peter Zelger, de Stans, fils de Johann, 1645, 1649, 1656.
Jost Lussy, de Stans, 1651. † 5 janv. 1651.
Jakob Christen, de Wolfenschiessen, 1652, 1653, 1659, 1664.
Joh.-Melchior Leuw, chevalier, de Stans, fils de Kaspar, 1654, 1657, 1658, 1663, 1668, 1674. † 10 mars 1675.
Johann-Franz Stulz, chevalier, de Stans, 1661, 1662, 1666, 1667, 1673.
Johann-Ludwig Lussy, frère de Joh.-Walter, de Stans, 1665, 1669, 1670, 1677, 1680, 1685, 1690, 1693, 1697, 1701. † 10 juin 1705.

Karl-Leodegar Lussy, frère de Joh.-Ludwig, 1671, 1672, 1676, 1681.
Franz Achermann, de Buochs, 1675, 1679, 1684, 1694, 1698.
Joh.-Jakob Stulz, fils de l'ammann Arnold, de Stans, 1678, 1682, 1686. † 11 mars 1687.
Nikolaus Keyser I, de Stans, 1683, 1688. † 6 août 1689.
Wolfgang Christen, de Wolfenschiessen, 1687.
Karl-Josef Lussy, chevalier, fils de Leodegar, de Stans, 1689, 1691, 1695. † 11 juil. 1698.
Beat-Jakob Zelger, de Stans, 1692, 1696, 1700.
Nikolaus Keyser II, de Stans, fils de Nikolaus I, 1699. † 4 janv. 1704.
Joh.-Kaspar Achermann, de Buochs, fils de Franz, 1702. † 10 mars 1705.
Melchior Dillier, de Stans, 1703, 1707.
Josef-Ignaz Stulz, fils de Joh.-Jakob, de Stans, 1704, 1708, 1715, 1721. † 18 juil. 1721.
Joh. - Melchior - Remigi Lussy, de Stans, 1705, 1709, 1716, 1720, 1724, 1728, 1729, 1733, 1737, 1741.
Beat-Jakob Leuw, de Stans, 1706, 1714, 1719.
Sebastian-Remigi Keyser, de Stans, fils de Nikolaus I, 1710, 1711, 1717, 1722, 1726, 1736, 1739. † 13 juil. 1741.
Anton-Maria Zelger, de Stans, 1712. † 18 nov. 1716.
Melchior Odermatt, Stans, 1713, 1718.
Johann-Jakob Achermann, chevalier, fils de Franz, de Buochs, 1723, 1727, 1732, 1736. † 12 déc. 1737.
Johann-Lorenz Bünti, de Stans, 1725, 1730, 1734.
Nikolaus-Daniel Keyser, fils de Nikolaus II, de Stans, 1738, 1742, 1746, 1747.
Jakob-Michael Zelger, de Stans, 1740, 1744, 1748, 1753, 1757.
Franz-Alois Achermann, de Buochs, 1743, 1752, 1756, 1760, 1769, 1770, 1776.
Kaspar-Remigi Keyser, fils de Sebastian-Remigi, de Stans, 1745, 1750, 1755, 1759, 1763, 1771, 1772, 1777, 1781, 1785, 1788.
Felix-Leontius Keyser, petit-fils de Nikolaus II, de Stans, 1749, 1751, 1754, 1758, 1762, 1764, 1773.
Stanislaus-Alois Christen, de Wolfenschiessen, 1761 1767, 1768, 1775, 1779.
Jakob-Franz Stulz, de Stans, 1765, 1766, 1774, 1778.
Franz-Anton Würsch, de Buochs, 1780, 1784, 1787, 1791, 1795, 1797, 1802, 1803, 1805, 1807, 1809.
Jost-Remigi Trachsler, de Stans, 1782, 1789, 1793.
Viktor-Maria Businger, de Stans, 1783, 1786, 1790.
Jakob-Josef Zelger, de Stans, 1792, 1796.
Melchior-Josef-Alois von Matt, de Stans, 1794.
Franz-Nikolaus Zelger, de Stans, fils de Jakob-Josef, 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1817, 1821.
Franz-Xaver Würsch, d'Emmetten, à Stans, 1811, 1813, 1815.
Ludwig-Maria Kaiser, de Stans, 1814, 1818, 1822, 1826, 1830, 1834, 1838.
Stanislaus Achermann, de Buochs, 1816, 1820, 1824, 1828, 1832, 1836, 1840, 1843, 1847.
Franz-Josef Blättler, de Hergiswil, à Stans, 1819, 1823, 1827.
Franz-Josef Businger, de Stans, 1825, 1829, 1833, 1837, 1844.
Clemens Zelger fils de Franz-Nikolaus, 1831, 1835, 1839, 1842, 1846.
Franz-Alois (Louis) Würsch, petit-fils de Franz-Anton, de Buochs, 1841 1845, 1848, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857.
Franz Durrer, de Stans, 1850, 1852, 1854, 1856.
Jakob Kaiser, de Stans, neveu de Ludwig-Maria, 1858, 1860, 1862, 1864, 1866, 1868, 1870, 1872.
Louis Wyrsch, fils de Franz-Aloys, 1859, 1861, 1863, 1865, 1876, 1869, 1871, 1873, 1878, 1880, 1882, 1884, 1886.
Walter Zelger, fils de Clemens, de Stans, 1874.
Robert Durrer, de Stans, 1875, 1876, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889.
Jakob Wyrsch I, de Buochs, fils de Franz-Aloys, tous les deux ans de 1888 à 1918.
Ferdinand Businger, de Stans, tous les deux ans de 1891 à 1909.
Jakob Wyrsch II, junior, neveu de Jakob I, de Buochs, à Stans, tous les deux ans de 1911 à 1925.
Hans von Matt, de Stans, tous les deux ans de 1920 à 1930.
Anton Zgraggen, de Hergiswil, 1927, 1929, 1931.

BIBLIOGRAPHIE. GÉNÉRALITÉS. — [J. Businger et F.-N. Zelger] : *Kleiner Versuch einer besondern Gesch. des Freystaats Unterwalden ob u. nid dem Kernwalde* I, II, 1789, 1791. — Joseph Businger : *Die Gesch. des Volkes v. Unterwalden ob u. nid dem Walde* I, II, 1827, 1828 (encore utilisable pour la période moderne). — Aloys Businger : *Der Kt. Unterwalden histor., geograph. geschildert*, dans *Gemälde der Schweiz* VI, 1836 (compilation encore indispensable aujourd'hui). — R. Durrer : *Die Einheit Unterwaldens*, dans *JSG* XXXV. — Le même : *Die Kunstdenkmäler Unterwaldens*, publ. par le Musée nat. suisse, 1928. — Le même : *Das Wappen von Unterwalden*, dans *AHS* 1905. — P. Emanuel Scherer : *Die vorgesch. u. frühgerm. Altertümer d. Urschweiz*, dans *MAGZ* LXXV. — Le même : *Beiträge z. Kenntnis der Urgeschichte der Urschweiz*, dans *Beilagen zum Jahresbericht der Kantonschule v. Sarnen* 1919 et 1920. — *JSGU*.

ÉMANCIPATION ET DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU CANTON. — Parmi les nombreuses publications consacrées aux origines de la Confédération (voir vol. VI, 441) il faut relever spécialement pour Unterwald : W. Œchsli : *Les origines de la Confédération suisse.* — R. Durrer : *Die Einheit Unterwaldens.* — Le même : *Les premiers combats pour la liberté*, dans *Hist. mil. suisse* I. — Les recherches dans ce domaine ne sont pas terminées, de sorte que les publications de R. Durrer doivent être considérées comme des esquisses pour un nouvel exposé général du problème. — Sur l'affaire Ringgenberg, voir R. Durrer : *Die Freiherren vom Ringgenberg und der Ringgenbergerhandel*, dans *JSG* XXI. — La Société générale d'histoire suisse a entrepris de publier un recueil complet des sources documentaires se rapportant à cette période : *Quellenbuch zur Entstehung der Eidgenossenschaft*, dont le tome I, préparé par Traugott Schiess, est sous presse.

SOURCES DU DROIT. — H. Christ et J. Schnell : *Das Landbuch von Obwalden*, dans *ZSR* VIII. — J. Schnell : *Das Talrecht von Engelberg*, dans *ZSR* VII. — K. von Deschwanden : *Ältester Landrechtsbrief Nidwaldens, von 1456*, dans *Gfr.* VIII. — Le même : L'ancien *Landbuch* du Nidwald, avec une histoire de la landsgemeinde comme autorité législative et un aperçu sur les sources du droit du Nidwald, dans *ZSR* VI. — Odermatt : *Gültengesetz von Nidwalden 1432*, dans *BGN* II. — A. Heusler : *Die Rechtsverhältnisse am Gemeinland in Unterwalden*, dans *ZSR* X. — Hans Omlin : *Die Allmendkorporationen der Gem. Sarnen*, dans *Gfr.* 68. — G. Hegglin : *Das gesetzliche Erbrecht der Rechtsquellen Unterwalden*, dans *Gfr.* 84.

HISTOIRE SPÉCIALE D'OBWALD. — *OG.* — Anton Küchler : *Chronik von Kerns*, 1884. — Le même : *Chronik von Sarnen*, 1895. — Le même : *Gesch. v. Sachseln*, dans *Gfr.* 53-85. — R. Durrer : *Bruder Klaus*, 2 vol. 1917-1921. — J.-J. Ming : *Der sel. Nikl. v. Flüe*, 4 vol. 1861, 1862, 1871, 1878.

HISTOIRE SPÉCIALE DU NIDWALD. — *BGN.* — R. Feller : *Ritter Melchior Lussy.*

SUR LES ÉVÉNEMENTS DE 1798. — R. Durrer: *Die Bundeshilfe Luzerns u. Unterwaldens für Bern u. Solothurn im Frühjahr 1798*, dans *Festschrift H. Türler* (*AHVB* XXXI). — F.-J. Gut : *Der Ueberfall v. Nidwalden*, 1862. — *Vor Hundert Jahren, Gedenkschrift des hist. Vereins v. Nidwalden*, 1898. — Hintermann : *Der Kampf der Nidwaldner am 9. IX. 1798*, dans *Schw. Monatschrift f. Offiz. aller Waffen.* — R. Durrer : *Die Unruhen in Nidwalden nach dem Sturze der Mediationsverfassung und der Uebergang Engelbergs an Obwalden*, dans *JSG* XXVIII.— Le même : *Der Uebergang Engelbergs an Obwalden*, dans *Gedenkschrift der historischen Tagung vom 21./23. XI. 1915 in Engelberg.* — Voir pour le reste les articles consacrés aux localités et aux familles d'Unterwald. [R. DURRER.]

UNTERWEGEN (C. Grisons, D. Plessur, Cercle Schanfigg, Com. Pagig). Ruines d'une tour, siège d'une famille de chevaliers du même nom. Des historiens ont cru y voir le berceau de la famille souabe des Vögte von Sumerau. — La famille d'Unterwegen (rom. *Sutvia*, lat.

Subvia) est citée la première fois en 1285. *Armoiries* : d'or à la bande échiquetée d'argent et de sable. D'abord propriétaires fonciers libres du Schanfigg, les Unterwegen devinrent plus tard ministériaux de la curie épiscopale et servirent également les comtes de Werdenberg-Sargans. Ils acquirent par mariage la tour de Calfreissen (futur Bernegg), et devinrent propriétaires de Felsberg 1368, Trimons (Trimmis) 1370, Klingenhorn 1372 et d'Alt-Aspermont, forteresse épiscopale, 1465. Ils disparaissent de l'histoire à la fin du XV^e s. Leurs riches fiefs épiscopaux passèrent aux Scarpatett qui prirent le nom d'Unterwegen et écartelèrent leurs armoiries avec celles de leurs prédécesseurs. — Voir *BM* 1923, p. 145 ; 1926, p. 22. — E. Pöschel : *Burgenbuch*, p. 264. [A. Mooser.]

UOLIMANN. Voir Schorant.

URBA (Orbe) (C. Vaud, D. Orbe). Urba est le nom latin de l'Orbe romaine que composait un ensemble de *Villæ rusticæ*, ou domaine rural, qui existait aux II^e et III^e s. ap. J.-C. sur le plateau de Bossaye ou Boscéaz, à l'Est de l'Orbe actuelle, en direction de Mathod, et au-dessus de la Vy d'Étraz reliant Lausanne à Yverdon. Au XVIII^e s. certains objets romains, notamment une pierre sculptée dite le « pannier à poissons », puis plus tard en 1841, 1862 et 1925, de grandes et belles mosaïques de pavement (celles du cortège rustique, des divinités et de la chasse, et du labyrinthe), ont été mis au jour, révélant des demeures patriciennes fort bien décorées. Il y avait là des maisons de grands propriétaires fonciers, avec des bâtiments servant à l'exploitation rurale, un système d'égout développé. L'archéologue bernois Gustave de Bonstetten, dès 1841, d'autres après lui, notamment M. Albert Næf, ont exploré Bossaye. On a restauré et conservé sur place, dans trois bâtiments spéciaux, les plus beaux morceaux de mosaïque accessibles aux visiteurs ; tout le terrain environnant, notamment le Champ des noyers est hautement archéologique, et recèle encore des têtes de murs romains, des vestiges de murs de soutènement et de canalisations. Urba fut détruite lors des invasions barbares du IV^e s. — Voir G. de Bonstetten : *Recueil d'antiquités suisses.* — Bursian : *Das Mosaikbild von Orbe.* — A. Næf : *Les mosaïques romaines d'Orbe.* — M. Barbey, L. Decollogny et S. W. Poget : *Urba, mosaïques et vestiges romains de Boscéaz, près Orbe.* [Maurice Barbey.]

URBAN, Hans-Georg, de Bâle, 1697-1757 environ, à Lucerne depuis 1724, dressa avec Lorenz Ray en 1734 le plan de reconstruction de Sursee (*ASA* 1886). Directeur des travaux publics de Lucerne 1738, il restaura la fontaine du marché aux vins, les écluses de la Reuss, etc. Il fut l'un des derniers tailleurs de pierre à signer ses travaux d'une marque de tâcheron. — *Gfr.* Reg. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern.* — J.-L. Brandstetter : *Denkmalschutz.* — *ASA* 1885. — P.-X. Weber : *Die Luzerner Bau- u. Werkmeister bis zur Helvetik.* — *SKL.* [P.-X. W.]

URBAR. On désigne sous ce nom dans les pays de langue allemande, les registres dressés au moyen âge et plus tard, contenant la liste des revenus des propriétés foncières appartenant à des particuliers, des communes ou corporations (couvent). En français, ils portent les noms de terriers, reconnaissances ou extentes ; certains d'entre eux, comme celui des Habsbourg, indiquaient, en outre, les droits appartenant aux seigneurs. Ces terriers se présentent généralement sous la forme d'un livre, mais aussi sous celle d'un rouleau de feuilles de parchemin cousues à la suite. On y trouve l'énumération des revenus les plus divers, dus par les tenanciers des terres ; sous forme de redevances en monnaie ou en nature : les différentes espèces de céréales et d'autres produits des champs, les œufs, le petit bétail, moutons, porcs, la volaille, etc. La liste de ces documents publiés dans les périodiques et dans les recueils d'histoire suisse figure dans les *Repertorium* de J.-L. Brandstetter, 1892, p. 207 et de Barth 1906, p. 105, ainsi que dans la *Bibliographie der Schweizer Gesch.* de Hans Barth dans *QSG*, N. S. IV, vol. 3, p. 889. — Voir, en outre : *Urbar von Buchs*, publié par Nikolaus Senn, 1882. — C. Roth : *Die Farnsburger Urbarien von 1372-1461*, dans *BZ* 8. [R. Thommen.]

URDORF (NIEDER-) (C. et D. Zurich. V. *DGS*). Com. et Vge. Nieder-Urdorf partagea les destinées du comté de Baden et forma une seigneurie particulière avec Uitikon, qui appartint longtemps à la famille Steiner. Avec Ober-Urdorf, Nieder-Urdorf fut rattaché à la paroisse de Dietikon. *Population* : 1920, 284 hab. ; 1930, 341. Depuis le 1^er janv. 1931, en vertu d'une décision du Grand Conseil, Nieder-Urdorf et Ober-Urdorf, séparés depuis 1831, forment de nouveau une seule commune. *Armoiries* de la nouvelle commune d'Urdorf : d'argent à une tête de taureau de sable (*Zürcher Gemeindewappen*, n° 135). — Bibliogr. voir art. Oberurdorf. [E. D.]

URDORF (OBER-). Voir Oberurdorf.

URECH. Vieille famille de Niederhallwil (Argovie). Elle compte plusieurs grands conseillers et fabricants, parmi lesquels : — Rudolf, 1^er avril 1815 - 9 sept. 1873, D^r méd., médecin à Lenzbourg, Königsfelden et Brugg, député au Grand Conseil 1862 et conseiller d'État jusqu'en 1866 ; s'occupa d'œuvres d'utilité publique. — *ZSG* 12. — *ASG* I, p. 265. [H. Tr.]

URGITZ (C. Argovie, D. Aarau, Com. Densbüren. V. *DGS*). Ancien château et petite seigneurie appartenant aux ministériaux du même nom, desquels on ne connaît que Heinrich, cité de 1277 à sa mort, 1315. Le château doit avoir été détruit par le tremblement de terre de 1356. Avec la seigneurie, il formait un fief du chapitre de Strasbourg auquel les comtes de Tierstein l'avaient probablement donné. Au XV^e s., il appartint à la famille Effinger, puis à Ulrich Rätz, de Säckingen. Berne l'acquit en 1502 et la réunit à celle de Schenkenberg. — W. Merz : *Burganlagen u. Wehrbauten* II-III. — Le même dans *TA* 1898. — Le même : *Rechtsquellen Aargau ; Landschaft* III. [H. Tr.]

URI (V. *DGS*). Le premier des cantons primitifs et le quatrième dans la nomenclature officielle.

I. **Armoiries, Bannières, Sceaux.** *a)* Les *armoiries* uranaises sont d'or à un rencontre de taureau de sable, lampassé de gueules, bouclé d'or primitivement, puis de gueules. Quant à la signification de ces armoiries la tête serait celle d'un aurochs *(ures)*, choisie par les premiers occupants alémannes pour marquer qu'ils avaient pris possession d'un pays sauvage *(ur)*. Selon une ancienne légende, un pape aurait accordé aux Uranais, dont il avait reçu quelque service, d'augmenter leurs armoiries d'une boucle, emblème de l'asservissement, voulant marquer par ce signe honorifique qu'ils avaient vaincu à la fois l'aspect sauvage de leur pays en le cultivant et la sauvagerie de leurs mœurs en adoptant le christianisme. Mais ce sont de pures légendes ; les Uranais ont adopté leurs armoiries parlantes probablement entre 1231 et 1243.

b) Des cinq anciennes *bannières* de l'État d'Uri actuellement conservées dans la salle du landrat et dans la salle des pas-perdus, la plus ancienne est celle qui conduisit les Uranais à la bataille de Morgarten. Une inscription sur parchemin porte ces mots : *Dise Paner ist gesin am Morgarten und ze Louppen.* Une inscription accompagnant la seconde bannière dit qu'elle a été à Morat, à Bellinzone, à Saint-Gall et finalement à Frastenz au retranchement du Walgäu. L'inscription de la troisième indique qu'elle a figuré à la Hard, à Stocken, à Dornach et à Locarno. Le parche-

min attaché à la quatrième indique qu'elle a été à Zurich, Diessenhofen, Winterthour, Waldshut et finalement Grandson. La cinquième bannière n'est accompagnée d'aucune inscription, mais elle passe pour avoir conduit les Uranais à la victoire à Sempach. La figure des armoiries ne varie guère depuis l'origine. Mais le témoin le plus précieux et le plus magnifique de la grande époque uranaise est la bannière donnée par le pape Jules II, conservée dans la salle du landrat. Elle se compose d'une pièce de soie jaune damassée de grenades. Le taureau est peint sur l'étoffe ; sa boucle nasale n'est pas de gueules, mais d'or, intentionnellement cousue sur l'étoffe et entourée de feuilles de laurier, pour marquer qu'il s'agit d'une distinction particulière, accordée sous forme d'augmentation d'armoiries. Au canton dextre du chef sont brodés le crucifiement du Christ, et en dessous deux clefs posées en croix.

En 1798, lors de la conquête du Nidwald et du désarmement des cantons primitifs, toutes ces bannières furent enlevées et apportées à Berne. Elles furent restituées en 1801, par l'intercession du landammann d'alors, Jost Müller. Malgré de violentes tourmentes de neige, quelques centaines de tireurs se portèrent spontanément à Flüelen, à la rencontre des trophées revenant au pays. L'église paroissiale n'étant pas encore relevée de ses ruines, les bannières furent solennellement reçues à l'église du couvent par les notables ecclésiastiques et laïques du pays. En 1815, le banneret J.-A. Arnold fit don aux troupes uranaises envoyées à la frontière de la Suisse occidentale, d'une bannière portant une croix pleine d'argent, au centre de laquelle est brodée une madonne. Chacun des quatre cantons, flammé de noir et de jaune, est chargé des armoiries d'Uri. Cette bannière à été déployée, alternativement avec celle de Jules II, à la landsgemeinde, jusqu'à la suppression de celle-ci.

c) Un *sceau* est mentionné pour la première fois sur un document du 24 août 1243, mais ne figure pas sur l'acte lui-même. Il scelle pour la première fois un document de 1248, où il figure sous une forme mutilée, mais on le rencontre assez bien conservé sur un acte du 18 nov. 1249. Il est de forme triangulaire et représente la tête de taureau de profil. Légende : SIGILLVM VALLIS VRANIE. Le deuxième sceau, employé de 1258 à 1351, donne pour la première fois la tête de taureau, vue de face. Légende : + S'HOINVM. VALLIS. VRANIE. Un troisième sceau, pareil au deuxième, mais portant la légende : S'COMMUNITATIS. VALLIS. URANYE, date de 1351. Pendant près de 150 ans il scella tous les documents officiels et figure par conséquent sur la plupart des actes d'alliance, pour la première fois sur celui avec Berne, du 6 mars 1353. Un quatrième sceau fut gravé en 1489, plus grand que le précédent et différent par la forme de l'écu, qu'entoure un ornement de feuillage. Légende : + SIGILLVM. TOTIVS. COMVNITATIS. VRANIE. Un modèle plus petit de ce sceau, servant à sceller les lettres, etc., fut gravé en même temps. Plus tard, ces deux sceaux furent remplacés par des sceaux à peu près analogues. Pendant l'Helvétique (1798-1803) le district d'Altdorf portait Tell et son fils dans son sceau. Celui de 1807 portait une image de Tell, habillé en bersaglier italien, tenant l'arbalète dans la main gauche et l'écusson cantonal à

Uri. Sceau de 1489.

tête de taureau dans la droite. Légende : CANTON URY.

Voir Ed. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *MAGZ* 9, 1843. — *AHS* 1927, 1930. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1913, 1915, 1926, 1927, 1929. — *Vaterland* 1914, nº 115. — J.-E. Kopp : *Geschichtsblätter aus der Schweiz* I. [Emil Huber.]

II. **Histoire.** 1. Des origines a 1450. La vallée d'Uri confine, par sa partie inférieure, au plus naturel des moyens de communication : une voie d'eau navigable, le lac des Quatre-Cantons. C'est pourquoi les régions les plus voisines du lac furent certainement colonisées à l'époque préhistorique déjà. A Erstfeld et à Bürglen, on a découvert des objets funéraires de l'époque du bronze (*MAGZ* 1916). Des Celto-Romains et des Alémannes immigrés durent habiter ensemble le pays, assez longtemps, ainsi qu'en témoignent divers noms romans de localités et des lieux-dits. Le pays d'*Uronia* est nommé pour la première fois dans la chronique de Hermann de Reichenau : on y relate qu'en 732 l'abbé Eto de Reichenau fut exilé en Uronia par le duc Théobald d'Alémannie, mais qu'il fut rappelé la même année par Charles Martel, vainqueur de Théobald. L'histoire de la vallée devient plus continue à partir du 21 juil. 853. Ce jour-là, le roi franc Louis-le-Germanique donna à son couvent de religieuses des saints Félix et Régula de Zurich (Fraumünster), dont il fit sa fille abbesse en même temps, divers biens royaux, notamment son domaine de Zurich, avec tout ce qui en faisait partie ou en dépendait, c'est-à-dire le petit pays d'Uri *(pagellus Uroniæ)* *, ainsi que la forêt de

Uri. Sceau de 1248.

Uri. Sceau de 1258 à 1351.

* On n'est pas au clair sur l'étendue et le caractère du *pagellus Uroniæ* de 853. Le 26 oct. 1247, le pape Innocent IV confirma au couvent de Wettingen la possession de la vallée d'Uri *(vallem Uren)*, quoique Wettingen ne possédât dans la vallée d'Uri que de petites propriétés disséminées. On pourrait en inférer que le *pagellus Uroniæ* de 853 désignait simplement le droit de seigneurie sur les biens disséminés que le roi possédait dans le pays d'Uri. Il est possible que les mots « ce qui lui appartient en ce lieu », accompagnant la mention de la forêt de l'Albis, ne se rapportaient pas seulement à celle-ci. Le terme *pagellus* n'est pas très défini (en 1178 encore, la petite localité de Blatten, entre Lucerne et Malters est désignée sous le nom de *pagus*). Il semble probable que le Fraumünster reçut le domaine royal du

l'Albis et tout ce qui lui appartenait en ce lieu (le document, très détaillé, définit entre autres la part du domaine royal à l'allmend uranaise). Cette donation était soustraite à toute influence des juges publics et des comtes (immunité). Dans le poème du moine saint-gallois Ratpert sur la consécration du nouveau bâtiment du Fraumünster, vers 875, les Uranais sont mentionnés à propos de l'abbaye.

Il est vrai qu'on voit, dans la suite des temps, le roi disposer souverainement des biens de son couvent de religieuses. C'est ainsi qu'en 857 déjà le roi Louis fit donation à un prêtre du nom de Berold, à titre de fief viager, des chapelles de Bürglen et Silenen, avec leurs serfs, dîmes et terres qui en dépendaient, alors que ces chapelles appartenaient au petit couvent de Félix et Régula. Pourtant, en 883, le fils de Louis, Charles III confirma en termes généraux, sans désignation de lieux, la donation de son père. Selon G. Caro (*Beiträge zur älteren deutschen Wirtschafts- und Verfassungsgeschichte*, p. 69), la plus grande partie des biens du Fraumünster furent confisqués pendant les grandes luttes de la fin du IX^e^ et du commencement du X^e^ s. entre l'église et les grands féodaux. Un document du duc Burkhard de Souabe, de 924, où les nonnes se plaignent de ne plus posséder l'intégralité des biens reçus en don de Louis et de ses fils et où sont énumérées leurs propriétés d'alors, ne fait, chose curieuse, aucune mention d'Uri. Les biens uranais postérieurement possédés par le Fraumünster proviennent, selon Caro, d'acquisitions plus récentes ; il est de fait que la lettre d'immunités d'Othon I^er^, de 952, fait mention, à côté de possessions plus anciennes et plus récentes du Fraumünster, des localités de Bürglen et Silenen « acquises en présence du roi », ce qui probablement signifie nouvellement acquises.

En réalité, le Fraumünster ne posséda dans la suite qu'une partie du territoire uranais ; toutefois, toutes les églises du pays étaient sa propriété. Un acte de confirmation papal, du 26 avril 1247, ne reconnaît, comme propriétés uranaises du Fraumünster, que les domaines de Bürglen et Silenen et les églises d'Altdorf, Bürglen et Silenen. Les terriers du couvent ne mentionnent aux XIII^e^ et XIV^e^ s. aucune souveraineté foncière sur toute la vallée, mais simplement l'existence de propriétés assez importantes, mais disséminées (W. Œchsli : *Origines*, *Reg.*, 136, 431, 620, 691, 729, 757). Elles étaient manifestement administrées par les trois mayories de Bürglen, Silenen et Erstfeld ; les revenus étaient pour la plupart d'origine ecclésiastique. Bien que le Fraumünster ait acquis, à maintes reprises, des terres et des sujets en Uri (Œchsli : *Origines*, *Reg.*, 150, 241, 278, 312, 479), on rencontre dans la vallée, aux XIII^e^ et XIV^e^ s., d'autres grands propriétaires fonciers religieux et laïcs, entre autres les barons (comtes depuis 1232 environ) de Rapperswil, les barons de Grünenberg et d'Attinghausen, le couvent cistercien de Wettingen, fondé en 1227 par le baron Heinrich von Rapperswil, lequel lui fit donation notamment de ses propriétés uranaises. En 1290, Wettingen se rendit acquéreur du reste des terres des Rapperswil. D'autres propriétés dans la vallée d'Uri appartenaient aux couvents de Cappel, de Frauental, de Rathausen. Mais il y existait aussi de nombreuses terres appartenant à des paysans libres (mentionnées notamment dans l'acte de fondation de l'église de Spiringen en 1290 ; Œchsli : *Origines*, *Reg.*, 214). Mais la preuve la plus évidente du peu d'importance des propriétés foncières du Fraumünster dans le pays d'Uri se trouve dans une convention fiscale passée entre Uri et le Fraumünster le 11 nov. 1308 et

Uri. Ruines du château d'Attinghausen au milieu du XIX^e^ s. D'après une gravure sur acier de C. Huber (Bibl. Nat., Berne).

dont on n'a pas encore tiré argument jusqu'ici ; cet acte libère les biens possédés jusqu'alors par le Fraumünster de l'impôt prélevé par la communauté de la vallée d'Uri pour le compte de l'empire, ainsi que pour son usage particulier (Kopp : *Urk.* I, p. 92 ; Œchsli, 784). Les biens du couvent de Wettingen étaient, eux aussi, exemptés d'impôts (Œchsli, 75, 78, 291). Ainsi, il fallait que le pays d'Uri prélevât son impôt d'empire et son propre impôt sur des propriétés non ecclésiastiques, c'est-à-dire que la grande majorité des terres du pays appartînt à des hommes libres ; la propriété libre constituait le fonds du territoire uranais (*RHS* X, p. 447).

Pour l'histoire politique d'Uri, un facteur plus important que les droits seigneuriaux exercés par le couvent zuricois sur les terres et les personnes était le pouvoir possédé depuis le haut moyen âge par le bailli impérial de Zurich sur toute la vallée. Ce fonctionnaire était avoué du Fraumünster, du Grossmünster et administrateur d'autres biens royaux. Le bailliage uranais, qui constituait une haute juridiction, était sans doute lié à la seigneurie foncière du Fraumünster. Soit en invoquant l'immunité de 853, soit en se basant sur les coutumes des Othon, le Fraumünster, ou plutôt son avoué, le bailli impérial, doit avoir obtenu des droits de souveraineté politique plus étendus que ceux de la seigneurie foncière et s'exerçant sur un plus vaste territoire ; c'est ainsi que le bailli impérial administrait la haute justice sur la vallée tout entière. Afin de pouvoir s'appuyer sur l'abbaye du Fraumünster et de n'être pas considérés comme faisant partie du domaine particulier du bailli impérial, les Uranais affirmèrent constamment que les attributions du bailli impérial étaient uniquement fondées sur sa qualité d'avoué de l'abbaye, c'est-à-dire que tout le sol uranais appartenait à cette dernière. Les gens de la Léventine en ont agi de même ; aux prétentions des feudataires, de l'empire ou du duché de Milan, ils opposèrent régulièrement la fiction que toute la Léventine avait pour seigneur foncier le chapitre de la cathédrale de Milan, bien que celui-ci ne possédât des droits fonciers que sur une petite partie du sol de la vallée, en vertu de l'acte de donation d'Othon en 948, qu'invoquaient les Léventinais. Ainsi, les gens d'Uri se considéraient comme « sujets libres du couvent ». Grâce à cette attitude, ils en agirent, très tôt déjà, fort librement vis-à-vis du bailli impérial ; c'est ainsi que le 22 nov. 955, ils repoussèrent les prétentions du bailli de leur faire payer les dîmes en déclarant que leurs pères

pays d'Uri, qui tirait peut-être son origine des anciens biens ducaux alémannes (ce qui expliquerait qu'en 732 le duc d'Alémannie ait banni en Uri l'abbé de Reichenau). Mais on peut aussi admettre l'hypothèse que des droits comtaux aient été, à cette époque déjà, compris dans le pays d'Uri sous le terme de domaine royal. En effet, si, vers 750, le roi Pépin avait pu faire don au couvent de Lucerne des droits comtaux sur cinq hommes libres d'Emmen, il devait bien être en état de disposer de droits analogues, quand il s'agissait d'un domaine royal, par exemple une centurie.

s'étaient déjà rachetés de l'essentiel de cette contribution.

Depuis le X^e s., le bailliage impérial de Zurich, et par conséquent celui d'Uri, appartenait à la famille comtale des Lenzbourg. En 1097, le duc Berchtold II de Zähringen devint possesseur des droits impériaux sur Zurich, ce qui le plaçait au-dessus du bailli impérial ; à l'extinction des Lenzbourg, en 1172, le bailliage impérial, qui comprenait aussi Uri, passa directement aux mains des ducs de Zähringen.

Uri. Flüelen vers 1840. D'après une aquatinte de Himely (Bibl. Nat., Berne).

Au haut moyen âge encore, survint dans l'histoire des communications un événement déterminant pour les destinées uranaises : l'ouverture du passage du Gothard et son utilisation toujours plus fréquente en tant que voie de communication la plus directe et la meilleure entre la région du Haut-Rhin et les pays lombards. Jusqu'alors, cette communication n'avait pu s'établir qu'en faisant de grands détours par le Grand Saint-Bernard et les cols grisons. L'essentiel du nouveau passage était la construction, ou plutôt l'entretien régulier d'un chemin et de plusieurs ponts dans la gorge sauvage des Schöllenen. Jusqu'alors cette gorge faisait du pays d'Uri une impasse ; elle l'avait divisé en matière économique, politique et ecclésiastique. De tout temps, il avait compté deux corporations foncières, Urseren et Uri, qui, elles-mêmes, étaient séparées aux points de vue politique et ecclésiastique : Uri se rattachait au diocèse de Constance et faisait partie, politiquement, de l'Alémannie (précédemment de l'Helvétie, sans doute) ; Urseren appartenait, par delà l'Oberalp, au territoire du Rhin antérieur, c'est-à-dire à la Rhétie et au diocèse de Coire, mais était sous la souveraineté territoriale de Disentis. Au début du moyen âge, à l'époque où cette division se forma, il n'existait guère de rapports entre Uri et Urseren (*Gfr.* 74, p. 259 ; *RHS* IX, p. 218). Même si les Schöllenen avaient été rendus praticables, d'une façon ou d'une autre, par les Romains, le déclin de l'empire romain et de ses voies de communication à l'époque des invasions, aurait amené l'abandon de la route du Gothard. Au XII^e s., toutefois, il dut exister une voie de communication entre le centre de la Suisse d'une part et le Tessin de l'autre, sinon le roi Conrad III de Hohenstaufen n'aurait guère pu songer à céder, vers 1140, la Léventine et le val Blenio au comte de Lenzbourg-Baden, bailli impérial de Zurich et Uri ; d'autre part, il eût été difficile aux Lenzbourg et à leurs successeurs, de persévérer pendant des dizaines d'années et avec tant de résolution dans leur politique d'outre-monts, en dépit des grandes résistances qu'ils rencontraient au delà des Alpes. Le dispendieux entretien de la route des Schöllenen ne s'explique que par le développement croissant du trafic, qui rendait une telle entreprise rentable ; les recettes directes du transit et les avantages indirects résultant de ce passage rendaient l'entretien de la route avantageux pour les populations des vallées du Gothard. Vers 1237, les statuts de la commune d'Osco, dans la Léventine, témoignent déjà que le transit des marchandises *(some que ducuntur per valem Leventine)* constituait pour la vallée (et conséquemment pour le pays d'Uri) une importante source de gain pour la population. Grâce au monopole des transports et à l'obligation d'entretenir la route, incombant aux corporations locales de conducteurs de bêtes de somme, le trafic international des marchandises se faisait régulièrement et avec sécurité. En ce même temps, le Gothard est mentionné à maintes reprises comme une des routes suivies par les pèlerins de Rome. La position du col favorisait non seulement le transit, les convoyeurs et l'hôtellerie, mais aussi la production indigène (exportation de bétail et de laitages dans la Lombardie surpeuplée). Les relations continues qu'elles entretenaient avec les marchands étrangers, élargissaient l'horizon intellectuel des populations de la vallée.

Dès le début, la situation géographique du col exerça une grande influence politique sur la vallée, ainsi qu'en témoigne déjà la politique d'outre-monts des Lenzbourg. On en a une preuve nouvelle après l'extinction des ducs de Zähringen (1218). Lorsque Frédéric II de Hohenstaufen, à qui revinrent les fiefs impériaux des Zähringen, morcela le bailliage impérial de Zurich, il sépara le bailliage uranais de celui de Zurich, auquel il avait été rattaché pendant des siècles. En sa qualité de propriétaire des péages et du droit d'escorte sur les routes prolongeant le Gothard au Nord, le puissant comte Rodolphe-le-Vieux de Habsbourg, landgrave de la Haute-Alsace, de l'Argovie et du Zurichgau avait eu amplement l'occasion de reconnaître toute l'importance du passage central des Alpes. Il amena le roi à lui remettre en gage le bailliage de la vallée du Gothard. Cette remise eut lieu peut-être au Reichstag d'Ulm en 1218 déjà, ou quelques années après ; elle fut vraisemblablement la rémunération de services de guerre rendus par Rodolphe de Habsbourg au Hohenstaufen en Italie (en 1222 et 1226).

Les précédents tenanciers du bailliage, les comtes de Zähringen, sortes de gouverneurs impériaux, avaient favorisé la création des communes. Leurs successeurs, les Habsbourg, étaient une race orgueilleuse, cherchant par tous les moyens à étendre leur territoire. Aussi la transmission du bailliage fut-elle accueillie par les Uranais avec des sentiments d'autant plus mélangés que d'autres anciens sujets des Zähringen avait été placés, dès 1218, sous l'immédiateté impériale et avaient, grâce à cette protection, pu développer leurs libertés communales (ainsi Zurich, depuis longtemps allié d'Uri, Berne, Morat et sans doute aussi, la vallée du Hasli). Les Uranais se trouvaient d'ailleurs, par leur position géographique, au centre du mouvement d'émancipation communale, qui, des villes des Flandres, de la France du Nord, de l'Allemagne occidentale, s'étendait jusqu'aux communes urbaines et rurales d'Italie. En 1224, précisément, les vallées de la Léventine et de Blenio se défendirent avec succès contre leur mise sous la dépendance d'un vassal de l'empire, le baron de Sax-Mesocco, et cherchèrent à conserver leurs rapports avec leur suzerain lointain, débonnaire et ecclésiastique, le chapitre cathédral de Milan. Aussi, au printemps de 1231, les Uranais demandèrent au roi Henri VII, fils de Frédéric II et vicaire de l'empire, de les racheter des Habsbourg et de leur accorder l'immédiateté impériale. A cette époque, précisément, certains événements avaient pu contribuer à démontrer au roi l'importance du passage du Gothard : le passage récent de Côme

au parti milanais, hostile aux Hohenstaufen (1229), et le blocus que le roi avait décrété contre la ville de Strasbourg (1229-1230). C'est vraisemblablement pourquoi Henri accorda aux Uranais leur demande, accepta la somme qu'ils lui offraient pour leur rachat et s'engagea solennellement, par l'acte du 26 mai 1231, à ne pas les détacher de l'empire en les donnant en fief ou en gage. C'est ainsi que par leur propre initiative et par le sacrifice qu'ils consentirent, les gens de la vallée acquirent leur liberté. L'exemple d'Uri inspira le mouvement d'émancipation des vallées de la Suisse centrale, sans lequel l'ancienne Confédération n'aurait pas été concevable sous sa forme de fédération de communes urbaines et rurales (*Hist. Nbl. v. Uri*, 1916, p. 5*).

L'immédiateté impériale favorisa puissamment l'autonomie uranaise, dont les origines sont, à vrai dire, plus anciennes. Dès lors, la vallée forma, du « Pont écumant » jusqu'au lac, une unique association foncière qui a survécu jusqu'à nos jours dans la corporation d'Uri. Elle englobait tous les habitants de toutes les conditions sociales de la vallée, les seigneurs fonciers et leurs sujets comme la masse des hommes libres. Sous la pression de l'augmentation de la population, cette communauté favorisa, dès le haut moyen âge, non seulement la colonisation intérieure, mais aussi l'extension du territoire des alpages, du côté de Glaris par delà le passage du Klausen jusqu'à l'Urner Boden, du côté du couvent d'Engelberg par delà le passage des Surenes et, enfin, du côté de Schwyz, par delà le col du Kinzig. Du temps où elle faisait partie du bailliage impérial de Zurich, la vallée d'Uri constituait déjà un territoire de haute juridiction ; sous la présidence du bailli impérial ou d'un représentant désigné par lui, les gens de la vallée, assemblés deux ou trois fois par an sous le tilleul de la justice d'Altdorf, rendaient la justice. Il existait en outre des tribunaux inférieurs, présidés par des ammanns, pour les sujets libres du couvent (Œchsli, 75, 221), ainsi que pour les seigneuries foncières, ce qui est établi pour les gens du couvent de Wettingen (Œchsli, 292, 719, 736 ; — *RHS* X, p. 446).

La communauté foncière avec droits de juridiction fut un premier pas vers l'autonomie politique, qui se manifeste à partir de 1231 par les attributions croissantes de la communauté politique de la vallée, représentée par la landsgemeinde et le landammann *(minister vallis)*. Comme symbole de son autonomie, Uri a aussi son propre sceau (1243 avec la légende S. VALLIS URANIE et la tête de taureau, voir sous I *Armoiries*). L'autonomie fut favorisée par l'éloignement de la vallée du reste des terres d'empire. Le bailli impérial des Hohenstaufen, qui avait l'administration d'un vaste territoire, comprenant les anciennes possessions impériales des Zähringen dans la Suisse orientale et occidentale, ne venait, sans doute, que rarement au pays d'Uri. De même qu'autrefois le bailli impérial de Zurich, il laissait aux organes des communes le soin de percevoir les contributions impériales. La communauté des gens de la vallée, munie de ces attributions fiscales, chercha à prélever l'impôt sur les propriétés ecclésiastiques également, en particulier sur celles du nouveau couvent cistercien de Wettingen ; ce ne fut pas de bon gré qu'elle se soumit en 1233 et 1234 à des mandats royaux, garantissant les franchises fiscales de Wettingen. La perception de l'impôt impérial ouvrait la voie au prélèvement d'impôts particuliers à la vallée, dont on trouve pour la première fois mention le 11 nov. 1308.

La situation politique générale entre 1239 et 1273 contribua, de plus, à favoriser le développement de l'autonomie uranaise. Dans la grande lutte entre l'empereur Frédéric II et le pape, qui sévit en 1239 et plus violemment encore en 1245, la majorité des Uranais se rangea du côté du pape, comme d'ailleurs Milan et la région lombarde se trouvant dans la sphère d'attraction du Gothard, ainsi que Lucerne et les archevêques du Rhin. Les anti-rois soutenus par le pape ne possédant aucun pouvoir effectif dans notre pays, Uri fut complètement autonome l'espace de toute une génération, jusqu'à la fin de l'interrègne (1273). Pendant cette époque, le premier ammann de la vallée (landammann), remplissait très probablement les fonctions qui revenaient précédemment au roi, soit à son représentant, le bailli impérial. Ces fonctions comprenaient également la haute juridiction. Il ne fut certes pas toujours facile aux chefs de la vallée de dominer les dissensions des partis qui survécurent aux luttes entre l'empereur et le pape : en 1257-1258, la communauté de la vallée dut appeler en médiateur le comte Rodolphe de Habsbourg, le futur roi. En sa qualité de possesseur de péages en Argovie et en Haute-Alsace, Rodolphe était intéressé au maintien de la paix dans la vallée du Gothard ; aussi, en 1258, il trancha, sous le tilleul d'Altdorf, le différend entre les Izzlingen et les Gruoba.

Plus tard, il est vrai, Rodolphe de Habsbourg mit un frein au développement des libertés uranaises. En 1264, il hérita, avec la plupart des biens des Kibourg, des droits sur les pays avoisinant Uri : le bailliage de Glaris, deux domaines à Schwyz, des avoueries ecclésiastiques dans l'Unterwald ; en outre, il acquit, en été 1273, des Habsbourg-Laufenbourg, les droits de souveraineté sur Schwyz et Nidwald. Devenu roi d'Allemagne, en 1273, Rodolphe acquit ainsi la souveraineté impériale sur Uri, qui, depuis une génération, n'avait plus connu de maître.

Rodolphe commença par confirmer aux Uranais l'immédiateté impériale, mais des ombres politiques ne tardèrent pas à passer sur le pays. Il réorganisa, en la centralisant, l'administration impériale des Hohenstaufen ; il restreignit l'autonomie des communes impériales qui s'était développée pendant l'interrègne. Les villes d'empire (Bâle, Zurich, Saint-Gall) s'en ressentirent aussi bien que les Uranais. Il fit, en outre, administrer les biens d'empire en Suisse par des fonctionnaires qui étaient également préposés à la gestion des territoires avoisinants des Habsbourg et se trouvaient ainsi au service des fils de Rodolphe, ce qui les incitait à exercer leurs fonctions dans l'intérêt de la politique personnelle des Habsbourg. En 1275 déjà, les Uranais durent subir, à leur grande fureur, l'intervention d'un fonctionnaire impérial en faveur de l'abbé d'Engelberg dans une querelle d'alpages. L'impôt d'empire, augmenté, fut de nouveau prélevé sur le pays d'Uri comme sur les villes impériales (comme Zurich). Les hommes libres en furent d'autant plus durement touchés que Rodolphe et ses fonctionnaires reconnurent à nouveau la franchise fiscale des biens ecclésiastiques. En 1274, une première loi d'empire avait fait de la juridiction criminelle une régale du roi, ce qui eut pour effet d'enlever à l'ammann de la vallée son monopole de haute juridiction, tel qu'il s'était constitué pendant la période où l'autorité royale ne s'était pas fait sentir. Sous l'administration impériale et territoriale de Rodolphe, le juge criminel ordinaire des paysans était normalement le bailli, qui voyageant dans les différentes régions de son ressort, y exerçait la haute juridiction. A ces mesures administratives vint s'ajouter une politique territoriale menée dans l'intérêt particulier de la maison de Habsbourg. De même que le roi Rodolphe avait poussé ses fils à se créer des fiefs dans le duché d'Autriche et dans les Alpes orientales, il mit en Suisse sa puissance royale au service de sa maison. C'est ainsi qu'en 1283 il donna à ses fils le bailliage de la haute vallée d'Urseren, quand elle fit retour à l'empire par suite de l'extinction des comtes de Rapperswil dans les mâles ; en même temps, il donna à sa maison le comté de Lax, en Haute-Rhétie ; en 1288, il lui assura outre le bailliage, acquis en 1264, la mayorie de Glaris, en 1291 Lucerne et environs. Manifestement, les Habsbourg visaient à s'assurer la domination économique, politique et militaire de toute la route du Gothard, de la Haute-Alsace au sommet du col. Comment le pays d'Uri entièrement enclavé dans des possessions autrichiennes, aurait-il pu se soustraire à la longue, à l'encerclement, et défendre son immédiateté impériale contre les Habsbourg-Autriche ?

Uri, terre d'empire, était travaillé par une forte fermentation, de même que les autres Waldstätten. En Uri, Schwyz et Unterwald « tout concourait à faire de la mort de Rodolphe le signal de leur confédération » (Rilliet : *Origines de la Confédération*).

Rodolphe mourut le 15 juil. 1291. Parmi ceux qui vivaient soumis aux Habsbourg ou sous leur menace,

notamment les Zuricois, nombreux étaient ceux qui « espérant la mort du roi, avaient depuis longtemps fait des préparatifs secrets » (Chronique de Jean de Winterthur). Dans notre pays on vit se soulever comme sur un mot d'ordre tous ceux que les Habsbourg-Autriche avaient soumis ou menaçaient dans leur autonomie. A leur tête étaient les dynastes et les communes placées sous l'immédiateté impériale. Dans la Suisse primitive aussi, il y eut, ces jours-là, des événements décisifs. C'est à cette époque que se rapportent les récits contenus dans la chronique du Livre Blanc de Sarnen qui attribue non sans raison, aux Uranais, l'initiative des événements (voir art. TELL). L'opposition des Uranais à la maison de Rodolphe était devenue très forte ainsi que l'atteste l'alliance perpétuelle conclue au commencement d'août 1291 par Uri avec les vallées de Schwyz et de Nidwald. Cette alliance complète une alliance antérieure, manifestement conclue contre les Habsbourg et dont la date est controversée ; elle contient l'engagement solennel de n'accepter dans la vallée aucun juge qui ne soit originaire ou habitant du pays ou qui aurait acheté sa charge. Ainsi, la justice criminelle ne devait plus être administrée par un bailli, mais uniquement par le landammann indigène. Cet engagement était dirigé contre les innovations de l'époque de Rodolphe, ainsi qu'en témoigne l'alliance conclue pour trois ans, le 16 oct. 1291, entre Uri, Schwyz et Zurich pour le rétablissement de la situation de droit existant avant l'époque royale. D'autre part, la maison d'Autriche, le duc Albert, son neveu Jean et leurs baillis revendiquèrent dans toutes les formes la terre d'empire d'Uri, bien que Rodolphe, lui-même, eût reconnu l'immédiateté impériale uranaise au moins à ses débuts (1274). Le nouveau roi, Adolphe de Nassau, s'étant réconcilié à la fin de 1292 avec le duc Albert d'Autriche, son compétiteur au trône, s'abstint d'abord de confirmer l'immédiateté impériale des Uranais : c'est qu'à cette époque, la maison d'Autriche était pour la première fois en guerre avec les Waldstätten. Mais lorsque la paix fut rompue entre Adolphe et le duc Albert et que la lutte pour la couronne fut devenue inévitable, Adolphe renouvela, en nov. 1297, les franchises des Uranais, de même que celles des Schwyzois.

La victoire d'Albert sur Adolphe (1298) parut anéantir pour toujours l'immédiateté impériale d'Uri. L'avènement d'Albert au trône rendait l'Autriche maîtresse de toute la route du Gothard. La franchise d'Uri ne fut pas confirmée par le roi. Uri ne pouvait plus songer à résister au puissant monarque et à ses représentants. (L'histoire des alliances a été ultérieurement placée à l'époque du roi Albert par le chroniqueur glaronnais Égide Tschudi († 1572) ; cette savante combinaison de date n'est pas conforme aux chroniques originelles de la Suisse primitive, voir article TELL).

Uri. Altdorf au milieu du XIX^e^ s. D'après une gravure sur acier de Chr. Krüsi (Bibliothèque Nationale, Berne).

Henri VII de Luxembourg (1308-1313), successeur d'Albert, commença par être adversaire de l'Autriche ; il confirma donc à nouveau l'immédiateté impériale uranaise (3 juin 1309). En outre, il affranchit les gens de la vallée de toute juridiction extérieure, mais à la condition qu'ils seraient prêts à accepter dans leur vallée que le bailli impérial vînt rendre la justice ; (cette réserve, inspirée, sans doute, à Henri VII par Werner von Homberg, son bailli impérial dans les Waldstätten, est contraire à cette clause de l'alliance d'août 1291 qui n'accepte aucun juge étranger à la vallée). Une nouvelle guerre économique au sujet de la route du Gothard put être évitée grâce aux bons offices de la ville de Lucerne. Reprenant la politique tessinoise des Hohenstaufen, Henri VII, représenté par Werner von Homberg, chercha à incorporer à l'empire le versant méridional du Gothard, la Léventine, mais se heurta aux résistances des gens de cette vallée et du chapitre de la cathédrale de Milan. Entre temps, les ducs s'étaient réconciliés avec Henri VII et avaient participé à son expédition militaire contre Rome. Le 15 juin 1311, au camp de Brescia, le roi leur promit de faire une enquête sur leurs prétentions relatives aux cantons primitifs, Uri y compris. Ainsi, l'Autriche maintenait avec ténacité sur Uri les revendications habsbourgeoises qu'Albert avait élevées comme duc déjà et qu'il avait réalisées lorsqu'il fut devenu roi. Henri VII, il est vrai, différa l'enquête promise (le 21 févr. 1313 encore, il remettait en gage, à Werner von Homberg, une somme de 100 marcs à prélever annuellement sur le péage impérial de Flüelen) ; sa mort prématurée (1313) empêcha toute enquête.

Dans la guerre que se livrèrent Louis de Bavière et le fils d'Albert, Frédéric-le-Beau d'Autriche, Uri et ses alliés se rangèrent naturellement parmi les adversaires du candidat autrichien au trône. Les Uranais luttèrent avec les Schwyzois au Morgarten, le 15 nov. 1315 et participèrent, le 9 déc. 1315, au renouvellement et au resserrement de l'alliance des trois cantons. Des trois Waldstätten, Uri eut le moins à souffrir de la guerre ; mais la vie économique du canton fut fortement atteinte par le blocus du transit du Gothard que l'Autriche appliqua pendant quatre ans (1314-1318). En compensation, Louis de Bavière confirma l'immédiateté impériale de la vallée qui parvint à étendre son influence jusqu'au sommet du col. En 1317, un Uranais, Konrad von Moos, obtint du roi, en invoquant, sans doute, la vieille tradition politique de l'empire à l'époque des Hohenstaufen et du Luxembourg, le bailliage impérial d'Urseren, qui était depuis 1283 aux mains de l'Autriche, ainsi que le bailliage impérial de la Léventine. Konrad von Moos réussit à prendre pied dans l'Urseren, mais pas dans la Léventine. L'autonomie uranaise vis-à-vis de l'empereur et de l'empire sortit fortifiée de la longue guerre qui s'engagea autour du trône ; en 1323, les Uranais, avec les autres Waldstätten, obligèrent le bailli impérial à leur promettre de ne leur donner que des juges du pays, aux termes de l'acte de l'alliance de 1291.

Durant ces années, la maison ducale d'Autriche s'était évidemment rendu compte que l'immédiateté impériale d'Uri était plus ancienne et mieux fondée que celle des autres Waldstätten. Aussi ne se fit-elle pas attribuer la vallée à titre de partie intégrante du patrimoine autrichien (1324), comme ce fut le cas pour les autres Waldstätten, mais elle se le fit donner en gage comme terre d'empire par Frédéric-le-Beau en 1326. Ce gage demeura naturellement sans effet. La situation devint plus menaçante lorsque, après la mort de Frédéric-

le-Beau (1330), les ducs d'Autriche se réconcilièrent avec Louis de Bavière et reçurent confirmation de tous leurs fiefs d'empire. Ces nouvelles perspectives de conflit contribuèrent grandement à décider les trois cantons à conclure, le 7 nov. 1332, une alliance perpétuelle avec la ville de Lucerne. Un tel accord devait enlever une bonne partie de son effet à un blocus éventuel du Gothard par l'Autriche, ce qui était de toute importance pour Uri. Lorsque, en 1334-1335, l'empereur Louis fit, à la demande des ducs d'Autriche, une enquête sur leurs droits dans les Waldstätten, Uri resta hors de cause, tandis que Schwyz (avec Arth), Unterwald et Urseren furent attribués en toute forme à l'Autriche. Dès lors, l'administration judiciaire et fiscale de l'empire prit fin dans les Waldstätten, mais l'Autriche ne fut pas en mesure de faire valoir ses revendications par la force, pas même lors de la guerre de 1336. Il en résulta que les Waldstätten — et certainement Uri aussi — jouirent depuis lors de la plus grande indépendance de fait, non seulement vis-à-vis de l'Autriche, mais encore vis-à-vis de l'empereur et de l'empire. A partir de cette époque, on ne trouve plus de traces d'un bailli impérial des Waldstätten.

Tandis que se déroulaient ces événements au Nord des Alpes, les Confédérés, conduits par le landammann uranais Werner von Attinghausen, s'assuraient des appuis au Sud des Alpes. En été 1331 déjà, Uri avait entrepris avec ses alliés une expédition dans la Léventine pour obliger les habitants à remettre en vigueur une convention conclue avant 1315 avec Uri au sujet des transports par le Gothard. Bientôt Attinghausen réussit à obtenir de l'État de Côme, par l'intermédiaire de Franchino Rusca, des facilités douanières pour les Waldstätten et des réductions fiscales pour le transit international. Lorsque Côme passa en 1335 aux seigneurs de Milan, les Visconti, les Confédérés cherchèrent immédiatement avec eux des relations d'amitié. Ce fut l'époque où le trafic du Gothard se développa à tel point que des marchands allemands et lorrains déclaraient en 1353 au souverain de la Lombardie, Jean Visconti, que le Gothard était leur seule route pour arriver dans son pays. L'influence d'Uri, dirigé par un landammann qui voyait les choses en homme d'État, se manifeste clairement dans la politique d'extension des alliances pratiquée par les cantons forestiers de 1351 à 1353. C'est alors que se font les alliances avec Zurich, Zoug, Glaris et Berne. Un des buts de l'alliance zuricoise était de détourner les intérêts commerciaux de cette ville des cols de la Rhétie pour les diriger sur le Gothard (le Septimer, qui est régulièrement mentionné dans les alliances de Zurich avec Bâle, l'Autriche, etc., n'est pas nommé cette fois-ci ; *Hist. Nbl. von Uri* XXX, p. 12) ; Uri était favorisé par l'extension du territoire sur lequel les alliés étaient tenus de se prêter secours : ce territoire avait comme limite, d'une part, le Monte Piottino, de l'autre, Ringgenberg, situé à la frontière orientale de Disentis, et confinait à l'Ouest au territoire de Conches, dont le rectorat appartenait à Attinghausen. Dans cette politique des alliances et ces entreprises pour développer le trafic sur une grande échelle, Attinghausen ne s'oubliait pas lui-même : il sut s'attribuer le rémunérateur péage impérial de Flüelen, ainsi que les soustes de Silenen et Flüelen. La situation prépondérante de J. Attinghausen fut cause, en 1358, de la chute de sa famille, qui avait constamment occupé la charge du landammann depuis 1294. La génération nouvelle se donna pour tâche de réduire les puissances féodales au profit de la communauté de la vallée. Les héritiers d'Attinghausen furent contraints de vendre, à la communauté, leurs droits, notamment le péage. En outre, en 1359 déjà, les droits de propriété et de seigneurie foncière — déjà minés depuis assez longtemps — des couvents de Wettingen, Cappel, Frauental et Rathausen furent rachetés. Par contre, la suppression des droits du Fraumünster de Zurich traîna en longueur (les droits de collation ne furent abolis qu'en 1525).

Aux XIII^e^ et XIV^e^ s., l'histoire de la vallée d'Uri

Uri. Amsteg au milieu du XIX^e^ s. D'après une aquatinte de Hausheer (Bibliothèque Nationale, Berne).

se caractérise par le progrès de l'émancipation politique et sociale, favorisé par le trafic du Gothard. Le XV^e^ s. et le commencement du XVI^e^ furent marqués par une intense politique d'expansion vers le Sud. C'était la politique du Gothard. En favorisant l'émancipation politique et sociale tout comme en s'étendant au delà du Gothard, Uri influa sur le développement de la Confédération, d'une part, en faisant progresser la liberté des communautés montagnardes et leur union fédérative, d'autre part, en inaugurant la période des conquêtes territoriales d'outre-monts et en prenant l'initiative des expéditions italiennes des anciens Confédérés.

Sauf Uri et Unterwald, tous les cantons avaient considérablement agrandi leurs territoires par la guerre de Sempach. Sous peine de perdre son influence, Uri devait s'accroître de son côté. La seule direction où ce canton pouvait pousser son expansion était le Sud, par la route du Gothard, vers la Lombardie. Il continuait ainsi la politique pratiquée par les Lenzbourg à l'époque des Hohenstaufen, par Homberg sous Henri VII et par la famille uranaise von Moos.

La politique d'outre-monts des Uranais (voir *Hist. milit. de la Suisse* III et art. TESSIN), est inconcevable sans la participation des Léventinais. Uri et la Léventine entretenaient, depuis l'ouverture du passage du Gothard, des relations économiques suivies ; les deux vallées avaient des visées politiques identiques (lutter pour leur autonomie contre les fonctionnaires du souverain). Depuis la fin du XIII^e^ s., et plus encore à partir de 1350, la souveraineté bénigne du lointain chapitre cathédral de Milan avait été réduite par les empiétements des Visconti et de leurs fonctionnaires. Vers 1290 et 1309, déjà, des gens notoires d'Airolo (Alberto Cerro, Giacomo Anesia), avaient pris contact avec les « Allemands ». En 1402, lorsque les territoires des Visconti se disloquèrent à la suite de la mort du puissant duc Jean Galéas, les Léventinais se soulevèrent contre les représentants ducaux et demandèrent protection aux Uranais. Pour être mieux en état de résister à Milan, Uri persuada Obwald de se joindre à sa cause. En août 1403, les deux cantons prirent la Léventine sous leur protectorat. Mais le souci d'assurer la sécurité militaire et politique de la vallée du Tessin, et sans doute aussi les sollicitations des Léventinais, engagèrent bientôt les deux cantons à aller plus loin : ils occupèrent d'abord la rive gauche du Tessin (Riviera), de Biasca jusqu'à la Moesa. En 1407, ils obtinrent, grâce à un

traité de combourgeoisie avec les barons de Sax-Mesocco, le droit de tenir garnison dans la ville, ainsi que, pour eux et leurs protégés tessinois, la franchise de péage à Bellinzone. Pour être assurés de leurs bases, les Uranais conclurent en 1440 un traité de combourgeoisie avec les gens d'Urseren. Ils parvinrent encore à intéresser Nidwald, Lucerne, Zoug, Zurich et Glaris à leur politique d'outre-monts et à conquérir, en plusieurs expéditions, les vallées voisines de la Léventine ; le val d'Ossola, le val Maggia et le val Verzasca, qui devinrent des bailliages communs des six cantons orientaux (l'Ossola outre les Valaisans, confédérés avec Uri, Unterwald et Lucerne dès 1403). Les cantons se firent confirmer la possession des bailliages tessinois par le roi Sigismond, qui entra ainsi dans la politique impériale du Gothard. Uri et Obwald acquirent enfin, en 1419, des Sax-Mesocco, la ville et le comté de Bellinzone jusqu'au Monte Cenere. Il leur manquait encore, à vrai dire, la ville de Locarno, fortifiée du côté de la terre et du côté de l'eau et, avec sa possession, la liaison entre Bellinzone et Domodossola. D'ailleurs, la défense militaire des territoires conquis était rendue fort difficile par le manque de communications latérales entre les vallées profondes des Alpes tessinoises. Entre temps, la maison ducale de Milan avait repris le dessus ; au printemps de 1422, elle reconquit par surprise toutes les vallées tessinoises jusqu'au Monte Piottino. La contre-offensive des Confédérés, organisée par les Uranais, échoua devant Bellinzone, le 30 juin 1422 (bataille d'Arbedo). Malgré l'opiniâtre résistance d'Uri, les Confédérés renoncèrent en 1426 à toutes leurs possessions d'au delà des monts. Ce fut la fin de la première phase de la politique tessinoise des Uranais et des Confédérés. La cause essentielle de cet échec fut l'aversion témoignée aux entreprises d'outre-monts par les autres cantons confédérés, notamment Berne et Schwyz, ainsi que Zurich. Les Uranais virent une fois encore échouer leurs efforts pour intéresser tous les cantons à l'acquisition de condominiums communs au Sud des Alpes. Ces cantons voyaient sur le Plateau suisse des territoires plus rapprochés et plus commodes pour leur politique d'expansion ; en outre, la conquête de l'Argovie avait compromis de nouveau leurs rapports avec l'ennemi héréditaire, la maison de Habsbourg-Autriche. C'est précisément pour cette raison qu'en 1415 les Uranais avaient fait opposition à cette campagne en Argovie et refusé la co-possession de ces premiers bailliages communs en territoire allemand. Des raisons intérieures et tirées de la politique des alliances, jouaient aussi un rôle dans cette abstention des Uranais. La plupart des alliés d'Uri ne s'étaient pas engagés à lui porter secours au delà du Monte Piottino ; les sujets de Zurich et de Berne se plaignaient amèrement d'être obligés de faire campagne au delà des frontières cantonales, jusque dans les lointaines vallées des Alpes lombardes ; l'existence des jeunes cantons villes était menacée par toute aggravation nouvelle des charges militaires et fiscales imposées aux paysans. Même avec le vigoureux appui des gens de la Léventine, Uri et Obwald ne possédaient pas, à eux seuls, les ressources nécessaires pour arrondir leur protectorat tessinois et pour entretenir des garnisons dans les châteaux des villes exposées de la frontière, Bellinzone et Domodossola. La renonciation des Confédérés aux territoires tessinois fut facilitée par le duc de Milan, qui leur concéda l'exonération douanière jusqu'au fossé de la ville de Milan (privilèges douaniers qui furent constamment renouvelés), ainsi qu'en leur promettant de ne pas punir les populations tessinoises qui avaient pris le parti des Confédérés.

Grâce à cette amnistie, obtenue par les Uranais, les gens de la Léventine conservèrent, les années qui suivirent, des sentiments de sympathie à l'égard des Uranais et d'antipathie vis-à-vis de Milan. Se fiant à ces sentiments, les Uranais, sans aucun secours confédéral, occupèrent à nouveau la Léventine en 1439 et marchèrent avec les Léventinais sur Bellinzone. Leur expédition avait eu lieu pendant la guerre de Zurich, dans laquelle, malgré toutes les confirmations de leurs privilèges par Frédéric III, les Uranais restèrent fidèles à Schwyz et aux Confédérés. Occupé ailleurs, le duc de Milan remit la Léventine en gage aux Uranais en 1441, à l'exclusion d'Iragna et de Lodrino, mais avec le village de Prusgiasco, situé au delà du col de Nara, dans le val Blenio. Ce fut la future porte d'entrée des Léventinais dans le val Blenio, où ils avaient la possibilité de propager leur influence. Cette cession de 1441 n'était censée, à l'origine, ne durer que quelques années, mais elle devint définitive. En effet, la nouvelle maison ducale milanaise, celle des Sforza (à partir de 1450), tout occupée par ses adversaires d'Italie, avait intérêt à entretenir de bonnes relations avec les Uranais et les Confédérés et ne pouvait, par conséquent, songer à reconquérir la Léventine. Comme l'écrivit quelques dizaines d'années plus tard un homme d'État milanais, cette cession de 1441 fut « le commencement de tous les maux », le commencement de la fin de la domination milanaise sur l'actuel canton du Tessin. Les Uranais rétablirent avec les Léventinais une solide et puissante communauté d'intérêts économiques et politiques. Dès le début de ces relations, ils firent valoir que la franchise douanière accordée aux Confédérés dans le duché de Milan devait être étendue aux gens de la Léventine, quoi qu'il en pût coûter au duc de traiter ces « rebelles » plus favorablement que ses fidèles sujets milanais. Uri accorda, en outre, aux Léventinais une très large égalité politique (attestée entre autres par la convention d'Uri, Urseren et la Léventine avec Bellinzone, le 30 janv. 1449 ; *Gfr.* 70, p. 289). La communauté des vallées d'Uri, d'Urseren et de la Léventine (qui formait géographiquement une fédération du Gothard s'étendant du lac des Quatre-Cantons jusqu'à Pollegio), réunies sous la bannière uranaise, fit figure, jusqu'au XVI^e^ s. aux yeux des Italiens, d'une Confédération particulière, la *Liga del bo*, laquelle constituait le pendant des ligues de la Rhétie et du Valais.

Bibliographie. P.-E. Scherer : *Die vorgeschichtlichen und frühgeschichtlichen Altertümer der Urschweiz* dans *MAGZ* 80, 1916. — Œchsli. — May : *Hist. militaire* I, III, 1915. — Karl Meyer : *Die Urschweizer Befreiungstradition* 1927. [Karl Meyer.]

2. De 1450 a nos Jours. L'histoire générale du canton d'Uri à partir de 1450 sera brièvement esquissée, les événements principaux étant traités dans des articles spéciaux. Le 15 août 1466 (et le 26 janv. 1467) la Léventine (voir cet art.) fut cédée « à perpétuité » à Uri par le duc de Milan. Uri participa à la guerre des Plapparts, à la conquête de la Thurgovie (voir cet art.) et au partage de Sargans. En 1460 le canton prit part à la guerre de Waldshut, qui entraîna la Confédération dans les guerres de Bourgogne et l'amena à se mêler à la politique européenne. Les victoires sur Charles-le-Téméraire, où le taureau d'Uri joua un rôle de premier plan, ne furent suivies d'aucun avantage, par la faute de la politique à courtes vues des Confédérés ; il n'en demeura que la gloire militaire et le renforcement de la puissance suisse vers l'Ouest. Les services étrangers et le régime des pensions firent leur entrée dans l'histoire uranaise ; le canton conclut avec plusieurs souverains étrangers des capitulations militaires dont les inconvénients furent plus nombreux que les avantages. En 1478, Uri, Zurich, Berne, Lucerne, Soleure conclurent une paix perpétuelle, à laquelle adhérèrent aussi Schwyz, Unterwald, Zoug et Glaris. En décembre 1478, s'éleva entre Uri et Milan un conflit, auquel participèrent les autres cantons et qui aboutit à la bataille de Giornico, après quoi, l'entente régna de nouveau avec Milan. Le Convenant de Stans, du 22 déc. 1481, rétablit entre les Confédérés l'union temporairement compromise par les controverses au sujet de l'admission de Fribourg et de Soleure dans la Confédération. C'est à cette époque que se place la visite de Hans Waldmann et des Zuricois aux Uranais et aux Unterwaldiens ; les Uranais la rendirent à Zurich. En 1490, Uri et Schwyz entrèrent en campagne contre Saint-Gall et Appenzell, ce qui valut à Uri de figurer parmi les VII anciens cantons qui devinrent souverains du Rheintal. Les Uranais participèrent à la guerre de Souabe en 1499 ; à la bataille de Frastenz, Heinrich Wolleb, d'Urseren, se distingua et mourut héroïquement.

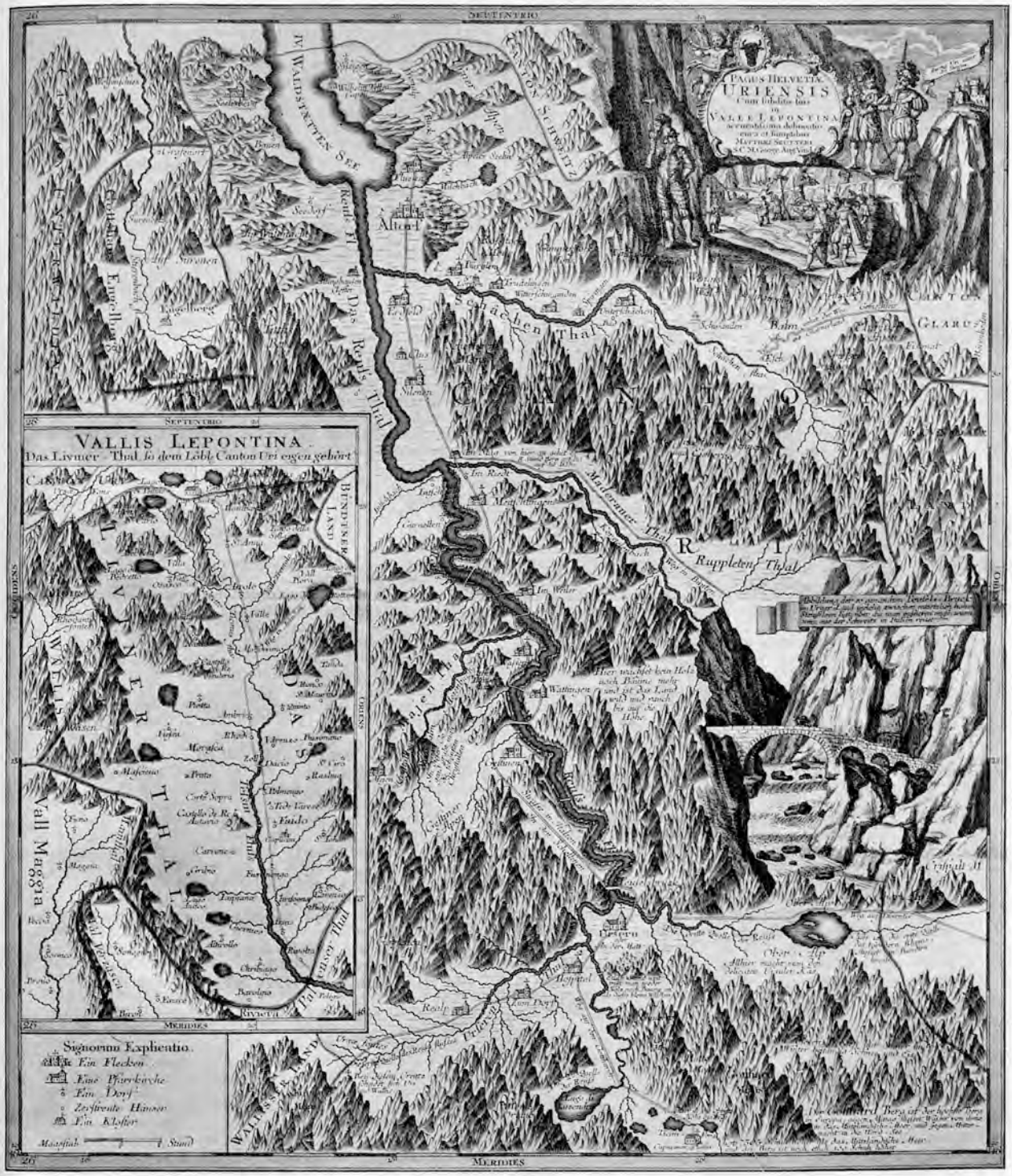

Carte du canton d'Uri et de la Léventine à la fin du XVIII[e] s. D'après Mathäus Seutter.

Le temps des guerres de Milan est traité dans l'art. Guerres d'Italie. Ce fut à la suite de ces campagnes que Bellinzone devint sujette d'Uri, Schwyz et Nidwald. La gloire militaire de la Suisse fut à son apogée jusqu'à la bataille de Marignan en 1515 où Uri et la Léventine perdirent 230 hommes. Cette défaite marqua la renonciation de la Confédération à Milan et la fin de la grande puissance militaire de la Suisse. Une paix perpétuelle fut conclue avec la France en 1516 ; elle consacrait notamment l'abandon du Val d'Ossola. Les Uranais de cette époque s'étaient exercés au métier des armes dans de nombreux combats, entre autres à l'étranger sous leurs propres capitaines. Les jeunes gens doués des vieilles familles s'adonnaient volontiers au service étranger. Ils y acquéraient des connaissances et y nouaient des amitiés qui étaient un jour utiles à leur patrie, tels les a Pro.

A l'époque de la Réformation, Uri interdit en 1525 la prédication de la doctrine nouvelle dans le canton et les pays sujets. Le canton participa activement aux batailles de Cappel et du Gubel, dans lesquelles l'Uranais Hans Jauch se distingua. En ces temps troublés, la voix d'Uri en Diète pesait d'un grand poids dans le conseil des Confédérés ; c'était un État dont l'amitié était très recherchée et qui posséda des hommes politiques remarquables.

Le cardinal Charles Borromée, nommé protecteur de la Suisse par le pape en 1560, fit des voyages de mission pendant l'été de 1570 et visita Altdorf à deux reprises. A la suite de ces visites, la landsgemeinde du 8 févr. 1579 appela les pères capucins ; le premier couvent de capucins de la Suisse fut fondé à Altdorf par le chevalier Walter von Roll, † 1581.

Dans la guerre des Paysans de 1653, le colonel Sebastian Zwyer, d'Evibach, militaire expérimenté, fut un des chefs des troupes gouvernementales. Il avait, peu auparavant, dirigé les pourparlers en vue de la déclaration de l'indépendance de la Suisse pendant la guerre de Westphalie.

La persistance de la tension confessionnelle aboutit en 1656 à la première guerre de Villmergen où Uri contribua à raffermir la prépondérance catholique, qui fut brisée par la seconde guerre de Villmergen en 1712 et la paix d'Aarau. A Villmergen en 1712, Uri perdit 130 hommes. Pendant la guerre de Trente ans, Uri fournit à maintes reprises ses contingents pour la protection de la frontière et la défense de la neutralité suisse. En 1755, la Léventine chercha à se libérer de la domination uranaise ; cette insurrection fut réprimée dans le sang. Elle n'était qu'un prélude du détachement de la Léventine en 1798 ; l'attitude roide et maladroite d'Uri ne sut pas le prévenir. La perte de la Léventine fut consommée le 14 mars 1798. Le 4 avril de la même année, Uri, Schwyz et Nidwald furent obligés de consentir à la libération de leurs bailliages de Bellinzone, de la Riviera et du Val Blenio.

Avant la Révolution française, Uri et Urseren se trouvaient dans un état relativement prospère. L'élevage du bétail et l'économie alpestre, l'exportation du bétail en Italie, la fabrication du fromage et notamment le transport des marchandises par le Gothard étaient la source de revenus importants. Une grande partie de la jeunesse trouvait de l'occupation et des gains dans les services étrangers. La plupart des magistrats avaient servi plus ou moins longtemps à l'étranger comme officiers ; ils y avaient élargi leur horizon ; les pensions constituaient des ressources importantes.

En 1715, Uri fut un des cosignataires de l'alliance particulière conclue par les cantons catholiques avec la France, et appelée *Trücklibund* (voir cet art.).

Après la chute de l'ancienne Confédération au printemps de 1798, Uri et Urseren furent occupés par les Français. Le pays souffrit terriblement des combats soutenus par les Français contre les Autrichiens et le général Souvaroff, qui prit ses quartiers à Altdorf le 26 sept. 1799. Uri perdit son autonomie cantonale et fut attribué au canton des Waldstätten. Les cantons ruraux se soulevèrent inutilement contre l'État unitaire helvétique. Seule, la commune d'Isental parvint à obtenir une capitulation particulière, grâce à sa résistance opiniâtre, favorisée par sa position géographique. Mais le soulèvement des Uranais échoua et se termina par la mort de son chef, Franz-Vinzenz Schmid. Le pays fut cruellement dévasté ; la misère et la faim sévirent, augmentées par le grand incendie du 8 avril 1799 qui réduisit en cendres le bourg d'Altdorf, alors si prospère.

L'Acte de médiation, octroyé par Napoléon en 1803, rendit à Uri une certaine autonomie et rétablit la landsgemeinde. Mais le canton ne recouvra ses anciens droits que par le Pacte fédéral de 1815.

Lors des expéditions des Corps francs, quatre compagnies de troupes uranaises, sous les ordres du major Jauch, d'Altdorf, furent envoyées le 31 mars 1845 à Lucerne. Elles prirent part au combat de Littau et rentrèrent dans leurs foyers le 23 avril. Dans la guerre du Sonderbund de 1847, Uri se rangea du côté de Lucerne avec les autres cantons catholiques. Au Sonderbund, toutes les forces uranaises marchèrent sur Lucerne le 31 octobre 1847, tandis que le lendemain le landsturm occupait les hauteurs du Gothard. De là, avec le concours de Valaisans, d'Unterwaldiens et de Lucernois, il entreprit plusieurs expéditions dans le Tessin. Les gouvernements conservateurs furent renversés après la défaite des troupes du Sonderbund. Jusqu'au 10 janv. 1848, Uri eut des troupes d'occupation ; le canton dut contribuer aux frais de la guerre. La landsgemeinde du 12 déc. 1847 décida qu'Uri se retirerait de l'alliance particulière des VII cantons catholiques et vota le crédit pour le paiement des frais de guerre. Le projet de constitution élaboré par le gouvernement provisoire fut approuvé par la landsgemeinde du 19 déc. 1847. Uri commença par prendre une attitude négative à l'égard de la nouvelle constitution fédérale, mais dut se soumettre à la forte majorité populaire qui l'accepta, le 12 sept. 1848. Dans la première Assemblée fédérale, qui se réunit à Berne le 6 nov. 1848, Uri était représenté par le conseiller national Florian Lusser et les conseillers aux États Jost Muheim, d'Altdorf, et l'ammann d'Urseren, Josef-Fidel Christen, d'Andermatt. Mais l'élection de ces députés fut invalidée par les deux Conseils. Une landsgemeinde extraordinaire les confirma dans leurs fonctions, ce qui fut accepté à Berne. Le 6 mai 1849, on décida de procéder à une revision complète de la constitution et des lois. En mai 1850, la constitution nouvelle, adaptée au cadre fédéral, était acceptée par la landsgemeinde.

Uri ne prit pas une grande part aux occupations de frontières de 1848 et 1857. Pendant la guerre entre la Lombardie et l'Autriche, en 1859, un contingent uranais commandé par Josef Arnold, d'Altdorf, se rendit à la frontière tessinoise. En 1870, durant la guerre franco-allemande, le demi-bataillon uranais et la compagnie de carabiniers furent mobilisés et envoyés dans les territoires d'Argovie, de Zurich et de Schaffhouse. Ils purent rentrer dans leurs foyers le 23 août 1870 déjà. Lors de l'internement de l'armée de Bourbaki en Suisse, Uri reçut, le 7 févr. 1871, 383 soldats français, qui furent hospitalisés à Altdorf jusqu'au 21 mars 1871.

La constitution fédérale du 19 avril 1874, qui étendait les pouvoirs de la Confédération, tout en apportant de nouvelles libertés et en réorganisant le Tribunal fédéral, ne fut pas sans influence sur le développement politique d'Uri. La construction du chemin de fer du Gothard (1872-1882) apporta au canton des sources de gain et une vie nouvelle. Uri accorda à cette entreprise une subvention de un million de francs et certains privilèges.

Le 6 mai 1928, sur une initiative populaire recommandée par le landrat, la landsgemeinde vota la suppression de la landsgemeinde et l'institution des votes et des élections au scrutin écrit et secret. A l'appui de cette décision, on argua que les indigents habitant les localités éloignées ne pouvaient plus faire les frais de se rendre à la landsgemeinde, ce qui les empêchait d'exercer leurs droits civiques au cantonal, que l'immigration croissante et la formation de partis politiques avaient avivé les contrastes, risquant de rendre impossible la liquidation tranquille, ordonnée et rapide des affaires publiques par la landsgemeinde, dont la fréquentation devenait sans cesse plus élevée. La modification constitutionnelle supprimant la landsgemeinde fut votée par

le peuple le 5 mai 1929 et obtint, le 6 déc. 1929, la garantie fédérale.

La fondation faite par le landammann et colonel Peter a Pro, le 21 mai 1578, dite fidéicommis a Pro, est destinée à l'éducation des enfants pauvres. Augmentée de dons, elle permit la création, le 2 juil. 1887, de l'institut cantonal d'éducation pour enfants pauvres et abandonnés, ouvert dans l'immeuble Epp à Altdorf. L'hôpital cantonal, plusieurs fois agrandi, doté en 1932, des installations les plus modernes, est une fondation instituée de 1867 à 1871, par l'ingénieur Karl-Emanuel Müller, à Altdorf. Il peut hospitaliser 80 malades. Une précieuse collection d'antiquités uranaises a été réunie, à partir de 1906, dans le Musée historique d'Altdorf.

Au XIX^e s. encore, Uri eut à souffrir des dommages causés par les éléments. En 1831, 1834, 1839, 1848, 1849 (incendie de Realp), 1868 et 1887 (éboulement du Spitzenberg), on dut faire appel à la générosité publique pour les victimes d'inondations ou d'incendies. En 1848, on projeta la correction de la Reuss, exécutée en 1849 pour le plus grand bien du pays. En juin 1910, il y eut aussi des éboulements et des inondations. Le torrent du Schächen menaça la fabrique fédérale de munitions dans le Schächenwald et inonda des propriétés à Altdorf, Bürglen et Schattdorf ; il fallut lever des troupes cantonales et fédérales. A la suite de ces événements, on procéda à la correction de tout le cours du torrent. Le 15 juin, un éboulement, descendant du Bannwald, ensevelit la ferme de Brunegg sur Altdorf et entraîna la mort de onze personnes. La Société d'utilité publique, fondée en 1831, prit l'initiative de fonder une caisse d'épargne en 1837. Elle fut reprise par l'État le 1^er janv. 1849 et, en 1915, par la Banque cantonale.

Bibliographie. Dierauer. — K. Dändliker : *Schweizergesch.* — Jos. Hürbin : *Handbuch der Schweizergesch.* — E. Gagliardi : *Hist. de la Suisse.* — J.-C. Fäsi : *Erdbeschreibung der Helvet. Eidgenosschaft 1765-1768.* — A. v. Tillier : *Gesch. der Helvet. Republik.* — J. Schollenberger : *Gesch. der Schweiz. Politik.* — Th. Curti : *Gesch. der Schweiz im 19. Jahrh.* — Paul Seippel : *La Suisse au XIX^e s.* — K. v. Elgger : *Kriegswesen und Kriegskunst der schweiz. Eidgenossenschaft.* — E. Frey : *Die Kriegstaten der Schweizer.* — K.-F. Lusser : *Gesch. des Kts. Uri.* — Le même : *Leiden u. Schicksale der Urner während der denkwürdigen Revolutionszeit,* 1845. — Le même : *Der Ktn. Uri.* — *AS* I. — *Landbuch von Uri* 1823-1842. — *Landbuch des Kts. Uri.* — *Gfr.* 13, 23, 33, 41-44, 47, 49, 50, 52, 65. — *Urner Nbl.* 3-9, 11, 16, 21, 23-25, 27, 29, 31-35. — R. Benz : *Der Landammann in den urschweiz. Demokratien.* — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit von Uri.* — Frz.-J. Gut : *Der Ueberfall von Nidwalden im Jahre 1798.* — *Beiträge zur Gesch. des urner. Schulwesens,* dans *Pädagog. Blättern,* 1895. — A. Elsener : *Medizinisch-topograph. Bemerkungen über einen Teil des Urnerlandes,* 1811. — *Die Wassernot im Kt. Uri im Juni 1910.* — Martin Wanner : *Gesch. der Begründung des Gotthardunternehmens.* — J. Hardmeyer : *Die Gotthardbahn.* — E. Spiller : *Die Furkabahn.* [K. Gisler.]

Les landammanns d'Uri.

Jusqu'en 1929, la durée des fonctions de landammann était d'une année, qui commençait au premier dimanche de mai. L'élection était faite par la landsgemeinde, mais depuis que celle-ci a été supprimée en 1928, le peuple nomme son landammann au scrutin secret, le premier dimanche de mai, tous les deux ans. L'entrée en fonctions a lieu le 1^er juin.

Burkhard Schüpfer, 1273-1284 (probablement depuis 1251), † après 1291.
Walter von Spiringen, 1289 - 1290 (probablement 1284-1290), † vers 1294.
Arnold von Silenen, der Meier, 1290-1294, † après 1309.
Werner von Attinghausen, 1294-1322 (probablement 1294-1325), † avant 1331.
Johannes von Attinghausen, 1331, 1357 (probablement 1325-1357), † vers 1358.
Johannes Meier von Erstfeld, 1357-1374, † après 1378.
Konrad der Frauen, 1374-1386, † 1386 à Sempach.
Walter Meier von Erstfeld, 1387-1391, † après 1423.
Heinrich der Frauen, 1391-1394, † après 1405.
Walter Büeler, 1394-1403, 1422-1424, † après 1431.
Johannes Rot, 1403-1422, † 1422 à Arbedo.
Heinrich Schreiber, 1424-1426, 1431-1432, † après 1433.
Heinrich von Beroldingen, 1426-1431, † après 1446.
Heinrich Arnold, de Spiringen, 1432-1433, 1438-1439, 1443-1444, 1446-1447, 1449-1450, 1459-1461, † après 1461.
Johannes Kluser, 1433-1434, † 1443.
Walter Zumbrunnen, 1434 - 1438, † après 1438.
Jost Käss, 1439-1441, 1444-1445, † après 1449.
Johannes Büeler, 1441-1443, 1445-1446, † après 1449.
Arnold Hofer, 1447-1449, † après 1450.
Johannes Püntener, 1450-1455, 1456, 1457, 1461 - 1463, 1467 - 1469, † après 1497.
Walter Imoberdorf, 1455-1456, 1457-1458, † après 1461.
Heinrich Dietli, 1458-1459, † après 1493.
Johannes Fries, 1463-1467, 1469-1471, 1476-1477, 1485-1487, † après 1488.
Walter In der Gass, 1471-1474, 1479-1481, 1483-1485, 1494-1496, † après 1503.
Jakob Arnold, de Spiringen, 1474 1476, 1490-1492, † 1499.
Andreas von Beroldingen, 1477-1479, 1487-1490, 1496-1499, 1505-1507, † 1510.
Johann Zumbrunnen, 1481-1483, 1515, † 1515 à Marignan.
Jakob Imoberdorf, 1492-1494, 1501-1503, † 1522.
Heinrich Troger, 1499-1501, 1507-1509, † 1518.
Walter Imhof, 1503-1505, 1511-1513, † 1515 à Marignan.
Johannes Püntener, 1509 - 1511, 1513, 1515, † 1515 à Marignan.
Peter Albrecht, 1516-1518, † 1542.
Johannes Dietli, 1518-1520, 1526-1529, † après 1547.
Josué von Beroldingen, 1520-1523, 1534-1537, 1540-1542, 1546-1548, 1553-1555, 1562-1563, † 1563.
Jakob Troger, 1523-1525, 1531-1534, † 1534.
Ulr. Dürler, 1529-1531, † après 1531.
Johannes Brücker, 1537-1540, 1544-1546, 1557-1559, † 1568.
Amandus von Niderhofen, 1542-1544, 1555-1557, † 1566.
Mansuetus Zumbrunnen, 1548-1549, † 1548.
Jakob Arnold, de Spiringen, 1549-1551, 1559-1561, 1569-1571, † 1579.
Kaspar Imhof, 1551-1553, 1561-1562, † 1562.
Heinrich Albrecht, 1563-1565, 1571-1573, † 1574.
Jost Schmid, 1565-1567, 1573-1575, 1581-1583, † 1582.
Peter a Pro, 1567-1569, 1575-1577, 1585-1586, † 1585.
Heinr. Püntener, 1577-1579, † 1580.
Johannes Zumbrunnen, 1579-1581, † après 1587.
Sebastian Tanner, 1583-1585, † 1590.
Ambros Püntener, 1586-1588, 1598, † 1598.
Johann-Jakob Troger, 1588-1590, 1601-1603, † 1607.
Walter Imhof, 1590-1592, 1603-1605, † 1611.
Sebastian von Beroldingen, 1592-1594, † 1604.
Sebastian-Heinrich Kuon, 1594-1596, 1605-1607, † 1614.
Peter Gisler, 1596-1598, 1615-1617, † 1616.
Emanuel Bessler, 1599-1601, 1619-1621, † 1626.
Gedeon Stricker, 1607-1609, † 1616.
Johann-Konrad von Beroldingen, 1609-1611, 1625-1627, † 1636.
Johann-Peter von Roll, 1611-1613, 1635-1637, † 1647.
Melchior Megnet, 1613-1615, † 1627.
Heinrich Tresch, 1617-1619, † 1626.
Johann-Heinrich Zumbrunnen, 1621-1623, 1637-1639, † 1648.
Johann-Jakob Tanner, 1623-1625, 1641-1643, † 1657.
Kaspar-Roman Troger, 1627-1629, † 1651.
Sebastian-Heinrich Tresch, 1629-1631, † 1657.

Karl-Emanuel von Roll, 1631-1633, 1643-1645, † 1654.
Johann - Kaspar Arnold, de Spiringen, 1633-1635, † 1638.
Johann-Walter Imhof, 1639-1641, † 1653.
Johannes Stricker, 1645-1647, † 1651.
Sebastian-Peregrin Zwyer, 1647 - 1651, 1657-1659, † 1661.
Jost Püntener, 1651-1653, † 1657.
Johann-Anton Arnold, de Spiringen 1653-1655, † 1663.
Andreas Planzer, 1655-1657, † 1678.
Joh.-Franz Imhof, 1659-1661, † 1674.
Johann-Karl-Emanuel Bessler, 1661-1663, 1675-1677, † 1681.
Karl-Anton Püntener, 1663-1665, † 1675.
Johann-Franz Schmid von Bellikon, 1665-1667, 1671-1673, † 1673.
Karl - Franz Schmid, 1667 - 1669, 1677-1679, † 1684.
Johann-Kaspar Stricker, 1669-1671, † 1671.
Johann-Peregrin von Beroldingen, 1673-1675, † après 1678.
Sebastian Muheim, 1679-1681, † 1694.
Johann-Anton Schmid, 1681-1683, † 1706.
Johann-Heinrich Bessler, 1683-1685, † 1684.
Johann-Karl Püntener, 1685-1687, † 1694.
Johann - Karl Bessler, 1687 - 1689, 1693-1695, 1699-1701, † 1702.
Johann-Martin Schmid von Bellikon, 1689-1691, 1703-1705, † 1712.
Johann-Franz Schmid, 1691-1693, † 1693.
Sebastian-Emanuel Tanner, 1695-1697, † 1705.
Jost - Azarias Schmid, 1697 - 1699, † 1706.
Josef-Anton Püntener, 1701-1703, 1705-1707, 1713-1715, 1719-1721, 1723-1725, 1729-1731, 1734-1736, † 1748.
Johann-Ulrich Püntener, 1707-1709, † 1717.
Jost - Anton Schmid, 1709 - 1711, † 1735.
Karl - Alfons Bessler, 1711 - 1713, 1738-1742, † 1742.
Karl-Anton Püntener, 1715-1717, † 1729.
Karl - Franz Schmid, 1717 - 1719, 1727-1729, † 1730.
Emanuel-Stanislaus Püntener, 1721-1723, † 1742.
Sebastian - Heinrich Crivelli, 1725 - 1727, † 1737.
Karl-Franz-Josef Schmid von Bellikon, 1727-1729, † 1730.
Johann-Sebastian Jauch, 1731-1732, † 1731.
Jost - Franz - Anton Schmid, 1732 - 1734, † après 1735.
Franz-Martin von Roll, 1736-1738, † 1739.
Johann-Josef-Florian Scolar, 1742-1744, † 1759.
Franz-Martin Schmid, 1744-1746, 1762-1764, † 1777.
Johann - Friedrich - Alfons Bessler, 1746-1748, † 1754.
Johann-Franz-Josef Schmid, 1748-1750, † 1749.
Franz - Maria - Leonz Crivelli, 1750-1752, 1766-1768, † 1771.
Johann-Joachim Epp, 1752-1754, † 1757.
Konrad-Emanuel Bessler, 1754-1756, † 1762.
Fridolin-Josef-Martin Brand, 1756-1758, † 1787.
Johann - Peter Brand, 1758 - 1760, † 1775.
Karl-Franz-Josef Schmid, 1760-1762, † 1770.
Karl-Alfons Bessler, 1764-1766, 1776-1778, † 1784.
Josef - Stefan Jauch, 1768 - 1770, † 1801.
Josef - Anton Müller, 1770 - 1772, † 1793.
Karl - Franz Schmid, 1772 - 1774, 1786-1788, † 1803.
Karl - Franz Müller, 1774 - 1776, † 1797.
Franz - Josef Lauener, 1778 - 1779, † 1788.
Karl-Josef Jauch, 1780-1782, † 1783.
Jost-Anton Schmid von Bellikon, 1782-1784, † 1784.
Franz-Sebastian Crivelli, 1784-1786, † 1786.
Karl-Thaddäus Schmid, 1788-1790, 1804-1806, † 1812.
Martin-Anton Püntener, 1790-1792, † 1799.
Heinrich-Anton Straumeyer, 1792-1794, † 1794.
Jost-Anton Müller, 1794-1796, 1803, † 1803.
Josef - Maria Schmid, 1796 -1798, † 1813.
Franz - Anton Megnet, 1806 - 1808, † 1826.
Anton - Maria Schmid, 1808 - 1809, † 1808.
Karl - Martin Müller, 1809 - 1811, † 1831.
Josef - Anton Arnold, 1811 - 1813, † 1821.
Karl-Josef Bessler, 1813-1815, 1823-1825, † 1834.
Dominik Epp, 1815-1817, † 1848.
Jakob - Anton Müller, 1817 - 1819, † 1848.
Anton-Maria Schmid von Bellikon, 1819-1821, † 1831.
Alois Müller, 1821-1823, † 1845.
Josef - Maria Zgraggen, 1825 - 1829, † 1844.
Josef - Leonz Lauener, 1829 - 1832, † 1862.
Franz -Xaver Arnold, 1832 - 1834, † 1841.
Anton - Maria Schmid, 1834 - 1838, † 1880.
Karl Muheim, 1838-1842, † 1867.
Vinzenz Müller, 1842-1846, † 1871.
Franz-Xaver Zgraggen, 1846-1848, † 1896.
Karl - Franz Lusser, 1848 - 1850, † 1859.
Alexander Muheim, 1850-1856, 1859-1864, † 1867.
Karl - Emanuel Müller, 1856 - 1859, 1864-1866, † 1869.
Josef Arnold, 1866-1870, 1878-1880, † 1891.
Dominik Epp, 1870-1874, † 1884.
Franz Lusser, 1874-1878, † 1885.
Karl Muheim, 1880-1882, † 1883.
Karl Müller, 1882-1884, 1888-1890, 1890-1892, † 1894.
Gustav Muheim, 1884-1888, 1892-1896, 1898-1902, † 1917.
Florian Lusser, 1896 - 1898, 1902 - 1904, 1905-1907, † 1923.
Franz Schmid, 1904-1905, † 1923.
Josef Furrer, 1907-1909, 1911-1913, † 1925.
Alois Huber, 1909-1911, † 1923.
Josef Wipfli, 1913-1915.
Martin Gamma, 1915-1920.
Isidor Meyer, 1920-1922, 1928-1930.
Karl Huber, 1924-1926.
Josef - Werner Lusser, 1922-1924, 1926-1928, 1930-1932.

Bibliographie. F.-J. Schiffmann : *Die Landammänner des Landes Uri 1273-1884* dans *Gfr.* 36 et 39. — *Verzeichnis der Landammänner aus Landgemeinden* dans *Urner Wochenblatt* 1907, nos 19 et 20. — *Ammannbuch* (Mns. aux Archives d'État d'Uri). [Fr. Gisler.]

IV. **Développement de la civilisation.** 1. ÉGLISE. Selon l'indication d'une chronique ultérieure, les Uranais n'auraient été définitivement et complètement acquis au christianisme que sous Charlemagne. Des légendes très répandues se rapportant à des sauvages et à des huttes de païens paraissent confirmer quelque peu cette assertion. Saint Martin, patron de l'église principale du pays, devenu celui du canton entier, remonte cependant à l'époque franque. C'est beaucoup plus tard qu'apparaît saint Gall, comme patron de la paroisse de Wassen, qui fut longtemps une annexe de Silenen. La légende postérieure qui fait de saint Colomban le premier curé de Schattdorf, ne peut être prise sérieusement en considération. Mais une vieille église à Andermatt lui est dédiée.

L'abbé Etho de Reichenau fut banni dans le pays d'Uri en 732 ; le pays devait donc avoir adopté la foi chrétienne. Le 13 mai 857, les deux chapelles de Bürglen et de Silenen furent attribuées avec leurs revenus au prêtre Berold, de l'abbaye du Fraumünster, qui avait déjà reçu en 853 Uri en don du roi Louis. Le hasard seul fait que l'église ou paroisse d'Altdorf n'est citée dans les actes que longtemps après ces deux chapelles. Jusqu'au XVIe s., le droit de collation des trois paroisses du pays, Altdorf, Bürglen et Silenen, fut exercé par l'abbaye du Fraumünster de Zurich. En 1525, après la suppression de l'abbaye, le Conseil de Zurich abandonna ce droit aux autorités uranaises, et par elles aux paroisses. Le 8 janv. 1513, celles-ci avaient déjà obtenu une bulle du pape Jules II leur accordant le droit de présentation pour tous les bénéfices du pays. Cette prérogative fut interprétée et exercée plus tard comme un droit illimité de libre élection. En opposition avec le droit canon, le clergé était soumis chaque année, comme les petits fonctionnaires communaux, à réélection. D'entente avec la curie de Constance, le curé d'Altdorf, Johann-Kaspar Stadler, chercha à mettre fin à cet état de choses. Il en résulta un conflit violent, dit l'affaire Stadler, dont les échos dépassèrent les frontières, et que

Cölestin Sfondrati, prince-abbé de Saint-Gall, ne parvint pas à résoudre. Il s'acheva par la déposition de Stadler en 1693 et son rappel en 1694. En considération de leurs anciennes prérogatives historiques et sociales, les trois curés d'Altdorf, Bürglen et Silenen obtinrent, le 4 mai 1670, le droit de prendre la parole dans les landsgemeindes. Le curé d'Altdorf obtint par bref de Pie IV, le 31 août 1561, le privilège rare de pouvoir réconcilier les églises, couvents, autels et cimetières, bénir les ciboires et cloches, ce qui n'appartient d'ordinaire qu'aux évêques. Le clergé d'Uri, qui constitue un sextariat, faisait partie, longtemps avant la fondation de la Confédération déjà, du chapitre des IV Waldstätten, supprimé en fait seulement en 1819 par la nouvelle répartition territoriale des évêchés. Jusqu'au 1er janv. 1815, le canton d'Uri, sauf la vallée d'Urseren, se rattacha à l'évêché de Constance et ainsi indirectement à l'archevêché de Mayence. A la suppression de l'évêché de Constance en Suisse, Uri et d'autres cantons furent placés sous l'administration du prévôt Göldlin von Tiefenau de Beromünster, puis en 1819, à l'évêché de Coire. Cette situation s'est maintenue jusqu'ici pour Uri, Unterwald, Zurich et Glaris, quoique des négociations soient conduites depuis 1908 en vue de régulariser définitivement cet exceptionnel état de choses.

Durant tout le moyen âge, Uri ne posséda qu'un couvent, celui des religieux et religieuses lazarites d'Oberdorf près de Seedorf. Il servait d'hôpital pour les lépreux, d'auberge aux pèlerins et d'étape militaire aux croisés. Le chevalier Arnold von Briens, rentrant de croisade, fonda ce monastère vers 1197. Les archives du couvent possèdent une règle de l'ordre écrite en allemand, datant de 1314. Dans l'obituaire, remontant au XIIIe s., le général Zurlauben, de Zoug, s'est malheureusement permis de graves falsifications pour des raisons touchant à l'histoire de sa famille. Au début du XVIe s., la peste vint emporter les dernières nonnes. Le bailli Magnus Bessler fut envoyé en 1559 par le pays auprès du pape Paul IV pour demander que la maison fût réoccupée par des bénédictines de Claro au Tessin. Le curé J.-J. Scholar, de Bürglen, dressa dans les dernières années du XVIIe s. les plans d'une charmante petite église en style baroque d'une grande richesse de formes. Après l'incendie d'Altdorf, d'avril 1799, le couvent servit de refuge à maints habitants ; peu après, il devint le quartier des officiers français et autrichiens, un lazaret pour les blessés. L'abbesse Isabella Fornaro a laissé sur cette époque un intéressant journal. Les capucins ouvrirent à Altdorf, le 1er juillet 1581, leur premier couvent de Suisse (*Gfr.* 53, p. 29). Altdorf posséda un noviciat jusqu'à la Révolution française ; il n'y en avait que deux dans toute la province de Suisse. Un autre couvent du tiers ordre de saint François d'Assise fut fondé à Attinghausen en 1608 par le conseiller Jakob Plätteli, lequel fit venir quelques nonnes de Pfanneregg. Leur demeure brûla le 20 déc. 1676, et fut alors transférée à Altdorf et reconstruite près de la Sainte-Croix supérieure. Quand Altdorf fut la proie d'un incendie, il y fallut loger, de 1799 à 1807, tous les capucins, le Conseil, le tribunal, l'école et plusieurs ecclésiastiques ; le couvent servit aussi de corps de garde pour les soldats. L'église conventuelle, alors église paroissiale, possède encore quatre anciens vitraux fort beaux, donnés en 1688 par les abbés d'Einsiedeln, Engelberg, Muri et Wettingen.

La Réformation ne prit pas pied dans le pays d'Uri au XVIe s. Le secrétaire d'État uranais, Valentin Compar, rédigea en 1525 quatre articles contre les conclusions de Zwingli et lut même son travail à la landsgemeinde. Le réformateur loua le ton objectif de cet ouvrage et l'honora d'une réponse imprimée. L'avantage de la situation d'Uri au pied du Saint-Gothard, et la fidélité religieuse de la population décidèrent plusieurs fois le nonce pontifical à élire domicile à Altdorf pour une période d'une certaine durée ou même définitivement. Il faut citer le chevalier Hieronymus Franco, 1541-1552 ; Ottaviano Raverta, évêque de Terracina, depuis 1557 ; Giovanni-Antonio Volpe, évêque de Côme, 1561-1564 ; Octavius Paravicini, 1590-1591 ; Cyriakus Rocci, 1628-1629 ; Jakob Caracciolo, 1712 ; durant l'affaire d'Udligenschwil, Dominikus Passionei et Johann-Baptist Barni, 1725-1731 ; auparavant déjà probablement aussi Joseph Firao, 1716-1720. Antonius Gisler, de Bürglen, fut le premier évêque uranais, 25 mars 1863 - 4 janv. 1932 ; le 1er juil. 1928, il avait été consacré, dans la cathédrale de Coire, évêque titulaire de Mileve et coadjuteur de l'évêché de Coire avec droit à la succession.

Uri. L'église de Bürglen. D'après une lithographie (Bibliothèque Nationale, Berne).

Bibliographie. A. Denier : *Urk. aus Uri*, dans *Gfr.* 41-44 et 81. — A. Nüscheler : *Gotteshäuser*, dans *Gfr.* 47. — E. Wymann : *Kirchl. Verhältnisse des Distriktes Altdorf im Sommer 1798*, dans *Nbl. v. Uri* 1925. — *Geistl. Berichte aus dem Kt. Uri 1799-1801*, dans *Nbl. v. Uri* 1900. — G. v. Wyss : *Gesch. der Abtei Zürich.* — *Gfr.* 8-9. — E. Wymann : *Ein Jubiläum des Patronatrechtes in Uri*, dans *Vaterland* 1925, no 36. — A. Denier : *Die Lazariterhäuser und das Benediktierinnenkloster in Seedorf*, dans *JSG* 12. — *BStor.* 9. — *Gfr.* 4, 12, 76. — E. Sauer : *Die Anfänge des Lazariterordens und das Statutenbuch von Seedorf.* — R. Durrer : *Schweiz. Kunstkalender* 1906. — *Tagebuch des Klosters Seedorf aus der sog. Franzosenzeit*, dans *Nbl. v. Uri* 1899. — J. Gisler : *Das Frauenkloster zum obern Hl. Kreuz in Altdorf*, dans *Gfr.* 37. — Voir aussi *Nbl. v. Uri* 1918 et 1920. — S. Wirrd : *Ueber die Gründung des Klosters in Attinghausen*, dans *Gfr.* 77. — Le même : *Aufzeichnungen zweier Schwestern von St. Karl in Altdorf aus der sogen. Franzosenzeit*, dans *St. Fidelis-Glöcklein* VII-VIII. — E. Wymann : *Erinnerungen an die Pest von 1629 im Frauenkloster von Attinghausen*, dans *ZSK* 1919. — Le même : *Belobigungsschreiben des Papstes Julius II. an die Urner*, dans *Nbl. v. Uri* 1913 et 1922. — Le même : *Empfang des Nuntius Testaferrata in Uri*, dans *Nbl. v. Uri* 1922. — *Empfang des Nuntius Maglione in Uri*, dans *Urner Wochenblatt*, numéro de fête, 10 déc. 1921. — *Konsekration des Weihbischofs Dr. Gisler*, ibid., 30 juin 1928. — K.-J. Kluser : *Landschreiber Valentin Compar und sein Streit mit Zwingli*, dans *Nbl. v. Uri* 1895. — A. Gisler : *Doktor Stadler Handel*, dans *Nbl. v. Uri* 1900 et *ASG* 1906. — E. Wymann : *Entstehung u. Verwendung des Konstanzer Diözesanfondes in Uri*, dans *Nbl. v. Uri* 1911. — F. Gisler : *Verzeichnis der Urner Kapuziner*, dans *Nbl. v. Uri* 1928. [E. Wymann.]

2. ÉCOLES. Un maître d'école est mentionné à Altdorf en 1472 ; c'était un Schwyzois du nom de J. Bürgler, qui exerçait les fonctions de chancelier d'État. En 1562, Jakob Krüm, de Saint-Gall, fut autorisé à enseigner dans l'école allemande. La plupart des communes de l'ancien pays d'Uri possédaient leur école vers le milieu du XVII[e] s. Mais dans la vallée d'Urseren un maître d'école est mentionné en 1610. A Andermatt, les capucins fondèrent une école latine au XVIII[e] s. ; elle est devenue une école secondaire. L'école cantonale est sortie de la première école d'Altdorf, qui était une école latine. Un règlement scolaire, fixant les droits et les devoirs du maître d'école, date du 18 déc. 1579. La direction des écoles a été confiée, à partir de 1804, à un Conseil d'éducation auquel a été adjoint un inspecteur des écoles en 1849. La dernière loi scolaire est de 1932. A cette date, le canton possédait 64 écoles primaires et 6 écoles secondaires.

Uri. La chapelle de Notre-Dame du Sonnenberg à Seelisberg, au milieu du XIX[e] s. (Bibliothèque Nationale, Berne).

Le collège Charles Borromée à Altdorf a été fondé en 1906. Il comprend deux cours préparatoires, trois classes réales et sept classes littéraires avec maturité. La majorité des prof. sont des bénédictins de Mariastein-Bregenz, à qui a été confiée la direction de l'établissement. [L. S.]

3. CONSTITUTION, ADMINISTRATION ET ORGANISATION JUDICIAIRE. La landsgemeinde, supprimée, définitivement sans doute, le 6 mai 1928, a conféré pendant des siècles un caractère démocratique à la constitution et aux lois du pays d'Uri. En 1233 et 1234 déjà, la landsgemeinde avait, en qualité de juridiction du bailliage, pris une décision sur la perception d'un impôt général ; Uri était devenu terre d'empire par les lettres de franchise de 1231, qui lui avaient apporté l'autonomie politique. Ce qui était primitivement une assemblée de justice, devint bientôt l'assemblée délibérante, législative et administrative de tous les hommes en état de porter les armes, les « gens libres du pays ». Primitivement, la landsgemeinde se réunissait après le jour de Saint-Jean Baptiste (24 juin) ; en 1369 et 1370, déjà, elle fut fixée au commencement de mai et se tint plus tard régulièrement le premier dimanche de mai. Des landsgemeindes extraordinaires pouvaient être convoquées en tout temps et en tout lieu. La landsgemeinde ordinaire de mai se réunit de 1412 à 1928 à Bötzlingen an der Gand, près de Schattdorf ; antérieurement, elle siégea, sans doute, sur la place actuelle de l'hôtel de ville à Altdorf.

A côté des landsgemeindes ordinaires et extraordinaires, il faut mentionner la landsgemeinde de district ou *Nachgemeinde*, qui se tenait, 8 ou 15 jours après la landsgemeinde de mai, sur le Lehnplatz ou dans l'hôtel de ville d'Altdorf. Elle recevait de la landsgemeinde ordinaire le mandat de liquider les affaires demeurées en suspens, notamment les projets de loi. En cas d'événements imprévus, appelant une décision rapide du peuple, les « conseillers et gens du pays » se réunissaient à l'hôtel de ville ou sur la place de l'hôtel de ville d'Altdorf. Il faut mentionner, en outre l'assemblée de la Saint-Marc, qui se réunissait le 25 avril, jour de la Saint-Marc, sur la Jagdmatt d'Erstfeld pour discuter les questions de seconde importance touchant l'allmend et qui fonctionnait comme assemblée préparatoire de la landsgemeinde ; enfin, l'assemblée de l'Ascension pour l'attribution des jardins de l'allmend, des territoires, des droits d'alpage, etc.

La landsgemeinde était l'autorité suprême du pays ; elle nommait les magistrats, les fonctionnaires, les juges.

Un Conseil est mentionné pour la première fois dans un recès de la landsgemeinde de 1373. Au XIV[e] s. apparaît comme instance judiciaire le Tribunal des XV, dont les jugements ne peuvent être portés en appel à la landsgemeinde, sauf si le condamné « a des raisons suffisantes d'estimer qu'il a été lésé dans ses droits par des témoignages qui lui ont manqués ». En revanche, certains cas, tranchés par la landsgemeinde ou le Conseil, pouvaient être portés en appel devant le tribunal. Le recès de la landsgemeinde de 1412 mentionne, en outre, le Conseil des Soixante, qui était un corps judiciaire. Une des institutions les plus originales du droit public uranais est la proposition dite « des sept familles » *(Siebengeschlechterbegehren)*. Les propositions présentées à la landsgemeinde ne pouvaient émaner d'un seul citoyen, mais devaient être formulées par sept hommes au moins appartenant à sept familles différentes, originaires du pays. Sauf sous l'Acte de médiation, cette proposition des sept s'est maintenue depuis les temps les plus anciens jusqu'à la revision de la constitution cantonale de 1888, qui la remplaça par la proposition individuelle, mais avec la réserve que les propositions de modification de la constitution cantonale devaient être appuyées par 50 signataires au moins. La revision constitutionnelle de 1929, rendue nécessaire par la suppression de la landsgemeinde en 1928, a introduit le scrutin secret et fixé à 150 le nombre des signatures nécessaires pour l'exercice du droit d'initiative ou de referendum. Dans la constitution de 1888 encore, 20 signatures suffisaient pour le referendum contre les décisions de la landsgemeinde.

Jusqu'au XIX[e] s., le canton d'Uri n'a possédé aucune constitution rédigée de toutes pièces. En fait, c'est la landsgemeinde elle-même qui incarnait la constitution ; chaque année, à Bötzlingen, la landsgemeinde de mai confirmait et jurait de maintenir l'ordre établi, les lois, les coutumes, les usages et les autorités. L'Acte de médiation mit définitivement fin aux compétences judiciaires de la landsgemeinde.

Le landrat était l'autorité délibérante et exécutive ; il se composait de tous les magistrats de l'ancien pays d'Uri (landammann, vice-landammann, capitaine du

pays, banneret, enseigne, trésorier et intendant de l'arsenal), au nombre de 7 à 8, y compris les anciens landammanns, de deux représentants du val d'Urseren et de 44 conseillers, soit quatre pour chacun des 11 consortages. Le Conseil de semaine ou de district comprenait les magistrats des districts d'Uri ou d'Urseren ; il fonctionnait aussi comme autorité délibérante et exécutive et dans certains cas peu graves comme autorité pénale. Le Conseil secret, composé des magistrats et de cinq conseillers de l'ancien pays d'Uri et d'un conseiller d'Urseren, était chargé de l'administration financière du canton. Le landrat était élu par les consortages ; l'ancien pays d'Uri en possédait 10, le district d'Urseren un ; chaque consortage nommait 4 députés (ceux d'Uri étaient élus à vie). Les co-conseillers, siégeant dans le double landrat, qui portait le nom de *Malefizlandrat* quand il jugeait des affaires criminelles, étaient élus par le landrat lui-même en nombre égal à celui des magistrats, et par les consortages, à vie, en nombre égal à celui des conseillers. Dans certains cas exceptionnels, tels que le jugement de délits contre la constitution ou d'attentats à la paix publique, on convoquait un triple landrat dans lequel chaque conseiller était accompagné d'un second co-conseiller de son choix.

Tribunaux. Le tribunal des VII se composait du vice-landammann comme président, de deux conseillers et de quatre juges, élus par l'assemblée de district. Le tribunal des XI ou tribunal de district, présidé par le vice-landammann comprenait un conseiller représentant chacun des dix consortages. Le tribunal cantonal ou cour d'appel, ou tribunal des XV, était constitué par le landammann, trois juges désignés par la landsgemeinde et un représentant de chacun des 11 consortages d'Uri et d'Urseren. Il fonctionnait comme deuxième et dernière instance dans les affaires civiles. Le landrat se prononçait sur les demandes en revision des procès civils et siégeait comme tribunal pénal, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus. Il faut mentionner encore une institution originale, le tribunal local ou de rue *(Orts- oder Gassengericht)*, qui tranchait notamment les litiges survenant les jours de marché entre étrangers ou entre un étranger et un homme du pays et se composait du landammann, assisté de six hommes désignés ad hoc. Les tribunaux de la Reuss et du Schächen possédaient des attributions judiciaires et de police des eaux ; ils ordonnaient, sous menace d'amende, tous les travaux de protection nécessaires contre les ravages des torrents et prononçaient, sans appel, dans les litiges au sujet des travaux et des frais de correction d'eaux. Ils se composaient du landammann, du trésorier et de sept juges, élus à vie par les communes touchées par la Reuss ou le Schächen.

Le 19 déc. 1847, la landsgemeinde décida, sur la proposition du gouvernement provisoire, de modifier la constitution en vue d'apporter un certain nombre d'améliorations dictées par l'esprit du temps aux lois fondamentales et à la forme du gouvernement du pays. Les principales réformes furent les suivantes : suppression de la durée à vie des fonctions publiques, remplacement de la commission d'instruction et des premiers magistrats par un Conseil d'État, composé du landammann, du vice-landammann, du trésorier et de six conseillers d'État ; établissement des compétences du Conseil d'État ; suppression du Conseil secret.

Le 5 mai 1850, la landsgemeinde acceptait, sur la proposition d'une commission spéciale, une nouvelle constitution, adaptée à la constitution fédérale de 1848 ; elle fut partiellement modifiée par la landsgemeinde des 27 oct. 1850 et 4 mai 1851. Cette constitution proclamait le principe de la séparation des pouvoirs. La landsgemeinde restait l'autorité législative et exécutive supérieure, chargée de la nomination du landammann, du vice-landammann, du bureau du Conseil d'État, du président et de 5 membres du tribunal cantonal et des suppléants, des députés au Conseil national et au Conseil des États, etc. Le landrat était le représentant de l'autorité législative et du peuple souverain. Il élisait 5 membres du gouvernement, 5 membres et suppléants du tribunal cantonal, les juges à la cour pénale, etc. Le Conseil d'État, composé de 11 membres, était chargé, sous la surveillance du landrat, de l'exécution des lois. Comme autorités administratives subordonnées au Conseil d'État fonctionnaient le Conseil scolaire, composé de dix membres et le Conseil du diocèse, chargé des rapports entre l'Église et l'État, de la surveillance de l'administration des biens ecclésiastiques par les Conseils d'Église ; il fonctionnait aussi comme tribunal matrimonial.

Uri. La route de l'Axen en 1870 environ. D'après une gravure sur acier de Ch. Krüsi (Bibliothèque Nationale, Berne).

Le pouvoir judiciaire fut aussi complètement réorganisé. L'élection à vie a été remplacée, comme dans les autres corps constitués, par l'élection pour une durée limitée, quatre ans généralement. Le tribunal de la Reuss et du Schächen se maintint avec ses doubles attributions judiciaires et de police, tandis que la landsgemeinde du 7 mai 1865 remit aux tribunaux ordinaires tous les litiges relatifs aux frais et découlant de l'obligation de faire des travaux de correction de rivières. Ce tribunal fut plus tard (1901), remplacé par une commission des endiguements *(Wuhrkommission)*, élue pour quatre ans par le Conseil d'État et fonctionnant sous sa surveillance. Les affaires pénales et les affaires civiles dont la valeur ne dépassait pas 16 fr., étaient jugées par l'ammann du district, assisté de deux suppléants, désignés par le Conseil de district ; c'était le tribunal de l'ammann *(Ammanngericht)* dont les jugements étaient sans appel. Les deux tribunaux de district, celui d'Uri, comptant 9 membres, et celui d'Urseren, en comprenant 7, prononçaient sur tous les litiges civils dont la valeur excédait 16 fr., sur les contraventions dépassant la compétence de l'ammann, enfin sur les délits relatifs à l'allmend. Ils connaissaient des plaintes en paternité et des affaires de poursuite pour dettes, pour autant qu'elles dépassaient la compétence de l'ammann ; ils recevaient, enfin, les déclarations de faillite. Un tribunal criminel, composé de 7 juges et 4 suppléants, jugeait les délits. Le tribunal cantonal, composé de 11 membres, était l'instance supérieure pour les appels, les revisions et les cassations des jugements du tribunal criminel et des tribunaux de district. Il tranchait également les demandes de revision de ses propres jugements. Le landrat prononçait sur les grâces, les réhabilitations pénales et les amnisties ; le double landrat décidait des amnisties politiques, de la grâce des condamnés à mort ou de la transformation de leur peine, ainsi que des exécutions capitales.

La landsgemeinde du 4 mai 1851 a créé l'institution de l'office de conciliation ; chaque commune élisait un conciliateur (juge de paix), qui cherchait à liquider à l'amiable les litiges civils avant qu'ils fussent portés devant les tribunaux ordinaires. Un code de procédure civile est en vigueur depuis le 24 nov. 1852 et l'est resté, avec peu de modifications, jusqu'en 1928. La législation admet les tribunaux arbitraux pour les litiges de la compétence du juge civil et qui ne sont ni des affaires pénales, ni des recherches en paternité. On doit aussi

considérer comme un tribunal arbitral le tribunal de rue, composé de l'ammann du district, assisté de six hommes honorables et impartiaux, qui juge les conflits entre étrangers ou entre un étranger et un ressortissant du canton pour lesquels les deux parties demandent une décision rapide ou dont l'objet ne souffre pas de retard.

Uri. Göschenen en 1860 environ. D'après une gravure sur acier de C. Huber (Bibliothèque Nationale, Berne).

Il n'a jamais existé de code de procédure pénale. Quelques dispositions de procédure sont contenues dans le supplément au règlement de justice de 1886-1890. Elles ont subi quelques modifications dans l'ordonnance du 1er mars 1928. Le droit pénal lui-même n'a jamais été codifié, pas plus que le droit civil jusqu'au code civil suisse de 1912. Certaines dispositions pénales sont vieilles de plusieurs siècles.

La constitution de 1850-1851 a divisé le canton d'Uri en deux districts, l'ancien pays d'Uri et la vallée d'Urseren (réunie à Uri en 1410) ; le premier est subdivisé en 16 communes politiques ou paroisses ; le second ne comporte qu'une seule commune politique avec 4 villages, Andermatt, Hospental, Realp et Zumdorf. Les autorités du district (assemblée du district, Conseil de district, présidé par l'ammann, le tribunal de district, les tribunaux de la Reuss et du Schächen, le Conseil d'assistance du district), ainsi que les autorités communales (assemblées communales ou de paroisse, Conseils communaux, appelés aussi tribunaux de village, Conseils de paroisse et d'assistance communale) sont reconnues comme autorités officielles ou politiques administrant les biens du district ou des corporations, des communes, des églises, des écoles, des hôpitaux, des pauvres, ainsi que les biens de tutelle et ceux des orphelins. La constitution de 1888 a dépouillé les districts de leur caractère politique et en a séparé les biens d'allmend et autres biens corporatifs, qui sont depuis lors administrés par les deux corporations d'Uri et d'Urseren. Les écoles sont dirigées et surveillées par l'État ; il en est de même des communes, de l'assistance et de la tutelle. Le canton est actuellement divisé en 20 communes politiques.

La constitution du 6 mai 1888 a restitué à la landsgemeinde ses pleins droits d'élection du Conseil d'État et de toutes les autorités judiciaires, la landsgemeinde demeurant la seule autorité législative et conservant certaines attributions administratives (affaires financières, etc.). L'acceptation des charges dont l'élection appartient à la landsgemeinde, au landrat, aux assemblées communales et corporatives est obligatoire pour deux périodes administratives. Le Conseil d'État, composé de 7 membres, est l'autorité exécutive supérieure. Le Conseil scolaire est élu par le landrat ; il fonctionne comme autorité supérieure exécutive pour les questions d'enseignement. Les autorités judiciaires se composent du Tribunal cantonal (9 membres, 7 depuis 1924), de la Cour pénale (7 membres), des tribunaux des districts d'Uri et d'Urseren où siègent 7 juges ; des offices de conciliation des communes. Une revision constitutionnelle, du 4 mai 1924, a supprimé la Cour pénale ; ses compétences sont attribuées aux tribunaux de district, qui portent désormais le nom de *Landgerichte*. Le nouveau code de procédure civile, voté par le landrat, le 29 mars 1928, est entré en vigueur le 1er oct. 1928. [Gustav Muheim.]

Bibliographie. E. Wymann : *Die älteste Landsgemeinde-Ordnung von Uri* dans *Hist. Nbl. nov Uri*, 32. — Franz Nager : *Die Landsgemeinde v. Uri in rechtshistorischer Entwicklung*, ibid. 32. — Const. Siegwart-Müller : *Ein Wort über Landsgemeinden*, Zürich, 1829. — A. Feierabend : *Die Landsgemeinden in d. Schweiz im Allgemeinen und die Urner im Besondern* dans *Alpenrosen*, 1869. — Walter Senn : *Die Urner Landsgemeinde*, dans *Charakterbilder schweizer. Landes, Lebens und Strebens*, 2e série, 1870. — Max Œchslin : *Die Landsgemeinde zu Uri*, dans *Schweiz. Monatshefte für Politik u. Kultur*, 1928, p. 16. — [E. W.] : *Wie hat der Bundesrat im Jahre 1888 über die Einwendungen gegen die Landsgem. v. Uri geurteilt ?* dans *Neue Zürch. Nachr.* 1928, no 123. — Le même : *Ein vergessener Abschied vom 3. März 1572* dans *ASG* 1909. — Rosa Benz : *Der Landamm. in den schweiz. Demokratien Uri, Schwyz und Unterwalden*, 1918. — F.-J. Schiffmann : *Ein Beitrag zur Altersbestimmung des Landbuches von Uri*, dans *Gfr.* 33. — Th. v. Liebenau : *Entstehungszeit des Landbuches von Uri 1466*, dans *ASGA* I. — *Älteres Landbuch*, impr. dans *ZSR*, XI. — *Landbuch*, 1re série, 1823-1863, 6 vol. ; nouv. série, dès 1888, 9 vol. — Anton Denier : *Urkunden aus Uri, 1196-1500*, dans *Gfr.* 41, 42, 43, 44, 81. — I. Blumer : *Staats- u. Rechtsgesch.* 2 vol. — Fr. Ott : *Die Rechtsquellen von Uri*, dans *ZSR* XI et XII. — Alois Müller : *Rechtsquellen aus Uri*, dans *Gfr.* 21. — J. Schneller : *Landrecht zwischen Uri u. Ursern 1410*, dans *Gfr.* 11. — *Ein Fünfjahrhundert-Gedenktag (Uris Landrecht mit Ursern)*, dans *Schweiz. Rundschau* 1910. — *Hofrechte u. Offnungen, darunter Uri, Ursern*, dans *Gfr.* 11. — Karl Huber : *Die Allmendgenosschaft Korporation Uri in ihrem Verhältnis zum Kanton und zu den Gemeinden*, 1911. — Franz Schmid : *Die Allmendgenossenschaft im Lande Uri*, dans *Schweizerische Juristen-Zeitung*, 1909. — Max Œchslin : *Die Korporation Uri*, dans *Schweiz. Monatshefte für Politik u. Kultur*, 1923. — E. Schweizer : *Das Gemeindepatronatsrecht in den Urkantonen*, dans *ZSR* 1905. — Const. Siegwart-Müller : *Das Strafrecht der Kantone Uri, Schwyz, Unterwalden, Glarus, Zug, Appenzell*, 1833. — G. Muheim : *Uebersicht der Entwicklung des Strafrechts- und Gefängniswesens im Kt. Uri* ; *Eröffnungsrede am Juristentage in Altdorf*, 1889. — H. Pfenninger : *Entwurf eines Strafgesetzbuches für den Kt. Uri*, 1894. — Franz Muheim : *Das Urner Strafverfahren* dans *Zeitschrift f. schweiz. Strafrecht*, 1890. — E. Wymann : *Busswallfahrten ins Riedertal* ; *Urfehde eines Käsediebes*, dans *ZSK* 1917. — Franz Muheim : *Die neue kantonale Zivilprozessordnung*, dans *Urner Wochenblatt* 1928. — H. Fritzsche : *Die Zivilprozessordnung des Kts. Uri vom 29. März 1928*, dans *Zeitschrift für ausländ. Privatrecht*, Berlin 1929. — Le même : *Die geschichtl. Grundlagen der kant. Rechte* (*Uri* p. 463-484), dans *Das Zivilprozessrecht der Schweiz* II. — Franz Schmid : *Die dinglichen Rechte an Immobilien im Lande Uri in hist.-dogmat. Darstellung*, Zurich 1910. [Fr. Gisler et G. Muheim.]

4. Économie publique. *a) Agriculture.* Antérieurement à l'établissement des Alémannes en Suisse, une

partie de l'ancien pays d'Uri, était déjà peuplée ; dans le Schächental, en particulier, il existait un nombre assez élevé de hameaux et une agriculture déjà développée. Cela résulte d'un acte de donation du roi Louis au prêtre Berold, en 857, selon lequel il lui remet les chapelles de Bürglen et Silenen « avec les sujets, les dîmes, les propriétés bâties et non bâties, les pâturages, les forêts », etc. Au XIII^e^ s., les actes permettent de constater l'existence de propriétés libres sur les terrasses du moyen et du haut Schächental. L'abbaye du Fraumünster à Zurich était la plus grande propriétaire du pays. A côté de la propriété particulière existait depuis fort longtemps la propriété en commun, l'Allmend, constituée surtout en forêts et en pâtures, dont la jouissance appartenait aux propriétés particulières. Aux XIII^e^ et XIV^e^ s., la corporation de l'allmend devint, spécialement depuis la fondation de la Confédération, une corporation de droit public ; les territoires de l'ancienne association des propriétaires fonciers se confondirent avec le territoire politique du pays ; les usagers de l'Allmend devinrent les ressortissants du canton. Jusqu'à la constitution de 1803, la vallée d'Urseren forma une communauté d'allmend qui joua un rôle analogue à celui de la corporation d'Uri depuis la suppression des anciens districts en 1888 ; elle constituait en outre l'administration du fonds des indigents de la vallée. Ces deux corporations, qui, avec le concours du canton, travaillent de leur mieux à l'amélioration des alpages, exercent une utile influence sur l'élevage et l'économie alpestre. Les alpages uranais représentent un facteur économique important. 11 000 pièces de gros bétail et 12 000 pièces de petit peuvent estiver sur les 111 alpages du canton, comprenant 27 500 hectares productifs. Selon une statistique de 1897, le produit des alpages était de 2700 quintaux de fromage et 580 quintaux de beurre. L'élevage du bétail s'est fortement amélioré depuis soixante ans, grâce notamment à l'assurance du bétail, décrétée par la landsgemeinde de 1908. Il constitue, avec l'économie alpestre, une des sources principales du revenu du canton, bien que l'exportation ne soit plus ce qu'elle était autrefois et que la coutume, qui avait pris le caractère d'une parade, des pâtres en habits de fête partant en cortège pour l'Italie, ait complètement disparu depuis plus de cinquante ans.

Uri. Le nouveau et l'ancien Pont du Diable vers 1830. D'après une aquarelle de G. Lory, fils (Bibliothèque Nationale, Berne).

Suivant un accord de 1284, l'abbesse du Fraumünster de Zurich abandonnait au curé d'Altdorf le vin provenant des vignes de l'église, les dîmes sur le vin, l'orge et les légumes de la rive droite de la Reuss et du lac d'Uri jusqu'au Schächenbach, l'ensemble de la dîme des noix, ainsi que celle des champs entourant l'église d'Altdorf. Nombreux sont les documents et les registres attestant l'existence de cultures jusque dans les régions supérieures du Schächental et de la vallée de la Reuss. Très anciennement aussi, l'arboriculture fut introduite et pratiquée (dîmes de fruits) ; elle continue à être encouragée par la commission fruitière de la société cantonale d'utilité publique. En 1888 eut lieu la première exposition cantonale de fruits et de légumes. La viticulture et la culture du blé, qui étaient autrefois importantes, ont complètement disparu au cours des siècles. Les derniers essais de culture du blé furent tentés en 1919 dans la plaine améliorée de la Reuss. Grâce au climat tempéré par les souffles du föhn, les treilles, les noyers, les figuiers et les châtaigniers croissent dans les endroits abrités. En 1360 et 1367, la landsgemeinde décréta l'interdiction de vendre des terres à des étrangers.

Bibliographie. Œchsli. — C. Huber : *Die Allmendgenossenschaft Korporation Uri in ihrem Verhältnis zum Kt. und zu den Gemeinden.* — Max Œchslin : *Die Korporation Uri*, dans *Schweiz. Monatshefte für Politik und Kultur* III. — Casimir Nager : *Die Alpwirtschaft im Kt. Uri*, 5^e^ livraison de *Schweiz. Alpstatistik*, 1898. — *Bericht über die Inspektion der Urner Alpen* 1884 et 1885. — *Bericht über die Alpen-Inspektionen im Kt. Uri* 1906. — Ambros Püntener : *Alpinspektionsbericht der Korporation Uri* 1905-1908. — *Das Bodenverbesserungswesen im Kt. Uri*, rapport A. Bloch 1914. — *Bericht über die Inspektion der Alpen in Ursern* 1907. — *Bericht über die erste urn. Obst- und Gemüseausstellung in Altdorf* 1888. — Ancien *Landbuch*, publié depuis 1823. — Nouveau *Landbuch*, publié depuis 1892, vol. I-X. — M. Œchslin : *Die Wald- und Wirtschaftsverhältnisse im Kt. Uri.* — Ed. Wymann, dans *Urner Wochenblatt* 1908, n° 11 ; 1921, n° 9 ; 1929, n° 23. — Le même : *Die Alpen und Allmenden von Seelisberg und Bauen...* 1852. — Le même : dans *Neue Zürcher Nachrichten* 1914, n° 99, *Der Anfang vom Ende der Nussbäume in Uri.* — Le même : *Die Spuren des Getreidebaues zu Bürglen*, dans *ZSK* 1923. — Fl. Lusser : *Uri und Unterwalden*, dans *Helvetischer Almanach* 1805. — *DGS.*

[Friedrich GISLER.]

b) Chasse. Pour favoriser la conservation du gibier, la landsgemeinde créa une police de surveillance et interdit la chasse durant certaines périodes de l'année. La chasse au chamois dans le Val d'Urseren et celle de tout gibier dans le reste du canton d'Uri étaient défendues de l'ancien carnaval à la Saint-Jean. Les chamois ne pouvaient être poursuivis que de la Sainte-Verène à la Sainte-Catherine, tandis que la chasse d'autre gibier demeura ordinairement ouverte de la fin de l'été à février ou mars. Toute la région montagneuse entre les vallées de Schächen et de Maderan constituait un district franc jusqu'aux frontières glaronnaise et grisonne. Seuls, à l'occasion de la réception d'hôtes de marque, des chasseurs nommés et assermentés y étaient envoyés tirer des chamois. En 1678, ce district fut ouvert de la Sainte-Verène à la Toussaint. La landsgemeinde interdit au XVI^e^ s. la capture des marmottes dans leurs tanières par des fouilles ou l'enfumage. Dans le Val d'Urseren, le Betzberg fut constitué en district franc pour ces bêtes. Des primes furent accordées pour la destruction des animaux dangereux : 40 fl. pour un loup, 20 pour un ours ou un lynx, 3 pour un lämmergeier, 12 shellings pour un faucon. Les simples habitants étaient complètement exclus du droit de chasse. L'un des plus grands nemrods du pays fut Hans Daxli, qui possédait en 1522 tout le Wyler de Gurtnellen.

Voir ancien *Landbuch* de 1823-1864, vol. I-VI. — — *Hist. Nbl. von Uri* 1915, p. 60. — E. Wymann : *Bärenjagd*, dans *Urner Wochenblatt* 1907, n° 33. — Le même : *Jagdglück im Jahre 1787*, dans *Urner Wochen-*

blatt 1909, n° 2. — Alois Huber : *Eine Gemsjagd in Uri*, dans *Vaterland* 1912, n° 280. — M. Œchslin : *Aus der urnerischen Jagdgesch.*, dans *Schweizerjäger* 1925. — *Steinbocksucht in Andermatt*, dans *Volksnovellist*, Bâle

Uri. Les Schöllenen vers 1860. D'après une aquatinte de C. Huber (Bibliothèque Nationale, Berne).

1866, vol. 5. — K.-F. Lusser : *Kanton Uri*, dans *Gemälde der Schweiz.* — *Der Gemsjäger K. J. Infanger*, dans G.-H. : *Wanderungen in der Gletscherwelt*, 1843, p. 32. [F. Gisler.]

c) Pêche. Les simples habitants n'eurent longtemps aucun droit de pêche, sauf ceux d'Urseren. En aval du pont de la Reuss de Seedorf, elle n'était permise dans la rivière qu'à la ligne traînante ; dans le lac elle était complètement interdite jusqu'à 60 toises du rivage. La landsgemeinde édicta un règlement sur la matière en 1613 ; elle le confirma en 1699 et 1754, interdit toute pêche durant le frai en 1725. Le peuplement en poissons du lac, de la Reuss et de leurs affluents est assuré par la société de pêche d'Uri, qui possède deux établissements de pisciculture. Lors de la construction du barrage de la Reuss au Pfaffensprung, les C. F. F. versèrent à titre de dédommagement une somme de 30 000 fr., dont les intérêts servent à peupler d'alevins les divers cours d'eau.

Voir *DGS.* — K.-F. Lusser : *Kanton Uri*, dans *Gemälde der Schweiz.* — H. Fischer-Sigwart : *Forellen in den Gotthardseen*, dans *Humboldt*, Stuttgart 1887, fasc. 7. — *Der Seelisbergersee*, dans *Schweiz. Fischerei-Zeitung*, 1893 et 1897. [F. Gisler.]

d) Mines. L'exploitation du minerai était un droit régalien de l'État ; c'est la landsgemeinde qui octroyait les concessions. Les premières traces d'exploitation du fer remontent au commencement de l'an 1400. En 1536, l'ermite Andreas Mötteli découvrit une mine d'argent ; le maître monnayeur Erasmus Renner, de Strasbourg, reçut l'autorisation de l'exploiter, à condition de livrer à la monnaie le métal dont elle avait besoin. En 1553, la landsgemeinde autorisa les habitants à faire le métier de mineurs. La première ordonnance sur les mines date du XVI^e^ s. Le capitaine Hans-Jakob Madran, fondateur de la dynastie des mineurs uranais de ce nom, devint propriétaire, en 1576, des mines situées dans la commune de Silenen et en 1596 de celles de la deuxième région du minerai de fer d'Isental, dont l'exploitation cessa vers 1680. Les mines de fer de Windgelle livraient leurs produits aux fonderies du Kärstelental, appelé plus tard Maderanertal ; ces établissements furent détruits, en même temps que le martinet ou laminoir d'Amsteg, par l'inondation de 1762. La landsgemeinde ayant déclaré la recherche du fer libre pour les bourgeois, l'exploitation des mines perdit tout intérêt pour l'État à partir de 1759.

L'exploitation d'autres minéraux fut moins abondante ; les tentatives ne furent pas de longue durée. Sur le flanc occidental du Bristenstock, ainsi que sur l'Intschialp (1626), on exploita du plomb argentifère et du sulfure de fer arsénieux. Dans la même région, près du Zgraggentobel, on exploita du pyrite de cuivre ; en aval du pont d'Intschibach se trouvait l'ancienne mine d'alun des Jauch, qui fut en activité de 1764 à 1790. Les carrières de marbre de Rhynacht entre Schattdorf et Erstfeld furent utilisées pour diverses constructions ; en 1615, notamment, le tailleur de pierres Jakob Mathe en employa les produits pour l'église conventuelle d'Einsiedeln. Actuellement, on n'exploite plus que le beau granit fin de la vallée de la Reuss, dit granit du Gothard, à Göschenen, Wassen et Gurtnellen, la stéatite veinée d'Urseren et diverses carrières de pierre calcaire pour les pavements à Attinghausen et Seedorf.

Voir K.-F. Lusser : *Gemälde der Schw. Uri.* — F.-V. Schmid : *Geschichte*, p. 12. — *AS* I. — G. Abegg : *Ueber Handwerk u. Gewerbe in Uri*, p. 19. — Hans Walter : *Bergbau u. Bergbauversuche*, dans *Gfr.* 78, 79 et 80. — Ancien *Landbuch* du canton d'Uri. — *Urner Wochenblatt* 1921, n° 43. — *Hist. Nbl. von Uri* 1917, p. 59 ; 1920, p. 35. — Walter Staub : *Geolog. Beschreibung der Gebirge zwischen Schächental und Maderanertal.* [Friedrich Gisler.]

e) Voies de communication. La plus ancienne voie de communication du pays d'Uri était celle qui, venant du Haut-Valais, passait le col de la Furka et conduisait en Rhétie par l'Oberalp. Très tôt dans l'histoire, cette route fut fréquentée par divers peuples, les Rhètes, les Romains, les Huns, les Walsers, dont on peut encore suivre les traces. A cette lointaine époque déjà, un chemin passait le Gothard, mais la gorge des Schöllenen formait encore un barrage dans la direction du Nord. Seuls de hardis chasseurs et des bergers parvenaient à franchir les défilés escarpés qui permettaient de passer par le Bätzberg dans la vallée de la Reuss. C'est pourquoi la vallée d'Urseren entretint primitivement des rapports plus étroits avec la Rhétie, spécialement Disentis, qu'avec le pays d'Uri. Mais la nécessité d'un passage plus direct, reliant Milan, la grande cité commerciale de la Haute-Italie, avec Bâle, Zurich et les villes de négoce du Bas-Rhin, poussait à l'établissement d'une route utilisable pour les marchands (voir art. Saint-Gothard). A partir du commencement du XIII^e^ s., le trafic du Gothard ne cessa de croître en importance, bien qu'il fût entravé encore par divers obstacles : le passage difficile de Dazio Grande, par le Platifer, ainsi que l'absence de toute route praticable dans les rochers bordant de part et d'autre le bras uranais du lac des Quatre-Cantons. Ce trafic grandissant suscita bientôt l'organisation du transport des voyageurs et des marchandises par chevaux et bateaux. Les personnes qui s'y adonnèrent se groupèrent en corporations. Les bateliers formèrent des confréries et les convoyeurs des corporations, ils adoptèrent des règlements pour se protéger contre la concurrence étrangère qui ne tarda pas à faire son apparition. Aux endroits de halte et de déchargement (Flüelen, Amsteg, Göschenen et Hospental) on établit des entrepôts (soustes), à côté desquels s'élevèrent des péages et des bureaux de redevances, protégés par des tours et des portes fortifiées. En 1313, on mentionne pour la première fois l'existence d'un péage impérial à Flüelen. A la fin du XIII^e^ s. le chemin fut amélioré. Un document de cette époque fait mention d'un pont franchissant le Pfaffensprung et d'un passage si étroit à Inschi, près d'Amsteg, que les ballots chargés sur les bêtes de somme devaient être ramenés à certaines dimensions à Flüelen. En 1297, certains tronçons de la

route furent pavés de dalles de granit et de gneiss sur une largeur de dix pieds. En 1480, le chemin et les ponts furent fortement endommagés par les hautes eaux. En 1493, Uri construisit un chemin à travers la gorge de Platifer. Aux XIVe et XVe s., l'entretien du col incombait aux corporations des vallées d'Uri, d'Urseren et de la Léventine ; des subsides fédéraux furent réclamés en 1480. En 1550, de grandes améliorations furent encore apportées à la route de Platifer ; en compensation de ses frais, Uri fut autorisé par la Diète à établir en cet endroit un nouveau péage, qui prit le nom de Dazio Grande. En 1569, ces constructions nouvelles, la route et le pont furent encore une fois enlevés par les eaux ; pour les travaux de réfection, une augmentation des péages fut accordée en 1571. A cette époque, la route du col était si bien entretenue que les voyageurs pouvaient faire en treize jours le voyage de Lucerne à Rome. En 1775, le minéralogiste anglais Greville fit la première traversée du Gothard en voiture, mais il lui fallut 78 hommes pour transporter son coche, la plupart du temps démonté, au-delà de la montagne ; il employa sept jours pour aller d'Altdorf à Magadino ; le voyage lui coûta 450 fr. Le caractère du trafic ne se modifia et ne prit un essor nouveau qu'après la construction de la route carrossable du Gothard, de 1820 à 1830. Le canton d'Uri consacra, à lui seul, un million de francs à l'établissement de cette route. En 1840, la douane de Dazio signalait le passage de 80 975 quintaux de marchandises ; en 1876, la poste transporta 69 547 voyageurs par le Gothard.

Uri. L'auberge de Treib vers 1860. D'après une aquarelle de G. Lory, fils (Bibliothèque Nationale, Berne).

Outre le Gothard, de nombreux cols permettaient de franchir les limites du canton ; la plupart furent dotés de bonnes routes alpestres, qui furent accommodées aux besoins du tourisme automobile. La route de l'Oberalp fut construite de 1862 à 1864, celle de la Furka, de 1864 à 1866, celle de l'Axen, de 1864 à 1865, celle du Klausen, de 1893 à 1899. Après l'établissement de la route du Gothard, un nouveau moyen de communication surgit sous la forme du bateau à vapeur, qui fit, le 20 sept. 1837, sa première course de Lucerne à Flüelen, non sans soulever de fortes oppositions de la part des bateliers. En 1842 circula la première diligence quotidienne de Flüelen à Milan, trajet qu'elle accomplissait en 30 heures. Mais, quelques dizaines d'années plus tard, la route du Gothard, même rendue praticable à grand'peine en hiver, ne pouvait plus suffire au trafic. L'ère du chemin de fer était arrivée. Sur la construction du chemin de fer du Gothard, voir art. SAINT-GOTHARD. Le trafic ferroviaire atteignit son apogée le 27 févr. 1927. Ce jour-là, 22 820 tonnes de marchandises furent transportées dans la direction Nord-Sud. L'électrification de la ligne, qui coûta 227 millions, y compris les usines, commença en 1920. Le 25 août 1906, on inaugurait le tramway électrique Altdorf-Flüelen ; de 1913 à 1916 fut construit le chemin de fer Treib-Seelisberg ; en 1914-1915, le chemin de fer des Schöllenen, relié depuis 1926 à la ligne Furka-Oberalp, dont la construction, qui dura de 1910 à 1925, fut fortement ralentie par la guerre mondiale. Les routes alpestres uranaises sont de plus en plus fréquentées par les automobiles dont la circulation fut décrétée libre par la landsgemeinde de 1916.

Bibliographie. A. Denier : *Urkunden aus Uri*, dans *Gfr.* 41-44. — H. v. Liebenau : *Urkunden zur Gesch. des Gotthardpasses*, dans *Arch. SG* 18-20. — A. Schulte : *Gesch. des Mittelalterlichen Handels.* — R. Reinhardt : *Pässe und Strassen in den Schweizeralpen.* — Th. Gubler : *Die Schweiz. Alpenstrassen.* — R. Durrer : *Studien zur ältesten Gesch. Luzerns und des Gotthardweges*, dans *Gfr.* 84. — *Urk. betr. den Reichszoll in Flüelen* dans *Gfr.* 1. — M. Wanner : *Geschichte der Gotthardbahn.* — F. Haas : *Die St. Niklausenbruderschaft.* — Rob. Müller : *Flüelen ; seine Gesch. und Entwicklung.* — *Uri, Land und Leute*, 1902. — Arnold Mahler : *Die Erschliessung des Gotthardweges.* — Franz Heinemann : *Moderne Kulturgesch. des schweiz. Verkehrstechnik und Touristik.* — Ed. Osenbrüggen : *Wanderstudien aus der Schweiz* IV. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1902. [Alfred SCHALLER.]

f) Industrie et commerce, métiers. L'exportation uranaise se limitait aux produits de l'économie rurale, forestière et alpestre : bétail, chevaux, moutons, chèvres, fromages, beurre, peaux, laines et bois. Le drap gris était aussi un article courant que le tarif douanier de Côme cite déjà au XIVe s. L'automne, jusque vers 1860, de nombreux troupeaux de bestiaux étaient conduits aux foires de la Haute Italie. L'ouverture de la route du Gothard eut une énorme influence sur l'exportation des produits indigènes et le commerce de transit.

Dans la vallée de la Reuss et celle d'Urseren, la plupart des habitants vivaient de la conduite de leurs mulets et de l'entretien de la route carrossable. Vers la fin du XVIIIe s., plus de 20 000 balles de marchandises étaient acheminées annuellement par le Gothard. Un grand nombre de conducteurs, charretiers, expéditeurs et aubergistes trouvaient leurs ressources dans ce trafic, surtout à l'époque où la route carrossable ne répondait pas encore aux exigences d'un transport rapide. Uri a beaucoup souffert de l'introduction des moyens modernes de transport et sa population y a perdu bien des occasions de gagner son existence.

Un marché hebdomadaire et huit foires annuelles à Altdorf, quelques foires aux bestiaux dans d'autres communes, facilitaient le commerce et le trafic.

Les gens du pays faisaient eux-mêmes, l'hiver surtout, les instruments dont ils avaient besoin ; les pâtres et habitants des montagnes étaient habiles en sculpture et ébénisterie. Du chanvre et du lin indigènes, on tirait la plupart des vêtements. Altdorf, chef-lieu, était aussi le centre commercial et le siège de l'artisanat. Là seulement se rencontraient les corporations qui prirent, par la suite, la forme de confréries religieuses. Il faut mentionner celles des tailleurs et cordonniers (1565) ; des boulangers et meuniers (1657) ; des bouchers et tanneurs (1667) ; des bateliers, reconstituée en 1725. Le Conseil avait la surveillance des professions et réglait même les salaires ; ses ordonnances furent revisées en 1624, 1648 et 1668. Il édicta en 1553 une liste des métiers dont l'exercice était autorisé aux simples habitants ; il s'agissait de tous les métiers qui n'avaient aucun rapport direct avec l'organisation des transports dans le pays. Le commerce et les emplois s'y rattachant leur étaient interdits.

La plupart des dispositions réglant les rapports des

divers métiers avec leur clientèle furent édictées par les landsgemeindes ; les ordonnances de 1556, 1577, 1607, 1666 et 1710 se rapportent au poids et au prix du pain et du blé ; on renouvela, en 1608, 1668 et 1726, celles des conducteurs d'Altdorf, Flüelen, Silenen, Wassen et Göschenen ; celles des facteurs furent confirmées en 1627, 1674, 1678 et 1700, renouvelées en 1710 ; celle des convoyeurs date de 1383 ; elle fut renouvelée ou confirmée en 1639, 1646, 1668, 1710, 1750, 1751 et 1759. Urseren édicta déjà des dispositions pour les convoyeurs en 1363. Le Conseil eut surtout à s'occuper des boulangers, bouchers, marchands de blé, aubergistes, bateliers et convoyeurs. Des experts désignés par la landsgemeinde fixaient le prix des vins et d'autres en faisaient autant pour la viande. L'État prélevait un ohmgeld de 3 angster sur chaque mesure de vin ou cidre vendue au pays. Les aubergistes devaient déclarer chaque année, sous serment, combien ils avaient vendu de vin. Les dimanches et jours de grande fête, ainsi que les veilles de ceux-ci, les moulins devaient être arrêtés et les boucheries fermées du soir jusqu'à l'après-midi suivant à 13 heures.

Aux XVIII[e] et XIX[e] s., un grand nombre de familles, jusque dans les vallées les plus reculées, gagnèrent leur

Uri. Auberge à Amsteg au début du XIX[e] s. D'après une lithographie d'Engelmann.

pain en se livrant au tissage des cotonnades et au peignage de la soie ; ces ressources disparurent par l'introduction des filatures mécaniques. Le commerce du sel fut libre jusque dans le XVIII[e] s. ; toutefois, sur chaque mesure de sel vendue, il fallait payer au pays trois schillings. En 1692, Uri conclut un contrat de livraison avec Innsbruck, mais la landsgemeinde reconnut encore en 1721 qu'à côté de la vente par les soins de l'autorité, chaque habitant avait aussi le droit de faire le commerce du sel.

Jusqu'à la construction de la ligne du Gothard, aucune industrie véritable ne s'établit dans le canton d'Uri ; les grandes exploitations et fabriques datent de l'existence de forces motrices et de moyens de transport à bon marché. La grande tuilerie de Flüelen est du XVII[e] s. Karl-Emanuel Müller installa, en 1848, à Isleten, où il y avait jusqu'alors deux scieries, une fabrique de papier, qui fut remplacée en 1872 par une fabrique de dynamite. Depuis 1894 existent, à Altdorf, la fabrique fédérale de munitions ; depuis 1912 les tréfileries et fabriques de caoutchouc suisses, puis une fabrique de drap qui succéda à la filature de chappe et de cordonnet. Elle est fermée cependant depuis le mois d'août 1931. La filature de coton Iten à Flüelen date de 1910. Les maisons Gamma, taillage de pierres de construction ; Arnold, Aschwanden & C[ie], dragages, à Flüelen, occupent un grand nombre d'ouvriers. Seule industrie d'Urseren, une société a entrepris depuis 1918 l'exploitation de la serpentine et de la lardite.

La fabrique de carbure de calcium de Gurtnellen, fondée en 1904, a été fermée en 1926. Aux anciennes exploitations de granit de Göschenen, Wassen et Gurtnellen se sont ajoutées dans les dernières années les carrières d'Attinghausen et Seedorf pour l'extraction de pierre à paver. Les usines de Realp, Hospental, Göschenen, Gurtnellen, Amsteg, Erstfeld et Bürglen utilisent la force hydraulique.

Bibliographie. Jos. Durrer : *Zur Wirtschaftsgeschichte des Kts. Uri.* — M. Œchslin : *Aus dem Urner Wirtschaftsleben*, dans *ZSSt.* 62. — *Bericht über Gründung u. Bau des Elektrizitätswerkes Altdorf*, 1895. — *L'électricité dans la vallée du St. Gothard*, dans l'*Électricien* 1898, vol. XVI. — Gottfried Ab Egg : *Ueber Handwerk u. Gewerbe im Lande Uri*, dans *Urner Wochenblatt* 1894, n° 32. — A. Portmann : *Gedenkschrift zum 25jähr. Bestand des Handwerker- und Gewerbevereins Uri*, 1910. — Ed. Wymann : *Die Urner Käse- und Viehhändler vor 100 Jahren*, dans *Neue Zürcher Nachrichten* 1911, n° 240. — Le même : *Zur Geschichte des Weinhandels in der Urschweiz*, dans *Vaterland* 1913, n° 36. — Le même : *Zur Gesch. des Lehrlingswesens*, dans *Urner Wochenblatt* 1922, n° 9. — Le même : *Die Fremdenbedienung einst und jetzt*, dans *Gotthardexpress* 1909, n° 5. — Le même : *Die Wirte von Flüelen im Jahre 1688*, dans *Urner Wochenblatt* 1917, n[os] 26, 27. — Jos. Jauch : *Ein Rückblick über Handel und Gewerbe in Uri. — Hist. Nbl. v. Uri* 1926, 1927. [Friedrich Gisler.]

5. Militaire. L'ancienne organisation de la défense reposa sur le principe du service obligatoire de tous les habitants à partir de l'âge de 16 ans. Ils étaient tenus d'avoir un équipement en rapport avec leur fortune (1362). Tous les cinq ans, le Conseil exerçait le contrôle de l'équipement. L'ordonnance consécutive au Convenant de Sempach de 1394 stipula que la troupe serait suffisamment pourvue d'armes défensives et offensives. La landsgemeinde de 1613 ordonna que chaque citoyen se présenterait aux assemblées, les dimanches et jours fériés aussi, de même aux foires, muni de son épée. Aux termes d'une déclaration de 1373, nul ne pouvait partir en guerre à l'étranger sans l'autorisation du Conseil.

L'armée se composait avant la Révolution de 12 compagnies de 200 hommes chacune commandée par 2 capitaines. Des contingents furent organisés au XVII[e] s., pour être constamment prêts à partir au premier appel du pays. Selon leur emblème, on les appelait *Landesfahne* ou *Landespanner*, drapeau ou bannière du pays. Aux termes de l'ordonnance de guerre de 1600, ces contingents étaient formés de 20 hommes par coporation pour le *Landesfahne* et 40 pour la *Landespanner* ; les dix corporations uranaises fournissaient ainsi 200 hommes au premier contingent et 400 au second ; Urseren 12 et 24 ; la Léventine 88 et 176. Les contingents comptaient donc au total 300 et 600 hommes.

Au premier appel, Uri disposait de 400 hommes et d'une pièce de campagne ; pour les 2[e] et 3[e] levées, il en avait encore chaque fois autant, avec de l'artillerie toute prête. Chaque compagnie comptait 120 mousquetaires, 30 piquiers avec cuirasse et 30 sans cuirasse, et 20 hallebardiers.

Au XVI[e] s. déjà, l'on distingua entre *Landespanner* et *Landesfahne* ; ce dernier destiné aux expéditions guerrières, tandis que le premier servait à la défense du pays. Le premier contingent marchait sous l'enseigne des fusiliers ou quelque autre ; le second sous le drapeau, le troisième sous la bannière du canton.

Après le départ des Français, l'organisation militaire fut réorganisée. En 1815, Uri créa une troupe de 326 hommes dont 100 fusiliers et un dépôt de recrues. Les jeunes gens de 20 à 25 ans entraient pour trois ans dans le contingent de piquet, passaient trois ans dans la réserve, trois ans dans la landwehr et demeuraient encore jusqu'à 60 ans dans le landsturm. Le contingent de piquet se composait de 100 carabiniers, 125 hommes d'infanterie légère. A partir de 16 ans, les jeunes gens étaient exercés par l'instructeur dans le maniement des armes à feu. Les hommes faisaient l'exercice dans les villages du printemps à l'automne et étaient inspectés de temps à autre par des officiers.

La charge de *Landeshauptmann* n'apparaît que dans la seconde moitié du XV^e s. Il était le véritable directeur militaire, et commandait l'élite comme le banneret la réserve.

Selon la coutume, l'élection des officiers appartenait aux troupes appelées sous les armes. Un Conseil de guerre permanent s'étant peu à peu constitué, formé de tous les magistrats et conseillers secrets, des deux *Oberstlandswachtmeister*, et d'officiers, l'on chercha à supprimer ces élections militaires.

Il fut résolu en 1647 et 1678 que la landsgemeinde connaîtrait seule de toutes les levées de troupes, en particulier de celles de mercenaires pour le service de l'étranger, et aurait seule le droit d'accorder passage aux troupes étrangères.

Les hommes devaient se procurer à leurs propres frais l'uniforme, bleu et jaune avant la Révolution ; la plupart se contentaient de coudre des bandes jaunes à leurs habits bleus. Après la Révolution, l'uniforme de l'infanterie fut bleu et rouge, celui des carabiniers vert à lisérés noirs.

Rien n'existe plus des riches trophées témoignant de la glorieuse histoire du canton ; les bannières conquises dans les guerres d'indépendance furent enlevées lors de l'invasion et durant la République helvétique, et à l'exception d'une épée à deux mains, tous les objets et armes de fer qui avaient survécu au pillage et à l'incendie d'Altdorf furent fondus en 1841 pour servir d'outils pour la construction de la nouvelle route du Susten.

Bibliographie. Festgabe zur Museumseröffnung Uri 1906, p. 155. — R. Hoppeler : *Der Anteil des Urner Kontingents an den Kämpfen der Berner in den Märztagen 1798*, dans *Nbl. v. Uri* 1899. — H. Segesser : *Der Kampf der Urner gegen die Franzosen 1799*, ibid. — *Invent. des Zeughauses zu Uri*, dans *Nbl. v. Uri* 1906. — Ed. Wymann : *Akten über den Zug der Urner nach Unterwalden... 1798*, dans *ASG* 1913. — Le même : *Uris Kriegsbereitschaft, 1813*, dans *Nbl. v. Uri* 1915. — Le même : *Der Kriegsetat des Standes Uri zur Franzosenzeit*, dans *Nbl. v. Uri* 1923. — Le même : *Schlachtjahrzeit.* — K. Gisler : *Aus dem Militärleben älterer Zeit*, dans *Nbl. v. Uri* 1926. — E.-A. Gessler : *Das Geschützwesen von Uri bis 1500*, dans *Kalender der Waldstätte* 1929. [Friedrich GISLER.]

5. ARCHITECTURE, ARTS ET ARTS APPLIQUÉS. Vers le milieu du XVI^e s., le chroniqueur Stumpf appelait Altdorf une localité seigneuriale et magnifique. L'hôtel de ville est désigné comme un beau bâtiment. Aux XVI^e et XVII^e s., l'artisanat, qui était fort actif et en plein essor, se manifestait surtout dans le bâtiment. Plus tard, le feu a détruit nombre de constructions typiques de cette époque. Parmi les édifices les plus remarquables d'alors, il faut citer en première ligne la noble demeure du chevalier a Pro, à Seedorf, du milieu du XVI^e siècle, puis la maison Jauch, à Altdorf, avec ses boiseries de 1556, exemple excellent de la maison bourgeoise, urbaine et cossue, de la fin du moyen âge ; enfin quelques spécimens parfaits et caractéristiques de maisons de bois, telles que celle de la Treib, de 1658, riche en souvenirs historiques, la demeure du landammann Peter Gisler, à Bürglen, de 1609, et la maison im Dörfli, à Silenen (1610), près de l'ancienne souste. Les maisons et leur architecture sont traitées dans le *Bürgerhaus von Uri*, de Jos. Müller et Ed. Wymann (1910), la maison rustique est décrite dans *Geschichtliches, Sagen und Legenden aus Uri*, de Karl Gisler. Voir aussi : J.-R. Rahn : *Zur Statistik schweiz. Kunstdenkmäler, Kanton Uri*, dans *ASA* II et III. — H. Zeller-Werdmüller : *Denkmäler aus der Feudalzeit im Lande Uri*, dans *MAGZ* 21. — *Die Reichslande von Uri*, dans *Nbl. der Stadtbibl. Zürich* 1892. — Ed. Wymann, dans *Urner Wochenblatt* 1907, n° 25. — Le même : *Das Wohnhaus Walter Fürsts*, dans *Neue Zürcher Nachrichten* 1911, n° 212. — Le même : *Aus der Gesch. des Schlösschens Rudenz*, dans *ASA* 1911. — K. Gisler : *Das Urner Bauernhaus*, dans *Heimatschutz*, 1910. — C. Benziger : *Baugeschichtliches aus den Urkantonen*, dans *Kalender der Waldstätte* 1925. — Fr. Schiller : *Das Haus in den Bergkantonen*, ibid. — A. Hüppi : *Das Bauernhaus in Uri*, ibid. 1932. — *Nbl. von Uri* 1903.

La peinture a été fort cultivée en Uri, ainsi qu'en témoigne le grand nombre des peintres qui sont nés dans le pays ou y ont travaillé. Un des plus anciens monu-

Uri. Construction en bois à Flüelen. D'après un dessin de E. Gladbach (Bibliothèque Nationale, Berne).

ments de la peinture est le cycle d'armoiries de la tour d'Erstfeld, dont les blasons ont été transmis à la postérité par le chroniqueur Cysat, de Lucerne (Zeller-Werdmüller dans *MAGZ* 1884). Viennent ensuite les fresques du château de Schweinsberg, à Attinghausen. Le maître Hans-Heinrich Gessner, établi à Altdorf en 1597, † 1622, et Friedrich Schröter, de Fribourg, † 1660, qui reçurent l'un et l'autre le droit de bourgeoisie uranais en 1620, sont les auteurs de nombreuses peintures d'église, ainsi que le fils de ce dernier, Theobald Schröter, † 1664, et Lukas Wiestner, qui peignit pour les couvents de Rheinau et d'Einsiedeln, enfin, le maître Sebastian Troger (1627) ; Karl-Leonz Püntener, † 1720, est l'auteur de deux grands tableaux à l'huile au couvent de Seedorf (représentant l'histoire de la fondation du couvent) et des fresques du Türmli, à Altdorf (vers 1694) ; l'une d'elles, représentant la bataille de Morgarten (voir *DHBS* I, p. 249) fut détruite en 1895, lors de l'érection de la statue de Guillaume Tell. Püntener peignit quelques tableaux pour la chapelle de Tell, au bord du lac (1719). Les portraitistes les plus marquants sont : Josef-Anton Curty, d'Altdorf, * 1735, et surtout Felix-Maria Diog, d'Urseren (1764-1834), un des plus courus de son temps, auteur d'un portrait de l'impératrice de Russie. La famille Triner, qui donna plusieurs artistes, vécut près de septante ans au pays d'Uri (Friedrich Gisler dans *Hist. Nbl. von Uri* 1924, p. 65 ; 1925, p. 69). Jost-Anton Muheim, * 1777, peintre et graveur eut, en la personne de son fils, Jost (1808-1880) et de son petit-fils, du même nom (1837-1919), deux bons peintres de l'ancienne école de Düsseldorf, qui s'adonnèrent surtout au paysage. Karl-Franz Lusser (1790-1859), a laissé nombre de dessins et d'esquisses d'une grande valeur documentaire qui se trouvent à la Bibl. nationale, à Berne. Un certain nombre ont été reproduits dans *Hist. Nbl. v. Uri* à partir de 1915. Maximus Nell, de Bürglen (1820-1873) est connu comme peintre héraldiste et généalogiste, Kaspar Käsli (1826-1913) comme paysagiste. Karl-Franz Schmid peignit un armorial vers 1820. Adolf Müller-Ury, Hospental, * 29 mars 1862, établi depuis 1887 à New-York, est un portraitiste recherché, qui peignit, entre autres, Guillaume II, les papes Léon XIII, Pie X, Benoît XV, et Pie XI. Depuis quelques années, l'école nouvelle possède un représentant en la personne de Heinrich Danjoth, à Altdorf.

Bibliographie. A. Denier : *Maler und Glasmaler in Uri*, dans *ASA* V. — Sal. Vögelin : *Fassadenmalerei in der*

Schweiz, Kt. Uri, dans *ASA* V. — Hans Herzog : *Ein altes Tellenbild*, dans *ASA* V. — C.-W. Hardmeyer : *Diog F. Maria von Ursern*, dans *Nbl. d. Künstlerges. Zürich* 1836. — Jos. Müller : *Felix Maria Diog*, dans *Hist. Nbl. Uri* 1896. — Publications d'Ed. Wymann dans *Neue Zürcher Nachrichten* 1905, n° 325 ; *Urner Wochenblatt* 1915, n° 32, 39 ; *Sonntagsblatt des Vaterland* 1919, n° 19 et 20 ; *Nbl. v. Uri* 26 et 32 ; *Vaterland* 1924, n° 64, 70 et 76 ; 1925, n° 261. — F. Gisler dans *Die Alpen* 1927, p. 134. — *Gfr.* 35, p. 75. — C. Benziger dans *ASA* 1911, p. 119. — *ASA* 1886, p. 304 ; 1896, p. 67 ; 1897, p. 132. — *Nbl. von Uri* 1906, p. 31 ; 1912, p. 33 ; 1915. — *SKL.* — *ZSK* 1911, p. 162.

Uri. La chapelle de Tell en 1835. D'après L. Vogel (Bibl. Nat., Berne).

Uri a aussi donné naissance à une série d'excellents orfèvres ; il faut mentionner les familles Troger, Christen et Imhof. Les orfèvres uranais les plus connus sont : Martin-Adam Troger (1584), Johann-Karl Christen (1623-1694), Franz-Karl Christen (1651-1713), Joh.-Franz-Karl Imhof (1659-1733), Jakob-Philipp Imhof († 1749), Josef-Christof Imhof (* 1730), Johann-Josef Imhof (* 1765) et Jakob-Maximus Imhof (* 1688), qui s'établit en Valais. Un certain nombre d'artistes étrangers se fixèrent dans le pays d'Uri, comme Jakob Wolterstorffer (1573), Michael-Angelo Tibaldi († 1622) et son fils Josef Tibaldi († 1629), Johann Trieb (1618-1642) et le doreur, Giov.-Battista Villmarghet, de Locarno (1697). Leurs ouvrages portaient la marque du pays, la tête de taureau annelé ou le mot *Uri* ; plus rarement les armoiries ou le monogramme de l'artiste. Des ouvrages de Martin-Adam Troger se trouvent au Musée national de Zurich et au Musée historique de Bâle ; l'église paroissiale de Bürglen possède des pièces de l'orfèvre Imhof, les couvents d'Engelberg et d'Einsiedeln, des œuvres de Karl Christen. Ces orfèvres ont laissé d'autres œuvres, fort nombreuses, dans le canton.

La ferronnerie d'art est représentée par des œuvres nombreuses : grilles, candélabres, croix tombales, etc. Le candélabre de Jagdmatt (Erstfeld) est le plus beau monument de cet art au pays d'Uri. Un des maîtres ferronniers les plus remarquables dans son art, Franz Herger, d'Altdorf, * 1884, depuis 1910 professeur à l'école des Arts et Métiers de Bâle, depuis 1926 directeur de la nouvelle école d'application pour l'emploi de l'émail dans les travaux en or et en argent, a exécuté en 1928, pour le compte du gouvernement uranais, un plateau en argent remis en don d'honneur au coadjuteur Antonius Gisler.

Bibliographie. Ignaz Hess : *Goldschmiedearbeiten für das Kloster Engelberg*, dans *ASA* N. S. V. — J.-R. Rahn : *Statistik*, dans *Rapp. du Musée national* 1912. — *Festgabe zur Eröffnung des Hist. Museums Uri* 1906. — *MHVS* 1911. — *ASGA* 1903-1904, pl. III. — *ASA* N. S. XI, p. 92. — *SKL.* — A. Hüppi dans *Borromäer Stimmen* 1931, n° 4.

Le trafic constant qui passait par le pays d'Uri et les relations étroites du canton avec l'Italie ont grandement favorisé les arts mineurs. Mais ce qui en est resté après les invasions de la fin du XVIII^e et du commencement du XIX^e s. et les grands incendies, a presque complètement passé dans les mains d'antiquaires étrangers au canton. L'ébénisterie et la sculpture sur bois furent toujours très cultivées dans le canton et trouvèrent leur emploi dans les intérieurs. Peter von Uri, surnommé Tischmacher, est connu comme le meilleur sculpteur sur bois des XV^e et XVI^e s. Les sculpteurs désignés sous le nom générique de Tischmacher étaient surtout représentés par maître Hans Scherer, sculpteur et ébéniste, de Bürglen, dont le buffet de 1596 est un ornement du Musée national suisse ; par maître Thebas Lusser (1599), par le sculpteur Marti Theobald, dit Moosbader († 1631), le sculpteur d'autels Johann-Peter Kluser († 1697) à Altdorf, l'imagier Hans-Kaspar Buchholzer († 1715), à Silenen, l'imagier et sculpteur d'autels Johann-Jost Ritz, à Amsteg (1726-1771), Lukas Regli, d'Urseren, à Schattdorf, et Tischmacher Marti, d'Altdorf (XVIII^e s.).

La sculpture sur pierre a trouvé son meilleur représentant en Max-Heinrich Imhof, de Bürglen (1795-1869)

Andreas Aschwanden et sa fille, de Seelisberg.

Jos. Hofer, Fidel Imfanger, J. Melchior Wyrsch.

Jos. Zwyssig et Maria Ziegler, de Seelisberg.

Jos. Leonz Gisler et sa femme, de Seelisberg.

Infanterie

Soldat — Officier — 1792 — Officier — 1813 — Soldat

Tambour (Infanterie) — Officier d'infanterie (Chasseur) — Sapeur — Chasseur

1842

D'après des aquarelles de Franz Feyerabend et Hensler à la Bibliothèque militaire à Berne.

(Collection A. Pochon-Demme, Berne.)

(Vierge avec l'Enfant à Altdorf). Le tailleur de pierres Hans Christian, d'Urseren, fit en 1605 les statues des apôtres dans le chœur de l'église conventuelle d'Einsiedeln. Au XVIIIe s. les principaux sculpteurs sont le conseiller Karl-Ignaz Lusser, châtelain de Seedorf (1715), et Friedrich Füessli à Bürglen (1755).

Jusqu'au XVIIIe s., la peinture sur verre joua un rôle important. La famille Wolleb s'y illustra particulièrement. Les principaux maîtres verriers furent Jakob Strickler (1543), Peter Bock (1585), Johann Kachler (1595), Friedli Bock (1601), Josue Klen (1620) et Hans-Jakob von Niederhofen (1686). Les connaisseurs louent le coloris particulier des vitraux uranais, qui fait supposer l'existence d'une école régionale. La plupart des églises, des chapelles, des demeures bourgeoises étaient ornées de vitraux. Parmi ces dernières, on distinguait surtout la maison du landammann Peter Gisler, de Bürglen, qui en était richement ornée. Au commencement du XVIIIe s. Marianne Lauener, née Hospental, peignit sur verre.

Bibliographie. SKL. — J.-R. Rahn : *Die Schnitzaltärchen aus Unterschächen*, dans *MHK* 13. — *Flachschnitzereien in der Schweiz*, dans *Festgabe des Landesmuseums* 1898, p. 197. — Jos. Lauber et Ed. Wymann : *Die Künstlerfamilie Ritz von Selkingen*, dans *Nbl. von Uri* 1914. — *Urner Wochenblatt* 1914, nº 9. — E. Porsch : *H. Max Imhof*, dans *Nbl. der Künstlerges. Zürich* 30. — Ed. Wymann : *Erinnerungen an Bildhauer Imhof in Rom*, dans *Urner Wochenblatt* 1921, nº 50. — *Familienschicksale eines Urner Künstlers in Rom*, ibid. 1930, nº 11. — *Schweizerbriefe* (von Imhof) *aus Griechenland*, dans *Neue Zürcher Nachrichten* 1930. — *ASA* IV, p. 395 ; V, p. 26, 281. — Paul Ganz : *Glasgemälde in der Kapelle Riedertal*, dans *AHS* 1908. — Ed. Wymann dans *Urner Wochenblatt* 1913, nº 52 ; 1914, nº 44 ; 1915, nº 36. Le même dans *Nbl. v. Uri* 1925. — *Nbl. von Uri* 1906, p. 28 ; 1907, p. 40 ; 1912, p. 46 ; 1927, p. 29. — *Festgabe zur Museumseröffnung Uri* 1906. — *OG* II, p. 122. — *ZSK* 1907, p. 298 ; 1911, p. 185. — *Die Schweiz* 1905, p. 57. [Friedrich GISLER.]

6. TIR. Réglé par des ordonnances, le tir à la cible avec l'arbalète et plus tard avec les armes à feu, était beaucoup pratiqué dans toutes les localités. Jusqu'à une époque récente, la jeunesse s'intéressa vivement aux exercices à l'arbalète. Du XVe s. à la fondation de la Société cantonale de tir en 1867, la confrérie des tireurs représenta ce sport national tandis que le gouvernement entretenait l'intérêt de la jeunesse par des prix consistant en culottes, pourpoints et bannières. La landsgemeinde de 1577 ordonna que seuls seraient admis aux tirs officiels ceux qui auraient pu présenter au directeur l'armement qui leur avait été confié. Une ordonnance cantonale du XVIe s. régla le tir dans les villages. A chaque manifestation devaient figurer, à titre de don officiel, des culottes aux couleurs cantonales et le gagnant était appelé *Hosenmann*. A la fin du XVIIIe s., les dépenses faites par l'État en dons pour les tirs se montaient à 900 florins. L'ancien pays d'Uri livrait gratuitement le bois nécessaire à la construction des stands.

De temps à autre avaient déjà lieu de grandes fêtes de tir, comme celle de 1463 à Altdorf, où parut l'abbé de Disentis avec une nombreuse suite. Les Zuricois invitèrent les gens des cantons primitifs en 1483 et vinrent, en 1487, avec leur bourgmestre Ruost à la fête patronale et au tir uranais. En 1504, une petite troupe d'Uranais prit part au grand tir zuricois. Les Lucernois furent invités en 1507 et les *Schützenknaben von Ury* rendirent la visite en 1509 ; le tour des Schwyzois suivit en 1577.

La landsgemeinde de 1824 supprima les tirs cantonaux et le landrat du 20 juin 1860 les tirs aux « culottes ». On ne pouvait plus les alimenter, comme jadis, du produit du service mercenaire. Les cantons primitifs organisèrent des fêtes particulières en réponse aux premiers tirs fédéraux ; celles de 1826 et 1832 eurent lieu à Altdorf. L'État accorde encore actuellement aux sociétés de tir des villages une subvention annuelle de 1500 fr. et des dons d'honneur dans certains cas spéciaux.

Voir *Gedenkschrift zum 100j. Jubiläum des Schweiz. Schützenvereins 1824-1924.* — Th. v. Liebenau : *Ein projektiertes Freischiessen der V alten Orte*, dans *Festzeitung des zentralschweiz. Schützenfestes in Luzern* 1889. — Heinrich Arnold : *Vom Martinischiessen auf dem Rütli*, dans *Offizielle Festzeitung für das eidg. Schützenfest in Luzern* 1901. — J.-W. Lusser : *Ueber Urnerisches Schiesswesen*, dans *ZSSt.* 1905. — Walter Brosi : *Die Rütlischiessen 1860-1922.* — Fritz Mohr : *Die Teilnahme der Baseler an Kilbi und Schiessen der Urner anno 1517*, dans *BJ* 1929. — *Un tiro alla ballestra nel canton d'Uri*, dans *BStor.* III. — Ed. Wymann : *Die Schützengaben des Landes Uri 1794*, dans *Offizielle Festzeitung des eidg. Schützenfestes in Zürich* 1907. — *Urner Wochenblatt* 1918, nº 31 ; 1921, nº 3 et 43. — *Nbl. von Uri* 1919, p. 68. [Friedrich GISLER.]

7. PRESSE. L'imprimerie fut introduite dans le pays d'Uri en 1608 par Stefan Philot, maître monnayeur et imprimeur à Fribourg. Le premier imprimé connu fut exécuté vers 1621 par Wilhelm Darbelley. Il n'exista plus d'imprimerie dans le pays de 1624 à 1814. Franz-Xaver Zgraggen en ouvrit une en 1822 à Flüelen, à l'ancien Ochsen, et la transféra en 1827 à Altdorf ; elle passa en 1852 à Imholz et Högger. Après 1877 se fondèrent les trois maisons qui existent actuellement à Altdorf.

Le premier journal : *Wochenblatt von Uri* donna, à partir de 1837, des articles politiques et des nouvelles à côté des informations officielles ; dès 1849 il prit le nom d'*Amtsblatt des Kts. Uri*. L'*Alpenbote von Uri*, de 1848, trouva en 1849 un successeur dans l'*Alpenbote von Uri und Schwyz*. L'*Urner Wochenblatt*, fondé en 1876, célébra en février 1927 son cinquantenaire par un intéressant numéro commémoratif. De 1878 à 1884 parut l'*Urner Zeitung*, créé par le colonel J. Arnold ; de 1884 à 1885 l'*Urner Volksfreund* et de 1885 à 1891 l'*Urner Volksblatt*. La *Gotthardpost* remonte à 1893; en 1901 et 1902, parut l'organe neutre *Die Waldstätte*. A côté de ces hebdomadaires politiques parurent quelques petites revues. Les arts graphiques furent représentés de 1843 à 1908 par divers ateliers lithographiques et artistiques. Anton Gisler introduisit la lithographie à Altdorf.

Bibliographie. F.-J. Schiffmann : *Die Buchdruckerei im Lande Uri*, dans *Hist. Nbl. v. Uri* 1896. — P.-H. Hilber : *Ein Blick in die Pressegeschichte der 5 alten Orte*, dans *Das Buch der Schweizer Zeitungsverleger.* — A. Weber : *Das Buchgewerbe in Uri vor 116 Jahren*, dans *Urner Wochenblatt* 1917, nº 8. — Numéro jubilaire de l'*Urner Wochenblatt*, février 1927. — Ed. Wymann : *Die Schicksale der lithographischen Kunst in Uri*, dans *Urner Wochenblatt* 1927. — F. Blaser : *Bibliogr. zur Gesch. des Buchdruckes im Kt. Uri*, dans *Schweiz. Graphischer Zentralanzeiger* 1930, nº 1. — *Nbl. v. Uri* 1904, p. 1. [Friedrich GISLER.]

V. **Costumes.** La coiffe blanche fut à partir du XVIIe s. et dans le XVIIIe s. la coiffure des femmes de la Suisse centrale. Vers la fin du XVIIe s., la mode s'introduisit de France d'une grande cape de fourrure ou de laine couvrant les cheveux et les oreilles, dite *Hinderfür* ; on la rencontrait encore en Suisse vers 1790. La *Mutschihaube* largement étalée lui succéda ; elle fut à la mode en Uri jusqu'après le milieu du XVIIIe s. Vers 1780, on commença à la rapetisser ; il en sortit la *Bollekappe* des Uranaises, remplacée par le *Käpli*, petite coiffe en forme de nid, en ruban noir empesé garni par-dessus de mousseline blanche. Les dames des meilleures classes portèrent cette coiffure essentiellement uranaise jusque vers le milieu du XIXe s. ; certaines paysannes de la vallée inférieure de la Reuss et du Schächental jusque vers 1880. Les jeunes filles enroulaient leurs tresses autour d'une épingle à cheveux en argent en forme d'épée ou de flèche, ornée de pierres de couleur. Jusque vers le milieu du XVIIIe s., hommes et femmes de tout les états portèrent dans la Suisse centrale des vêtements conformes à la mode générale. Vers la fin du XVIIIe s. seulement apparut un véritable costume populaire, qui se composa, dans le canton d'Uri, pour les femmes d'une robe de drap laissant les pieds libres, de teintes diverses généralement multicolores, couverte d'un tablier de

oile blanche, colorée, ou de coton ou de soie ; d'un corsage court et d'un foulard de soie de couleur. Dans le Schächental, elles portaient volontiers des robes rouges ou à raies de couleur, en laine, des bas courts blancs ou gris et des sandales de bois à leurs pieds nus ; pour le travail, la saye du berger.

Les hommes revêtirent autrefois la jaquette courte de lainage brun, la veste rouge ou d'autre couleur aux boutons d'argent, les culottes brunes ou bleues, des bas grossiers, des souliers à oreilles et un chapeau ou une cape, souvent les deux. Les messieurs portaient la redingote et le long pantalon. Les gens du Schächental préféraient les jaquettes grises et les pantalons gris courts ou longs de fort lainage. Pour le travail, on employait comme aujourd'hui encore, la longue saye blanche des bergers, et les sandales de bois attachées par des lanières de cuir aux pieds nus. L'agriculteur uranais porte actuellement pour sortir l'habit foncé micitadin convenant à tous les temps ; les jeunes préfèrent leur chemise brodée bleue ou brune. Les jeunes filles et les femmes se voient encore, de temps en temps, notamment dans le Schächental, en robes de laine rayées de couleur, avec le tablier étroit, en corsage noir ou rouge allant jusqu'aux coudes, et des manches de chemisette empesées ou bouillonnées.

Voir P.-N. König : *Alte Schweizer Trachten.* — K.-F. Lusser : *Kanton Uri. — Der Wanderer in der Schweiz*, 1835, I.— Ed. Osenbrüggen : *Wanderstudien* V. — Julie Heierli : *Die Volkstrachten der Schw.* I.— K. Gisler : *Geschichtliches, Sagen u. Legenden aus Uri.* [Karl Gisler.]

VI. **Monnaies.** Le droit de battre monnaie, conféré au canton d'Uri par l'empereur Sigismond en 1424, ne fut pas constamment utilisé. L'atelier monétaire, ouvert en 1503 à Bellinzone par les III Cantons, fut transféré en 1546 à Altdorf, où le premier monnayeur fut le Vénitien Jean Bollduc. De 1548 à 1552, Uri fit partie de l'association monétaire de la Suisse primitive, dont la monnaie se frappait à Lucerne. A partir de 1553, les pièces de l'association monétaire furent frappées à Altdorf par Johann Enders. Les maîtres monnayeurs les plus connus sont, outre ceux qui viennent d'être nommés, Peter Kunkler (1573), Christian Meussberger (1595), Stefan Philot et Jonas Würst. Uri frappa en 1624 et 1629 des schillings, des écus et des ducats ; en 1695, une médaille commémorative en argent à l'occasion du renouvellement de l'alliance avec le Valais à Altdorf, en 1811 des rappes, des batz et des demi-batz, des pièces de 2 et 4 batz. Uri chercha à remédier à l'insécurité régnant dans le domaine des monnaies en adhérant, en 1819, au concordat conclu entre la plupart des cantons. On comptait en florins = 40 schillings, en schillings = 6 angster et en angster. 13 florins uranais valaient un doublon (louis d'or). Les écus de Suisse, de France, de Brabant, de Bavière, de Bade et du Wurtemberg valaient trois florins uranais et 10 schillings. Au cours du XIX^{e} s. encore, le peuple des campagnes se servait d'expressions monétaires disparues ; il comptait en philippines = 2 florins 20 schilling, en écus et couronnes = 2 florins.

Voir Th. Lüthert : *Versuch einer Münzgesch. der V Orte*, dans *Gfr.* 20 et 21. — Th. von Liebenau et Alb. Sattler : *Die von Uri, Schwyz und Unterwalden gemeinsam geprägten Münzen 1503-1610*, dans *BSN* VII, VIII. — Th. von Liebenau : *Eine Münzgenossenschaft der Urschweiz 1548-1552*, dans *BSN* VI. — *Die Urner Dublonen von 1636*, dans *BSN* VI. — *Zur Münzgesch. von Uri*, dans *ASA* 1902. — L. Corragioni : *Münzgesch. der Schweiz. — Quelques monnaies remarquables frappées par Uri, Schwyz et Unterwalden à Bellinzone*, dans *Revue scientifique suisse* IV. — Emilio Basco : *Contraffazione inedita del Diken di Uri 1717*, dans *Rivista ital. di numismat.* 1923. [Friedrich Gisler.]

URI, Ab, von. Familles des cantons de Schwyz, Unterwald et Uri.

A. **Canton de Schwyz.** Ab Ury, von Ury, ab Uri. Famille originaire du canton d'Uri qui a donné plusieurs religieux. Hans fut reçu bourgeois du quartier d'Arth 1566 ; Ulrich du Neuviertel 1567. Cette branche est éteinte. *Armoiries* : de gueules à un rencontre de taureau de sable, portant entre les cornes une marque de maison d'argent. — Rudolf fut un médecin célèbre et secrétaire d'État à Bellinzone 1633. — Dominik, d'Arth, * 15 août 1871, D^{r} phil., au Collegium germanicum à Rome 1894-1900, puis professeur au Collegium Maria Hilf à Schwyz, dernier de la famille. — Collections généalogiques et héraldiques personnelles. [M. Styger.]

B. **Canton d'Unterwald.** von Uri. Vieille famille d'abord établie à Buochs, ensuite aussi à Stans. *Armoiries* : d'azur à un rencontre de taureau de sable accompagné de deux étoiles d'or et surmonté d'une fleur de lys du même.— 1. Berchta v. Ure, épouse de Johann, cellérier de Kriens, possédait en 1276 des biens dans la paroisse de Buochs. — 2. Jenni ze Uren reçut en 1409 le tribunal juré à Stans. — 3. Heini von Uri, représenta en 1482 les gens de Buochs, possédait en 1487 des biens à Oberdorf. — 4. Kaspar, secrétaire d'État 1536-1539, bailli de Thurgovie 1540-1542, député à Lugano 1550. † après 1554. — 5. Ulrich, secrétaire d'État 1566-1567. — 6. Heinrich, à Oberdorf, vice-landammann 1557, capitaine en France au régiment Clery, prit part à la bataille de Moncontour 1569 ; fit installer en 1570 un tableau votif dans l'ossuaire supérieur de Stans ; trésorier du pays 1571-1572, landammann 1573, 1577, 1581. † vers 1585. — 7. Josef, lieutenant et administrateur de l'hôpital 1595. — La famille s'éteignit dans la seconde moitié du XVII^{e} s. — R. Durrer : *Kunstdenkmäler Unterwaldens.* — *Gfr.* Reg. — Collections du chapelain Odermatt. [R. D.]

Heinrich von Uri en 1570. D'après une fresque de Anton Schiterberg dans l'ossuaire de Stans.

C. **Canton d'Uri.** von Uri. Famille en partie éteinte au XVII^{e} s. et en partie émigrée. *Armoiries* : de gueules au rencontre de taureau de sable bouclé. — 1. Hans, d'Altdorf, reçu bourgeois d'Uri 1499, envoyé par la Diète à Naples 1502. — 2. Jakob, bienfaiteur des églises paroissiales d'Altdorf et Schattdorf ; capitaine, se distingua aux sièges des châteaux de Lugano et de Domo d'Ossola 1513 ; il détermina le Conseil de guerre de Novare à attaquer immédiatement les Français le 6 juin 1513. † à la bataille. — 3. Martin, fils du n° 2, administrateur de l'église d'Altdorf 1550, châtelain de Bellinzone 1555, comptable cantonal 1554-1559, membre du tribunal des Sept 1554, bienfaiteur de l'église de Silenen et de la chapelle de Riedertal. † vers 1575. — 4. Johann-Jakob, fils du n° 3, capitaine, procureur cantonal 1552, membre du tribunal des Quinze 1557, bienfaiteur de la paroisse de Schattdorf. † vers 1562. — *LL.* — *AS* I. — *ZSK* 1910, p. 166. — *Gfr.* Reg. — Lusser : *Gesch.* p. 195, 197. — G. ab Egg : *Schulgeschichtliches*, p. 64. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *Hist. Nbl. v. Uri* 1909, p. 34 ; 1910, p. 84 ; 1914, p. 63 ; 1917, p. 31 ; 1926, p. 85. — E. Huber : *Wappenbuch.* — E. Pometta dans *Il Dovere* 1916, n° 69. [Fr. Gisler.]

URKUNDENBUCH (Chartrier). Sous ce nom l'on désigne un recueil manuscrit ou imprimé de documents se rapportant à un pays, à une ville, à une famille ou à une personne. Les recueils imprimés, dont le contenu est en général classé selon la chronologie, ne contiennent habituellement que des chartes dans le sens strict du terme ; mais on y trouve souvent aussi des documents pris dans une acception plus large, tels que des témoignages, des lettres, très rarement des sources narratives ou autres, comme dans les *FRB*, par exemple.

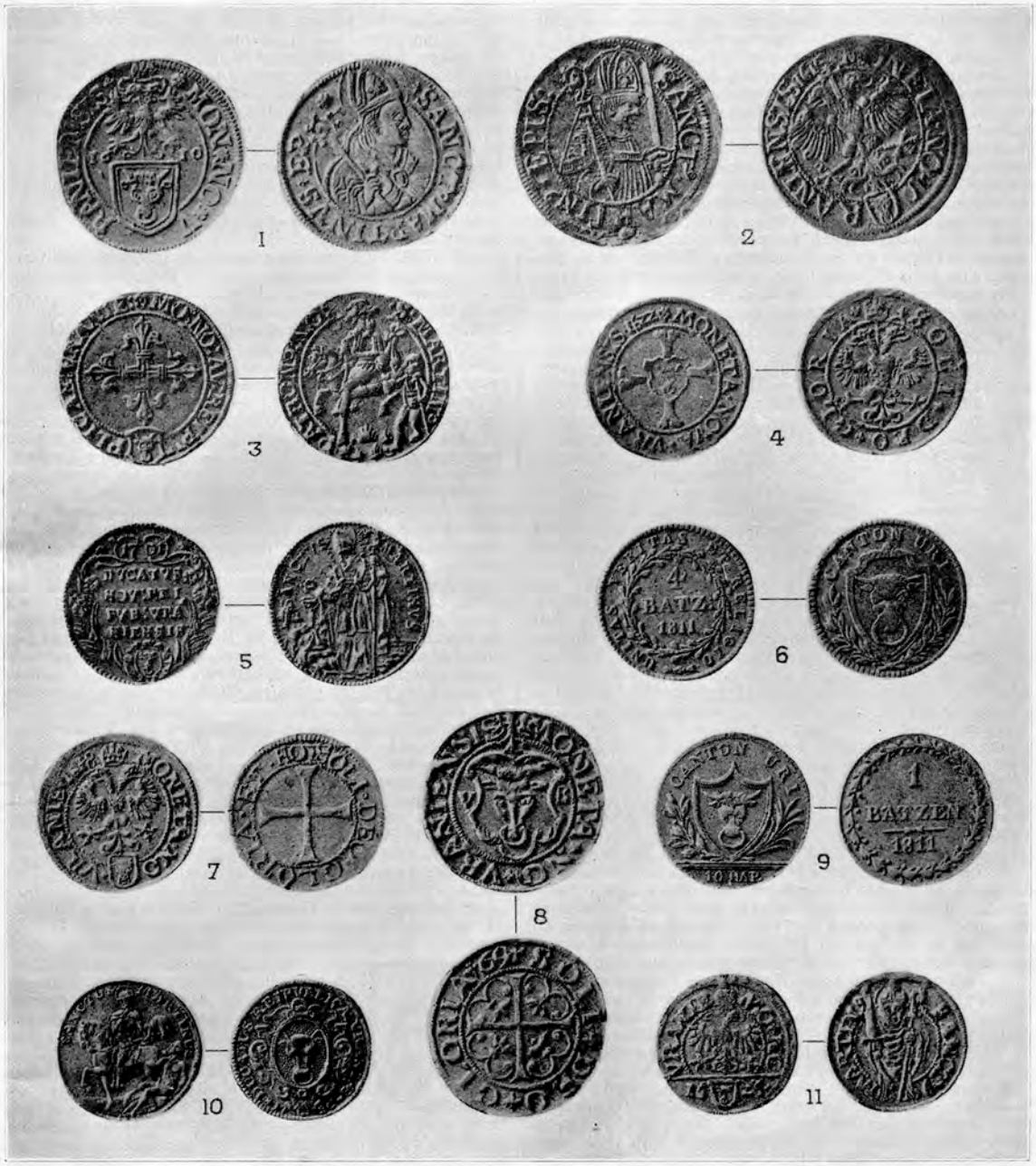

MONNAIES URANAISES.

1. Demi-teston, 1610. — 2. Teston, 1615. — 3. Pistole, or, s. d. — 4. Batz, 1622. — 5. Ducat, or, 1701. — 6. 4 Batz, 1811. — 7. $^1/_2$ Batz, 1618. — 8. Batz, 1569. — 9. Batz, 1811. — 10. Ducat, or, 1726 .— 11. Schilling, 1624.

Les *Répertoires* de Brandstetter, p. 155 et de Barth, p. 81, contiennent une liste de recueils imprimés de documents ; on y indique également un certain nombre de documents imprimés, ainsi que les regestes qui peuvent être plus ou moins assimilés aux recueils de documents. — Voir aussi la *Bibliographie* de Barth, vol. III, p. 890. Dans cet ouvrage, consulter notamment les art. *Bündnisse*, *Bundesbriefe*, *Chartes*, *Codex diplomaticus*, *Documenta*, *Documenti*, *Documents*, *Fontes*, *Recueil*, *Sammlung*, *Verträge*, etc. [R. THOMMEN.]

URKUNDIO (Beiträge zur Vaterländischen Geschichtforschung). Publication de la Société d'histoire du canton de Soleure, qui parut en six fascicules (vol. I), de 1851 à 1857 ; 3 fascicules (vol. II), en 1863, 1875 et 1895. Annexes à ces deux volumes : *Chronologicum der Urkunden* et *Regesten des Soloth. Wochenblatt* 1810-1834 et 1845-1847, par Friedr. Fiala. [L. S.]

URKUNDIO. Voir SCHERER, PETER-IGNAZ.

URMEIN (C. Grisons, D. Heinzenberg, Cercle Thusis). Com. et Vge, cité la première fois en 1256 au sujet

du couvent de Cazis qui y possédait un domaine ; l'évêché de Coire en retirait aussi des revenus en 1290. A la fin du XIVe s., les chevaliers de Schauenstein y détenaient des fiefs épiscopaux et la charge de *Saltner*, fonctionnaire chargé de la police de campagne. Politiquement, Urmein formait l'une des quatre communautés juridiques de la juridiction de Heinzenberg, avec laquelle, vendue en 1475 aux comtes de Werdenberg-Sargans, elle passa à l'évêché de Coire. Le village partagea aussi le sort des autres communes de la juridiction de Heinzenberg, rattachée en 1851 au cercle de Thusis. Au spirituel, il dépendit d'abord de Hohenrätien, puis de l'église St. Gallus à Portein. Il adopta la Réforme peu après 1526. Le pasteur de Portein devait desservir l'église de St. Leonhard à Flerden où se rendaient les gens d'Urmein toutes les trois semaines, après 1541 toutes les quatre semaines. Urmein se détacha de Flerden en 1724 et construisit sa propre église. Registres de paroisse avec Flerden dès 1681 ; pour Urmein seul dès 1725. — Mohr : *Cod. dipl.* — P.-C. Planta : *Currätische Herrschaften.* — E. Camenisch : *Ref.-Gesch.* — Le même, dans *BM* 1930. — Muoth, dans *JHGG* 1897. — Pet. Liver : *Vom Feudalismus zur Demokratie*, dans *JHGG* 1930. — Reg. des arch. communales (aux Arch. d'État). [P. GILLARDON.]

URNÆSCH (C. Appenzell Rh.-Ext., D. Hinterland. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial protestant. *Armoiries* : d'argent à une fasce ondée d'azur accompagnée en chef d'un ours de sable passant. Le village tire son nom de la rivière du même nom ; son territoire est le plus étendu de toutes les communes appenzelloises. Cité la première fois le 9 juin 1344, Urnäsch avait vu de bonne heure le couvent de Saint-Gall s'y établir. Le prince-abbé Hermann reçut en fief, en 1345, de l'empereur Louis, le bailliage impérial sur Appenzell, Hundwil, Teufen et Urnäsch. Le 26 sept. 1377, ces quatre communautés se joignirent avec Gais à la Ligue des villes impériales souabes ; ainsi, en 1379 déjà, il faisait partie d'un organisme politique et juridique fermé désigné sous le nom d'*Appenzell das Land*. Urnäsch entra en 1401 dans la ligue unissant Appenzell, Hundwil, Teufen, Gais, Speicher, Trogen et Herisau à la ville de Saint-Gall. Première rhode extérieure, il prit une large part aux guerres d'indépendance de 1403-1405. Divers droits de l'abbé furent supprimés progressivement par rachat. Vers 1400 Urnäsch et Hundwil formaient un district. En 1419, chacun d'eux forme une rhode, dont les limites sont définies par un accord de 1478. Urnäsch se détacha au spirituel de Herisau en 1417 pour former dès lors une paroisse autonome ; l'église était dédiée aux saints apôtres Philippe et Jacques. En 1489, à l'occasion d'une fête du patronage, fut décidé l'incendie du couvent de Rorschach *(Rorschacher Klosterbruch)*. Urnäsch adopta le protestantisme en 1523. Lors de la division du pays de 1597, il était au nombre des Rh.-Ext. et disposait à la landsgemeinde d'Appenzell du droit de voter et d'interpeller le premier. Un incendie détruisit entièrement le village en 1648. La constitution helvétique ne put être introduite en 1798 que par la fermeture de toutes les voies de communication. *Population* : en 1740, env. 2330 hab. ; 1900, 3087 ; 1930, 2665. Registres de naissances dès 1581, de mariages dès 1582, de décès dès 1638. — *AU.* — G. Walser : *Appenzeller Chronik.* — G. Rüesch : *Der Kt. Appenzell.* — J. Signer : *Die Wappen der Gem. des Kts. Appenzell A. Rh.* [E. Sch.]

URNÆSCHER. Surnom (provenant d'Urnäsch) de quelques membres de la famille Lehner (voir ce nom). — ULRICH, dit Urnäscher, aux environs de 1520 chapelain à Appenzell, préconisa la Réforme dans cet endroit et à Teufen ; ami du réformateur Klarer. — JOHANNES dit Urnäscher, † 1582, capitaine d'un contingent d'Appenzellois à la bataille de Moncontour 1569. — Voir Joh.-Kaspar Zellweger : *Gesch. d. appenz. Volkes* III. — Joh. Willi : *Reformation in Appenzell.* — Koller und Signer : *Appenzell. Geschlechterbuch.* [A. M.]

URNAVAS. Famille noble de Naters (Valais) originaire d'Ornavasso dans le val d'Ossola inférieur, branche des Barbavero de Castello. Elle vint à Naters par le mariage de — 1. JOCELIN d'Urnavas, vidomne de Naters 1275-1282, avec Mathilda von Aosta. Elle possédait la tour forte près du cimetière actuel, celle qui porte encore son nom. — 2. JOCELIN est cité depuis 1326 aux Diètes de la noblesse épiscopale ; l'évêque le fit en 1347 châtelain de Conches et major d'Ernen ; il administra quelque temps la majorie de Mörel. † avant 1357, ne laissant qu'une fille AGNÈS. — *BWG* I, p. 151 ; II, p. 227 et 245. — D. Imesch : *Gesch. v. Naters.* [D. I.]

URNEN (NIEDER- et OBER-). Voir NIEDERURNEN et OBERURNEN.

URNER. Familles des cantons de Lucerne et Zurich.

A. **Canton de Lucerne.** Famille éteinte de Lucerne. — WERNER, bourgeois 1385, du Petit Conseil 1395, bailli de Kriens et Rot. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

B. **Canton de Zurich.** Famille citée depuis le XIVe s. JAGLI, de Höngg, 1371. Des Urner venant de Meilen, Biberegg, Männedorf, ont été reçus bourgeois de Zurich aux XIVe et XVe s. — Livre des bourgeois. — *Wetting.-Urbar* I, p. 21. — BARBARA Urner-Welti, écrivain, * 10 janv. 1760 à Kilchberg, † 1803, auteur des paroles de *Goldne Abendsonne*, chant populaire mis en musique par Hans-G. Nägeli. — G. Binder : *Das alte Kilchberg.* [P. MEINTEL.]

URNERBODEN (ENNETMÆRCHT) (C. Uri. V. *DGS*). L'un des plus beaux alpages d'Uri, appartenant à la commune de Spiringen. Les Uranais s'étaient déjà appropriés au XIIe s. les terres sises au delà de la ligne de partage des eaux sur le versant de Lintthal ; l'acte de 1196 confirma leur conquête (légende à ce sujet). En 1315, un armistice et un traité de paix mirent fin à un litige entre Uri et Glaris, provoqué par un héritage. La plus ancienne chapelle, St. Erhard, est citée en 1437 ; elle fut remplacée en 1756 par une nouvelle, appelée Ennetmärcht. En 1915, une autre s'éleva au Spittelrüti ; le cimetière fut inauguré en 1913. Des combats eurent lieu en 1799 au Klausen entre les Français et les Autrichiens, aidés par les Glaronnais et les Uranais. — Voir *Gfr.* 41, 47. — *Urner Nbl.* 1902, 1908 et 1928. — K.-F. Lusser : *Kanton Uri.* — Le même : *Gesch. v. Uri.* — Ed. Osenbrügger : *Wanderstudien* V. — A. Lütolf : *Sagen.* — Jos. Müller : *Sagen aus Uri.* — F. Becker : *Ueber den Klausen.* — J.-J. Blumer : *Urkunden.* — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 41, 66. — *Gotthard-Post* 1930. [K. GISLER.]

URS. Familles des cantons des Grisons et du Tessin.

A. **Canton des Grisons.** URS, URSUS, URSO, URSIUS, et DE ORSI. Famille probablement apparentée à l'origine avec les L'Orsa ou Lorza de Zernez, St. Moritz et Silvaplana, établie à Münster (Grisons) et nommée au XVIIe s. *de Orsi von Reichenberg. Armoiries* : d'argent à un ours au naturel, debout, appuyé contre un arbre de sinople. — 1. DANIEL, podestat de Bormio 1597-1598. — 2. DANIEL, peut-être petit-fils du n° 1, podestat de Bormio 1677-1678, de Teglio 1683-1684. — 3. JOHANNA Orsina, prieure du couvent de nonnes de Münster 1734. — 4. JOEL-ANTON, curé d'Altenstadt 1772, de Schaan 1776-1799, prévôt de la cathédrale de Coire 1799. † 1810. — 5. JOHANN-BAPST, frère du n° 4, prévôt de la cathédrale de Coire 1780, prédicateur de la cour de Vienne, intermédiaire entre l'évêque et l'empereur. — *LL.* — P. Foffa : *Das bündn. Münstertal.* — *Kathol. Pfarrblätter für das Münstertal.* — J.-J. Simonet : *Die Weltgeistlichen.* [L. J.]

B. **Canton du Tessin.** Voir ORSI.

URSEL. Voir CARRE, LE.

URSENBACH (C. Berne, D. Aarwangen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. La commune comprend encore plusieurs hameaux, la paroisse aussi Œschenbach depuis 1884. Le nom doit dériver d'une chapelle supposée dédiée à saint Ours ou à sainte Ursula. Le village appartint à la seigneurie, puis bailliage de Wangen et au

district du même nom ; il fut attribué en 1884 à celui d'Aarwangen. Le plus grand propriétaire foncier fut au moyen âge le chevalier Johann d'Aarwangen. La collation de l'église appartint aux Mattstetten, plus tard à la commanderie de Thunstetten ; elle passa en 1455 à Heinrich von Banmoos, de Berne, en 1519 des hoirs de cette famille à la ville. L'église, dédiée aux saints Leodegar, Théodule et Georges, fut reconstruite en 1515. Les villes de Berne, Lucerne, Soleure, Fribourg, Bâle, l'évêque de Bâle, la région de Trachselwald et divers particuliers lui donnèrent alors de merveilleux vitraux, probablement grâce aux démarches du bailli de Wangen, Math. Ensinger ; et on les conserva soigneusement lors de la transformation de 1640. Une autre restauration eut lieu en 1903. Registres de naissances dès 1757, de mariages dès 1752. — A. Jahn : *Chronik*. — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* V. — *AHVB* 19, p. 108, 133. — C.-F.-L. Lohner : *Kirchen*. — E.-F. v. Mülinen : *Glasmalereien*, dans *Alpenrosen* 1872. — *ASA* 1882, p. 251. — J.-R. Rahn : *Gesch. der bildenden Künste*, p. 502. — F. Thormann et W.-F. v. Mülinen : *Glasgemälde*. — *Berner Schulblatt* 1906, n° 44. [H. Tr.]

URSERN (autrefois URSEREN) (C. Uri. V. *DGS*). Vallée. En 1234, *Ursaria* ; XIV^e s., *Urserron* ; 1544, *Ursera*. Le nom doit avoir une origine romane et signifie vallée des ours. *Armoiries* : de sinople à un ours en pied senestré d'une croisette d'argent ; celle-ci rappelle sans doute l'ancienne dépendance de Disentis. La vallée apposa pour la première fois son propre sceau au traité de combourgeoisie avec Uri en 1410. Vallée de haute montagne, l'Ursern ne fut pendant longtemps, habitée que l'été ; mais, à l'époque romaine, elle était déjà une voie de communication entre le Valais et la Rhétie. La population primitive était d'origine romane ; avant le XII^e s., la vallée fut colonisée par des Walsers du Haut-Valais, de langue allemande. L'ouverture du col du Gothard eut pour conséquence un apport de population venue de la vallée inférieure de la Reuss.

Vers l'an 800, Urseren passa à l'abbaye de Disentis. Ses habitants possédaient des alpages et des allmend en fief de l'abbé ; ils étaient de condition libre et élisaient un ammann pris parmi eux. Cet ammann rendait la justice inférieure, tandis que la haute justice était exercée par l'avoué de l'abbaye. Au cours des temps de nombreux conflits eurent lieu entre le couvent et la vallée ; ils se terminèrent parfois par des prises d'armes. Ainsi les chroniqueurs parlent d'une légendaire bataille qui se serait donnée en 1332 au-dessus d'Oberalp et dans laquelle l'abbé fut battu (Eichhorn). Dès que le Gothard fut ouvert, aux XII^e et XIII^e s., au trafic entre l'Italie et l'Allemagne, les habitants de la vallée s'adonnèrent au transport des marchandises par le col. Ils ne tardèrent pas à s'en assurer le monopole, ainsi que celui du droit d'escorte. Une ordonnance pour les convoyeurs, de 1363, soumettait tout le service de transport à un *Oberteiler* et un *Unterteiler*. A cette époque, on trouve à côté de la population libre de la vallée, des demi-libres de l'abbaye de Zurich et du couvent de Wettingen, ainsi que divers représentants de la petite noblesse : les von Gluringen, von Pontaningen, von Moose et Hospental. Après l'extinction des comtes de Rapperswil qui, dès 1232 environ, possédaient, à titre de fief impérial, la haute justice, le bailliage passa en 1283 aux Habsbourg ; mais en 1317, sous l'influence d'Uri, il parvint aux ministériaux uranais von Moos.

Uri fit sentir de plus en plus son influence sur la vallée d'Ursern, cette clef du Gothard, notamment lors des conflits guerriers qu'elle eut avec ses voisins : la Léventine en 1315, 1331 ; le Haut-Valais en 1368 ; Lucerne en 1309, 1328, 1339, etc. La politique manifestement annexionniste d'Uri à l'égard d'Ursern, où les baillis impériaux se rendirent coupables de divers actes de violence, se heurta à la charte de franchise accordée par le roi Wenceslas, le 13 juil. 1382. La vallée acquérait l'immédiateté impériale et une complète autonomie ; elle jouissait d'une souveraineté illimitée en matière judiciaire. Cette charte fut confirmée à plusieurs reprises dans la suite, la dernière fois par Maximilien II en 1566.

Ursern conclut toutefois, le 12 juin 1410, un traité de combourgeoisie avec Uri ; la vallée conservait son autonomie, mais elle accordait à Uri des droits étendus, en particulier en ce qui concernait sa représentation à l'extérieur. Uri devenait son protecteur. Le traité fut juré à nouveau à plusieurs époques ; la dernière fois le 12 sept. 1779. L'assemblée des gens de la vallée *(Talgemeinde)*, qui, dans la suite se réunissait régulièrement, le deuxième dimanche de mai, près d'Hospental, et où l'on participait dès l'âge de 14 ans, était la plus haute autorité politique. Elle nommait les autorités et exerçait la surveillance sur les comptes et l'administration. L'*altes Talbuch* est un recueil des différentes décisions prises de 1491 à 1551 environ ; le *neues Talbuch*, une codification du droit en vigueur depuis la seconde moitié du XVI^e s. Les simples habitants étaient exclus de la *Talgemeinde*, et ils n'avaient qu'une participation limitée à l'utilisation de l'allmend. Ils devaient, chaque année, prêter le serment prescrit à l'ammann.

Bannière d'Ursern du début du XVI^e siècle.

Un Conseil des jurés apparaît dès le début du XV^e s., à côté de l'ammann, les *Nün*. La *Talgemeinde*, qui exerçait aussi des droits judiciaires, les céda presque complétement au Conseil. Dès la fin du XVI^e s. environ, la justice fut rendue par le Conseil des jurés, désormais les XV, pour les délits, les conflits d'honneur, de succession et de propriétés ; par le tribunal des VII et le tribunal local (tribunal de marché). Le double Conseil prononçait les condamnations à mort, avec l'assistance de deux députés d'Uri. Le lieu du supplice se trouvait dans la forêt près d'Hospental, où l'on voit encore des vestiges du gibet. Le seul procès de sorcellerie du canton d'Uri se déroula à Ursern en 1459. L'abbé de Disentis renonça en 1649 à tous ses droits temporels sur la vallée d'Ursern, moyennant une indemnité de 1500 florins d'Uri.

Lorsque après la chute de Berne, les troupes françaises marchèrent sur les petits cantons, Ursern envoya une délégation au général Schauenbourg et obtint les mêmes conditions de paix que Schwyz. Le 22 mai 1798, la vallée tint sa dernière *Talgemeinde*. La République helvétique incorpora Ursern avec les communes de Wassen et Göschenen, sous le nom de district d'Andermatt, au canton des Waldstätten. La constitution unitaire ne souleva pas, dans la vallée, la même opposition que

dans les cantons primitifs. Le reste des Uranais qui s'étaient soulevés, furent battus près d'Hospental le 12 mai 1799. La population eut beaucoup à souffrir des combats qui suivirent l'invasion française et de l'entretien de troupes russes, autrichiennes et françaises, qui s'élevèrent jusqu'à 10 000 hommes. L'Acte de médiation ne rétablit pas l'ancienne indépendance de la vallée, qui devint un district du canton d'Uri, tout en conservant certains de ses droits. Ceux-ci disparurent peu à peu, au cours des revisions constitutionnelles d'Uri. Celle de 1888 mit définitivement fin à l'autonomie de la vallée. Différentes tentatives de séparation d'Ursern d'avec Uri et de rattachement avec Berne, les Grisons ou le Valais, n'eurent aucun succès. Actuellement Ursern forme une circonscription judiciaire particulière, *Landgericht* Ursern, et depuis 1929 la vallée nomme de nouveau son juge.

Suivant la tradition, le christianisme aurait été introduit dans la vallée par les martyrs thébains, Félix et Regula, ainsi que par saint Sigisbert et son maître Colomban. Mais il est avéré qu'elle releva, au spirituel, de Disentis dès le VIII[e] s., et, par conséquent, du diocèse de Coire. A l'origine elle ne forma qu'une seule paroisse, dont l'église était à Andermatt. Dès 1602 l'église paroissiale fut celle des SS. Pierre et Paul d'Andermatt. Hospental a été érigé en paroisse en 1886 (chapellenie dès le XIV[e] s.) et Realp en 1882 (chapellenie dès 1518). L'église Saint-Colomban d'Andermatt est le plus ancien lieu de culte de la vallée, mais elle n'est pas celle que désigne le testament de Tello, de 766, laquelle doit être cherchée à Sagens. Le patronage a toujours été et est encore exercé par Disentis, mais la *Talgemeinde* exerça dès le XV[e] s. un droit de présentation. Andermatt y renonça en 1688 et remit le service du culte aux capucins, exemple que suivit Realp en 1735. Une église protestante existe dans la vallée.

Un maître d'école est mentionné en 1610. Aux XVIII[e] et XIX[e] s., il y avait à Andermatt une école latine qui a été transformée plus tard en école secondaire. Des pièces théâtrales religieuses ont été jouées à Andermatt ; ainsi une passion en 1714, due au capucin Ferdinand Weissenbach, *Absalon* en 1745, *Hermenegild* en 1751, et en 1757 un festival célébrant le transfert des ossements de saint Jules à l'église paroissiale. En vertu de la combourgeoisie avec Uri, la bannière de la vallée n'était pas déployée en campagne lorsque flottait celle d'Uri. Le banneret était nommé par la *Talgemeinde*. Les troupes de la vallée prirent part, avec Uri, à la plupart des campagnes des Confédérés.

Hospental dans la vallée d'Ursern en 1830. D'après une aquarelle de M. Kälin (Bibliothèque Nationale, Berne).

La corporation d'Ursern, qui continue en fait l'ancienne *Talgemeinde*, n'a cependant aucun pouvoir politique. Elle groupe tous les bourgeois de la vallée et possède les alpages et les allmend. Elle s'occupe de l'assistance, pour laquelle elle dispose du « Fonds de Venise ». Un ancien hôpital existe à Andermatt pour l'entretien des indigents et des passants. La vallée est reliée par chemin de fer à Göschenen et aux Grisons et Valais, ligne Brigue-Disentis.

Bibliographie. E. Abegg : *Die Mundart von Ursern.*— A. Christen : *Die Entwicklung der Gerichtsverfassung in Ursern*, 1928. — N. Curti : *Ein Visitationsbericht aus dem Urserntale*, dans *Gfr.* 1915 et *Nbl.* 1915.— L. Durgiai : *Die Kapuziner im Urserntale*, 1929. — R. Hoppeler : *Ursern im Mittelalter*, 1910. — A. Müller : *Urkundenregesten des Tales Ursern 1317-1525*, dans *Gfr.* 1852.— E. Wymann : *Die schulgesch. Literatur von Uri*, dans *Schweiz. Schule*, Nr. 32, 1928. [Alex. Christen.]

URSINS (C. Vaud, D. Yverdon. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1008, *Ursingio* ; 1174, *Ursi.* L'église actuelle est bâtie sur les ruines d'une construction romaine de 10 m. 30 sur 8 m. 40, avec des murs de 1 m. 30 d'épaisseur, édifice romain qui paraît avoir été un temple de Mercure. Tout au près des restes d'habitations romaines du II[e] s. Non loin, en 1608, le médecin Fabrice de Hilden avait découvert un cimetière burgonde avec plaques de ceinturon, notamment celles du type de Daniel. Au moyen âge, Ursins fit partie de la seigneurie de Belmont. L'église, dédiée à saint Nicolas, fut donnée en 1154 par l'évêque saint Amédée au chapitre de Lausanne. L'édifice actuel paraît remonter au XV[e] s. ; il a été complètement restauré en 1907-1910. Il dépend de l'église paroissiale de Gressy. Registres de naissances et de mariages dès 1684, de décès dès 1755. — *DHV.* — D. Viollier : *Carte archéologique.* [M. R.]

URSIZIN. Nom de deux évêques de Coire. — Ursizin I est considéré par la tradition comme le cinquième évêque de Coire. Il doit avoir vécu au VI[e] s. ; il ne nous est parvenu aucun renseignement sur lui. — Ursizin II, parent des Victorides, abbé du couvent de Disentis 730, simultanément abbé et évêque à partir de 754. Pendant son administration furent construits le couvent et l'église ; il se démit de ses fonctions d'abbé et d'évêque en 758 ; vénéré comme un saint. — J.-C. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* I.— A. Schumacher : *Album Disertinense*, p. 3. [J. Simonet.]

URSPRUNG. Famille de Ueken (Argovie), citée depuis 1700 environ à Hornussen ; elle émit plus tard des rameaux à Herznach, Gipf-Oberfrick, Laufenburg, Zurzach, Bâle et Zurich. — 1. Albert, * 16 août 1862, président du tribunal de district de Zurzach 1886-1892, député au Grand Conseil 1886-1892, au Conseil national 1890-1902 ; juge au tribunal cantonal 1890-1902 et président 1900-1901, juge fédéral depuis 1902 et président 1918 et 1919. D[r] jur. h. c. de l'université de Bâle. — 2. Gustav-Adolf, frère du n° 1, négociant, ammann de Laufenbourg 1904, député au Grand Conseil 1908, au Conseil national 1911-1919. — *AAF* 1930. — *DSC.* — Arbre généalogique, propriété de W. Ursprung-Fenner, Bâle. — [H. Tr.] — Alfred, *22 déc. 1876 à Bâle, D[r] phil., professeur extraordinaire 1913, ordinaire 1917 de botanique à l'université de Fribourg, directeur de l'institut botanique dès 1903. Auteur de nombreux travaux scientifiques. [Rœmy.]

URSULINES. L'ordre des ursulines, placé sous le patronage de sainte Ursule, fut fondé à Brescia par sainte Angèle de Merici. Approuvé en 1544 par le pape Paul III, à la requête de saint Charles Borromée, il se répandit rapidement en Italie et en France. Les ursulines se vouent à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse.

La congrégation suisse des ursulines a ses origines en France. Elle a été fondée à Dôle, le 16 juin 1606, sous le nom de Compagnie de Sainte-Ursule, par Anne de

Xainctonge (1567-1621). *Armoiries* : d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.

En 1619, Anne de Xainctonge envoya à Porrentruy les sœurs Anne Altériet et Anne Barbier pour y établir une nouvelle communauté. Le 29 mars, les sœurs prenaient possession du couvent que leur offrait Guillaume de Baldenstein, prince-évêque de Bâle. La communauté fut très éprouvée pendant la guerre de Trente ans ; les religieuses s'enfuirent de Porrentruy à l'arrivée des Suédois. Douze d'entre elles arrivèrent à Fribourg le 24 mars 1634. Le chancelier de Montenach mit à leur disposition sa propre maison. Les sœurs ouvrirent immédiatement des classes gratuites pour les enfants et des cours d'adultes ou école du dimanche pour les jeunes filles. Les ursulines de Fribourg trouvèrent une bienfaitrice en Mme Zimmermann, née Weck. En 1638, elle acheta, pour le compte des sœurs, la maison de la Cigogne, près de la Tour Jacquemart. La communauté s'y installa le 13 juil. 1638 avec l'autorisation de Mgr. Schaller, vicaire général du diocèse de Lausanne. En 1639, la peste éclata à Fribourg et les ursulines se mirent au service des malades. En 1645, elles enseignaient gratuitement 200 élèves. Leur dévouement leur valut le droit d'établissement : 1 févr. 1646.

C'est à cette époque que remonte la séparation des maisons de Porrentruy et de Fribourg. Les fondatrices eurent le choix de s'établir dans l'une ou l'autre de ces villes. Cinq sœurs retournèrent à Porrentruy et les autres formèrent la communauté de Fribourg dont sœur Pernette Cuenot fut élue supérieure. L'église de Sainte-Ursule fut consacrée le 23 mars 1655, par Mgr. Knab, évêque de Lausanne, en résidence à Lucerne. Mgr. Knab appela les ursulines à Lucerne. Ce fut son ami, le chanoine Kaufmann, qui mena à bien cette fondation. En 1660, la petite communauté, ayant à sa tête sœur Marguerite Gassmann, ouvrit des classes dans le beau local aménagé à leur intention. La maison de Lucerne fut détruite par la révolution de 1798.

En 1661, le colonel de Stockalper négocia l'admission des ursulines en Valais. Il leur fit construire à Brigue un vaste couvent où elles entrèrent le 22 févr. 1662. Aujourd'hui encore, les ursulines de Brigue enseignent dans les écoles primaires de la ville et dans plusieurs communes du Haut-Valais. Elles ont un pensionnat prospère, l'école normale cantonale allemande, une école de commerce et, à Viège, une école ménagère.

La communauté de Sion fut fondée en 1884 par cinq sœurs de Brigue, appelées par Mgr. Blatter, vicaire général. Outre l'orphelinat, les sœurs dirigent l'école normale cantonale française ainsi que plusieurs écoles primaires et ménagères du canton.

En 1677, la maison des ursulines de Fribourg fut agrandie. Le 2 mars 1798, les armées françaises entraient à Fribourg. Le couvent des ursulines fut converti en caserne, puis incendié ; leur église devint un magasin de bois. Les sœurs trouvèrent un abri au monastère de la Maigrauge. Le commencement du XIXe s. amena des jours meilleurs. Le 17 oct. 1804, les ursulines reprirent possession de leur ancienne demeure, relevée de ses ruines. La maison-mère de Porrentruy avait, elle aussi, été dispersée par la révolution. Fribourg contribua activement à son rétablissement en 1818.

En 1848, conformément à l'article 88 de la constitution fédérale, les biens des ursulines furent confisqués, leur pensionnat fermé et le couvent supprimé par voie d'extinction. Le décret de suppression fut rapporté en 1856.

Actuellement, les ursulines dirigent, à Fribourg : le pensionnat Sainte-Ursule où se donne l'enseignement à tous les degrés, l'école supérieure de commerce pour jeunes filles, l'école normale ménagère de la rue de Morat, le pensionnat Sainte-Agnès qui comprend, outre une section littéraire, une école ménagère et l'école agricole cantonale pour jeunes filles. Elles ont ouvert, en 1892, une école ménagère avec pensionnat à Orsonnens (Fribourg) et, en 1923, une école de nurses suisses à Bertigny (Fribourg). En outre, les ursulines enseignent dans plusieurs localités des cantons de Fribourg, de Vaud et du Valais.

En 1932 on comptait en Suisse 170 ursulines à Fribourg, 90 à Brigue, 50 à Sion, 40 à Porrentruy.

Bibliographie. Sainte-Foi : *Annales de l'ordre de sainte Ursule*, Clermont, 1858. — Alt : *Hist. de sainte Angèle Merici*, Paris, 1885. — Bernhard Arens : *Anna von Xainctonge*, Fribourg-en-Brisgau, 1903. — M. Dominica Ammann : *Schwester Euphemia Dorer*, Fribourg-en-Brisgau, 1904. — A. de Nitray : *Une éducatrice au XVIIe s.*, Paris, 1919. — *Les Ursulines en Suisse*, Fribourg 1930. [P. MEINTEL.]

URSWIL (C. Lucerne, D. et Com. Hochdorf. V. *DGS*). Vge ; en 893, *Ursewile*. Siège du tribunal de la juridiction de Hohenrain. La forge est citée depuis 1309, l'auberge depuis 1416, la chapelle depuis 1565. Le fief mâle fut vendu en 1537 et partagé. La juridiction comptait encore 26 maisons en 1583. — *Gfr.* Reg. — *UZ.* — Melchior Estermann : *Gesch. d. Pfarrei Hochdorf.* — *ZSR* 1882-1883. [P.-X. W.]

URSY (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Vge et Com. *Armoiries* : coupé, au 1 de gueules à une croix de Saint-Maurice d'argent, au 2 d'or à un ours passant de sable. Au XIIe s., *Ursei, de Urseio* ; de *(fundum) Ursiacum*, domaine d'Ursius, gentilice romain, dérivé de *ursus*, ours. Ursy, qui était habité déjà à l'époque romaine, n'apparaît dans les textes que vers le milieu du XIIe s. Ce village est depuis 1869 le siège de la grande paroisse d'Ursy-Morlens, dont l'église, dédiée à saint Maurice et mentionnée déjà en 996, était autrefois à Morlens. Une famille noble de ce nom existait au XIIe et au XIIIe s. Registres de paroisse dès 1760. — F. Kuenlin : *Dict.* II. — A. Dellion : *Dict.* XI. — H. Jaccard : *Essai de toponymie*, dans *MDR* VII. — J. Stadelmann : *Études de toponymie*, dans *ASHF* VII. — P. Æbischer : *Sur les martyria et les martyreta*, dans *RHS* 1928. — M. Benzerath : *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter*, dans *FG* XX. [J. N.]

URTENEN (C. Berne, D. Fraubrunnen. V. *DGS*). Com. et Vge dans la paroisse de Jegenstorf. Une monnaie celtique a été trouvée en 1865 sur la voie carrossable Urtenen-Wiggiswil. — [O. T.] — La basse juridiction passa des comtes de Kibourg à Pierre de Thorberg, à Louis de Diesbach et aux Bonstetten. Johann-Jakob v. Bonstetten vendit en 1700 les seigneuries d'Urtenen et Mattstetten à Johann-Friedrich Willading ; par la fille de celui-ci, Margaretha, elles passèrent à Hieronymus von Erlach (Hindelbank), dont les descendants les conservèrent jusqu'en 1798. La dîme appartint longtemps pour une moitié à l'hôpital de l'Ile à Berne et pour l'autre aux d'Erlach qui la vendirent à l'hôpital de l'Ile en 1792-1793. La « grande forêt seigneuriale », de plus de 150 poses bernoises, passa en grande partie à la commune bourgeoise de Berne lors des ventes de 1880, 1915 et 1916. — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* IV. — *Das Amt Fraubrunnen*, 1925, p. 40, 74, 81.— Art. SCHŒNBÜHL et sa bibliogr. [Fr. BÜHLMANN.]

URUGUAY. Les premiers colons suisses s'établirent en Uruguay en 1861. Un second groupe s'y rendit en 1862. De même que dans les autres pays de l'Amérique du Sud, les commencements de la colonisation suisse furent difficiles en Uruguay. Avec le temps, toutefois, les affaires prospérèrent à tel point que la plus grande colonie du pays, Nueva Helvecia, devint en quelque sorte un État dans l'État, ainsi qu'en témoignent ses entreprises agricoles, industrielles et commerciales. A notre époque, les Suisses d'Uruguay se sont fortement mélangés avec des Espagnols et des Allemands. Les colons suisses vouèrent toujours une grande sollicitude au développement de l'église et de l'école ; la première école suisse d'Uruguay date de 1863 et devint plus tard une école de l'État. Il existe actuellement d'autres établissements scolaires pour l'éducation des enfants des colons. Les Suisses d'Uruguay sont groupés en de nombreux clubs et plusieurs sociétés. Ces dernières années, l'émigration en Uruguay est demeurée stationnaire ; ce manque de sang nouveau a nettement influé sur le caractère de la colonie. Selon une statisti-

que uruguayenne, le nombre des Suisses est d'environ 1400, dont une grande partie sont nés en Uruguay. Il y a parmi eux des agriculteurs et de nombreux représentants d'autres professions. A l'occasion de la fête du centenaire de l'indépendance uruguayenne, la colonie suisse fit don à la ville de Montevideo, capitale du pays, d'un monument de Tell, œuvre du sculpteur tessinois Belloni ; il fut érigé, en témoignage de reconnaissance, sur une place de la cité. Les autorités de Montevideo, par sympathie pour la Suisse, donnèrent des noms suisses à un grand nombre de rues de la ville.

La colonie uruguayenne de Suisse ne se compose guère que d'une quarantaine de personnes. Le seul traité existant entre l'Uruguay et la Suisse est le traité d'extradition du 27 févr. 1923, avec protocole additionnel du 26 nov. 1926. Les échanges commerciaux avec l'Uruguay se sont élevés en 1931 à 4 millions de francs environ, soit 1,9 million pour les importations d'Uruguay en Suisse et 2,1 millions pour les exportations de Suisse en Uruguay. Depuis 1880, l'Uruguay a eu, avec plusieurs interruptions, comme représentant diplomatique en Suisse, un ministre résidant à Paris, Rome ou Vienne jusqu'en 1915. Depuis lors, le ministre d'Uruguay en Suisse a résidé sans interruption à Berne.

Représentants de l'Uruguay en Suisse :

Diaz, Juan-José, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, du 16 mars 1880 au 30 sept. 1889.
Nin, Alberto, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, du 11 mars 1895 au 24 sept. 1896.
Cuestas, Juan, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, du 7 nov. 1906 au 5 oct. 1908.
Susviela Guarch, Federico, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, du 22 sept. 1910 au 13 juil. 1911.
Guani, Alberto, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, du 13 juil. 1911 au 7 janv. 1915.
Acevedo Diaz, Edoardo, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, du 10 juil. 1917 au 4 févr. 1920.
Castro, Alfredo de, chargé d'affaires ad. int., du 4 févr. 1920 au 12 avril 1923.
Buero, Enrique, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, du 8 mai 1923 au 20 août 1927.
Castro, Alfredo, de, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, depuis le 16 sept. 1927.

L'Uruguay entretient, en outre, plusieurs consulats en Suisse, soit à Berne, depuis 1858, à Bâle, depuis 1865, à Lugano, depuis 1872, à Genève, depuis 1881 et à Zurich, depuis 1920.

La Suisse est représentée en Uruguay par sa légation de Buenos-Ayres, créée en 1891, dont le titulaire est depuis 1922, M. Egger. En 1859 fut fondé, à Montevideo, un consulat suisse, transformé en consulat général en 1921. Depuis la démission du dernier consul général, Max Guyer (1924-1931), ce consulat est géré par un titulaire provisoire. Il y eut un vice-consulat suisse à Paysandù de 1885 à 1920 et dans la colonie de Nueva Helvecia, de 1889 à 1908. L'un et l'autre poste furent supprimés en 1920 et incorporés au consulat général de Montevideo. — C. Zbinden : *Luzern. Auswanderung (1. Uruguay)*. — Juan-Werner Berger : *Colonia Suiza, a través de Setenta Años*, Montevideo, 1930. [Bzr.]

URZACH, von. Voir ZURZACH, VON.

USPUNNEN. Voir UNSPUNNEN.

USTER (C. Zurich, D. Uster. V. *DGS*). Com. et paroisse, originairement *Ustra*, plus tard *Ustri. Armoiries* : parti d'argent, et de gueules à deux fasces d'argent (armes des seigneurs d'Uster). On a découvert dans le Greifensee, près de Riedikon, des palafittes de l'époque néolithique ; trouvailles de l'époque du bronze à Nänikon, tumulus du premier âge du fer le long du Herweg. Une figure de Mercure, trouvée en 1694 dans les fondations de la cure, permet de supposer qu'une route romaine passait par Uster. Sépultures alémannes et franques près de Freudwil, Winikon et Nänikon. A la fin du moyen âge, il existait des propriétés libres à Oberuster, Freudwil, Werrikon et Nänikon. Les coutumes d'Uster figuraient dans le coutumier de Nossikon de 1431. Il y avait à Sulzbach et à Riedikon des biens conventuels, relevant du domaine de Mönchaltorf. Les châtelains d'Uster étaient seigneurs de Nossikon et d'une partie de Kirchuster. La basse juridiction de Sulzbach et de Riedikon relevait du bailli de Grüningen, celle de Nossikon et de Wermatswil des châtelains d'Uster, celle de Kirchuster était partagée entre le propriétaire du Laubishof (couvent de Rüti) et les châtelains d'Uster ; tous les autres droits de basse juridiction appartenaient au propriétaire du château de Greifensee. Uster faisait d'ailleurs partie de la seigneurie de Greifensee et passa en 1402 avec le bailliage de Greifensee à la ville de Zurich. Une partie de la commune resta longtemps, avec le château, la possession des barons d'Uster et passa vers 1250 aux barons de Bonstetten. Le bailliage appartenant au château devint en 1564 possession de la ville de Zurich. La haute juridiction de la commune actuelle d'Uster appartenait en partie à la seigneurie de Grüningen, en partie au comté de Kibourg, en partie à Zurich avec la seigneurie de Greifensee. La Révolution de 1798 créa la commune d'Uster, dont le territoire se confond avec celui de la paroisse.

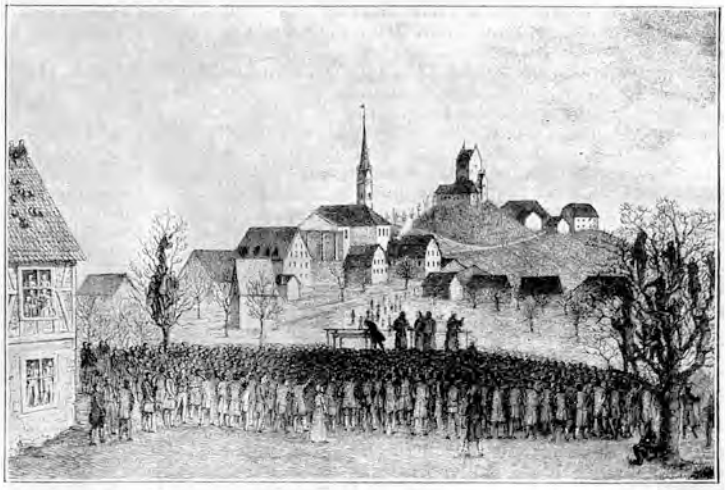

L'assemblée populaire d'Uster du 22 nov. 1830. D'après une gravure (Bibliothèque Nationale, Berne).

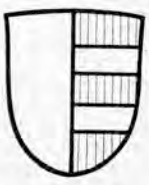

Le château d'Uster fut de 1320 à 1524 la possession des Bonstetten ; il fut hérité en 1524 par Louis de Diesbach ; il appartint de 1560 à 1639 aux barons de Hohensax et passa ensuite de mains en mains. La tour brûla en 1492 ; elle fut aménagée en habitation en 1529 et devint prison de district au milieu du XIX^e^ s. Depuis 1919, les bâtiments abritent une école ménagère.

La première filature de coton fut fondée en 1823 par le colonel Heinrich Kunz, le « roi des filateurs ». Le 22 nov. 1830, Uster fut choisi à cause de sa situation centrale et de sa nouvelle et spacieuse église comme lieu de rassemblement par les campagnards mécontents du régime gouvernemental (voir art. suivant). En 1832, des artisans irrités de l'Oberland incendièrent une fabrique d'Uster. En 1867, Uster devint le centre du mouvement démocratique dirigé par le pasteur Salomon Vögelin, le

conseiller national Heinrich Grunholzer et le maître secondaire J. Sieber.

Originairement, la paroisse d'Uster comprenait les communes de Greifensee et Volketswil. Un document de 902 semble indiquer que l'église paroissiale de Saint-André existait alors déjà. L'obituaire de 1473 désigne le jour de la Saint-André de 1099 comme date de la consécration de l'église et Heinrich von Rapperswil comme fondateur et patron de l'édifice. Le patronage relevait du Laubishof, qui en 1300 encore était la possession de la comtesse Elisabeth de Habsbourg-Rapperswil ; il passa ensuite aux Landenberg-Greifensee, qui le cédèrent en 1438 au couvent de Rüti. En 1525, il parvint à l'État. L'église était une construction romane, dont le chœur avait un axe différent de celui de la nef et peut être considéré comme le vestige d'une église antérieure. Greifensee ayant construit une petite église se détacha d'Uster à la Réformation. En 1931, les paroisses d'Uster et de Greifensee furent de nouveau réunies ; Volketswil s'en sépara à la même époque ; Gutenswil, par contre, ne fut réuni à Volketswil qu'en 1767. Le hameau de Heusberg fut réuni à Mönchaltorf en 1770. En revanche, en 1869, une partie de Wermatswil, la « Hintergasse », fut séparée de la commune de Pfäffikon et réunie à Uster. L'église actuelle a été construite en 1824, le clocher en 1828. Les premières traces d'une école remontent à l'époque qui succéda immédiatement à la Réformation. *Population* : 1634, 1012 hab. ; 1850, 5081 ; 1930, 9663. Registres de baptêmes dès 1540, de mariages dès 1553, de décès dès 1653 (aux Arch. d'État à Zurich). — [H. Bühler.] — *UZ.*— H. Bühler : *Pfarrblätter* 1-3. — Le même : *Gesch. der Gem. Nänikon.* — Le même : *Zur Erinnerung an den Bau der Kirche zu Uster.* — F. Hegi dans *ZT* et *Festgabe f. Paul Schweizer.* — A. Largiadèr dans *Festgabe f. Paul Schweizer.* — *ZWChr.* 1905, p. 259. — *Nbl. d. Stadtbibl. Winterthur* 1824. — J. Heierli : *Archäolog. Karte.* — *Das Werk* 1919, n° 3. — *ZT* 1876. — *Züricher Kalender* 1932 (incendie d'Uster). — Bullinger : *Reformationsgesch.* I, p. 80, 357, 429 ; III, p. 154. — E. Egli : *Actensammlung.*— *Statist. Mit. betr. den Kt. Zürich*, p. 104. — *Nbl. Waisenhaus* 1920, p. 31, 36, 50, 59. — L. Bosshart : *Chronik*, p. 68, 120. — *ASG* I, p. 223. — *Neues Winterthurer Tagbl.* 1913, n° 169. — *Zürichsee Zeitung* 1912, n° 140. — K. Dändliker : *Gesch. der Stadt u. des Kts. Zürich.* — *ASG* 1919, p. 350.— *Antiqua* 1883, I, p. 61. — W. Wettstein : *Regeneration*, p. 104, 300. — *AHS* 1895, suppl. 12 ; 1907, p. 76.— G. Egli : *Der Brand von Uster* 1889. — S. Vögelin dans *Nbl. von Uster* 1866-1867 (hist. de la paroisse). — H. Zeller-Werdmüller : *Zürcher Burgen.* [E. D.]

USTER. Vieille famille d'Erlenbach (Zurich), où elle était déjà établie en 1400 et d'où elle essaima aussi plus tard à Küsnacht. La forme Ustrer qui atteste l'origine d'Uster, apparaît en 1377 à Meilen. — [J. Frick.] — Heinrich, le cadet, 1774-1866, de Zollikon, peintre à Feuerthalen.— *SKL.*— Nüesch et Bruppacher : *Das alte Zollikon*, p. 325.— Plusieurs réceptions de bourgeois à Zurich depuis 1833.— *Zür. Bürgerb.*— Art. Usteri. [E. D.]

USTER (JOURNÉE D'). L'assemblée d'Uster du 22 nov. 1830 fut, après la révolution de 1798, la première manifestation de la volonté de liberté et d'autonomie de la campagne zuricoise. Plus de 10 000 hommes se rendirent sur la petite hauteur du Zimiker, près de l'église, où trois orateurs prirent la parole : Heinrich Guyer, meunier à Bauma ; le Dr Johannes Hegetschweiler, médecin à Stäfa, et Johann-Jakob Steffan, ammann de Wädenswil. Ils insistèrent sur la nécessité d'une réforme constitutionnelle. Un Mémorial, rédigé pour la circonstance et approuvé par l'assemblée, servit de base à la constitution de 1831. Lors du centenaire de cet événement, un monument fut élevé au Zimiker à la démocratie zuricoise. — K. Dändliker : *Der Ustertag.* — *NZZ* 1930, n° 2263. [E. Hardmeier.]

USTER, von. Selon Weingartner : *Hist. Welforum*, cette famille descend d'une fille illégitime du duc Eticho de Bavière ; Albert de Bonstetten lui attribue une origine noble et prétend que ses membres étaient échansons héréditaires des abbés d'Einsiedeln. Tschudi, dans *Liber Heremi*, cite Helibertus, Reingerus et Uodalricus de Ustro, les deux derniers comme avoués d'Einsiedeln. Les actes ne citent que Uodalrich de Ustra 1044 et Heinricus de Uster 1219. — *MGS* I (Comtes de Rapperswil). — Les barons et ministériaux chevaliers de Schnabelburg ont des rapports de parenté avec eux. — 1. Ulrich, 1258 propriétaire foncier à Rifferswil. — 2. Heinrich, chevalier, bienfaiteur du couvent de Frauental. † 15 oct. 1318. — La famille doit s'être éteinte avec Mechtild, épouse de Werner von Knutwil, † avant 1344. — *UZ.* — *Mon. Germ. Necr.* I, p. 423. [H. Bühler et † F. Hegi.]

USTERI (von Ustra, von Ustre, von Uster, Ustrer, Ustry, Ustri). Famille de conseillers de Zurich, qui tire son nom du village d'Uster. La famille est citée au XIVe s. à Meilen, Erlenbach et Küsnacht. H. v. Ustre est cité en 1357 dans les rôles d'impôts de la ville ; de nombreux Usteri se rencontrent vers la fin du siècle et au XVe s. dans les registres du Conseil et de la justice. Ils furent reçus bourgeois à divers moments, vers 1377, 1400 déjà. Cuni ou Conrad Ustrer d'Erlibach, reçu bourgeois en 1401, passe pour être l'ancêtre de la famille, mais ça paraît n'être qu'une affirmation hasardée d'anciens généalogistes. A partir de 1500 environ, on distingue deux familles du même nom mais on ne leur connaît aucune relation de parenté.

I. Les membres de l'une furent longtemps pêcheurs et bateliers. *Armoiries* : d'azur à une étoile d'or accompagnée en chef d'un croissant du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. Cette famille s'est éteinte au XVIIIe s. Elle a donné des ecclésiastiques et des officiers au service étranger. — 1. Jakob, de Heslibach près de Küsnacht, pêcheur, probablement le premier de la famille qui entra au Grand Conseil en 1531. † à la bataille de Cappel. — 2. Jakob, capitaine au service du roi de Navarre. † 1587 à la guerre des Ligues. — 3. Heinrich, prévôt de corporation 1595, bailli de Birmensdorf 1597. † 1600. — 4. Hans, prévôt de corporation 1604, bailli de Knonau 1606. † 1632. — 5. Wilhelm, fils du n° 3, * 1589, orfèvre. — Arch. d'État Zurich. — F. Hegi : *Glückshafenrodel.* — H. Bullinger : *Reform.-Gesch.* — J. Strickler : *Aktensammlung.*— Fries : *Geschlechterbuch.*

II. L'autre famille a exercé durant plusieurs générations le métier de meunier. *Armoiries* : d'argent à la demi-roue de moulin de gueules surmontée d'une demi-étoile du même. Des représentants de ses diverses branches se vouèrent aussi aux sciences, à l'état ecclésiastique, au négoce, spécialement dans les soieries. Les riches marchands, membres de la branche des Usteri du Neuenhof, entrèrent tôt au Petit Conseil et occupèrent diverses situations influentes ; on les comptait au nombre des patriciens. Elle a donné les rameaux des Usteri du Talhof et Usteri du Talegg. — 1. (Alt-) Hans, petit-fils présumé de Cuni prénommé, ancêtre des Usteri actuels ; meunier et aiguiseur ; prit part à diverses expéditions militaires. † après 1504. — 2. (Jung-) Hans, fils du n° 1, reprit en 1490 le moulin paternel, prit part à la guerre de Souabe 1499, membre de diverses commissions du Conseil, du Conseil de guerre 1521, administrateur de l'hôpital 1522, délégué du Conseil dans le procès des anabaptistes 1526, partisan décidé de la Réforme. Avoyer du tribunal de la ville 1526 (le premier nommé par le Conseil et non plus par l'abbesse). Compromis en 1530 avec d'autres membres de sa profession dans le procès des meuniers, il fut privé de toutes ses charges ; mais réhabilité par la suite, il revint au Conseil de guerre 1531. † vers 1536. — 3. Heinrich, 1584-1636, meunier, *Amtmann* de Stein 1630-1636. — 4. Hans-Heinrich, frère du n° 3, 1590-1670, meunier, bailli de Hegi 1643, *Gantmeister* et juge matrimonial. — 5. Hans-Rudolf, fils du n° 3, 1625-1690, peintre à Venise durant quarante ans, en Dalmatie et en Morée ; revint au pays en 1689. — 6. Heinrich, petit-fils du n° 3, 1642-1724, serrurier, *Amtmann* au Kappelerhof 1693. — 7. Paulus, 1644-1718, négociant en laines et soies ; éleva en 1684 le Neuenhof au Talacker, sur la future Paradeplatz, qui fut habité jusqu'en 1929 par

ses descendants, souche des Usteri du Neuenhof. — — 8. JOHANNES, fils du n° 7, 1673-1718, propriétaire d'une fabrique de lainages, édifia le Talhaus. — 9. MELCHIOR, arrière-petit-fils du n° 3, 1672-1753, pasteur d'Uetikon 1697, camérier 1711, doyen 1724, défenseur de l'orthodoxie ; auteur d'écrits religieux et d'une description de la guerre de Villmergen. — 10. JOHANN-MARTIN, du Neuenhof, fils du n° 7, 1678-1756, négociant, propriétaire de la maison de soieries Martin Usteri et fils. — 11. PAULUS, fils du n° 8, 1695-1750, négociant et fabricant, directeur de la *Kaufmannschaft* 1739. — 12. JOHANN-MARTIN, petit-fils du n° 10, 1738-1790, au Talegg, négociant, *Neurichter* au tribunal de la ville 1763, conseiller, bailli de Birmensdorf et Urdorf, membre de diverses commissions ; de la Société helvétique, membre fondateur de la société du Kunstsaal, copropriétaire de la fabrique de porcelaine du Schooren. — *Monatl. Nachrichten* 1790. — 13. ***Leonhard***, frère du n° 12, 1741-1789, professeur d'hébreu 1764, professeur ès arts 1773, professeur de théologie, chanoine du Grossmünster 1788, ami de Winckelmann et de Rousseau, directeur de la Bibl. de la ville. Il travailla en faveur de l'éducation des jeunes filles, fonda l'école des filles de Zurich. — L. Meister : *Helvetiens berühmte Männer*. — *Nbl. d. Chorherren* 1824. — *LLH.* — O. Hunziker : *Gesch. d. Volksschule*. — Annexe au *Progr. d. Kantonsschule* 1886. — *ZT* 1884. — Annexe au *Progr. d. Töchterschule* 1895. — *ADB.* — *NZZ* 1913, n° 1080. — Usteri & Ritter : *Corresp. de J.-J. Rousseau avec L. Usteri*. — *Monatl. Nachrichten* 1789. — 14. MARTIN, 1744-1798, défenseur des droits de la bourgeoisie contre le gouvernement lors du renouvellement de l'alliance avec la France 1777. — 15. PAULUS, frère des n°s 12 et 13, 1746-1814, négociant, *Amtmann* de Stein 1796 ; auteur d'un bas-relief représentant une partie du canton de Zurich. — *Monatl. Nachrichten* 1814. — 16. HEINRICH, frère du n° 15, 1752-1802, négociant, économe à Meilen, dessinateur de paysages et cartes ; fondateur de la société des artistes zuricois, collectionneur de gravures. — 17. JOHANN-MARTIN, du Neuenhof, 1754-1829, négociant, prévôt de corporation 1795, bailli d'Erlenbach 1796 ; fit des voyages d'affaires dans l'Amérique du Nord en 1804. — 18. Johann-***Martin***, fils du n° 12, 1763-1827, au Talegg, poète connu, dessinateur et archéologue, receveur général du canton de Zurich durant la Révolution, il sauva la caisse de l'État en 1799 après la seconde bataille de Zurich. Du Grand Conseil 1803, trésorier 1810, conseiller 1815, censeur, etc., membre honoraire de la société du Schneggen 1820 ; directeur de l'école d'art 1793, fondateur de la société suisse des artistes 1806 et président jusqu'en 1827. Auteur de nombreux *Neujahrsblätter* illustrés. Principaux ouvrages : *Vater Unser eines Unterwaldners*, 1803 ; *Muttertreue*, 1802 ; *Kindesliebe*, 1806. Son chant *Freut euch des Lebens* s'est répandu partout. A composé, entre autres, en dialecte : *De Herr Heiri* et *De Vikari*, 1807-1810. Connaisseur en costumes, il collectionna aussi des documents, chants populaires et vitraux. Son testament littéraire est à la Bibl. centrale et ses œuvres d'art appartiennent à la Société zuricoise des beaux-arts. — E.-F. v. Mülinen : *Prodr.* — *Nbl. Künstlerges.* 1830, 1847-1849. — *Nbl. d. Feuerwerker* 1828. — *Nbl. d. Stadtbibl.* 1896. — *Dichtungen von Usteri*, publié par David Hess, 3 vol. — *ADB.* — A. Nägeli : *J. M. Usteri*. — *NZZ* 1923, n°s 1713, 1724, 1735, 1762, 1826 ; 1924, n° 1146 ; 1927, n° 1275. — *ZWChr.* 1913, n°s 26-28. — *ZT* 1859, p. 241 ; 1879, p. 206. — F.-O. Pestalozzi : *Zürich. Bilder*.

Johann-Martin Usteri.
D'après une lithographie.

— 19. ***Paulus***, fils du n° 13, 1768-1831, Dr med. 1788, homme d'État et journaliste remarquable, il travailla ensuite, en partie avec Jakob Römer, comme publiciste en botanique et en médecine. Maître à l'institut de médecine et surveillant du jardin botanique, il eut une correspondance très étendue. La Révolution française le jeta dans la politique et il publia à Leipzig divers périodiques ; membre de l'assemblée cantonale 1798, du Sénat helvétique en avril 1798, président en septembre 1798 ; membre de diverses commissions importantes, il prit une grande part à la revision de la constitution, contribua en 1799-1800 à renverser le Directoire et Laharpe, ainsi qu'au second coup d'État du 7 août 1800. Président du Corps législatif en février 1801, il s'opposa comme unitaire au projet de constitution de la Malmaison, entra en juillet au Conseil exécutif dont il devint le président en septembre ; président en octobre de la Diète et membre du nouveau Sénat ; déposé peu après par le troisième coup d'État et obligé de s'enfuir à Tubingue. Député à la Consulta helvétique à Paris, il fut nommé par Bonaparte membre de la commission gouvernementale à Zurich. Il entra en 1803 au Petit Conseil, devint membre de la commission de la Linth, commissaire sanitaire fédéral 1805, conseiller d'État et député à la longue Diète de 1814, président de la commission sanitaire 1815 ; il combattit dans la presse en faveur de l'opposition libérale et pour des réformes, ce qui lui valut nombre de poursuites. Lors de la victoire du mouvement libéral de 1830, il fut élu président de la commission de revision de la constitution zuricoise et négocia entre la ville et le canton ; chef du Grand Conseil, il fut nommé bourgmestre, 25 mars 1831, mais mourut le 9 avril 1831, avant son entrée en fonctions. Partisan résolu des institutions libérales et d'une forme d'État unitaire, il travailla à la réalisation de son idéal indépendamment de l'étranger, et non comme les patriotes dévoués à la France. Un des champions de la liberté de la presse. Fondateur et rédacteur du *Schweiz. Republikaner*, collaborateur à l'*Allgem. Ztg. v. Augsburg*, à l'*Aarauer Ztg.*, à la *NZZ*, etc. ; auteur de *Handbuch des schweiz. Staatsrechts*. Après sa mort parurent de lui les *Kleine gesammelte Schriften*. — E.-F. v. Mülinen : *Prodr.* — *Nbl. Stadtbibl.* 1829. — *Nbl. d. Waisenhaus* 1913, p. 52. — *Nbl. d. Zentralbibl.* 1918. — *ZT* 1909. — *ADB.* — Kd. Ott : *Das Leben v. P. Usteri*, 1836. — [U. Zehnder] : *Dr. P. Usteri*, 1867. — *ASHR.* — *VSNG* 17. — *BStor.* 1922, 1923, 1930. — *Pestalozzianum* 1925. — *NZZ* 1895, n°s 312, 317, 324 ; 1917, n° 2303 ; 1918, n° 220 ; 1921, n° 973 ; 1923, n° 157 ; 1924, n°s 1988, 1995 ; 1925, n° 164. — G. Guggenbühl : *Bürgerm. P. Usteri*, 2 vol., 1924-1931. — 20. LEONHARD, frère du n° 19, 1769-1853, professeur d'histoire ecclésiastique 1793, d'hébreu 1794, chanoine au Grossmünster 1823. — 21. JOHANN-JAKOB, 1779-1841, *Amtmann* de Küsnacht 1828-1834. — 22. JAKOB, fils du n° 17, 1788-1851, au Seidenhof, négociant, député au Grand Conseil 1827 ; administrateur de l'hôpital et de la fondation. — 23. CONRAD, frère du n° 22, 1795-1873, négociant, administrateur de l'assistance publique, titulaire de la médaille d'or du mérite de la ville de Zurich ; peintre paysagiste amateur. — 24. JOHANN-CASPAR, 1797-1863, pasteur de Rüschlikon 1829, privat-docent à la faculté de théologie 1833, pasteur de Kilchberg 1834, camérier, président de la société évangélique 1847. — G. Binder : *Kilchberg*, p. 183. — G. v. Schulthess-Rechb. : *Die zürcher. Theologenschule*. — 25. LEONHARD, fils du n° 20, 1799-1833, théologien et philologue, professeur de langues classiques et

Paulus Usteri.
D'après une lithographie.

d'hébreu et directeur du gymnase de Berne 1824 ; auteur d'un *Commentatio critica* de l'évangile de Jean, et de *Entwicklung des paulinischen Lehrbegriffes*... fort remarqué, ainsi que d'autres œuvres théologiques et philologiques. — *ADB*. — 26. JOHANN-MARTIN, du Neuenhof, 1812-1865, négociant, président de l'office de l'avouerie, administrateur scolaire 1861, vice-président de l'administration centrale ecclésiastique 1861, président du comité de secours lors de l'incendie de Glaris. — *NZZ* 1865, n° 58. — 27. JOHANN-CASPAR-GEORG, frère du n° 26, 1813-1892, pasteur de Rüschlikon 1843-1877, Dr theol. h. c. ; collaborateur à la traduction zuricoise de la Bible, ami des missions. — *TSRG* 1891. — 28. CASPAR-ALBERT, 1830-1914, portraitiste à Nyon depuis 1853. — 29. PAUL-LEONHARD, fils du n° 25, 1832-1912, maître de langues à l'école secondaire 1863, à l'école industrielle de Zurich 1868, professeur. Dr h. c. 1910 ; publia diverses corrrespondances. — Annexe au *Progr. d. Kantonsschule* 1880, 1913. — *ZWChr*. 1912, n° 16. — *NZZ* 1912, n° 535. — *ASG* 14, p. 129. — 30. JAKOB-AUGUST-EMIL, fils du n° 24, 1839-1914, vicaire à Kilchberg 1863, passa, à Munich, à l'église catholique-romaine 1864 ; jésuite au couvent de Maria-Laach et depuis 1872 à la mission des Indes, depuis 1882 professeur dans un collège à Bombay.— G. Binder : *Kilchberg*, p. 183.— *Schw. Kirchenztg*. 1915, p. 190.— V. Cathrein : *Eucharist. Konvertitenbilder*.— Ewald Reinhard : *E. Usteri, ein Konvertit*. — 31. JOHANN-ALFRED, fils du n° 24, 1845-1916, pasteur à Bühler 1868, Arbon 1879, Fluntern près de Zurich 1888, administrateur de l'assistance ; président de la maison de la Croix-Rouge 1907, auteur d'écrits religieux. — 32. JOHANN-MARTIN, du Neuenhof, fils du n° 26, 1848-1890, pasteur d'Œtwil am See 1873, de Hinwil 1876, d'Affoltern près de Zurich 1883, privatdocent à la faculté de théologie 1885, Dr theol. h. c. 1887 ; professeur de théologie à l'université d'Erlangen 1889. Auteur de *Ulrich Zwingli, ein Martin Luther ebenbürtiger Zeuge* ; *Zwingli und Erasmus* ; *Initia Zwinglii* ; *Commentar zum 1. Petrusbrief* ; *Leitfaden für d. Konfirmandenunterricht*. S'occupa de l'histoire de sa famille. — *TSRG* 1891. — *Kirchenblatt* 1890. — *Kirchenfreund* 24. — G. v. Schulthess-Rechberg : *Die zürch. Theologenschule*. — 33. ***Franz-Eduard***, fils du n° 26, 1851-1928, président de la Caisse de prêts 1885, de la Caisse d'épargne 1893, député au Grand Conseil 1890, membre de l'administration scolaire centrale et président du cercle scolaire I, 1892, président de la Société évangélique 1893, de l'institut de diaconesses du Neumünster 1898, de la maison de banque Leu & Cie 1900. Membre de diverses commissions, président du Conseil de la fondation du don national suisse 1919. — *Erinnerungsschr*. — *NZZ* et *Basler. Nachr*. de nov. 1928. — *Monatsbl. d. Evang. Ges*. 1928, n° 12. — *Ver. Zünfte z. Gerwe u. z. Schuhmachern* 1877-1927. — 34. FRANZ-THEODOR, fils du n° 26, 1853-1929, Dr jur., directeur des archives de la ville 1892, y déposa le *Speculum ecclesiasticum Turicense*. Il adhéra en 1885 à la foi catholique romaine. — *Invent. Schweiz. Archive*. — *NZZ* 1923, n° 1095 ; 1929, nos 1164, 1176. — *Neue Zürcher Nachr*. 1923, n° 155 ; 1929, nos 159-163. — 35. ***Paul***- Emil, 1853-1927, Dr jur., député au Grand Conseil 1889 et président 1897-1898, juge à la Cour de cassation. Directeur de la *Schweiz. Rentenanstalt* 1896, député au Conseil des États 1900 et président 1910, vice-président, plus tard président du Conseil d'administration de la *NZZ* 1900. Président de la Caisse nationale suisse d'assurances en cas d'accidents à Lucerne 1913, ardent promoteur de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations 1920, premier président de l'Association suisse pour la S. d. N. ; représentant de la Suisse aux assemblées de la S. d. N. 1920-1922, président de la Banque nat. suisse 1923. Rapporteur sur la question des minorités aux conférences interparlementaires de Washington et Ottawa 1925. — *Erinnerungsschr*. — *DSC*. — *PS* 1927, p. 103. — *NZZ* et quotidiens de février 1927. — 36. JAKOB-EMIL, fils du n° 26, * 1858, architecte, a construit entre autres des hôpitaux ; rédacteur du *Schw. Baukalender* 1904-1926. — 37. HEINRICH-ALFRED, fils du n° 31, * 1869, Dr phil. 1905, voyagea aux Iles Philippines, auteur de travaux botaniques. — 38. PAUL-LEONHARD, fils du n° 32, * 1878, Dr phil., maître aux gymnases de Berthoud 1903, de Bâle 1908, de Zurich depuis 1909 ; professeur, vice-recteur. — Voir en général les Arch. d'État Zurich. — Livre de généalogie appartenant à la famille. — *LL*. — Armorial D. Meyer. — État de la bourgeoisie. — K. Wirz : *Etat*. — Barth III, p. 891-892. — W. Tobler : *Gesch. d. Schildnerschaft zum Schneggen*. — *AGS* I et IV. — *SKL*. — [J.-M. Usteri] : *Das Geschlecht der Usteri in Zürich*. — [E. Usteri-F.] : *Mitt. aus d. Gesch. d. Familie Usteri*, 1901. [Emil USTERI.]

Paul-Emil Usteri.
D'après une photographie.

UTENHEIM, *Christoph* von, évêque de Bâle, d'une famille noble alsacienne, * vers le milieu du XVe s., † 1527 à Delémont ; chanoine du chapitre de Thomas à Strasbourg, prévôt 1473, recteur de l'université de Bâle 1473, chanoine et gardien de la cathédrale de cette ville 1494, évêque 1502. Il réorganisa l'évêché au point de vue moral et économique, il introduisit l'usage des synodes réguliers. Humaniste lui-même, il aimait à s'entourer de représentants de tendances nouvelles, comme Wimpheling, Erasme, Capito, Œcolampade, et sympathisa d'abord avec Luther dont il se sépara par la suite. Il démissionna en 1527, à l'époque de la Réforme, et mourut peu après. — *ADB*. — Herzog : *Realenzyklopädie* XX. — *BVBas*. 1839. — *Zwinglis Werke* VII, p. 227. [C. Ro.]

UTILITÉ PUBLIQUE (SOCIÉTÉ SUISSE D'). Les 15 et 16 mai 1810, 63 personnes venues de treize cantons se rencontrèrent à Zurich sous la présidence de Hans-Kaspar Hirzel, et fondèrent la Société suisse d'utilité publique. Hirzel avait déjà créé en 1799 la Société zuricoise de secours et était membre de la Société helvétique. Son initiative était inspirée des idées philosophiques du XVIIIe s. et de la Révolution française. En vertu de ses premiers statuts, elle ne voulait s'intéresser qu'aux établissements luttant contre le malheur et la misère des habitants de la Suisse et les aider de son mieux par ses conseils. Mais dès 1828, elle se fixa comme but de favoriser l'instruction populaire, l'artisanat et l'assistance des pauvres en Suisse. Actuellement, elle travaille de façon générale au bien-être intellectuel et matériel du peuple. Les historiens de la société distinguent jusqu'en 1896 quatre périodes dans son activité, correspondant à celles du développement politique et social de la Suisse pendant la même période : I. Période de tâtonnements de 1810 à 1819, surtout philanthropique ; II. Période de 1820 à 1830, vouée à la pédagogie et à l'économie nationales ; III. Période de 1835 à 1846, activité circonspecte durant les luttes des partis ; IV. Période de libre activité depuis l'adoption de la Constitution fédérale de 1848. Durant la période suivante, de 1897 à 1910, la société ne limita pas son activité aux trois tâches prévues par les statuts, pas plus qu'elle ne l'avait fait auparavant ; outre l'éducation populaire, l'assistance publique et privée et l'économie politique, elle s'occupa surtout de la jeunesse. Durant les années 1910 à 1924, la question de l'assimilation des étrangers sous toutes ses formes occupa le premier plan. La société a donné naissance à trois institutions florissantes : les fondations *Pro Juventute* et *Pro Senectute* et la fondation de Foyers pour tous, sans alcool. Elle a créé un Bureau central suisse de renseignements pour la prévoyance sociale et en fit le centre de tous les mouvements d'utilité publique en Suisse. Auparavant, la société avait déjà fondé : en 1840, l'institut suisse pour garçons protestants de Bächtelen près de Berne ; 1881, l'institut pour jeunes filles catholiques de Richterswil et 1905 celui du château de Turbenthal pour les sourds-

muets faibles d'esprit, auquel s'est ajouté un home pour sourds-muets. En 1859, la société organisa une collecte parmi la jeunesse suisse dont le produit permit de faire l'acquisition du Rütli, administré depuis lors comme bien national par la commission du Rütli. Elle fonda en 1861 la *Revue suisse d'utilité publique*. Elle organisa de grandes collectes : en 1853, en faveur des Tessinois chassés de Lombardie ; en 1877, pour les incendiés d'Airolo et de Marchissy ; en 1887, à l'occasion de la catastrophe de Zoug ; en 1891, pour les incendiés de Meiringen, Rebstein, Ladir et Sclamisott ; en 1915, pour les militaires suisses venus de l'étranger et se trouvant dans le besoin ; la même année et les suivantes pour le Noël des soldats suisses. La Société dispose, pour divers buts, de fonds se montant à près de 2 millions. Elle comptait au commencement de 1900 environ 1400 membres ; elle en avait 5000 en 1912 et actuellement 10 000.

Les Sociétés cantonales d'utilité publique, complètement autonomes dans leur activité, sont chacune membre collectif de la Société suisse et représentées dans sa commission centrale ; elles existent dans tous les cantons sauf Lucerne, Vaud (supprimée en 1931), Unterwald et Valais. A Lucerne, la ville possède cependant une société d'utilité publique et dans le Nidwald son rôle est rempli par la Société de la Caisse d'Épargne. La plus ancienne société d'utilité publique, celle de Bâle, a été fondée en 1777 : celle de Berne et l'*Aargauische Kulturges.* sont de 1810 ; Fribourg suivit en 1813, Thurgovie en 1821, Vaud en 1826, Nidwald et Uri en 1827, Genève en 1828, Zurich et Tessin en 1829, Appenzell Rh.-Ext. et Int. en 1832, Glaris et Grisons en 1847, Bâle-Campagne et Lucerne-ville en 1854, Neuchâtel en 1856, Schaffhouse en 1860, Saint-Gall en 1867, Zoug en 1884, Soleure en 1889 et Schwyz en 1915. En outre 39 sociétés de districts ou de villes travaillent dans le même sens et complètent la Société suisse dans les cantons d'Argovie, Berne, Saint-Gall, Soleure, Thurgovie et Zurich. — Voir *Verhandlungen der Schweiz. gemein. Gesellschaft 1810-1860.* — *Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit.* — *Register der Veröffentlichungen der Schweiz. gemein. Ges., 1810-1893.* — J.-A. Pupikofer : *Gesch. der Schweiz. gemein. Ges.* — *Denkschrift auf die Feier ihres 50jährigen Jubiläums*, 1860. — O. Hunziker et R. Wachter : *Gesch. der Schweiz. gemein. Ges. in ihrer 100jährigen Wirksamkeit*, 1910. — A. Wild : *Soziale Fürsorge in der Schweiz.* [A. WILD.]

UTILITÉ PUBLIQUE DES FEMMES SUISSES (SOCIÉTÉ D'). Fondée en 1888 à Aarau, elle vise surtout à établir et à soutenir des écoles et des établissements destinés à préparer les jeunes filles à leur future vocation d'épouses et de mères. La société a encore pour but de soutenir et de stimuler toutes les initiatives qui tendent à provoquer un relèvement de la femme sous le rapport intellectuel, moral, économique et social. En outre, la société cherche à développer l'enseignement ménager, la connaissance des soins à donner aux petits enfants, de leur éducation et de leur protection ; elle travaille à la création d'instituts professionnels pour le sexe féminin, donne des primes aux domestiques, distribue des secours en cas de guerre, publie des écrits instructifs et organise des conférences et des assemblées. La société, dont le siège est à Berne, a des adhérents dans tous les cantons, sauf Appenzell Rhodes-Intérieures, Obwald, le Tessin, Uri et le Valais ; elle compte 123 sections et plus de 18 000 membres. Elle a fondé en 1889 l'école ménagère de Lenzbourg et organisé en 1897 à l'école ménagère de Berne, dont elle est propriétaire, le premier séminaire ménager avec examen d'État ; en 1901, elle a créé à Zurich l'école suisse de gardes-malades et l'hôpital pour femmes ; en 1906, à Niederlenz, près Lenzbourg, l'école suisse horticole pour le sexe féminin, C'est grâce à ses démarches que depuis 1896 la Confédération subventionne les écoles professionnelles pour le sexe féminin à l'égal des autres et les fait inspecter par des dames fonctionnant comme expertes fédérales. La société a pour organe l'*Organe central (Centralblatt d. Schweizer. Gemeinütz. Frauenvereins).* [A. WILD.]

UTINGER (UTTINGER, UTIGER). Vieille famille de Baar et de Zoug, qui tire son nom du domaine d'Utingen ou Utigen à Baar. *Armoiries* : de gueules à une croix de Lorraine d'argent soutenue de trois coupeaux de sinople, chapé ployé d'azur à deux étoiles à six rais d'or. HANS aurait provoqué en 1275 le soulèvement de la noblesse contre la ville de Zoug. — F.-K. Stadlin : *Gesch. der Stadtgemeinde Zug*, p. 72. — HANS, de Neuheim, bourgeois de Zoug en 1427 et HANS, de Baar, en 1435. De nombreux membres de la famille revêtirent des charges de magistrat à Zoug et Baar, surtout celle de bailli ; plusieurs appartinrent au clergé. — 1. ULRICH, de Neuheim, ammann pour le couvent de Saint-Blaise 1519. — 2. HARTMANN, de Baar, † 19 déc. 1562, acquit pour la paroisse de Baar la collation de l'église en 1562 ; capitaine, député à la Diète 1542, 1548, ammann 1547-1549 ; il serait tombé comme mercenaire à la bataille de Blainville en Normandie. — 3. BEAT, de Baar, conseiller 1574, député à la Diète dès 1591, capitaine en France, ammann 1594-1596 et 1603-1605, lors des luttes constitutionnelles (affaire du libelle). Son excellente administration du bailliage de Lugano 1614-1616 lui valut un diplôme. — 4. BEAT-JAKOB, † 16 janv. 1650, député à la Diète 1613-1617 et fréquemment à partir de 1632 ; capitaine en France, ammann 1630-1632 et 1648-1650. — 5. MATHIAS, de Zoug, 18 janv. 1626-1673, prêtre 1648, curé de Richenburg, puis de Waldkirch, doyen du chapitre de Wil. Auteur de *Theses philosophico-theologicae.* — 6. JOSEPH, 13 févr. 1664 - 7 mars 1724, ammann durant la seconde guerre de Villmergen 1712-1713, bailli du Freiamt supérieur 1714-1716. — 7. BEAT-KASPAR, de Zoug, † 13 août 1753, du Grand Conseil 1726, banni comme adversaire de l'ammann Schumacher dans la querelle des Durs et des Mous 1728-1736 ; colonel-brigadier au service de Sardaigne 1747. — 8. JOHANN-JAKOB, de Zoug, 1712-1768, conseiller, vice-président du Conseil de ville 1765-1768. — 9. KARL-JOSEPH-HEINRICH, de Baar, entra en 1740 au service espagnol, en 1745 à celui de Naples. A laissé en manuscrit une liste de tous les baillis, conseillers, etc., de Baden et Frauenfeld, 1775, et une chronique de Baar 1785. Dates de naissance et de décès inconnues. — 10. FIDEL, de Zoug, 24 sept. 1730 - 16 avril 1803, au service de Savoie, lieutenant-colonel au régiment Niederer, colonel du régiment suisse à Turin, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare. — 11. PETRONELLA, de Baar, 15 oct. 1730 - 7 déc. 1793, abbesse de Feldbach (Thurgovie) 1785-1793. — E.-F. v. Mülinen : *Helvetia sacra* II, p. 104. — 12. JOSEPH-ANTON, de Zoug, 3 avril 1745-22 oct. 1798, horloger, grand sautier 1765-1798. A publié en 1794 une *Beschreibung des Uttingischen Geschlechtes.* — 13. WENDELIN, de Baar, 11 mai 1751 - 15 juil. 1822, fondeur de cloches à Zoug, puis à Constance, où il fit pour Baar la « cloche des femmes ». — *SKL.* — 14. FRANZ, de Zoug, 7 févr. 1814 - 10 mars 1898, commandant de la milice zougoise, membre fondateur de la société théâtrale et musicale 1842, président 1844-1865. — 15. W.-B.-CHRISTEN, 19 mars 1819 - 1 avril 1893, soldat de la garde papale à Rome, artiste sculpteur et ébéniste, auteur de divers travaux de marbre, albâtre et buis. — *SKL.* — 16. FRANZ-XAVER, de Zoug, 11 sept. 1845 - 22 déc. 1904, prêtre 1869, maître au gymnase de Zoug 1870, préfet des écoles de la ville 1875, curé de Saint-Urbain 1882, prof. de théologie à Lucerne 1884, curé de la ville de Zoug 1884-1904, où il fit édifier la nouvelle église paroissiale. Auteur de *Der Kampf auf dem Gubel 1531*, dans *Jahresb. d. kant. Industrieschule* 1876-1877 ; *Die Pfarrei Zug*, 1902. — 17. ALBERT, de Zoug, * 10 déc. 1855, directeur du service des eaux, auteur de *Festschrift zum 50. Jahrestage der Wasserwerke in Zug*, 1928. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — J.-A. Utiger : *Beschreibung.* — H.-A. Keiser : *Zuger Schriftstell.*, dans *Jahresb. der kant. Industrieschule* 1874-1875 et 1878-1879. — W.-J. Meyer : *Zug. Biogr. (Bio-Bibliogr.)*, nos 797-810.— E. Zumbach : *Zuger Ammänner*, dans *Gfr.* 85 et 86. [Albert UTINGER.]

UTSCHELLA. Journal romanche paru la première fois en avril 1867 dans l'imprimerie Scharplatz à Strada (Basse-Engadine) ; douze numéros environ sortirent de presse. De 1867 au 27 juin 1868 parut à Coire chez Senti et Casanova un second journal du même nom. — *Die Schweizer Presse* 1896, p. 505. [L. J.]

UTTENBERG. Deux familles patriciennes de Lucerne. — 1. NIKLAUS, du Grand Conseil 1380-1422. † à Arbedo. — 2. JOHANN, du Petit Conseil 1396. — 3. WERNER, du Petit Conseil 1420, bailli de Habsbourg 1431-1432, 1433, député à la Diète 1439. † vers 1443. — 4. WERNER, tailleur, d'Aarau, bourgeois 1438, messager de la ville depuis 1443, envoyé auprès du comte palatin 1443.— 5. HANS, bailli de Rotenbourg 1456, 1471-1473, de Habsbourg-Root 1464-1465, de Ruswil 1473-1474. † 1494. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern.* — *Gfr.* 44. — R. Durrer : *Bruder Klaus* II. — *AHS* 1905.—6. ULRICH, de Kriens, bourgeois 1554, bailli de Weggis 1557, 1567, de Kriens 1581. † 1590. — 7. ADAM, bailli de Malters 1605, de Kriens 1608, de Weggis 1615, du Petit Conseil 1617, capitaine en France 1616, grand sautier 1616-1617 ; il perdit toutes ses charges, fut déposé du Grand Conseil et banni le 16 déc. 1623 pour infidélités dans l'administration de l'hôpital. — 8. NIKLAUS-ULRICH, chanoine de Lucerne 1685, curé de Hochdorf, doyen, gardien 1691, commissaire épiscopal 1692-1702. † 24 avril 1702, dernier de la famille. — *Gfr.* Reg. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern.* — Kas. Pfyffer : *Gesch.* I. [P.-X. W.]

UTTIGEN (C. Berne, D. Seftigen. V. *DGS*). En 894, *Utingun* ; 1300, *Utthingen.* Com., Vge, et ruine imposante d'un vaste château, dont la date de construction est inconnue. Ses premiers possesseurs connus sont les Wädiswil en 1271. La seigneurie d'Uttigen passa au XIV^e^ s. aux Kramburg. Heinrich von Kramburg, chanoine d'Amsoldingen et Soleure, ainsi que de Strasbourg, la légua en 1342 à son beau-frère Heinrich von Resti, dont la veuve, épouse en secondes noces d'Ulrich von Bubenberg, la vendit à son beau-fils Johann von Bubenberg. Uttigen passa en 1428 de celui-ci à Niklaus von Diesbach. La moitié de la basse juridiction appartint plus tard à Rudolf von Speichingen, qui la céda en 1476 à l'hôpital de Thoune. L'autre moitié passa aux enfants de Berchtold Michel, banneret de Berthoud, puis de ceux-ci, en 1508, pour une part aux frères Pfister d'Uetendorf, pour l'autre à Bartlome May, qui la céda peu après aux Pfister. Ces derniers vendirent en 1528 leur droit de seigneurie et de collation à l'hôpital de Thoune pour 120 livres. Uttigen resta la possession de celui-ci jusqu'en 1798. L'église, déjà citée dans le cartulaire de Lausanne en 1228, brûla en 1536 ; la paroisse étant petite, elle fut alors incorporée à celle voisine de Kirchdorf. *Population* : 1827, 240 hab. ; 1930, 637. A Uttigen se rattache l'Uttiggut, où l'on a découvert un four à chaux romain. Non loin de là, au Heidbühl, se trouvent les restes d'une villa romaine. — *FRB.* — C.-F.-L. Lohner : *Kirchen.* — E.-F. v. Mülinen : *Beiträge* IV, p. 203. — Ed. v. Wattenwyl v. Diesbach : *Gesch. der Stadt u. Landschaft Bern* I, p. 262. — *LL.* — Sigm. v. Wagner : *Die Ruinen der Burg Uttigen.* — Burgener, dans *Dalp's Ritterburgen* II, p. 430. — A. Jahn : *Kt. Bern*, p. 251. — Le même : *Chronik*, p. 508. — Andr. Willi : *Die Veste Uttigen*, dans *Die Ritter u. Edlen des Haslitales*, p. 33. — *Beitr. z. Heimatkunde des Amtes Seftigen*, p. 168. [P.-F. H.]

UTTIGER. Famille de Berne, citée du XIV^e^ au XVI^e^ s. *Armoiries* : d'argent au quartefeuille de sinople (voir art. UTZINGEN, VON). — 1. NIKLAUS, du Petit Conseil 1377, 1392, 1402, bailli de Laupen 1386. — 2. MICHAEL, du Petit Conseil 1489, 1494, *Bösp fenniger* 1496. — 3. MICHAEL, le cadet, bailli de Nidau 1502, du Petit Conseil 1507. † 1511 ou 1512. — 4. MARTIN, du Petit Conseil 1513, 1519, bailli de Bipp 1515. † 1519 ou 1520. — Voir *LL.* — Armoriaux de la Bibl. de Berne, mns. [H. Tr.]

UTTINGER. Famille éteinte de Zurich, bourgeoise en 1365 et 1377, originaire du domaine d'Uttigen (Zoug). *Sceau* du n° 3 : un pal (Arch. d'État Zurich). Dürsteler G. donne d'autres armoiries. — 1. PETER, bailli de Männedorf 1416, prévôt de corporation. — 2. HEINRICH, bailli de Männedorf 1491-1499, de Wipkingen 1501-1517 dans les années impaires, prévôt de corporation 1489-1518. — 3. HANS, bailli d'Erlenbach 1523, 1525, 1526. † 1528. — 4. HEINRICH, chanoine au Grossmünster, gardien 1522, nommé commissaire de Zurich 1502 par l'évêque ; notaire impérial, comte palatin du Latran. Il intervint en 1518 en faveur de l'appel à Zwingli, dont il soutint le mouvement de réforme. † 6 sept. 1536.— *Zürcher Bürgerbuch.*— *ZStB.* — *LL.* — *LLH.* — *Dok. Waldmann.*— Th. Pestalozzi : *Die Gegner Zwinglis am Grossmünster.* — *AHS* 1911, p. 85. — *Zwinglis sämmtl. Werke* VII, p. 110. — *Zw.* IV, p. 245. — E. Egli : *Actensammlung.* — *QSRG* I et II. — G. Strickler : *Aktensammlung.* — H. Bullinger : *Ref. Gesch.* — *Gfr.* 24, 33, 46. [P. KLÆUI.]

Ruines du château d'Uttigen en 1680. Gravure d'après un dessin d'Albert Kauw (Bibliothèque Nationale, Berne).

UTTWIL (C. Thurgovie, D. Arbon. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 840. *villa Uttinwilare* (= domaine d'Uoto). Saint-Gall reçut au IX^e^ s. de nombreux dons à Uttwil ; il y possédait un droit de basse justice dans le haut moyen âge ; un autre appartenait aux Klingen ; l'évêque de Constance était seigneur foncier. Au XIII^e^ s., le couvent de Münsterlingen acquit à Uttwil un certain nombre de domaines, dîmes et droits de basse justice ; il acquit en 1275 celui des Klingen, mais le revendit. En 1413 enfin, il acheta de Heinrich Ehinger, ammann de Constance, les deux bailliages avec la basse juridiction, l'un en franc-alleu, l'autre à titre de fief saint-gallois, et les conserva jusqu'en 1798. Lors de l'entrée en fonctions d'une nouvelle abbesse, les gens d'Uttwil devaient lui renouveler leur serment. A partir de 1450 environ, le village fut desservi par ses propres ecclésiastiques. Le pasteur Sebastian Stephan ayant aussi desservi Kesswil de 1588 à 1600, puis de 1615-1618, ces deux paroisses demeurèrent réunies jusqu'à nos jours ; le pasteur habite Kesswil. Le droit de collation, auquel prétendait l'abbesse de Münsterlingen, fut attribué à la paroisse par le tribunal de Thurgovie en 1641. Trois ans après éclata un violent démêlé entre Uttwil et le couvent (voir art. UTTWIL, AFFAIRE D'). Durant la guerre de Trente ans, le village servit de lieu de rassemblement aux troupes gardant la frontière. Dans la période de vie chère de la fin du siècle, il devint marché aux grains en 1699. La plus belle période d'Uttwil fut celle qui suivit la construction de la route Uttwil-Zihlschlacht-Bischofszell en 1792 ; il était alors l'étape principale sur

la rive thurgovienne du lac. Les bateaux à vapeur, lancés en 1824, y abordèrent jusqu'à la construction du port de Romanshorn en 1841-1847. Les bains fondés par Jean Streckeisen en 1891 lui ramenèrent un regain de vie. Registres de paroisse dès 1618. — *TU* 1, 3 et 4. — Pup. Th. — A. Pupikofer : *Gemälde.* — J.-R. Rahn : *Architekturdenkmäler.* [Leisi.]

UTTWIL, von. Famille de chevaliers éteinte, d'Uttwil (Thurgovie), ministériaux de l'évêque de Constance et de l'abbé de Saint-Gall. *Armoiries* : parti, émaux inconnus. — Ulrich, cité de 1274 à 1277, arbitre dans un litige du couvent de Münsterlingen 1276. — Heinrich, cité en 1296. — Pupikofer admet que les gens libres d'Uttwil, qui possédaient des biens dans ce village au XIV^e^ s., et qui devinrent bourgeois de Saint-Gall et Constance, appartenaient à la même famille. — *TU* 3 et 4. — Pup. Th. — *Münsterlinger Regesten*, dans *TB* 21. [Leisi.]

UTTWIL (AFFAIRE D'). L'église Sainte-Adélaïde

Uttwil au commencement du XIX^e^ s. D'après une lithographie.

à Uttwil, citée depuis 1276, avait été incorporée avant 1303 à celle du couvent de Münsterlingen et tendait à tomber au rang de simple chapelle de pèlerinage. Les habitants du village étaient pour la plupart paroissiens de Sommeri et pour une minorité de Münsterlingen ; ils édifièrent pour leur usage, vers 1450, une chapelle dédiée à sainte Anne et qui fut desservie par Sommeri ; la collation leur appartenait. Lorsque toute la paroisse eut adopté le culte réformé, la chapelle Sainte-Adélaïde cessa d'être utilisée. Lors d'une transformation de leur église, le 29 août 1644, les gens d'Uttwil, autorisés par le bailli et l'État de Zurich, démolirent cette vieille chapelle qui tombait en ruines. Ils avaient négligé d'obtenir l'acquiescement de l'abbesse de Münsterlingen qui s'en plaignit aux V cantons catholiques ; ceux-ci condamnèrent Uttwil à 2000 fl. d'amende. Zurich intervint ; l'affaire passionna les Diètes protestantes, catholiques et communes. On faillit en venir au partage du bailliage de Thurgovie et à la guerre civile. Finalement, Uttwil fut condamné à 1000 fl. d'amende en 1651, tandis que les prétentions de l'abbesse étaient écartées. Le couvent chercha cependant encore en 1681 à reconstruire la chapelle avec l'appui des V cantons ; il ne renonça à cette idée qu'en 1693. — Pup. Th. — *TU* 3 et 4.— J. Haffter : *Uttwyler Handel*, dans *TB* 21. — *Freiburger Diözesanarchiv* IX, p. 322. — H. Sulzberger : *Reform. Kirchgem. im Thurgau*, mns.— A. Nüscheler : *Gotteshäuser* II, p. 87. — K. Kuhn : *Thurg. sacra, Frauenklöster*, p. 273. [Leisi.]

UTZENSDORF, Henri **de,** fut probablement le second avoyer de Fribourg, entre 1175 et 1182. — Voir P. de Zurich : *Les Avoyers de Fribourg*, dans *AF* 1927. [Rœmy.]

UTZENSTORF (C. Berne, D. Fraubrunnen. V. *DGS*). Paroisse, Com. et Vge. A la paroisse appartiennent Wyler et Zielebach. En 1009, *Uranestorf (us)* ; 1175, *Uzansdorf* ; 1181-1182, *Uzenstorf* ; 1182, *Uzonstorf* ; 1275, *Hutenstorf* = village d'*Uzzo* (diminutif d'Ulrich). *Armoiries* : parti de sinople et d'argent à quatre feuilles de tilleul de l'un en l'autre. Nombreux vestiges de la période postérieure du néolithique au Lindenrain et au Bürglenhubel, colline entourée de légendes ; selon O. Tschumi, c'est un des plus anciens établissements néolithiques sur le sol suisse. Sépultures de l'époque de La Tène. Pendant le royaume de Bourgogne (888-1032), il existait, comme subdivision de l'Argovie, un comté d'Utzenstorf *(comitatus Uranestorfus)*, dont les limites ne peuvent plus être établies ; son chef-lieu était probablement l'endroit fortifié qui prit plus tard le nom de Landshut. De 1175 à 1323, on signale à plusieurs reprises une famille de ministériaux *von Utzenstorf*, qui fournit un avoyer de Soleure et deux chanoines de cette ville. Au X^e^ s., Utzenstorf était en rapports avec la cour royale et l'église de Kirchberg, dont l'impératrice Adelaïde fit donation en 994 au couvent alsacien de Sels. En 1481, ce couvent vendit à la ville de Berne ses dîmes de Kirchberg, Utzenstorf et autres lieux. Selon le terrier des Kibourg de 1264, Utzenstorf était, alors déjà, divisé en un Oberdorf et un Unterdorf, formant, avec Ey, Wiler, Bätterkinden et plusieurs localités avoisinantes, l'*officium Uzanstorf*. Le nombre des feux indique qu'il s'agissait là du territoire d'une ancienne centurie. Cette hypothèse se confirme du fait que les habitants jouissaient de libertés personnelles, qu'ils possédaient des droits ruraux étendus et qu'en 1419, on établit que cette seigneurie avait toujours eu sa bannière et ses insignes. Utzenstorf et Bätterkinden et les lieux circonvoisins, formant la seigneurie de Landshut, ont eu des destinées communes à l'époque des Zähringen, des Kibourg, des Ergsingen, des Ringoltingen, des Diesbach et à partir de 1413, année où Berne soumit ce territoire à sa haute juridiction (voir à ce sujet art. Landshut). Une chose singulière dans l'histoire du droit est que, lors de la faillite des Kibourg, deux des créanciers de ces derniers reçurent en gage en 1398, la juridiction d'Utzenstorf après une délibération publique du tribunal. Les coutumiers du village d'Utzenstorf et de la seigneurie de Landshut sont assez nombreux au XV^e^ s.

Lors du soulèvement des paysans en 1653, les « durs » et les « doux » étaient de force sensiblement égale à Utzenstorf, mais les premiers finirent par l'emporter. L'armée du général Sigismond d'Erlach passa l'Emme près d'Utzenstorf et continua sa marche sur Wangen. A partir de 1756, Utzenstorf fut le siège du greffier commun des bailliages de Landshut et Fraubrunnen. Lors des événements de 1798 et au temps de la République helvétique, il y eut à Utzenstorf de fréquentes batteries, provoquées soit par les soldats étrangers, soit par les communiers, divisés en partis hostiles. Dans la nuit du 16 au 17 août 1800, 14 maisons furent incendiées par une main criminelle. En 1798, Utzenstorf fut rattaché au district de Berthoud, en 1803 au district de Fraubrunnen. Le village prit part au mouvement populaire de 1830-1831, soutenant vivement les revendications démocratiques.

Les redevances d'Utzenstorf appartenaient au couvent de Sels, aux monastères de Saint-Urbain, Fraubrunnen, Thorberg, au chapitre des chanoines de Soleure, ainsi qu'à l'église du village, mentionnée pour la première fois en 1275. Dans l'important registre de la dîme prélevée en faveur de la croisade en 1275 dans le diocèse de Constance, les prestations des prêtres d'Utzenstorf, Messen, Seeberg, Limpach, Deitigen, etc., ne sont fortuitement pas indiquées là où elles devraient l'être, mais font l'objet d'une inscription spéciale. Il faut donc compléter d'après elle les indications relatives à

l'âge des églises de ces localités (*Freiburg. Diözesan-Archiv* 1-177). L'église était consacrée à saint Martin. Une chapelle, restaurée en 1500, démolie en 1529 et consacrée à saint Jost, se trouvait à quelque distance du village. Le nom de Kappelizelg rappelle le souvenir d'une autre chapelle.

Les principales parties de l'église datent du temps des Ringoltingen (milieu du XV^e^ s.). Les précieux vitraux, représentant les armoiries de l'État de Berne, de Soleure, des Diesbach, les images des saints Vincent, Ours, de sainte Barbe, des saints Bernard et Urbain, ainsi que les sculptures des boiseries du plafond ont été posés vers 1522 grâce à l'initiative du curé d'alors, Niklaus v. Diesbach. On effectua des réparations et des restaurations importantes en 1729 (intérieur de l'église), en 1746, 1872 et 1925 (élévation du clocher). Parmi les pasteurs d'Utzenstorf, il faut citer : Sigm.-Friedr. Bitzius (1805-1824) et son fils Albert (Jeremias Gotthelf), qui, pendant deux ans, fut suffragant à Utzenstorf. Vers 1540, la jeunesse d'Utzenstorf représenta en plein air une pièce de carnaval : *Wie man alte Wyber jung schmidet*, de Hans Hechler. Utzenstorf est le lieu de naissance du célèbre mathématicien Jakob Steiner qui fit un legs en faveur des bons calculateurs mentaux de l'école du village ; du remarquable jurisconsulte Joh.-Jak. Leuenberger (1823-1871), descendant du roi des paysans.

Jusqu'au XIX^e^ s., le vaste domaine forestier couvrant la partie orientale de la paroisse était surtout composé de chênes. Cette forêt fut partagée en 1596 entre Zielebach et Wyler, d'une part, Utzenstorf, de l'autre. En 1843, Utzenstorf racheta pour 10 000 fr. à l'État la propriété de ses forêts. Jusqu'à notre époque, la région souffrit à plusieurs reprises des inondations de l'Emme, dont la plus considérable eut lieu en 1764. Le pont sur l'Emme a été reconstruit en fer en 1897. La fabrique de papier est une importante entreprise industrielle de l'époque moderne. *Population* : (paroisse) 1558, environ 600 hab. ; 1653, environ 850 ; 1818, 1791 ; 1930, 2859. Registres de naissances dès 1786, de mariages dès 1764, de décès dès 1810. — *FRB.* — O. Tschumi : *Vor- u. Frühgesch. des Oberaargaus.* — Le même : *Urgesch. der Schweiz.* — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* V. — G. Kurz et R. Wegeli : *Die Kirche v. Utzenstorf.* — Bächtold. [G. K.]

UTZIGEN (C. et D. Berne, Com. Vechigen. V. *DGS*). Vge, ancienne seigneurie et château. En 1275, *Uzingen.* L'ancienne seigneurie relevait à l'origine à celle de Worb, puis appartint aux Stein jusqu'en 1585, aux Gingins jusqu'en 1634, aux Manuel jusqu'en 1664, aux Jenner jusqu'en 1682, puis aux Daxelhofer jusqu'en 1798 ; le domaine du château leur resta jusqu'en 1875. Le nouveau château, construit en 1664 par Samuel Jenner, fut vendu aux communes de l'Oberland bernois qui l'utilisent comme asile pour indigents depuis 1876. — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* IV. — E. Grunder : *Gesch. der Gem. Vechigen.* — *BBG* V. — A. Jahn : *Chronik.* — Archives des Daxelhofer à la Bibl. de Berne. [A. M.]

UTZINGEN, von. I. Familles nobles que l'on rencontre dans la Haute-Argovie bernoise et dans le canton d'Uri au XIII^e^ s. Celle de la Haute-Argovie disparaît dans cette région en 1375. Elle posséda la seigneurie de Gutenburg. L'on n'a pu établir avec certitude si les Utzingen bernois ont donné naissance à une branche dans le canton d'Uri, ou si, au contraire, leur famille est d'origine uranaise. Les historiens bernois contestent qu'elle soit originaire du village d'Utzingen près de Worb. — *FRB.* — Ed. v. Wattenwyl : *Gesch. Bern* I, 313. — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* IV. — Généalogies de Stettler (mns. à la Bibl de Berne). [H. Tr.]

Les Utzingen sont cités dans le pays d'Uri vers 1250 ; ils possédèrent des terres entre Altdorf et Bürglen. *Armoiries* : d'argent au quartefeuille de sinople. — Ortolf, témoin lors de la réconciliation des Izeli et des Gruoba en présence du comte Rodolphe de Habsbourg 1257. Il est mentionné dans un document de Saint-Urbain en 1250, puis en territoire bernois en 1260 et 1261. — Konrad, † à la bataille de Sempach. — Peter von Utzingen, député du Conseil d'Uri 1411-1424 ; fait prisonnier à la bataille d'Arbedo 1422. Inculpé de désertion, il dut se défendre devant le tribunal et se fixer à Lucerne dont il devint bourgeois en 1424. — *LL.* — K.-F. Lusser : *Gesch. Uri*, p. 129. — Œchsli. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 4, 72. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1909, p. 25, 30 ; 1925, p. 67. — *Vaterland* 1928, n° 247. — P.-X. Weber : *Aus der Gesch. des Luz. Weinmarktplatzes.* — Le même : *Das älteste Luz. Bürgerbuch.* — E. Huber : *Wappenbuch.* — *Gfr.* Reg. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern.* — *Arch. SG* XX. [F. Gisler.]

II. Famille bourgeoise de Berne au XV^e^ s., qui doit probablement son nom à Utzigen près de Worb. *Armoiries* : deux chevreuils. — Peter, bailli de Trachselwald 1418, de Wangen 1422, du Petit Conseil 1431. — *LL.* [L. S.]

UTZINGER. Famille de Bülach, bourgeoise de Zurich 1636 ; éteinte 1761. Elle a donné plusieurs ecclésiastiques. *Armoiries* : de gueules au croissant d'or accompagné en chef d'une étoile du même et en pointe de trois coupeaux de sinople (Armorial K. Meyer, 1674, Dürsteler G., variantes). — [H. Hess.] — D'autres branches de Bülach, Bachenbülach et Schöfflisdorf acquirent la bourgeoisie de Zurich à partir de 1879. — 1. Josef, 1821-1879, de Bülach, historien local et archéologue. — Barth. — *ASG* III, p. 278. — E. v. Mülinen : *Prodromus.* — 2. Heinrich, 2 nov. 1842 - 6 mai 1913, de Riesbach-Zurich, maître secondaire, professeur d'allemand à l'école normale de Küsnacht 1887, directeur de l'établissement 1899-1906, rédacteur temporaire des *SL.* Auteur de manuels pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles secondaires. — *NZZ* 1913, n° 651. — *Die Schweiz* 1913, n° 13. — *SL* 1913, n^os^ 19, 20. — *Landbote* 1913, n° 106. — *ZWChr.* 1913, n° 20. — 3. August, 1838-1910, de Bülach, historien local. — *Ehrentese* 1924, n° 31. — 4. August, 1862 - 25 nov. 1922, de Bülach, ingénieur, inventeur d'une lampe électrique. — *NZZ* 1922, n° 1600. — 5. Walter, fils du n° 1, * 1876, D^r^ phil., historien et maître d'école. — *DSC.* — 6. Ernst, * 1885, de Wald, D^r^ jur., auteur de plusieurs travaux sur les voies fluviales et leur valeur économique. — *DSC.* — *LL.* [E. H.]

UZNABERG (C. Saint-Gall, D. See, Com. Uznach. V. *DGS*). Hameau et ruines de château. Le *castrum Uznaberc*, cité la première fois en 1234, était situé sur un éperon rocheux au voisinage de la jonction des routes de l'Oberland zuricois et de Zurich-Coire. Manoir le plus important de la région, il fut construit par les seigneurs de Rapperswil ou ceux du Toggenbourg pour protéger la seigneurie d'Uznach. Sa destruction eut lieu pendant la guerre de Regensberg ; durant l'hiver 1268, Rodolphe de Habsbourg assiégea pendant plusieurs semaines le château qui appartenait aux comtes de Toggenbourg, alliés aux seigneurs de Regensberg, puis le démolit. La petite cité d'Uznach s'étant élevée dans le voisinage, le château ne fut jamais relevé. Ses pierres doivent avoir servi, en 1503, à l'édification de l'église de la Sainte-Croix à Uznach. Les fouilles de 1930 mirent au jour une partie des fondations. — M. Schnellmann : *Die ehem. Burg Uznaberg*, mns., 1930. — G. Felder : *Burgen*, dans *St. Gall. Nbl.* 1911, p. 58. — J. Schubiger : *Gruss v. St. Galler Linthgebiet*, p. 33. — *St. Call. Mitteil.* XVII, p. 224, 262 ; XVIII, p. 68. [M. Schn.]

UZNACH (C. Saint-Gall, D. See. V. *DGS*). Ville, Com. et paroisse. *Armoiries* : de gueules à la rose d'argent boutonnée d'or, tigée et feuillée de sinople (*AHS* 1919, 39). Déjà avant la fondation de la ville, un village exista à l'Ouest, le long de la route de l'Aabach ; il est cité la première fois en 741, sous la forme *Uzinaha*, et possédait en 856 une église dédiée à saint Gall. Avant que la seigneurie ait passé aux Toggenbourg, Uznach était le domaine principal de la seigneurie que l'abbaye de Saint-Gall possédait dans la région de la Linth ; jusque vers la fin du moyen âge, son église Saint-Gall fut église paroissiale de presque toute la seigneurie d'Uznach.

Certainement fondée par les comtes de Toggenbourg qui, à partir du commencement du XIII[e] s. sont aussi connus sous le nom de seigneurs d'Uznach, la ville dut naître vers 1220 au pied de la tour comtale sise à l'Est du village, au lieu où la route de Zurich rejoint celle du Toggenbourg. Elle fut construite pour servir de marché à la seigneurie du Toggenbourg et devint clef de l'accès au Toggenbourg et au lac de Walenstadt. Les bourgeois de *Uczenah* sont cités la première fois en 1228 ; la localité est appelée un *oppidum* en 1257 et une ville en

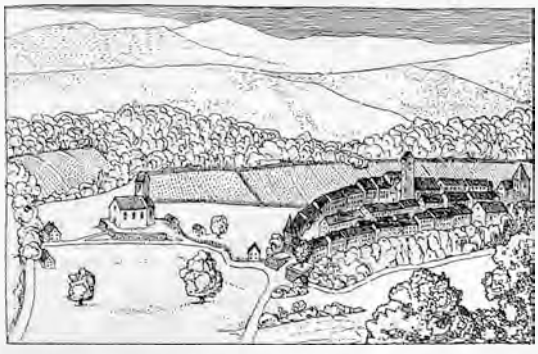

Uznach au XVII[e] s. D'après un tableau dans la chapelle de Linthport.

1277. Des ministériaux toggenbourgeois s'y établirent dans la suite, mais la cité resta petite. Grâce à la faveur des comtes du Toggenbourg, parmi lesquels Frédéric III séjourna volontiers au château construit près de la tour, Uznach reçut non seulement le droit de marché, mais aussi la chapelle Saint-Michel, laquelle fut richement dotée en 1317 par le comte Kraft III. Tandis que l'église paroissiale fut, jusqu'en 1870, celle de la Sainte-Croix, qui succéda au commencement du XV[e] s. à l'ancienne église Saint-Gall, celle de Saint-Michel, plus tard Saint-Antoine, avait le caractère d'une église annexe. La localité devint plus importante quand les comtes Donat et Diethelm VI accordèrent aux antonins le droit de s'établir à côté de l'église Saint-Michel. La maison de l'ordre, à laquelle furent incorporées l'église Saint-Antoine et en 1472 celle de la Sainte-Croix, déploya une grande activité dans les soins aux malades ; l'église devint un lieu de pèlerinage fréquenté de loin.

A l'extinction des Toggenbourg, Uznach passa en 1436 aux barons de Rarogne, qui confirmèrent les anciens droits et franchises de la ville et les complétèrent par un acte du 17 déc. 1439. Lors de la guerre de Zurich, le village groupé autour de l'église de la Sainte-Croix fut complètement brûlé, et un incendie détruisit 41 maisons à Uznach le soir de Noël 1493. La Réforme n'y rencontra aucun partisan. Lorsque le pasteur Kaiser, d'Oberkirch, voulut y prêcher, il fut emprisonné par les Schwyzois et brûlé. L'activité des antonins cessa vers le milieu du XVI[e] s., mais l'assistance des pauvres et des malades se poursuivit sous la surveillance des cantons de Schwyz et Glaris. Un nouvel incendie ravagea la cité en 1762, anéantissant même l'église, l'hôpital et l'hôtel de ville, avec une partie des archives du pays.

Uznach était administré par des avoyers, cités à partir de 1298. Il fut incorporé en 1798 au canton de la Linth, en 1803 à celui de Saint-Gall, à qui passa aussi l'administration de la fortune de l'hôpital Saint-Antoine. En 1834, lors de la liquidation de celle-ci, un tiers fut attribué à la commune bourgeoise qui s'en servit pour édifier en 1845, à Bürglen, un asile pour indigents. L'église paroissiale de la ville date de 1867-1870, l'hôpital de 1895, l'orphelinat de district de 1910. L'introduction de la filature des cotonnades en 1832, de la teinturerie et de la filature de soie en 1858, l'ouverture du chemin de fer Rapperswil-Coire en 1859 et de celui du Ricken en 1910 favorisèrent l'essor économique d'Uznach. La paroisse protestante date de 1920. *Population* : 1920, 2285 hab. Registres de baptêmes, mariages et décès depuis 1609. — *LL.* — *LLH.* — J. Schubiger : *Allerlei Historien aus dem Uznacherland*, dans *Gruss vom St. Galler Linthgebiet* 1910, p. 33. — Le même : *Geschichtliches über das Schulwesen im obern Seebezirk*, dans *Linthblätter* 1887, n° 29. — A. Schubiger : *Die Antonier u. ihr Ordenshaus zu Uznach*, dans *Gfr.* 34, p. 89. — H. Wartmann : *Das Linthgebiet des heutigen Kts. St. Gallen im Mittelalter*, dans *JSG* 42, p. 260. — *Gesch. d. Stadt Uznach in früheren Jahrh.*, dans *St. Galler Volksblatt* 1913, n° 99. — M. Schnellmann : *Beiträge z. älteren Verfassungsgesch. der Stadt Uznach.* — T. Schiess : *Die ältesten Uznacher Urkunden.* — F. Segmüller : *Licht- u. Schattenbilder aus der Vergangenheit Uznachs.* — R. Steimer : *Ein Beitrag zur Rechtsgesch. der alten Stadt u. Landschaft Uznach.* [M. Schn.]

Comté et bailliage. Dès son entrée dans l'histoire, le comté d'Uznach fit partie du territoire, jouissant de l'immunité, de l'abbaye de Saint-Gall. Lorsque les droits seigneuriaux qu'avait celle-ci sur son domaine dans la région de la Linth se relâchèrent, une seigneurie particulière se constitua sous l'autorité des baillis du prince-abbé et plus tard, peut-être par l'intermédiaire des seigneurs de Rapperswil, des comtes de Toggenbourg. Ceux-ci portèrent le titre de comtes lorsqu'ils acquirent Uznach, ancien siège de justice comtale et ils dénommèrent « comté » leur nouvelle seigneurie. Elle engloba par la suite sept corporations locales ou communes : Uznach, Eschenbach, Schmerikon, Rüeterswil, Ernetschwil, Gommiswald et Goldingen. A l'extinction des Toggenbourg en 1436, la souveraineté passa aux Rarogne, en 1469 à Schwyz et Glaris, dont le comté demeura bailliage commun jusqu'en 1798. Les deux souverains désignaient alternativement tous les deux ans le bailli ; son lieutenant était choisi à vie par les deux États. A la fin du moyen âge, il y avait en outre un ammann de l'Uznacherberg ou landammann du comté d'Uznach, président du landrat, du tribunal et de la landsgemeinde. Un syndicat de contrôle formait, avec le bailli, le tribunal de mai et celui de janvier. En 1490, les autorités de la ville et du pays fusionnèrent, dans la proportion d'un tiers de la première, et de deux tiers du second. La charte accordée le 17 déc. 1439 par les seigneurs de Rarogne devint la constitution de la région ; elle fut étendue et revisée en 1602 et 1756. Les revenus des trois péages principaux d'Uznach, Grinau et Schmerikon, et l'ohmgeld revenaient pour deux tiers aux cantons protecteurs et pour un tiers au pays. Au printemps 1798, ce dernier, qui s'était d'abord donné sa propre constitution, adopta malgré quelque opposition, celle de la République helvétique, et se vit attribuer au district de Schännis du canton de la Linth. Il souffrit en 1799 du passage des troupes, puis fut rattaché en 1803, comme partie supérieure au district du Lac, au canton de Saint-Gall alors constitué. [M. Schn.]

UZWIL. Voir NIEDERUZWIL et OBERUZWIL.

FIN DU TOME SIXIÈME.